Les immigrants préfèrent l'école anglaise malgré les efforts de persuasion de trois commissions scolaires

par Lysiane GAGNON

Une expérience destinée à favoriser l'intégration des enfants d'immigrants à l'école française, par l'intermédiaire de classes d'acceuil, facultatives, est en train de s'effriter d'elle-même... faute d'élèves, et cela, malgré des efforts financiers, et des efforts de persuasion assez considérable de la part de trois commissions scolaires de l'île de Montréal.

Si, pour l'instant, la CECM réserve ses commentaires, aux Commissions scolaires de Lachine et de Saint-Léonard, par contre, on est très clair: "Les immigrants de fraiche date préfèrent inscrire leurs enfants à l'école anglaise, même s'ils ne connaissent ni le français ni l'anglais. La classe d'accueil est vouée à l'échec tant qu'on laissera aux immigrants la liberté de choix absolue de la langue d'enseignement."

- A Saint-Léonard, et bien que, selon le président, M. Jacques Deschênes, "on ait tout fait pour convaincre les parents du bien-fondé de cette initiative," seulement deux familles ont accepté d'inscrire leurs enfants à ce programme d'initiation à la vie québécoise (et à la langue française)... alors qu'on prévoyait un minimum de 53 élèves.
- A la Commission scolaire de Lachine, on n'a pu instituer aucune classe d'accueil, parce que là non plus il n'y avait pas assez d'élèves. Un porte-parole de la Commission scolaire estime que les enfants susceptibles de s'inscrire dans d'éventuelles classes d'accueil sont aujourd'hui, dans une proportion de 80 p. cent, dans les écoles anglaises de la Commission.
- Sur l'immense territoire de la CECM, enfin, il n'y a que sept classes d'accueil (129 élèves en tout, en majorité d'origine latine) et l'on est en train de "réétudier la formule". Un rapport sera présenté aux commissaires d'ici trois semaines.

Seules ces trois commissions scolaires avaient décidé d'instituer des clas-

Voir IMMIGRANTS, page 4

Le plus grand quotidien français d'Amérique

la presse

Montréal, lundi 17 novembre 1969, 85e année, no 267, 60 pages, 4 cahiers ★★ 10¢

AUJOURD'HUI

- Un homme de Victoriaville gagne les $100,000 — page 23
- Lamontagne est réélu maire de Québec — page 3
- Le cancer: Québec doit agir vite affirment les médecins — page 8
- Moratoire : Nixon reste indifférent — page 45
- Le Festival est aussi l'affaire des jeunes — page 5

Au sujet des problèmes québécois

Stanfield: l'attitude de Trudeau est dangereuse

Selon le chef du parti conservateur fédéral, M. Robert Stanfield, le premier ministre Trudeau fait preuve d'une attitude et d'un état d'esprit dangereux, inspirés par des simplifications à outrance et des solutions toutes faites, dans sa façon d'envisager les problèmes québécois.

Rappelant les "emportements verbaux" de M. Trudeau il y a un mois, à Montréal, au sujet de Radio-Canada, de la ville de Montréal, des indépendantistes et du gouvernement Bertrand, le chef conservateur a affirmé qu'à l'heure où le Canada fait face à de grandes difficultés, les leaders politiques ont le devoir d'éviter les confrontations entre les gouvernements et de faire preuve de responsabilité en évitant "l'interprétation facile, l'analyse superficielle et la solution simpliste".

M. Stanfield, qui participait hier soir à Montréal à un diner bénéfice à $50 du couvert réunissant quelque 1,000 conservateurs québécois fédéraux, a ajouté que le leader politique qui a recours à ces tactiques ne rend pas service au Canada et risque de faire naître une situation conduisant au préjugé et à l'animosité.

S'il faut en croire le premier ministre, a poursuivi M. Stanfield, le problème du séparatisme est de peu d'importance, sa solution est bien facile et si ce n'était pas des indépendantistes dans le fonctionnarisme québécois et à Radio-Canada, il n'y aurait pas de mouvement indépendantiste au Québec.

Et ainsi pour remédier aux "aberrations dans le comportement du réseau français de Radio-Canada", il ne suffit que de mettre la clé dans la porte et le problème du séparatisme, toujours selon M. Trudeau, serait automatiquement enrayé si Québec et Montréal démontraient plus de fermeté et moins d'ambiguïté dans leurs rapports avec les indépendantistes.

"M. Trudeau semble avoir cru qu'il allait enrayer entièrement le problème du séparatisme, a poursuivi M. Stanfield, en nommant plusieurs ministres canadiens-français dans son cabinet, et en faisant adopter un projet de loi qui avait comme but de garantir certains droits linguistiques à travers le pays.

Le principe est louable, mais il est naïf de croire que ceci mettra fin au mécontentement."

Et les libéraux provinciaux

Au sujet de la question linguistique actuellement débattue au Québec, le chef conservateur a dit qu'il lui apparaissait qu'un grand nombre de Canadiens français semblaient être convaincus d'une possibilité réelle d'assimilation.

"On ne va pas, a-t-il lancé, atténuer leur inquiétude en affirmant d'une façon têtue, que le problème n'existe pas, ou qu'il ne devrait pas exister."

Après s'en être pris à M. Caouette, le chef créditiste qui, par manque de perspicacité ou par démagogie, est allé dire dans les provinces de l'Ouest qu'il n'existait pas de problème linguistique, M. Stanfield a dirigé son attaque vers les libéraux provinciaux, ces "amis de M. Trudeau — MM. Lesage, Wagner, Bourassa et Laporte — ces individus dont les principes varient de jour en

Voir TRUDEAU, page 4

- *Jusqu'où peut-on aller trop loin ?* — page 2

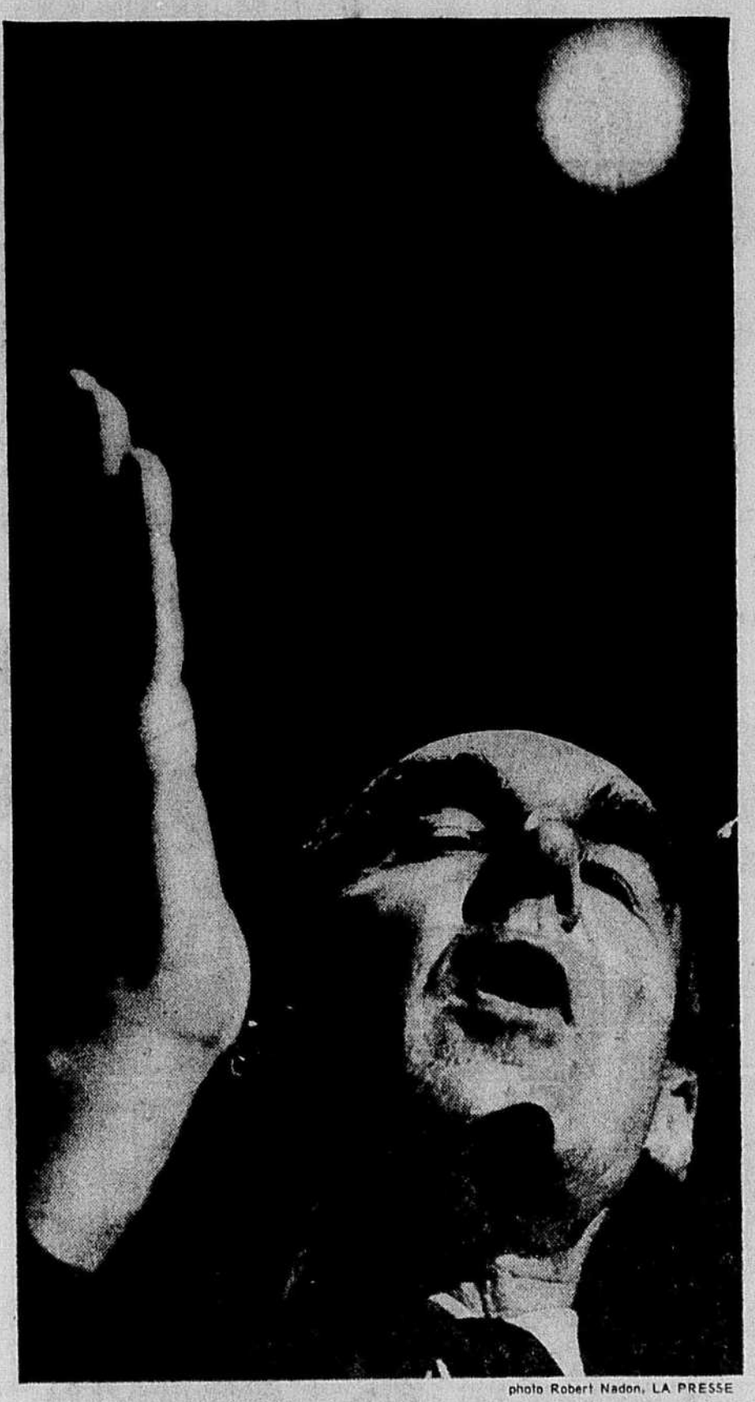

photo Robert Nadon, LA PRESSE

"A l'heure où le Canada fait face à de graves difficultés, les leaders politiques doivent éviter les solutions simplistes..."

Journée calme à bord d'Apollo-12

d'après AFP-UPI-PA

CENTRE SPATIAL DE HOUSTON, TEXAS — Après environ trois jours de voyage, où la monotonie n'a eu d'égale que la bonne humeur et l'entrain des astronautes Charles Conrad, Richard Gordon et Alan Bean, le vaisseau spatial d'Apollo-12 est entré dans le champ d'attraction lunaire à 8 h. 38 ce matin.

Le train spatial, qui filait à quelque 1,500 milles à l'heure, a franchi cette barrière invisible alors qu'il était à 211,322 milles de la Terre et à 38,933 milles de la Lune.

La vitesse de l'appareil s'est accrue par la suite, mais ses occupants, non préoccupés, étaient déjà au lit. En effet, dormant le jour et travaillant la nuit, ils devaient dormir une dizaine d'heures, à partir de 7 h. 15 ce matin.

On ne prévoyait donc en principe, aucune communication radio avec la Terre avant la fin de l'après-midi.

L'équipage devait se réveiller à 3 h. 33 cet après-midi et procéder à une dernière vérification de la trajectoire avant d'atteindre la Lune et faire la correction nécessaire, le cas échéant, à 5 h. 57.

L'horaire de la journée prévoit une autre émission télévisée à 8 h. 52 ce soir et à 10 h. 36, le vaisseau spatial devait passer derrière la Lune, manoeuvre qui dure 20 minutes et pendant laquelle toute communication est interrompue avec la Terre.

La manoeuvre la plus importante prévue au cours de la soirée commencera à 10 h. 57, alors que l'équipage d'Apollo-12 allumera le moteur principal du vaisseau pour s'inscrire sur une orbitre lunaire, ayant 68 milles de périgée et 194 milles d'apogée. Le moteur principal restera allumé pendant 5 minutes et 55 secondes exactement et réduira la vitesse de l'appareil à 1,965 milles à l'heure.

Une autre émission télévisée est pré-

Voir CALME, page 4

Les camions ont commencé à rouler

par Pierre VENNAT

Le calme est revenu dans l'industrie montréalaise du camionnage, les membres du local 931 des Teamsters étant retournés ce matin à l'ouvrage, après une semaine d'arrêt de travail marquée de violence, surtout durant les premiers jours.

Les grévistes, au nombre de plus de 1,000 réunis hier au Centre Paul-Sauvé, ont voté pour la rentrée au travail ayant remporté ce qu'ils considèrent comme une grande victoire syndicale, surtout au chapitre de la sécurité routière.

En effet, les Teamsters ont maintenant en noir et blanc dans leur convention collective une clause garantissant au chauffeur d'un camion dont les freins seraient défectueux, le droit de refuser de conduire tel camion, sans pénalité et même, en certains cas, en lui donnant droit à une compensation pour la journée de travail perdue.

Côté salarial, les grévistes obtiennent 90 cents l'heure d'augmentation, répartie en 3 ans, soit 30 cents rétroactif au 1er octobre, 30 cents le 1er octobre 1970 et le dernier 30 cents le 30 octobre 1971. La convention prendra fin le 30 septembre 1972.

Pour l'Association du camionnage du Québec, organisation patronale, il s'agit d'une baisse de prestige puisqu'elle a été rabrouée à la fois par certains de ses membres ou ex-membres, par le ministère du Travail et les Teamsters.

Le local 931 négociait en effet avec 40 compagnies représentées, dans la dernière convention par l'Association de camionnage du Québec, dont le directeur-exécutif est M. Camille Archambault.

Pour des raisons obscures, huit compagnies, le "groupe des huit" ont décidé de faire bande à part et former un consortium pour fins de négociations, indépendamment de l'association. C'est ce consortium qui en est venu à une entente avec les Teamsters, après des négociations intensives.

Mercredi, M. Archambault, détenant un mandat des 32 autres compagnies mais après avoir confirmé avoir reçu des représentations des avocats d'une autre qui se retirait du groupe, donc n'en représentant que 31 et peut-être, officieusement, moins, demandait à Québec de nommer une commission d'enquête avec pouvoir d'arbitrage et de réclamer une injonction, le conflit, selon lui, menaçant "la santé et la sécurité publiques".

Le soir même, le ministère du Travail rejetait la requête, demandant

Voir CAMIONS, page 4

Demain...

... la chronique automobile de Jacques Duval

"Vous saurez d'ici 48 heures..."

— Filion

par Pierre SAINT-GERMAIN

— Je réfléchis encore pendant quelques heures. D'ici un jour ou deux, je prendrai une décision et je la rendrai publique. Il reste bien des aspects, surtout personnels, à examiner. On ne se lance pas dans une aventure comme celle-là sans y avoir profondément réfléchi.

De sa maison de Saint-Bruno, M. Gérard Filion parlait en ces termes au cours d'un entretien téléphonique avec LA PRESSE, hier soir, au sujet de la rumeur selon laquelle il annoncerait aujourd'hui même sa candidature à la direction du parti libéral provincial.

— Ça fait deux ou trois jours que j'y songe sérieusement, de préciser M. Filion, très détendu. Je sens qu'un certain nombre de gens désirent que je me présente. Depuis dix jours, je reçois chaque jour de 25 à 50 lettres en ce sens.

LA PRESSE — Selon des militants libéraux, et pas des moindres, le fait que vous n'ayez jamais été membre du PL jouerait contre vous au congrès. Qu'en dites-vous ?

— Ça coûte combien être membre du parti libéral! Bien des gens, parmi les libéraux, s'accommodaient fort bien de

Voir FILION, page 4

- *Aucun candidat ne se désisterait pour faire place à Gérard Filion* — page 27

sommaire

Annonces classées / 46 à 56
Arts et Spectacles / 24-25
Bandes dessinées / 42
Cinéma / 25
Courrier "Que faire ?" / 18
Décès, naissances, etc. / 57
Editorial / 6
Finance / 38 à 40
Horoscope / 19
Informations étrangères / 45
Informations nationales / 8
Les secrets de polichinelle / 18
Loisirs et récréation / 42
Mots croisés / 47
"Mot-mystère" / 42
Radio et télévision / 26
Sports / 32 à 35
Vie féminine / 16 à 20
Vie sociale / 16
Votre médecin / 20

Météo: périodes ensoleillées, plus doux. Min. 30° Max. 45° • Détails page 4.

La Fédération des Sociétés St-Jean-Baptiste opte pour la souveraineté politique du Québec

La Fédération des Sociétés St-Jean-Baptiste, qui groupe quelque 165,000 membres répartis dans 14 sociétés diocésaines à travers le Québec, a opté, en fin de semaine au cours d'un congrès spécial, pour la souveraineté politique totale du Québec.

Le président de la fédération, M. Gilles Noiseux, a déclaré au cours d'une conférence de presse que 88 p.c. des 140 délégués qui ont participé au congrès se sont prononcés par scrutin secret en faveur de la souveraineté du Québec. Sur 133 votes exprimés, 117 étaient en faveur et 16 contre.

Il s'agit là, a souligné M. Noiseux, d'un changement d'orientation fondamental de la part du mouvement. Ce "nouveau visage" des SSJB du Québec, a-t-il ajouté, impliquera une ligne d'action différente qui fera de ce groupement, jusqu'ici confiné à un rôle de groupe de pression, un mouvement d'animation populaire.

Concrètement, cela signifie, a expliqué M. Noiseux, que la fédération s'engagera totalement dans la vie de la communauté québécoise aux plans politiques, économiques et sociaux. Dans ce but, elle va bientôt mettre en marche une série de séances d'information partout à travers le Québec.

En somme, étant elle-même arrivée à la conclusion de "l'urgente nécessité" de la souveraineté politique pour le Québec, au terme de dix années de recherches et de réflexions, la fédération fera en sorte d'informer les citoyens du Québec au sujet de cette option politique afin de permettre, dit le texte de la résolution qui a été remise aux journalistes, l'accession du Québec à la souveraineté dans l'ordre et la sérénité.

M. Noiseux a cependant précisé que cette prise de position des SSJB du Québec ne signifie pas que celles-ci appuieront ouvertement et uniquement le Parti Québécois, le seul parti du Québec à prôner la souveraineté du Québec.

Le texte de la résolution demande en effet à la fédération de faire les représentations nécessaires auprès des partis politiques et des groupes de pression pour qu'ils orientent en ce sens leur programme et leur action. L'engagement politique des SSJB n'a pas un caractère partisan, a souligné M. Noiseux.

L'évolution des SSJB vers l'option de la souveraineté politique ne s'est pas faite sans heurt. En cours de route, en effet, la fédération a perdu trois sociétés affiliées: celles de Québec, Sherbrooke et Valleyfield. Une autre société affiliée s'était retirée momentanément, non pas parce qu'elle était en désaccord avec l'option envisagée, mais tout simplement parce qu'elle trouvait que la fédération n'allait pas

Voir S S J B, page 4

Pierre-C. O'NEIL
de notre bureau d'Ottawa

Jusqu'où peut-on aller trop loin?

A tout prendre, les diners-bénéfices des partis politiques n'ont que deux fonctions:

— garnir les coffres du trésor du parti;

— permettre au leader de montrer jusqu'où il est prêt à aller pour plaire aux militants.

Et dans le bilan qu'on en fait, il est toujours sage de calculer en même temps que les revenus, ce que coûteront au parti les propos du leader

M. Pierre Elliott Trudeau a passé l'épreuve l'autre jour avec le succès financier que l'on sait et des résultats politiques qu'en certains milieux on n'a pas encore fini d'évaluer.

Si on considère la force du parti conservateur au Québec, le fait que M. Stanfield ait attiré au Reine-Elizabeth un millier de personnes constitue une réussite. Mais il est plutôt difficile de voir à ce moment-ci quel profit politique il pourra tirer des liens étroits qu'il a semblé vouloir établir hier avec l'Union nationale.

Car comme M. Trudeau l'avait fait en octobre, M. Stanfield est carrément venu hier dans la politique provinciale pour appuyer d'une part l'Union nationale et pour s'attaquer vivement aux libéraux provinciaux tout en faisant le procès de l'esprit qui anime les libéraux fédéraux sous la direction de M. Trudeau.

Assez curieusement, c'est lorsqu'il a exprimé ses sympathies à l'Union nationale que M. Stanfield a été le plus chaleureusement applaudi.

"Je sais, a dit M. Stanfield, pour avoir eu une longue expérience dans la politique provinciale, combien il est difficile d'être premier ministre du Québec de nos jours, et j'ai une grande admiration pour le courage et la ténacité de M. Bertrand ... il n'est pas facile de trouver les fonds nécessaires pour administrer la province de Québec ..., le gouvernement de M. Bertrand a à faire face à une tâche difficile et complexe. Lui et son précédesseur, feu Daniel Johnson, ont hérité, du régime Lesage, un marasme d'obligations financières dont le coût continue de s'accroître à un rythme sans précédent".

Si la clientèle des conservateurs fédéraux est fondamentalement la même que celle de l'Union nationale, on se perd cependant en conjectures sur la question de savoir pourquoi M. Stanfield évoquerait cette association à l'heure actuelle. Malgré la popularité du bill 63 a l'extérieur du Québec, il y a quand même au Canada pas mal de scepticisme à l'égard du gouvernement du Québec. Dans la Belle Province on voit mal encore ce que M. Stanfield gagne à ce jeu. Et si on se place du côté de l'Union nationale, on ne voit pas plus clairement ce que ce parti peut tirer à l'heure actuelle de ce genre de rapprochement.

M. Stanfield aurait pu faire le reste de la tâche qu'il s'était donnée sans paraître s'engager de trop près aux côtés de l'Union nationale. Car pour le reste, il s'agissait de s'attaquer à M. Trudeau d'abord et de l'associer à son tour à tout ce que le Québec a connu de libéraux provinciaux depuis quelques années.

Pour M. Stanfield, M. Trudeau c'est d'abord ce politicien bien connu qui "dans ce même hôtel, il n'y a pas si longtemps, s'est semble-t-il, un peu laissé emporter "dans ce qu'il devait qualifier plus tard avec assez d'humour une "déclaration brillante et réfléchie"; c'est aussi l'homme qui juge de la valeur de "prétendues solutions ..., par le volume des applaudissements d'une clique de libéraux". Pour M. Stanfield le premier ministre est aussi l'homme à "l'interprétation facile", à "l'analyse superficielle", à "la solution simpliste", dont l'analyse superficielle "engendre l'opinion erronée qui mène à une distorsion de la vérité, qui, finalement, conduit au préjugé et à l'animosité.

Non content de s'en prendre à M. Trudeau, le chef de l'opposition s'en prend à ses amis. "Si les gouvernements avaient un sexe, je dirais que le gouvernement Lesage était féminin — il contractait les dettes; le gouvernement de l'Union nationale est masculin — il a entrepris de les payer".

Ou encore: "Sur le plan provincial, à quoi peut-on s'attendre des amis de M. Trudeau—Messieurs Lesage, Wagner, Bourassa et Laporte — ces individus dont les principes varient de jour en jour conformément au climat politique".

"M. Trudeau disait très récemment que son parti ne serait jamais absent d'une crise ou l'avenir du pays est en jeu. En regardant les agissements des libéraux de l'Assemblée nationale ces derniers jours, je suis porté à lui suggérer fortement de se rendre immédiatement au caucus libéral à Québec où il existe une crise, une contradiction profonde au sujet d'une mesure d'importance capitale pour le Québec et le Canada. Si M. Trudeau a des recommandations à faire en ce qui concerne la responsabilité, qu'il les dirige donc à celui qui mène et à ceux qui cherchent à mener le parti libéral provincial".

N'évoquant à peu près aucun des grands problèmes du pays, M. Stanfield n'eut pas à se préoccuper de proposer des solutions précises. Des problèmes existent bien sûr, mais il est fatal qu'on en vienne à bout "parce que c'est non seulement souhaitable et réalisable, mais aussi absolument nécessaire".

Bref, comme à tous les diners-bénéfices, il s'agissait avant tout pour M. Stanfield de louer ses amis et de fustiger ses adversaires selon une vieille formule employée jadis par un jeune homme politique ambitieux dont la carrière fut relativement courte.

En le faisant en français devant une salle beaucoup moins nombreuses que celle des libéraux il y a quelques semaines, M. Stanfield n'a pas manqué de courage.

Mais à aucun moment de cette réunion de famille on n'a senti que ce parti était profondément intégré à la réalité québécoise actuelle ou qu'il pouvait faire une contribution originale à la vie politique québécoise à l'heure actuelle.

Malgré tout ce qui s'est dit à la réunion des libéraux en octobre, on n'y sentait pas autant qu'hier l'existence de ce fossé qui paraît se creuser entre les vieux partis et la vie politique réelle.

Le Québec a trop besoin d'investissements pour imposer les gains de capital – *Bourassa*

par Gilles GARIEPY
envoyé spécial de LA PRESSE

HULL — Selon M. Robert Bourassa, candidat au leadership libéral du Québec, l'économie de la province a tellement besoin d'investissements au cours des prochaines années que le gouvernement provincial devrait s'abstenir d'imposer les gains de capital réalisés au Québec.

Au cours d'une conférence de presse à Hull, peu avant un meeting avec les militants libéraux des trois comtés de l'Outaouais, M. Bourassa a rappelé hier soir que le Québec doit favoriser les investissements pour créer les 400,000 nouveaux emplois qui seront nécessaires au cours des cinq prochaines années.

M. Bourassa a affirmé qu'il était d'accord en principe sur l'imposition des gains de capital, mesure retenue par le gouvernement fédéral et annoncée dans le libre blanc déposé le 7 novembre aux Communes.

Mais il a expliqué qu'il n'hésiterait pas, s'il était porté à la tête du gouvernement du Québec, à exempter les investisseurs d'une taxe sur les gains de capital réalisés au Québec, si une telle exemption permettait d'accroitre les investissements.

D'autre part, M. Bourassa a déclaré que la province de Québec est la province qui "gaspille le plus", et qu'il lui faut un gouvernement "très ferme, très dur même", capable de prendre des mesures impopulaires s'il le faut pour redresser une telle situation.

Le député de Mercier, qui est le critique financier de l'Opposition, a expliqué par exemple que le gouvernement du Québec dépense quatre fois plus pour "la paperasse", toutes proportions gardées, que la Californie. Il a souligné que les services hospitaliers au Québec coûtent 30 p.c. de plus par jour-patient que dans l'ensemble des autres provinces.

M. Bourassa a déclaré aussi qu'à cause du retard dans le versement des subventions gouvernementales, les commissions scolaires sont obligées d'emprunter à un point tel qu'il en coûte $30 millions en intérêts par année pour financer leurs opérations.

Se déclarant "obsédé par l'efficacité" et convaincu que l'indépendance du Québec n'apporterait aucune réponse à son problème de base, qui est économique, M. Bourassa a réaffirmé qu'il est possible de "profiter du régime fédéral plus que jamais".

En ce qui concerne les relations fédérales-provinciales, le député a confié : "Mon approche ne sera pas mélodramatique. Je n'irai pas à Ottawa pour faire du théâtre. Mon attitude sera ferme, fondée sur des besoins précis, sur des demandes précises. Ce sera une approche "business-like".

"M. René Lévesque joue du violon, et moi de la règle à calcul", a-t-il ajouté.

Sur un autre plan, l'aspirant à la succession de M. Jean Lesage s'est dit d'accord avec les mesures prises au Québec pour assurer le respect de la loi. Mais, a-t-il dit, le gouvernement ne doit pas se limiter à réprimer le désordre : il doit s'attaquer à ses causes. "Autrement, a-t-il dit, cela revient à mettre un couvercle sur la marmite qui bout. Cela retarde le débordement, mais ça n'empêchera pas de sauter".

M. Bourassa a pris la parole devant un auditoire de quelque 120 militants des comtés de Hull, Gatineau et Papineau. Il a profité de l'occasion pour aborder quelques problèmes spécifiques à la région. Ainsi, il a appuyé la création d'un organisme par les trois niveaux de gouvernement pour favoriser la coordination du développement de l'agglomération Ottawa-Hull, "sans affecter l'intégrité du territoire". Il a déclaré que l'urgence de construire une route du côté québécois pour relier les comtés de l'Outaouais à la zone de Montréal "crève les yeux".

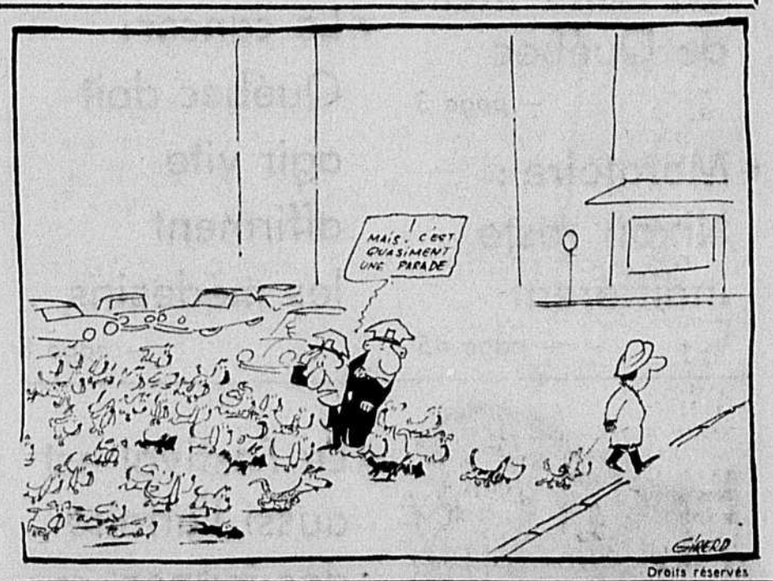

Droits réservés

La durée maximum du mandat du chef libéral doit être de huit ans – *Laporte*

par Gilles RACINE
envoyé spécial de LA PRESSE

HAUTERIVE — La mandat du prochain chef libéral sera limité à une durée maximale de huit années — mandat qui devra être confirmé par un vote de confiance du congrès libéral annuel au terme des quatre premieres années —, s'il n'en tient qu'à M. Pierre Laporte.

Le candidat à la chefferie du Parti libéral du Québec et leader de l'opposition libérale à l'Assemblée nationale a déclaré, hier soir, que s'il était élu chef du PLQ il s'empresserait de modifier immédiatement la constitution du parti afin d'inclure ces deux propositions, calquées sur le modèle américain.

M. Laporte, qui répondait hier soir aux questions des douze délégués au congrès de la chefferie de la circonscription de Saguenay, a motivé sa position en affirmant qu'aux questions neuves doit correspondre un "cerveau neuf", qu'au terme de huit années le chef d'un parti a donné le meilleur de lui-même et que les problèmes suscités dans le parti libéral autour de la démission de M. Jean Lesage n'avait été profitable ni à celui-ci, ni au parti, ni à la province.

Se référant alors directement à la coutume américaine, le leader qui, au terme de son mondat, devra quitter la politique active pourra alors avoir le rôle d'un conseiller impartial pour les chefs politiques qui lui succéderont, de quelque parti qu'ils soient.

M. Laporte, qui poursuivait en fin de semaine, sur la côte nord, la tournée provinciale qu'il mène pour le leadership libéral, a été fortement applaudi par les délégués et le député libéral de Saguenay, M. Pierre Maltais, sur cette déclaration.

Il devait à nouveau recevoir les applaudissements des délégués, un peu plus tard, quand il s'est attaqué au Parti québécois — qu'il a qualifié du "plus vieux des vieux partis" — et à son chef, M. René Lévesque.

Au sujet de ce dernier, M. Laporte a déclaré qu'il s'empresserait, s'il était élu chef du parti et par la suite premier ministre du Québec, de modifier la liste électorale en obligeant les députés qui voudraient changer d'allégeance politique, une fois élus sous une bannière quelconque, à démissionner de l'Assemblée nationale et à se représenter devant les électeurs sous sa nouvelle bannière.

"Ce n'est que justice à rendre aux électeurs qui ont élu un candidat non seulement pour sa valeur personnelle, a-t-il dit, mais également pour la politique prônée par son parti."

Pous tôt dans la journée, M. Laporte rencontrait les délégués choisis de la circonscription de Duplessis, en compagnie du député libéral de l'endroit, M. Henri Coiteux, à Sept-Iles.

A cette occasion, M. Laporte, présenté par M. Coiteux comme un homme de parti, a assuré les délégués présents qu'il se rallierait au nouveau chef libéral si l'un des autres candidats devait lui être préféré au congrès des 17 et 18 janvier.

Tout en prenant soin de préciser que, d'après les sondages effectués par les membres de son organisation, il était en tête du peloton et qu'il était persuadé de remporter la victoire, le député de Chambly a assuré son auditoire que s'il perdait, "je serai heureux de travailler avec celui qui sera choisi comme chef du PLQ."

D'autre part, M. Laporte a expliqué qu'il favoriserait, s'il était élu chef, le dialogue entre le conseil des ministres et les militants libéraux d'une part et la population de l'autre.

A cet effet, il a émis l'idée que le parti était peut-être trop structuré et qu'il faudrait prévoir des mécanismes de consultation avec les membres du parti.

Il a suggéré l'utilisation d'ordinatrices qui compileraient les principales informations sur les 70,000 membres libéraux de façon à faire un tri rapide, parmi eux, pour déceler ceux qui seraient touchés ou particulièrement intéressés par un quelconque projet de loi.

CETTE FENETRE PROTEGERA VOTRE MAISON CONTRE LES INTEMPERIES

CONTRE-FENETRES, CONTRES PORTES, AUVENTS et REVETEMENT en ALUMINIUM
(Choix de 18 couleurs)

achetez directement du plus important manufacturier en affaires depuis plus de 20 ans

CETTE COMPAGNIE PEUT FOURNIR LA MEILLEURE QUALITE ET LA MEILLEURE INSTALLATION AUX PRIX LES PLUS RAISONNABLES.

FACILITES D'ACHATS

Payez 90 jours après l'installation, sans intérêt, ou jusqu'à 36 mensualités

• Service de 24 heures • Appels interurbains acceptés
Démonstrations et renseignements gratuits, sans obligation

279-8551 ALSCO

1530 BEAUBIEN E., MONTREAL, P.Q.—SUCCURSALE D'OTTAWA : 605 SOMERSET—236-0734

COMPAREZ... IL N'Y A RIEN DE SEMBLABLE AU MONDE

ALLEZ CHEZ VIC TANNY

et vous constaterez vous-même que c'est le centre de culture physique le plus luxueux au monde, avec ses boiseries, ses chromes, ses miroirs élégants et son équipement exclusif ultra-moderne, spécialement conçu pour vous aider à atteindre rapidement le but que vous vous êtes fixé.

De plus, si vous venez cette semaine vous aurez la possibilité de gagner une voiture neuve 1970, . . . une élégante Dodge Challenger ou une fringante Plymouth Baracuda, au choix. Renseignez-vous au centre Vic Tanny le plus proche de chez vous, pour tous les détails.

LES NOUVEAUX PROGRAMMES CHARTER '70 COMMENCENT CETTE SEMAINE

EN 20 VISITES SEULEMENT VOUS POURREZ

• AMINCIR VOS HANCHES ET VOS CUISSES DE 1" À 3"
• AMINCIR VOTRE TOUR DE TAILLE DE 2" À 5"
• PERDRE DE 5 À 20 LBS ... GRÂCE AUX PROGRAMMES INDIVIDUELS POUR HOMMES ET FEMMES.

Centre d'achats Côte-St-Luc, Centre d'informations 487-5330
Place Bonaventure, Avenue Esterel "E" Mart 866-7907
Centre commercial Rockland 342-5550
Chomedey : 1278, boul. Labelle 688-7330

MAINTENANT OUVERT A QUEBEC

GAGNEZ! UNE NOUVELLE DODGE CHALLENGER 1970

ou une PLYMOUTH BARRACUDA

POUR DE PLUS AMPLES DÉTAILS ADRESSEZ-VOUS AU GÉRANT VIC TANNY DÈS AUJOURD'HUI

AUCUNE OBLIGATION
RIEN À ACHETER

la presse

MONTREAL, LUNDI 17 NOVEMBRE 1969 — 85e ANNEE — No 267

REDACTION (JOUR) 874-7078 / LIVRAISON A DOMICILE 874-6911 / RENSEIGNEMENTS 874-7272

au fil des municipalités

LAVAL — LONGUEUIL — MONTREAL — VERDUN — ANJOU — OUTREMONT
POINTE-CLAIRE — BOUCHERVILLE — SAINT-JÉRÔME — JOLIETTE
SHERBROOKE — QUÉBEC — MONTRÉAL-NORD — LACHINE — DORVAL
REPENTIGNY — ... — ...FIELD
SAINT-HYACINTHE — DRUMMONDVILLE — VAL D'OR — SAINTE-AGATHE.

par René-François DESAMORE

Longueuil : $300,000 pour la CTM

Pour l'année 1969, la Corporation de Montréal métropolitain réclame de la ville de Longueuil, la somme de $300,000 pour effacer le déficit de $6 millions de la CTM et pour amortir la dette contractée par Montréal pour la construction du métro.

Des $300,000, $121,000 sont la quote-part de l'ex-Jacques-Cartier et $179,000 la participation de l'ex-Longueuil.

Pour publier dans les journaux locaux des avis concernant la vente pour non-paiement de taxes qui se tiendra le 17 décembre prochain, la ville de Longueuil a dû débourser la somme de $19,203.20. Lors de la vente, sur plus de mille propriétés mises en vente, il en restera une cinquantaine dont les taxes n'auront pas été soldées.

Saint-Blaise : résultat modifié

Le conseiller Arthur Drouin avait perdu son siège aux mains de M. René Duquette qui avait obtenu une majorité d'une voix, lors de l'élection du 2 novembre. Le recomptage demandé par M. Drouin lui a permis de reprendre son siège par une majorité de 5 voix. Un recomptage des voix à la mairie a confirmé M. Aimé Latour dans ses fonctions avec une majorité de 12 voix au lieu de 11.

Iberville : projet de patinoire

Selon M. Jean Pépin, commissaire industriel, la construction dans le complexe de la polyvalente d'Iberville d'une patinoire intérieure régionale pouvant recevoir plus de 1,000 personnes serait rentable. Les chiffres actuellement cités sont: un coût de construction de $390,000 et un coût d'exploitation annuel de $40,000.

St-Damien-de-Buckland devra acheter l'aqueduc

La régie des eaux du Québec a émis une ordonnance qui oblige la corporation de la paroisse Saint-Damien a acquérir un système d'aqueduc actuellement sous la tutelle de la société d'administration et de fiducie. Une ordonnance analogue a été émise pour la municipalité de Hatley dont le réseau est exploité par une entreprise privée.

Saint-Lambert : des cafés-bars ?

Y aura-t-il des cafés-bars dans Saint-Lambert ?

Une requête demandant l'émission de permis de cafés-bars a été reçue par le conseil et un avis de motion a été présenté.

Le règlement visant à autoriser l'exploitation des bars dans la ville sera présenté lors de la réunion du conseil de ce soir. S'il est approuvé par le conseil municipal, un référendum aura lieu et toute persomme payant une taxe d'eau aura droit au suffrage.

Un permis de café-bar est accordé seulement au détenteur d'un permis de restaurant et l'autorise à vendre des spiritueux, du cidre, du vin, de la bière, excepté de la bière en fût, pour consommation sur les lieux.

Dorval : nouveau nom de route

Le conseil de Dorval a demandé au ministère de la Voirie de donner le nom de "Boulevard Bonaventure" à la route qui commence à l'autoroute Bonaventure et qui se prolonge vers l'ouest jusqu'au territoire de Dorion. Cette route est l'artère principale entre Dorval, Pointe-Claire, Beaconsfield, Baie d'Urfé et Sainte-Anne-de-Bellevue.

Saint-Luc : pas de stationnement

Plus de stationnement durant la nuit, pendant la saison d'hiver. Les automobilistes devront dénicher un coin pour garer leur voiture car le conseil a adopté une résolution en ce sens.

Joliette : étude de rénovation

Joliette a adressé une résolution à la Société d'habitation du Québec pour obtenir un délai de six mois qui lui permettra de compléter l'étude sur la rénovation urbaine commencée au milieu de l'hiver.

Si la SHQ donne suite à cette enquête, le secteur gelé depuis près de six mois verra de nouveau son développement paralysé pour une autre période équivalente.

Fusillade : deux blessés

Un jeune homme de 22 ans repose dans un état critique dans un hôpital de la métropole à la suite de blessures qu'il a subies au cours d'une fusillade, tôt samedi matin, dans un garage de la banlieue de Greenfield Park où il s'apprêtait, semble-t-il à commettre un vol.

Vers 2 h, samedi matin, le prévenu aurait tenté de s'introduire par effraction au garage Beauchêne, situé à l'angle des boulevards Churchill et Taschereau, à Greenfield Park, mais se trouvait sur place M. Robert Goulet, 56 ans, le gardien de nuit.

Celui-ci a demandé à l'intrus de se rendre. Des coups de feu ont alors éclaté et M. Goulet a été atteint au bras. Le suspect a reçu un projectile dans l'abdomen.

Bien que gravement blessé, il a pris la fuite pendant que le gardien de nuit faisait appel aux policiers de Greenfield Park. La chasse à l'homme a surtout été concentrée sur les hôpitaux de la région métropolitaine et les soupçons se sont jetés sur un jeune homme qui s'était fait conduire à l'hôpital Notre-Dame, par son frère.

Il souffrait d'une blessure grave à l'abdomen et il n'en fallait pas plus pour attirer l'attention des policiers qui l'ont placé sous bonne garde en attendant de connaître sa version des faits.

La plus belle collection de tapis orientaux à Montréal, c'est chez Yervant's

Il vous faut voir la magnifique collection Yervant's de tapis de Perse Turcomans, INDIENS ET CHINOIS tissés main si vous avez l'intention de faire un tel achat.

Vous ne ferez pas mieux ailleurs

Tapis orientaux et broadloom
4903 ouest, rue Sherbrooke
Broadloom seulement :
5182, Côte-des-Neiges

Yervant's ORIENTAL rugs LTD.

Battu, Mgr Lavoie croit avoir remporté une victoire morale

Le maire Gilles Lamontagne est réélu avec toute son équipe, à Québec

par André BEAUVAIS

QUEBEC — M. Gilles Lamontagne a obtenu hier soir un deuxième mandat consécutif de quatre ans à la mairie de Québec en triomphant de son adversaire, M. Isidore Deschênes, avec une majorité écrasante de 19,642 voix. M. Lamontagne a récolté 40,923 voix contre 21,281 pour M. Deschênes qui, incidemment, essuyait un deuxième revers en autant de tentatives d'être élu maire contre M. Lamontagne.

De plus, tous les candidats du parti du Progrès civique de M. Lamontagne ont été portés au pouvoir. Les neuf conseillers mnicipaux qui occupaient déjà un siège sous la bannière du Parti civique ont été réélus tandis que les autres postes de conseiller qui étaient détenus par des indépendants ont été confiés hier à des membres de l'équipe Lamontagne. C'est donc une victoire totale pour le Progrès civique.

Il faut souligner toutefois que deux des trois conseillers indépendants sortant n'ont pas sollicité un renouvellement de mandat. Il s'agit de MM. Jules Morency, dans le quartier Saint-Roch, et Médéric Robichaud, dans Limoilou. Ils sont remplacés respectivement, par MM. Robert Blais et Jean-Paul Pelletier, journaliste.

Le seul conseiller défait au scrutin d'hier dans la Vieille Capitale est l'indépendant Charles-Edouard Morency qui a été défait au siège no 2 du quartier Saint-Roch, par M. Gilles Laforce qui a obtenu 7,614 voix contre 5.366 pour son principal rival.

Quant au curé de la paroisse Saint-Roch, Mgr Raymond Lavoie, il a subi la défaite. Pour lui, cependant, ce fut une "victoire morale, une très grande victoire morale", a-t-il déclaré aux journalistes après l'annonce des résultats. Le curé Lavoie a obtenu 7,461 votes tandis que M. Gérard Moisan, de l'équipe Lamontagne, en récoltait 9,157. L'autre candidat, Mme Fournier-Jobin, a reçu l'appui de 381 électeurs.

Gilles Lamontagne

Mgr Lavoie était volubile en fin de soirée hier. "Moi, disait-il, j'ai découvert une chose sensationnelle au cours des élections. Je me suis rendu compte que le quatre-cinquièmes de mon organisation devait surtout travailler à surveiller les voleurs d'élections, à protéger ma candidature. C'est incroyable comme il faut se défendre et surtout être prévoyant dans un scrutin. J'imagine que ce fut la même chose pour tous les candidats..."

Le "curé des pauvres" considère que l'élection en bloc des candidats du Progrès civique "n'est pas rassurante du tout". En rigolant, il a déclaré: "Il y a maintenant un maire et 12... apôtres qui vont appliquer religieusement la politique du chef. J'espère qu'ils auront le saint Esprit avec eux sinon ce sera une grande catastrophe!

Mgr Lavoie a laissé entendre que le fait d'avoir perdu ne signifie pas pour lui qu'il s'est trompé. "Cela veut plutôt dire que la population ne croit pas que le moyen le plus efficace pour corriger des situations alarmantes est la politique...", a-t-il dit. "Mais c'est quand même embêtant tout ça, poursuivait-il, puisque nous étions un groupe de citoyens contestataires au sein duquel les extrémistes n'avaient pas de main mise et on nous a refusé. Je me demande maintenant si nos groupes de citoyens prendront des tournures comme à Montréal."

Dans l'ensemble, tous les candidats du Progrès civique ont vaincu leurs adversaires avec des majorités confortables. Cette équipe donc qui sera puissante à l'hôtel de ville de Québec comprendra, en plus du maire Gilles Lamontagne, les conseillers Emile Robitaille, Olivier Samson, Jules Blanchet, Rosaire Clermont, Gérard Moisan, Gilles Laforce, Robert Blais, Alfred Roy, Jos Coulombe, J.-Alphonse Charland, Jean-Paul Pelletier et Armand Trottier. Cette équipe a été portée au pouvoir par 62,204 électeurs, soit un peu plus de 50 pour cent de l'électorat.

photo Jean Goupil, LA PRESSE

Manifestants devant la maison de M. Trudeau

Outremont permet une manifestation pacifique devant chez Trudeau

par Pierre VENNAT

Trois jours après l'adoption, à Montréal, d'un règlement interdisant toute manifestation durant les 30 prochains jours, règlement qui a même touché la traditionnelle "Parade du Père Noël", Outremont a connu samedi sa première manifestation à caractère politique devant la demeure de son "plus illustre citoyen", le premier ministre du Canada, Pierre Elliott Trudeau.

Non seulement la manifestation s'est-elle déroulée dans l'ordre et n'a-t-on pas eu à déplorer des actes de vandalisme, mais les nombreux policiers d'Outremont présents sur les lieux n'étaient ni casqués, ni munis de matraques. Ce fut "l'entente cordiale" entre les quelque 50 manifestants et les policiers qui n'hésitaient pas à bloquer la circulation pour leur laisser la voie libre.

Conçue dans le cadre du moratoire de Washington, pour protester contre la guerre au Vietnam, la "mini-manifestation", interdite à Montréal, est partie de la frontière Montréal-Outremont, rue Van Horne, a emprunté la rue Outremont, le chemin de la Côte-Sainte-Catherine pour aboutir devant la maison du premier ministre, ou plutôt celle de sa mère, rue McCulloch.

Après le déploiement de bannières et pancartes dénonçant la "complicité canadienne" au Vietnam et certains discours des organisateurs, tout le monde se dispersa dans l'ordre le plus complet.

Si tout s'est passé en "gentleman" à la grande satisfaction du maire Pierre DesMarais II, qui n'avait que des félicitations à adresser à ses policiers et, également aux manifestants pour leur bonne conduite, il n'en demeure pas moins qu'Outremont avait pris ses précautions, au cas où le pire serait survenu.

En plus des nombreux policiers, la quasi-totalité des effectifs, en devoir le long du parcours et autour de la maison du premier ministre, 50 policiers de trois autres villes avoisinantes (Mont-Royal, Saint-Laurent et Westmount) et de la Sûreté du Québec étaient sur un pied d'alerte au quartier général de la police d'Outremont rue Saint-Just. Ils n'eurent même pas à se montrer, des ordres très sévères ayant été donnés pour ne pas provoquer les manifestants par des démonstrations de force inutiles.

Visiblement soulagé, car il s'attendait à pire, le maire DesMarais a déclaré à LA PRESSE:

—que la manifestation de samedi l'a convaincu qu'il y a possibilité de manifestations pacifiques, mais également de la difficulté de prévoir à l'avance si une manifestation sera pacifique ou non;

—que les autorités civiques ont demandé à leurs conseillers juridiques d'étudier la constitutionnalité d'un règlement anti-manifestation;

—qu'il est "faux et fantastique" de prétendre qu'il a permis la manifestation de samedi pour narguer l'administration Drapeau-Saulnier et prendre sa revanche sur ceux-ci qui ont "balancé" son père, M. Pierre DesMarais père, président du comité exécutif de Montréal en 1960;

—qu'à la suite de la recommandation des conseillers juridiques de la ville, il est possible qu'Outremont adopte un règlement sur les manifestations. Ce règlement sera conçu pour Outremont et ne sera donc pas une copie du règlement montréalais;

—que la présence de la résidence de M. Trudeau dans les limites d'Outremont n'a, jusqu'ici, causé aucun problème et que même si ça en causait à l'avenir, c'est la sécurité des citoyens d'Outremont dans leur ensemble qui servira de critère, et non celle d'un seul citoyen, fut-il le "plus illustre" du pays.

Montréal ne participera pas à l'Expo d'Osaka

La ville de l'Exposition Universelle de 1967 a décidé de ne pas participer à l'Expo '70, exposition universelle qui doit avoir lieu au Japon.

La participation de Montréal devait être symbolisée par le gigantesque stabile de Calder, "L'Homme", une oeuvre d'aluminium de 48 tonnes, d'une hauteur équivalente à 17 étages.

Le président du Comité exécutif, M. Lucien Saulnier, a déclaré qu'il ne restait pas assez de temps pour démembrer et expédier l'immense sculpture qui était un des principaux points de repère de l'Exposition, en '67.

La GRC enquêtait sur un présumé terroriste de New York

NEW YORK (PC-UPI) — Le journal "The Times", de New York, a révélé en fin de semaine, qu'une simple "demande de routine" faite par la GRC avait grandement aidé à faire avorter une présumée conjuration dont les auteurs auraient été mêlés aux récents attentats à la bombe perpétrés à New York.

Selon le quotidien, les informations qu'aurait données la GRC au FBI seraient à l'origine de l'arrestation de Samuel Joseph Melville, soupçonné d'être l'un des auteurs des explosions qui ont secoué huit édifices de l'île de Manhattan depuis le mois de juillet dernier.

Le Times ajoute que la GRC avait demandé au FBI de surveiller très étroitement Melville, et ce, il y a un peu plus d'un mois. La police fédérale canadienne aurait fait cette recommandation à la suite des nombreux attentats commis dans la région de Montréal. C'est d'ailleurs, poursuit le journal, à la suite de cette information que le FBI a entrepris de surveiller Melville.

Celui-ci a été arrêté en compagnie d'un autre individu alors qu'il s'apprêtait à déposer une bombe dans un camion de l'armée américaine. Il est détenu avec trois de ses compagnons, dont une jeune femme de 22 ans. Vendredi, "l'attorney" Robert M. Morgenthau a consenti à ce que les cautionnements des accusés qui s'élevaient à $2 millions soient abaissés à $750,000. Melville à lui seul doit débourser une somme de $300,000 s'il veut reprendre sa liberté sous caution.

Cambriolage de $10,000

Des cambrioleurs se sont emparés de $10,000 en argent de $300 en chèques au magasin général de la localité du Cap Vert (Fatima), aux Iles de la Madeleine, dans la nuit de samedi à dimanche, en utilisant un moyen radical.

L'importante somme d'argent était remisée dans un coffre-fort, pesant 400 livres, et comme les voleurs n'étaient semble-t-il pas "équipés" pour le fracturer, on a tout simplement décidé de l'emporter.

On ne connait pas le nombre de malfaiteurs impliqués dans de vol mais il est évident qu'ils étaient au moins deux . . .

urgences médicales
Cueillette & livraison gratuites
24 heures par jour
7 jours par semaine
845-7251
PHARMACIE MONTREAL
La plus grande Pharmacie de Détail au Monde/ Jean P. Duquet, L. Ph.
916 est, rue Ste-Catherine

Changez d'allure...
Changez de chaussures

Nouvelles formes
Nouvelles couleurs-mode
Nouvelles idées audacieuses
pour plaire à
tous les goûts

$22.95

BOTTILLONS faits de "CORFAM"
Doublure en laine
Créations Pierre Chantal — Paris
Couleurs : noir, vison, gris, beige. — $22.95

CHOIX DE SACS A MAIN POUR S'HARMONISER A VOS SOULIERS
A deux pas de la sortie du métro Jean-Talon ou Mont-Royal

Louis Deslauriers Ltée — H. Giroux et Fils Inc.

6914, rue Saint-Hubert — 1500 est, rue Mont-Royal
4029 est, rue Ontario

FILION

SUITE DE LA PAGE 1

Duplessis pendant que je le combattais (allusion à l'époque où M. Filion était rédacteur en chef du "Devoir").

LA PRESSE — On dit, en certains milieux, que M. Robert Bourassa (l'un des trois candidats en lice jusqu'ici) se désistera en votre faveur si vous vous présentez.

— Je n'en sais rien. Je n'ai pas communiqué avec M. Bourassa.

LA PRESSE — Des personnalités ont fait pression pour que vous vous présentiez . . .

— ... je suis insensible aux pressions.

LA PRESSE — Peut-on penser qu'il y a de grandes chances que vous soyez candidat?

— Vous verrez d'ici 48 heures au plus !

IMMIGRANTS

SUITE DE LA PAGE 1

ses d'accueil — c'est sur leurs territoires, d'ailleurs, que se concentre l'immense majorité de la population néo-québécoise.

Avec le bill 63...

Dans le contexte du bill 63, qui consacre deux principes inhérents à la formule actuelle de la classe d'accueil (la liberté de choix et des mesures incitatives plutôt que coercitives pour intégrer les immigrants), c'est avec une amertume manifeste que le président de la Commission scolaire de Saint-Léonard et un porte-parole de la Commission scolaire de Lachine commentent l'échec des classes d'accueil.

"C'est absolument désastreux, dit le premier, on n'a rien négligé pour convaincre les parents néo-québécois : on les a rencontrés par groupes de huit à dix, avec des interprètes au besoin... On avait engagé trois professeurs spécialisés, on s'était procuré du matériel audio-visuel coûteux, on avait mis au point un programme extrêmement valable d'initiation à la vie québécoise et à la langue française... Rien n'y a fait : l'objection principale des parents, c'était tout simplement qu'ils veulent que leurs enfants apprennent tout de suite l'anglais.

Et M. Deschênes d'ajouter: "De la même façon, on avait organisé un programme spécial en deuxième année, pour les enfants qui avaient l'an dernier fréquenté les classes spéciales anglaises organisées par l'Association des Parents anglophones. C'était un programme de transition, animé par des spécialistes. Seulement 15 élèves se sont présentés sur un total possible d'environ 200. Les autres sont allés qu Protestant School Board.

Et il conclut: "Quoi qu'on dise, le bill 63 n'apporte aucune solution à ce qu'on appelle "le problème de Saint-Léonard": la situation mise en relief à Saint-Léonard, ces deux dernières années, ne trouvera pas de solution avec le bill 63: l'abcès reste, et il s'étend."

Du côté de la Commission scolaire de Lachine, on est tout aussi pessimiste: "En tentant d'instituer des classes d'accueil, nous nous sommes rendus compte que nous n'avons aucun contrôle sur la population, à cause du "libre choix" laissé aux parents, et aussi parce que le "dépistage" des enfants d'immigrants de fraîche date est difficile, par suite d'un manque de coordination entre les ministères fédéral et provincial de l'Immigration.

On a malgré tout essayé de convaincre des parents néo-québécois... mais ils le disent clairement, ils veulent que leurs enfants s'orientent immédiatement vers le secteur anglais, pour avoir plus tard accès au marché du travail nord-américain.

Rappelons que la classe d'accueil est un peu l'équivalent des "Centres d'Orientation et de formation des immigrants" mis sur pied par les ministères de l'immigration et de l'Education à l'intention des adultes. La classe d'accueil, elle, est destinée aux enfants d'âge scolaire qui, faute d'une connaissance suffisante du français ou de l'anglais, peuvent difficilement s'intégrer dans des classes régulières. Leur séjour dans une classe d'accueil, où ils s'initient à leur nouveau pays tout en apprenant les rudiments du français, peut varier selon les cas de quelques semaines à un an.

"De toute façon, souligne-t-on à la Commission scolaire de Lachine, les classes d'accueil sont assez peu utiles si par la suite les parents peuvent librement transférer leurs enfants à l'école anglaise."

La question des classes d'accueil a fait l'objet d'études, l'an dernier, au Comité d'Intégration des enfants d'immigrants. Présidé par M. Buzzanga, alors du ministère de l'Education (et aujourd'hui au ministère de l'Immigration), ce comité était composé de représentants des trois commissions scolaires impliquées dans le projet (CECM, Lachine et Saint-Léonard) et d'un représentant de l'Alliance des Professeurs de Montréal.

En automne '68, le comité recommandait à l'unanimité au ministre de rendre obligatoire le séjour des enfants d'immigrants dans les classes d'accueil. Cette recommandation n'ayant pas été retenue par le ministère, le comité se proposait au printemps '69 de la formuler de nouveau, tant il la jugeait importante. Mais les membres du comité n'ont jamais, par la suite, reçu de convocation, et de fait il y a plus de six mois que le comité ne s'est pas réuni.

CAMIONS

SUITE DE LA PAGE 1

qu'on s'en tienne aux négociations devant le conciliateur Yvan Blain, assisté en certaines occasions du sous-ministre Réal Mireault.

Pendant que le "groupe des huit" négociait avec les Teamsters de façon intensive, l'Association du camionnage se réunissait à huis clos, refusait d'émettre la moindre déclaration aux journalistes et, finalement, M. Archambault adressait un télégramme aux Teamsters, disant que les conditions acceptées par les "huit" le seraient par son groupe.

Ainsi prend fin la grève du camionnage local.

Les employeurs sont insatisfaits

Rejoint au téléphone, dimanche soir, M. Camille Archambault, président du comité de négociations pour les employeurs, nous a déclaré que ses membres étaient insatisfaits de l'accord intervenu entre employés et employeurs.

"Nous avons cédé à la force et à la violence, a-t-il dit. L'augmentation que nous avons concédée est de 12%; elle est déraisonnable, car partout ailleurs en Amérique du Nord elle est de 7%. Nous avions mis le gouvernement en garde. Il aurait dû intervenir et faire une enquête. Nous avions insisté sur le fait que la sécurité et la santé publiques étaient en jeu, il n'a pas bougé. Résultats : des arrestations, six blessés, $300,000 de dommages et une perte de revenu frôlant le demi-million de dollars. Déjà une compagnie, la Saint-Aubin Parcel Delivery, est tombée en faillite à la suite de ces méfaits. D'autres vons suivre. Je le répète, nous avons cédé afin d'éviter que les choses ne dégénèrent davantage."

TRUDEAU

SUITE DE LA PAGE 1

jour conformément au climat politique".

Citant les paroles du premier ministre Trudeau selon lesquelles son parti ne serait jamais absent d'une crise où l'avenir du pays est en jeu, le chef conservateur s'est exclamé :

"En regardant les agissements des libéraux à l'Assemblée nationale ces derniers jours (allusion à leur attitude vis-à-vis le bill 63), je suis porté à lui suggérer fortement de se rendre immédiatement au caucus libéral à Québec où il y existe une crise, une contradiction profonde au sujet d'une mesure d'importance capitale pour le Québec et le Canada."

Si M. Trudeau a des recommandations à faire en ce qui concerne la responsabilité, a ajouté M. Stanfield, qu'il les dirige donc à celui qui mène et à ceux qui cherchent à mener le parti libéral provincial.

Le chef conservateur s'est également porté à la défense du gouvernement Bertrand qui s'était lui aussi mérité les foudres de M. Trudeau. Il n'est pas facile d'être premier ministre du Québec, de nos jours, a-t-il dit en notant qu'il avait une grande admiration pour le courage et la ténacité de M. Bertrand.

Selon M. Stanfield, le gouvernement Bertrand, et son prédécesseur, feu Daniel Johnson, ont hérité du régime Lesage des obligations financières dont le coût continue de s'accroître à un rythme sans précédent. Les amis de M. Trudeau étaient là pour établir la commande mais ils sont étrangement absents lorsqu'il s'agit de payer la note.

Et M. Stanfield de commenter :

"Si les gouvernements avaient un sexe, je dirais que le gouvernement Lesage était féminin — il contractait des dettes; le gouvernement de l'Union nationale est masculin — il a entrepris de les payer !"

SSJB

SUITE DE LA PAGE 1

assez vite.

Il s'agit de la société St-Jean-Baptiste de St-Jérôme. M. Noiseux s'est dit convaincu que cette société reviendra au bercail maintenant que la fédération a pris une position claire sur la question constitutionnelle.

Selon l'historien Michel Brunet, les prises de position qui ont marqué depuis 15 ans les différentes étapes de la prise de conscience collective des Québécois s'intègrent dans un mouvement irréversible du Québec vers l'indépendance.

M. Brunet, qui s'est adressé aux délégués participant aux travaux du congrès, a déclaré que les Québécois francophones se sont départis de l'idée de leurs pères selon laquelle ils étaient nés pour un "petit pain" et condamnés à se soumettre indéfiniment à la domination d'un peuple étranger.

La politique raciste du Canada anglais durant la seconde guerre, l'immigration massive qui débuta dès la fin du conflit, les recensements de 1951 et 1956, les élections fédérales de 1957 et 1958 révélèrent aux Canadiens français que leur patrie ne s'appellerait plus jamais le Canada, a expliqué l'historien.

Retraçant les grandes lignes de la lutte entreprise par les Québécois, depuis Duplessis, pour une plus grande autonomie, M. Brunet a souligné qu'en s'intéressant de près aux problèmes de leur milieu, ils découvrirent graduellement qu'ils étaient beaucoup plus des citoyens québécois que des citoyens canadiens.

Au cours des 20 dernières années, la collectivité francophone du Québec a acquis une nouvelle image d'elle-même, selon M. Brunet. Ses membres ont rejeté les mythes et les écrans protecteurs à l'intérieur desquels les générations précédentes s'étaient réfugiées.

Le Canadien français de "mentalité minoritaire" fut un produit de l'époque victorienne alors que le Québécois s'affirme à l'âge de la démocratie sociale. Les Québécois se rendent compte, non sans indignation, que leur collectivité a dû subir depuis sept générations un sort humiliant au nom du droit de conquête.

"Deux siècles d'abus de pouvoir, ça suffit!" de conclure l'historien.

CALME

SUITE DE LA PAGE 1

vue pour 11 h. 22 ce soir et, finalement à 3 h. 06 demain matin, l'équipage corrigera son orbite elliptique pour la rendre circulaire, en lui donnant un rayon variant entre 61 et 75 milles.

Et finalement, une autre période de repos d'une durée de huit heures et demie, à partir de 7 h. 52 demain matin, la dernière avant l'atterrissage sur la lune prévue pour 1 h. 53 mercredi matin.

La journée d'hier s'est déroulée un peu comme celle de samedi. Etudes, vérifications de routines, repas, communications régulières avec la Terre. Samedi, l'équipage a été réveillée par la sonnerie réglementaire de la Marine.

Comme on prévoyait que la journée serait calme pour eux, ils ont pu prendre leur petit déjeuner tranquillement et faire leur toilette sans se presser. Au menu: des pêches, des céréales, du jus d'orange et du café. C'est sans surprise que les astronautes ont appris la suppression de la manoeuvre de correction de trajectoire prévue en fin de journée d'hier.

Avant de s'endormir ils en avaient, en effet, parlé avec le contrôle au sol qui leur avait rapporté que la manoeuvre effectuée samedi avait été si parfaite que leur vitesse ne différait que de moins d'un mille à l'heure de celle qui avait été prévue.

C'est sans surprise également qu'ils ont appris que M. Louie Welsh, maire de Houston, venait d'être réélu pour son quatrième mandat avec 53 pour cent des voix.

Samedi, ils s'étaient enquis du résultat de ces élections auxquelles ils n'avaient pas participé et pour cause.

Comme la journée de dimanche n'était pas très chargée, ils ont décidé de mettre un peu d'ordre dans leur vaisseau. "Nous avons des problèmes de personnel ici", avait déclaré Charles Conrad en soulignant que personne ne voulait jouer les femmes de ménage.

"Pourquoi ne prenez-vous pas le plus jeune?", demanda le sol. "Excellente idée, merci. Ça tombe sur Gordon".

Pendant que Gordon se livrait à ses occupations ménagères, Conrad préparait de son côté l'émission de télévision en couleur de 50 minutes que l'équipage d'Apollo-12 était censé fournir pour les téléspectateurs ce matin.

Au cours de l'émission de télévision de samedi, les trois astronautes ont montré aux terriens leur globe dont les dimensions ne cessaient de diminuer pour aux trois lorsqu'ils l'observaient au travers des hublats de leur habitacle. C'était peu avant 18 heures (HNE) samedi la seconde émission en couleurs transmise depuis le train "spatial".

Elle a eu lieu au moment même de la délicate manoeuvre qui devait placer "Apollo-12" sur la trajectoire hybride qui doit le conduire à l'altitude maximale de 73.6 milles au-dessus du sol lunaire et permettre une mission de reconnaissance photographique au moins si, pour une raison ou pour une autre, au dernier moment, l'on décidait de surseoir à l'alunissage d'"Intrepid" en cas de nouveaux ennuis techniques.

La manoeuvre a consisté à mettre à feu pendant huit secondes et huit dixièmes exactement le moteur du propulseur principal du module de commande de manière à freiner la vitesse du train spatial de 42 milles à l'heure pour qu'il quitte la trajectoire libre sur laquelle il se trouvait jusqu'alors et qui l'aurait fait tourner trop loin autour de la Lune au cas où l'alunissage prévu était supprimé. Car la mission photographique est presque aussi importante que l'alunissage du module, pour les prochaines missions "Apollo".

L'utilisation de cette nouvelle technique permet en outre d'économiser le carburant du module lunaire dans sa phase de descente lunaire et donne ainsi une marge de manoeuvre plus grande à Alan Bean pour rendre le plus précis possible son alunissage manuel.

le TEMPS qu'il fera

Moins froid

Le ciel sera généralement ensoleillé, aujourd'hui, par une température qui se maintiendra à quatre degrés au-dessus de la normale, avec un maximum probable de 45 degrés et un minimum, la nuit prochaine, de 31 degrés.

Le vent soufflera du sud-ouest à 15 milles à l'heure, la plupart du temps en rafales. On s'attend à des chutes de neige légère dans la majeure partie du Québec, sauf le long de la vallée du Saint-Laurent, entre Montréal et Québec. La région d'Ottawa sera également épargnée.

Dorval prévoit pour demain une pluie occasionnelle, dans la région de Montréal.

Par ailleurs, selon un rapport de revue du mois rédigé par les météorologistes, le soleil a brillé au-delà des heures normales du mois d'octobre, ce qui en fait le mois le plus ensoleillé depuis 1963, en dépit des quatre journées où le ciel a été entièrement cou-

MAXIMUM AUJOURD'HUI : 45
MINIMUM LA NUIT PROCHAINE : 35

Prévisions officielles émises par le Bureau météorologique de Dorval:

Régions de Montréal, d'Ottawa, des Laurentides et des Cantons de l'Est: généralement ensoleillé et moins froid aujourd'hui. Mardi, pluie occasionnelle. Vents venant du sud-ouest de 15 milles soufflant en rafales aujourd'hui. Maximum aujourd'hui et minimum cette nuit à Ottawa, Montréal et Sherbrooke, 45 et 35; Ste-Agathe, 40 et 30.

Régions de Québec, du St-Maurice et du Lac St-Jean: nuageux avec quelques périodes ensoleillées et un peu moins froid aujourd'hui. Possibilité d'une légère chute de neige sur les terres élevées. Généralement nuageux avec neige fondante occasionnelle ou pluie mardi. Vents légers. Maximum aujourd'hui et minimum cette nuit à Québec, La Tuque et Chicoutimi, 40 et 30.

Régions de Baie-Comeau, de Rimouski, de Gaspé et de Sept-Iles: ciel variable avec possibilité de légères chutes de neige aujourd'hui. Mardi, ensoleillé avec nébulosité croissante durant la journée et possibilité de chutes de neige fondante ou de pluie dans la soirée. Moins froid mardi. Maximum aujourd'hui et minimum cette nuit à Baie Comeau, Rivière-du-Loup, Mont-Joli, et Sept-Iles, 35 et 30.

Régions de l'Abitibi et de Pontiac-Témiscamingue: nuageux avec légères chutes de neige se changeant en pluie occasionnelle aujourd'hui. Moins froid. Mardi, pluie intermittente et doux. Vents venant du sud de 15 milles soufflant en rafales aujourd'hui. Maximum aujourd'hui et minimum cette nuit à Val d'Or, Rouyn-Noranda et Témiscamingue, 35 et 30.

FETE : saint Grégoire

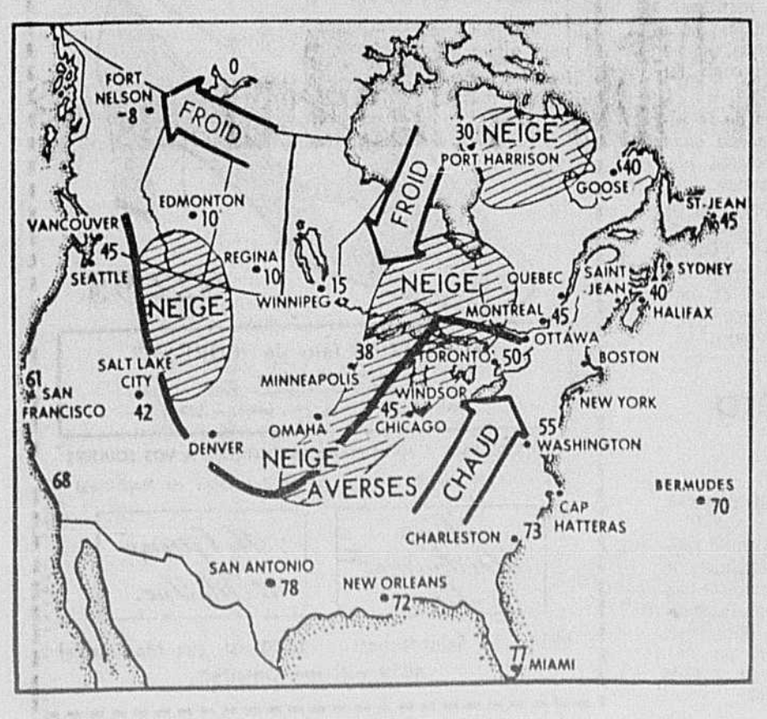

Droit au but

Cet homme croit fermement à la réalité des chiffres, des dollars et des cents, et il n'y va pas par quatre chemins!

Les clients de cet agent de la New York Life aiment sa façon de faire les affaires; en fait, le plus gros de son commerce, il le tient de leurs amis.

Sa tâche consiste à les aider dans tous les aspects de leur assurance-vie: assurance-maladie, rente annuelle, fonds de retraite ou même police destinée à assurer l'éducation des enfants.

Fier de son travail, il ira tout droit chez vous, le moment venu, pour concevoir un programme d'assurance adapté à vos besoins à venir.

Donnez-lui simplement un coup de téléphone.

NEW YORK LIFE

New York Life

1425, rue de la Montagne
M. Leslie F. Farrell, CLU
Superviseur, succursales de l'Est
2120, est rue Sherbrooke
M. Albert Vaillancourt, CLU directeur
500 Place d'Armes, Suite 1655
M. Paul Lavergne, CLU directeur
Ville de Québec
1091, chemin St-Louis
M. Guy McInnis, CLU, directeur

vous parlerez!

La seule assurance de Berlitz.

Votre professeur d'anglais ne vous a laissé aucun espoir? Alors reprenez confiance.

BERLITZ vous fera parler anglais en quelques semaines. Sans peine, sans devoirs, sans livres.

BERLITZ vous fera parler anglais en vous le faisant parler sans cesse jusqu'à ce que vous vous surpreniez "*suddenly*" à le parler couramment, tout comme votre professeur BERLITZ.

Cette facilité et cette efficacité vous étonnent?

Alors, pour vous en convaincre, venez prendre une leçon d'essai gratuite chez BERLITZ.

Prenez rendez-vous "*immediately*" en appelant:

Berlitz

Près d'un siècle d'avant-garde.

MONTRÉAL: 2055, rue Peel ou 50, Place Crémazie 288-3111
ST-JEAN: 207, rue Richelieu 346-6100

FILION

SUITE DE LA PAGE 1

Duplessis pendant que je le combattais (allusion à l'époque où M. Filion était rédacteur en chef du "Devoir").

LA PRESSE — On dit, en certains milieux, que M. Robert Bourassa (l'un des trois candidats en lice jusqu'ici) se désistera en votre faveur si vous vous présentez.

— Je n'en sais rien. Je n'ai pas communiqué avec M. Bourassa.

LA PRESSE — Des personnalités ont fait pression pour que vous vous présentiez . . .

— ... je suis insensible aux pressions.

LA PRESSE — Peut-on penser qu'il y a de grandes chances que vous soyez candidat?

— Vous verrez d'ici 48 heures au plus !

IMMIGRANTS

SUITE DE LA PAGE 1

ses d'accueil — c'est sur leurs territoires, d'ailleurs, que se concentre l'immense majorité de la population néo-québécoise.

Avec le bill 63...

Dans le contexte du bill 63, qui consacre deux principes inhérents à la formule actuelle de la classe d'accueil (la liberté de choix et des mesures incitatives plutôt que coercitives pour intégrer les immigrants), c'est avec une amertume manifeste que le président de la Commission scolaire de Saint-Léonard et un porte-parole de la Commission scolaire de Lachine commentent l'échec des classes d'accueil.

"C'est absolument désastreux, dit le premier, on n'a rien négligé pour convaincre les parents néo-québécois : on les a rencontrés par groupes de huit à dix, avec des interprètes au besoin... On avait engagé trois professeurs spécialisés, on s'était procuré du matériel audio-visuel coûteux, on avait mis au point un programme extrêmement valable d'initiation à la vie québécoise et à la langue française... Rien n'y a fait : l'objection principale des parents, c'était tout simplement qu'ils veulent que leurs enfants apprennent tout de suite l'anglais.

Et M. Deschênes d'ajouter: "De la même façon, on avait organisé un programme spécial en deuxième année, pour les enfants qui avaient l'an dernier fréquenté les classes spéciales anglaises organisées par l'Association des Parents anglophones. C'était un programme de transition, animé par des spécialistes. Seulement 15 élèves se sont présentés sur un total possible d'environ 200. Les autres sont allés qu Protestant School Board.

Et il conclut: "Quoi qu'on dise, le bill 63 n'apporte aucune solution à ce qu'on appelle "le problème de Saint-Léonard": la situation mise en relief à Saint-Léonard, ces deux dernières années, ne trouvera pas de solution avec le bill 63: l'abcès reste, et il s'étend."

Du côté de la Commission scolaire de Lachine, on est tout aussi pessimiste: "En tentant d'instituer des classes d'accueil, nous nous sommes rendus compte que nous n'avons aucun contrôle sur la population, à cause du "libre choix" laissé aux parents, et aussi parce que le "dépistage" des enfants d'immigrants de fraîche date est difficile, par suite d'un manque de coordination entre les ministères fédéral et provincial de l'Immigration.

On a malgré tout essayé de convaincre des parents néo-québécois... mais ils le disent clairement, ils veulent que leurs enfants s'orientent immédiatement vers le secteur anglais, pour avoir plus tard accès au marché du travail nord-américain.

Rappelons que la classe d'accueil est un peu l'équivalent des "Centres d'Orientation et de formation des immigrants" mis sur pied par les ministères de l'immigration et de l'Education à l'intention des adultes. La classe d'accueil, elle, est destinée aux enfants d'âge scolaire qui, faute d'une connaissance suffisante du français ou de l'anglais, peuvent difficilement s'intégrer dans des classes régulières. Leur séjour dans une classe d'accueil, où ils s'initient à leur nouveau pays tout en apprenant les rudiments du français, peut varier selon les cas de quelques semaines à un an.

"De toute façon, souligne-t-on à la Commission scolaire de Lachine, les classes d'accueil sont assez peu utiles si par la suite les parents peuvent librement transférer leurs enfants à l'école anglaise."

La question des classes d'accueil a fait l'objet d'études, l'an dernier, au Comité d'Intégration des enfants d'immigrants. Présidé par M. Buzzanga, alors du ministère de l'Education (et aujourd'hui au ministère de l'Immigration), ce comité était composé de représentants des trois commissions scolaires impliquées dans le projet (CECM, Lachine et Saint-Léonard) et d'un représentant de l'Alliance des Professeurs de Montréal.

En automne '68, le comité recommandait à l'unanimité au ministre de rendre obligatoire le séjour des enfants d'immigrants dans les classes d'accueil. Cette recommandation n'ayant pas été retenue par le ministère, le comité se proposait au printemps '69 de la formuler de nouveau, tant il la jugeait importante. Mais les membres du comité n'ont jamais, par la suite, reçu de convocation, et de fait il y a plus de six mois que le comité ne s'est pas réuni.

CAMIONS

SUITE DE LA PAGE 1

qu'on s'en tienne aux négociations devant le conciliateur Yvan Blain, assisté en certaines occasions du sous-ministre Réal Mireault.

Pendant que le "groupe des huit" négociait avec les Teamsters de façon intensive, l'Association du camionnage se réunissait à huis clos, refusait d'émettre la moindre déclaration aux journalistes et, finalement, M. Archambault adressait un télégramme aux Teamsters, disant que les conditions acceptées par les "huit" le seraient par son groupe.

Ainsi prend fin la grève du camionnage local.

Les employeurs sont insatisfaits

Rejoint au téléphone, dimanche soir, M. Camille Archambault, président du comité de négociations pour les employeurs, nous a déclaré que ses membres étaient insatisfaits de l'accord intervenu entre employés et employeurs.

"Nous avons cédé à la force et à la violence, a-t-il dit. L'augmentation que nous avons concédée est de 12%; elle est déraisonnable, car partout ailleurs en Amérique du Nord elle est de 7%. Nous avions mis le gouvernement en garde. Il aurait dû intervenir et faire une enquête. Nous avions insisté sur le fait que la sécurité et la santé publiques étaient en jeu, il n'a pas bougé. Résultats : des arrestations, six blessés, $300,000 de dommages et une perte de revenu frôlant le demi-million de dollars. Déjà une compagnie, la Saint-Aubin Parcel Delivery, est tombée en faillite à la suite de ces méfaits. D'autres vons suivre. Je le répète, nous avons cédé afin d'éviter que les choses ne dégénèrent davantage."

TRUDEAU

SUITE DE LA PAGE 1

jour conformément au climat politique".

Citant les paroles du premier ministre Trudeau selon lesquelles son parti ne serait jamais absent d'une crise où l'avenir du pays est en jeu, le chef conservateur s'est exclamé :

"En regardant les agissements des libéraux à l'Assemblée nationale ces derniers jours (allusion à leur attitude vis-à-vis le bill 63), je suis porté à lui suggérer fortement de se rendre immédiatement au caucus libéral à Québec où il y existe une crise, une contradiction profonde au sujet d'une mesure d'importance capitale pour le Québec et le Canada."

Si M. Trudeau a des recommandations à faire en ce qui concerne la responsabilité, a ajouté M. Stanfield, qu'il les dirige donc à celui qui mène et à ceux qui cherchent à mener le parti libéral provincial.

Le chef conservateur s'est également porté à la défense du gouvernement Bertrand qui s'était lui aussi mérité les foudres de M. Trudeau. Il n'est pas facile d'être premier ministre du Québec, de nos jours, a-t-il dit en notant qu'il avait une grande admiration pour le courage et la ténacité de M. Bertrand.

Selon M. Stanfield, le gouvernement Bertrand, et son prédécesseur, feu Daniel Johnson, ont hérité du régime Lesage des obligations financières dont le coût continue de s'accroître à un rythme sans précédent. Les amis de M. Trudeau étaient là pour établir la commande mais ils sont étrangement absents lorsqu'il s'agit de payer la note.

Et M. Stanfield de commenter :

"Si les gouvernements avaient un sexe, je dirais que le gouvernement Lesage était féminin — il contractait des dettes; le gouvernement de l'Union nationale est masculin — il a entrepris de les payer !"

le TEMPS qu'il fera

Moins froid

Le ciel sera généralement ensoleillé, aujourd'hui, par une température qui se maintiendra à quatre degrés au-dessus de la normale, avec un maximum probable de 45 degrés et un minimum, la nuit prochaine, de 31 degrés.

Le vent soufflera du sud-ouest à 15 milles à l'heure, la plupart du temps en rafales. On s'attend à des chutes de neige légère dans la majeure partie du Québec, sauf le long de la vallée du Saint-Laurent, entre Montréal et Québec. La région d'Ottawa sera également épargnée.

Dorval prévoit pour demain une pluie occasionnelle, dans la région de Montréal.

Par ailleurs, selon un rapport de revue du mois rédigé par les météorologistes, le soleil a brillé au-delà des heures normales du mois d'octobre, ce qui en fait le mois le plus ensoleillé depuis 1963, en dépit des quatre journées où le ciel a été entièrement couvert.

MAXIMUM AUJOURD'HUI : 45
MINIMUM LA NUIT PROCHAINE : 35

Prévisions officielles émises par le Bureau météorologique de Dorval:

Régions de Montréal, d'Ottawa, des Laurentides et des Cantons del' Est: généralement ensoleillé et moins froid aujourd'hui. Mardi, pluie occasionnelle. Vents venant du sud-ouest de 15 milles soufflant en rafales aujourd'hui. Maximum aujourd'hui et minimum cetten uit à Ottawa, Montréal et Sherbrooke, 45 et 35; Ste-Agathe, 40 et 30.

Régions de Québec, du St-Maurice et du Lac St-Jean: nuageux avec quelques périodes ensoleillées et un peu moins froid aujourd'hui. Possibilité d'une légère chute de neige sur les terres élevées. Généralement nuageux avec neige fondante occasionnelle ou pluie mardi. Vents légers. Maximum aujourd'hui et minimum cette nuit à Québec, La Tuque et Chicoutimi, 40 et 30.

Régions de Baie-Comeau, de Rimouski, de Gaspé et de Sept-Iles: ciel variable avec possibilité de légères chutes de neige aujourd'hui. Mardi, ensoleillé avec nébulosité croissante durant la journée et possibilité de chutes de neige fondante ou de pluie dans la soirée. Moins froid mardi. Maximum aujourd'hui et minimum cette nuit à Baie Comeau, Rivière-du-Loup, Mont-Joli, et Sept-Iles, 35 et 30.

Régions de l'Abitibi et de Pontiac-Témiscamingue: nuageux avec légères chutes de neige se changeant en pluie occasionnelle aujourd'hui. Moins froid. Mardi, pluie intermittente et doux. Vents venant du sud de 15 milles soufflant en rafales aujourd'hui. Maximum aujourd'hui et minimum cette nuit à Val d'Or, Rouyn-Noranda et Témiscamingue, 35 et 30.

FETE : saint Grégoire

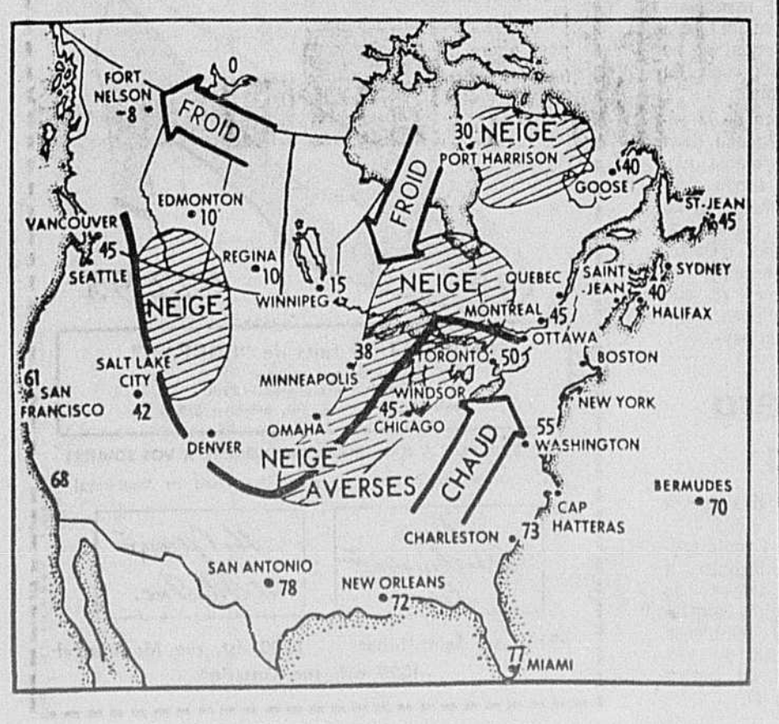

SSJB

SUITE DE LA PAGE 1

assez vite.

Il s'agit de la société St-Jean-Baptiste de St-Jérôme. M. Noiseux s'est dit convaincu que cette société reviendra au bercail maintenant que la fédération a pris une position claire sur la question constitutionnelle.

Selon l'historien Michel Brunet, les prises de position qui ont marqué depuis 15 ans les différentes étapes de la prise de conscience collective des Québécois s'intègrent dans un mouvement irréversible du Québec vers l'indépendance.

M. Brunet, qui s'est adressé aux délégués participant aux travaux du congrès, a déclaré que les Québécois francophones se sont départis de l'idée de leurs pères selon laquelle ils étaient nés pour un "petit pain" et condamnés à se soumettre indéfiniment à la domination d'un peuple étranger.

La politique raciste du Canada anglais durant la seconde guerre, l'immigration massive qui débuta dès la fin du conflit, les recensements de 1951 et 1956, les élections fédérales de 1957 et 1958 révélèrent aux Canadiens français que leur patrie ne s'appellerait plus jamais le Canada, a expliqué l'historien.

Retraçant les grandes lignes de la lutte entreprise par les Québécois, depuis Duplessis, pour une plus grande autonomie, M. Brunet a souligné qu'en s'intéressant de près aux problèmes de leur milieu, ils découvrirent graduellement qu'ils étaient beaucoup plus des citoyens québécois que des citoyens canadiens.

Au cours des 20 dernières années, la collectivité francophone du Québec a acquis une nouvelle image d'elle-même, selon M. Brunet. Ses membres ont rejeté les mythes et les écrans protecteurs à l'intérieur desquels les générations précédentes s'étaient réfugiées.

Le Canadien français de "mentalité minoritaire" fut un produit de l'époque victorienne alors que le Québécois s'affirme à l'âge de la démocratie sociale. Les Québécois se rendent compte, non sans indignation, que leur collectivité a dû subir depuis sept générations un sort humiliant au nom du droit de conquête.

"Deux siècles d'abus de pouvoir, ça suffit!" de conclure l'historien.

CALME

SUITE DE LA PAGE 1

vue pour 11 h. 22 ce soir et, finalement à 3 h. 06 demain matin, l'équipage corrigera son orbite elliptique pour la rendre circulaire, en lui donnant un rayon variant entre 61 et 75 milles.

Et finalement, une autre période de repos d'une durée de huit heures et demie, à partir de 7 h. 52 demain matin, la dernière avant l'atterrissage sur la lune prévue pour 1 h. 53 mercredi matin.

La journée d'hier s'est déroulée un peu comme celle de samedi. Etudes, vérifications de routines, repas, communications régulières avec la Terre. Samedi, l'équipage a été réveillée par la sonnerie réglementaire de la Marine.

Comme on prévoyait que la journée serait calme pour eux, ils ont pu prendre leur petit déjeuner tranquillement et faire leur toilette sans se presser. Au menu: des pêches, des céréales, du jus d'orange et du café. C'est sans surprise que les astronautes ont appris la suppression de la manoeuvre de correction de trajectoire prévue en fin de journée d'hier.

Avant de s'endormir ils en avaient, en effet, parlé avec le contrôle au sol qui leur avait rapporté que la manoeuvre effectuée samedi avait été si parfaite que leur vitesse ne différait que de moins d'un mille à l'heure de celle qui avait été prévue.

C'est sans surprise également qu'ils ont appris que M. Louie Welsh, maire de Houston, venait d'être réélu pour son quatrième mandat avec 53 pour cent des voix.

Samedi, ils s'étaient enquis du résultat de ces élections auxquelles ils n'avaient pas participé et pour cause.

Comme la journée de dimanche n'était pas très chargée, ils ont décidé de mettre un peu d'ordre dans leur vaisseau. "Nous avons des problèmes de personnel ici", avait déclaré Charles Conrad en soulignant que personne ne voulait jouer les femmes de ménage.

"Pourquoi ne prenez-vous pas le plus jeune?", demanda le sol. "Excellente idée, merci. Ça tombe sur Gordon".

Pendant que Gordon se livrait à ses occupations ménagères, Conrad préparait de son côté l'émission de télévision en couleur de 50 minutes que l'équipage d'Apollo-12 était censé fournir pour les téléspectateurs ce matin.

Au cours de l'émission de télévision de samedi, les trois astronautes ont montré aux terriens leur globe dont les dimensions ne cessaient de diminuer pour aux trois lorsqu'ils l'observaient au travers des hublats de leur habitacle. C'était peu avant 18 heures (HNE) samedi la seconde émission en couleurs transmise depuis le train "spatial".

Elle a eu lieu au moment même de la délicate manoeuvre qui devait placer "Apollo-12" sur la trajectoire hybride qui doit le conduire à l'altitude maximale de 73.6 milles au-dessus du sol lunaire et permettre une mission de reconnaissance photographique au moins si, pour une raison ou pour une autre, au dernier moment, l'on décidait de surseoir à l'alunissage d'"Intrepid" en cas de nouveaux ennuis techniques.

La manoeuvre a consisté à mettre à feu pendant huit secondes et huit dixièmes exactement le moteur du propulseur principal du module de commande de manière à freiner la vitesse du train spatial de 42 milles à l'heure pour qu'il quitte la trajectoire libre sur laquelle il se trouvait jusqu'alors et qui l'aurait fait tourner trop loin autour de la Lune au cas où l'alunissage prévu était supprimé. Car la mission photographique est presque aussi importante que l'alunissage du module, pour les prochaines missions "Apollo".

L'utilisation de cette nouvelle technique permet en outre d'économiser le carburant du module lunaire dans sa phase de descente lunaire et donne ainsi une marge de manoeuvre plus grande à Alan Bean pour rendre le plus précis possible son alunissage manuel.

Droit au but

Cet homme croit fermement à la réalité des chiffres, des dollars et des cents, et il n'y va pas par quatre chemins!

Les clients de cet agent de la New York Life aiment sa façon de faire les affaires; en fait, le plus gros de son commerce, il le tient de leurs amis.

Sa tâche consiste à les aider dans tous les aspects de leur assurance-vie: assurance-maladie, rente annuelle, fonds de retraite ou même police destinée à assurer l'éducation des enfants.

Fier de son travail, il ira tout droit chez vous, le moment venu, pour concevoir un programme d'assurance adapté à vos besoins à venir.

Donnez-lui simplement un coup de téléphone.

NEW YORK LIFE

New York Life

1425, rue de la Montagne
M. Leslie F. Farrell, CLU
Superviseur, succursales de l'Est
2120, est rue Sherbrooke
M. Albert Vaillancourt, CLU directeur
500 Place d'Armes, Suite 1655
M. Paul Lavergne, CLU directeur
Ville de Québec
1091, chemin St-Louis
M. Guy McInnis, CLU, directeur

vous parlerez!

La seule assurance de Berlitz.

Votre professeur d'anglais ne vous a laissé aucun espoir? Alors reprenez confiance.

BERLITZ vous fera parler anglais en quelques semaines. Sans peine, sans devoirs, sans livres.

BERLITZ vous fera parler anglais en vous le faisant parler sans cesse jusqu'à ce que vous vous surpreniez "*suddenly*" à le parler couramment, tout comme votre professeur BERLITZ.

Cette facilité et cette efficacité vous étonnent?

Alors, pour vous en convaincre, venez prendre une leçon d'essai gratuite chez BERLITZ.

Prenez rendez-vous "*immediately*" en appelant:

Berlitz

Près d'un siècle d'avant-garde.

MONTRÉAL: 2055, rue Peel ou 50, Place Crémazie 288-3111
ST-JEAN: 207, rue Richelieu 346-6100

PLEINS FEUX SUR L'ACTUALITE

USA : Après la "guerre contre la pauvreté", la "guerre pour la paix au Vietnam", c'est la "guerre contre la pollution"

APRES la "guerre contre la pauvreté", suivie actuellement de la "guerre pour la paix au Vietnam", les Etats-Unis se lancent dans une nouvelle guerre, livrée celle-là contre la pollution sous toutes ses formes.

Depuis près de 15 ans, des hommes de science, des hommes politiques, ainsi que des industriels et administrateurs, publics, dénoncent à qui mieux mieux les dégâts causés tant sur l'organisme humain que dans les villes et campagnes par la pollution effarante de l'eau et de l'air.

Et de citer chiffres et statistiques à l'appui.

Et, ce qui n'était que murmure il y a environ 15 ans, s'est enflé au point que maintenant l'inquiétude s'est installée au sein de la population occidentale, et que rares sont les semaines où ne se découvre pas une nouvelle cause du cancer, due soit aux pesticides, soit aux édulcorants alimentaires, soit enfin à l'atmosphère evironnante empestée de produits chimiques, tout comme les lacs, rivières et simples cours d'eau.

Dépense de deux milliards

C'est ainsi que le Congrès américain s'est ému devant cette clameur publique, et a décidé d'appuyer le gouvernement américain dans sa lutte contre la pollution, en adoptant le principe d'une dépense globale de deux milliards de dollars, ceci en vue de nettoyer l'air et l'eau de la nation.

Plus précisément, le Sénat américain vient de voter l'autorisation d'une dépense, pour l'année fiscale en cours, de l'ordre d'un milliard de dollars, ceci afin d'aider les villes et villages à édifier des usines de traitement des eaux.

Par ailleurs, l'administration du président Nixon, malgré son désir de compresser fortement les dépenses publiques, est obligée d'affecter cette somme à cette dépense, car, en vertu d'une loi adoptée en 1965 sur "la qualité de l'eau", toutes dépenses y afférentes ne peuvent être transférées à un autre chapitre financier gouvernemental.

De fait, en ce domaine, le gouvernement américain peut faire traîner les choses en longueur, et ne pas dépenser toutes les sommes prévues à ce chapitre, (la pollution de l'eau), mais une fois l'année fiscale terminée, il doit alors reverser au prorata de chaque àtat, le surplus des sommes ainsi non utilisées.

Et pour parer à cette éventualité, cette année, l'administration Nixon n'a prévu qu'une somme de 214 millions de dollars pour la lutte contre la pollution de l'eau, c'est-à-dire la même somme que celle prévue dans le budget précédent.

De son côté, la Chambre des représentants, (c'est-à-dire l'assemblée législative américaine), a alloué, au titre de la lutte antipollution de l'eau), la somme de 600 millions de dollars.

On se trouve donc en face de trois prévisions budgétaires en ce domaine : la première provenant de l'administration Nixon, qui n'alloue que 214 millions de dollars, la seconde venant de la Chambre des représentants, qui est prête à voir dépenser dans l'année 600 millions de dollars, et la dernière, du Sénat qui, allègrement, affecte UN milliard de dollars pour le même sujet.

Ce n'est qu'un début

Toutefois, des membres du Sénat prétendent qu'ils sauront convaincre les membres de la Chambre des représentants d'accepter comme dépenses afférentes à la lutte contre la pollution de l'eau, la somme d'un milliard de dollars.

Et ils basent cette conviction sur deux points. En premier lieu, le sénat a lui-même voté cette mesure par 86 voix contre 2, et l'amendement présenté à la Chambre des représentants, pour en arriver à ce même montant, n'a été battu que par deux voix.

Pour sa part, le sénateur Edmund S. Muskie, ancien candidat démocrate à la vice-présidence en 1968, et promoteur de la croisade anti-pollution, estime que cette somme d'un milliard de dollars affectée à la guerre à la pollution, n'est qu'un début, qu'elle devra être bientôt augmentée, si l'on veut vraiment aider les villes et villages des Etats-Unis à construire toutes les usines d'épuration des eaux, nécessaires pour rendre enfin l'eau potable pour l'homme et vivable pour les poissons.

Mais ce désir de pourchasser en tous ses recoins la pollution, ne s'arrête pas là.

C'est ainsi qu'un sous-comité de la Chambre des représentants, vient de réclamer la fin immédiate des expériences menées du haut des airs par l'armée américaine, en vue de connaître les effets de gaz toxiques, ou simplement neuro-pathogènes.

Ce sous-comité a étudié de près la mort accidentelle de 6,000 moutons, incident survenu l'année dernière, tout près du périmère militaire de Dugway, dans l'Utah, et il en est venu à la conclusion que les nouvelles mesures de sécurité prises par le Pentagone, dans le cadre de ces essais, ne sont pas aussi concluantes qu'elles le paraissent à première vue.

Le président de ce sous-comité, le représentant Henry S. Kreuss, démocrate du Wisconsin, a déclaré que son rapport, approuvé par la commission du fonctionnement du gouvernement, démontre que les mesures de sécurité prises après cet accident, comportent encore des risques majeurs pour la population, les animaux et la végétation des lieux entourant ce périmètre militaire.

"L'extraordinaire danger que comporte la nature même des produits chimiques de guerre, a-t-il précisé, ainsi que la nature changeante des conditions atmosphériques du secteur de Dugway, rendent extrêmement dangereuses, et pour ainsi dire impossible à contrôler, toutes expériences portant sur des gaz lancés du haut des airs et dont le but est de s'attaquer aux nerfs des humains."

En conclusion, cette sous-commission estime que ce genre d'expériences sur grande échelle, sans éliminer un danger pour la condition physique des citoyens, ne peut être justifié par la nécessité de la sécurité nationale.

Et puisque nous parlons des produits chimiques, toxiques pour la santé humaine, il nous faut maintenant aborder le problème posé par la D.D.T., insecticide découvert durant la dernière guerre mondiale, dont on en fait un usage massif pour détruire moustiques porteurs de la malaria, et autres bestioles du genre fort répandues dans les endroits marécageux.

Le D.D.T. et le cancer

En effet, la controverse sur les effets néfastes du D.D.T. vient d'être relancée aux Etats-Unis, par la publication du rapport d'une commission officielle, qui a confirmé que la moitié des rats nourris en laboratoire avec des aliments, contenant 140 millionnièmes de D.D.T., avaient développé des tumeurs cancéreuses.

Or, à la suite de l'usage intensif du D.D.T. fait depuis la deuxième guerre mondiale par l'agriculture américaine, les résidus de D.D.T. sont tels que certains produits, et en particulier le poisson, en contiennent parfois jusqu'à 30 millionnièmes.

Conséquence de cette découverte : si le D.D.T. n'est pas encore interdit aux Etats-Unis, ses divers usages pourraient être progressivement réduits, jusqu'à élimination complète dans deux ans.

Toutefois, le sous-secrétaire américain à la Santé publique, M. John Finch, a expliqué que cette mesure n'était, pour l'instant, qu'envisagée tant par son ministère que par le ministère le plus directement concerné par une telle décision : celui de l'Agriculture.

"Nous devons protéger la santé et le bien-être du public, a-t-il précisé, mais il n'est pas dans l'intérêt du public de prendre des mesures restrictives précipitées sur la seule base de la peur."

Dans les faits, il semble que le gouvernement américain restreindra l'usage du D.D.T. aux Etats-Unis, même, pour des fins uniquement nécessaires à l'agriculture, mais qu'il n'apportera aucune limite à l'exportation de ce produit.

L'année dernière, par exemple, huit sociétés américaines ont produit environ 114 millions de livres de D.D.T., d'une valeur de 20 millions de dollars, dont les deux tiers ont été exportés principalement vers des pays en voie de développement, qui utilisent le D.D.T., pour des programmes se santé publique tels que la lutte contre la malaria.

Mais comment se fait-il que le D.D.T. qui, il y a onze ans, avait été reconnu non nocif pour la santé humaine, subit aujourd'hui de telles attaques et est accusé d'être en puissance un agent cancérigène ?

Interdiction de circulation

Cela tient aux nouvelles méthodes modernes de détection des agents cancérigènes.

Si une controverse est partie sur le D.D.T., agent cancérigène en devenir, si donc certains groupement exigent son élimination du marché américain, c'est qu'il existe une loi, — la loi Delaney, — qui interdit la circulation entre les états de tous les produits alimentaires qui détiennent une dose décelable de substances cancérigènes.

C'est au nom de cette loi, ainsi que des découvertes accomplies dans le domaine des cyclamates, que le succédané de sucre, que l'on trouve dans des bouteilles de liqueurs gazeuses, a été interdit.

Mais, a précisé le sous-ministre américain à la Santé publique, M. Finch, "si la loi Delaney devait être strictement appliquée aux résidus des pesticides, elle nous transformerait en une nation de végétariens. La quasi totalité de la viande, des produits laitiers, des oeufs, des volailles et du poisson, consommés aux Etats-Unis, contiennent en effet une proportion de résidus de pesticides, qui n'étaient pas décelable il y a onze ans, mais qui le sont par les méthodes modernes d'analyse infiniment plus précises."

Quoiqu'il en soit, le mouvement est maintenant lancé, chacun découvre sa cause de la pollution de l'eau, de l'air, des aliments, etc... et puisque pollution il y a, les gouvernements sont obligés maintenant de se pencher sur ce problème, né d'une société de consommation hautement technicisée et "scientifisée", en vue de trouver les remèdes aptes à plonger notre civilisation dans une atmosphère délivrée de tous ses miasmes.

L'air que nous respirons...

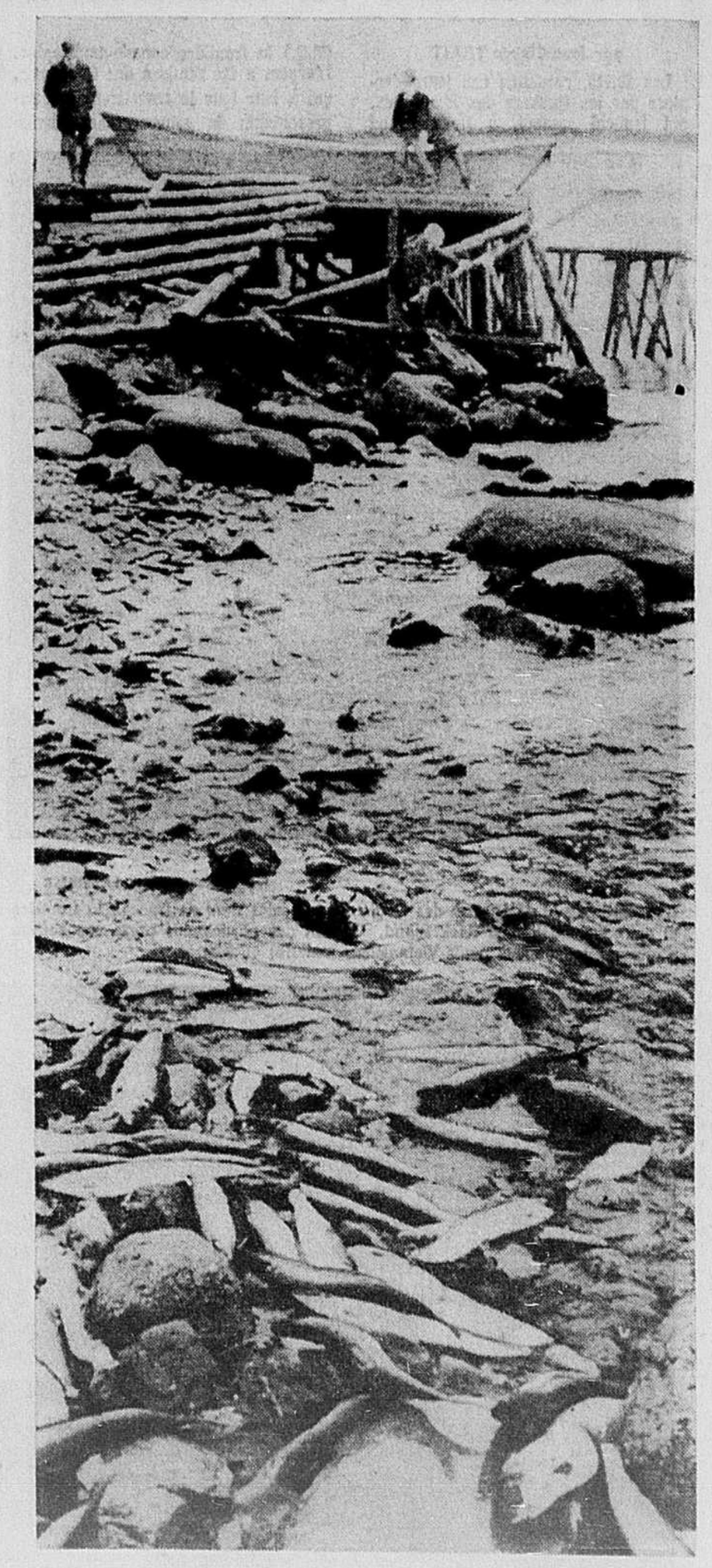

...et l'eau que nous buvons

A Rabat, en décembre : un sommet arabe qui peut devenir un conseil de guerre

par Jesse W. LEWIS

(Tous droits réservés LA PRESSE et The Washington Post)

DU Caire le Conseil de la défense arabe a convoqué les chefs d'Etat du bloc antisioniste à une conférence au sommet qui s'ouvrira à Rabat (Maroc) le 20 décembre prochain. Victoire diplomatique pour le président Gamal Abdel Nasser on s'attend qu'il sollicite l'aide d'autres pays alliés pour combattre Israël.

Chantage à la guerre ?

Dans la capitale égyptienne diplomates étrangers et commentateurs autochtones se disent d'avis que le Raïs a réussi à faire partager par plusieurs autres leaders sa conviction que, les efforts en vue de régler pacifiquement le conflit israélo-arabe ayant échoué, il ne reste plus que le recours à la guerre.

Nasser n'a pas vraiment perdu tout espoir dans la médiation des grandes puissances, croit-on, seulement il veut placer Israël devant une inéluctable alternative : rendre pacifiquement à qui de droit les territoires conquis en juin 1967, ou faire face aux armés coalisées de la Ligue. Partant, on discutera surtout dans la ville du roi Hassan, le mois prochain, non pas de stratégie politique, mais de stratégie militaire.

Etats-Unis blâmés

Le Conseil de défense — composé de ministres des affaires étrangères de ministres de la défense et de chefs d'état-major — a voté en faveur du "sommet" après trois jours d'étude de la situation. Il a véhémentement reproché aux Etats-Unis de prendre une "attitude de défiance, une attitude antagoniste, touchant les aspirations des peuples arabes" en fournissant des avions à réaction à Israël et en permettant à des Américains de servir dans les forces israéliennes sans nécessairement perdre leur citoyenneté.

Depuis un an le président de l'Egypte, appuyé par le roi Hussein de Jordanie, s'employait à convaincre le monde arabe de la nécessité d'une conférence au sommet pour arrêter les modalités d'une action concertée visant à exercer sur l'Etat juif, une pression militaire constante, surtout du côté de la ligne du cessez-le-feu bordant le canal de Suez.

A ce projet s'opposait le roi Fayçal d'Arabie séoudite, sous prétexte que, si Nasser et Hussein ne répudiaient pas d'abord les grandes puissances comme intermédiaires dans le conflit du Moyen-Orient, toute réunion des leaders arabes resterait inutile. En réalité, selon les observateurs, le roi d'Arabie séoudite ne voulait tout simplement pas engager davantage son pays dans le dit conflit. Rappelons-le, jusqu'ici, la Libye, Kouwait, de même que l'Arabie, versent des subsides à la Jordanie et à l'Egypte pour les dédommager des pertes subies lors de la guerre de six jours.

De nouveau en août dernier, lorsque les premiers ministres des affaires étrangères du bloc arabe se réunirent au Caire, à la suite de l'incendie de la mosquée El Aqsa, de Jérusalem, le Raïs et le "petit roi" tentèrent de les persuader de la nécessité d'un "sommet'". Le projet fut rejeté par l'Arabie et par la Libye — cette dernière étant encore une monarchie à ce moment-là.

La nouvelle Libye avec Nasser

Mais cette monarchie a pris fin le premier jour de septembre avec la déposition, par un groupe de jeunes officiers, du vieux roi Idriss. Les nouveaux maîtres de la Libye l'ont transformée en "République socialiste". Ce coup d'Etat détermina un réalignement, le roi Fayçal perdant un de ses principaux alliés.

A la prochaine conférence de Rabat, Nasser préconisera, croit-on, l'unification du commandement militaire des armées arabes; puis réclamera une contribution bien définie — en hommes, matériel et argent — de tous les pays alliés contre Israël.

En théorie il existe déjà telle chose qu'un commandement unifié des armées de l'Est, i.e. syrienne, jordanienne, irakienne; en pratique, chacune d'elles se comporte à peu près de façon autonome. Des quatre pays circonvoisins d'Israël, la Jordanie, la Syrie, le Liban et l'Egypte, c'est le dernier qui se trouve le plus impliqué dans la guerre non déclarée.

La Syrie, pour sa part, n'a livré qu'une petite guerre d'escarmouches très espacées. Le Liban vient de mettre à la raison les commandos palestiniens infiltrés chez lui, pour éviter d'entrer directement en conflit avec son voisin du sud. Quant aux forces d'Hussein, elles se contentent généralement de rester sur la défensive pour protéger leurs bases contre les attaques israéliennes. Rarement ont-elles pris l'offensive. L'Irak, la Syrie et l'Arabie maintiennent des effectifs en Jordanie, toutefois, sauf un combat d'artillerie israélo-irakien, on n'a eu vent d'aucun autre engagement de ce côté-là.

Des Egyptiens ont traversé le canal de Suez pour aller attaquer des bases israéliennes dans la région du Sinaï; la marine de la R.A.U. a bombardé des positions israéliennes jusque dans le nord de cette région, pour ne parler que de quelques offensives récentes.

L'Egypte a besoin d'une aide accrue

Tout cela ne laisse pas d'être coûteux en hommes tués ou blessés, en pilotes et avions disparus, en dégats, dans les villes et villages en bordure du canal. Plusieurs de ces villes et villages ont dû être évacués par la majeure partie de leurs habitants. Ceux-ci, devenus réfugiés, doivent compter sur l'Etat pour vivre. De surcroît, le budget de la défense obère les finances. Pour toutes ces raisons l'Egypte entend réclamer de l'aide, ou une aide accrue, de tous ses alliés.

Dans le monde arabe les forces irrégulières constituées par les "feidayin" palestiniens jouenet un rôle de plus en plus important et particulier. Non seulement harassent-elles presque sans cesse les Israéliens, depuis la Jordanie, mais elles agissent à l'intérieur même de leur pays et des territoires occupés à la suite de la guerre éclair, v.g. la rive ouest et Gaza. Elles ont acquis un prestige tel qu'elles ont, en quelque sorte, conquis le statut de 15e membre de la Ligue arabe.

En fait, à Rabat le porte-parole des Palestiniens pourrait avoir une influence décisive sur les résultats de la conférence.

Conseil de guerre, somme toute, que le rendez-vous marocain ? On ne saurait l'affirmer. Tout dépendra de l'attitude de Nasser, de son habileté à amener ses collègues à partager ses vues à approuver ses plans.

Au colloque sur le cancer au Québec

Les médecins réclament (unanimement) une action immédiate du ministre de la Santé

par Claire DUTRISAC

C'est à l'unanimité que les médecins, — trop peu nombreux, hélas ! — qui ont assisté au colloque sur le cancer au Québec, réclament une action immédiate du ministre de la Santé. Douze mille cancéreux par année, dans la province, valent-ils la peine qu'on prenne les mesures qui s'imposent non seulement pour leur donner des soins de qualité mais pour la prévention de cette maladie ?

Il faudrait créer au Québec une "fondation du cancer"

"Premièrement, il est nécessaire de créer une fondation du cancer au Québec avec une législation appropriée. Cette fondation devient l'organisme para-gouvernemental décidant du nombre de centres de diagnostic et de traitement ainsi que de recherches en cancérologie (...) C'est au gouvernement qu'incombe cette responsabilité."

Cet appel à l'action du gouvernement a été repris par divers conférenciers, lors du colloque sur le cancer organisé à Montréal sous les auspices de la Faculté de Médecine de l'Université de Montréal, du ministère de la Santé de la province de Québec et de la Société canadienne du Cancer. On pourrait dire qu'il a constitué le leitmotive du colloque.

D'éminents spécialistes canadiens et français, en plus de ceux du Québec, avaient été invités comme conférenciers. Deux faits méritent d'être soulignés: d'abord, le petit nombre de médecins qui ont participé au colloque. Bouderie, apathie ou "boycottage", on ne sait trop. Ensuite, **l'absence de tout représentant du ministère de la Santé,** ce ministère dont le rôle en la matière est cependant primordial.

Le Dr Yvan Méthot a posé cinq questions auxquelles il a d'ailleurs répondu.

1) La compétence des médecins du Québec égale-t-elle celle des autres médecins canadiens dans le diagnostic et le traitement du cancer ? Par leur formation et dans leur pratique, les médecins québécois ont une valeur identique à ceux des autres provinces. Mais ils n'ont pas à leur disposition, comme ceux des autres parties du pays, les structures médicales requises pour mener toujours à bien la thérapeutique exigée. Ce qui fait, qu'en plus, les hommes intéressés dans ce champ de la thérapeutique médicale sont trop peu nombreux.

2) L'enseignement médical a-t-il été à point dans l'enseignement de la cancérologie? Cet enseignement, a déclaré le conférencier, s'est fait à l'intérieur de l'enseignement de la pathologie générale. Les futurs médecins n'entrent pas en contacts assez souvent et de façon intense avec cette très importante pathologie. Ce fait peut expliquer l'attitude défaitiste du corps médical en général, face au cancer. Les stages des étudiants ne leur apportent pas l'expérience nécessaire à un diagnostic précoce et à l'importance de la planification thérapeutique.

3) Le ministère de la Santé au Québec a-t-il pris ses responsabilités dans l'établissement de structures pour le diagnostic précoce et le traitement adéquat des malades cancéreux? Ce sont des questions précises adressées implicitement au ministre de la Santé que soumet le Dr Méthot, questions auxquelles l'auditoire répons intérieurement: non! Afin de planifier ce secteur, le ministère a-t-il jamais étudié le problème du diagnostic et du traitement du malade concéreux? A-t-il demandé à ses unités sanitaires, réparties dans toute la province, de procéder, en plus des vaccinations, à des examens de dépistage, comme par exemple, la cytologie vaginale?

Le Québec possède-t-il une législation pour le contrôle du cancer?

"Pour remédier à cet état de fait, il faudrait procéder à la formation de centres de cancérologie où seraient orientés les malades concéreux **non pas pour y terminer leur vie,** mais pour y recevoir une thérapeutique bien planifiée par des équipes préparées à cette tâche". (c'est nous qui soulignons).

Le Dr Méthot a explicité la nature, le rôle et les fonctions d'une fondation du cancer et a noté qu'il ne faudrait pas que "la direction d'un tel centre ne soit un poste de récompense politique ou autre. Trop souvent en médecine comme dans la voirie provinciale a-t-on tendance à appliquer l'attitude de la politique du bout de chemin."

4) Les hommes d'affaires ont-ils été éveillés à ce problème de la cancérologie et sont-ils prêts à donner leur apport comme ils l'ont déjà fait, notamment dans la création de l'Institut de cardiologie et dans celle du Centre de recherches cliniques? A ce sujet, le Dr Méthot a dit: "Tant qu'au Québec n'existera pas, par le bon vouloir des autorités de la santé, au moins un début de structure vers un but bien défini, c'est s'illusionner que de croire au rôle déclanchant ou supplétif des hommes d'affaires."

5) Le public québécois a-t-il été adéquatement éduqué dans l'importance du diagnostic précoce? "La population, dans sa grande majorité, adopte une attitude défaitiste en face du cancer. Le public est beaucoup plus attentif aux échecs qu'aux réussites, les premiers étant plus spectaculaires que les secondes. Comme le résultat thérapeutique dépend beaucoup d'un diagnostic précoce et d'un traitement planifié, il est nécessaire, d'une part, d'éduquer la population en général sur le problème du cancer, et d'autre part, la population médicale sur la nécessité d'une meilleure planification thérapeutique." Le premier rôle appartient aux media d'information et le second aux facultés de médecine.

En termes plus ou moins directs, les docteurs Yvan Méthot et Yves Létourneau ont exprimé ces idées qu'a reprises également le Dr André Lanthier, directeur du Département de médecine de la Faculté de Médecine à l'Université de Montréal. Le Dr Méthot, pour sa part, est professeur agrégé à la Faculté de Médecine de l'Université de Montréal et chef du Service de Radiothérapie à l'hôpital Notre-Dame (Montréal). Quant au Dr Létourneau, il est également chargé d'enseignement à la même faculté et radiothérapeute à l'Hôtel-Dieu de Québec.

Il est urgent de créer une structure administrative compétente et représentative des milieux universitaires, hospitaliers et gouvernementaux. Cet organisme directeur pourrait mettre sur pied les structures requises pour faciliter et amplifier la coopération intermédecins, inter-spécialistes, inter-groupes hospitaliers. "Pour qu'un médecin d'une région éloignée sache où diriger son malade afin qu'il reçoive les meilleurs traitements possibles, l'existence d'un centre dédié exclusivement au cancer est essentiel", a dit le Dr Méthot.

L'ennemi no un : le défaitisme

Le défaitisme général qui entoure les cancéreux semble constituer l'ennemi numéro un qu'il faut vaincre. Défaitisme de la profession médicale, du public, des patients, des autorités gouvernementales. Défaitisme qui sert de paravant à l'inaction, en dépit des efforts isolés de quelques spécialistes en cancérologie.

Comme l'a souligné le Dr Létourneau, on a organisé, dans la province, le dépistage, le diagnostic et le traitement de la tuberculose; des centres de cardiologie ont été créés; on a vu à la réadaptation des traumatisés et des infirmes mais jusqu'à maintenant, aucune planification n'a été faite pour le traitement du cancer et pour la lutte contre le cancer.

Pourtant, les répercussions économiques et sociales et familiales de cette maladie devraient justifier une planification afin d'apporter au cancéreux une amélioration de son sort par un dépistage beaucoup plus précoce, un diagnostic posé beaucoup plus rapidement et la mise en marche rapide d'un traitement approprié. "Il est évident que le traitement du cancéreux ne peut se réaliser que par un travail d'équipe, cette équipe devant être constituée d'un personnel médical formé spécialement en cancérologie."

Cette notion essentielle au traitement du cancéreux, un illustre professeur français, M. F. Cabanne, l'a exposée en décrivant le rôle et le but des Centres anti-cancéreux de France et les résultats obtenus. Si l'expérience française ne s'applique pas entièrement au Québec, et le professeur Cabanne l'a aisément reconnue, la nécessité d'une équipe de base formée d'un chimio-thérapeute, d'un radiothérapeute, d'un chirurgien et d'un antomopathologiste est une condition sine qua non au succès. Le professeur Cabanne a répété avec force et conviction : "Un cancéreux ne doit pas être touché sans une consultation collégiale si l'on ne veut pas aboutir à des désastres."

Se référant à ce travail d'équipe, le Dr Létourneau a décrit la situation actuellement chez nous : "L'omnipraticien, qu'il soit des régions rurales ou rubaines, n'a pas reçu, lors de sa formation universitaire et par la suite, l'enseignement nécessaire au diagnostic précoce et au traitement adéquat des tumeurs. Toutefois, lorsqu'il pose le diagnostic de cancer, des complications telles que la lenteur de l'admission de son malade dans un hôpital, le ballottement de ce patient d'hôpital à hôpital causé par le manque d'organisation voulue dans ces hôpitaux, la répétition des examens nécessaires à la confirmation du diagnostic et à l'établissement d'un traitement, font qu'il s'écoule alors un temps considérable qui peut être cause d'échecs." L'interniste d'un hôpital régional se retrouve dans la même situation.

Quant aux cancéreux admis dans les hôpitaux affiliés à l'Université qui disposent de multiples spécialistes, particulièrement ceux qui donnent le traitement par radiation ionisante, ils sont relativement si nombreux que les spécialistes sont débordés et que la qualité des soins risque d'en souffrir. De plus, l'hôpital en cause est "déséquilibré", son organisation faussée car son premier but n'est pas le traitement des cancéreux.

"La création de centres de traitement où les malades pourraient être hospitalisés pour soins actifs soulagerait les hôpitaux généraux et permettrait de libérer au moins 250 lits diminuant ainsi les listes d'attente et peut-être le besoin apparent de construire d'antres milieux hospitaliers."

La France, l'Angleterre, la Suède, d'autres pays d'Europe ont depuis plus de 25 ans créé des centres de diagnostic et de traitement du cancer.

Il appartient au ministre de la Santé d'agir...

Pour la réalisation du programme de "lutte contre le cancer" élaboré au colloque, qui doit prendre l'initiative et par où faut-il commencer?

Le Dr André Lanthier, de la Faculté de Médecine de l'Université de Montréal, a répondu à ces deux questions au cours de la table ronde qui a clos le colloque, samedi dernier, à l'Institut de diagnostic et de recherches cliniques de Montréal.

Il appartient d'abord au ministre de la Santé d'agir. C'est lui, en effet, qui a tous les pouvoirs requis pour mettre sur pied un organisme destiné à inventorier la situation, à suggérer les mesures requises pour remédier au marasme actuel et pour mettre sur pied les structures nécessaires à la réalisation du programme suggéré. Les modalités qui peuvent diviser actuellement les médecins s'aplaniraient ainsi aisément.

Quel est le premier geste que doit poser le ministre? Le Dr Lanthier a déclaré: "Il faut commencer par en haut. Il faut créer une commission composée de représentants des quatre facultés de médecine de la province de Québec."

Le Dr Lanthier a aussi exposé le nouveau curriculum des études médicales qui a été élaboré et a démontré combien il serait facile d'y intégrer un enseignement particulier de la cancérologie.

L'argent des Quakers passe sans encombre la frontière canadienne

par Jean-Claude TRAIT

Les $3,175, recueillis ces jours derniers par les Quakers des Etats-Unis, ont franchi samedi, à Rock Island (P.Q.) la frontière canado-américaine. L'argent a été remis à des Québécois, qui à leur tour le remettront aux représentants du gouvernement révolutionnaire du Vietnam. Entre autres choses, ces dollars serviront à acheter des médicaments et des membres artificiels pour les enfants du Vietnam du Nord, malades ou amputés.

photo Robert Nadon, LA PRESSE

Une partie de la délégation des Quakers américains vient de franchir la frontière et entre au Québec, à Rock Island. Chacun des participants porte une somme d'argent destinée aux petits Vietnamiens malades ou blessés.

Les Quakers américains ont déjà effectué ce geste l'an passé. Or, à cette époque, ils s'étaient présentés en petit nombre à la frontière du Canada. Les douaniers leur avaient fait opposition, car un citoyen américain ne peut sortir de son pays qu'une somme d'argent limitée. Cette année, dans le cadre du deuxième moratoire, les Quakers sont venus en nombre. Ils étaient en effet une centaine, ce qui leur a permis, en répartissant l'argent entre eux, de passer la frontière sans encombre.

Leur porte-parole a précisé au représentant de LA PRESSE que ce geste n'était pas un geste de charité, mais qu'il s'agissait plutôt d'un geste de réparation. Aux yeux de la loi des Etats-Unis, les Quakers commettent une désobéissance civile. Selon eux, pourtant, il existe des désobéissances civiles nécessaires.

Donc, samedi à 3 heures de l'après-midi, les Quakers américains franchirent la frontière du Canada en silence. De l'autre côté du pont de Rock Island, c'est-à-dire en territoire canadien, ils furent accueillis par les Quakers québécois, par les représentantes de la Voix des Femmes du Québec, par les représentants de l'Aide médicale au Vietnam, par des sympathisants et par de nombreux étudiants venus de Montréal.

A la tête de ces délégations québécoises, on remarquait M. Le Phuong, un représentant du gouvernement révolutionnaire du Vietnam. Celui-ci adressa la parole aux participants de cette manifestation.

téléphoto PC

C'est hier que M. Leo Boyd, un citoyen canadien originaire de Chippawa (Ont.), célébrait son premier anniversaire ... de greffe cardiaque. En effet, il y a un an, il recevait un nouveau coeur à l'hôpital Saint-Luc, de Houston, aux Etats-Unis. A l'heure actuelle, sur les 150 greffés du coeur dans le monde, une douzaine seulement ont survécu plus d'un an. Ce qui n'empêche pas M. Boyd de se sentir plein d'optimisme et de faire des tas de projets. Il songe même à visiter sa ville natale très prochainement. On le voit ici, radieux, en compagnie de son épouse, Peggy, et de sa fille de 18 ans, Susan.

Premier anniversaire d'un greffé cardiaque canadien

HOUSTON, Tex. (PA) — M. Leo Boyd, citoyen canadien, est reconnaissant pour chaque journée et chaque minute qui lui sont accordées.

Il n'y a rien d'étonnant à cela, car il y a eu un an, dimanche, qu'il a reçu un coeur neuf au cours d'une greffe pratiquée à l'hôpital St. Luke.

L'ancien employé des chemins de fer, originaire de Chippawa, Ont., se sent plein d'optimisme et fait des tas de projets. Il songe même à visiter sa ville natale.

Pourtant, M. Boyd aurait quelques raisons de s'inquiéter : sur 150 greffés du coeur, une douzaine seulement ont survécu plus d'un an. M. Boyd est le seul greffé de St. Luke qui soit encore vivant.

Quand on l'a hospitalisé, il y a 15 mois, le patient canadien, après cinq attaques cardiaques, n'avait presque aucun espoir de vivre.

A présent, il passe la majeure partie de son temps dans une suite, à l'hôpital, mais il visite régulièrement sa femme dans un appartement avoisinant. Depuis décembre 1967, il a reçu des visiteurs illustres, comme les souverains de Belgique et le Dr Christian Barnard.

14 personnes sont tuées dans des accidents au Québec

Les accidents de la route ont continué leur carnage au Québec durant la fin de semaine, contribuant 10 des 14 morts accidentelles qu'on a enregistrées.

On a également signalé un accident de chasse qui a coûté la vie d'une jeune femme.

Voici la liste des victimes:

Sur la route

M. Wilfrid Minville, 47 ans, et **Mme Wilfrid Vallée,** 39 ans, tous deux de Cap Chat, dans le comté de Gaspé-Nord, ont perdu la vie dans la collision de deux automobiles, survenue vers 4 h 15, samedi après-midi, sur la route 6, près de Sainte-Anne-des-Monts, dans le comté de Gaspé-Ouest. Sept autres personnes ont subi des blessures dans cet accident.

Gilbert Dumont, 21 ans, du 7782 de la rue Champagneur à Montréal, **Francine Cousineau,** 22 ans, du 7664 de la 10e avenue dans le quartier Saint-Michel de Montréal et **Francine Montpetit,** 20 ans, du boulevard Cartier à Laval, ont péri dans la collision frontale de deux voitures, survenue vers 7 h. 05 hier soir, sur la route 11 à la sortie nord de l'Autoroute des Laurentides à Sainte-Adèle.

Pierre Jacques, 20 ans, du 121, rue Saint-Jean-Baptiste, à Princeville, dans le comté d'Arthabaska, et **Aline Saint-Pierre,** 17 ans, du 43, rue Demers, également à Princeville, ont péri asphyxiés dans une automobile, vers 3 h, samedi après-midi. Le véhicule était stationné sur le terrain d'un citoyen de Princeville.

M. Noël Grenier, 32 ans, du 7514, 18e avenue, à Montréal, a perdu la vie dans la collision de trois automobiles, survenue vers 5 h 30, hier soir, sur le pont Jacques-Cartier. Cet accident spectaculaire a également fait sept blessés qui ont été conduits à l'hôpital Notre-Dame.

M. Daniel Boivin, 22 ans, du 5560, boulevard des Laurentides, à Laval (quartier Auteuil), a péri dans la collision de deux automobiles, survenue vers 5 h, hier soir, à l'angle de la route 640 et de la 25e avenue, à Saint-Eustache. Trois autres personnes, blessées dans cet accident, ont été transportées à l'hôpital Sacré-Coeur de Cartierville.

M. Jean Karam, 35 ans, du 1595, rue du Domaine, à Montréal, a également péri asphyxié. Le malheureux s'est rendu dans son garage, vers 5 h 30, hier soir, pour effectuer des réparations à son automobile. Le corps de la victime a été découvert environ deux heures plus tard par son frère.

M. Benoit Baillargeon, 33 ans, de Lambton, dans le comté de Frontenac, a perdu la vie lorsque son automobile a capoté après un dérapage. L'accident s'est produit vers 1 h 30, dimanche matin, sur une route secondaire, à Lambton.

M. Léo Drouin, 50 ans, du 292, boulevard Sainte-Rose, à Laval, a été mortellement blessé par un automobile, vers 2 h 50, samedi après-midi, en face du 111, boulevard Labelle.

M. Réjean Beaulieu, 22 ans, du 2421, rue Bourgogne, à Chambly, a perdu la vie dans un accident de la circulation, survenu vers 9 h, samedi matin, rue principale, au village de Valcourt.

Accident de chasse

Mlle Rosalie Markwell, 25 ans, du 61, chemin Dufferin, à Stanstead, dans le comté du même nom, a été mortellement atteinte d'un coup de feu, vers 4 h 30, hier après-midi. La victime revenait d'une excursion de chasse en compagnie d'un ami et l'arme, une carabine de calibre 303, avait été déposée sur l'automobile, stationnée devant le collège Stanstead. Soudain, l'arme a glissé et en tentant d'éviter un choc, le jeune homme s'en est emparé et a accidentellement pesé sur la gachette.

Bruno Quesnel O.D.
Optométriste
bureau chez
PEOPLES CREDIT JEWELLERS
1015 ouest, Ste-Catherine
849-7071

Le pape dénonce les dépenses scandaleuses, pour le "luxe et la guerre"

CITE DU VATICAN. (AFP) — "Malheur à tous ceux qui dissipent leurs biens et leurs revenus pour des dépenses scandaleuses, qu'il s'agisse du luxe ou de la guerre", a déclaré Paul VI dimanche à l'issue d'un office pontifical célébré à St-Pierre, à l'occasion de la journée d'action de grâce des paysans d'Italie, en présence de 1,000 membres de la FAO et de 4,000 paysans.

"Malheur à ceux qui jouissent égoïstement de leurs richesses sans avoir le moindre souci des pauvres, et ces pauvres ne sont pas seulement des personnes, mais des familles, des classes sociales, des peuples".

Le pape a alors renouvelé solennellement son précédent appel en vue de la création d'"un grand fonds mondial, alimenté par une partie des dépenses militaires pour venir en aide aux déshérités. "Quant à nous, a-t-il poursuivi, malgré la faiblesse de nos moyens, nous avons voulu créer un fonds Populorum Progressio pour manifester toute l'importance que nous y attachons et l'urgence qui s'attache à cette réalisation".

Saluant d'autre part, "l'admirable effort" de la FAO, le pape a dit: "Nous voyons combien vous avez conscience des grands besoins de la plus grande partie de l'humanité, qui est sous-développée... Nous voulons aussi faire nôtre votre appel en faveur des affamés et coopérer à votre action par l'exhortation.

A tous, aux peuples, aux riches, aux producteurs, aux responsables de la politique et de l'économie, aux jeunes... nous adressons notre appel en faveur de l'numanité souffrante.

"Nous pouvons encore vous donner quelque chose qui soit davantage nôtre, a ajouté le souverain pontife en évoquant les initiatives positives déjà prises":une parole d'espérance. Nous savons tous que ce lendemain de la première décennie du développement est marqué par un certain désenchantement. C'est vous dire de combien d'espoirs vous êtes porteurs et combien lourde est votre responsabilité. Soyez-en bien persuadés: vous réussirez si vous persévérez. Il vous appartient, en effet, de seconder un dessein déjà préparé dans la sphère de la destinée humaine, celui de la providence, cette intention bienfaisante de Dieu, toujours prompt à répondre à nos sollicitations intelligentes et courageuses. Nous vous le disons avec force: osez avec sagesse et hardiesse et vous provoquerez ainsi l'action de notre père céleste. Car votre activité ne peut se réduire à quelque chose de profane. Elle est aussi, à sa manière, une prière: donne-nous aujourd'hui notre pain de ce jour...".

COGNAC
MARTELL
plus de 250 ans de tradition française
MARTELL COGNAC
MARTELL MEDAILLON COGNAC
IMPORTÉ DE FRANCE
EN VENTE DANS LES MAGASINS DE LA R.A.Q.
★★★ 12 oz: 124D — 25 oz: 124E
MEDAILLON VSOP: 124 F
CORDON BLEU: 124 H
REPRÉSENTÉ AU QUÉBEC PAR
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE D'IMPORTATION
POUR INFORMATION: Tél. 932-7249

Restaurez la beauté originale de vos tapis par un nettoyage chez Yervant's

Vous serez émerveillé par la ravissante fraîcheur dont resplendira votre foyer, quand vos tapis reviendront frais et pimpants de chez Yervant's. Les teintes reprennent leur beauté d'origine, chaque fibre reprend sa fraîcheur et sa netteté, le poil est plus lustré.

MUR A MUR AU FOYER 10¢ pi. ca. — TAPIS CANADIENS 12¢ pi. ca. — TAPIS ORIENTAUX 14¢ pi. ca.

735-2731
Yervant's
MAITRES-NETTOYEURS DE TAPIS
5255 de Sorel

MAINTENANT
UN PLAN BONI D'HIVER
ÉPARGNEZ DES CENTAINES DE $ $
PREMIER PAIEMENT, 1970!

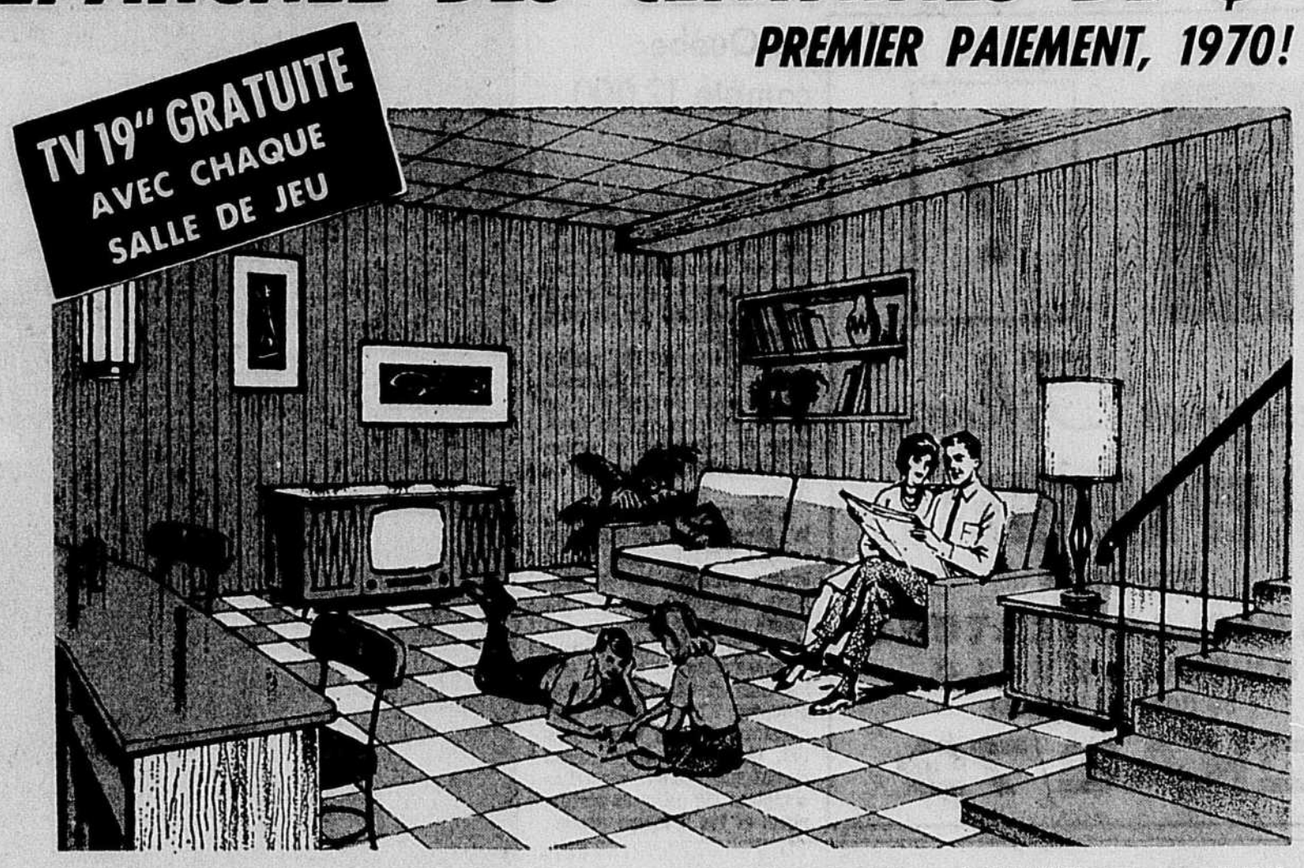

Salle de loisirs
DIMENSIONS 12' x 26'
Rég. $1,800
MOINS BONI 305
Maintenant $1,495
SEULEMENT ~~$28.55~~/MOIS
Maintenant seulement $23.80 par mois

Metropolitan Home Services construira pour vous la plus jolie salle de loisirs, de première qualité. Elle n'utilisera que des matériaux de qualité, flambant neufs. Vous pourrez choisir vous-même tous les matériaux de finition. Votre salle de loisirs sera construite pour convenir à la personnalité de votre famille . . . et, bien entendu, tout le travail sera entièrement garanti.

POURQUOI ACHETER chez MHS?

1) Croquis gratuits
2) Estimés gratuits
3) Plans gratuits
4) Triple garantie exclusive
5) Seuls des matériaux neufs sont utilisés
6) Travail fait par des ouvriers compétents
7) Finance à taux bancaire
8) Travail fini à temps
9) Le grand volume de MHS signifie les prix les plus bas
10) MHS fait tout le travail — pas besoin d'avoir recours à plusieurs entrepreneurs

LISEZ CET IMPORTANT MESSAGE

Il existe environ 17 qualités de matériaux de construction. MHS n'utilise que les matériaux de la meilleure qualité dans tout projet d'améliorations domiciliaires. Nous sommes convaincus que, grâce à notre gros volume d'affaires, aucune autre compagnie ne peut égaler nos qualités et prix. Des prix inférieurs signifient généralement une qualité inférieure.

CUISINE

MHS construira pour vous une MAGNIFIQUE CUISINE HORS SERIE
Choix formidable d'armoires en bois de qualité et dessus en Formica aux plus récents styles et couleurs... faits pour agrémenter votre cuisine.
~~$23.80~~ MAINTENANT $15.87/mois

SALLE DE BAIN

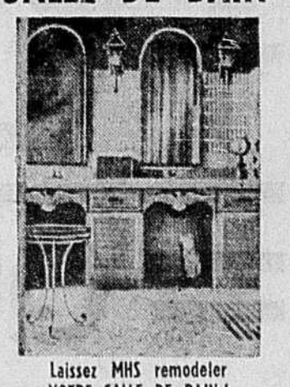

Laissez MHS remodeler VOTRE SALLE DE BAIN!
Installée par des maîtres plombiers. Magnifiques couleurs au choix. Tuiles murales, coiffeuse finie ébénisterie. Une salle de bain admirable.
~~$10.04~~ MAINTENANT $12.69/mois

MHS
SERVICE DE RENOVATION METROPOLITAIN
COMPOSEZ 482-0600 SANS OBLIGATION

POINTEZ VOS BESOINS
☐ SALLE DE JEU
☐ ADDITION
☐ CUISINE
☐ SALLE DE BAIN
☐ GARAGE
☐ PIECE AU GRENIER
☐ TRAVAUX DE BETON
☐ MENUISERIE
☐ REVETEMENT EN ALUMINIUM
☐ FENETRES EN ALUMINIUM
☐ PORCHES
et toutes autres améliorations domiciliaires

Voici le 5 Star de Seagram

Il est bon

Qu'un whisky soit bon, n'est-ce pas suffisant? Oui, bien sûr! Mais avec le FIVE STAR de Seagram nous allons encore plus loin: c'est le bon whisky, bon pour tout et pour tous et, ce qui est loin d'être négligeable, il est tout bonnement abordable, même s'il a été bonnement mélangé et remélangé par un maître-distillateur qui fait bonnement bien son métier depuis bon nombre d'années. Essayez-le donc: il vous réserve de bonnes surprises.

"Le bon whisky"

L'épreuve de l'ivressomètre pourra être exigée dès le premier décembre

par Lucien Champeau

La Sûreté du Québec et la police de Montréal seront prêtes le 1er décembre à appliquer la nouvelle loi de l'ivressomètre dont la mise en vigueur a été annoncée par M. John Turner, ministre fédéral de la justice.

Au quartier-général de la SQ, l'inspecteur Yvan Aubin, coordonnateur des services de circulation, révèle qu'il possède déjà vingt appareils Borkenstein à cette fin et que 125 de ses hommes peuvent s'en servir:

"Eventuellement nous aurons 50 de ces appareils et de 300 à 400 opérateurs", a-t-il dit.

Au quartier-général de la police de Montréal, l'assistant-directeur intérimaire Pierre Laforest abonde dans le même sens :

"Nous avons commandé quatre de ces appareils, a-t-il dit, et les attendons d'un moment à l'autre. Il se peut que nous les recevions pas pour l'heure limite car le fabricant américain ne suffit plus à la tâche."

"Nous pourrons commencer quand même, car nous conduirons alors nos détenus au bureau de médecine-légale où l'on possède ce qu'il faut pour vérifier leur "teneur" en alcool" du sang des suspects.

M. D'Arcy Saint-Pierre, ingénieur en circulation attaché à la police municipale, approuve d'emblée la nouvelle loi:

"En 1968, nous avons eu 138 morts accidentelles dues à la circulation routière. L'année précédente, 147. Or une enquête conduite dans chaque cas, nous a permis de déterminer que dans 40% des cas, l'alcool avait constitué l'une des principales causes d'accidents mortels.

M. Saint-Pierre explique: "Soit le conducteur du véhicule soit le piéton heurté, était dans un état d'ébriété passablement avancé. Ainsi un buveur d'alcool frelaté a été tué par une auto à sa sortie d'une buvette du bas de la ville."

M. Laforest épaule la déclaration du ministre fédéral de la Justice: "La beauté de cette nouvelle loi, dit-il, c'est que maintenant nous pourrons étayer nos allégués devant la cour d'une preuve technique et chimique.

"L'efficacité de l'ivressomètre Borkenstein a été démontrée à un degré qui ne laisse aucune marge d'erreur. Nos hommes posséderont les capsules dans lesquelles les suspects devront souffler. Si ce premier test indique une teneur d'alcool dans le sang égale ou supérieure à 0.6%, nous conduirons le détenu au gros appareil, où la démonstration sera péremptoire. Alors qu'aujourd'hui tout se fait au petit jugé."

M. Aubin parle de l'entraînement des policiers au maniement de l'appareil: "Les cours dure deux semaines, ne peut compter plus de 25 élèves et se donne à l'institut medico-legal. Nous n'envoyons que quelques agents provinciaux à la fois afin de permettre aux autres policiers de la province de bénéficier des mêmes avantages.

"On accorde la préférence aux agents des grosses villes, telles que Québec, Sherbrooke, Laval, Verdun, Longueuil et autres. Bientôt chacune d'elles possédera son personnel spécialisé.

"Nous sommes en mesure de procéder dès le 1er décembre avec l'outillage et les experts que nous avons."

L'Association canadienne des automobilistes appuie fortement la déclaration faite la semaine dernière par le ministre fédéral de la justice selon laquelle les tests de l'ivressomètre seront obligatoires à partir du 1er décembre.

Le président Grant-G. Brown déclare que son organisation, qui groupe plus d'un million d'automobilistes canadiens, "réprouve la conduite d'un véhicule moteur par un conducteur aux facultés affaiblies soit par l'alcool soit par les stupéfiants."

Son association allègue que la société devrait sévir pleinement contre les conducteurs aux facultés affaiblies.

Pour faire connaître l'ivressomètre, cette association conduira auprès de ses membres une campagne d'éducation à l'échelle nationale.

Pour donner à la nouvelle loi la publicité voulue, M. Turner et son collègue, M. Don Jamieson, du ministère des Transports, ont convoqué à une réunion dans la capitale les industries intéressées de près ou de loin à l'automobilisme.

En vertu des amendements au code pénal que le parlement a adopté en juin dernier, deux nouveaux délits sont reconnus prévoyant chacun des amendes de $50 à $1,000, ou dans l'alternative six mois de prison ou encore l'un et l'autre.

Quiconque conduit un véhicule ou en a charge, est passible de ces peines si le pourcentage d'alcool dans son sang dépasse .08 pour cent.

Une peine du même ordre peut être imposée à toute personne qui refuse de se soumettre au test de l'ivressomètre.

On se trouve ainsi à rayer du code pénal la conduite en état d'ivresse, mais le délit de conduite avec facultés affaiblies demeure.

Une personne dont la teneur en alcool dans le sang ne dépasse pas .08 pour cent, peut quand même être accusée de conduite avec facultés affaiblies.

A Dorval, la police possède déjà depuis plusieurs mois un ivressomètre qui lui a rendu des services fort appréciés dans des cas douteux.

RADIO-CARICATURE

AVEC

?

Jacques Filteau

N' $ EPARGNE

PERSONNE A

RADIO-CARICATURE

LE MATIN A 6 H. 45 ET 8 H. 45

DU LUNDI AU VENDREDI

CKAC/73

Le Québec compte 12,000 policiers

QUEBEC (PC) — Le Québec compte actuellement un peu moins de 12,000 policiers. De plus, environ $100 millions sont dépensés annuellement pour le maintien des services de protection.

Ces chiffres ont été rendus publics jeudi par la Commission de police du Québec, dont le rôle principal est de favoriser la prévention du crime et l'efficacité des services de police.

A elle seule, a-t-on souligné, la Sûreté provinciale, qui compte 2,813 hommes, a un budget excédant les $30 millions, cependant que les 315 autres corps policiers se partagent près de $69 millions.

On a également précisé que les cités et villes du Québec groupent 7,733 policiers permanents et 389 à temps partiel. Quant aux corporations municipales, ces dernières comptent 210 policiers permanents et 724 à temps partiel.

1 + 418 = QUÉBEC

Il suffit d'ajouter le numéro de téléphone que vous désirez. L'interurbain automatique, c'est aussi simple que ça!

Bell Canada

Entreprise édifiée et dirigée par des Canadiens et appartenant à des Canadiens.

La nouvelle Catalina de Pontiac. Empattement long: 122 pouces. Voie large: 64 pouces. V8 puissant: 255 CV.

Et un prix qui en fait la plus avantageuse des 70.

Coupé hardtop Catalina

SYMBOLE D'EXCELLENCE

Vous appréciez les grosses voitures, mais pas les prix exorbitants? Voyez la nouvelle Catalina de Pontiac.

La Catalina est encore plus spacieuse que la plupart des autres grandes Pontiac.

Son prix? . . . Ce sera pour vous la surprise de l'année. (Nos concurrents s'en mordent déjà les doigts.)

La Catalina à voie large roule sur des pneus G78-15 ceinturés en biais. Sa voie est de 64 pouces, tant à l'avant qu'à l'arrière, et son empattement de 122 pouces; sa suspension est à ressorts à boudin.

La puissance: 255 ou 290 CV, selon le modèle de Catalina que vous choisissez, parmi six modèles différents.

La Catalina est dotée de garnitures tissu et Morrokide ou tout Morrokide; une ornementation similinoyer enrichit l'intérieur. Ventilation au niveau supérieur; glaces latérales pleine largeur, sans déflecteurs; antenne radio dissimulée; essuie-glaces escamotables; moulures latérales avec bandes protectrices en Endura, de teinte assortie à celle de la carrosserie.

L'avant est dessiné dans le style grand luxe de la Pontiac Grand Prix.

Ce ne sont que quelques-unes des caractéristiques que la nouvelle Catalina vous offre en équipement *standard* (et son prix très avantageux met à votre portée tout l'équipement que vous désirez, en option).

Voyez la nouvelle Pontiac Catalina.

Dorénavant, qui dit voiture dit Pontiac.

LA CATALINA DE PONTIAC

Voyez le concessionnaire Pontiac de votre localité

PC-970 AF

Concessionnaires Pontiac pour Montréal et sa banlieue :

GRANT HAMILTON PONTIAC BUICK LTD., 3500 ouest, rue Jean-Talon — 735-3792

ROCHELEAU AUTOMOBILE LIMITEE, 11,251 est, rue Notre-Dame — 645-1651

VILLE-MARIE PONTIAC-BUICK LTEE, 4833, boul. Saint-Laurent — 288-0186

HARLAND AUTOMOBILES LTEE, 955, boul. Montréal-Toronto, Rond-Point de Dorval 631-2051

OMER BARRE VERDUN LIMITEE, 5987, avenue Verdun, Verdun — 768-2551

DURAND PONTIAC BUICK LIMITEE, 375, boul. Labelle, Chomedey — 681-2533

MID-TOWN MOTORS LIMITED, 1395 ouest, boul. Dorchester — 866-9961

GOHIER AUTOMOBILES LIMITEE, 3333 est, rue Jarry, Montréal 38 — 376-8465

BOULEVARD PONTIAC LIMITEE, 7085, boul. Saint-Laurent — 279-7321

L'agitation ferait monter la cote de Wagner

par Pierre SAINT-GERMAIN

L'agitation qui s'est produite au Québec, au cours des dernières semaines, a-t-elle augmenté les chances de M. Claude Wagner dans la course à la direction du parti libéral provincial ?

A cette question, la plupart des militants interrogés hier à Joliette et à Victoriaville, où l'ancien ministre de la Justice a pris la parole, n'hésitaient pas à répondre oui.

Dans ces deux comtés, actuellement représentés par des députés unionistes à l'Assemblée nationale, M. Wagner a nettement marqué des points au détriment de MM. Pierre Laporte et Robert Bourassa, selon des militants qui se voulaient "objectifs".

A Joliette, les militants de l'Association libérale qui l'ont accueilli, dimanche matin, dépassaient en nombre (plus de 200), assurait-on, ceux qui s'étaient déplacés, quelques semaines plus tôt, pour entendre les deux autres candidats.

Bourassa et Laporte absents

Par ailleurs, M. Wagner était le seul candidat présent, dimanche après-midi, à Victoriaville, à l'assemblée de nomination des délégués du comté d'Arthabaska au congrès qui élira le chef libéral, à Québec, le 17 janvier. MM. Bourassa et Laporte y avaient été invités, mais ils ont fait savoir que leur emploi du temps ne leur permettait d'y assister.

En l'absence de ses concurrents, M. Wagner a prononcé un discours devant quelque 300 militants, après que l'assemblée de nomination eut été levée en attendant le résultat du scrutin. "Je serai bref, car je ne veux pas profiter du fait que les deux autres candidats n'y sont pas", a-t-il pris soin de dire.

Le "fort" de M. Wagner

Aussi bien à Joliette qu'à Victoriaville, M. Wagner a repris les thèmes qu'il avait précédemment développés, en d'autres lieux, mais ses auditeurs ont particulièrement apprécié celui qui, à leurs yeux, est le "fort" du député de Verdun: rétablir l'ordre au Québec, rassurer les investisseurs.

"C'est le temps qu'on dise: c'est assez, s'est écrié M. Wagner. Les gouvernants vont apprendre à gouverner, les enseignants à enseigner..."

En réponse à des questions, il a dit (à Joliette) : "Ce ne sont pas les manifestants qui vont faire peur au gouvernement (celui qu'il dirigeait)". Cependant, il a ajouté: "...mais le gouvernement doit écouter les mécontents".

Le député de Verdun a attribué le mécontentement "général" à l'indécision du gouvernement Bertrand, "incapable de résoudre les problèmes qui se posent au Québec".

"Nettoyer la saleté"

Dans les régions, plus ou moins rurales, qu'il a visitées, les actes de violence survenus au cours des récentes manifestations à Montréal et à Québec ont semé l'inquiétude, au dire de militants libéraux. "Je ne voudrais pas être à Montréal dans le contexte actuel", a fait remarquer l'un d'eux, en soulignant que M. Wagner "nettoierait cette saleté" s'il devenait premier ministre.

Selon des militants pris au hasard, M. Wagner est devenu le candidat favori à la direction du PL, dans le comté de Joliette, tandis que M. Bourassa "perdrait beaucoup de terrain". A Victoriaville, on pouvait recueillir les mêmes réactions.

Et la candidature éventuelle de M. Gérard Filion ? Elle ne paraissait pas soulever beaucoup d'enthousiasme. "M. Filion n'a jamais été membre du PL et la politique l'a bien plus servi qu'il ne l'a servie lui-même", a lancé un militant, avec l'approbation de ses camarades.

Tout en indiquant de nouveau sa volonté de restaurer un climat de confiance au Québec, M. Wagner a rappelé ses prises de position contre le règlement municipal de Montréal limitant le droit de manifester publiquement. "Ce n'est pas à coups de lois qu'on va régler les problèmes... Pourquoi ne pas accorder des permis de manifester à des individus ou des groupes qui seront tenus responsables des dommages éventuels causées au cours des manifestations. Ce serait la solution la plus démocratique."

A Joliette, il a pris à partie le ministre de la Justice, M. Rémi Paul, notamment au sujet du rapport de la Commission Prévost sur le crime organisé. "Cette enquête, qui a coûté $800,000, ne nous a rien appris. Les conclusions du rapport seront étudiées par des experts, puis les conclusions de ces derniers seront étudiées par M. Paul et le conseil des ministres. Mais à ce moment-là le gouvernement aura changé!"

Il ne "bottera" pas M. Michaud

En ce qui concerne la récente démission de M. Yves Michaud, député libéral de Gouin, M. Wagner a déclaré: "Je ne prends pas sur moi de mettre des députés à la porte... Je ne me présente pas comme un dictateur qui va botter ceux qui disent des gros mots".

Enfin, le candidat à la "chefferie" a une nouvelle fois exhorté les militants à représenter la volonté du peuple:

"Le parti libéral ne doit pas être sous l'emprise des puissances 'd'en haut' ou des puissances financières qui veulent délibérément s'acheter une province. Quels que soient les milliers de dollars mis à la disposition de certains candidats, ne croyez pas au miracle. Faites que le parti libéral devienne le parti du peuple et ce dernier se souviendra à l'élection. L'équipe du tonnerre (nom donnée à celle de M. Lesage en 1960), c'est fini. Aujourd'hui, c'est l'équipe du peuple qu'il faut."

Quant au programme, M. Wagner a déclaré: "Il n'appartient pas aux candidats d'imposer un programme: ce sont les militants qui le feront au congrès du PL".

20 mineurs tués en Rhodésie

CHAKARI (Rhodésie) (AFP) Les opérations de recherche ont commencé à la mine d'or de Dalny, pour récupérer les corps des quelque vingt mineurs qui ont fait hier soir une chute de mille mètres dans le puits de la mine à la suite de la rupture du câble de leur benne.

Les recherches s'avèrent plus difficiles que prévu, étant donné l'état des corps. De plus, le fond du puits est noyé dans la boue. Une équipe de plus de trente hommes a commencé le pompage, qui se poursuivra jusqu'à lundi.

FINIS VOS PROBLÈMES DE DENTIERS!

AJUSTEMENT PARFAIT DES DENTIERS

Le plastique magique DENTURITE fixe les dentiers mal ajustés en cinq minutes. Son "coussinet de confort" soulage les gencives endolories. Il vous permet de manger, parler, rire, éternuer même, sans gêne. Il empêche aussi les particules de nourriture de pénétrer sous les dentiers.

DENTURITE tient pendant des mois et vous évite l'ennui des applications quotidiennes ainsi que l'usage de poudres salissantes, de pâtes collantes ou de coussinets. Il s'enlève facilement au moment de le remplacer. Inodore et insipide. Remboursement garanti.

Conseil des normes de la publicité

FORMULE DE PLAINTE

Produit ou service:.....

Date de publication de l'annonce:.....

Mode de publication: ☐ TV ☐ journal ☐ magazine ☐ radio ☐ panneau-réclame ☐ véhicule public

Nom de la publication ou de la station:.....

Veuillez vérifier si cette publicité n'enfreint pas, comme je le crois, pour la raison suivante, le Code canadien des normes de la publicité:.....

.....

.....

NOM.....

ADRESSE.....

VILLE.....ZONE.....PROVINCE.....

Conseil des normes de la publicité, Suite 1404,

Immeuble de la Place Victoria, Montréal 115, Québec

La publicité a besoin de votre aide

Vous trouverez ci-dessous votre exemplaire du Code canadien des normes de la publicité. Nous vous invitons à le lire attentivement et à le garder à portée de la main.

Si vous désirez recevoir des exemplaires supplémentaires, veuillez écrire au Conseil des normes de la publicité, Suite 1404, Immeuble de la Place Victoria, Montréal 115.

Lorsque vous constatez qu'une annonce enfreint ou contourne gravement les normes, veuillez nous envoyer la formule de plainte dûment remplie.

Le Code canadien des normes de la publicité

Publicité mensongère ou tendancieuse—On ne composera et on ne diffusera, en connaissance de cause, aucune annonce qui comporterait explicitement ou implicitement des déclarations mensongères, tendancieuses, injustifiées ou exagérées. L'annonceur ou l'agence de publicité doit être en mesure de prouver les avancés de ses annonces.

Moralité publique—On ne composera et on ne diffusera, en connaissance de cause, aucune annonce vulgaire, suggestive ou contraire à la morale publique.

Craintes et superstitions—On ne composera et on ne diffusera, en connaissance de cause, aucune annonce qui abuserait de la crédulité ou des superstitions populaires pour inciter le public à acheter un produit ou un service.

Exploitation de la détresse humaine—On ne composera et on ne diffusera, en connaissance de cause, aucune annonce qui offrirait de faux espoirs de guérison ou de soulagement à ceux qui souffrent d'afflictions mentales ou physiques, temporaires ou permanentes.

Indications de prix—On ne composera et on ne diffusera, en connaissance de cause, aucune annonce qui comporterait une indication ou une comparaison de prix, qui serait fausse ou qui tendrait à induire en erreur le public acheteur.

Témoignages—On ne composera et on ne diffusera, en connaissance de cause, aucune annonce qui comporterait des témoignages faux ou tendancieux ou qui ne refléterait pas l'opinion véritable de la personne dont on invoque le témoignage. Les annonceurs, aussi bien que les agences, devront être en mesure de prouver les affirmations que comportent les annonces-témoignages.

Propos dépréciateurs—On ne composera et on ne diffusera, en connaissance de cause, aucune annonce qui déprécierait les produits ou les services de concurrents. On devra établir le bien-fondé de toute comparaison.

Témoignages scientifiques ou professionnels—On ne composera et on ne diffusera, en connaissance de cause, aucune annonce qui dénaturerait le sens véritable de propos ou de déclarations faits par des hommes de science ou exerçant d'autres professions. Aucune annonce ne s'appuiera, sans justification, sur des faits scientifiques. Dans une annonce destinée au grand public, on évitera d'émailler le texte de termes scientifiques ou techniques pour lesquels l'annonceur ou l'agence ne pourrait assumer l'entière responsabilité.

Garantie—On ne composera et on ne diffusera, en connaissance de cause, aucune annonce comportant une garantie, sauf si la garantie est pleinement décrite et porte le nom du répondant, les conditions et les limites auxquelles elle est soumise, ou qui indique clairement au consommateur où il peut se procurer de tels renseignements.

Annonce destinée aux enfants—On ne composera et on ne diffusera, en connaissance de cause, aucune annonce qui pourrait porter préjudice aux enfants ou constituer pour eux un danger physique, mental ou moral.

Plagiat—On ne composera et on ne diffusera, en connaissance de cause, aucune annonce qui plagierait ou copierait délibérément le texte, les slogans ou les illustrations d'autres annonceurs ou qui, à cause de similitudes, serait de nature à induire le public en erreur.

Annonce frauduleuse—On ne composera et on ne diffusera, en connaissance de cause, aucune annonce qui offrirait un produit ou des services que le consommateur ne pourrait pas se procurer au prix ou aux conditions mentionnés dans l'annonce.

N.B. Le Code s'applique évidemment aux annonces dont il est possible d'évaluer objectivement la teneur. On a cru difficile d'inclure celles qui représentent des cas-limites qui donnent lieu à des jugements subjectifs. Néanmoins, les signataires s'entendent pour dénoncer les annonces d'un goût douteux ou qui constituent, par leur texte ou leur présentation, une source d'irritation pour le public.

Bureau consultatif de la publicité au Canada: pour une meilleure publicité

Votre heure

est arrivée!

Une véritable montre antichoc comme seuls les Suisses peuvent en fabriquer. Et le fonctionnement de ce mouvement antichoc est gouverné par un circuit électronique transistorisé qui garantit une finesse d'exactitude inégalée, au travail comme au jeu, sous toutes conditions. $125.00

TISSOT PR 516
La montre suisse électronique.

BIJOUTERIE
JOËL

734 ouest, Ste-Catherine 866-7226
1027 ouest, Ste-Catherine 844-6717

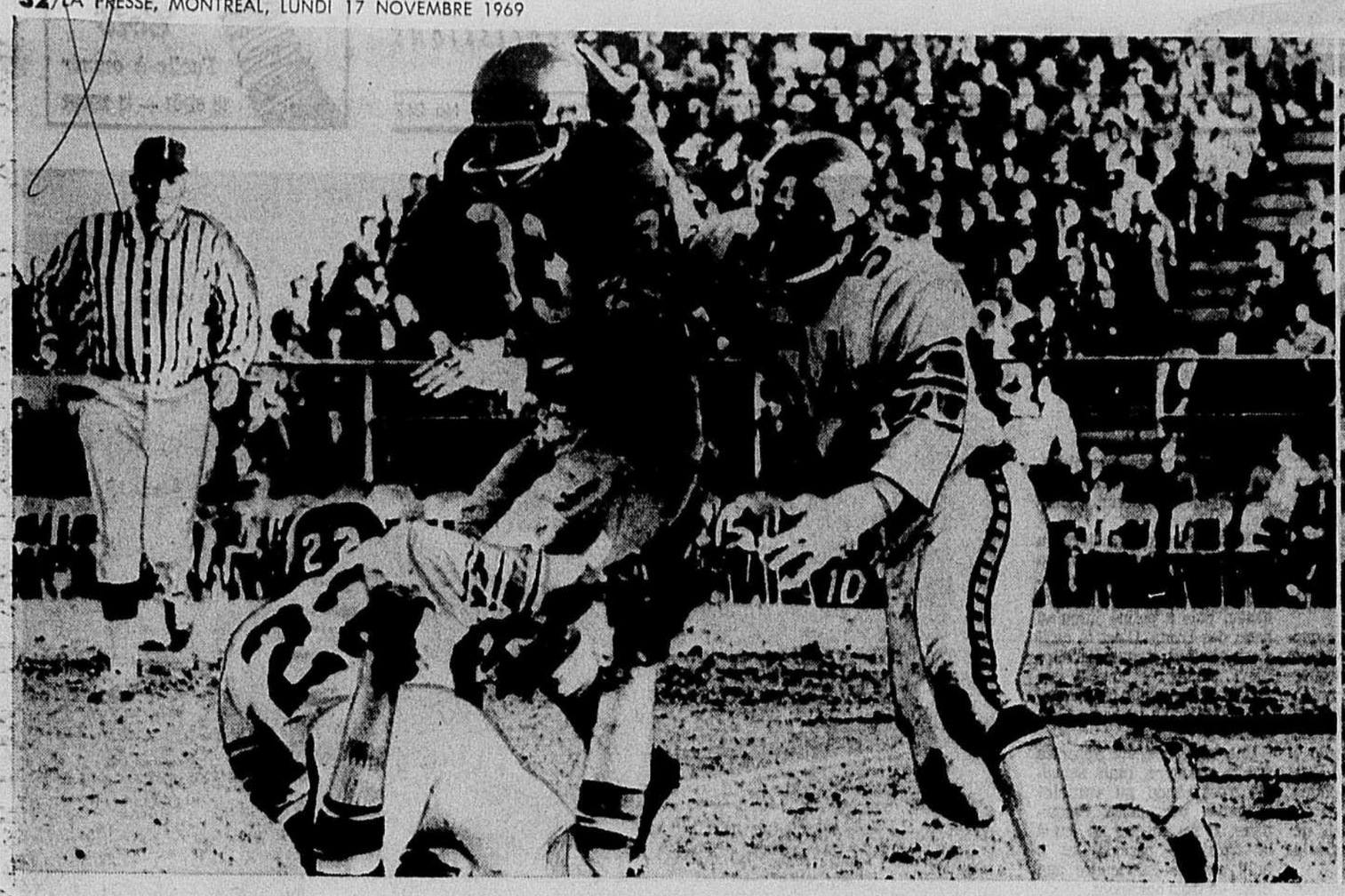

téléphotos P.C

Les deux vedettes de l'importante victoire des Argonauts

Si les Argonauts ont réussi à vaincre les Rough Riders d'Ottawa, lors du premier match de la finale de l'Est, ils doivent une fière chandelle au demi Bill Symons (33) et au quart-arrière Tom Wilkinson (19), qui ont su réveiller les leurs après une première demie chancelante. Symons (photo de gauche) est plaqué par Gene Gaines (22) et Jerry Campbell (54) après une belle course, tandis que la photo de droite nous permet d'assister au touché de Tom Wilkinson. Bobby Taylor a aussi brillé avec deux majeurs.

Harrington ajoute une autre victime à sa collection et les Argonauts prennent une avance de huit points

par Michel BLANCHARD

envoyé spécial de LA PRESSE

TORONTO — La première rencontre de la demi-finale de la Conférence de l'Est a été un autre match dur, robuste, un match comme ceux que les Argonauts de Toronto nous ont habitués à voir depuis quelque temps. Un total de dix punitions pour rudesse ont été décernées. Fort de l'adage qui veut qu'au foootball la force d'une équipe réside dans son quart, les hommes de Leo Cahill ont frappé solidement Russ Jackson . . .

Mais Jackson n'a jamais paru sérieusement ébranlé. Dans la défaite du Ottawa, 22-14, aux mains des Argonauts, plusieurs milliers de personnes se demandaient par quel heureux stratège les hommes de Cahill avaient réussi à l'emporter.

De fait, Jackson n'a pas complété une seule passe durant la deuxième demie. Il faut croire que les charges répétées de Mike Blum, Pete Martin et Ed Harrington ont porté fruit. D'ailleurs Jackson souffrait d'une sérieuse blessure au nez. On craignait même qu'il y ait fracture.

"Les Argos m'ont atteint solidement en quelques occasions", de souligner Jackson. Et lorsqu'un journaliste lui a demandé s'il croyait que le coup d'Harrington était illégal, Jackson s'est empressé de répondre : "Ça devait certainement être un coup illégal, puisque l'arbitre a sévi."

On aurait aimé en savoir davantage. Mais Jackson, une serviette sur le nez, parlait peu . . . du moins, il pesait chacune de ses paroles. "Ils ont bien joué. Nous avons été incapables de profiter des chances qui se sont offertes à nous. A la fin de la première demie, nous aurions dû mener par 20 points. Mais plus de trois fois, nous avons été incapables de compter alors que nous étions à la porte des buts."

Jackson était calme. Il souriait. Il savait que son équipe venait de subir la défaite. Mais il ne semblait pas troublé outre mesure. "Nous ne traînons de l'arrière que par huit points. C'est une bien minime avance. Ne soyez pas inquiet. Notre équipe est assez fière pour remonter la pente".

Jackson parlait de fierté. Il est à se demander si les Argos n'ont pas commencé eux aussi à s'en bâtir une. Il fallait les voir bomber le torse lorsque le match a pris fin. Les quelques 33,000 personnes présentes leur ont réservé une ovation monstre. Et tandis que les joueurs de Cahill commençaient à se dévêtir, on pouvait entendre la foule hurler, scander leur cri de confiance . . . et dans ce brouhaha indescriptible, Ed Harrington commentait le dur plaqué qu'il avait servi à Jackson.

"J'ai toujours joué pour gagner. Je n'ai jamais, par contre, cherché à blesser qui que ce soit. Je joue dur, et je crois que je suis payé pour le faire . . ."

Harrington, un colosse de 245 livres, 6 pieds trois pouces, donnait une bien drôle d'impression. Le joueur de couleur, arborant fièrement une sévère moustache, parlait doucement. Sa voix portait peu . . . on aurait dit un vieillard.

"Lorsque je me dirige vers le quart-arrière, je tente toujours de lui faire échapper le ballon. C'est ce qui s'est produit lorsque j'ai atteint Jackson. J'ai essayé de lui ravir le ballon . . . et j'ai continué mon mouvement. Je l'ai alors touché au visage. Ce n'était pas un coup sournois". Puis, comme s'il voulait s'assurer de la pudeur de son geste, il a ajouté toujours avec la même candeur : "Ce n'était nullement intentionnel, n'est-ce pas ?"

Dans un autre coin, Cahill, confortablement assis, une horde de journalistes autour de lui, savourait sa victoire. "Toute la semaine, j'ai eu le pressentiment que nous allions gagner. Je le savais, parce que tout ce que nous avons prédit cette saison s'est produit."

"Nous avions dit que nous remporterions dix matches, nous l'avons fait. Nous avions prévu trois victoires contre les Alouettes, nous les avons vaincus trois fois. Contre les Tiger-Cats, comme prévu, nous avons remporté deux victoires . . ."

"Nous avions aussi dit que nous battrions les Rough Riders d'Ottawa deux fois . . . aujourd'hui il s'agissait de notre premier triomphe. Le second aura lieu samedi prochain . . ."

Goldston est inquiet

TORONTO — Jake Gaudaur, commissaire de la ligue Canadienne de football, était un homme fort occupé, lors du match d'hier après-midi. Entouré de journalistes, des différentes villes du circuit, chacun voulait en savoir plus long sur la vente des Alouettes. Et tandis que l'on tentait de faire vendre la mèche à Gaudaur, dans un autre coin de la passerelle, Ralph Goldston, instructeur de la défensive des Alouettes de Montréal, semblait fort soucieux.

"Bien sûr que cette nouvelle m'a surpris. Tout d'abord, j'avais la certitude que Joe Atwell ne vendrait pas. Puis, après avoir appris la nouvelle, j'ai cherché à en savoir plus long. Mais je n'ai malheureusement pu rejoindre personne."

"Je sais qu'il a été question d'une foule de choses. On a parlé de congédier les instructeurs, je crois que ce serait mauvais. Nous avons une bonne équipe présentement. Nous étions sur la bonne voie. Il serait dommage de saboter le travail de trois ans."

"En ce qui me concerne, j'attends que l'on m'avise. S'il faut que je quitte l'équipe, je me soumettrai aux exigences du nouveau propriétaire. Il n'y a pas d'autre attitude à prendre."

Le Regina vient de l'arrière et triomphent des Stampeders

REGINA (PC) — "Les Stampeders ont joué un match dur. Leur offensive a gagné beaucoup de terrain. Mais je suis content de mes hommes. Notre défensive a été alerte aux moments opportuns," a soulignée Eagle Keys, après le triomphe des Roughriders de Regina, 17-11, aux dépens du Calgary.

"Jerry Keeling, quart-arrière des Stampeders, a joué un très beau match. Je ne connais pas de quart au pays capable de lancer le ballon aussi bien que lui," de continuer Keys, instructeur des Roughriders.

On ne sait pas si les commentaires de Keys cherchaient à donner confiance aux hommes de Jim Duncan, mais il a semblé que le pilote du Regina se plaisait à rendre hommage à ses adversaires.

Dans le camp des Stampeders, Duncan s'en est pris au travail des officiels. Il a surtout fait mention de l'interception de Bob Kosid, du Regina. On sait que ce dernier devait courir 64 verges avant d'être plaqué.

Contrairement à la Conférence de l'Est, où la finale se limite à deux matches au total des points, dans la Conférence de l'Ouest, il s'agit d'une série deux de trois.

Après cette première défaite du Calgary, on doute fort que les hommes de Duncan réussissent à remonter la pente. D'autant plus que les Stampeders n'ont pas remporté une seule rencontre contre le Regina, cette saison.

Jack Abendschan, le meilleur compteur de la Conférence de l'Ouest, a botté trois placements, un converti et un simple. Bobby Thompson a réussi le seul majeur des vainqueurs.

On avait prédit que le match Roughriders-Stampeders porterait presque exclusivement sur la passe. De fait, Keeling a tenté pas moins de 43 passes. Il en a complété 25. Les Stampeders ont accumulé 408 verges par la voie de l'air.

Le seul majeur des Stampeders a été réussi par le demi Rudy Linterman. Il a saisi une courte passe pour ensuite courir 65 verges.

Larry Robinson devait compléter le pointage, en réussissant un converti, un placement et un simple.

Le fait saillant du match est survenu au deuxième quart, lorsque les Stampeders de Calgary se sont rendus jusqu'à la ligne de deux des Roughriders de Regina. Bob McCarthy, qui a saisi pas moins de cinq passes, au cours de la rencontre, avait attrappé deux passes, bonnes pour 71 verges, et conduit les siens jusqu'à la porte des buts.

Mais la défensive des Roughriders, la meilleure au pays, après celle des Eskimos d'Edmonton, devait superbement se resaisir. Les Stampeders ne devaient jamais pénétrer dans la zone des buts. Les hommes de Duncan ont dû céder le ballon à la ligne de une du Regina.

Le match était d'une importance capitale pour les Stampeders. Même si la rencontre avait lieu à Regina, ils se devaient de l'emporter.

téléphoto PC

Armstrong abandonne

Le pilote Neil Armstrong, des Eskimos d'Edmonton, a préféré démissionner avant que l'équipe le congédie, une rumeur qui n'a pas manqué de se rendre à ses oreilles tellement elle se faisait persistante depuis des semaines. Armstrong avait succédé, il y a six ans, à Eagle Keys, qui remplit les mêmes fonctions chez les Roughriders de Regina.

Les Redmen affronteront les Bisons du Manitoba

HALIFAX (PC) — Les Redmen de l'Université McGill, grâce à une défensive alerte, ont écrasé les Red Bombers de l'Université du Nouveau-Brunswick, 20-8, samedi, lors du match annuel pour la Coupe de l'Atlantique.

Les Redmen affronteront maintenant les vainqueurs de la finale de l'Ouest, les Bisons de l'Université du Manitoba, qui ont surclassé les Lancers de l'Université de Windsor, 41-7.

Peter Bender, Gord Cleland et Dave Fleiszer ont marqué les touchés des Redmen, tandis que Sal Lovecchio enregistrait deux convertis.

Joel Irvine a compté le seul majeur des Red Bombers, qui ont également réussi un touché de sûreté.

Les Redmen de McGill ont gagné un total de 253 verges, la plupart au sol, soit 23 verges de plus que les Bombers. Un vent de 20 milles à l'heure a empêché les deux équipes de compter lorsqu'elles jouaient le vent devant.

Les Diablos de T.-Rivières gagnent le trophée 'Plumica'

Le trophée PLUMICA demeurera encore une fois à la ligue Intercollégiale de football. En effet, les Diablos de Trois-Rivières, champions de la ligue Intercollégiale, section senior "B", ont remporté une brillante victoire, en triomphant des Cougars de Chicoutimi, 41-7.

L'an dernier, le trophée PLUMICA avait été remporté par les Voltigeurs de Rigaud. Mais à la suite de la cuissante défaite que les Voltigeurs avaient fait subir à leurs adversaires, la direction de la ligue Intercollégiale avait décidé d'envoyer le meilleur club de la section senior "B".

Peut-être que les Cougars de Chicoutimi étaient trop confiants, mais tout laisse croire qu'ils aient eux aussi été victimes d'une équipe visiblement mieux équilibrée. De l'avis de plusieurs, il semble que les Cactus du Collège Notre-Dame auraient pu triompher des Cougars. Soulignons que les Cactus sont les champions juniors du circuit intercollégial.

Le match a été disputé devant plus de 2,000 spectateurs.

Au sol, les Diablos ont gagné 195 verges, tandis que dans l'air, ils méritaient 195 verges. Pour les Cougars, ils ont remporté 154 verges au sol et 95 dans l'air. Les Diablos ont gagné 16 premiers essais, comparativement à neuf pour les Cougars.

Fait assez remarquable, les Diablos ont réussi sept touchés. Ils ont été marqués par sept joueurs différents. Il s'agit de Denis Dion, Alain Brière, Yvon Bellemare, Michel Thibault, Normand Chabot, Jean-Guy Paré et Marc Desmarais. Le seul majeur des Cougars a été l'oeuvre de Robert Boulé.

Le meilleur receveur a été Alain Brière Il a saisi cinq passes, et il a gagné 75 verges. Denis Dion s'est avéré le meilleur porteur de ballon, en gagnant 99 verges.

Il est donc assuré que les Diablos de Trois-Rivières mériteront une place dans la division senior "A", l'an prochain.

Les Hilltops conservent leur titre

OTTAWA (PC) — Les Hilltops de Saskatoon, "qui ne commettent pas d'erreurs", ont remporté samedi le championnat canadien de football junior pour la deuxième année consécutive, en surclassant les Sooners d'Ottawa, 28-7.

Les Hilltops avaient défait la même équipe, 27-19, l'année dernière, à Edmonton.

"C'est une excellente équipe. Vous ne pouvez pas gagner contre une équipe qui ne commet pas d'rerreurs" a déclaré le demi défensif John Kennedy, des Sooners.

Gord Remmen, Mark Schoenhals, Archie Thompson et Rob Kimpton ont marqué les touchés des Hilltops, tandis que Stan Polak réussissait trois convertis, et le botteur Darryll Chambers, un simple.

Doug Moses a marqué le seul majeur des Sooners. L'autre point des locaux a été réussi, lorsque Brock Fownes a bloqué un botté de Chambers dans la zone des buts des Hilltops.

Le club Ottawa a récolté 222 verges contre 170 seulement pour les Hilltops, qui ont été punis trois fois pour 40 verges, tandis que les Sooners ont mérité six punitions pour 72 verges.

téléphoto PC

Le 1er touché des champions

Les Hilltops de Saskatoon ont remporté le championnat canadien du football junior pour une deuxième année de suite, en l'emportant, 28-7, aux dépens des Sooners d'Ottawa, dans une mer de boue, dans la capitale fédérale. Ci-haut, le demi Gord Remmen franchit la ligne des buts avec le premier touché des Hilltops.

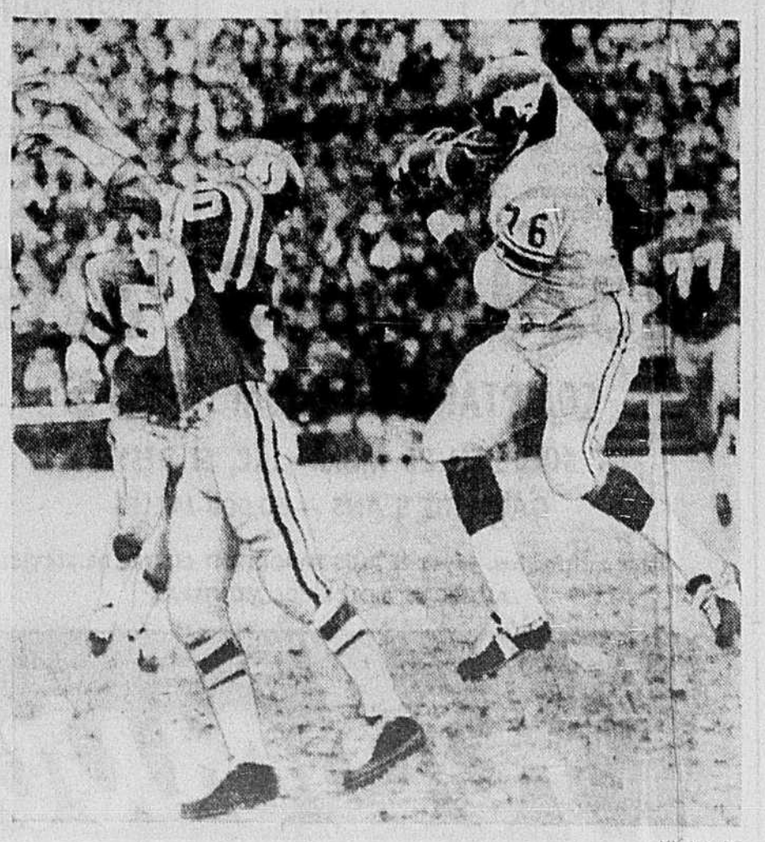

téléphoto PC

Attrapé sensationnel de Harrison

Même dans la défaite des siens, l'ailier Herman Harrison, des Stampeders de Calgary, a trouvé le moyen de se signaler, tel qu'en témoigne cet attrapé, alors qu'il bondit dans l'air derrière Bruce Bennett (30), des Roughriders de Regina, pour compléter une passe de Jerry Keeling.

le National monte au 2e rang

Prtant d'un revers de 7-4 des ouettes de St-Jérôme aux ains des Maple Leafs de rdun, le National de Rosent s'est hissé au 2e rang la section Ouest de la ligue/e hockey Junior du Québ à trois points des Roya de Cornwall, en disposandes Saints de Laval par lointage serré de 3-2, hier, vant 1,400 partisans, au Cte Paul-Sauvé.

And Bouchard, le meilleur mpteur de cette section asein du circuit, a été la boe d'allumage du National, marquant deux buts sans lique au dernier engagent. Les Saints menaient 0, depuis le début de la pére médiane, grâce à un bule François Rochon, et tentnt d'arrache-pied de conser leur avance pour l'empor une deuxième fois contre National, et ainsi accueil de la meilleure façon r nouvel instructeur Léo Bo, qui remplace Doug Harvey.

Le Nonal, grâce à Armel Jolette, augmenté son avance 3-1, peu après, et a ensuite uelque peu relâché sa défsive, si bien que Franço Gamelin est venu complé le pointage, pour les Saints, à 14 secondes de la fin.

A St-Jérôme, les Alouettes, qui ont échangé l'un de leurs meilleurs compteurs, Normand Dallaire, en retour du défenseur Jean-Denis Royal, des Castors de Sherbrooke, ont malgré tout connu d'autres difficultés à la défensive, et les Maple Leafs de Verdun en ont profité, l'emportant, 7-4.

Serge Martel, avec deux buts, Wayne Altomare, Marc Lamy, Steve Jones, Normand Cournoyer et Pierre Fontaine ont compté pour les vainqueurs tandis que Réjean Bélanger, deux fois, Jean Landreville et Luc Charbonneau répliquaient pour les Alouettes. Plus de 2,000 personnes ont assisté à ce revers du St-Jérôme, qui glisse ainsi au 3e rang de sa section.

A Drummondville, les Castors se sont inclinés, 11-7, devant les Rangers, alors que Michel Archambault dirigeait l'offensive des locaux, avec une autre performance de quatre buts. Pierre Plante a réussi le truc du chapeau pour les vainqueurs, tandis que Robert Lamoureux et Yvon Lambert complétaient avec deux buts chacun.

Michel Lefebvre avec trois, Norm Pecha avec deux et Bruno Isabelle et Jean-Claude Landry ont répliqué pour le Sherbrooke. Les Rangers passent ainsi seuls en tête de la section Est, puisque le Sorel était inactif hier.

Luc Simard, à Trois-Rivières, a repris la tête des compteurs du circuit, en comptant trois buts, pour mener les Ducs de Trois-Rivières à une victoire de 7-5, aux dépens des Remparts de Québec, tandis qu'à Cornwall, les Bruins de Shawinigan ont marqué quatre buts rapides et sans réplique, au dernier engagement, pour combler un déficit et l'emporter, 8-7, aux dépens des Royaux.

Les Globetrotters jouent et Riley Pitkoff siffle

Pendant que les fameux basketteurs Globetrotters de Harlem y vont de leurs prouesses fantastiques et de leur comédie merveilleuse, — comme ils le feront au Forum vendredi soir le 21 novembre prochain contre les Reds du New Jersey, — il y a constamment un arbitre de toute petite taille qui suit le jeu de près, comme il se doit. Et comme il se doit aussi, du moins si l'on réalise que ce sont les Globetrotters qui sont au jeu, ce même officiel est constamment en butte aux facéties des as noirs. Hâtons-nous d'ajouter que l'arbitre en question est Riley Pitkoff. Il a été arbitre officiel dans la National Basketball Association durant trois saisons avant d'accepter les offres alléchantes de feu Abe Saperstein en 1957.

A 19 ans, Pitkoff a été le plus jeune arbitre de l'ancienne Ligue Natilnale d'Amérique. Il a officié de plus dans la Ligue de l'Est et quand la Nationale devenu un peu plus tard la NBA, Riley s'est joint au nouveau circuit.

"Je m'amuse beaucoup avec les Globetrotters" déclarait Riley récemment. "Je sais être juste et sévère envers les as noirs comme il se doit, mais je dois dire aussi qu'ils sont toujours prêts à me surprendre avec quelque chose de nouveau. Cela ne m'empêche pas de les mettre au pas quand il faut le faire".

"J'ai amassé un tas de souvenirs. Je crois être le seul arbitre de l'histoire de la NBA a avoir officié, dans deux joutes et deux villes différentes le même jour.

J'arbitrais la joute New York à Philadelphie la veille du Premier de l'An puis je me suis dirigé en vitesse vers Boston pour arbitrer la rencontre Fort Wayne-Celtics qui débutait à minuit. Jocko Collins devait officier avec moi dans cette dernière partie, mais il s'est trompé de train et est arrivé à Boston qu'à cinq heures du matin. La joute avait pris fin ! J'ai arbitré seul."

Tous les joueurs de la fameuses équipe tentent immanquablement de trouver des trucs nouveaux pour l'embêter, mais il n'est pas facile à prendre en défaut et son sifflet ne cesse de fonctionner.

On pourra le constater au Forum dans quelques jours!

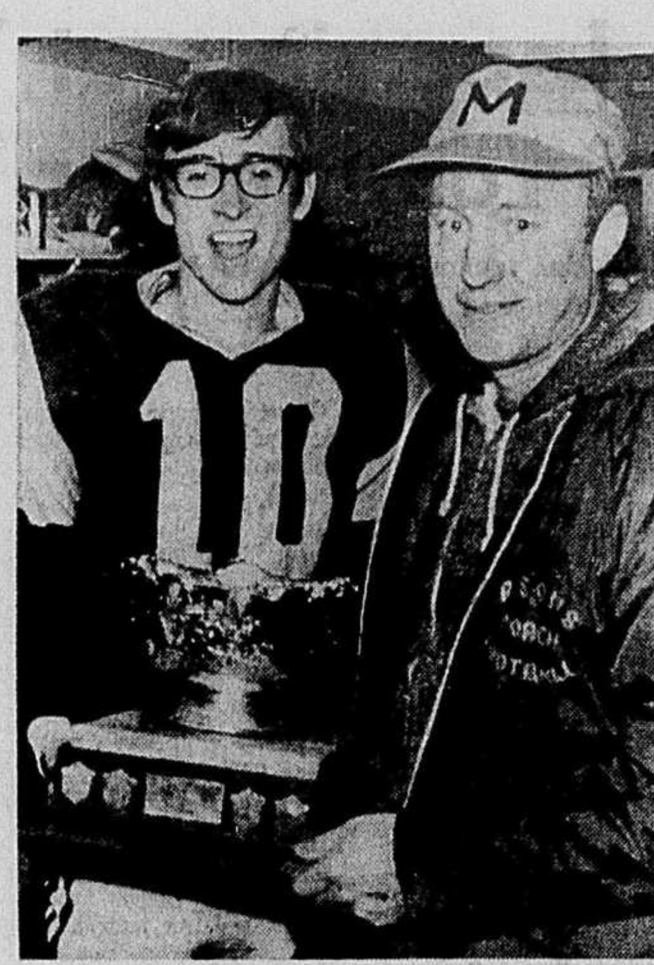

téléphoto PC

Un sourire significatif

Le quart-arrière Bob Kraemer, des Bisons de l'Université du Manitoba, et l'instructeur Henry Janzen, tiennent avec fierté le trophée symbolique du championnat du Western College Bowl qu'ils ont gagné en triomphant des Lancers de l'Université de Windsor par 41-7, dimanche, à Winnipeg.

Billy Harris avec l'équipe nationale

TORONTO. (PC) — Billy Harris, un joueur de hockey professionnel depuis 14 ans, doit se joindre à l'équipe de hockey nationale du Canada, au cours de la semaine.

Harris, qui a déjà joué pour les Maple Leafs de Toronto et les Red Wings de Détroit, s'est retiré des Pingouins de Pittsburgh, de la ligue Nationale de hockey, après avoir pratiqué avec eux pendant trois semaines.

Buck Houle, le directeur exécutif de Hockey Canada, a reçu la permission, jeudi, des Pingouins, de demander à Harris de se joindre à l'équipe canadienne.

"Comme je l'ai expliqué à Buck, je ne suis pas tellement sûr de pouvoir aider l'équipe", a dit Harris.

Il accompagnera l'équipe en Tchécoslovaquie et en Russie lors d'une tournée de trois semaines "et nous discuterons ensuite à savoir si je puis être utile dans le tournoi mondial de hockey", a dit Harris.

Nouveau poste à Gilles Tremblay

Gilles Tremblay, qui a tenté l'impossible pour revenir au jeu, aurait décidé avec la direction du Canadien, d'abandonner l'idée de jouer encore et entrerait dans de nouvelles fonctions avec le Tricolore, au Forum, dès cette semaine, apprend-on.

Gilles Tremblay deviendra ambassadeur du club montréalais. Le rapide ailier gauche aura comme fonction de représenter le Canadien ici et là, dans différentes réunions ou manifestations. A l'occasion, il agira également comme dépisteur du Canadien.

L'on sait que Gilles Tremblay n'a pas joué au hockey depuis février dernier.

FIAT
MEILLEURS PRIX
Le seul concessionnaire de FIAT et VOLVO à Montréal à se servir d'un oscillateur électronique et d'un dynamomètre pour mieux vérifier le fonctionnement de votre voiture
GAREAU
MOTOR SALES INC.
10175, PAPINEAU
381-3987 • 381-3260

Lachine accepté; Longueuil et Ville-Marie reviennent

Si lemembres du Parlement taient des assemblées aussi actueuses que celles de la rection de la ligue de baseba Montréal junior, les technoates et les fonctionnaires e sauraient vraiment plus obrendre le temps pour aller sccuder à la fontaine.

Lor e leur assemblée d'hier, au restaurant Etoile de l'Et, les dirigeants des équipe et de la ligue ont décidé dun dizaine de points d'imporace, entre 9 h. du matin et 6. du soir.

- L'exécuf du circuit a été réélu e bloc, à l'unanimité;
- Une novelle et 16e équipe, le Athétiques de Lachine, a été acceptée au sein de ligue;
- I candidature de l'équipe LaSalle a été laissée au ugélateur en attendant ... 1er février, date limite ur une demande de franse (problèmes de term et de commodités).
- Ls Ducs de Longueuil ont ccepté de reconsidérer le décision d'abandonner circuit et de donner une ronse ce soir ...
- I Expos de Ville-Marie ddent de demeurer dans le circuit, mais changent dministration;
- L dirigeants de la ligue "souplissent" les règlents, etc.

Noule équipe

Lecadres de la ligue, qui étai de 15 équipes l'an dernier, qui risquaient d'être rédu à 13, en raison de l'abanc possible du Longueuil et du Ville-Marie, se retrouvent donc à 16 avec l'adhésion des Athlétiques de Lachine.

On sait que l'équipe senior de Lachine a quitté les rangs de la Ligue senior provinciale, l'an dernier. Or, ses dirigeants ont exprimé le voeu de se dépenser encore pour la cause du baseball, et c'est pourquoi ils ont inscrit une équipe dans le plus important circuit junior du Québec. Ils seront présidés par Moël St-Germain, député provincial de Jacques-Cartier. Marcel Tessier en sera le gérant-général, Jean-Gilles Gagnon, instructeur, Michel Lalande, publicitaire, et Jean-Paul St-Onge, directeur des joueurs.

Le Longueuil revient?

Pendant qu'on sohaitait la bienvenue à cette nouvelle formation, les Ducs de Longueuil, qui perdent les services de six joueurs-étoiles (Denis Picard, Reynald Comeau, Turib Côté, Marc Rioux, Bob Hastings et Jean St-Cyr), ont déclaré qu'ils tiendraient une réunion ce soir, et décideraient s'ils reviendraient au jeu au printemps. Tout laisse croire, cependant, que ce sera un gros nécessaire des partisans de "oui", si on obtient l'appui nécessaire des partisans de l'équipe.

Selon le gérant général Pierre Gingras, des Ducs, tout devrait rentrer dans l'ordre dès ce soir. "Si on revient, a-t-il dit, vous allez constater qu'on a de la bonne réserve malgré le départ de nos six joueurs".

Germain limogé

Les Expos de Ville-Marie, pour leur part, ont annoncé leur retour dans le circuit ainsi que le congédiement de l'instructeur noir Marc Germain. Claude Lavoie, fondateur de l'équipe, demeure dans les cadre de la direction, mais il est remplacé par Lionel Daigneault, à la présidence.

Les mêmes

Sans même q'il ne soit nécessaire de tenir une élection, le président Yves Mayrand a été réélu au même poste, à la tête de la ligue, et son équipe demeure entière: Par Coulombe, 1er vice-président, Gérald Ethier, 2e vice-président, Fernand L'Hostie, gérant général, Normand Martineau, trésorier, Claude Chaput, secrétaire, André Langevin, conseiller, et Pierre Terroux, conseiller-publicitaire.

Faut croire qu'ils ont fait du bon travail!

Les Aigles de Laval étaient représentés par René Gladu, en raison de la démission toute fraîche du président Guy Fortin et du secrétaire Aimé Guerrier.

Les Saints de St-Barnabé doivent annoncer, très bientôt, la nomination d'un nouvel instructeur, un sportif très connu, qui remplacera Michel Dufort, qui demeure au sein de la direction de l'équipe.

Le président Bernard Rhéaume, des Gentilhommes de Verdun, parle de possibilité de changement complet d'administration au sein de son équipe.

Pour se battre en Amérique, Bouttier a étudié l'anglais

Le poids-moyen français Jean-Claude Bouttier arrivera lundi à New York où, pendant dix jours, il terminera sa préparation en vue de son combat en dix rounds, à Fort-de-France, contre l'Américain Jimmy Williams.

Selon George Kanter, représentant américain de Jean Bretonnel qui accompagnera son protégé, Bouttier se rendra au gymnase dès le lendemain de son arrivée. Il s'entraînera au "Telstar Gym", le fief de Gil Clancy, manager d'Emile Griffith, un gymnase du bas de Manhattan où sont conduits tous les boxeurs étrangers, spécialement sud-américains, qui sont employés par le Madison Square Garden.

Le Français y croisera les gants avec Emile Griffith, l'ancien champion du monde des poids-welters et des moyens et surtout avec le Brésilien Eduardo Leite, champion des welters de son pays, qui prépare son combat du 21 novembre contre le Porto-Ricain Carlos Ortiz. Il ne pourra cependant pas donner la réplique à son ancien adversaire et vainqueur Juarez Delima car le Brésilien, mécontent des bourses offertes par les organisateurs américains, est dernièrement retourné dans son pays.

Victoire de Bob Rosburg

SCOTTSDALE, Ariz. (PA) — Le vétéran Bob Rosburg a pris l'avance dès le début de la quatrième ronde et l'a conservée pour vaincre Jimmy Wright par un coup, dimanche, et remporter le championnat des professionnels de clubs de golf.

Le pro âgé de 43 ans de Saint-Louis, a joué la normale 72, hier, tandis que Wright, a terminé à 73 sur le parcours du club Roadrunner.

Rosburg a joué 275 pour les 72 trous du tournoi. Il a gagné $8,000. Lui et Wright avaient entrepris la dernière ronde sur un pied d'égalité à 13 coups sous la normale.

Bill Ogden, de Glenview, Ill., a terminé à trois coups derrière Rosburg après avoir joué 70 dimanche.

Tommy Bolt, de Sarasota, Fle, et John Molenda, de Birmingham, Mich, ont clôturé à 279.

ESOSITO

SLE DE LA PAGE 31

s Black Hawks occupent le cinquième rangarce qu'ils ne marquent pas suffisammene buts.

uation qui pourrait sensiblement s'améliтr avec le retour au jeu de Hull, dans deuxurs. Le but que Stan Mikita a marqué, moine trois minutes avant la fin du match, était lement le 37e des Black Hawks en 14 matc.

partisans des Black Hawks ont quitté Stadium sous l'impression que la crue rry Pinder avait scellé l'issue du match

"n a fait dévier mon lancer. Je l'ai fait rearquer au marqueur officiel avant de quitten patinoire", a expliqué Pinder, l'un des jours les plus combatifs du Chicago.

"nment a-t-il pu faire dévier le lancer? J'ai projeté sur la glace quand Pinder a lanc a commenté Terry Harper, le défenseur plus efficace du Canadien contre les BlaHawks.

Les ueurs du Canadien ont mis du temps à quitter la patinoire. Ils ont tenu une réunion au sommet inutile, au centre de la patinoire, tentant de convaincre l'arbitre John Ashley que le lancer de Robert Rousseau avait pénétré dans le filet, cinq secondes avant la fin du match.

"J'étais tellement certain que Rousseau avait compté que j'ai cessé de patiner", a dit Serge Savard.

"Dis à mes amis du Canadien qu'ils avaient tort de discuter. Le lancer de Rousseau a frappé le poteau avant de dévier derrière le filet. D'ailleurs, son lancer n'était pas suffisamment puissant pour pénétrer dans le filet et en ressortir", de prétendre Esposito, le seul gardien de but du circuit dont la moyenne est inférieure à deux buts par match.

Esposito a été déjoué seulement huit fois dans les huit derniers matches du Chicago.

x x x

Nous avons appris que le gardien de but Glenn Hall aurait changé d'idée et qu'il signerait aujourd'hui un contrat de plus d'un an avec les Blues de St-Louis.

Jauffret aussi

Après un match qui a duré trois heures et trente, le Français François Jauffret a triomphé du Yougoslave Zelko Franulovic, en finale du simple masculin de ces mêmes championnats de tennis d'Amérique du Sud, en quatre sets, 3-6, 6-2, 6-4, 6-4.

Composez ce numéro local pour une réservation ssurée à un taux garanti our n'importe quel hôtel heraton dans le monde :
842-5861
Vous serez traité comme un héros
En n'est trop bon pour Notre Héros x hôtels et motels Sheraton
Un service mondial de ITT
A Toronto, rendez-vous à
l'hotel Sheraton King Edward
37, rue King est

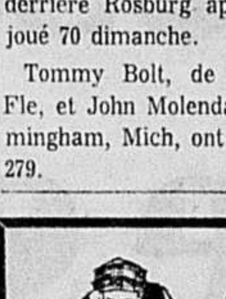
MAINTENANT VOUS POUVEZ
jouer au CURLING
Seulement $2.75 par personne
pour une partie de 2 h. (8 périodes)
INCLUS: instructions, équipement complet, stationnement, salle à dîner, bar salon, films sur le curling.
Renseignez-vous 342-3560
Payez quand vous jouez
CLUB de CURLING BONAVENTURE Ltd.
6605 COTE-DE-LIESSE, Montréal 342-3560

Du lundi au vendredi
à l'antenne de
CKAC/73
Ecoutez "PLEIN AIR"
à 7 h. 15 et 18 h. 45 avec
SERGE DEYGLUN

économie & finance

la presse

Texaco Canada annonce une hausse de prix

Texaco Canada Limited annonce les augmentations suivantes de ses prix camion citerne pour détaillants et consommateurs commerciaux sur l'essence, carburant diesel, huile de chauffage et huile à poêle qui sont applicables immédiatement.

Les prix de l'essence et du carburant diesel sont augmentés d'un cent le gallon à travers le Canada à l'exception de la région comprise entre la vallée de l'Outaouais et la tête des Grands Lacs, où l'augmentation sera de quatre dixièmes de cent.

Les prix de l'huile de chauffage et de l'huile à poêle sont augmentés d'un cent le gallon pour la région comprise entre la tête des Grands Lacs et la Côte ouest.

Ces augmentations de prix raisonnables sont dues, selon la Compagnie, aux augmentations substantielles des salaires et de coûts divers et ce n'est qu'après une étude approfondie que la décision de les rendre effectives a été prise.

Nouvelle baisse de la production industrielle canadienne

OTTAWA (PC) — La production industrielle du Canada a diminué pour le deuxième quart d'année consécutif durant les mois de juillet, août et septembre, même si la production du mois de septembre a augmenté.

C'est la première fois que l'indice de la production industrielle descend durant deux quarts d'année consécutifs depuis 1960, fait savoir un rapport publié, par le Bureau fédéral de la statistique.

Les conflits ouvriers ont été la principale cause de cette plus basse production depuis le mois d'octobre 1968.

L'indice, qui se compare à la production de 1961, 100 points, a augmenté de 2-5 de 1 pour cent durant le mois de septembre, pour atteindre 165.2 points, comparativement à 164.5 en août. Il y a un an, l'indice était à 162.2. Durant le quart de juillet à septembre, l'indice a descendu de 1 pour cent pour se fixer à 165.4 points, comparativement à 167.2 points à la fin du quart avril, moi et juin, et 168.4 après le premier quart de l'année.

Le Bureau fédéral de la statistique a indiqué que, selon ses prévisions, l'indice aurait augmenté de 4 pour cent en septembre si la production n'aurait pas été ralentie par les grèves.

Michelin veut recruter des administrateurs canadiens

NEW-GLASGOW, N.-E. — La société de pneumatiques Michelin, qui construit actuellement deux usines en Nouvelle-Ecosse, est à la recherche de personnel canadien pour remplir ses cadres administratifs.

Si suffisamment d'administrateurs peuvent être recrutés, l'administration des deux usines sera composée majoritairement de Canadiens, a déclaré hier M. John Boynton, directeur du personnel pour la société française.

Les usines, dont l'une sera située à Granton et l'autre à Brigdewater, emploieront près de 1,400 personnes.

Lorsque l'usine Michelin à Granton débutera ses opérations, en mars 1971, près de 300 personnes seront employées mais l'on estime que le nombre du personnel augmentera à près de 900 personnes, en 1973.

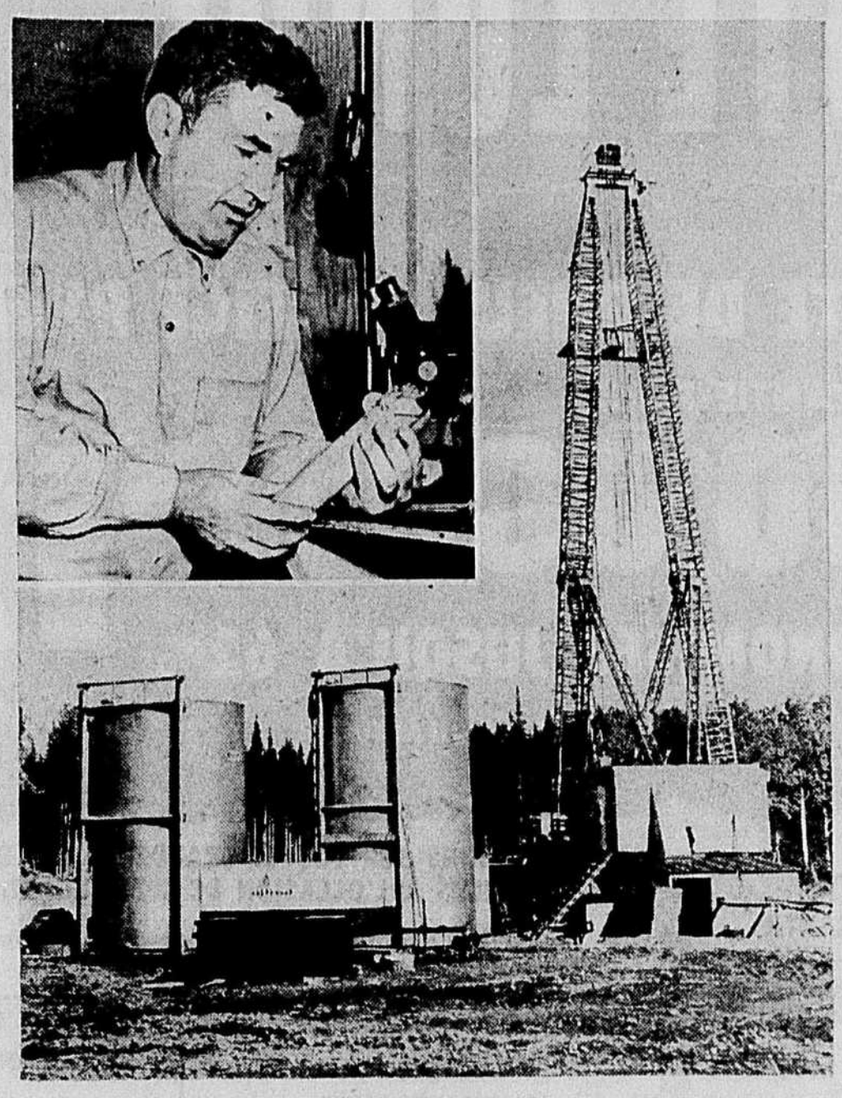

Recherches pétrolières en Gaspésie

Gulf Oil Canada vient de dépasser la moitié de la profondeur prévue d'un premier puits de 10,000 pieds que la Société fore présentement sur les 832,000 acres qu'elle détient dans la péninsule gaspésienne. Le géologue Rudy Lieskovsky (en haut) examine la carotte-témoin de deux pouces, cherchant des traces telles que porosité ou taches d'huile dénotant la présence de dépôts pétrolifères. Par suite des frais onéreux qu'occasionne le transport d'un appareil de sondage jusqu'à cet emplacement à l'est du pays, il a fallu modifier un appareil de sondage minier de 89 pieds pour procéder au forage du puits Sunny Bank #1 en terrain inexploité qui se trouve à quelque 10 milles à l'ouest du village de Gaspé.

Ottawa hausse le taux d'intérêt sur les fonds indiens qu'il administre

OTTAWA — Le ministre des Affaires indiennes, M. Jean Chrétien, a annoncé que le taux d'intérêt sur les fonds des bandes indiennes administrées par le gouvernement passera de 5 p. 100 à 7.24 p. 100, avec effet rétroactif au 1er avril de cette année.

M. Chrétien a déclaré que cette mesure a pour but d'aligner davantage ce taux sur la hausse générale des taux d'intérêt appliqués dans les secteurs privés.

Les fonds des bandes administrés par le gouvernement se chiffrent maintenant par un peu plus de 32 millions de dollars. Ils sont gardés en dépôt pour le compte de 515 bandes indiennes du pays et proviennent en grande partie des ventes de bien-fonds indiens, ventes qui remontent au début de la colonisation du Haut-Canada. Cependant, ce n'est que depuis quelques années qu'ils ont atteint des proportions importantes.

Le taux d'intérêt sur ces fonds, établi à 5 p. 100 en 1917, est resté inchangé jusqu'à maintenant malgré la baisse générale des taux dans les autres secteurs.

Un taux moyen inférieur

M. Chrétien a affirmé que "si, de 1917 à nos jours, on avait assujetti le compte des bandes au taux annuel d'intérêt des emprunts publics, l'intérêt moyen n'aurait été que de 4.14 p. 100 au lieu de 5 p. 100".

Le ministre a ajouté: "Devant l'expansion économique et l'augmentation des taux d'intérêt payés sur les argents placés, et étant donné que le Ministère doit jouer le rôle de fidéicommissaire de la collectivité indienne du Canada, il était de notre devoir d'obtenir le meilleur taux possible, compte tenu des méthodes d'investissement les plus saines. Je suis content que le gouverneur en conseil ait jugé à propos d'approuver la demande du Ministère, relativement à l'augmentation du taux d'intérêt sur les fonds des bandes."

Un taux indexé aux obligations

Le nouveau taux d'intérêt a été établi conformément à la formule élaborée dans le décret du conseil du 8 octobre, lequel stipule que l'intérêt à payer sur les fonds des bandes indiennes déposés au Fonds du revenu consolidé sera d'un taux équivalant à la moyenne mensuelle des revenus des obligations d'épargne du Canada vendues sur le marché (revenus dont le montant est publié chaque mercredi par la Banque du Canada dans ses statistiques financières hebdomadaires) et qui ont une échéance d'au moins dix ans.

Le fonds du revenu consolidé est constitué par les rentes capitalisées au moment de la Confédération auxquelles se sont ajoutés les produits des ventes de bien-fonds indiens depuis ce moment-là.

Le décret stipule aussi que le taux raisonnable pour calculer et créditer l'intérêt sur l'entrée des fonds de bandes indiennes au 1er avril de chaque année, sera "la moyenne du mois précédent, en plus d'un rajustement nécessaire pour rectifier les montants touchés par les variations du taux d'intérêt au cours de l'année, à compter du taux établi au commencement de l'année en question.

M. Chrétien a déclaré que l'intérêt sur les fonds des bandes continuera d'être crédité d'avance chaque année, afin de répondre à leurs besoins budgétaires.

Déficit des USA dans la balance des paiements

WASHINGTON, (AFP) — La balance des paiements des Etats-Unis s'est soldée par un déficit de près de 1 milliard de dollars (sur la base des transactions officielles) pendant le troisième trimestre, a indiqué devant une commission parlementaire, M. Paul Volcker, secrétaire adjoint au Trésor.

Sur la base des liquidités, qui tient compte non seulement des règlements officiels mais des mouvements de capitaux privés, la balance des paiements a été en déficit de 2.5 milliards de dollars environ pendant le trimestre.

Le déficit dans les transactions officielles est d'autant plus important qu'il fait suite à un surplus pendant les deux trimestres précédents, a souligné M. Volcker. "Il est donc évident que le rétablissement définitif de notre position concurrentielle ne peut s'accomplir ni facilement ni rapidement" a-t-il dit, en rappelant que, seul, le retour à un excédent commercial important permettrait de financer les investissements économiques et militaires des Etats-Unis dans le monde.

Les gouverneurs des banques centrales de l'Occident nagent dans l'euphorie

BALE, (AFP) — C'est dans une "atmosphère d'euphorie", selon un expert financier international, que se retrouvaient hier pour la première fois depuis la mi-septembre, les gouverneurs des principales banques centrales occidentales a l'occasion de l'assemblée mensuelle de la Banque des règlements internationaux à Bâle. Ce climat s'explique par les signes de détente qui se multiplient dans le système monétaire international. Même si tout n'est pas pour le mieux dans les affaires financières mondiales, le contraste avec l'état de crise qui a prévalu depuis de longs mois et qui avait été déclenché par la fièvre de l'or est frappant.

Cette détente s'explique par:

1—Un meilleur équilibre des parités des grandes monnaies entre elles depuis la dévaluation du franc et la réévaluation du mark. Ce meilleur équilibre freine les mouvements aberrants de capitaux et favorise le rétablissement progressif des balances commerciales des pays jusqu'ici fortement déficitaires comme la France et la Grande-Bretagne.

2—L'adoption du système des droits de tirage spéciaux par la dernière assemblée annuelle du Fonds monétaire international avec l'accord de la France. Ce qui ouvre de nouvelles perspectives de crédits internationaux et réduit le rôle de l'or dans les transactions entre banques centrales.

3—L'augmentation des quote-parts du Fonds monétaire international sans que cette augmentation ne provoque de nouvelles sorties d'or pour les Etats-Unis.

4—La forte baisse de l'or qui va orienter les liquidités privées dans divers pays vers un investissement moins stérile et diminuer la pression sur les devises jusqu'ici contestées. Selon certains experts internationaux, les achats d'or, notamment en France, correspondaient en fait à des sorties légales de capitaux, malgré le contrôle des changes. L'effrondrement du cours du métal précieux pourrait provoquer une désaffection pour l'or, se traduisant par le retour de capitaux importants dans le circuit utilisable des liquidités.

Mais quoi qu'il en soit, cette meilleure santé du système monétaire international ne saurait être maintenue et consolidée, estime-t-on dans les milieux financiers internationaux de Bâle, que si l'on assiste à une amélioration notable de la balance des comptes des Etats-Unis, fortement déficitaire pour le moment.

Le développement harmonieux des nouveaux mécanismes de crédit monétaire internationaux (droits de tirage spéciaux, quote-parts accrues au Fonds monétaire international) ne pourrait s'effectuer que si le dollar, qui remplace progressivement dans ces systèmes l'or n'est pas contesté, c'est-à-dire si les dollars détenus à l'étranger n'augmentent pas dans les proportions que l'on a connues depuis plusieurs années.

C'est là un sujet de réflexion et de discussion dans une atmosphère très calme entre les gouverneurs des banques centrales européennes et leurs collègues américains présents à Bâle.

Des conversations bilatérales

Naturellement la réunion mensuelle de Bâle fournit toujours l'occasion aux responsables des grands instituts internationaux d'émission d'avoir de nombreuses conversations bilatérales. On s'attend notamment cette fois-ci à ce que Sir Leslie O'Brien, gouverneur de la Banque d'Angleterre, fasse connaître au directeur de la Banque nationale suisse, M. Willy Stopper, son mécontentement devant les pratiques de certaines banques privées suisses, qui favoriseraient l'évasion des capitaux britanniques vers la Confédération par l'intermédiaire de Hong-Kong.

Cette affaire a pris une grosse importance politique en Grande-Bretagne.

Toutefois, la requête anglaise, comme la pression constante exercée depuis de nombreux mois par les autorités américaines sur les autorités helvétiques, se heurte, d'une part, au secret bancaire suisse et, de l'autre, au fait que ni la violation du contrôle des changes ni la fraude fiscale ne sont considérées comme des délits en Suisse.

Londres se plaint que des banques suisses font fuir les capitaux britanniques

BALE (AFP) — "J'ai eu une discussion amicale et utile avec le Docteur Erwin Stopper, président de la Banque nationale suisse", a déclaré hier soir Sir Leslie O'Brien, gouverneur de la Banque d'Angleterre. "J'ai espoir que quelque chose pourra être fait".

Ces conversations ont porté sur les pratiques, révélées la semaine dernière à Londres, dans la presse, de certaines banques privées suisses qui favorisent l'évasion des capitaux britanniques vers la Confédération helvétique via Hong-kong.

Après ces conversations, de source britannique, on ne s'attend pas que les banques étrangères faciliteront spécialement la tâche du contrôle des changes britanniques mais on ajoute, toujours de même source, que les abus les plus flagrants, commis par les filiales de banques étrangères à Londres, pourraient être sanctionnés.

De son côté, le président de la Banque nationale suisse, M. Erwin Stopper, a confirmé au représentant de l'AFP, la cordialité de son entretien avec son homologue britannique. Il a ajouté qu'il avait demandé au gouverneur de la Banque d'Angleterre de lui faire parvenir par écrit les éléments concernant ces affaires d'évasion de capitaux. "Après, a-t-il conclu, il faudra voir".

Quebec North Shore Paper installe une machine unique en son genre

Quebec North Shore Paper Company, de Baie-Comeau, installe le Former Bel-Baie, un nouveau gabarit à deux conducteurs, plutôt que la Fourdrinier conventionnelle sur sa nouvelle machine à papier journal no 4, installée dans le cadre d'un programme d'expansion et de modernisation présentement en voie d'exécution à l'usine de Baie-Comeau, au coût de $54 millions. On prévoit pour le début de 1971 la mise en production de la nouvelle machine Beloit de 386 pouces.

En annonçant la nouvelle, le président de la compagnie, Robert M. Schmon, a déclaré que la machine à papier journal à grande vitesse sera la première au monde à être munie d'un gabarit à deux conducteurs comme équipement de première installation.

Cet été, la société a installé sur la machine no 3 à Baie-Comeau un prototype du Former qui subit des épreuves depuis lors. Le Bel-Baie fut mis au point grâce à un programme coopératif au coût de $1.5 million entre la compagnie, Beloit Corporation et Beloit Sorel Walmsley Ltd.

Le Former Bel-Baie est présentement installé en permanence sur la machine no 3 à Baie-Comeau.

Il couvre environ la moitié de la toile métallique Fourdrinier et diffère des formers précédents par l'application d'un nouveau bac de tête et d'un système de drainage plus rapide.

Le bac de tête, qui est spécialement adapté au gabarit à deux conducteurs, alimente la machine au moyen d'un ajustage à jet de coulée au lieu d'une règle de débit pour faire écouler l'eau plus rapidement de la section plus courte de la toile métallique.

Sir Val Duncan est nommé à la présidence de Brinco et CFLCO

M. Henry Borden, président du Conseil d'administration de British Newfoundland Corporation Limited et membre du Conseil de Churchill Falls (Labrador) Corporation Limited, a annoncé hier la nomination, faite conjointement par les comités de direction de ces deux compagnies, de sir Val Duncan aux postes de président et administrateur délégué de Brinco et de président du Conseil, président et administrateur de Brinco et de président du Conseil, président et administrateur délégué de CFLCO. Il succède ainsi à M. Donald J. McParland, décédé le 11 novembre dans l'écrasement d'un avion au Labrador.

Membre du Conseil d'administration de Brinco et de CFLCO et président du comité de direction de ces deux compagnies, sir Val Duncan est président et directeur général de The Rio Tinto-Zinc Corporation, de Londres (Angleterre). Au tout début de l'aménagement de Churchill Falls, RTZ s'est engagé à fournir des services techniques et administratifs jusqu'au parachèvement des travaux.

"Mes collègues et moi, a déclaré M. Borden, sommes grandement redevables à sir Val Duncan d'assumer ces responsabilités qui viennent s'ajouter à ses nombreuses autres charges. Il a accepté de prendre ces fonctions en main pour un certain temps afin de faciliter l'élaboration d'une solution à long terme qui permettra de mieux combler les vides laissés à la suite de ce tragique accident."

A la suite de sa nomination, sir Val a rendu un vif hommage à M. McParland et à M. Eric Lambert, vice-président (finances) des deux compagnies, pour "leur apport éminent à la mise en valeur des richesses naturelles du Canada et notamment en ce qui concerne l'aménagement de Churchill Falls".

Sir Val a également tenu à rendre hommage à MM. Fred Ressegieu, J. Herbert Jackson et Arthur Cantle, membres de la haute direction de Acres Canadian Bechtel, société responsable des travaux de génie et de construction de l'aménagement de Churchill Falls, ainsi qu'à M. John Lethbrige, adjoint administratif de M. McParland, qui ont aussi perdu la vie dans l'accident.

"Les circonstances dans lesquelles j'assume ces nouvelles responsabilités, a déclaré sir Val, me sont, ainsi qu'à tous mes collègues, une cause de profonde douleur. Par ailleurs, la réalité même de l'aménagement de Churchill Falls et la progression des travaux selon les horaires établis témoignent de façon éclatante de l'esprit d'entreprise peu commun qui animait chacun de ces hommes."

Sir Val Duncan, nouveau président de Brinco

L'administration des sociétés de la Couronne a besoin d'amélioration

— Gérard Laprise

OTTAWA (PC) — Le député créditiste Gérard Laprise, d'Abitibi, a demandé au gouvernement de prendre les mesures nécessaires pour que s'améliorent les méthodes administratives des sociétés de la Couronne.

"Celles-ci laissent beaucoup à désirer", a-t-il dit.

M. Laprise intervenait dans un débat sur un projet de loi qui prévoit d'assurer les Chemins de fer nationaux et la société Air Canada de capitaux d'investissement de $201,700,000 pour une période de 18 mois prenant fin le 1er juin 1970.

M. Laprise a affirmé qu'au lieu de chercher à dispenser des services qui attirent la clientèle, le Canadien National s'assurait au préalable d'une clientèle avant de dispenser les services. "Dans ces circonstances, on ne doit pas s'étonner que les citoyens s'intéresse peu au Canadien National" a-t-il dit.

Le député créditiste a fait état d'une récente requête du CN présentée à la Commission canadienne des transports en faveur de l'abandon de ce qu'il estime d'être ses routes déficitaires de transports de voyageurs.

AIDE

AUX LOCATAIRES D'APPARTEMENTS

Informez-vous au sujet de quelques-uns des "extras" auxquels vous devez vous attendre dans votre prochain bail, des idées sur la décoration, plus de nombreux renseignements utiles sur la vie en ville et en banlieue. Tout cela dans le "GREATER MONTREAL HOME BUYERS GUIDE & APARTMENT LIVING", le seul magazine qui traite exclusivement de la meilleure façon de vivre dans la région de Montréal. Le numéro d'automne sera demain en vente à tous les kiosques de journaux, pour seulement 75¢.

Les mesures anti-inflationnistes touchent plus durement le Québec

— Jean-Paul Beaudry

QUEBEC (PC) — Le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Jean-Paul Beaudry, a déclaré que le Québec ne connait pas vraiment de situation inflationniste, parce qu'il n'a pas le plein emploi.

C'est pourquoi les mesures anti-inflationnistes prises par le gouvernement fédéral et les institutions bancaires nous touchent plus durement que certaines autres provinces plus riches, a ajouté M. Beaudry, en commentant la publication des dernières taux statistiques du chômage par le Bureau fédéral de la statistique.

Selon le BFS, le taux de chômage au Canada a atteint le mois dernier 5.3 pour cent de la main-d'oeuvre, le chiffre le plus élevé des 136 derniers mois, alors qu'au Québec, le taux était de 6 pour cent, soit une augmentation de 11,000 chômeurs par rapport au mois de septembre.

M. Beaudry a expliqué que le Québec n'ayant pas le plein emploi au moment où le gouvernement fédéral a imposé ses mesures restrictives, l'économie s'en est ressentie davantage et son taux de chômage a augmenté plus que les autres.

Selon le ministre, plein emploi signifie "situation inflationniste", en général.

Par ailleurs, le critique financier du Parti libéral, M. Robert Bourassa, a exprimé l'opinion que le chômage au Québec pouvait augmenter davantage.

"La minute de vérité dont nous prévenions le gouvernement s'affirme de plus en plus", a-t-il dit.

"C'est simplement le reflet d'une poussée de la main-d'oeuvre qui va s'exprimer encore durant plusieurs années a-t-il ajouté, et qui poussera le prochain gouvernement à élaborer un programme d'urgence pour relancer l'économie durant cette crise de la sur-main-d'oeuvre".

M. Bourrassa a précisé que c'est exactement ce dont il parle depuis plusieurs années, quand il prévient le gouvernement actuel de l'arrivée massive sur le marché du trapail de quelque 500,000 jeunes travailleurs, et quant il incite ce dernier à prendre les mesures nécessaires pour y faire face.

"Il s'agit donc d'utiliser à fons toutes les sources de capitaux publics, privés et étrangers pour créer de nouveaux emplois, a soutenu M. Bourassa. "Au pouvoir, a-t-il conclu, j'accorderai priorité absolue à la mise en pratique de toutes les propositions que je fais depuis trois ans."

Ouverture du siège social de Transamerica Computer Co. of Canada

Transamerica Computer Company annonce l'ouverture du siège social, pour le district de Transamerica Computer Company of Canada, au 1980 ouest, rue Sherbrooke, Montréal, Québec. M. André Côté est nommé en charge du bureau à titre de Gérant de District pour l'Est du Canada.

Ces nouvelles sont confirmées du 10 novembre 1969 par le président de Transamerica Computer Company qui est aussi président du Conseil d'Administration, M. James Ritter et par M. A. William Wilbur, président de Transamerica Computer Company of Canada Ltd., lors d'une réunion des membres du Conseil d'Administration.

M. Wilbur commenta l'ouverture de ces bureaux par ces termes: "Transamerica Computer of Canada est appelé à devenir une compagnie donnant un service complet sur le marché canadien. Notre devise est de servir avec beaucoup d'intérêt tous les marchés canadiens dans la location d'ordinateurs, la fabrication d'ordinateurs, la fabrication et la mise en marché".

M. André Côté, âgé de 32 ans, entra au service de Transamerica en juillet. Antérieurement, il était conseiller dans le traitement des données avec ses bureaux à Montréal et était aussi autrefois associé avec Honeywell et IBM du Canada.

Il est un diplômé des Jésuites de Québec.

Le secteur privé américain prend conscience de ses responsabilités sociales accrues

Les milieux d'affaires et le grand public américain commencent à envisager sous un angle entièrement nouveau le rôle du secteur privé dans la société moderne, selon une analyse émanant du ministère du commerce des Etats-Unis.

Pour les hommes d'affaires, cette réévaluation se traduit par l'insistance de plus en plus grande mise sur "les responsabilités sociales du secteur privé."

Pour le grand public, elle est à l'origine d'un renouveau de considération pour les milieux d'affaires, et fait naître l'espoir que le secteur privé sera en mesure de résoudre certains des difficiles problèmes sociaux que n'ont pu jusqu'à présent faire disparaître les mesures prises par l'Etat.

Lorsque l'on essaie de comprendre les variations de l'attitude du public américain à l'égard des milieux d'affaires, il est bon de ne pas perdre de vue la distinction entre l'**acquisition** de la richesse et la **production** de la richesse.

Aussi loin que l'on remonte dans leur histoire, les Américains n'ont guère manifesté d'objection contre le principe de l'enrichissement individuel, dès l'instant que celui-ci était le résultat d'un travail dur et productif dont bénéficiait également la communauté. Le secteur privé n'est mal vu du public que lorsqu'il donne l'impression de s'approprier une part injustifiée des ressources de la nation sans rien produire de valable en échange. Lorsque le secteur privé est productif, il est bien vu, il se fait mal voir dans le cas contraire.

Les problèmes sociaux

Il est certain que les milieux d'affaires s'intéressent de plus en plus à la solution des problèmes sociaux; cette attitude s'explique de plusieurs façons.

La première explication — qui vient le plus souvent à l'esprit des cyniques — est que les hommes d'affaires ont été sensibles aux critiques passées et tiennent à faire quelque chose pour améliorer leur réputation. Ce facteur n'est cependant pas le seul à intervenir.

Les cadres des grandes entreprises américaines ont désormais une connaissance du monde extérieur beaucoup plus étendue que les boutiquiers et les propriétaires de petites usines qui constituaient autrefois le secteur privé de leur pays.

De nos jours, les dirigeants des milieux d'affaires sont plus enclins que leurs prédécesseurs à reconnaître que l'agitation qui règne dans les milieux urbains, la crise du logement et les imperfections du système éducatif, ne sont pas génératrices d'une ambiance favorable au développement d'entreprises productives et rémunératrices.

A cela s'ajoute le fait qu'après tout les hommes d'affaires sont des hommes et sont Américains. Ils sont nombreux à être sincèrement émus par les problèmes qui ont été portés à leur attention, et à éprouver un légitime sentiment de satisfaction lorsqu'ils savent qu'ils ont contribué à la solution de ces problèmes.

La contribution aux solutions

De quelle façon le secteur privé peut-il contribuer à la solution des problèmes sociaux?

Il y a certaines choses que les entreprises privées américaines peuvent faire et dont elles s'acquittent fort bien. L'expérience démontre que dans bien des cas, des organismes privés à but lucratif sont mieux qualifiés que l'Etat.

Les entreprises privées peuvent assurer la formation professionnelle et employer des jeunes appartenant à des groupes minoritaires peu instruits, et autres personnes considérées comme "inemployables"; elles peuvent construire ou remettre en état des logements destinés aux familles à revenu peu élevé; elles peuvent appliquer les connaissances technologiques les plus récentes et les techniques de gestion les plus perfectionnées à la solution des problèmes, d'éducation, de transport et de développement urbain.

Si ces activités étaient d'un rapport raisonnable, il est probable que certains hommes d'affaires américains dynamiques les auraient déjà entreprises, indépendamment de toute considération sociale. Il faut reconnaître malheureusement que bon nombre d'entre elles ne sont nullement rémunératrices dans les conditions actuelles ou en tout cas bien moins que d'autres usages qui peuvent être faits du temps et des capitaux qu'elles nécessitent.

On peut cite bien sûr certains cas récents où des entreprises américaines privées, à but lucratif, ont délibérément accepté de perdre de l'argent pour parrainer des activités de caractère social. La véritable question est toutefois de savoir dans quelle mesure une entreprise peut s'éloigner de son objectif normal, qui est de réaliser le maximum de bénéfices, et survivre malgré cela. Même si ses actionnaires n'émettent pas d'objection, cette entreprise sera désavantagée par rapport à celles qui ne se seront pas imposé ce genre de charge.

Participation de l'Etat

La conclusion, c'est que dans la plupart des cas les entreprises privées ont besoin de recevoir une subvention de l'Etat — soit directement, soit sous forme d'exonération fiscale — pour être en mesure de contribuer sur une grande échelle à la solution des problèmes sociaux.

C'est cette formule que les Etats-Unis ont décidé de mettre à l'essai en y consacrant des moyens considérables.

Pourquoi, dira-t-on, faire intervenir le secteur privé dans cette affaire? Si l'Etat doit payer une partie de la facture, pourquoi ne pas aller carrément de l'avant et prendre la direction des opérations?

C'est qu'à nouveau se pose la question de la qualification.

Les Américains ont appris qu'il ne suffit pas de mettre sur pied une organisation administrative étatique pour être certain qu'il en résultera quoi que ce soit d'utile. Le secteur privé américain a par contre fourni la preuve de sa productivité. Si une entreprise privée, bénéficiant d'une modeste subvention de l'Etat, peut construire des H.L.M., assurer la formation professionnelle d'apprentis ou d'autres services de caractère social plus efficacement qu'un organisme officiel, et à moindres frais pour l'Etat, il n'y aura guère d'Américains qui trouveront logique d'insister pour que la production de ces services soit le monopole de l'Etat.

Le secteur privé américain a ainsi à nouveau l'occasion de faire la preuve de ses capacités productrices, mais dans un sens différent et plus étendu que précédemment. La façon dont il s'acquittera de cette tâche ne manquera pas d'avoir une profonde incidence sur sa position et son influence futures dans la société américaine et les hommes d'affaires américains en sont conscients.

Une usine de Longueuil utilise un hachoir pour récupérer la ferraille

Une compagnie de la région de Montréal, vient d'aménager un nouveau procédé unique de récupération de la ferraille des carrosseries d'automobiles abandonnées ou accidentées. Ce nouveau procédé offre l'avantage important de ne pas empirer le problème déjà sérieux de la pollution de l'air.

Un déchiqueteur de carrosserie, capable de déchiqueter et de réduire une auto à la minute, en pièces de la grosseur d'une rondelle de hockey, est entré en opération au complexe récemment inauguré de la St. Lawrence Iron & Metal est une filiale à propriété entière de MacKinnon Steel Company Limited.

Avant l'installation du déchiqueteur, les autos destinées à la ferraille étaient brûlées à l'air libre pour être purifiées de leurs contaminants comme la peinture, le caoutchouc, le plastique et le capitonnage. Les carcasses étaient alors sanglées pour expédition vers l'acierie.

La ferraille qui en résultait n'était cependant pas de qualité suffisante pour permettre aux acieries domestiques d'utiliser économiquement les métaux et, conséquemment, toute la production de cette ferraille était perdue pour le marché domestique à l'avantage du marché d'exportation où les normes de qualité étaient moins sévères.

Le nouveau procédé de déchiquetages inversera cependant le courant et, en plus de fournir des matériaux bruts précieux de qualité adéquate pour l'utilisation domestique, contribuera à éliminer l'une des causes de la pollution de l'air.

Les cimetières d'autos

M. Gerald Josephson, président de MacKinnon, déclara: "Il n'y a probablement aucune évidence plus claire de la destruction de notre entourage naturel que ces amoncellements de vieilles autos accidentées et rouillées. A nos yeux, ces carcasses représentent cependant des matériaux bruts très précieux. Grâce à notre déchiqueteur, nous pouvons maintenant faire la cueillette de ces laideurs dans nos campagnes pour les redonner à l'industrie sous forme de ferraille précieuse et de haute qualité.

"Quoique moins visible, la pollution de l'air est un danger encore plus menaçant dans notre entourage et constitue un péril sérieux pour la santé," ajouta M. Josephson. "En déchiquetant ces carcasses dans notre nouvelle machine, nous éliminons la nécessité du brûlage des carrosseries à l'air libre et, conséquemment, faisons disparaître l'une des causes de la pollution de l'air. Notre déchiqueteur est construit de façon à prévenir l'émission de gaz et de poussière."

Le déchiqueteur, le premier du genre installé au Québec, fonctionne d'après le principe d'un broyeur puissant. Les carrosseries arrivent à la compagnie, écrasées ou intactes. Des grues alimentent alors les carrosseries dans la hotte où elles sont davantage écrasées avant d'entrer dans le broyeur. Une douzaine de masses, pesant chacune plusieurs centaines de livres, et fixées à un arbre actionné par un moteur de 2,500 c.v., déchiquettent les carcasses en pièces aussi petites qu'une rondelle de hockey ou qu'une balle de tennis.

Le système antipollution de la machine incorpore des souffleurs puissants et une tour de récurage qui enlèvent la poussière et la transforment en boue. On se débarrasse alors de cette boue et toute l'opération se fait sous des systèmes de contrôle d'échappement des gaz.

Pendant ce temps, les pièces déchiquetées sont transportées par convoyeurs à deux séparateurs magnétiques et passent par un immense haut-fourneau rotatif. Le produit final est constitué à 98 p. cent près de fer pur, ce qui en fait un matériau brut de première qualité pour les aciéries canadiennes.

Proxmire demande à Nixon de s'opposer aux pressions de l'industrie du pétrole

WASHINGTON (AFP) — Le sénateur William Proxmire (démocrate de Wisconsin) a demandé au président Nixon de résister à ce qu'il a appelé les "pressions criardes" exercées par l'industrie du pétrole des Etats-Unis pour le maintien des restrictions aux importations de pétrole.

Dans un discours qu'il doit prononcer aujourd'hui devant le sénat mais dont le texte a été rendu public samedi soir, le sénateur a ajouté que le président devait décider entre "répondre aux besoins de millions de consommateurs américains escroqués par l'industrie pétrolière et aux désirs de ceux qui, dans cette industrie, apportent traditionnellement de fortes contribuations aux fonds de campagne électorale".

M. Proxmire a affirmé que M. Michael Haider, président de l'"American Petroleum Institute et ancien président du conseil d'administration de "Standard Oil of New Jersey", "s'est entretenu secrètement avec le président Nixon pendant une heure" et que d'après le quotidien pétrolier "Oil Daily" il "s'est senti confiant, après cet entretien, que le résultat sera favorable" au sujet de la révision du programme d'importation.

Le sénateur du Wisconsin a ajouté que les gouverneurs de trois des Etats des Etats-Unis producteurs de pétrole se sont entretenus à Washington dans un club avec M. Frank Ikard, président directeur général de l'"American Oil Institute" avant la conversation à la Maison Blanche sur la question pétrolière.

"Je ne sais pas ce qui s'est passé dans ce club mais je crois que l'on peut dire que les gouverneurs ont reçu leurs ordres de marche".

"La pression exercée sur les gouverneurs a dû être intense" d'après le sénateur Proxmire qui a ensuite cité un télégramme du gouverneur de l'Etat de New York M. Nelson Rockefeller dans lequel il appuie les contingents d'importation de pétrole "en dépit du fait que le maire (de New York) John Lindsay a démontré que les quotas d'importation coûtent aux consommateurs newyorkais un minimum de 95 millions de dollars par an en raison de l'augmentation des prix".

M. Proxmire a conclu que "d'après la loi, la seule justification d'un programme d'importation de pétrole est la sécurité nationale et à ma connaissance, rien n'a jamais été prouvé à ce sujet".

Nouvelle agence internationale de publicité pour Montréal

L'Agence Canadienne de Publicité Limitée, de Montréal et Toronto, et Ingalls Associates, Inc., de Boston, annoncent la fondation de Adgroup International Ltd., la première entreprise internationale de conception publicité au Canada. Les deux agences sont copropriétaires et se partagent la gestion de la nouvelle société, dont le siège social est situé au 666 ouest, rue Sherbrooke, à Montréal.

Destinée à apporter une nouvelle dimension à la création publicitaire canadienne, Adgroup International innove dans le domaine de la collaboration canado-américaine. Ses cadres représentent les deux pays. Le président du conseil d'administration est M. Léon Simard, éminent industriel, l'un des principaux actionnaires de l'Agence Canadienne.

Dans la poursuite de son objectif de "mettre les talents des meilleurs publicitaires des Etats-Unis et du Canada au service des annonceurs canadiens et des annonceurs internationaux", Adgroup International a nommé directeur des services aux clients M. Carl A. "Sandy" Dettman. M. Dettman occupait auparavant le poste de directeur de la publicité de la Sun Life du Canada.

Enfin, Mlle Carol Joly fait partie du personnel de Adgroup International à titre de coordonnatrice des services aux clients. Mlle Joly a fait des stages chez Vickers and Benson et Arnott Rogers Batten, et elle était encore tout récemment coordonnatrice indépendante à la télévision.

RAPPORTS *FINANCIERS*

Imperial Tobacco

Les profits de l'Imperial Tobacco du Canada, pour le troisième trimestre de 1969 s'élèvent à $3,376,000 par rapport à $2,737,000 en 1968, soit une augmentation de $639,000 ou 6 cents par action ordinaire. Les résultats cumulatifs pour les neuf premiers mois de l'année donnent des profits de $8,835,000 ou 89 cents par action ordinaire contre 91 cents par action en 1968.

Les ventes durant le troisième trimestre, au montant de $132,534,000 accusent une augmentation de 27 pour cent sur l'an dernier. Les ventes durant les neuf premiers mois de l'année se chiffrent à $361,728,000 soit une augmentation de 18 pour cent par rapport à 1968.

Les chiffres de 1969 incluent S and W Fine Foods, Inc. et Uddo and Taormina Corporation et ses filiales depuis leur date d'acquisition soit les 1er janvier et 1er avril respectivement.

Genstar

Le bénéfice consolidé de Genstar Limitée avant rentrées extraordinaires, pour les trois mois se terminant le 30 septembre 1969, s'élève à $2,041,000 ou 31 cents par action en circulation comparé à $1,527,000 ou 26 cents par action pour la période correspondante de 1968.

Le bénéfice consolidé avant rentrées extraordinaires pour les neuf mois se terminant le 30 septembre 1969 s'élève à $4,558,000 ou 72 cents par action, soit un accroissement des profits par action de 24 pour cent sur $3,312,000 ou 58 cents par action pour la période correspondante de 1968.

Les ventes nettes, pour les trois mois se terminant le 30 septembre 1969, se chiffrent à $68,758,000 comparées à $63,461,000 pour la période correspondante de 1968. Pour les neuf mois se terminant le 30 septembre 1969, elles s'élèvent à $190,878,000 comparées à $146,766,000 pour la période correspondante de l'an dernier.

Algoma Steel

La société Algoma Steel a réalisé, au cours des neuf premiers mois de 1969, des bénéfices nets de $9,360,000 ou $0.81 l'action en regard de $14,570,000 ou $1.26 l'action pour les neuf premiers mois de l'exercice 1968. Les ventes nettes de cette société, au cours de cette période, ont marqué $156,733,000 à rapprocher de $160,882,000 pour les neuf mois comparables, en 1968.

Ciments Saint-Laurent

Les ventes nettes de la société Ciments Saint-Laurent, au cours des neuf premiers au cours des neuf premiers mois de 1969, se sont chiffrées à $30,375,313 à rapprocher de $31,961,493 pour les neuf premiers mois de l'exercice 1968. Les bénéfices nets de cette société, au cours de cette période, ont marqué $1,722,722.

Simpsons-Sears

La société Simpsons-Sears a rélisé, au cours des neuf premiers mois de 1969, des bénéfices nets de $6,676,000 ou $0.43 l'action à rapprocher de $6,809,000 ou $0.44 l'action pour la période correspondante, en 1968. Les ventes de cette société, au cours de cette période, ont marqué $417,164,000, soit une augmentation de l'ordre de 9.4 pour cent.

avis de l'Assemblée générale annuelle

L'Assemblée générale annuelle des actionnaires de la BANQUE CANADIENNE NATIONALE se tiendra le jeudi 11 décembre 1969, à onze heures du matin, au siège social de la Banque, Place d'Armes, à Montréal, aux fins d'élire les administrateurs et de délibérer sur les questions du ressort de l'assemblée.

Pour le Conseil d'administration,
Le Secrétaire général,
YVAN DESJARDINS

Banque Canadienne Nationale

UNE NOMINATION CHEZ DE LAIR FOOD

M. ARTHUR A. BONNELL

M. Roger Blouin, président de DeLair Food Ltd., annonce la nomination de M. Arthur A. Bonnell au poste de gérant de la division du service alimentaire. Avant de se joindre à DeLair M. Bonnell était gérant général d'une compagnie de service alimentaire dans la province de Québec et possède plusieurs années d'expérience dans cette industrie. La division du service alimentaire de DeLair est responsable du service aux cafétérias, aux machines automatiques, aux institutions et aux pourvoyeurs.

Jean Mehling câble de Paris

L'Allemagne aura-t-elle une balance déficitaire ?

L'Allemagne, en la personne d'un représentant de la Bundesbank, a fait savoir, au lendemain de la réévaluation du mark, qu'elle s'attend pour 1970 à un déficit de sa balance des paiements. On serait tenté d'écrire qu'elle le souhaite, ce qui marquerait pour elle le reflux d'un mouvement inflationniste dont elle souffre depuis des mois.

Parle-t-on ainsi outre-Rhin pour assurer l'opinion publique mondiale, pour "conjurer" en quelque sorte un destin jusque-là trop favorable au mark, ou parce que réellement l'Allemagne fédérale sait que, s'il n'en est pas ainsi pendant quelques années, les liquidités internationales manqueront à nouveau, La République allemande drainent vers elle trop de pouvoir d'achat mondial; donc verra peu à peu sa production condamnée à la mévente hors des frontières nationales ?

* * *

Une chose me parait certaine, en tout cas; c'en doit être fini, au nom de la logique, de la spéculation sur le mark. Sauf à supposer que les spéculateurs internationaux disposent de tant de liquidités qu'il leur est possible d'attendre plusieurs années et de voir peut-être fructifier leurs marks par une nouvelle réévaluation, il n'y a plus pour eux qu'une chose raisonnable à faire: quitter l'Allemagne pour retourner à des emplois vraiment productifs.

En d'autres termes, plus rien, à vue humaine, ne permet d'escompter une nouvelle parité du mark avant des années, sauf catastrophe internationale. La logique voudrait donc que les spéculateurs, ayant "pris leurs bénéfices", s'en retournent vers leurs pays d'origine.

* * *

D'autres difficultés frapperont peut-être, dans les prochains mois, telle ou telle monnaie des pays occidentaux; mais le mark atteint aujourd'hui une parité qu'on peut qualifier de définitive. Est-ce à dire que, véritablement, la balance des paiements allemands va entrer dans une pédiode de déficit? De cela, je suis bien moins convaincu. Arrêter les gigantesques déplacements de "hot money" vers l'Allemagne est une chose; renverser de façon durable, fondamentale même, les courants commerciaux et les courants d'investissements en est une autre.

Pour que s'accomplisse "la prévision" allemande, il faudrait que l'économie de la République fédérale donne, à l'avenir, des signes de faiblesse durable.

* * *

Or, pour l'instant et pour longtemps encore, il n'en est rien. L'économie fédérale est vigoureuse, incroyablement dynamique. Les Allemands ont atteint un palier minimum de croissance économique à partir duquel il n'est guère possible de retourner en arrière. Il n'en pourrait être ainsi que si dans la République fédérale on acceptait une réduction du niveau de vie.

Mais tous les indices, toutes les déclarations officielles prouvent que l'Allemagne court, chaque jour davantage, vers "l'économie d'abondance". Il lui faut exporter ce qu'un excès de vitalité produit. Pour longtemps encore, la balance sera "condamnée" à être positive.

La France construira des centrales à uranium enrichi et eau légère

PARIS (AFP) — Plusieurs centrales à unranium enrichi et eau légère (filière américaine) vont être construites en France dans le cadre du 9ème Plan, mais les études sur les autres filières ne sont pas pour autant abandonnées. C'est ce qui ressort d'un communiqué, publié par la présidence de la République et définissant la politique nucléaire de la France.

C'est parce qu'elle est la plus susceptible de conduire rapidement à des réalisations techniquement sûres et économiquement compétitives que la filière "à eau légère" a été choisie pour le "lancement" d'une première centrale dès 1970. Un appel d'offres sera lancé dès que seront connus les résultats d'une pré-consultation auprès des industriels.

La France n'abandonne pas pour autant l'étude des autres filières reposant sur l'utilisation de l'uranium naturel. Il s'agit essentiellement de la filière "eau lourde" développée au Canada et à l'étude de laquelle la France s'est associée.

D'autres voies continueront d'être explorées, telles que celle des réacteurs à gaz à haute température qui font l'objet d'un effort important en Allemagne, en Grande-Bretagne et même aux Etats-Unis. En même temps seront, bien entendu, poursuivis les travaux entamés avec succès à Cadarache et à Marcoule sur les réacteurs "rapides" qui constituent la voie de l'avenir en matière d'énergie nucléaire et sont déjà bien connus en France.

La voie suivie jusqu'ici (celle de l'uranium naturel modéré au graphite et refroidi au gaz), appelée un peu abusivement "filière française" puisqu'elle est née outre-Manche, n'est même pas définitivement abandonnée : il n'est pas exclu que l'on construise un jour une nouvelle centrale de ce type, désormais tout à fait familier aux industriels français. C'est donc la diversification qui s'affirme plus que jamais comme la politique nationale en matière nucléaire.

EXPOSITION A MONTREAL DE COMMERCE EN CONCESSION
les 21, 22, 23 novembre
PLACE BONAVENTURE
mezzanine sud

Vous n'aurez que l'embarras de la concession à choisir. Vous causerez avec des experts. Séminars gratuits tous les jours. Vous découvrirez comme il est facile de partir à votre propre compte.

HEURES : vendredi et samedi, de midi à 9 h. p.m.
dimanche, de midi à 7 h. p.m.
Entrée — $1.00 — Enfants admis gratuitement

Bache va de l'avant à Montréal!

Visitez notre nouveau bureau au
1 Square Westmount
Téléphone 937-5781

Le coquet nouveau bureau de Bache, au 2e étage de cet immeuble moderne, est conçu pour favoriser le succès de vos placements.

Vous y trouverez deux salles de conseil, pourvues chacune d'un équipement électronique moderne qui vous fournira, sur la pression d'un bouton, les dernières cotations boursières. Qui vous transmettra des rapports visuels des transactions effectuées aux principales Bourses canadiennes et américaines. Qui vous indiquera la tendance globale du marché des valeurs.

Pour des conseils en placements, vous pourrez recourir aux services d'un important personnel de recherche canadien, aussi bien qu'aux directives d'un des plus importants bureaux de recherche de Wall Street.

Et pour un service individuel conçu selon vos propres besoins en placements — vous trouverez un personnel nombreux de représentants autorisés. Des hommes qui travailleront avec vous — et pour vous — pour vous aider à atteindre l'objectif que vous visez en faisant des placements. Des hommes formés aux méthodes de recherche Bache qui vous permettent de prendre de sages décisions concernant les titres, obligations, fonds mutuels, valeurs commerciales — tout ce qui peut intéresser vos placements.

Et il y a un service distinct pour le secteur institutionnel. Venez nous voir au plus tôt. Donnez-nous l'occasion de servir vos intérêts. Nous ne croyons pas qu'un autre puisse mieux le faire.

BACHE & CO.
Incorporated
Membres des principales Bourses. Fondée en 1879.

1 Square Westmount, Montréal 216, Québec, Canada
Tél.: 937-5781. Lloyd G. Sampson, V.P., Gérant

INFORMATIONS ÉTRANGÈRES

CAHIER No 4 / PAGES 45-60 **la presse** ANNONCES CLASSEES

MONTREAL, LUNDI 17 NOVEMBRE 1969 — 85e ANNEE — No 267

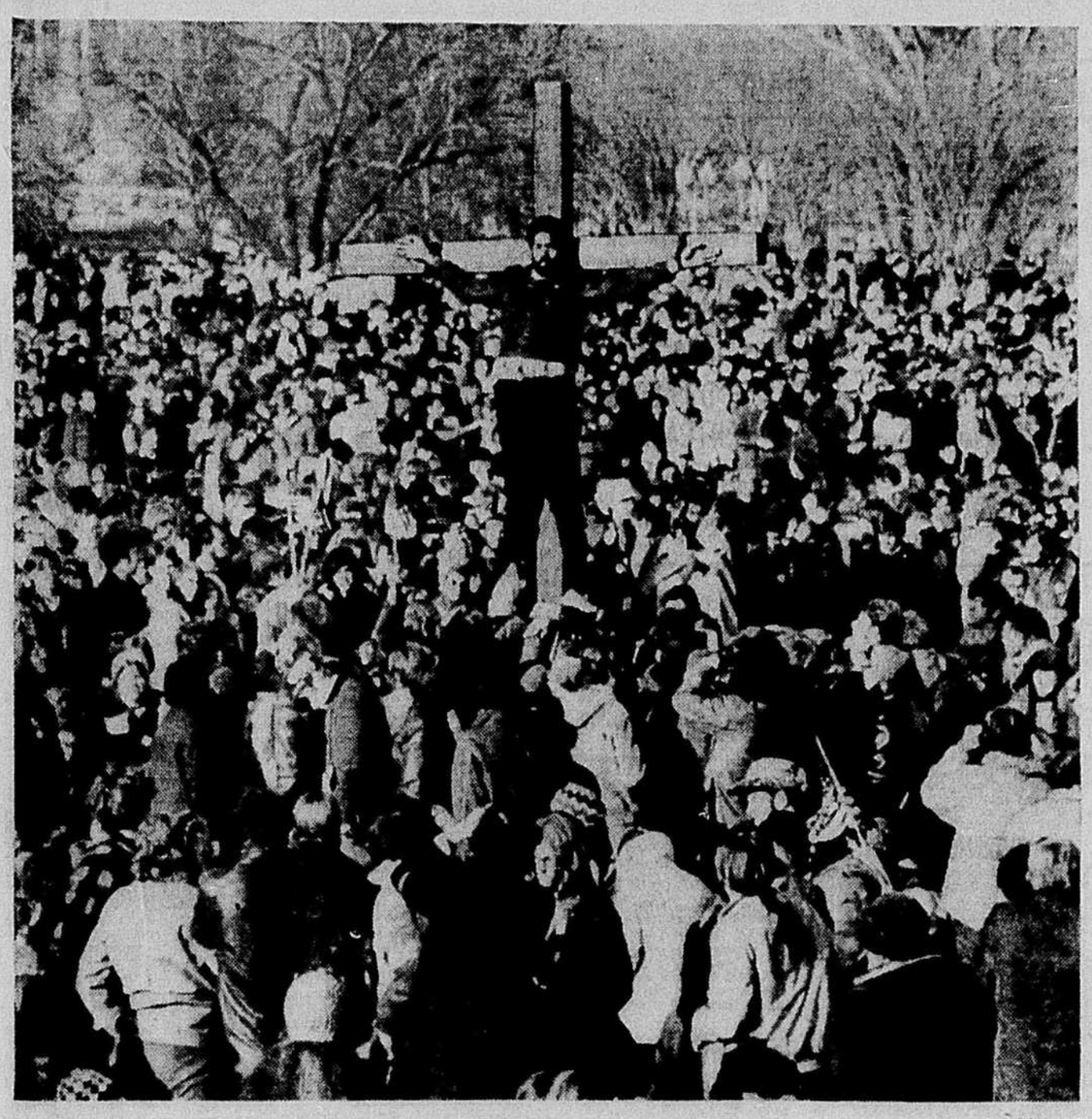

téléphoto PA

L'éternel symbole des sacrifiés

La manifestation monstre qui s'est déroulée samedi à Washington a donné lieu à toutes sortes de scènes symbolisant l'aspect tragique de la guerre au Vietnam. On voit ci-dessus un pacifiste attaché à une croix tout près du monument à George Washington, où des centaines de milliers de manifestants sont massés.

Malgré les pressions du moratoire

Nixon s'en tient à son plan secret de retrait du Vietnam

d'après AP, UPI, AFP

Barricadé dans une Maison Blanche cernée de toute part par des policiers et des autobus stationnés pare-choc contre pare-choc, le président Nixon a tenu en fin de semaine un important conseil de politique étrangère, et il a fait savoir, par un porte-parole, que rien ne le détournerait de la mise en oeuvre de son plan secret de désengagement militaire au Vietnam.

Les quelque 250,000 personnes — des jeunes pour la plupart, précisent les dépêches — qui ont participé samedi dans la capitale à ce qu'on dit être la plus grande manifestation pacifique de l'histoire des Etats-Unis achèvent de partir, laissant derrière elles une querelle qui grandit sur la question de savoir si ce deuxième moratoire a été pacifique tel que promis par ses organisateurs, ou violent comme prédit par le gouvernement.

L'Attorney-General, M. John N. Mitchell, se montre catégorique: "Je ne crois pas, dit-il, qu'en définitive le ralliement ici samedi peut être qualifié de pacifique."

M. Mitchell accuse le New Mobilization Committee de n'avoir pas réussi à tenir la promesse faite au département de la Justice à l'effet qu'il n'y aurait pas de violence.

"C'est là un mensonge", a répliqué le directeur du New Mobe, M. Ron Young, en prenant connaissance de l'accusation de l'Attorney General. "Hier, commente-t-il, des milliers de gens ont été aspergés de gaz lacrymogènes à Washington par les forces de l'ordre du gouvernement. Hier, des centaines de personnes ont été tuées au Vietnam par les soldats du gouvernement. Hier, des villages vietnamiens ont été détruits par des forces du gouvernement. 800,000 (pacifistes) sont venus dans cette ville et en sont partis, et il n'y eut que 150 arrestations et très peu de blessés." (La police avoue que son estimation de la foule à 250,000 est conservatrice).

La grande marche fut calme

Tous les correspondants se sont accordés à dire en fin de semaine que la grande marche de clôture du moratoire qui débuta samedi matin à 10 h., immédiatement après la fin de "la marche de la mort", s'est déroulée dans le plus grand calme.

On n'eut à déplorer qu'une attaque avortée par des membres de l'organisation étudiante SDS contre l'ambassade sud-vietnamienne vendredi soir, et un début d'accrochage, samedi soir, devant le département de la Justice.

Selon des observateurs, l'invasion de la capitale par les pacifistes en a grossi la population de 50 pour cent. La circulation a été dirigée par des agents de la police militaire cependant que des dizaines d'hélicoptères sillonnaient le ciel.

La grande marche est partie de la colline du Capitole mais a biffurqué à la 15e rue, évitant de mille pieds la Maison Blanche pour se rendre au monument Washington où eut lieu le ralliement de clôture. Les principaux orateurs au ralliement furent Mme Martin Luther King, les sénateurs George McGovern et Eugene McCarthy, le docteur Benjamin Spock, le comédien Dick Gregory, le chef d'orchestre Leonard Bernstein et plusieurs autres.

Le président Nixon a suivi la cérémonie à la télévision. Il s'est abstenu de tout commentaire public. Après avoir conféré plus de deux heures avec ses conseillers à la Maison Blanche, le président s'est distrait à regarder un match de football à la télévision samedi, et il a assisté hier à un autre match.

Comme la Maison Blanche, le Pentagone a été transformé en véritable place forte en fin de semaine.

Manifestations pacifistes en plusieurs pays

d'après AFP, UPI et PC

Des manifestations se sont déroulées dans plusieurs villes du monde pour appuyer le deuxième moratoire américain contre la guerre du Vietnam.

Dans certaines villes allemandes, les manifestations ont été accompagnées de heurts violents, en particulier à Francfort, et l'on signale des blessés, des arrestations et des dégâts matériels importants.

A Paris, quelque 2,000 manifestants ont réussi à se rassembler en un long cortège, non plus des usines Citroën. Au cours de cette manifestation, interdite par les autorités en raison des négociations sur le Vietnam, la police a chargé et une vingtaine de manifestants ont été appréhendés. Il y a eu quelques blessés, légèrement atteints, parmi le service d'ordre. Des manifestations se sont déroulées dans 47 villes françaises.

De deux à trois cents jeunes gens ont organisé samedi à Londres un piquet devant l'ambassade des Etats-Unis par solidarité avec les participants de la "marche contre la mort" à Washington. La manifestation est restée pacifique et la police n'a pas eu à intervenir.

Deux manifestations se sont déroulées à Rome; l'une a réuni quelques centaines de jeunes manifestants et l'autre un millier de personnes. On ne signale aucun incident. A Tel Aviv, 300 personnes ont manifesté devant l'ambassade américaine. A Buenos Aires, la police a arrêté huit personnes après avoir fait usage de gaz lacrymogènes pour disperser des pacifistes qui manifestaient devant l'ambassade des Etats-Unis. A Stockholm, 2,000 personnes ont manifesté contre la poursuite de la guerre au Vietnam. Des manifestations ont eu lieu également sans incident à Copenhague et à Budapest, mais à Auckland, en Nouvelle-Zélande, des bagarres ont éclaté entre partisans "pour" et "contre" la guerre du Vietnam.

Au Canada, des manifestations se sont déroulées dans plusieurs villes. A Vancouver, 5,000 personnes se sont rassemblées pour entendre des orateurs condamner la guerre et accuser le Canada de complicité. Des manifestants ont également protesté contre la poursuite de la guerre à Victoria, Calgary, Toronto et Kitchener.

A Ottawa, environ 450 pacifistes ont marché paisiblement de la colline du parlement jusqu'à l'Université d'Ottawa, en passant devant l'ambassade des Etats-Unis. La police n'a pas eu à intervenir.

Le "patriarche" Joe Kennedy est dans un état critique

HYANNIS PORT, Massachusetts (UPI) — M. Joseph P. Kennedy, le patriarche débile de l'une des familles les plus politiquement influentes aux Etats-Unis, est dans un état critique aujourd'hui à la suite d'une crise cardiaque samedi. Tous les membres de sa famille sont à ses côtés.

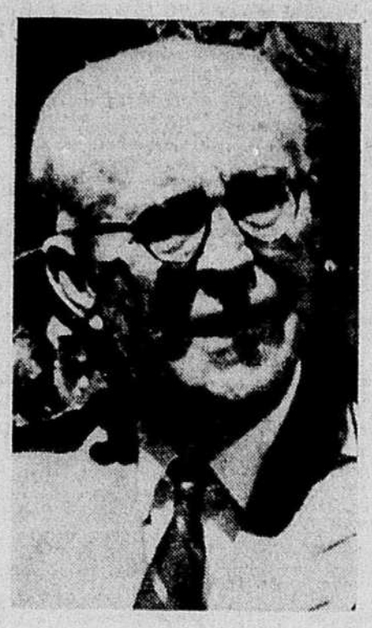

téléphoto PA

Le cardinal Richard Cushing, archevêque de Boston, ami intime des Kennedy, a déclaré hier: "Après huit ans d'une lutte sans espoir contre la maladie, il semble que le Seigneur s'apprête à le rappeler près de lui dans un avenir prévisible." Selon le cardinal Cushing, avec qui les Kennedy ont communiqué ce matin, l'ancien ambassadeur des Etats-Unis en Grande-Bretagne, qui est âgé de 81 ans, a subi samedi une crise dont il aura peine à se relever.

M. Kennedy a reçu les derniers sacrements "à deux ou trois reprises" depuis un mois.

Parmis ceux qui se sont rassemblés au chevet de l'illustre vieillard, on note la présence du sénateur Edward Kennedy et de sa femme Joan, de sa soeur et de son beau-frère, M. et Mme Stephen Smith et d'une autre soeur, Mme Patricia Lawford.

M. Sargent Schriver, ambassadeur à Paris et sa femme, l'ex-Eunice Kennedy, sont actuellement en route vers Hyannis Port.

M. Joseph P. Kennedy subissait la première de nombreuses crises cardiaques, le 19 décembre 1961, peu de temps après l'investiture à la présidence des Etats-Unis de son fils John F. Kennedy.

Depuis cette date, il est partiellement paralysé et partage son temps entre le lit et une chaise roulante.

Le raid de commandos arabes dans le port d'Eilat provoque la colère d'Israël

d'après AFP-UPI-PA

Un audacieux raid effectué à l'aube dimanche par des hommes-grenouilles arabes contre trois navires israéliens dans le port d'Eilat, face au port jordanien d'Akaba, a déclenché une violente réaction dans la presse de l'Etat juif et provoqué une réunion urgente du cabinet de transition du premier ministre Golda Mier.

Alors que les éditorialistes des principaux quotidiens d'Israël réclamaient d'immédiates représailles contre les rssponsables du sabotage de trois navires, l'aviation israélienne attaquait ce matin des positions de guérilleros d'Al Fatah en territoire jordanien.

Pendant qu'au Caire, on revendique la responsabilité du raid de commando dans le port d'Eilat, à l'extrémité méridionale d'Israël, à Tel Aviv on est d'avis que ce raid n'a pu être réalisé qu'avec la complicité de la Jordanie.

Le porte-parole des forces armées de la RAU affirme que les hommes-grenouilles ont effectué leur raid à partir du territoire israélien où des avions les avaient déposés, mais le porte-parole israélien nie cette allégation, déclarant que les saboteurs arabes sont venus par la mer à partir du sol jordanien.

Les versions varient quant aux dégâts infligés par les hommes-grenouilles arabes. Au Caire, on prétend que trois navires ont été coulés tandis qu'à Tel Aviv on n'admet que des dommages mineurs.

En Israël, on reconnait cependant que ce sabotage est un succès sans précédent pour les Arabes. Mais on ajoute que ce succès n'a été rendu possible que par la violation d'un accord tacite plaçant les ports d'Eilat (Israël) et d'Akaba (Jordanie), distants de quelque trois milles, hors de la zone des combats.

Les Israéliens ont les moyens de paralyser Akaba, alors que les Jordaniens ne peuvent le faire pour Eilat, estiment les commentateurs israéliens.

Par ailleurs, les observateurs au Caire se demandent si les autorités jordaniennes ont donné leur accord avant l'opération.

Sur le front jordano-israélien, deux duels d'artillerie ont mis aux prises hier les forces israéliennes et jordaniennes. Le porte-parole militaire israélien a annoncé qu'un soldat israélien avait été tué dans la nuit de samedi à dimanche au cours d'un échange de coups de feu entre forces israéliennes et jordaniennes. Ceci porte les pertes israéliennes au cours de week-end à 2 soldats tués et 18 blessés au cours de fusillades sur les frontières ou d'attentats dans les territoires occupés.

Enfin, 34 Arabes ont été blessés à Gaza et à Ramallah, au cours du week-end par des explosions de grenades ou des coups de feu, apprenait-on également à Tel-Aviv.

Mme Gandhi perd la majorité au Parlement

LA NOUVELLE-DELHI. (AFP) — Mme Indira Gandhi, premier ministre de l'Inde, a perdu la majorité absolue au Lok Sabah, chambre basse du Parlement indien, 65 députés du Parti du congrès ayant décidé dimanche de constituer un groupe d'opposition, dénommé lui-même, Parti du congrès.

Ces 65 députés auxquels s'étaient joints 46 membres du Congrès appartenant à la chambre haute du Parlement ont, en effet, décidé cette scission au cours d'une réunion tenue à la Nouvelle-Delhi sous la présidence de M. S. Nijaliigappa, à la fois président du parti et leader de son aile minoritaire opposée depuis un certain temps à Mme Indira Gandhi. Ils ont élu comme président de leur deux groupes parlementaire, M. Morarji Dessai, 73 ans, ancien vice-premier ministre, et comme leader du nouveau groupe au Lok Sabha, M. Ram Subhag, 47 ans, ancien ministre des Chemins de fer.

Dans ces conditions, le rapport des forces s'établit ainsi au Lok Sabah qui compte 530 députés : La majorité absolue est de 266 voix, mais Mme Gandhi ne pourra plus s'appuyer que sur 210 députés du Congrès, dont 11 indécis.

Même si l'on ajoute à ces 210 voix (219 selon Mme Gandhi), les 20 députés indépendants et les 24 membres du parti nationaliste Tamil du Dravida Munnetra Kazahagam (DMK), de Madras, qui soutiennent, le premier ministre, Mme Gandhi n'atteint toujours par la majorité absolue et il lui faudra vraisemblablement faire appel aux voix communistes si elle ne veut pas être mise en minorité.

Une motion de l'opposition, présentée par le parti Swatantra (conservateur), critiquant le gouvernement de Mme Indira Gandhi pour sa vaine tentative de participer au sommet arabe de Rabat de septembre dernier, a été retenue par le Parlement aujourd'hui.

La motion fera cet après-midi l'objet d'un vote qui constituera la première épreuve de force entre Mme Gandhi et ses adversaires. Si ce texte est adopté, il équivaudra, selon les usages parlementaires britanniques, à une motion de censure.

Après sa visite au Caire, Sharp reste pessimiste

LE CAIRE. (AFP, PC) — "Il faudrait être considérablement optimiste pour penser que beaucoup de progrès ont été accomplis vers une solution pacifique du conflit israélo-arabe", a déclaré M. Sharp, ministre canadien des Affaires extérieures, à une conférence de presse tenue à l'issue d'un entretien de 90 minutes avec le président Nasser.

"Les chances actuelles d'y parvenir sont maigres".

M. Sharp a également admis que, des entretiens avec Nasser, comme de ceux qu'il a eus précédemment avec les leaders israéliens, il était sorti plutôt découragé."

Il a toutefois refusé de dire si tous ces contacts aboutiraient à un changement dans la ligne politique adoptée par le Canada au Moyen-Orient. "Mon voyage a seulement clarifié la nature des difficultés qu'il faut affronter . . . Il valait mieux s'éviter des illusions..."

Questionné au sujet de l'emploi éventuel de troupes canadiennes dans ce secteur M. Sharp a souligné que personne en avait fait la demande.

Début des pourparlers USA-URSS sur la limitation des armes stratégiques

HELSINKI. (UPI) — Après une longue attente, les entretiens américano-soviétiques sur la limitation de la course aux armes nucléaires ont commencé aujourd'hui par une santé au champagne et un appel du président Nixon en faveur d'un accord dans lequel les deux parties puissent avoir confiance.

Dans un message lu à l'ouverture officielle de ces entretiens, le chef d'Etat américain déclare que les Etats-Unis sont "prêts à discuter des limitations susceptibles d'être imposées à tous les systèmes défensifs et offensifs et à conclure des accords capables de générer la confiance mutuelle".

Le président américain a dit de ces entretiens qu'ils constituent "l'une des plus importantes rondes de négociations jamais confiées à une délégation américaine".

Ces entretiens, dont la préparation remonte déjà à quelque 18 mois, vont véritablement débuter mardi.

Après la lecture du message de Nixon, le ministre adjoint des Affaires étrangères et chef de la délégation soviétique à ces entretiens, M. Vladimir S. Semenov, a déclaré :

"C'est notre désir de faire en sorte que cette rencontre d'Helsinki soit pleinement fructueuse. Limiter la course aux armements nucléaires et subséquemment réduire le stock d'armes nucléaires — c'est là l'objectif important que nous devons chercher à atteindre. Et si nous l'atteignons, nous nous serons conformés aux intérêts vitaux non seulement des peuples soviétique et américain mais de tous les peuples du monde."

Dans les deux camps, on exprime l'opinion que les entretiens qui s'amorcent seront les plus importants jamais tenus. Selon les observateurs, ils pourraient se prolonger pendant plus de cinq ans.

Hôte de la rencontre, le ministre finlandais des Affaires étrangères, M. Ahti Karjalainen, dans une allocution de bienvenue, a déclaré : "Il ne fait aucun doute que l'issue de ces entretiens va déterminer non seulement les perspectives de progrès futurs dans le domaine du désarmement et du contrôle des armements mais aussi de la route que suivront les relations internationales de l'avenir.

"Si ces entretiens se soldent par un résultat positif, ils apporteront une contribution majeure à la solution des problèmes mondiaux et rapprocheront l'heure d'une authentique paix internationale, "a déclaré le chef de la délégation soviétique, M. Semenov, qui répondait aux propos du ministre finlandais.

Le tumulte organisé au Japon n'a pu empêcher le départ de Sato pour les USA

TOKYO. (AFP, PA, UPI) — Tandis que 700,000 étudiants et ouvriers manifestaient à travers tout le Japon contre le départ du premier ministre Eisaku Sato pour Washington, ce dernier parvenait effectivement à prendre l'avion en dépit de tout le tumulte organisé aux approches de l'aéroport international de Haneda par les étudiants extrémistes qui avaient mobilisé à cet effet près de 14,000 "guerilleros".

Ces derniers ont dû batte en retraite devant la détermination des forces de l'ordre, qui ont opéré 1,536 arrestations, portant ainsi à 1,893 le nombre des personnes arrêtées à Tokyo depuis hier.

L'échec des étudiants est attribué par la police japonaise à la mauvaise coordination qui régnait entre eux, à la saisie, ces derniers jours, de grosses quantités d'armes et de cocktails Molotov ainsi qu'à l'arrestation préalable de leurs leaders.

Le gouvernement avait mobilisé 25,000 officiers de police dont 15,000 dans la zone de l'aéroport et 10,000 au centre de la capitale. Tous les vols précédant celui de l'avion emmenant M. Sato aux Etats-Unis avaient été annulés trois heures d'avance.

De violents incidents ont eu lieu également hier soir dans le centre de la ville.

A l'aéroport même de Haneda, le calme n'a cessé de régner, les manifestants n'ayant jamais pu s'en approcher.

Cette campagne de violentes manifestations avait pour objectif d'obtenir du gouvernement japonais qu'il réclame le retour immédiat de l'île d'Okinawa, encore détenue par les Etats-Unis à la suite de la Seconde Guerre mondiale.

La question d'Okinawa est précisément à l'ordre du jour des entretiens que le premier ministre japonais va avoir avec le président Nixon, à partir de mercredi. Les Etats-Unis, rappelle-t-on, ont accepté de rendre l'île au Japon, sauf les bases, dès 1972.

Sato va essayer, pense-t-on, d'obtenir des Etats-Unis que les bases qu'ils maintiendraient à Okinawa soient sujettes à diverses restrictions dont l'interdiction d'y entreposer des armes nucléaires et des B-52. D'une manière générale, les Japonais désirent que les bases américaines d'Okinawa et de l'archipel de Ryu-Ky aient le même statut que celles existant encore au Japon même.

C'est-à-dire que le gouvernement américain s'engagerait à consulter celui du Japon avant de les utiliser pour une action opérationnelle.

C'est la troisième fois que M. Sato se rend aux Etats-Unis. Il y était allé en 1965 et 1967 pour des pourparlers avec le président Johnson.

Ceux qu'il va avoir avec le président Nixon, estiment les observateurs, pourraient influer sur son propre avenir politique, puisque les élections générales qui doivent avoir lieu en décembre ou janvier prochain se feront très probablement sur cette question d'Okinawa.

Nouvelle purge en Tchécoslovaquie ?

LONDRES (AFP) — Le "Time" publie ce matin un "document clandestin" parvenu de Tchécoslovaquie et laissant prévoir un durcissement du régime à l'égard des principaux responsables du mouvement de réformes du "Printemps de Prague" qui refusent de s'aligner sur la nouvelle politique de "normalisation". Ce durcissement pourrait, selon ce document, prendre la forme de procès politiques à grand spectacle.

La CJC dirige partiellement une imprimerie de Montréal

OTTAWA (PC) — Le coordonnateur des activités de la Compagnie des jeunes Canadiens au Québec, M. Pierre Renaud, sera invité à témoigner dans l'enquête que poursuivent les députés des Communes sur la CJC.

A la reprise de la séance du comité d'enquête, hier matin, le conseiller juridique, Me Claude-Armand Sheppard, a déclaré que M. Renaud était une des personnes dont le témoignage est essentiel pour éclaircir certains faits ou accusations.

Le président du comité, M. Pierre de Bane, se mettra en communications avec M. Renaud pour déterminer si celui-ci peut comparaître à la reprise de l'enquête, mardi.

Sinon, les députés poursuivront l'interrogatoire de M. Claude Vidal, directeur administrateur de la CJC, qui comparaissait hier matin.

Un membre du conseil exécutif du Parti québécois, nommé également Pierre Renaud, a fait une mise au point en raison de la confusion qui entoure l'identité de celui concerné dans l'enquête sur la CJC.

Le Pierre Renaud qui est coordonnateur de la Compagnie des jeunes Canadiens au Québec est une toute autre personne que le membre du conseil exécutif du PQ, a-t-il précisé.

Le comité des Communes sur la radiodiffusion a reçu mandat du gouvernement de faire la lumière sur les accusations de subversion portées par le président du comité exécutif de Montréal, M. Lucien Saulnier.

Aux Communes, hier matin, MM. Réal Caouette et Gilbert Rondeau, créditistes, ont tenté de faire pression sur le gouvernement pour qu'il force le comité d'enquête à convoquer M. Saulnier.

Mais le président, M. Lucien Lamoureux, s'y est opposé, faisant valoir que la Chambre n'avait pas le droit de s'immiscer dans le règlement interne d'un comité.

Pour sa part, au cours de la séance qui a été ajournée avant le début des travaux de la Chambre, à 11 heures, Me Sheppard a recommandé à la CJC d'obtenir l'avis de son conseiller juridique sur un bail de sous-location passé entre elle et M. Jean Roy, son vice-président, à Montréal.

M. Roy a loué un édifice de trois étages, où il exploite une imprimerie. En retour, la CJC lui défraie 75 pour cent du prix du loyer.

Le directeur administratif, M. Vidal, a reconnu que la CJC n'avait, jusqu'en juillet dernier, aucun mot à dire sur les travaux exécutés par cette imprimerie et que, depuis, le contrôle n'était que partiel. M. Vidal n'a pas caché qu'à son avis cet incident était grave.

Comme lors de séances précédentes, les membres du comité ont essayé d'obtenir plus d'éclaircissements sur des manifestations auxquelles des volontaires de la CJC ont participé.

M. Ian Hamilton, chargé des relations extérieures de la compagnie, a rappelé qu'à Calgary, c'est la CJC qui s'était attachée à maintenir l'ordre quand le premier ministre Trudeau, qui assistait à un banquet, était sorti de la salle pour dire à une délégation de citoyens qu'il refusait de discuter avec eux de rénovation urbaine.

A Montréal, a précisé M. Hamilton, le premier ministre avait soulevé la colère des citoyens de la Petite Bourgogne en arrivant avec une heure de retard à une réunion. Il fut hué et dut rebrousser chemin.

Mais, a affirmé M. Hamilton, la CJC ne faisait que suivre les citoyens à cette réunion.

M. Arthur Portelance, député libéral de Gamelin, lui a cependant fait remarquer que, selon ses renseignements, c'était un volontaire de la CJC qui avait organisé la manifestation "McGill français", au cours de laquelle "il ne laissait pas les autres parler".

M. Hamilton ne put que reconnaître les faits, expliquant que ce volontaire avait été contraint de démissionner à la suite de cette affaire.

Enfin, à M. Jacques Guilbault, député libéral de Saint-Jacques, qui lui lisait un document de la CJC, M. Vidal a précisé que le terme "constitution d'un pouvoir parallèle" voulait tout simplement dire création de comités de récréation ou d'amusement.

Les hôpitaux pour enfants soulignent les dangers que comporte, pour la recherche, le régime d'austérité

par Lise BLAIS

Les hôpitaux pour enfants du Canada devront intensifier leurs efforts pour sensibiliser l'opinion publique s'ils veulent réaliser le rattrapage qu'ils se sont fixé dans le domaine de la recherche, au moment où le gouvernement est en pleine période d'austérité.

C'est une des conclusions à laquelle en sont venus une cinquantaine d'administrateurs, de directeurs et de médecins d'hôpitaux pour enfants du Canada qui prenaient part à la fin de la semaine dernière à un deuxième colloque annuel, à l'hôpital Sainte-Justine de Montréal.

Au cours de cette rencontre, ces responsables de la distribution des soins aux enfants ont également abordé le problème des soins multidisciplinaires à donner aux enfants dans les cliniques externes des hôpitaux ou encore dans les cliniques-satellites (de quartiers) qui leur sont affiliées.

Ils ont également étudié la question des statistiques administratives et médicales des hôpitaux, compilées à partir de méthodes différentes dans chaque institution, et en ont conclu qu'il serait souhaitable d'établir un système uniforme dans ce domaine.

Selon le Dr Raymond Ducharme, directeur du département de pédiatrie à Sainte-Justine, le régime d'austérité préconisé actuellement par le gouvernement fédéral risque de mettre en danger tous les efforts qu'on fait depuis quelque temps dans les hôpitaux pour enfants en vue de combler le vide dans la recherche pédiatrique.

Au moment où la médecine préventive et les cliniques externes se sont suffisamment développées pour permettre aux hôpitaux de consacrer plus d'effectifs à la recherche, les responsables des soins aux enfants craignent que des restrictions budgétaires n'obligent les administrateurs d'hôpitaux à laisser "chômer" les chercheurs canadiens qu'on vient tout juste de former.

Pour combler cette lacune, les participants au colloque ont convenu qu'il y aurait lieu de mieux sensibiliser l'opinion publique à ce problème.

Au sujet de la décentralisation des soins par l'ouverture de cliniques à l'extérieur des hôpitaux spécialisés pour enfants, on voudrait que l'accent soit mis sur le traitement de l'enfant d'une façon globale. On déplore par exemple le fait que le jeune patient d'une clinique externe soit traité par sept médecins différents s'il doit effectuer sept visites à la clinique.

Considérant le fait qu'il existe très peu d'hôpitaux spécialisés pour enfants — deux au Québec, bientôt deux en Ontario mais ailleurs au Canada, les autres provinces n'en ont qu'un et parfois pas du tout — les participants au colloque ont admis le bien-fondé des cliniques satellites (de quartiers) mais estiment par ailleurs que ceci doit être envisagé dans le cadre d'une planification bien orchestrée de la part du gouvernement. Sans quoi disent-ils, les hôpitaux risquent de disperser leurs effectifs inutilement.

Enfin, les administrateurs d'hôpitaux pour enfants déplorent le fait que les méthodes qui servent à la compilation des statistiques soient complètement différentes d'une institution à l'autre. Cette situation les empêche, disent-ils, d'établir des échanges de renseignements sur une base rationnelle.

Pirate de l'air au Vietnam

LONG BINH (AFP) Un parachutiste américain, a réussi il y a deux jours à détourner un hélicoptère pour se rendre au Japon, mais a pu être maitrisé après d'incroyables péripéties, annonce un porte-parole américain.

Le soldat, dont le nom n'est pas encore divulgué, avait fait irruption dans un mess de camp Evans, près de Hué, un fusil M-16 à la main, et avait contraint deux sous-officiers à se rendre sur le terrain d'atterrissage des hélicoptères de camp, qui est le quartier général de la 101e division aéroportée. Il leur déclara qu'il voulait se rendre au Japon et qu'il avait besoin d'eux comme otages. L'un des sous-officiers, par un brusque mouvement, réussit toutefois à le désarmer. Le parachutiste prit alors la fuite. Aussitôt, le personnel de la sécurité et la police militaire se lancèrent à ses trousses. Il fut découvert tapi dans une cabane, un autre fusil à la main, il réussit en tirant quelque salves à tenir ses assaillants en respect, puis courut vers un hélicoptère "Huey" dont il obligea le pilote et le co-pilote à décoller immédiatement pour Saigon. Ils obéirent et, en route, s'arrêtèrent pour faire le plein d'abord à Phu Bain, puis à Chu Lai. Là, le co-pilote réussit à détourner l'attention du parachutiste, ce qui permit au pilote de tirer deux coups de feu, qui atteignirent le parachutiste.

Création d'un centre de recherches minérales

QUEBEC — M. Paul-E. Allard, ministre des Richesses naturelles du Québec, annonce la création d'un centre de recherches minérales au Québec et la mise en place, au sein de son ministère, de nouvelles structures en vue de stimuler un effort scientifique qui imprimera un nouvel élan à l'industrie minière au Québec.

La création de ce centre de recherches minérales s'inscrit dans une politique de planification des structures du ministère. Elle aura pour conséquence immédiate l'intégration des laboratoires et de l'usine-pilote que le ministère des Richesses naturelles met depuis plusieurs années au service de l'entreprise privée, en vue de développer l'industrie de transformation des produits miniers.

Le ministre Allard a désigné le Dr Charles-A. Olivier, jusque là directeur des laboratoires, comme directeur de ce centre de recherches, qui sera l'un des éléments du complexe scientifique que le gouvernement du Québec projette d'ériger à Sainte-Foy, en banlieue de Québec.

Une Canadienne à l'ONU s'inquiète du sort des Juifs en Europe de l'Est

NATIONS UNIES (PC) — Une Canadienne a fait part hier de son inquiétude au sujet de la "position précaire" des Juifs qui vivent en Europe de l'Est.

Mme Rita Cadieux de Montréal, qui est membre de la délégation canadienne à l'ONU aux séances de l'Assemblée générale, a déclaré devant les membres du comité social et humanitaire: "Nous nous inquiétons de leur sort et croyons qu'il devrait en être de même chez tous ceux qui sont persuadés que l'attitude de l'homme vis-à-vis de ses semblables devrait être basée sur le respect des principes de la déclaration universelle des droits de l'homme".

Mme Cadieux s'est en outre indignée de la politique d'apartheid en Afrique du Sud et a manifesté de l'inquiétude pour les Juifs vivant dans les pays arabes et les Arabes installés en territoire israélien.

Mme Cadieux s'est jointe aux protestations d'autres pays occidentaux contre la situation, d'inspiration soviétique, qui empêche les bureaux d'information des Nations Ynies de recevoir des pétitions contre les violations des droits humains.

L'ONU a annoncé récemment que 50 centres d'information sous l'égide de l'Office d'information publique à travers le monde ne peuvent plus recevoir de telles pétitions.

Cette information a été rendue publique après que les dirigeants des services soviétiques d'information de Moscou eurent refusé, pour la deuxième fois en un an, d'accepter une pétition de ce genre.

Nécrologie

M. AUGUSTIN BOUCHER

A Outremont, le 15 novembre 1969, à l'âge de 82 ans, est décédé M. Augustin Boucher. Il laisse pour pleurer sa perte son épouse, Gabrielle Hébert, ses enfants: Jean-Paul, Thérèse (Mme Robert Gareau) et Lu-

cien. Sa bru, Mme Jean-Paul Boucher (Marie-Berthe De Grandpré), son gendre le Dr Robert Gareau, son frère Georges, ses soeurs, Mme Edouard Morin (Aline) et Gabrielle, son beau-frère M. Paul-H. Mérizzi, ses belles-soeurs, Soeur Marie de Fourvières, (religieuse du Bon-Pasteur), Mme Paul-H. Mérizzi (Lucienne Hébert) et 3 petits-enfants Mariette, François et Dominique, ainsi que plusieurs neveux et nièces.

Exposé au Salon J.-S. Vallée, 1111 Laurier ouest.

Les funérailles auront lieu mercredi le 19 courant à 9 h. a.m. en l'église St-Viateur d'Outremont.

naissances·décès·remerciements·in memoriam

ARCHAMBAULT (Amanda) — A St-François de Ville de Laval, le 15 novembre 1969, à l'âge de 80 ans, est décédée Mme Joseph Archambault, née Amanda Légaré, demeurant au 8160, 4e avenue sud, St-François. Les funérailles auront lieu mercredi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Giroux et Fils Inc.
11130, boul. Pie-IX
à 9 h. 30, pour se rendre à l'église St-Etienne, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BELLEY (Georges) — A St-Eustache, le 14 novembre 1969, à l'âge de 61 ans, est décédé M. Georges Belley, époux de Yvette Tanguay, demeurant au 272 Feré, St-Eustache. Les funérailles auront lieu mardi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Donat Martin et Fils
105, rue St-Eustache
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BERGAMO (Alphonse) — A Montréal, le 15 novembre 1969, à l'âge de 78 ans, est décédé M. Alphonse Bergamo, époux de feu Anna Susi, père de Joseph (Jos), Mme Lambert Deguire (Rose) et Frank. Les funérailles auront lieu mercredi, le 19 novembre. Le convoi funèbre partira des salons
Granato Enrg.
292, rue Jean-Talon est,
pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Défense, où le service sera célébré à 11 h., et de là, au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BERIAULT (Johane) — A Chomedey, Ville de Laval, le 15 novembre 1969, à l'âge de 18 ans, est décédé accidentellement Johane Bériault, fille unique d'Armand Bériault et Annabelle Boulais, demeurant rue Laval, à Chomedey. Les funérailles auront lieu mercredi, le 19 novembre. Le convoi funèbre partira
De la Résidence Funéraire
F. Brisebois Inc.,
1565, boul. Labelle,
Chomedey, Laval,
pour se rendre à l'église St-Pie-X, où le service sera célébré à 10 h., et de là, au cimetière de Mont-Royal, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOUCHER (Augustin) — A Outremont, le 15 novembre 1969, à l'âge de 82 ans, est décédé Augustin Boucher, époux de Gabrielle Hébert, demeurant au numéro 235, Avenue Bloomfield, père de Jean-Paul, Mme Robert Gareau (Thérèse) et de Lucien. Les funérailles auront lieu mercredi le 19 novembre. Le convoi funèbre partira des salons
J. S. Vallée Ltée,
1111, rue Laurier Ouest,
Outremont,
à 8 h 45, pour se rendre à l'église St-Viateur où le service sera célébré à 9 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BRIAND (Isidore) — A St-François de Ville de Laval, le 16 novembre 1969, à l'âge de 64 ans, est décédé M. Isodore Briand, époux de Marguerite Laluimière, époux en premières noces de M. Lionel Lavigne, demeurant au 585, boul. du Moulin à Ville de Laval. Les funérailles auront lieu mercredi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Giroux et Fils Inc.
1130, boul. Pie-IX
à 9 h. 30, pour se rendre à l'église St-Noël Chabannel, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BRISSETTE (Marie-Anne) — A Montréal-Nord, le 15 novembre 1969, à l'âge de 71 ans, set décédée Marie-Anne Guimond, épouse de feu Edouard Brissette demeurant 11,176, rue Jules Paul-Tardinel. Elle laisse dans le deuil, un fils, Maurice Brissette. Les funérailles auront lieu mardi, le 18 novembre. Le convoi funèbre partira des salons
A. Savaria Ltée,
5001, rue Henri-Bourassa est.
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Camille, où le service sera célébré à 9 h., et de là, au cimetière de St-Colomban, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CADIEUX (Berthe) — A Montréal, le 15 novembre 1969, à l'âge de 70 ans, est décédée Mme Raoul Cadieux, née Berthe Roussel, demeurant à 10,285 St-Denis. Les funérailles auront lieu mardi le 18 novembre. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
400, rue Henri-Bourassa Est,
à 8 h 30, pour se rendre à l'église St-Jude (boul. Auteuil) où le service sera célébré à 9 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CALESTAGNE (Arthur) — A Montréal, le 15 novembre 1969, à l'âge de 70 ans, est décédé M. Arthur Calestagne, époux de Gabrielle Simpson. Les funérailles auront lieu mardi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Bazinet Inc.
1922, boul. Rosemont
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Jean-Berchmans, où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CARDIN (Jeanne-d'Arc) — A Longueuil, 15 novembre 1969, à l'âge de 49 ans, est décédée Mlle Jeanne-d'Arc Cardin, fille de feu Ferdinand Cardin et de feu Délia Lavallée, demeurant chez sa soeur Mme Conrad Lavoie au 300 rue Gardenville à Longueuil. Les funérailles auront lieu mercredi le 19 novembre. Le convoi funèbre partira des salons
B. Francoeur & Fils,
163, rue St-Charles Ouest,
à 9 h 45, pour se rendre à l'église St-Pierre-Apôtre où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Longueuil, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CASAVANT (Rosario) — A Montréal, le 15 novembre 1969, à l'âge de 79 ans, est décédé M. Rosario Casavant, époux de Laurette Bonville. Les funérailles auront lieu mardi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Magnus Poirier Inc.
185, rue de Castelneau
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église Ste-Cécile, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHARBONNEAU (Rolande) — A Pont-Viau, le 15 novembre 1969, à l'âge de 65 ans, est décédée Mlle Rolande Charbonneau, célibataire, demeurant à 39, rue Berri. Les funérailles auront lieu mercredi, le 19 novembre. Le convoi funèbre partira des salons
J. C. Filiatreault,
90, boul. Lévesque,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Christophe, où le service sera célébré à 10 h., et de là, au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COMTOIS (Raoul) — A Montréal, le 15 novembre 1969, à l'âge de 67 ans, est décédé Raoul Comtois, époux de feu Blanche Dupuis, père de Marcel, il laisse deux petits-enfants, Nicole et Serge, demeurant rue Jeanne D'Arc. Les funérailles auront lieu mardi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Giguère et Tomasso Inc.
8989, rue Hochelaga
à 9 h. 30, pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste de Lasalle, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CORRIVEAU (Adèle) — A Montréal, le 15 novembre 1969, à l'âge de 69 ans, est décédée Mme veuve Antoine Corriveau, née Adèle Duguay, demeurant à 36, Villeray. Les funérailles auront lieu mardi le 18 novembre. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
et Soc. Coop. de Frais Funéraires,
7384, rue St-Denis,
à 8 h 45, pour se rendre à l'église St-Cécile où le service sera célébré à 9 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COUTURE (Laval) — A Montréal-Est, le 16 novembre 1969, à l'âge de 46 ans, est décédé M. Laval Couture, époux de Lydia Mailloux, père de Johanne, 168 rue Broadway, Montréal-Est. Les funérailles auront lieu mardi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.
11813 est, rue Notre-Dame,
Pointe-aux-Trembles
à 1 h. 45, pour se rendre à l'église St-Octave, où le service sera célébré à 2 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DELALEY (Ernest) — A Montréal, le 16 novembre 1969, à l'âge de 68 ans, est décédé Ernest Delaley, demeurant à 2067 Darling, époux de Liliane Théroux. Les funérailles auront lieu mercredi le 19 novembre. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée,
3198, rue Ontario Est,
pour se rendre à l'église de la Nativité où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Mont-Royal, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESJARDINS (Roger-Edouard) — A Montréal, le 15 novembre 1969, à l'âge de 69 ans, est décédé Roger-Edouard Desjardins, époux de Alice Morneau, père de André, époux de Jacqueline Pouliot, Lucette (Mme R. Desprès), Denise (Mme C. Lahaie). Les funérailles auront lieu mardi le 18 novembre. Le convoi funèbre partira des salons
J. A. Guilbeault Inc.,
5359, Boul. St-Michel,
à 9 h 45, pour se rendre à l'église St-Esprit de Rosemont où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESROSIERS (Arthur) — A Longueuil, le 15 novembre 1969, à l'âge de 61 ans, est décédé Arthur Desrosiers, époux de Jeannette Denoury, demeurant à 1094, Albanie, Longueuil, père de Jeannine et Lucie. Les funérailles auront lieu mardi, le 18 novembree. Le convoi funèbre partira des salons
Edouard Darche et Fils,
527, rue Ste-Hélène, Lontueuil,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Garde, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de St-Georges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DOCKSTADER (Joseph-Hilaire) — A Montréal, le 14 novmbre 1969, à l'âge de 83 ans et 5 mois, est décédé Joseph-Hilaire Dockstader, huissier de la cour Supérieure à sa retraite. Epoux de Valentine Dockstader, il laisse dans le deuil son fils Donald, époux de Annette Tougas, deux petits-fils Gérard et Daniel; une soeur, Emilia (Mme Eugène Deniger); un beau-frère et son épouse, M. et Mme Emile Dextradeur; sa belle-soeur, Zéphirine (Mme John Trudel); Victoria (Mme Jean-Baptiste Dextradeur) et Lucille (Mme Hector Dextradeur; ainsi que plusieurs neveux et nièces. Les funérailles auront lieu mardi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.
3254, rue Bellechasse, angle 11e ave,
Rosemont,
à 8 h. 45, pour se rendre à la Cathédrale de St-Jean, Québec, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de l'endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUBOIS (Jean-Jacques) — Accidentellement à Gananoque, Ontario, le 3 novembre 1969, à l'âge de 23 ans, est décédé M. Jean-Jacques Dubois, étudiant en pharmacie de l'Université de Montréal, fils de Jean-Paul Dubois et de Madeleine Frigon, demeurant à 2160 Alfred Laliberté, frère de Michèle. Les funérailles auront lieu mardi le 18 novembre. Le convoi funèbre partira des salons
Roland Bisson Enrg.,
130, rue Henri-Bourassa Est,
à 10 h 45, pour se rendre à l'église St-Gaétan où le service sera célébré à 11 h et de là au cimetière, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUPUIS (Alma) — A Montréal-Nord, le 15 novembre 1969, à l'âge de 76 ans, est décédée Mme veuve Joseph Adolf Dupuis, née Alma Bergeron, demeurant à 11,337 St-Vital. Les funérailles auront lieu mardi le 18 novembre. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
3925, rue Monselet,
à 10 h 45, pour se rendre à l'église St-Vital où le service sera célébré à 11 h et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAGNON (Anne Marguerite) — A Montréal, le 16 novembre 1969, à l'âge de 77 ans, est décédée Anne-Marguerite Joncas, épouse de feu Joseph Gagnon, mère de Frère Etienne, Roméo, Monseigneur Edouard, Marguerite, Lucette, Thérèse, Anne-Marie et Yolande, demeurant 7977, Fabre. Les funérailles auront lieu mercredi, le 19 novembre. Le convoi funèbre partira des salons
A. Savaria Ltée,
340, rue Jarry est,
à 9 h. 30, pour se rendre à l'église St-Grégoire-le-Grand, où le service sera célébré à 10 h., et de là, au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAGNON (Elzéard) — A Ville de Laval, le 16 novembre 1969, à l'âge de 49 ans, est décédé Elzéard Gagnon, principal à l'école Jean XXIII, époux de Simone Riendeau, demeurant au 1075 Belleville, St-Vincent-de-Paul. Les funérailles auront lieu merredi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. M. D. Cyr
1039, rue du Collège
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Vincent-de-Paul, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GALARNEAU (Paul-Emile) — A Pont-Viau, le 15 novembre 1969, à l'âge de 68 ans, est décédé M. Paul-Emile Galarneau, époux de Exavilda Pelletier, demeurant à 68, Derri. Les funérailles auront lieu mardi, le 18 novembre. Le convoi funèbre partira des salons
J. C. Filiatreault,
24, rue St-Florent,
Pont-Viau,
à 9 h. 45, pour ser rendre à l'église St-Christophe, où le service sera célébré à 10 h., et de là, au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GLADU (Pierre) — A Gananoque, Ontario, le 3 novembre 1969, à l'âge de 24 ans, est décédé accidentellement Pierre Gladu, pilote commercial, fils de Jean-Jacques Gladu, propriétaire du garage Van Horne et échevin de la Cité d'Outremont et Andrée Hébert. Les funérailles auront lieu mardi le 18 novembre. Le convoi funèbre partira des salons
J. S. Vallée Ltée,
1111, rue Laurier Ouest,
à 8 h 45, pour se rendre à l'église Ste-Madeleine où le service sera célébré à 9 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GLADU (Simone) — A Marieville, le 15 novembre 1969, à l'âge de 57 ans, 6 mois, est décédée Mme Roger Gladu, née Simone Bessette. Les funérailles auront lieu mardi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Delphis Monast et Fils
600, rue St-Charles
pour se rendre à l'église paroissiale de Marieville, où le service sera célébré à 10 h., et de là, au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GREENE (Marguerite) — Subitement à Montréal, le 16 novembre 1969, à l'âge de 42 ans, est décédée Mme D. E. Greene, née Marguerite Godin, demeurant à 2169 Sauriol, mère de Mme Michel Racotte (Carolyne), Donald, Joanne. Les funérailles auront lieu mercredi le 19 novembre. Le convoi funèbre partira des salons
Roland Bisson Enrg.,
1415, rue Fleury,
à 9 h 45, pour se rendre à l'église St-Martyrs-Canadiens où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GUERIN (Albert) — A Ville St-Pierre, le 16 novembre 1969, à l'âge de 49 ans, est décédé M. Albert Guérin, époux de Patricia Labelle et père de Pierrette, Gisèle (Mme André Champagne), Michel et Ginette. Les funérailles auront lieu jeudi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Raoul Bourgie Inc.
620, rue Provost, Lachine
à 10 h. 45, pour se rendre à l'église St-Pierre-aux-Liens, où le service sera célébré à 11 h. et de là au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LABADIE (Aurèle) — A St-Jacques-de-Montcalm, le 15 novembre 1969, à l'âge de 81 ans, est décédé M. Aurèle Labadie, époux de feu Anna Ménard. Les funérailles auront lieu mardi, le 18 novembre. Le convoi funèbre partira des salons
Placide Perreault,
8, rue Venne, St-Jacques,
où le service sera célébré à 10 h., et de là, au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salon fermé de 5 à 7.

LAURIN (Gaston) — A Montréal, le 14 novembre 1969, à l'âge de 51 ans, est décédé Gaston Laurin, époux de Cécile Terrien, père de Michel et Jocelyne. Les funérailles auront lieu mardi, le 18 novembre. Le convoi funèbre partira des salons
René Thériault Ltée,
1120 rue Jean-Talon est,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Grégoire-le-Grand, où le service sera célébré à 10 h., et de là, au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAUZE (Simone) — A Montréal, le 15 novembre 1969, à l'âge de 57 ans, est décédé accidentellement, Mlle Simone Lauzé, fille de feu Joseph Lauzé et de feu Marie-Joseph Pinette, demeurant 2022 est, rue Sherbrooke, Montréal, autrefois de St-Eustache. Les funérailles auront lieu mardi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Donat Martin et Fils
105, rue St-Eustache, St-Eustache
à 1 h. 45, pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 2 h. et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAVALLEE (Alice) — A Montréal, le 15 novembre 1969, à l'âge de 76 ans, est décédée Mlle Alice Lavallée, fille de feu Arthur Lavallée, et de feu Octavie Brunette; demeurant 250 Ontario est, app. 5062. Les funérailles auront lieu mardi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Société Coopérative des
Frais Funéraires,
302, est rue Ste-Catherine,
à 7 h 45, pour se rendre à l'église St-Jacques, où le service sera célébré à 8 h et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEBLANC (Adéla) — A Laflèche, le 16 novembre 1969, à l'âge de 70 ans, est décédée Adéla Vailland, épouse de Hormidas Leblanc, demeurant 3312 MacKay, mère de Roger, Jean-Paul, Yvette, Marguerite. Les funérailles auront lieu mercredi, le 19 novembre. Le convoi funèbre partira des salons
Edouard Darche et Fils,
3219, rue Grande-Allée,
à 2 h. 45, pour se rendre à l'église St-Jean-Eudes, où le service sera célébré à 3 h., et de là, au cimetière de St-Maxime, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEFEBVRE (Adrien) — A Ville de Laval, le 14 novembre 1969, à l'âge de 59 ans, est décédé Adrien Lefebvre, époux de Cécile Pagé, officier de Sécurité chez Barnes; demeurant 963 Papineau, app. 1, Saint-Vincent-de-Paul. Père de Guy Lefebvre, C.A., de Michel Lefebvre. Les funérailles auront lieu mardi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. M. G. Cyr.
1039, rue du Collège,
St-Vincent-de-Paul,
à 9 h 45 pour se rendre à l'église St-Sylvain, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEMIEUX (Irma) — A Montréal, le 15 novembre 1969, à l'âge de 54 ans, est décédée Mme Alphonse Lemieux, née Irma Stanley. Les funérailles auront lieu mercredi, le 19 novembre. Le convoi funèbre partira des salons
René Thériault Ltée,
1120, rue Jean-Talon est,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Etienne, où le service sera célébré à 9 h., et de là, au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEVORE (Carlo) — A Montréal, le 14 novembre 1969, à l'âge de 78 ans, est décédé Carlo Levore, époux de Lucrezia Quartarola, père de Vick, Jimmy, Peter, Mme Emile Duquette (Mary) et beau-père de Yolande Valsica et Mary Kovenko. Les funérailles auront lieu mardi, le 18 novembre. Le convoi funèbre partira des salons
Granato Enrg.
292, rue Jean-Talon est,
pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Défense, où le service sera célébré à 10 h., et de là, au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LORTIE (W. Alfred) — A Laval-ouest, le 16 novembre 1969, à l'âge de 78 ans, est décédé W. Alfred Lortie, époux de Maud Clément, demeurant à 5851, 35e avenue, Laval-ouest. Père de Annette (Mme Philippe Denis), Berthe (Mme André Rodrigue), Jeanne (Mme Jean-Paul Camirand) et Robert, Rolande (Mme Jean-Louis Perdre). Les funérailles auront lieu mercredi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alban Mallette et Fils
3582, 24e rue, Laval-ouest
pour se rendre à l'église St-Théophile, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Rigaud, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

L'abbé Gérard Laporte

L'abbé Gérard Laporte, curé fondateur de St-Gilles de Pont-Viau. Des messes seront dites les 19 et 23 novembre à St-Gilles de Pont-Viau, le 30 novembre à St-Damase et à Lavaltrie. A la mémoire de notre cher disparu dont le souvenir reste bien vivant dans nos coeurs.

MALO (Yvonne) — A Verdun, le 15 novembre 1969, à l'âge de 53 ans, est décédée Mme Sylvio Malo, née Yvonne Gauthier, demeurant à 808, 6e Avenue, Verdun. Les funérailles auront lieu mercredi le 19 novembre. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
5551, rue Wellington.
à 9 h 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Lourdes où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MASSE (Exilia) — A Montréal, le 15 novembre 1969 à l'âge de 76 ans, est décédée Exilia Laviolette, épouse de Adrien-Alfred Massé, demeurant 4123 Drolet. Les funérailles auront lieu mardi le 18 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Georges Godin Enrg.,
518, rue Rachel est
9 h 45, pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MASSICOTTE (Lucien) — A Chomedey, Ville de Laval, le 14 novembre 1969, à l'âge de 61 ans, est décédé Lucien Massicotte, époux de Cécile Tellier; demeurant rue Notre-Dame. Père de Pauline (Mme André Germain). Il laisse également 5 petits-enfants. Les funérailles auront lieu mardi le 18 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraires
F. Brisebois Inc.,
15, boul. Labelle,
Chomedey, Laval
pour se rendre à l'église paroissiale Saint-Martin, où le service sera célébré à 10 h 30 et de là au cimetière de Ste-Mélanie, Co. Joliette où un libéra sera chanté. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PEPIN (Philias) — A Montréal, le 15 novembre 1969, à l'âge de 64 ans, est décédé M. Philias Pépin, époux de Félécité St-Louis. Les funérailles auront lieu mardi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Bazinet Inc.
1922, boul. Rosemont
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Jean-Berchmans, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PETIT (Claudia) — A Ville de Pincourt, Ile Perrot, le 15 novembre 1969, à l'âge de 56 ans, est décédée Mme Henri Petit, née Claudia Lapointe, demeurant sur la 5e Avenue à Ville Pincourt, mère de Claude, de Mme Jean Verdonck (Thérèse), de Gérard et Marie-Jeanne. Les funérailles auront lieu mardi le 18 novembre. Le convoi funèbre partira des salons
Aubry & Trudeau,
12, rue St-Charles à Dorion,
pour se rendre à l'église Notre-Dame de Lorette de ville Pincourt où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de l'Ile Perrot, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PICOTTE (Oliva) — A Montréal, le 14 novembre 1969, à l'âge de 74 ans, est décédée Mme François-Xavier Picotte, née Oliva Clément, demeurant av. Bureau. Les funérailles auront lieu mercredi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J-Paul Marchand,
4228, rue Papineau,
pour se rendre à l'église Immaculée-Conception, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PILETTE (Azélie) — A Montréal, le 15 novembre 1969, à l'âge de 88 ans, est décédée Azélie Racicot, épouse de feu Alcibiade Pilette, demeurant chez son gendre M. Pierre Martel. Les funérailles auront lieu mercredi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.
5805, rue Boileau, angle Lacordaire
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Victoires, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PLEAU (Joseph) — A Pointe-aux-Trembles, le 16 novembre 1969, à l'âge de 75 ans, est décédé M. Joseph Pleau, époux de feu Rosalba Chenier, demeurant au 2452, rue Châteauguay. Les funérailles auront lieu mercredi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons
L. Thériault Inc.
1270, rue La Prairie,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Charles, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

RENAUD-CROISSANT (Pierre) — A Montréal, le 15 novembre 1969, à l'âge de 77 ans, est décédé Pierre Renaud-Croissant, époux de Cécile Léonard, demeurant à 4414, rue de Bullion. Père de Michèle (Mme J. Demers). Les funérailles auront lieu mercredi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.
4340, rue St-Denis
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste, où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ROY (Roland) — A Laval-des-Rapides, le 16 novembre 1969, à l'âge de 34 ans, est décédé subitement M. Roland Roy, époux de Lucille Gaudreau, demeurant à 93, 17e rue à Laval-des-Rapides. Les funérailles auront lieu mercredi, le 19 novembre. Le convoi funèbre partira des salons
J. C. Filiatreault,
24, rue St-Florent
Pont-Vieu,
à 1 h. 45, pour se rendre à l'église St-Claude, où le service sera célébré à 2 h., et de là, au cimetière, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

RUEL (Laura) — A Montréal, le 14 novembre 1969, à l'âge de 78 ans, est décédée Mme veuve Alphonse Ruel, née Laura Paré, mère de Alphonse Junior. Les funérailles auront lieu mardi, le 18 novembre. Le convoi funèbre partira des salons
René Thériault, Ltée.
1120, rue Jean-Talon est.
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église Ste-Madeleine-Sophie-Barat, où le service sera célébré à 9 h., et de là, au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SIROIS (Maurice) — A Montréal le 14 novembre 1969, à l'âge de 59 ans, est décédé M. Maurice Sirois, fils de feu Louis Sirois et de feu Joséphine Nadon, 946 St-Philippe. Les funérailles auront lieu mardi le 18 novembre. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
4505, rue Notre-Dame Ouest,
à 8 h 45, pour se rendre à l'église St-Thomas d'Aquin où le service sera célébré à 9 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

TROTTIER (Georges) — A Montréal, le 16 novembre 1969, à l'âge de 94 ans, est décédé M. Georges Trottier, époux en premières noces de feu Albert[illegible] Trottier et en deuxièmes noces, de feu Béatrice Paquette, demeurant à 2284, rue Chambly. Les funérailles auront lieu mercredi, le 19 novembre. Le convoi funèbre partira des salons
E. Rajotte,
3635, rue Hochelaga,
pour se rendre à l'église Ste-Jeanne-d'Arc, où le service sera célébré à 8 h. Libera et inhumation à Grondines, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

TRUDEAU (Maximilien) — A Montréal, le 16 novembre 1969, à l'âge de 90 ans, est décédé Maximilien Trudeau, rentier, époux de Marie-Louise Bouffard. Les funérailles auront lieu mercredi, le 19 novembre. Le convoi funèbre partira des salons
Paul et Fortin,
835 est, avenue Laurier,
pour se rendre à l'église St-Denis, où le service sera célébré à 10 h., et de là, au cimetière de St-Michel de Napierreville, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

TURCOTTE (Stanislas) — A Laval-des-Rapides, le 15 novembre 1969, à l'âge de 64 ans, est décédé Stanislas Turcotte, époux de Marguerite Goudreau. Les funérailles auront lieu mercredi le 19 novembre. Le convoi funèbre partira des salons
J. S. Vallée Ltée,
6821, rue St-Hubert,
à 9 h 15, pour se rendre à l'église St-Claude de Laval, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

VALADE (Louis) — A Montréal, le 14 novembre 1969, à l'âge de 83 ans, est décédé M. Louis Valade, époux de Maria St-Mars, demeurant à 11,055 Parc Georges. Les funérailles auront lieu mardi le 18 novembre. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
400, rue Henri-Bourassa Est.
à 9 h 45, pour se rendre à l'église St-Vital où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

VANASSE (Alphonse) — A Montréal, le 16 novembre 1969, à l'âge de 67 ans et 9 mois, est décédé M. Alphonse Vanasse, époux de Marie-Paul Hudon. Les funérailles auront lieu mercredi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-P. Marchand,
4228, rue Papineau
pour se rendre à l'église Immaculée-Conception, où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

VARY (Léona) — A l'hôpital St-Mathieu de Beloeil, le 16 novembre 1969, à l'âge de 70 ans, est décédée Mme veuve Pascal Vary, née Léona Handfield, demeurant au 251, rue Brien, à Beloeil. Les funérailles auront lieu mercredi, le 19 novembre. Le convoi funèbre partira des salons
Maurice Demers,
881, rue Monseigneur Laval,
Beloeil,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 10 h., et de là, au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

VIGER (Auréa) — A Montréal, le 15 novembre 1969, à l'âge de 63 ans, est décédée Mme Dollard Viger, née Auréa Vézina, demeurant 1675 Vézina. Elle laisse dans le deuil une fille, Mme René Durocher (Thérèse); six petits-enfants, Germain, Gilles, Jean-Claude, Renée, Monique, Ghisline, quatre frères, Roland, Lucien, Joseph et Roméo Vézina; une soeur Mme Orient Roy (Germaine). Les funérailles auront lieu mardi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
4955, rue Adam,
à 9 h 45 pour se rendre à l'église Saint-Clément, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

REMERCIEMENTS

GOYETTE (Antonio) — Mme A. Goyette (Adrienne, Rose) et enfants; M. et Mme Yves Aubry (Raymonde), M. et Mme André Goyette (Nicole Lefebvre), M. et Mme Robert Goyette (Ginette Lauzon), Mme Hercule Goyette, la mère du défunt, ses frères et soeurs, remercient sincèrement les personnes qui ont bien voulu leur témoigner des marques de sympathies à l'occasion de la mort de M. Antonio Goyette, survenue le 5 novembre 1969, soit par offrande de messe, de fleurs, de sympathies, soit par bouquet spirituel, télégrammes, visite ou assistance aux funérailles. Les personnes ayant omis de s'inscrire, sont priées de considérer ces remerciements comme personnels.

DEPUIS PLUS DE 23 ANS
Morin Inc.
VOTRE FLEURISTE DE CONFIANCE
504 e. Beaubien 270-4000

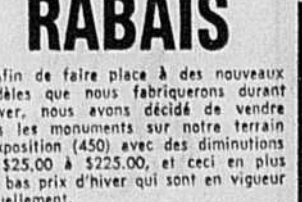

RABAIS

Afin de faire place à des nouveaux modèles que nous fabriquerons durant l'hiver, nous avons décidé de vendre tous les monuments sur notre terrain d'exposition (450) avec des diminutions de $25.00 à $225.00, et ceci en plus des bas prix d'hiver qui sont en vigueur actuellement.

Pour vous donner la chance de profiter de ces aubaines, nous avons décidé de laisser le bureau ouvert tous les jours de

9 h. a.m. à 8 h. p.m.

du lundi au vendredi, le samedi jusqu'à 5.00 hres, et le dimanche de 1.30 hre à 5.00 hres et ceci durant le mois de novembre.

Cette décision vous donnera le loisir de visiter notre salle de montre après avoir vaqué à vos occupations journalières.

Une simple visite peut vous faire épargner beaucoup !

Todoro & Bigras LIMITEE
MAURICE BOUCHER président
6752 est, Sherbrooke Tél. 255-4076 Rés. 387-9404

Les immigrants préfèrent l'école anglaise malgré les efforts de persuasion de trois commissions scolaires

par Lysiane GAGNON

Une expérience destinée à favoriser l'intégration des enfants d'immigrants à l'école française, par l'intermédiaire de classes d'acceuil, facultatives, est en train de s'effriter d'elle-même... faute d'élèves, et cela, malgré des efforts financiers, et des efforts de persuasion assez considérable de la part de trois commissions scolaires de l'île de Montréal.

Si, pour l'instant, la CECM réserve ses commentaires, aux Commissions scolaires de Lachine et de Saint-Léonard, par contre, on est très clair: "Les immigrants de fraîche date préfèrent inscrire leurs enfants à l'école anglaise, même s'ils ne connaissent ni le français ni l'anglais. La classe d'accueil est vouée à l'échec tant qu'on laissera aux immigrants la liberté de choix absolue de la langue d'enseignement."

- A Saint-Léonard, et bien que, selon le président, M. Jacques Deschênes, "on ait tout fait pour convaincre les parents du bien-fondé de cette initiative," seulement deux familles ont accepté d'inscrire leurs enfants à ce programme d'initiation à la vie québécoise (et à la langue française)... alors qu'on prévoyait un minimum de 53 élèves.
- A la Commission scolaire de Lachine, on n'a pu instituer aucune classe d'accueil, parce que là non plus il n'y avait pas assez d'élèves. Un porte-parole de la Commission scolaire estime que les enfants susceptibles de s'inscrire dans d'éventuelles classes d'accueil sont aujourd'hui, dans une proportion de 80 p. cent, dans les écoles anglaises de la Commission.
- Sur l'immense territoire de la CECM, enfin, il n'y a que sept classes d'accueil (129 élèves en tout, en majorité d'origine latine) et l'on est en train de "réétudier la formule". Un rapport sera présenté aux commissaires d'ici trois semaines.

Seules ces trois commissions scolaires avaient décidé d'instituer des clas-

Voir IMMIGRANTS, page 4

Le plus grand quotidien français d'Amérique

la presse

Montréal, lundi 17 novembre 1969, 85e année, no 267, 60 pages, 4 cahiers ★★★ 10¢

AUJOURD'HUI

- Un homme de Victoriaville gagne les $100,000 — page 23
- Lamontagne est réélu maire de Québec — page 3
- Le cancer: Québec doit agir vite affirment les médecins — page 8
- Moratoire: Nixon reste indifférent — page 45
- Le Festival est aussi l'affaire des jeunes — page 5

Au sujet des problèmes québécois

Stanfield: l'attitude de Trudeau est dangereuse

Selon le chef du parti conservateur fédéral, M. Robert Stanfield, le premier ministre Trudeau fait preuve d'une attitude et d'un état d'esprit dangereux, inspirés par des simplifications à outrance et des solutions toutes faites, dans sa façon d'envisager les problèmes québécois.

Rappelant les "emportements verbaux" de M. Trudeau il y a un mois, à Montréal, au sujet de Radio-Canada, de la ville de Montréal, des indépendantistes et du gouvernement Bertrand, le chef conservateur a affirmé qu'à l'heure où le Canada fait face à de grandes difficultés, les leaders politiques ont le devoir d'éviter les confrontations entre les gouvernements et de faire preuve de responsabilité en évitant "l'interprétation facile, l'analyse superficielle et la solution simpliste".

M. Stanfield, qui participait hier soir à Montréal à un diner bénéfice à $50 du couvert réunissant quelque 1,000 conservateurs québécois fédéraux, a ajouté que le leader politique qui a recours à ces tactiques ne rend pas service au Canada et risque de faire naître une situation conduisant au préjugé et à l'animosité.

S'il faut en croire le premier ministre, a poursuivi M. Stanfield, le problème du séparatisme est de peu d'importance, sa solution est bien facile et si ce n'était pas des indépendantistes dans le fonctionnarisme québécois et à Radio-Canada, il n'y aurait pas de mouvement indépendantiste au Québec.

Et ainsi pour remédier aux "aberrations dans le comportement du réseau français de Radio-Canada", il ne suffit que de mettre la clé dans la porte et le problème du séparatisme, toujours selon M. Trudeau, serait automatiquement enrayé si Québec et Montréal démontraient plus de fermeté et moins d'ambiguité dans leurs rapports avec les indépendantistes.

"M. Trudeau semble avoir cru qu'il allait enrayer entièrement le problème du séparatisme, a poursuivi M. Stanfield, en nommant plusieurs ministres canadiens-français dans son cabinet, et en faisant adopter un projet de loi qui avait comme but de garantir certains droits linguistiques à travers le pays.

Le principe est louable, mais il est naif de croire que ceci mettra fin au mécontentement."

Et les libéraux provinciaux

Au sujet de la question linguistique actuellement débattue au Québec, le chef conservateur a dit qu'il lui apparaissait qu'un grand nombre de Canadiens français semblaient être convaincus d'une possibilité réelle d'assimilation.

"On ne va pas, a-t-il lancé, atténuer leur inquiétude en affirmant d'une façon têtue, que le problème n'existe pas, ou qu'il ne devrait pas exister."

Après s'en être pris à M. Caouette, le chef créditiste qui, par manque de perspicacité ou par démagogie, est allé dire dans les provinces de l'Ouest qu'il n'existait pas de problème linguistique, M. Stanfield a dirigé son attaque vers les libéraux provinciaux, ces "amis de M. Trudeau — MM. Lesage, Wagner, Bourassa et Laporte — ces individus dont les principes varient de jour en

Voir TRUDEAU, page 4

- *Jusqu'où peut-on aller trop loin?* — page 2

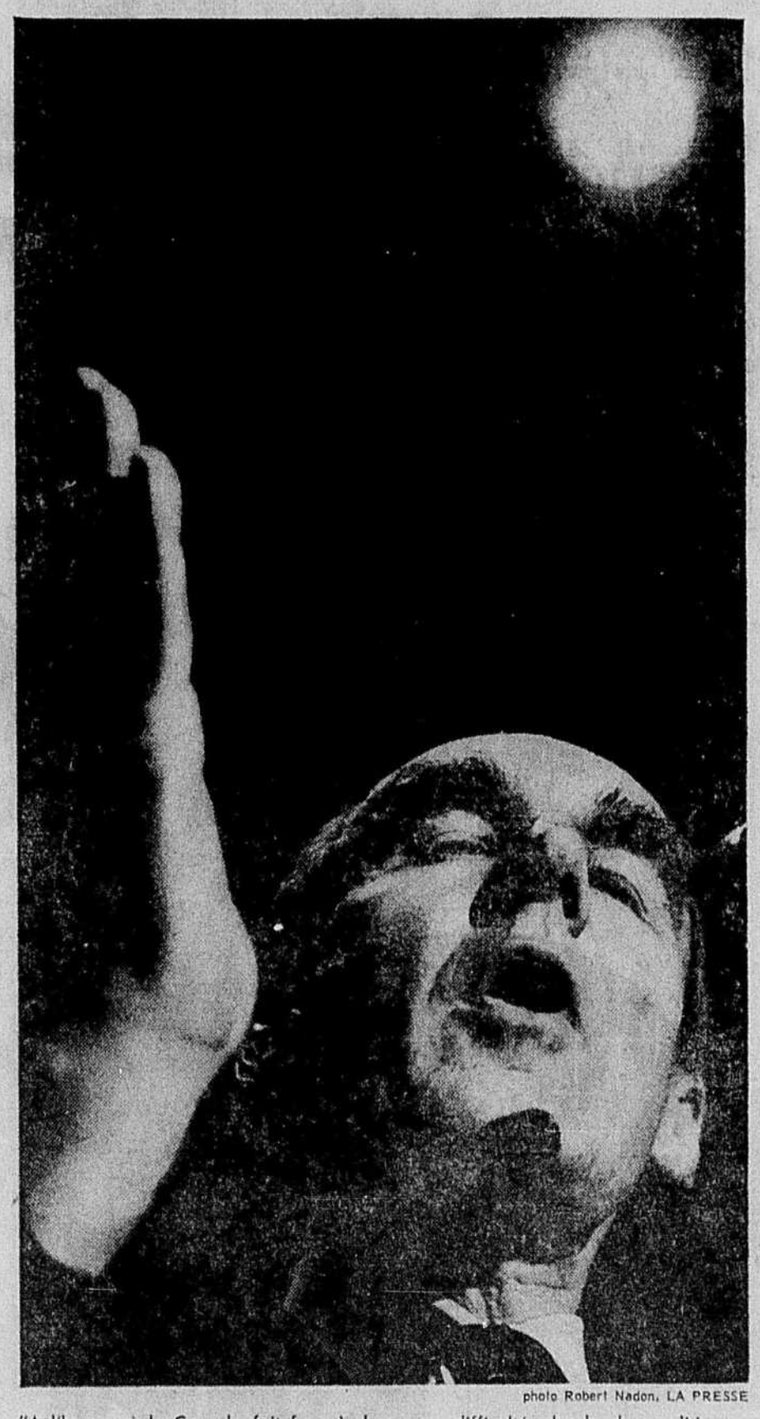

photo Robert Nadon, LA PRESSE

"A l'heure où le Canada fait face à de graves difficultés, les leaders politiques doivent éviter les solutions simplistes..."

Apollo-12 est entré dans le champ d'attraction lunaire

d'après AFP-UPI-PA

CENTRE SPATIAL DE HOUSTON, TEXAS — Après environ trois jours de voyage, où la monotonie n'a eu d'égale que la bonne humeur et l'entrain des astronautes Charles Conrad, Richard Gordon et Alan Bean, le vaisseau spatial d'Apollo-12 est entré dans le champ d'attraction lunaire à 8 h. 38 ce matin.

Le train spatial, qui filait à quelque 1,500 milles à l'heure, a franchi cette barrière invisible alors qu'il était à 211,322 milles de la Terre et à 38,933 milles de la Lune.

La vitesse de l'appareil s'est accrue par la suite, mais ses occupants, non préoccupés, étaient déjà au lit. En effet, dormant le jour et travaillant la nuit, ils devaient dormir une dizaine d'heures, à partir de 7 h. 15 ce matin.

On ne prévoyait donc en principe, aucune communication radio avec la Terre avant la fin de l'après-midi.

L'équipage devait se réveiller à 3 h. 33 cet après-midi et procéder à une dernière vérification de la trajectoire avant d'atteindre la Lune et faire la

Voir APOLLO-12 en page 4

L'équipe d'Apollo-11 en visite au Canada les 2 et 3 décembre

OTTAWA (PC) — Les cosmonautes Neil Armstrong, Edwin Aldrin et Michael Collins se rendront en visite au Canada, les 2 et 3 décembre, en qualité d'invités du gouvernement fédéral, a annoncé aujourd'hui le Conseil national de recherche.

Les trois vétérans du vol lunaire Apollo-11 seront à Ottawa le 2 décembre et à Montréal le 3.

Les camions ont commencé à rouler

par Pierre VENNAT

Le calme est revenu dans l'industrie montréalaise du camionnage, les membres du local 931 des Teamsters étant retournés ce matin à l'ouvrage, après une semaine d'arrêt de travail marquée de violence, surtout durant les premiers jours.

Les grévistes, au nombre de plus de 1,000 réunis hier au Centre Paul-Sauvé, ont voté pour la rentrée au travail ayant remporté ce qu'ils considèrent comme une grande victoire syndicale, surtout au chapitre de la sécurité routière.

En effet, les Téamsters ont maintenant en noir et blanc dans leur convention collective une clause garantissant au chauffeur d'un camion dont les freins seraient défectueux, le droit de refuser de conduire tel camion, sans pénalité et même, en certains cas, en lui donnant droit à une compensation pour la journée de travail perdue.

Côté salarial, les grévistes obtiennent 90 cents l'heure d'augmentation, répartie en 3 ans, soit 30 cents rétroactif au 1er octobre, 30 cents le 1er octobre 1970 et le dernier 30 cents le 30 octobre 1971. La convention prendra fin le 30 septembre 1972.

Pour l'Association du camionnage du Québec, organisation patronale, il s'agit d'une baisse de prestige puisqu'elle a été rabrouée à la fois par certains de ses membres ou ex-membres, par le ministère du Travail et les Teamsters.

Le local 931 négociait en effet avec 40 compagnies représentées, dans la dernière convention par l'Association de camionnage du Québec, dont le directeur-exécutif est M. Camille Archambault.

Pour des raisons obscures, huit compagnies, le "groupe des huit" ont décidé de faire bande à part et former un consortium pour fins de négociations, indépendamment de l'association. C'est ce consortium qui en est venu à une entente avec les Teamsters, après des négociations intensives.

Mercredi, M. Archambault, détenant un mandat des 32 autres compagnies mais après avoir confirmé avoir reçu des représentations des avocats d'une autre qui se retirait du groupe, donc n'en représentant que 31 et peut-être, officieusement, moins, demandait à Québec de nommer une commission d'enquête avec pouvoir d'arbitrage et de réclamer une injonction, le conflit, selon lui, menaçant "la santé et la sécurité publiques".

Le soir même, le ministère du Travail rejetait la requête, demandant

Voir CAMIONS, page 4

Demain...

...la chronique automobile de Jacques Duval

"Vous saurez d'ici 48 heures..." — Filion

par Pierre SAINT-GERMAIN

— Je réfléchis encore pendant quelques heures. D'ici un jour ou deux, je prendrai une décision et je la rendrai publique. Il reste bien des aspects, surtout personnels, à examiner. On ne se lance pas dans une aventure comme celle-là sans y avoir profondément réfléchi.

De sa maison de Saint-Bruno, M. Gérard Filion parlait en ces termes au cours d'un entretien téléphonique avec LA PRESSE, hier soir, au sujet de la rumeur selon laquelle il annoncerait aujourd'hui même sa candidature à la direction du parti libéral provincial.

— Ça fait deux ou trois jours que j'y songe sérieusement, de préciser M. Filion, très détendu. Je sens qu'un certain nombre de gens désirent que je

Voir FILION, page 4

- *Aucun candidat ne se désisterait pour faire place à Gérard Filion* — page 27

La Fédération des Sociétés St-Jean-Baptiste opte pour la souveraineté politique du Québec

La Fédération des Sociétés St-Jean-Baptiste, qui groupe quelque 165,000 membres répartis dans 14 sociétés diocésaines à travers le Québec, a opté, en fin de semaine au cours d'un congrès spécial, pour la souveraineté politique totale du Québec.

Le président de la fédération, M. Gilles Noiseux, a déclaré au cours d'une conférence de presse que 88 p.c. des 140 délégués qui ont participé au congrès se sont prononcés par scrutin secret en faveur de la souveraineté du Québec. Sur 133 votes exprimés, 117 étaient en faveur et 16 contre.

Il s'agit là, a souligné M. Noiseux, d'un changement d'orientation fondamental de la part du mouvement. Ce "nouveau visage" des SSJB du Québec, a-t-il ajouté, impliquera une ligne d'action différente qui fera de ce groupement, jusqu'ici confiné à un rôle de groupe de pression, un mouvement d'animation populaire.

Concrètement, cela signifie, a expliqué M. Noiseux, que la fédération s'engagera totalement dans la vie de la communauté québécoise aux plans politiques, économiques et sociaux. Dans ce but, elle va bientôt mettre en marche une série de séances d'information partout à travers le Québec.

En somme, étant elle-même arrivée à la conclusion de "l'urgente nécessité" de la souveraineté politique pour le Québec, au terme de dix années de recherches et de réflexions, la fédération fera en sorte d'informer les citoyens du Québec au sujet de cette option politique afin de permettre, dit le texte de la résolution qui a été remise aux journalistes, l'accession du Québec à la souveraineté dans l'ordre et la sérénité.

M. Noiseux a cependant précisé que cette prise de position des SSJB du Québec ne signifie pas que celles-ci appuieront ouvertement et uniquement le Parti Québécois, le seul parti du Québec à prôner la souveraineté du Québec.

Le texte de la résolution demande en effet à la fédération de faire les représentations nécessaires auprès des partis politiques et des groupes de pression pour qu'ils orientent en ce sens leur programme et leur action. L'engagement politique des SSJB n'a pas un caractère partisan, a souligné M. Noiseux.

L'évolution des SSJB vers l'option de la souveraineté politique ne s'est pas faite sans heurt. En cours de route, en effet, la fédération a perdu trois sociétés affiliées: celles de Québec, Sherbrooke et Valleyfield. Une autre société affiliée s'était retirée momentanement, non pas parce qu'elle était en désaccord avec l'option envisagée, mais tout simplement parce qu'elle trouvait que la fédération n'allait pas

Voir SSJB, page 4

Sommaire

Annonces classées / 46 à 56
Arts et Spectacles / 24-25
Bandes dessinées / 42
Cinéma / 25
Courrier "Que faire?" / 18
Décès, naissances, etc. / 57
Editorial / 6
Finance / 38 à 40
Horoscope / 19
Informations étrangères / 45
Informations nationales / 8
Les secrets de polichinelle / 18
Loisirs et récréation / 42
Mots croisés / 47
"Mot-mystère" / 42
Radio et télévision / 26
Sports / 32 à 35
Vie féminine / 16 à 20
Vie sociale / 16
Votre médecin / 20

Météo: périodes ensoleillées, plus doux. Min. 30° Max. 45° • Détails page 4.

la presse

MONTREAL, LUNDI 17 NOVEMBRE 1969 — 85e ANNEE — No 267 | REDACTION (JOUR) 874-7078 / LIVRAISON A DOMICILE 874-6911 / RENSEIGNEMENTS 874-7272

au fil des municipalités

LAVAL — LONGUEUIL — MONTREAL — VERDUN — ANJOU — OUTREMONT — POINTE-CLAIRE — BOUCHERVILLE — SAINT-JÉROME — JOLIETTE — SHERBROOKE — QUÉBEC — MONTRÉAL-NORD — LACHINE — DORVAL — REPENTIGNY — ... — SAINT-HYACINTHE — DRUMMONDVILLE — VAL D'OR — SAINTE-AGATHE

par René-François DESAMORE

Longueuil : $300,000 pour la CTM

Pour l'année 1969, la Corporation de Montréal métropolitain réclame de la ville de Longueuil, la somme de $300,000 pour effacer le déficit de $6 millions de la CTM et pour amortir la dette contractée par Montréal pour la construction du métro.

Des $300,000, $121,000 sont la quote-part de l'ex-Jacques-Cartier et $179,000 la participation de l'ex-Longueuil.

Pour publier dans les journaux locaux des avis concernant la vente pour non-paiement de taxes qui se tiendra le 17 décembre prochain, la ville de Longueuil a dû débourser la somme de $19,203.20. Lors de la vente, sur plus de mille propriétés mises en vente, il en restera une cinquantaine dont les taxes n'auront pas été soldées.

Sainte-Blaise : résultat modifié

Le conseiller Arthur Drouin avait perdu son siège aux mains de M. René Duquette qui avait obtenu une majorité d'une voix, lors de l'élection du 2 novembre. Le recomptage demandé par M. Drouin lui a permis de reprendre son siège par une majorité de 5 voix. Un recomptage des voix à la mairie a confirmé M. Aimé Latour dans ses fonctions avec une majorité de 12 voix au lieu de 11.

Saint-Lambert : des cafés-bars ?

Y aura-t-il des cafés-bars dans Saint-Lambert ?

Une requête demandant l'émission de permis de cafés-bars a été reçue par le conseil et un avis de motion a été présenté.

Le règlement visant à autoriser l'exploitation des bars dans la ville sera présenté lors de la réunion du conseil de ce soir. S'il est approuvé par le conseil municipal, un référendum aura lieu et toute persomme payant une taxe d'eau aura droit au suffrage.

Un permis de café-bar est accordé seulement au détenteur d'un permis de restaurant et l'autorise à vendre des spiritueux, du cidre, du vin, de la bière, excepté de la bière en fût, pour consommation sur les lieux.

Dorval : nouveau nom de route

Le conseil de Dorval a demandé au ministère de la Voirie de donner le nom de "Boulevard Bonaventure" à la route qui commence à l'autoroute Bonaventure et qui se prolonge vers l'ouest jusqu'au territoire de Dorion. Cette route est l'artère principale entre Dorval, Pointe-Claire, Beaconsfield, Baie d'Urfé et Sainte-Anne-de-Bellevue.

Saint-Luc : pas de stationnement

Plus de stationnement durant la nuit, pendant la saison d'hiver. Les automobilistes devront dénicher un coin pour garer leur voiture car le conseil a adopté une résolution en ce sens.

Saisie de 50,000 billets de loterie

Au moins quatre individus ont été appréhendés au cours d'autant de descentes effectuées au début de la fin de semaine et qui ont permis à la police de mettre la main sur plus de 50,000 billets de loterie.

C'est à la suite d'une information que l'enquête a été amorcée, vendredi après-midi, par les membres de l'escouade de la Moralité de la Sûreté du Québec, sous les ordres du caporal Fernand Côté.

Il s'agissait d'un réseau de distribution de billets de loterie pour des parties de hockey de la ligue Nationale qui opérait sur une grande échelle mais il n'a fallu que quelques heures d'enquête pour le démanteler.

Une perquisition dans un immeuble à bureaux de la métropole a conduit à l'arrestation d'un homme et à la saisie de 26,000 billets, prêts à être mis en circulation, et d'un revolver de calibre .38.

Un peu plus tôt, dans la nuit de vendredi à samedi, les policiers provinciaux avaient intercepté une automobile, à l'angle des rues Hochelaga et Montgomery, dans l'est de la métropole. Son conducteur a été mis aux arrêts après qu'on eut découvert 22,000 billets dans le véhicule.

Fusillade : deux blessés

Un jeune homme de 22 ans repose dans un état critique dans un hôpital de la métropole à la suite de blessures qu'il a subies au cours d'une fusillade, tôt samedi matin, dans un garage de la banlieue de Greenfield Park où il s'apprêtait, semble-t-il à commettre un vol.

Vers 2 h, samedi matin, le prévenu aurait tenté de s'introduire par effraction au garage Beauchêne, situé à l'angle des boulevards Churchill et Taschereau, à Greenfield Park, mais se trouvait sur place M. Robert Goulet, 56 ans, le gardien de nuit.

Celui-ci a demandé à l'intrus de se rendre. Des coups de feu ont alors éclaté et M. Goulet a été atteint au bras. Le suspect a reçu un projectile dans l'abdomen.

Bien que gravement blessé, il a pris la fuite pendant que le gardien de nuit faisait appel aux policiers de Greenfield Park. La chasse à l'homme a surtout été concentrée sur les hôpitaux de la région métropolitaine et les soupçons se sont jetés sur un jeune homme qui s'était fait conduire à l'hôpital Notre-Dame, par son frère.

Il souffrait d'une blessure grave à l'abdomen et il n'en fallait pas plus pour attirer l'attention des policiers qui l'ont placé sous bonne garde en attendant de connaitre sa version des faits.

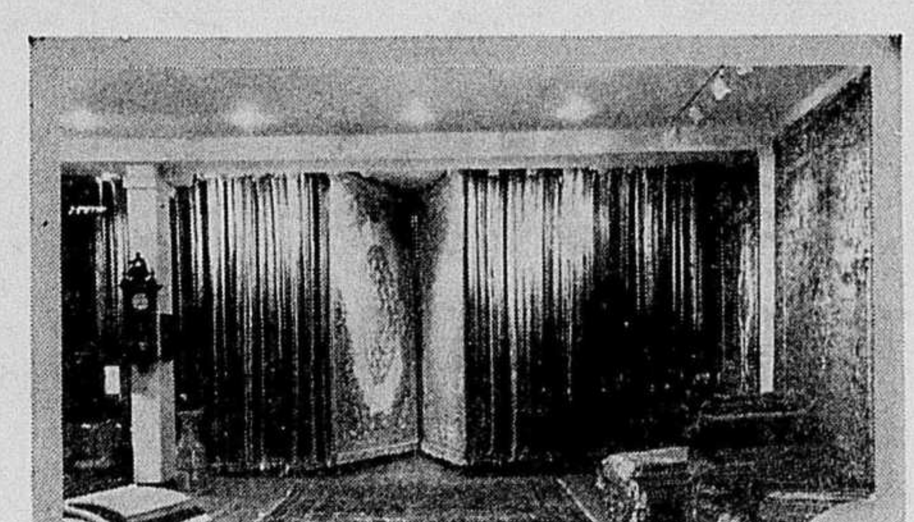

La plus belle collection de tapis orientaux à Montréal, c'est chez Yervant's

Il vous faut voir la magnifique collection Yervant's de tapis de Perse Turcomans, INDIENS ET CHINOIS tissés main si vous avez l'intention de faire un tel achat.

Vous ne ferez pas mieux ailleurs

Tapis orientaux et broadloom
4903 ouest, rue Sherbrooke
Broadloom seulement :
5182, Côte-des-Neiges

Yervant's ORIENTAL rugs LTD.

Battu, Mgr Lavoie croit avoir remporté une victoire morale

Le maire Gilles Lamontagne est réélu avec toute son équipe, à Québec

par André BEAUVAIS

QUEBEC — M. Gilles Lamontagne a obtenu hier soir un deuxième mandat consécutif de quatre ans à la mairie de Québec en triomphant de son adversaire, M. Isidore Deschênes, avec une majorité écrasante de 19,642 voix. M. Lamontagne a récolté 40,923 voix contre 21,281 pour M. Deschênes qui, incidemment, essuyait un deuxième revers en autant de tentatives d'être élu maire contre M. Lamontagne.

De plus, tous les candidats du parti du Progrès civique de M. Lamontagne ont été portés au pouvoir. Les neuf conseillers mnicipaux qui occupaient déjà un siège sous la bannière du Parti civique ont été réélus tandis que les autres postes de conseiller qui étaient détenus par des indépendants ont été confiés hier à des membres de l'équipe Lamontagne. C'est donc une victoire totale pour le Progrès civique.

Il faut souligner toutefois que deux des trois conseillers indépendants sortant n'ont pas sollicité un renouvellement de mandat. Il s'agit de MM. Jules Morency, dans le quartier Saint-Roch, et Médéric Robichaud, dans Limoilou. Ils sont remplacés respectivement, par MM. Robert Blais et Jean-Paul Pelletier, journaliste.

Le seul conseiller défait au scrutin d'hier dans la Vieille Capitale est l'indépendant Charles-Edouard Morency qui a été défait au siège no 2 du quartier Saint-Roch, par M. Gilles Laforce qui a obtenu 7,614 voix contre 5.366 pour son principal rival.

Quant au curé de la paroisse Saint-Roch, Mgr Raymond Lavoie, il a subi la défaite. Pour lui, cependant, ce fut une "victoire morale, une très grande victoire morale", a-t-il déclaré aux journalistes après l'annonce des résultats. Le curé Lavoie a obtenu 7,461 votes tandis que M. Gérard Moisan, de l'équipe Lamontagne, en récoltait 9,157. L'autre candidat, Mme Fournier-Jobin, a reçu l'appui de 381 électeurs.

Mgr Lavoie était volubile en fin de soirée hier. "Moi, disait-il, j'ai découvert une chose sensationnelle au cours des élections. Je me suis rendu compte que le quatre-cinquièmes de mon organisation devait surtout travailler à surveiller les voleurs d'élections, à protéger ma candidature. C'est incroyable comme il faut se défendre et surtout être prévoyant dans un scrutin. J'imagine que ce fut la même chose pour tous les candidats..."

Gilles Lamontagne

Le "curé des pauvres" considère que l'élection en bloc des candidats du Progrès civique "n'est pas rassurante du tout". En rigolant, il a déclaré: "Il y a maintenant un maire et 12... apôtres qui vont appliquer religieusement la politique du chef. J'espère qu'ils auront le saint Esprit avec eux sinon ce sera une grande catastrophe!

Mgr Lavoie a laissé entendre que le fait d'avoir perdu ne signifie pas pour lui qu'il s'est trompé. "Cela veut plutôt dire que la population ne croit pas que le moyen le plus efficace pour corriger des situations alarmantes est la politique...", a-t-il dit. "Mais c'est quand même embêtant tout ça, poursuivait-il, puisque nous étions un groupe de citoyens contestataires au sein duquel les extrémistes n'avaient pas de main mise et on nous a refusé. Je me demande maintenant si nos groupes de citoyens prendront des tournures comme à Montréal."

Dans l'ensemble, tous les candidats du Progrès civique ont vaincu leurs adversaires avec des majorités confortables. Cette équipe donc qui sera puissante à l'hôtel de ville de Québec comprendra, en plus du maire Gilles Lamontagne, les conseillers Emile Robitaille, Olivier Samson, Jules Blanchet, Rosaire Clermont, Gérard Moisan, Gilles Laforce, Robert Blais, Alfred Roy, Jos Coulombe, J.-Alphonse Charland, Jean-Paul Pelletier et Armand Trottier. Cette équipe a été portée au pouvoir par 62,204 électeurs, soit un peu plus de 50 pour cent de l'électorat.

photo Jean Goupil, LA PRESSE

Manifestants devant la maison de M. Trudeau

Outremont permet une manifestation pacifique devant chez Trudeau

par Pierre VENNAT

Trois jours après l'adoption, à Montréal, d'un règlement interdisant toute manifestation durant les 30 prochains jours, règlement qui a même touché la traditionnelle "Parade du Père Noël", Outremont a connu samedi sa première manifestation à caractère politique devant la demeure de son "plus illustre citoyen", le premier ministre du Canada, Pierre Elliott Trudeau.

Non seulement la manifestation s'est-elle déroulée dans l'ordre et n'a-t-on pas eu à déplorer des actes de vandalisme, mais les nombreux policiers d'Outremont présents sur les lieux n'étaient ni casqués, ni munis de matraques. Ce fut "l'entente cordiale" entre les quelque 50 manifestants et les policiers qui n'hésitaient pas à bloquer la circulation pour leur laisser la voie libre.

Conçue dans le cadre du moratoire de Washington, pour protester contre la guerre au Vietnam, la "mini-manifestation", interdite à Montréal, est partie de la frontière Montréal-Outremont, rue Van Horne, a emprunté la rue Outremont, le chemin de la Côte-Sainte-Catherine pour aboutir devant la maison du premier ministre, ou plutôt celle de sa mère, rue McCulloch.

Après le déploiement de bannières et pancartes dénonçant la "complicité canadienne" au Vietnam et certains discours des organisateurs, tout le monde se dispersa dans l'ordre le plus complet.

Si tout s'est passé en "gentleman" à la grande satisfaction du maire Pierre DesMarais II, qui n'avait que des félicitations à adresser à ses policiers et, également aux manifestants pour leur bonne conduite, il n'en demeure pas moins qu'Outremont avait pris ses précautions, au cas où le pire serait survenu.

En plus des nombreux policiers, la quasi-totalité des effectifs, en devoir le long du parcours et autour de la maison du premier ministre, 50 policiers de trois autres villes avoisinantes (Mont-Royal, Saint-Laurent et Westmount) et de la Sûreté du Québec étaient sur un pied d'alerte au quartier général de la police d'Outremont rue Saint-Just. Ils n'eurent même pas à se montrer, des ordres très sévères ayant été donnés pour ne pas provoquer les manifestants par des démonstrations de force inutiles.

Visiblement soulagé, car il s'attendait à pire, le maire DesMarais a déclaré à LA PRESSE:

—que la manifestation de samedi l'a convaincu qu'il y a possibilité de manifestations pacifiques, mais également de la difficulté de prévoir à l'avance si une manifestation sera pacifique ou non;

—que les autorités civiques ont demandé à leurs conseillers juridiques d'étudier la constitutionnalité d'un règlement anti-manifestation;

—qu'il est "faux et fantastique" de prétendre qu'il a permis la manifestation de samedi pour narguer l'administration Drapeau-Saulnier et prendre sa revanche sur ceux-ci qui ont "balancé" son père, M. Pierre DesMarais père, président du comité exécutif de Montréal en 1960;

—qu'à la suite de la recommandation des conseillers juridiques de la ville, il est possible qu'Outremont adopte un règlement sur les manifestations. Ce règlement sera conçu pour Outremont et ne sera donc pas une copie du règlement montréalais;

—que la présence de la résidence de M. Trudeau dans les limites d'Outremont n'a, jusqu'ici, causé aucun problème et que même si ça en causait à l'avenir, c'est la sécurité des citoyens d'Outremont dans leur ensemble qui servira de critère, et non celle d'un seul citoyen, fut-il le "plus illustre" du pays.

Montréal ne participera pas à l'Expo d'Osaka

La ville de l'Exposition Universelle de 1967 a décidé de ne pas participer à l'Expo '70, exposition universelle qui doit avoir lieu au Japon.

La participation de Montréal devait être symbolisée par le gigantesque stabile de Calder, "L'Homme", une oeuvre d'aluminium de 48 tonnes, d'une hauteur équivalente à 17 étages.

Le président du Comité exécutif, M. Lucien Saulnier, a déclaré qu'il ne restait pas assez de temps pour démembrer et expédier l'immense sculpture qui était un des principaux points de repère de l'Exposition, en '67.

La GRC enquêtait sur un présumé terroriste de New York

NEW YORK (PC-UPI) — Le journal "The Times", de New York, a révélé en fin de semaine, qu'une simple "demande de routine" faite par la GRC avait grandement aidé à faire avorter une présumée conjuration dont les auteurs auraient été mêlés aux récents attentats à la bombe perpétrés à New York.

Selon le quotidien, les informations qu'aurait données la GRC au FBI seraient à l'origine de l'arrestation de Samuel Joseph Melville, soupçonné d'être l'un des auteurs des explosions qui ont secoué huit édifices de l'ile de Manhattan depuis le mois de juillet dernier.

Le Times ajoute que la GRC avait demandé au FBI de surveiller très étroitement Melville, et ce, il y a un peu plus d'un mois. La police fédérale canadienne aurait fait cette recommandation à la suite des nombreux attentats commis dans la région de Montréal. C'est d'ailleurs, poursuit le journal, à la suite de cette information que le FBI a entrepris de surveiller Melville.

Celui-ci a été arrêté en compagnie d'un autre individu alors qu'il s'apprêtait à déposer une bombe dans un camion de l'armée américaine. Il est détenu avec trois de ses compagnons, dont une jeune femme de 22 ans. Vendredi, "l'attorney" Robert M. Morgenthau a consenti à ce que les cautionnements des accusés qui s'élevaient à $2 millions soient abaissés à $750,000. Melville à lui seul doit débourser une somme de $300,000 s'il veut reprendre sa liberté sous caution.

Cambriolage de $10,000

Des cambrioleurs se sont emparés de $10,000 en argent de $300 en chèques au magasin général de la localité du Cap Vert (Fatima), aux Iles de la Madeleine, dans la nuit de samedi à dimanche, en utilisant un moyen radical.

L'importante somme d'argent était remisée dans un coffre-fort, pesant 400 livres, et comme les voleurs n'étaient semble-t-il pas "équipés" pour le fracturer, on a tout simplement décidé de l'emporter.

On ne connait pas le nombre de malfaiteurs impliqués dans de vol mais il est évident qu'ils étaient au moins deux...

urgences médicales
Cueillette & livraison gratuites
24 heures par jour — 7 jours par semaine ▶ 845-7251
PHARMACIE MONTREAL
La plus grande Pharmacie de Détail au Monde / Jean P. Duquet, L.Ph.
916 est, rue Ste-Catherine

Changez d'allure...
Changez de chaussures

Nouvelles formes
Nouvelles couleurs-mode
Nouvelles idées audacieuses
pour plaire à tous les goûts

$22.95

BOTTILLONS faits de "CORFAM"
Doublure en laine
Créations Pierre Chantal — Paris
Couleurs : noir, vison, gris, beige. — $22.95

CHOIX DE SACS A MAIN POUR S'HARMONISER A VOS SOULIERS
A deux pas de la sortie du métro Jean-Talon ou Mont-Royal

Louis Deslauriers Ltée — H. Giroux et Fils Inc.

6914, rue Saint-Hubert — 1500 est, rue Mont-Royal
4029 est, rue Ontario

APOLLO-12

SUITE DE LA PAGE 1

correction nécessaire, le cas échéant, à 5 h. 57.

Mais, comme le vaisseau spatial file dans une trajectoire quasi-parfaite, le contrôle terrestre a décidé d'annuler cette correction; ce qui laisse un peu plus de temps libre aux voyageurs de l'espace.

L'horaire de la journée prévoit une autre émission télévisée à 8 h. 52 ce soir et à 10 h. 36, le vaisseau spatial devait passer derrière la Lune, manoeuvre qui dure 20 minutes et pendant laquelle toute communication est interrompue avec la Terre.

La manoeuvre la plus importante prévue au cours de la soirée commencera à 10 h. 57, alors que l'équipage d'Apollo-12 allumera le moteur principal du vaisseau pour s'inscrire sur une orbitre lunaire, ayant 68 milles de périgée et 194 milles d'apogée.

Attiré de plus en plus par la Lune, le vaisseau spatial aura alors atteint une vitesse de 5,700 milles à l'heure. Le moteur principal restera allumé pendant exactement 5 minutes et 55 secondes et réduira ainsi la vitesse de l'appareil à 1,965 milles à l'heure.

Une autre émission télévisée est prévue pour 11 h. 22 ce soir et, finalement à 3 h. 06 demain matin, l'équipage corrigera son orbite elliptique pour la rendre circulaire, en lui donnant un rayon variant entre 61 et 75 milles.

C'est après avoir décrit deux orbites à cette altitude autour de la Lune, que le module lunaire "Intrépide" se séparera du module de commande "Yankee Clipper" pour amorcer sa descente dans l'Océan de la Tranquillité à la surface lunaire.

Et finalement, une autre période de repos d'une durée de huit heures et demie, à partir de 7 h. 52 demain matin, la dernière avant l'atterrissage sur la lune prévue pour 1 h. 53 mercredi matin.

La journée d'hier s'est déroulée un peu comme celle de samedi: études, vérifications de routines, repas et repos. Dans la nuit de dimanche à lundi, peu avant de se mettre au lit, les astronautes ont fait une deuxième vérification, télévisée celle-ci, du module lunaire. Tout était en ordre.

Samedi, l'équipage a été réveillé par la sonnerie réglementaire de la Marine, émise par radio, du centre de contrôle.

Comme on prévoyait que la journée serait calme pour eux, ils ont pu prendre leur petit déjeuner tranquillement et faire leur toilette sans se presser. Au menu: des pêches, des céréales, du jus d'orange et du café. C'est sans surprise que les astronautes ont appris la suppression de la manoeuvre de correction de trajectoire prévue en fin de journée d'hier.

Avant de s'endormir ils en avaient, en effet, parlé avec le contrôle au sol qui leur avait rapporté que la manoeuvre effectuée samedi avait été si parfaite que leur vitesse ne différait que de moins d'un mille à l'heure de celle qui avait été prévue.

Au cours de l'émission de télévision de samedi, les trois astronautes ont montré aux terriens leur globe dont les dimensions ne cessaient de diminuer pour aux trois lorsqu'ils l'observaient au travers des hublats de leur habitacle. C'était peu avant 18 heures (HNE) samedi la seconde émission en couleurs transmise depuis le train "spatial".

Elle a eu lieu au moment même de la délicate manoeuvre qui devait placer "Apollo-12" sur la trajectoire hybride qui doit le conduire à l'altitude maximale de 73.6 milles au-dessus du sol lunaire et permettre une mission de reconnaissance photographique au moins si, pour une raison ou pour une autre, au dernier moment, l'on décidait de surseoir à l'alunissage d'"Intrepid" en cas de nouveaux ennuis techniques.

La manoeuvre a consisté à mettre à feu pendant huit secondes et huit dixièmes exactement le moteur du propulseur principal du module de commande de manière à freiner la vitesse du train spatial de 42 milles à l'heure pour qu'il quitte la trajectoire libre sur laquelle il se trouvait jusqu'alors et qui l'aurait fait tourner trop loin autour de la Lune au cas où l'alunissage prévu était supprimé. Car la mission photographique est presque aussi importante que l'alunissage du module, pour les prochaines missions "Apollo".

L'utilisation de cette nouvelle technique permet en outre d'économiser le carburant du module lunaire dans sa phase de descente lunaire et donne ainsi une marge de manoeuvre plus grande à Alan Bean pour rendre le plus précis possible son alunissage manuel.

M. Thomas Paine, directeur de la NASA, a déclaré hier qu'il est possible que les deux missions vers la Lune auraient échoué si elles avaient été confiées à des engins sans équipage.

M. Paine, qui participait hier à un programme de télévision sur le réseau N.B.C., a exprimé l'opinion qu'Apollo-11, en juillet dernier, se serait écrasé sur l'astre au moment de l'atterrissage si Neil Armstrong, le commandant de bord, n'avait pas piloté manuellement le module lunaire alors qu'il s'approchait de la Lune.

le TEMPS qu'il fera

Moins froid

Le ciel sera généralement ensoleillé, aujourd'hui, par une température qui se maintiendra à quatre degrés au-dessus de la normale, avec un maximum probable de 45 degrés et un minimum, la nuit prochaine, de 31 degrés.

Le vent soufflera du sud-ouest à 15 milles à l'heure, la plupart du temps en rafales. On s'attend à des chutes de neige légère dans la majeure partie du Québec, sauf le long de la vallée du Saint-Laurent, entre Montréal et Québec. La région d'Ottawa sera également épargnée.

Dorval prévoit pour demain une pluie occasionnelle, dans la région de Montréal.

Par ailleurs, selon un rapport de revue du mois rédigé par les météorologistes, le soleil a brillé au-delà des heures normales du mois d'octobre, ce qui en fait le mois le plus ensoleillé depuis 1963, en dépit des quatre journées où le ciel a été entièrement cou-

MAXIMUM AUJOURD'HUI : 45
MINIMUM LA NUIT PROCHAINE : 35

Prévisions officielles émises par le Bureau météorologique de Dorval:

Régions de Montréal, d'Ottawa, des Laurentides et des Cantons del' Est: généralement ensoleillé et moins froid aujourd'hui. Mardi, pluie occasionnelle. Vents venant du sud-ouest de 15 milles soufflant en rafales aujourd'hui. Maximum aujourd'hui et minimum cetten uit à Ottawa, Montréal et Sherbrooke, 45 et 35; Ste-Agathe, 40 et 30.

Régions de Québec, du St-Maurice et du Lac St-Jean: nuageux avec quelques périodes ensoleillées et un peu moins froid aujourd'hui. Possibilité d'une légère chute de neige sur les terres élevées. Généralement nuageux avec neige fondante occasionnelle ou pluie mardi. Vents légers. Maximum aujourd'hui et minimum cette nuit à Québec, La Tuque et Chicoutimi, 40 et 30.

Régions de Baie-Comeau, de Rimouski, de Gaspé et de Sept-Iles: ciel variable avec possibilité de légères chutes de neige aujourd'hui. Mardi, ensoleillé avec nébulosité croissante durant la journée et possibilité de chutes de neige fondante ou de pluie dans la soirée. Moins froid mardi. Maximum aujourd'hui et minimum cette nuit à Baie Comeau, Rivière-du-Loup, Mont-Joli, et Sept-Iles, 35 et 30.

Régions de l'Abitibi et de Pontiac-Témiscamingue: nuageux avec légères chutes de neige se changeant en pluie occasionnelle aujourd'hui. Moins froid. Mardi, pluie intermittente et doux. Vents venant du sud de 15 milles soufflant en rafales aujourd'hui. Maximum aujourd'hui et minimum cette nuit à Val d'Or, Rouyn-Noranda et Témiscamingue, 35 et 30.

FETE : saint Grégoire

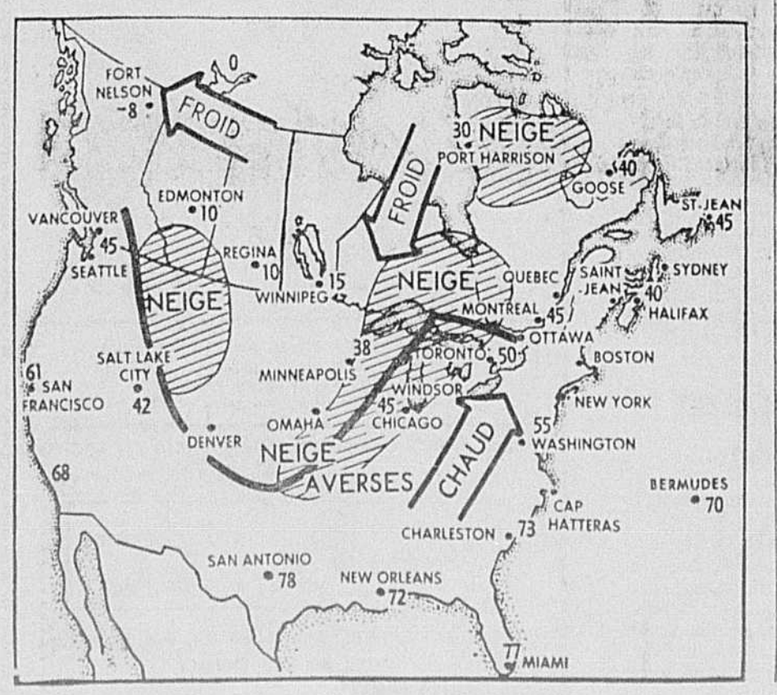

IMMIGRANTS

SUITE DE LA PAGE 1

ses d'accueil — c'est sur leurs territoires, d'ailleurs, que se concentre l'immense majorité de la population néo-québécoise.

Avec le bill 63...

Dans le contexte du bill 63, qui consacre deux principes inhérents à la formule actuelle de la classe d'accueil (la liberté de choix et des mesures incitatives plutôt que coercitives pour intégrer les immigrants), c'est avec une amertume manifeste que le président de la Commission scolaire de Saint-Leonard et un porte-parole de la Commission scolaire de Lachine commentent l'échec des classes d'accueil.

"C'est absolument désastreux, dit le premier, on n'a rien négligé pour convaincre les parents néo-québécois : on les a rencontrés par groupes de huit à dix, avec des interprètes au besoin... On avait engagé trois professeurs spécialisés, on s'était procuré du matériel audio-visuel coûteux, on avait mis au point un programme extrêmement valable d'initiation à la vie québécoise et à la langue française... Rien n'y a fait : l'objection principale des parents, c'était tout simplement qu'ils veulent que leurs enfants apprennent tout de suite l'anglais.

Du côté de la Commission scolaire de Lachine, on est tout aussi pessimiste: "En tentant d'instituer des classes d'accueil, nous nous sommes rendus compte que nous n'avons aucun contrôle sur la population, à cause du "libre choix" laissé aux parents, et aussi parce que le "dépistage" des enfants d'immigrants de fraîche date est difficile, par suite d'un manque de coordination entre les ministères fédéral et provincial de l'Immigration.

On a malgré tout essayé de convaincre des parents néo-québécois... mais ils le disent clairement, ils veulent que leurs enfants s'orientent immédiatement vers le secteur anglais, pour avoir plus tard accès au marché du travail nord-américain.

Rappelons que la classe d'accueil est un peu l'équivalent des "Centres d'Orientation et de formation des immigrants" mis sur pied par les ministères de l'immigration et de l'Education à l'intention des adultes. La classe d'accueil, elle, est destinée aux enfants d'âge scolaire qui, faute d'une connaissance suffisante du français ou de l'anglais, peuvent difficilement s'intégrer dans des classes régulières. Leur séjour dans une classe d'accueil, où ils s'initient à leur nouveau pays tout en apprenant les rudiments du français, peut varier selon les cas de quelques semaines à un an.

"De toute façon, souligne-t-on à la Commission scolaire de Lachine, les classes d'accueil sont assez peu utiles si par la suite les parents peuvent librement transférer leurs enfants à l'école anglaise."

FILION

SUITE DE LA PAGE 1

me présente. Depuis dix jours, je reçois chaque jour de 25 à 50 lettres en ce sens.

LA PRESSE — Selon des militants libéraux, et pas des moindres, le fait que vous n'ayez jamais été membre du PL jouerait contre vous au congrès. Qu'en dites-vous ?

— Ça coûte combien être membre du parti libéral! Bien des gens, parmi les libéraux, s'accommodaient fort bien de Duplessis pendant que je le combattais (allusion à l'époque où M. Filion était rédacteur en chef du "Devoir").

LA PRESSE — On dit, en certains milieux, que M. Robert Bourassa (l'un des trois candidats en lice jusqu'ici) se désistera en votre faveur si vous vous présentez.

— Je n'en sais rien. Je n'ai pas communiqué avec M. Bourassa.

LA PRESSE — Des personnalités ont fait pression pour que vous vous présentiez . . .

— ... je suis insensible aux pressions.

LA PRESSE — Peut-on penser qu'il y a de grandes chances que vous soyez candidat?

— Vous verrez d'ici 48 heures au plus !

TRUDEAU

SUITE DE LA PAGE 1

jour conformément au climat politique".

Citant les paroles du premier ministre Trudeau selon lesquelles son parti ne serait jamais absent d'une crise où l'avenir du pays est en jeu, le chef conservateur s'est exclamé :

"En regardant les agissements des libéraux à l'Assemblée nationale ces derniers jours (allusion à leur attitude vis-à-vis le bill 63), je suis porté à lui suggérer fortement de se rendre immédiatement au caucus libéral à Québec où il y existe une crise, une contradiction profonde au sujet d'une mesure d'importance capitale pour le Québec et le Canada."

Si M. Trudeau a des recommandations à faire en ce qui concerne la responsabilité, a ajouté M. Stanfield, qu'il les dirige donc à celui qui mène et à ceux qui cherchent à mener le parti libéral provincial.

Le chef conservateur s'est également porté à la défense du gouvernement Bertrand qui s'était lui aussi mérité les foudres de M. Trudeau. Il n'est pas facile d'être premier ministre du Québec, de nos jours, a-t-il dit en notant qu'il avait une grande admiration pour le courage et la ténacité de M. Bertrand.

Selon M. Stanfield, le gouvernement Bertrand, et son prédécesseur, feu Daniel Johnson, ont hérité du régime Lesage des obligations financières dont le coût continue de s'accroître à un rythme sans précédent. Les amis de M. Trudeau étaient là pour établir la commande mais ils sont étrangement absents lorsqu'il s'agit de payer la note.

Et M. Stanfield de commenter :

"Si les gouvernements avaient un sexe, je dirais que le gouvernement Lesage était féminin — il contractait des dettes; le gouvernement de l'Union nationale est masculin — il a entrepris de les payer !"

SSJB

SUITE DE LA PAGE 1

assez vite.

Il s'agit de la société St-Jean-Baptiste de St-Jérôme. M. Noiseux s'est dit convaincu que cette société reviendra au bercail maintenant que la fédération a pris une position claire sur la question constitutionnelle.

Selon l'historien Michel Brunet, les prises de position qui ont marqué depuis 15 ans les différentes étapes de la prise de conscience collective des Québécois s'intègrent dans un mouvement irréversible du Québec vers l'indépendance.

M. Brunet, qui s'est adressé aux délégués participant aux travaux du congrès, a déclaré que les Québécois francophones se sont départis de l'idée de leurs pères selon laquelle ils étaient nés pour un "petit pain" et condamnés à se soumettre indéfiniment à la domination d'un peuple étranger.

La politique raciste du Canada anglais durant la seconde guerre, l'immigration massive qui débuta dès la fin du conflit, les recensements de 1951 et 1956, les élections fédérales de 1957 et 1958 révélèrent aux Canadiens français que leur patrie ne s'appellerait plus jamais le Canada, a expliqué l'historien.

Retraçant les grandes lignes de la lutte entreprise par les Québécois, depuis Duplessis, pour une plus grande autonomie, M. Brunet a souligné qu'en s'intéressant de près aux problèmes de leur milieu, ils découvrirent graduellement qu'ils étaient beaucoup plus des citoyens québécois que des citoyens canadiens.

Au cours des 20 dernières années, la collectivité francophone du Québec a acquis une nouvelle image d'elle-même, selon M. Brunet. Ses membres ont rejeté les mythes et les écrans protecteurs à l'intérieur desquels les générations précédentes s'étaient réfugiées.

Le Canadien français de "mentalité minoritaire" fut un produit de l'époque victorienne alors que le Québécois s'affirme à l'âge de la démocratie sociale. Les Québécois se rendent compte, non sans indignation, que leur collectivité a dû subir depuis sept générations un sort humiliant au nom du droit de conquête.

"Deux siècles d'abus de pouvoir, ça suffit!" de conclure l'historien.

CAMIONS

SUITE DE LA PAGE 1

qu'on s'en tienne aux négociations devant le conciliateur Yvan Blain, assisté en certaines occasions du sous-ministre Réal Mireault.

Pendant que le "groupe des huit" négociait avec les Teamsters de façon intensive, l'Association du camionnage se réunissait à huis clos, refusait d'émettre la moindre déclaration aux journalistes et, finalement, M. Archambault adressait un télégramme aux Teamsters, disant que les conditions acceptées par les "huit" le seraient par son groupe.

Ainsi prend fin la grève du camionnage local.

Les employeurs sont insatisfaits

Rejoint au téléphone, dimanche soir, M Camille Archambault, président du comité de négociations pour les employeurs, nous a déclaré que ses membres étaient insatisfaits de l'accord intervenu entre employés et employeurs.

"Nous avons cédé à la force et à la violence, a-t-il dit. L'augmentation que nous avons concédée est de 12%; elle est déraisonnable, car partout ailleurs en Amérique du Nord elle est de 7%. Nous avions mis le gouvernement en garde. Il aurait dû intervenir et faire une enquête. Nous avions insisté sur le fait que la sécurité et la santé publiques étaient en jeu, il n'a pas bougé. Résultats : des arrestations, six blessés, $300,000 de dommages et une perte de revenu frôlant le demi-million de dollars. Déjà une compagnie, la Saint-Aubin Parcel Delivery, est tombée en faillite à la suite de ces méfaits. D'autres vons suivre. Je le répète, nous avons cédé afin d'éviter que les choses ne dégénèrent davantage."

Droit au but

Cet homme croit fermement à la réalité des chiffres, des dollars et des cents, et il n'y va pas par quatre chemins!

Les clients de cet agent de la New York Life aiment sa façon de faire les affaires; en fait, le plus gros de son commerce, il le tient de leurs amis.

Sa tâche consiste à les aider dans tous les aspects de leur assurance-vie: assurance-maladie, rente annuelle, fonds de retraite ou même police destinée à assurer l'éducation des enfants.

Fier de son travail, il ira tout droit chez vous, le moment venu, pour concevoir un programme d'assurance adapté à vos besoins à venir.

Donnez-lui simplement un coup de téléphone.

NEW YORK LIFE

New York Life

1425, rue de la Montagne
M. Leslie F. Farrell, CLU
Superviseur, succursales de l'Est
2120, est rue Sherbrooke
M. Albert Vaillancourt, CLU directeur
500 Place d'Armes, Suite 1655
M. Paul Lavergne, CLU directeur
Ville de Québec
1091, chemin St-Louis
M. Guy McInnis, CLU, directeur

vous parlerez!

La seule assurance de Berlitz.

Votre professeur d'anglais ne vous a laissé aucun espoir? Alors reprenez confiance.

BERLITZ vous fera parler anglais en quelques semaines. Sans peine, sans devoirs, sans livres.

BERLITZ vous fera parler anglais en vous le faisant parler sans cesse jusqu'à ce que vous vous surpreniez "*suddenly*" à le parler couramment, tout comme votre professeur BERLITZ.

Cette facilité et cette efficacité vous étonnent?

Alors, pour vous en convaincre, venez prendre une leçon d'essai gratuite chez BERLITZ.

Prenez rendez-vous "*immediately*" en appelant:

Berlitz

Près d'un siècle d'avant-garde.

MONTRÉAL: 2055, rue Peel ou 50, Place Crémazie 288-3111
ST-JEAN: 207, rue Richelieu 346-6100

Au colloque sur le cancer au Québec

Les médecins réclament (unanimement) une action immédiate du ministre de la Santé

par Claire DUTRISAC

C'est à l'unanimité que les médecins, — trop peu nombreux, hélas ! — qui ont assisté au colloque sur le cancer au Québec, réclament une action immédiate du ministre de la Santé. Douze mille cancéreux par année, dans la province, valent-ils la peine qu'on prenne les mesures qui s'imposent non seulement pour leur donner des soins de qualité mais pour la prévention de cette maladie ?

Il faudrait créer au Québec une "fondation du cancer"

"Premièrement, il est nécessaire de créer une fondation du cancer au Québec avec une législation appropriée. Cette fondation devient l'organisme para-gouvernemental décidant du nombre de centres de diagnostic et de traitement ainsi que de recherches en cancérologie (...) C'est au gouvernement qu'incombe cette responsabilité."

Cet appel à l'action du gouvernement a été repris par divers conférenciers, lors du colloque sur le cancer organisé à Montréal sous les auspices de la Faculté de Médecine de l'Université de Montréal, du ministère de la Santé de la province de Québec et de la Société canadienne du Cancer. On pourrait dire qu'il a constitué le leitmotive du colloque.

D'éminents spécialistes canadiens et français, en plus de ceux du Québec, avaient été invités comme conférenciers. Deux faits méritent d'être soulignés: d'abord, le petit nombre de médecins qui ont participé au colloque. Bouderie, apathie ou "boycottage", on ne sait trop. Ensuite, **l'absence de tout représentant du ministère de la Santé,** ce ministère dont le rôle en la matière est cependant primordial.

Le Dr Yvan Méthot a posé cinq questions auxquelles il a d'ailleurs répondu.

1) La compétence des médecins du Québec égale-t-elle celle des autres médecins canadiens dans le diagnostic et le traitement du cancer ? Par leur formation et dans leur pratique, les médecins québécois ont une valeur identique à ceux des autres provinces. Mais ils n'ont pas à leur disposition, comme ceux des autres parties du pays, les structures médicales requises pour mener toujours à bien la thérapeutique exigée. Ce qui fait, qu'en plus, les hommes intéressés dans ce champ de la thérapeutique médicale sont trop peu nombreux.

2) L'enseignement médical a-t-il été à point dans l'enseignement de la cancérologie? Cet enseignement, a déclaré le conférencier, s'est fait à l'intérieur de l'enseignement de la pathologie générale. Les futurs médecins n'entrent pas en contacts assez souvent et de façon intense avec cette très importante pathologie. Ce fait peut expliquer l'attitude défaitiste du corps médical en général, face au cancer. Les stages des étudiants ne leur apportent pas l'expérience nécessaire à un diagnostic précoce et à l'importance de la planification thérapeutique.

3) Le ministère de la Santé au Québec a-t-il pris ses responsabilités dans l'établissement de structures pour le diagnostic précoce et le traitement adéquat des malades cancéreux? Ce sont des questions précises adressées implicitement au ministre de la Santé que soumet le Dr Méthot, questions auxquelles l'auditoire répons intérieurement: non! Afin de planifier ce secteur, le ministère a-t-il jamais étudié le problème du diagnostic et du traitement du malade concéreux? A-t-il demandé à ses unités sanitaires, réparties dans toute la province, de procéder, en plus des vaccinations, à des examens de dépistage, comme par exemple, la cytologie vaginale?

Le Québec possède-t-il une législation pour le contrôle du cancer?

"Pour remédier à cet état de fait, il faudrait procéder à la formation de centres de cancérologie où seraient orientés les malades concéreux **non pas pour y terminer leur vie,** mais pour y recevoir une thérapeutique bien planifiée par des équipes préparées à cette tâche". (c'est nous qui soulignons).

Le Dr Méthot a explicité la nature, le rôle et les fonctions d'une fondation du cancer et a noté qu'il ne faudrait pas que "la direction d'un tel centre ne soit un poste de récompense politique ou autre. Trop souvent en médecine comme dans la voirie provinciale a-t-on tendance à appliquer l'attitude de la politique du bout de chemin."

4) Les hommes d'affaires ont-ils été éveillés à ce problème de la cancérologie et sont-ils prêts à donner leur apport comme ils l'ont déjà fait, notamment dans la création de l'Institut de cardiologie et dans celle du Centre de recherches cliniques? A ce sujet, le Dr Méthot a dit: "Tant qu'au Québec n'existera pas, par le bon vouloir des autorités de la santé, au moins un début de structure vers un but bien défini, c'est s'illusionner que de croire au rôle déclanchant ou supplétif des hommes d'affaires."

5) Le public québécois a-t-il été adéquatement éduqué dans l'importance du diagnostic précoce? "La population, dans sa grande majorité, adopte une attitude défaitiste en face du cancer. Le public est beaucoup plus attentif aux échecs qu'aux réussites, les premiers étant plus spectaculaires que les secondes. Comme le résultat thérapeutique dépend beaucoup d'un diagnostic précoce et d'un traitement planifié, il est nécessaire, d'une part, d'éduquer la population en général sur le problème du cancer, et d'autre part, la population médicale sur la nécessité d'une meilleure planification thérapeutique." Le premier rôle appartient aux media d'information et le second aux facultés de médecine.

En termes plus ou moins directs, les docteurs Yvan Méthot et Yves Létourneau ont exprimé ces idées qu'a reprises également le Dr André Lanthier, directeur du Département de médecine de la Faculté de Médecine à l'Université de Montréal. Le Dr Méthot, pour sa part, est professeur agrégé à la Faculté de Médecine de l'Université de Montréal et chef du Service de Radiothérapie à l'hôpital Notre-Dame (Montréal). Quant au Dr Létourneau, il est également chargé d'enseignement à la même faculté et radiothérapeute à l'Hôtel-Dieu de Québec.

Il est urgent de créer une structure administrative compétente et représentative des milieux universitaires, hospitaliers et gouvernementaux. Cet organisme directeur pourrait mettre sur pied les structures requises pour faciliter et amplifier la coopération intermédecins, inter-spécialistes, inter-groupes hospitaliers. "Pour qu'un médecin d'une région éloignée sache où diriger son malade afin qu'il reçoive les meilleurs traitements possibles, l'existence d'un centre dédié exclusivement au cancer est essentiel", a dit le Dr Méthot.

L'ennemi no un : le défaitisme

Le défaitisme général qui entoure les cancéreux semble constituer l'ennemi numéro un qu'il faut vaincre. Défaitisme de la profession médicale, du public, des patients, des autorités gouvernementales. Défaitisme qui sert de paravant à l'inaction, en dépit des efforts isolés de quelques spécialistes en cancérologie.

Comme l'a souligné le Dr Létourneau, on a organisé, dans la province, le dépistage, le diagnostic et le traitement de la tuberculose; des centres de cardiologie ont été créés; on a vu à la réadaptation des traumatisés et des infirmes mais jusqu'à maintenant, aucune planification n'a été faite pour le traitement du cancer et pour la lutte contre le cancer.

Pourtant, les répercussions économiques et sociales et familiales de cette maladie devraient justifier une planification afin d'apporter au cancéreux une amélioration de son sort par un dépistage beaucoup plus précoce, un diagnostic posé beaucoup plus rapidement et la mise en marche rapide d'un traitement approprié. "Il est évident que le traitement du cancéreux ne peut se réaliser que par un travail d'équipe, cette équipe devant être constituée d'un personnel médical formé spécialement en cancérologie."

Cette notion essentielle au traitement du cancéreux, un illustre professeur français, M. F. Cabanne, l'a exposée en décrivant le rôle et le but des Centres anti-cancéreux de France et les résultats obtenus. Si l'expérience française ne s'applique pas entièrement au Québec, et le professeur Cabanne l'a aisément reconnue, la nécessité d'une équipe de base formée d'un chimio-thérapeute, d'un radiothérapeute, d'un chirurgien et d'un antomopathologiste est une condition sine qua non au succès. Le professeur Cabanne a répété avec force et conviction : "Un cancéreux ne doit pas être touché sans une consultation collégiale si l'on ne veut pas aboutir à des désastres."

Se référant à ce travail d'équipe, le Dr Létourneau a décrit la situation actuellement chez nous : "L'omnipraticien, qu'il soit des régions rurales ou rubaines, n'a pas reçu, lors de sa formation universitaire et par la suite, l'enseignement nécessaire au diagnostic précoce et au traitement adéquat des tumeurs. Toutefois, lorsqu'il pose le diagnostic de cancer, des complications telles que la lenteur de l'admission de son malade dans un hôpital, le ballottement de ce patient d'hôpital à hôpital causé par le manque d'organisation voulue dans ces hôpitaux, la répétition des examens nécessaires à la confirmation du diagnostic et à l'établissement d'un traitement, font qu'il s'écoule alors un temps considérable qui peut être cause d'échecs." L'interniste d'un hôpital régional se retrouve dans la même situation.

Quant aux cancéreux admis dans les hôpitaux affiliés à l'Université qui disposent de multiples spécialistes, particulièrement ceux qui donnent le traitement par radiation ionisante, ils sont relativement si nombreux que les spécialistes sont débordés et que la qualité des soins risque d'en souffrir. De plus, l'hôpital en cause est "déséquilibré", son organisation faussée car son premier but n'est pas le traitement des cancéreux.

"La création de centres de traitement où les malades pourraient être hospitalisés pour soins actifs soulagerait les hôpitaux généraux et permettrait de libérer au moins 250 lits diminuant ainsi les listes d'attente et peut-être le besoin apparent de construire d'antres milieux hospitaliers."

La France, l'Angleterre, la Suède, d'autres pays d'Europe ont depuis plus de 25 ans créé des centres de diagnostic et de traitement du cancer.

Il appartient au ministre de la Santé d'agir...

Pour la réalisation du programme de "lutte contre le cancer" élaboré au colloque, qui doit prendre l'initiative et par où faut-il commencer?

Le Dr André Lanthier, de la Faculté de Médecine de l'Université de Montréal, a répondu à ces deux questions au cours de la table ronde qui a clos le colloque, samedi dernier, à l'Institut de diagnostic et de recherches cliniques de Montréal.

Il appartient d'abord au ministre de la Santé d'agir. C'est lui, en effet, qui a tous les pouvoirs requis pour mettre sur pied un organisme destiné à inventorier la situation, à suggérer les mesures requises pour remédier au marasme actuel et pour mettre sur pied les structures nécessaires à la réalisation du programme suggéré. Les modalités qui peuvent diviser actuellement les médecins s'aplaniraient ainsi aisément.

Quel est le premier geste que doit poser le ministre? Le Dr Lanthier a déclaré: "Il faut commencer par en haut. Il faut créer une commission composée de représentants des quatre facultés de médecine de la province de Québec."

Le Dr Lanthier a aussi exposé le nouveau curriculum des études médicales qui a été élaboré et a démontré combien il serait facile d'y intégrer un enseignement particulier de la cancérologie.

L'argent des Quakers passe sans encombre la frontière canadienne

par Jean-Claude TRAIT

Les $3,175, recueillis ces jours derniers par les Quakers des Etats-Unis, ont franchi samedi, à Rock Island (P.Q.) la frontière canado-américaine. L'argent a été remis à des Québécois, qui à leur tour le remettront aux représentants du gouvernement révolutionnaire du Vietnam. Entre autres choses, ces dollars serviront à acheter des médicaments et des membres artificiels pour les enfants du Vietnam du Nord, malades ou amputés.

photo Robert Nadon, LA PRESSE

Une partie de la délégation des Quakers américains vient de franchir la frontière et entre au Québec, à Rock Island. Chacun des participants porte une somme d'argent destinée aux petits Vietnamiens malades ou blessés.

Les Quakers américains ont déjà effectué ce geste l'an passé. Or, à cette époque, ils s'étaient présentés en petit nombre à la frontière du Canada. Les douaniers leur avaient fait opposition, car un citoyen américain ne peut sortir de son pays qu'une somme d'argent limitée. Cette année, dans le cadre du deuxième moratoire, les Quakers sont venus en nombre. Ils étaient en effet une centaine, ce qui leur a permis, en répartissant l'argent entre eux, de passer la frontière sans encombre.

Leur porte-parole a précisé au représentant de LA PRESSE que ce geste n'était pas un geste de charité, mais qu'il s'agissait plutôt d'un geste de réparation. Aux yeux de la loi des Etats-Unis, les Quakers commettent une désobéissance civile. Selon eux, pourtant, il existe des désobéissances civiles nécessaires.

Donc, samedi à 3 heures de l'après-midi, les Quakers américains franchirent la frontière du Canada en silence. De l'autre côté du pont de Rock Island, c'est-à-dire en territoire canadien, ils furent accueillis par les Quakers québécois, par les représentantes de la Voix des Femmes du Québec, par les représentants de l'Aide médicale au Vietnam, par des sympathisants et par de nombreux étudiants venus de Montréal.

A la tête de ces délégations québécoises, on remarquait M. Le Phuong, un représentant du gouvernement révolutionnaire du Vietnam. Celui-ci adressa la parole aux participants de cette manifestation.

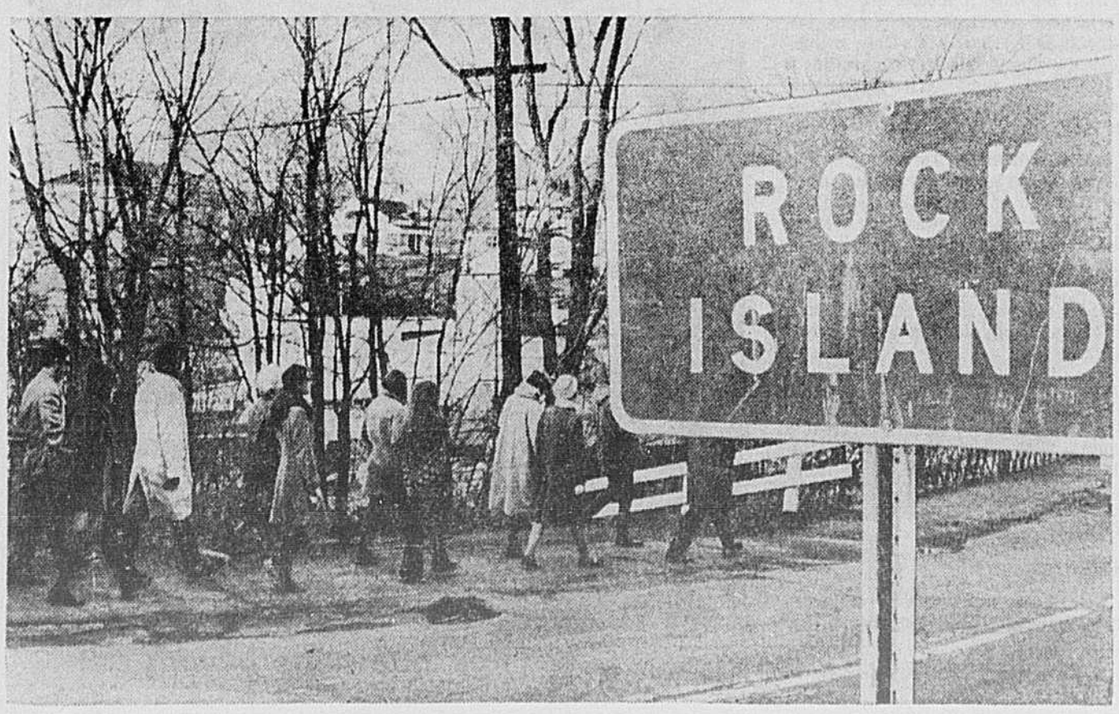

téléphoto PC

M. Leo Boyd en compagnie de son épouse, Peggy.

Premier anniversaire d'un greffé du coeur canadien

HOUSTON, Tex. (PA) — M. Leo Boyd, citoyen canadien, est reconnaissant pour chaque journée et chaque minute qui lui sont accordées.

Il n'y a rien d'étonnant à cela, car il y a eu un an, dimanche, qu'il a reçu un coeur neuf au cours d'une greffe pratiquée à l'hôpital St. Luke.

L'ancien employé des chemins de fer, originaire de Chippawa, Ont., se sent plein d'optimisme et fait des tas de projets. Il songe même à visiter sa ville natale.

Pourtant, M. Boyd aurait quelques raisons de s'inquiéter : sur 150 greffés du coeur, une douzaine seulement ont survécu plus d'un an. M. Boyd est le seul greffé de St. Luke qui soit encore vivant.

Quand on l'a hospitalisé, il y a 15 mois, le patient canadien, après cinq attaques cardiaques, n'avait presque aucun espoir de vivre.

A présent, il passe la majeure partie de son temps dans une suite, à l'hôpital, mais il visite régulièrement sa femme dans un appartement avoisinant. Depuis décembre 1967, il a reçu des visiteurs illustres, comme les souverains de Belgique et le Dr Christian Barnard.

Les liens diplomatiques Ottawa-Vatican

Paul VI: une contribution à la cause de la paix

CITE DU VATICAN (AFP) — Le pape a reçu un groupe de sénateurs et de députés canadiens, accompagnés de leurs épouses, qui ont participé à un congrès interparlementaire international.

A cette occasion, Paul VI a prononcé une brève allocution en anglais et en français.

Après avoir souligné en anglais que l'activité des parlementaires ne se déploie pas seulement dans le domaine législatif, mais aussi pour le progrès de la paix dans le monde, le pape a dit que la présence au Canada de deux langues et de deux cultures est le signe de la leçon importante que les Canadiens peuvent donner au monde divisé.

S'adressant, ensuite, en français aux parlementaires, Paul VI a rappelé la récente décision du Canada et du Saint-Siège d'établir des relations diplomatiques entre eux. "Grâce à ce geste, qui honore grandement votre gouvernement, a déclaré Paul VI, sont établis entre nous et tous les fils de la grande patrie canadienne des liens plus étroits que par le passé. Ces relations, nous en sommes certains, seront fructueuses pour eux. Nous voulons espérer aussi qu'ils pourront apporter une contribution heureuse à la grande cause de la paix dans le monde".

A l'Association libanaise-syrienne : ni bombe, ni Wagner

M. Claude Wagner, candidat à la direction du parti libéral du Québec, était attendu vers 10 heures samedi soir au Club de l'Association libanaise-syrienne-canadienne, 40, rue Jean-Talon est, où s'est produite, vers 11 h. 20, une fausse alerte à la bombe.

Cependant, M. Wagner s'était décommandé peu avant cet incident, son programme de la journée ayant été trop chargé (réunion à Campbell Bay, dans l'après-midi, et rencontre des militants libéraux à LaSalle à son retour).

L'alerte à la bombe, qui a entraîné l'évacuation de la salle où se trouvaient quelque 350 Canadiens d'origine libanaise, ne peut en aucune façon être liée à la "course" à la direction du PL, a assuré un porte-parole de M. Wagner.

Les Canadiens libanais participaient à une "soirée dansante" organisée par l'Association de Ain-Heircha, nom d'un village d'où partirent les premiers Libanais qui vinrent s'établir au Canada il y a 50 ans.

JOURS D'ACTIVITÉ EATON

Tenue moto-luge

pour garçons

Spécial

19.99

A. Une aubaine Eaton séduisante ! Pour jeunes garçons, voici un ensemble en nylon à doublure en peluche-'Orlon' ; jambes et manches doublées en rayonne piquée, capuchon amovible de style fendu et à glissière. Grosse glissière jusqu'à la fourche et fermeture aux chevilles. A l'arrière, demi-taille élastique ; bande de cuir au bout des manches et poignets en tricot. 4 poches. Marine seulement à doublure rouge. Tailles 7, 8, 10, 12, 14, 16, 18.

Vestes de ski doublées peluche

Spécial

8.99

B. Vestes de ski en nylon réfractaire à l'eau à prix abordables ! Doublure en peluche d''Orlon', et manches doublées rayonne. Glissière avant pleine longueur. Capuchon dissimulé en nylon à cordon coulissant. Deux poches à glissière et poignets en tricot. Sarcelle, vert, et havane à bande contrastante aux manches. Tailles 8 à 18.

Pantalon de ski à doublure thermique

Spécial

9.99

C. De genre "gendarmerie", ces pantalons de ski Eaton Birkdale à doublure thermique vous garderont bien au chaud ! Large étrier élastique ; bande agrippante à la taille. Braguette à glissière. Taille à pattes réglables. Deux poches à glissière. Marine seulement ; tailles 8 à 18.

Écharpes en laine Shetland au rabais

Spécial

2 pour 2.69

D. Les courants d'air dans la nuque, le vent qui vous chatouille le menton . . . et une grippe s'ensuit ! Une écharpe en pure laine Shetland, une idée-cadeau qui vous garde du froid et qui plaît. En plaid ou de tons unis vert, brun, marine, vin ou gris.

Non représentés :

Spécial ! Chandails pour garçons

Spécial **4.49** ch.

Une aubaine qui arrive à point, une mode qui plaît aux jeunes. Pour Noël offrez aux jeunes hommes de votre connaissance un chandail en "Acrylique" d'entretien facile. Encolure au ras du cou; manches raglan. Bleu, bronze ou vert, en tailles petite, moyenne, grande et forte.

Non représentés :

Pyjamas en finette pour garçons

Spécial **2** paires pour **3.50**

Lors des nuits froides d'hiver, qu'il est doux d'enfiler un pyjama en finette douillette avec liséré. A motifs paisley de ton bleu ou rouge. Tailles 12 à 16. A ce bas prix pourquoi ne pas en acheter plusieurs paires pour offrir en cadeau à Noël ? **1.79 la paire**

EATON en ville (deuxième étage), Ville d'Anjou, Pointe-Claire. Rayon 232

Livraison des commandes de 2.00 ou plus

COMPOSEZ 842-9211

Un compte Eaton vous garde au chaud l'hiver durant!

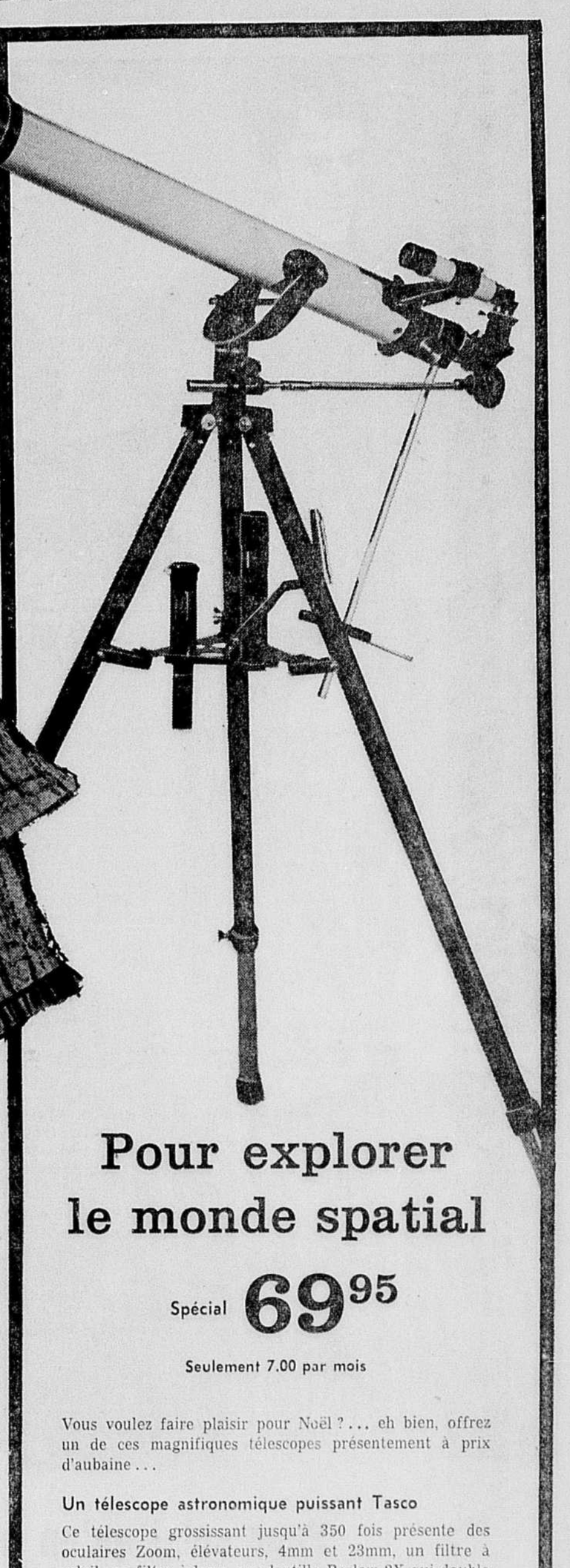

Pour explorer le monde spatial

Spécial **69.95**

Seulement 7.00 par mois

Vous voulez faire plaisir pour Noël ? . . . eh bien, offrez un de ces magnifiques télescopes présentement à prix d'aubaine . . .

Un télescope astronomique puissant Tasco

Ce télescope grossissant jusqu'à 350 fois présente des oculaires Zoom, élévateurs, 4mm et 23mm, un filtre à soleil, un filtre à lune, une lentille Barlow 2X qui double la puissance. Aussi une carte officielle de la lune, une carte moderne de l'espace et un livre sur le télescope Tasco. Feuille d'instruction également comprise. Modèle 17TE.

COMPOSEZ 842-9211

EATON en ville (au rez-de-chaussée), Ville d'Anjou, Pointe-Claire. Rayon 512

SONIC une oreille dans l'oreille ...une audition naturelle et parfaite

Savamment dissimulé dans l'oreille, ce minuscule appareil SONIC amplifie les sons perçus par l'oreille externe. Il ne pèse pas plus qu'un cinquième d'une once et ne laisse paraître ni cordon ni autre encombrement extérieur.

Pour connaître tout sur cet appareil

COMPOSEZ 842-9331, poste 719

Membre de l'association des Acousticiens en prothèses auditives de la Province de Québec

Centre des appareils auditifs, Eaton en ville (deuxième étage) et Ville d'Anjou. Rayon 421

HEURES D'AFFAIRES EATON: 9 h 30 à 18 h. OUVERT JEUDI ET VENDREDI SOIR en ville jusqu'à 21 h, Ville d'Anjou et Pointe-Claire jusqu'à 22 h. Commandes par téléphone acceptées dès 8 h. 842-9211

EATON
Le magasin des Fêtes au Canada

Innovation dans l'art REVLON
Des yeux "à l'aquarelle"

Vous serez l'artiste et le modèle et quel modèle avec ce tout nouveau maquillage pour les yeux 'Natural Wonder' non allergène. Nouvelles peintures à l'eau disposées richement sur la palette REVLON auxquelles vous ajoutez quelques gouttelettes d'eau. Et maintenant dessinez, colorez, magnifiez la beauté de votre regard.

OMBRE-PAUPIERE : douces nuances qui glissent bien . . . Chaque boîtier comprend deux palettes plus illumineur givré. **3.50**

LIGNE-PINCEAU : base crémeuse et quelques gouttes d'eau. Boîtier contenant une teinte foncée et une nuance pâle givrée. **2.50**

BATON-MASCARA : des cils généreusement bien garnis. "Basic Black", "Black Cola" et "Smokey Brown". **2.50**

Venez rencontrer les conseillères attitrées REVLON, au rayon des cosmétiques, du mardi 18 au samedi 22 novembre. EATON en ville : Mlle Louise Turcotte, à Pointe-Claire : Mlle F. Cunningham et à Ville d'Anjou : Madame Chevrier.

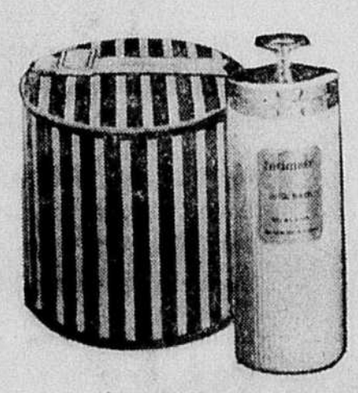

Offre spéciale !
Lors de tout achat de 5.00 ou plus de produits REVLON, vous recevrez, en prime, le lait de bain ou la poudre après-bain avec houppette 'Intimate'.

EATON en ville (rez-de-chaussée), Ville d'Anjou, Pointe-Claire. Rayon 212

Conditionneur à ongles "Long 'n' Lovely"
Protège ! Raffermit ! Embellit !

Solide écran protecteur fait de microscopiques fibres de nylon. "LONG 'n' LOVELY" renforce et protège les ongles fragiles, cassants, fendillés ou abîmés. En plus, ce conditionneur donne aux ongles ternes un fini clair et luisant. Adieu ongles cassants ou cassés ! Maintenant, si vous le désirez couronnez le tout avec votre vernis à ongles favori.

½ once **3.00**

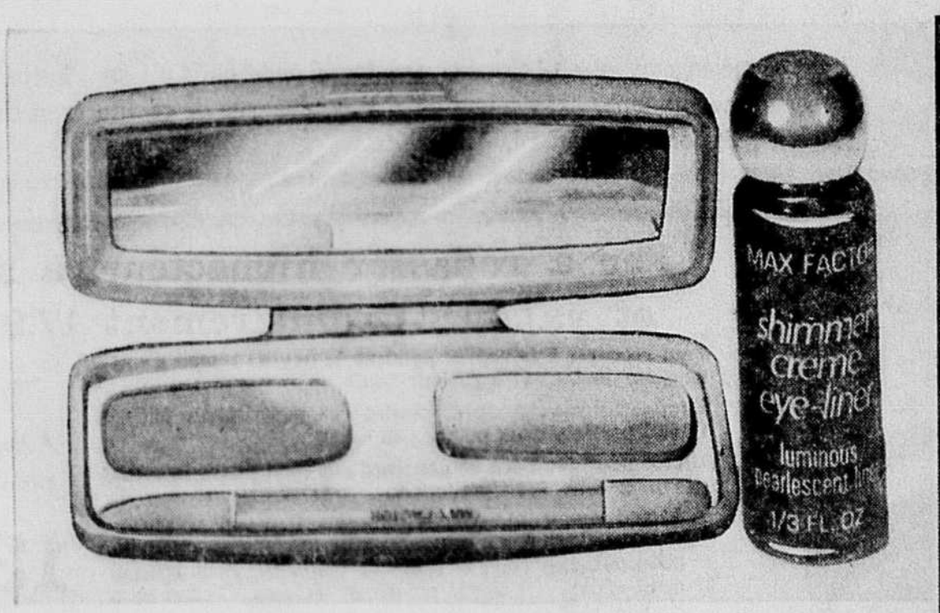

Les yeux chatoyants de "MAX FACTOR"

MAX FACTOR possède un nouveau petit truc pour mettre votre oeil en évidence : ses nouvelles nuances. Des yeux tout neufs, doux et romantiques, brillants le jour . . . pétillants le soir . . . Chez EATON dès aujourd'hui MAX FACTOR gratifie son regard.

Ombre-paupière — Boîtier de 2 palettes : 'Steel Blue' et 'Hi-Lighter' No 1, 'Horizon Blue' et 'Hi-Lighter' No 1, 'Petal Burgundy' et 'Hi-Lighter' No 1, 'Dawn Green' et 'Hi-Lighter' No 2, 'Tawny Taupe' et 'Hi-Lighter' No 2 ou 'Tender Turquoise' et 'Hi-Lighter' No 2. **4.00**

Ligne-pinceau crème : nuances douces et tendres : 'Twilight Black', 'Midnight Blue', 'Deep-Down Brown', 'Honey Brown' et 'Charcoal Burgundy'. ⅓ once **2.25**

COMPOSEZ 842-9211

EATON en ville (rez-de-chaussée), Ville d'Anjou, Pointe-Claire, Rayon 212

Spécial MAX FACTOR Lotion-mains à formule suédoise

Offre spéciale du fabricant

8 oz **1.95**

Ayez la beauté à la portée de la main ! De conception suédoise, cette formule riche et délicate pénètre en profondeur, tonifie et hydrate. Cette lotion rend hommage à votre main en lui gardant sa douceur et sa beauté malgré l'hiver et ses intempéries. A un prix aussi avantageux pourquoi ne pas l'essayer ?

Livraison des commandes de 2.00 ou plus

COMPOSEZ 842-9211

EATON en ville, (rez-de-chaussée), Ville d'Anjou, Pointe-Claire. Rayon 212

Le défilé du Père Noël est annulé

Mais il sera chez EATON coûte que coûte
En effet, le PÈRE NOËL a dû changer ses plans

Le Père Noël sera chez EATON le samedi 22 novembre mais il arrivera tout simplement, sans tambours ni trompettes; il prendra place sur son trône de toujours au cinquième étage chez EATON. Là, au milieu des mille et une splendeurs de la "VILLE DES JOUETS" EATON, il sera ravi de recevoir ses petits amis, de leur causer tous les jours et cela, jusqu'à la veille de Noël.

Ceux et celles qui devaient participer au défilé sont priés de ne pas se rendre samedi, 22 novembre

MONTREAL, LUNDI 17 NOVEMBRE 1969 — 85e ANNEE — No 267

Les anciens combattants et la Noël des autres

Nous avons une pensée pour nos anciens combattants, chaque année, le 11 novembre. Nous savons qu'il y a un ministère des Anciens Combattants à Ottawa, un hôpital des anciens combattants près de l'Oratoire, et un autre à Ste-Anne-de-Bellevue. Mais nous n'en savons guère plus.

Ils sont pourtant plus d'un million au Canada, quelque 150,000 au Québec. Que deviennent les plus âgés d'entre eux, ceux qui n'ont plus de famille?

A proximité de l'hôpital de Ste-Anne, le ministère des Anciens Combattants assure la bonne marche au pavillon d'accueil de Senneville, où les hommes trouvent un abri, et du travail s'ils le désirent.

La Croix-Rouge est présente en permanence au centre de Senneville, avec son service d'artisanat. Des professeurs, toujours à l'affût de la nouveauté, dirigent des travaux de tissage, de crochetage, de confection de jouets, etc.

Par l'intermédiaire de ses groupes de bénévoles, la Croix-Rouge s'occupe d'écouler la marchandise. Une fois payées les matières premières, les bénéfices de la vente vont aux artisans. "Cela fait un peu d'argent de poche", dit M. Desfossés, un artisan en tissage qui a remporté deux prix à l'exposition de Toronto cette année.

Les résidents de Senneville sont logés et nourris par l'Etat, mais ils ne roulent pas sur l'or. On se prépare donc avec enthousiasme à la vente de Noël, qui a lieu à la bijouterie Birks, comme le veut une tradition qui date de quelques années. Cette année, cette vente sera fera jeudi soir, le 20 novembre, et toute la journée de vendredi.

La production des pensionnaires de Senneville change un peu, avec la mode. Les jouets de fourrure ont été abandonnés, parce qu'ils doivent se vendre trop cher. Les travaux de cuir ont été un peu délaissés, parce qu'ils sont moins populaires. Par contre, les poupées et jouets de feutre, sont très populaires, de même que les écharpes et les napperons tissés.

Certains des artisans étant très vieux ou très handicapés (au moins trois d'entre eux ont plus de 80 ans), ce sont des bénévoles de la Croix-Rouge qui se chargent des travaux délicats de finition.

Les patients de Ste-Anne, de leur côté, font des travaux qui sont exposés en permanence dans le hall d'entrée de l'hôpital.

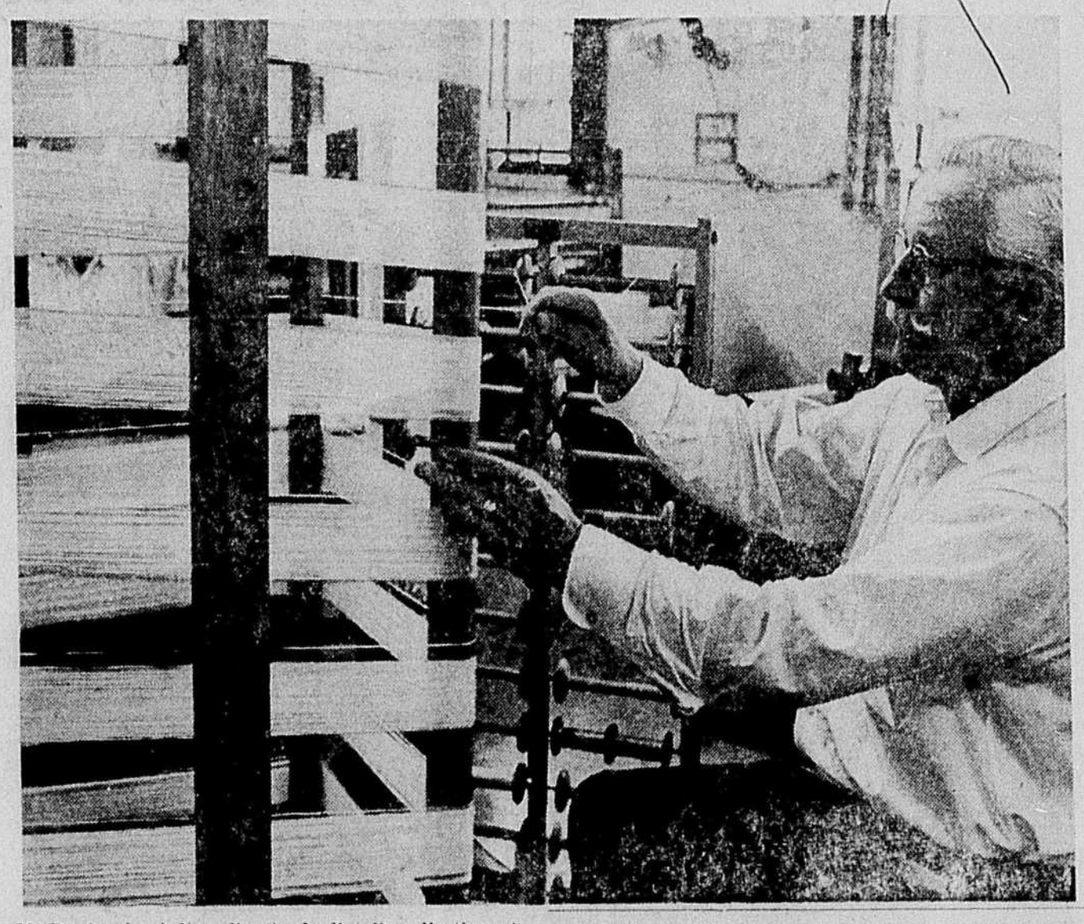

M. Desfossés, à l'ourdissoir de l'atelier d'artisanat de la Croix-Rouge, où il travaille tous les jours en compagnie d'autres anciens combattants, logés au pavillon d'accueil de Senneville. M. Desfossés prépare la chaine qui lui servira à tisser des napperons.

M. Galey est passé maître dans l'art de fabriquer des poupées et des animaux fantaisistes, qui gagnent tous les prix dans les expositions. Il travaille à l'atelier d'artisanat de la Croix-Rouge, au pavillon d'accueil de Senneville, sous la surveillance de Mme Cécile Bernier.

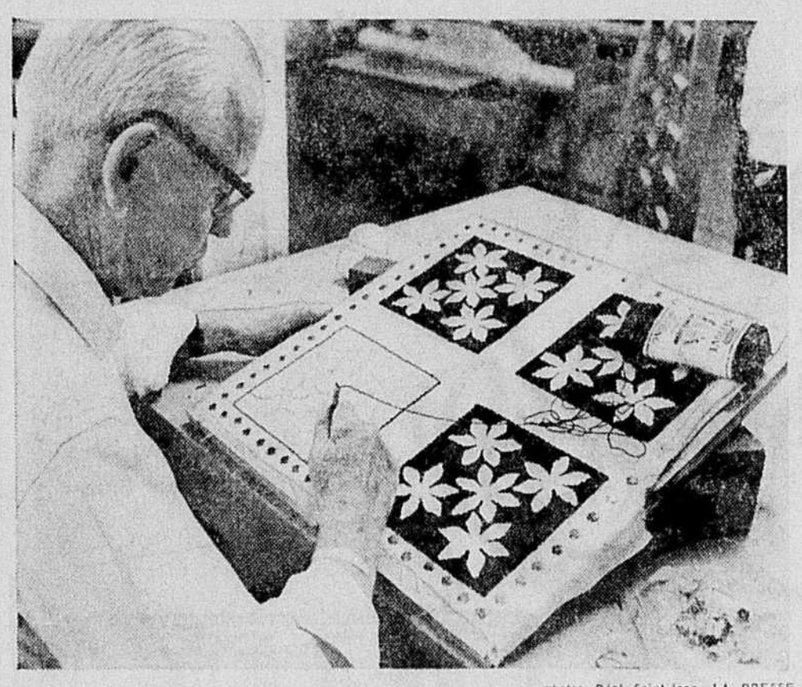

photos Réal Saint-Jean, LA PRESSE

M. Alfred Hart prépare des sous-plats crochetés qui seront vendus à la traditionnelle vente de Noël, préparée par les anciens combattants, à la bijouterie Birks. La vente aura lieu jeudi soir, et vendredi toute la journée.

Examen de la vue

L. A. Betournay, O.D.

S. R. Crone, O.D. — G. Couture, O.D.

J. P. Cardinal, O.D. — P. Meunier, O.D.

OPTOMETRISTES

Simpsons

En ville, au septième — 842-3241 – poste 676

Fairview-Pointe Claire, le promenoir — 697-4870 – poste 242

les Galeries d'Anjou, le promenoir — 353-3300 – poste 234

POURQUOI il est important DE CHOISIR l'endroit où acheter un APPAREIL AUDITIF

Expérience : Nous sommes au service des Montréalais depuis 27 années . . . le total des années d'expérience en ajustement d'appareils auditifs de nos conseillers s'élève à 52 ans.

Vérification adéquate : C'est le seul bureau de Montréal en mesure d'accomplir une évaluation audiométrique complète de prothèse auditive par la parole et à l'aide de tests scientifiques sur la personne.

Appareils de la meilleure qualité : Nous vendons les appareils MAICO — la marque la plus respectée — MAICO fabrique 95% des audiomètres en usage par les médecins, hôpitaux, l'industrie et les gouvernements en Amérique du Nord . . . DEMANDEZ A VOTRE MEDECIN . . . il connait les appareils MAICO.

Service : Un rayon complet de service d'appareils auditifs — le meilleur du Canada — exécute la plupart des réparations pendant que vous attendez.

Nous nous spécialisons en appareils auditifs, c'est là notre seule occupation

MAICO APPAREILS AUDITIFS

1529 ouest, rue Sherbrooke, Montréal — WE. 5-5293

Succursale : 1010 est, rue Ste-Catherine, porte 308 — VI. 9-6440

JE MANQUAIS DE CONFIANCE

Je travaille dans une grande ville. Depuis longtemps je remarquais que les gens qui réussissent le mieux ont une grande confiance en eux-mêmes.

Je me suis demandé : "Est-ce que le succès vient de la confiance ou si la confiance vient du succès !" J'ai découvert que c'était l'un et l'autre.

J'ai découvert aussi qu'un individu moyen comme moi pouvait augmenter ses chances de succès dans la vie en cultivant la vraie confiance en soi.

J'ai alors décidé de participer au merveilleux cours de culture humaine et maîtrise de soi de l'Institut de Personnalité au Palais du Commerce. Il y a peut-être des gens qui en ont profité autant que moi, mais personne n'en a profité plus que moi.

Cet exemple est typique. Si vous pensez que ce cours s'adresse seulement aux jeunes, aux instruits, aux riches ou aux timides, vous vous trompez. Il aide toute personne (hommes ou femmes), de 18 à 75 ans. La seule condition requise est d'avoir l'ambition de s'améliorer sans cesse pour réussir toujours de mieux en mieux.

C'est un cours pratique conçu par Jean-Guy Leboeuf auteur du volume : "Arrêtez d'avoir peur et croyez au succès". C'est un cours de qualité recommandé depuis 1954 par plus de 12,000 gradués enthousiastes et dont les frais sont totalement déductibles du revenu imposable.

Pourquoi ne pas consacrer seulement une soirée de votre vie à en juger vous-même la méthode et les résultats ? Soyez des nôtres, venez assister à une démonstration gratuite mardi le 18 novembre ou mercredi le 19 novembre ou jeudi le 20 novembre à 8 h. p.m. à l'Institut de Personnalité au Palais du Commerce, suite 219, (entrez par 1600, rue Berri et prenez l'ascenseur). Venez, en métro, descendez à la station Berri-Demontigny et prenez la sortie Ontario. Pour dépliant gratuit, signalez immédiatement 842-8186.

Renouvelez vos plaques les pieds au chaud

Evitez les ennuis de la dernière minute. Postez dès aujourd'hui la demande pour vos plaques 70.

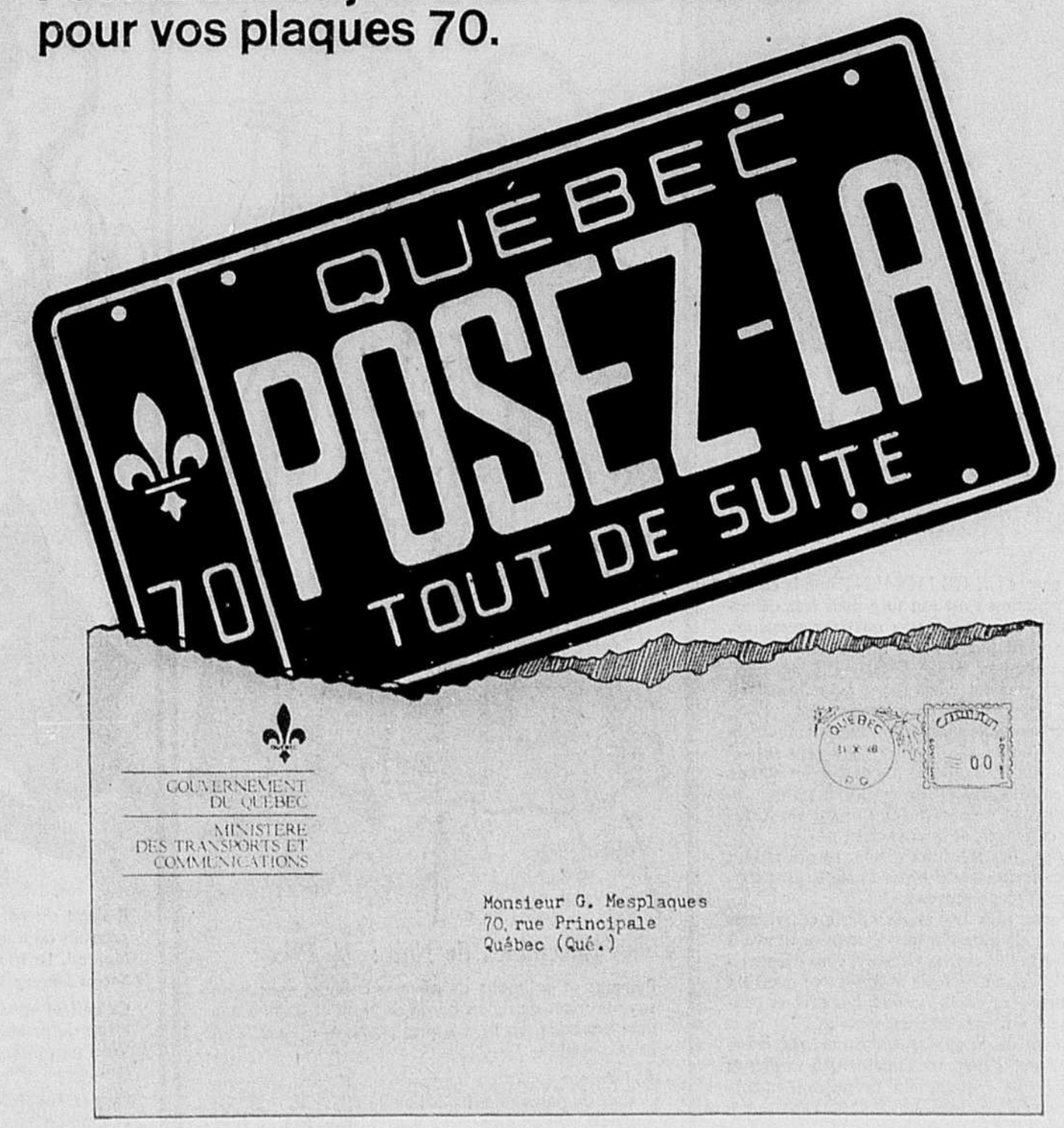

Exceptionnellement, et seulement par la poste, un chèque ordinaire suffit.

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

65-013

Madame, savez-vous que la pension alimentaire est un revenu imposable ?

par Jeanne DANSEREAU

Le ministre Benson a déposé ces jours-ci un livre blanc qui propose entre autre, que l'exemption de base accordée à un contribuable marié passe de $2,000 à $2,800. Il y a au moins une catégorie de citoyens qui trouve que le changement n'est pas suffisant. Une association qui réunit les parents séparés et divorcés de la région de Toronto, association baptisée "Single Parents", avait déjà fait parvenir au ministre Benson, quelques semaines auparavant, un mémoire de six pages sur le fardeau financier qui incombe aux parents séparés.

Le club Hélios, de Montréal, qui réunit environ 700 membres, dont 75 pour cent sont des gens séparés, a endossé le mémoire de l'association-soeur, à l'exemple de plusieurs autres groupes semblables, à travers le pays.

Le mémoire du groupe torontois, souligne au ministre des Finances que la situation des familles à parent unique pourrait être amélioré par certains allégements fiscaux.

Par exemple, le "Single Parents" suggère une exemption de base de $4,000 pour toutes les familles, y compris celles dont les parents sont séparés, et une exemption de $500 par enfant (le livre blanc garde la base de $300 pour les enfants, mais augmente à $550 l'exemption pour ceux qui ont plus de 16 ans).

Le mémoire souligne cnore que les séparations causent des dépenses énormes, en frais d'avocat et en gardiennes d'enfants, par exemple, dépenses qui retombent habituellement sur un seul des conjoints. A ce sujet, le livre blanc reconnait un principe sur lequel de nombreuses associations insistent depuis longtemps: une exemption de $2,000 est consentie pour la mère qui travaille et doit faire garder ses enfants à la maison.

Le mémoire souligne cependant qu'il n'est pas facile de trouver une aide domestique, et qu'il faut au plus tôt fournir des garderies, de même que des logements à prix raisonnables, pour celui des conjoints qui reste seul à élever les enfants.

Responsabilités écrasantes pour les femmes

Et le mémoire souligne que c'est au moins 20 pour cent des familles canadiennes qui sont ainsi privées, soit du père, soit de la mère. Un nombre alarmant d'entre elles sont réduites à dépendre du bien-être social, souligne le président du "Single Parents" dans son message au ministre Benson.

A Montréal, le président du club Hélios, M. Roger Lalonde, nous souligne que son groupe est tout à fait d'accord avec le groupe torontois. "Les femmes séparées, nous dit-il, ont souvent des responsabilités écrasantes. Par exemple, le mari peut réclamer le statut de célibataire, et déduire de son salaire la pension alimentaire qu'il verse à sa famille. Un homme qui gagne $8,000, et qui a trois enfants, a un revenu imposable de $5,100 tant qu'il habite avec sa famille. S'il s'en va et verse une pension alimentaire de $50 par semaine, il devient un célibataire, avec un revenu imposable de $4,400. Par contre, pour sa femme, la pension devient un revenu imposable."

Un porte-parole du bureau de l'Impôt nous dit que cet arrangement diminue le fardeau fiscal de la famille quand il s'agit d'un salaire assez élevé. Le même salaire, coupé en deux et taxé en deux fois, rapporte moins à l'Impôt. Si les parents séparés s'entendent sur ce point, et font les réajustements nécessaires, il n'y a pas d'injustice. Mais les gens qui se séparent en bonne intelligence sont assez rares.

Pour la femme qui travaille, et qui doit ajouter à son salaire le revenu fourni par son mari, la situation actuelle est assez pénible. Cependant, quand elle pourra réduire $2,000 pour la garde des enfants, l'équilibre sera un peu rétabli.

Le porte-parole du bureau de l'Impôt nous souligne que les gens ne sont pas assez au courant des implications fiscales d'une séparation ou d'un divorce. Et les avocats ne le sont guère plus, dit-il.

Vis-à-vis l'Impôt, les arrangements aussi vagues que "pension alimentaire, plus frais d'éducation, plus camps d'été, etc.", ne sont guère faciles à calculer!

Lois sur l'avortement contestées aux USA

(exclusif à LA PRESSE et au Washington Post)

WASHINGTON — Le juge Gerhard A. Gesell, en adressant à la Cour suprême un appel contre la loi du district de Washington sur l'avortement, a fait une démarche qui permettra peut-être aux juristes de contester des lois semblables dans différents états américains. Ces lois sont attaquées ces temps-ci par des médecins qui les jugent inconstitutionnelles, parce qu'elles refusent aux femmes le droit de décider elles-mêmes si elles veulent ou non donner naissance à des enfants. Les médecins, et le juge Gesell, trouvent aussi la loi hypocrite, puisque les femmes de classe moyenne peuvent aller à l'hôpital pour un avortement thérapeutique, alors que les femmes plus pauvres ne peuvent pas recevoir d'aide de l'hôpital.

Les chiffres prouvent que les avortements sont à peu près aussi nombreux dans les pays où la loi est stricte, et dans les pays où elle ne l'est pas.

LE SEXE ET L'HABITATION UNIFAMILIALE

Lisez dans la dernière livraison de "GREATER MONTREAL HOME BUYERS GUIDE & APARTMENT LIVING" ce qui vraiment pousse les jeunes couples à acheter de nouvelles maisons. C'est rempli de renseignements utiles en ce qui regarde les aspects légaux dans l'achat d'une maison, les barèmes d'hypothèques et de taxes de la banlieue, des idées sur la décoration, des offres d'appartements et de maisons neuves. En vente demain, à tous les kiosques de journaux, pour seulement 75¢.

GRAND BAZAR ANNUEL

du Montreal Women's ORT. Commençant le mardi 18 novembre à 1.00 p.m., le mercredi 19 novembre toute la journée jusqu'à 6.00 p.m. au Town Hall, 90, avenue Roosevelt, Ville Mont-Royal. Plus important et plus intéressant que jamais. Vêtements pour hommes, femmes et enfants, articles d'épicerie, bijoux, cadeaux de Noël. Des milliers d'aubaines. Restaurant sur place. 739-3601.

ATELIERS
4371 Lafrance

Léveillé LIMITÉE

NETTOYEURS - TEINTURIERS

Notre ouvrage vous plaira !

BUREAU-CHEF
4368 PARTHENAIS
Tél. : 522-2152

TROUBLES NERVEUX

- Sortez de votre dépression nerveuse
- Triomphez de votre insomnie
- Bénéficiez d'une cure collective de sommeil
- Débarrassez-vous de vos complexes ; peur, gêne, timidité, anxiété, angoisse, fatigue, agitation.
- Amaigrissement infaillible par auto-contrôle
- Bénéficiez d'une cure amaigrissante en groupe
- Eliminez vos troubles digestifs, vos spasmes nerveux
- Contrôlez vos émotions
- Cessez de fumer
- Augmentez le potentiel de vos facultés supérieures
- **Spécial** : Cure collective de relaxation psycho-physique (11 séances)
- Pourquoi vous évader dans l'alcool, les pilules pour les nerfs, les narcotiques, les sédatifs, les tranquillisants ?

Votre spécialiste en hypnologie vous redonnera rapidement le contrôle de votre système nerveux

CONSULTEZ LA

CLINIQUE — LEGRAND

J. Major, hyp. L.
7046 boul. Pie-IX,
Montréal 453

Rendez-vous,
727-9280
Jour, soir.

A PARTIR DE MINUIT CE SOIR

une étoile m'a dit...

PAR LISE MOREAU

FEU

BELIER — DU 21 MARS AU 20 AVRIL

COEUR : Vous risquez de laisser passer une occasion pour vous être laissé aller à la mélancolie.

FAMILLE : Il faut reprendre le collier. Voyez à toutes les petites choses qui méritent d'être réglées.

TRAVAIL : Ne laissez surtout pas pas ser une occasion qui pourrait se présenter dans la matinée. Soyez aimable avec tout le monde.

LION — DU 23 JUILLET AU 23 AOUT

COEUR : Un fait inattendu vous troublera, remettez vos conclusions à plus tard.

FAMILLE : Aidez les vôtres. Vous devriez tenter de contribuer à la naissance d'une solidarité familiale plus profonde.

TRAVAIL : Pensez en premier lieu à l'essentiel. Vous pourriez peut-être contribuer à créer un climat optimiste dans l'entourage du travail.

SAGITTAIRE — DU 23 NOVEMBRE AU 21 DECEMBRE

COEUR : Attention ne vous engagez pas trop avant dans un flirt. Vous risquez d'avoir des ennuis.

FAMILLE : Préoccupez-vous des problèmes domestiques. Voyez à embellir votre propriété.

TRAVAIL : Ne vous laissez pas duper par des promesses mirobolantes. Allez aux sources.

AIR

BALANCE — DU 23 SEPTEMBRE AU 23 OCTOBRE

COEUR : Essaye de voir la situation de l'extérieur. Cultivez le sens de l'humour.

FAMILLE : Adaptez-vous à un rythme nouveau de travail. Vous saurez faire face aux exigences.

TRAVAIL : Accordez plus d'attention à votre travail. Donnez le meilleur de vous-même. Vos efforts vous vaudront plus que vous ne pensez.

VERSEAU — DU 21 JANVIER AU 19 FEVRIER

COEUR : La chance vous sourit vraisemblablement. Ne soyez pas trop pris par votre travail. Voyez autour de vous.

FAMILLE : Toutes dépenses faites en vue de changer votre apparence ou celle des membres de votre famille est à conseiller.

TRAVAIL : Préparez-vous à du nouveau, d'ici quelque temps, votre situation devrait s'améliorer si ce n'est changer complètement.

GEMEAUX — DU 21 MAI AU 21 JUIN

COEUR : Vous pourriez vous trouver devant une situation embarrassante... devant un choix. Réfléchissez bien avant de prendre une décision.

FAMILLE : Vous avez tout intérêt à collaborer à la bonne marche des affaires de la maison.

TRAVAIL : Soyez prêt à profiter, sur-le-champ, d'une occasion inattendue dans le domaine des affaires ou de l'emploi.

TERRE

TAUREAU — DU 21 AVRIL AU 20 MAI

COEUR : L'amitié joue un rôle très important dans votre vie actuellement.

FAMILLE : Vous risquez d'être trop sévère pour un jeune membre de votre famille. Ce n'est ni juste ni souhaitable.

TRAVAIL : Participez à des activités sociales. Voyez des amis influents. Tout ce que vous ferez dans ce sens vous aidera grandement dans votre travail.

VIERGE — DU 24 AOUT AU 22 SEPTEMBRE

COEUR : Ne faites pas de dépenses excessives pour un nouvel amour dont vous n'êtes pas encore très sûr. Attendez, dans quelques semaines, vous verrez.

FAMILLE : Pour tout ce qui est organisation des activités communes, abandonnez l'initiative à votre conjoint, ou à toutes autres personnes avec lesquelles vous vivez.

TRAVAIL : Vos idées personnelles sont excellentes sauf dans le domaine de la spéculation. Laissez ce côté à d'autres.

CAPRICORNE — DU 22 DECEMBRE AU 20 JANVIER

COEUR : Vous commencez une nouvelle période. Sortez, détendez-vous. Vous ferez des rencontres intéressantes.

FAMILLE : L'amour et la famille bénéficient d'aspects favorables. Faites des cadeaux très modestes à ceux que vous aimez.

TRAVAIL : Si vous savez agir en conséquence, vos affaires doubleront. Pour ceux qui sont à salaire, très bonnes chances d'avancement.

EAU

SCORPION — DU 24 OCTOBRE AU 22 NOVEMBRE

COEUR : Ne regrettez pas le passé. Construisez le présent. Après le 18, ce qui vous semblait ne pouvoir s'arranger, se rétablira.

FAMILLE : Bonne journée pour la méditation. Essayez de comprendre pourquoi vous n'êtes pas satisfait.

TRAVAIL : Mettez-vous au travail avec une énergie nouvelle. Bonne perspective en vue.

POISSONS — DU 20 FEVRIER AU 20 MARS

COEUR : L'amour prendra une signification profonde, spécialement pour les jeunes.

FAMILLE : Une joie vous viendra d'un des membres de votre famille. Montrez-vous reconnaissant.

TRAVAIL : La lune entre dans votre signe. Vous vous sentirez en meilleure forme. Plus maître de vous. C'est le temps d'innover dans le travail.

CANCER — DU 22 JUIN AU 22 JUILLET

COEUR : Un nouvel amour se présentera sans doute. Vous ne tarderez pas à savoir s'il est sincère. Soyez prudent.

FAMILLE : Bonne journée pour déblayer pas mal de travail. Votre efficacité est stimulée. La soirée peut apporter une surprise.

TRAVAIL : Essayez de nouvelles méthodes de travail ; vous serez émerveillé par l'amélioration des résultats obtenus.

Evénements prochains

Pour entrefilets payés sous cette rubrique, s'adresser à Pierrette Lalumière, 874-7245

GRANDE VENTE DE CHARITE ANNUELLE de la Montreal Women's ORT, à partir de 1 heure p.m. mardi le 18 novembre et toute la journée mercredi le 19 novembre jusqu'à 6 heures p.m. au Town of Mount Royal Hall, 90, avenue Roosevelt, Ville Mont-Royal. Vêtements, cadeaux de Noël, articles d'épicerie, des aubaines à profusion. 739-3601.

braull
JOAILLIER
2121 RUE CRESCENT, MONTRÉAL 107 TEL. 844 2631

KEBEKUK
VOUS PROPOSE UN MOYEN D'ÉCONOMISER
SUR VOS ACHATS DE VIANDE ET D'ÉPICERIE
Voyez notre annonce dans LA PRESSE de mardi
KEBEKUK

CENTRE DE CONGÉLATION du KÉBEK

marché ACTION market

"PRIX MYSTERE !"
17 et 18 novembre
JUS DE PRUNE "BENNETT"
Bte 32 oz 39¢

Liste des MARCHES ACTION...
INTERNATIONAL MEAT MARKET, 2010 est, rue Ontario, Montréal
K.A. MEAT MARKET, 273 ouest, rue St-Viateur, Montréal
KRAMER & WALDMAN, 159 ouset, rue Villeneuve, Montréal
LATINO GROCERY, 157 est, rue Mont-Royal, Montréal
MARCHE ADAM, 3784 rue Adam, Montréal
MARCHE CENTRAL, Phillipsburg
MARCHE CHAMPLAIN, 1652 est, rue Ontario, Montréal
MARCHE LECOURS, 250 est, avenue des Pins, Montréal
MARCHE LAVIGNE, 3900 rue Evelyn, Verdun
MARCHE LOUIS, 3441 est, rue Ontario, Montréal
MARCHE MICHEL, 402 ouest, rue Sherbroke, Montréal
MARCHE C. POIRIER, 7700 rue de Gaspé, Montréal
MARCHE ROMAN, 2198 est, rue Marie-Anne, Montréal
MARCHIGIANI GROCERY, 2058 avenue Belgrave, Montréal
MARTIN'S SUPER MARKET, 5946 rue Beurling, Verdun
C. MARTIN'S SUPER MEAT MARKET, 67 est, rue Prince-Arthur et 82 est, rue Prince-Arthur, Montréal
MAURELATOS BROTHERS, 4675 boul. St-Laurent, Montréal
MERCEARIA AZEVEDO GROCERY, 64 ouest, rue Marie-Anne, Montréal
... Consultez LA PRESSE de demain pour la suite

MAIGRIR
SURVEILLEZ VOTRE POIDS AVEC
WEIGHT WATCHERS
Marilyn Reich, directrice, Montréal, Qué.

Ouverture d'une nouvelle classe du soir
CENTRE D'ACHATS BOULEVARD
4246 est, Jean-Talon
(au-dessus de Pascal)
Mardi 18 novembre
à 20 heures

LACHINE — Paroisse Saint-Sacrement, 800, rue Provost, Mercredi à 20 heures	NORD-EST — Paroisse St-Arsène (sous-sol de l'église) 1015 est, rue Bélanger coin Ch.-Colomb, Jeudi à 20 heures	ST-JEAN — Paroisse St-Edmond (au sous-sol de l'église) Boul. Gouin et rue St-Pierre, Jeudi à 20 heures
CHATEAUGUAY — Paroisse St-Jean-Marie-Vianney, Route 4 — Châteauguay, Jeudi à 20 heures	PONT-VIAU — St-Hubert B.B.Q. 222 boulevard des Laurentides, Mardi à 20 heures	HEMMINGFORD — Hôtel de ville, Hemmingford, Jeudi à 20 heures
VERDUN — Auditorium de Verdun, Boul. Church et LaSalle, mercredi à 20 heures	CHAMBLY — Centre récréatif de Chambly, 1501, Salaberry, Mardi à 20 heures	ST-EUSTACHE — Paroisse St-Eustache, 123 rue St-Louis, Lundi à 20 heures
MONTREAL-NORD — Paroisse Saint-Antoine-Marie-Claret, 10690, rue Larose (coin Henri-Bourassa), Lundi à 13 heures, Mercredi à 20 heures	EN VILLE — 1121 ouest, rue Ste-Catherine, Lundi à 13 heures, Mercredi à 13 heures	VILLE ST-MICHEL — Paroisse Saint-Bernardin, 7979, 8e Av. (coin Jarry), Lundi à 20 heures
DORVAL — Centre Communautaire 1313 Bord-du-Lac, Mardi à 20 heures	LES GALERIES D'ANJOU — Côté sud, près du cinéma en haut, Mardi à 20 heures	A CHOMEDEY — 750 Curé-Labelle, Mardi à 20 heures, Jeudi à 13 heures
DISTRICT DE MONTREAL — Palestre Nationale, 840, rue Cherrier, Mercredi à 20 heures	DISTRICT ROSEMONT ET ST-MICHEL — Aréna Paul-Sauvé 4000 est, Beaubien, Jeudi à 20 heures	SHERBROOKE — Paroisse St-Jean-Baptiste, 280, rue Conseil, Mardi à 20 heures
POINTE-CLAIRE — Auditorium du Centre d'achats Fairview, Jeudi à 20 heures	RIVE SUD — La Barre 500 2019 boul. Taschereau, VILLE LONGUEUIL, Lundi à 20 heures	Simpsons

AUCUN CONTRAT A SIGNER
Aucune diète radicale — Aucune machine
Aucun exercice — Aucune famine
Aucune médication — Aucune diète de gras
• Hommes • Femmes • Adolescents
Cours hebdomadaire $2
Enregistrement $3
727-3788
★ Renseignez-vous au sujet des MEMBRES A VIE GRATUITS ★

Offre spéciale...
IN-SINK-ERATOR®
Le broyeur en acier inoxydable et à garantie double installé $149.95
avec allocation d'échange $109.95
Installez-le vous-même $99.95
J.A. Barron & FILS LTÉE
PLOMBERIE — CHAUFFAGE
334-3825 — 667-1658

Nous remplissons les prescriptions des médecins oculistes
VERRES CORNEENS
LUNETTES et réparations
SUR DEMANDE VISITE A DOMICILE
Bureau du soir 7 p.m. à 9 p.m.
MAR. MER. VEND.
Autres jours 10 a.m. à 5.30 p.m.
MEMBRE
BUREAU FERME TOUS LES LUNDIS
J.A. Racette
OPTICIENS D'ORDONNANCE
6528, ST-DENIS
Téléphone
272-9572 — 272-9014

Simpsons
EN VILLE — FAIRVIEW POINTE CLAIRE — LES GALERIES D'ANJOU

Parmi les appareils Zenith existe sans doute celui qui vous convient

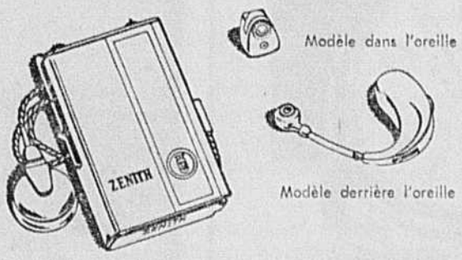

Zenith a créé 18 différents modèles d'appareils, il est donc en mesure de résoudre votre problème. Les prix varient entre $85 et $325 et chacun de ces appareils porte la fameuse garantie Zenith de 10 jours "satisfaction ou argent remis".

Laissez aux experts de Zenith le soin de trouver pour vous l'appareil qui répond le mieux à vos besoins et de l'ajuster à votre oreille.

Si, dans les dix jours qui suivent l'achat, vous n'êtes pas entièrement satisfait, vous n'avez qu'à nous retourner l'appareil et votre argent vous sera rendu ! Une autre formule saurait-elle mieux vous plaire ?

— Votre appareil auditif peut être réparé pendant que vous attendez.

— Pour renseignements ou rendez-vous à domicile, composez 842-3241, poste 452.

Zenith
Les appareils auditifs au son vivant

SIMPSONS — Appareils auditifs Zenith (763) au septième
Aussi à Anjou

L'agitation ferait monter la cote de Wagner

par Pierre SAINT-GERMAIN

L'agitation qui s'est produite au Québec, au cours des dernières semaines, a-t-elle augmenté les chances de M. Claude Wagner dans la course à la direction du parti libéral provincial ?

A cette question, la plupart des militants interrogés hier à Joliette et à Victoriaville, où l'ancien ministre de la Justice a pris la parole, n'hésitaient pas à répondre oui.

Dans ces deux comtés, actuellement représentés par des députés unionistes à l'Assemblée nationale, M. Wagner a nettement marqué des points au détriment de MM. Pierre Laporte et Robert Bourassa, selon des militants qui se voulaient "objectifs".

A Joliette, les militants de l'Association libérale qui l'ont accueilli, dimanche matin, dépassaient en nombre (plus de 200), assurait-on, ceux qui s'étaient déplacés, quelques semaines plus tôt, pour entendre les deux autres candidats.

Bourassa et Laporte absents

Par ailleurs, M. Wagner était le seul candidat présent, dimanche après-midi, à Victoriaville, à l'assemblée de nomination des délégués du comté d'Arthabaska au congrès qui élira le chef libéral, à Québec, le 17 janvier. MM. Bourassa et Laporte y avaient été invités, mais ils ont fait savoir que leur emploi du temps ne leur permettait d'y assister.

En l'absence de ses concurrents, M. Wagner a prononcé un discours devant quelque 300 militants, après que l'assemblée de nomination eut été levée en attendant le résultat du scrutin. "Je serai bref, car je ne veux pas profiter du fait que les deux autres candidats n'y sont pas", a-t-il pris soin de dire.

Le "fort" de M. Wagner

Aussi bien à Joliette qu'à Victoriaville, M. Wagner a repris les thèmes qu'il avait précédemment développés, en d'autres lieux, mais ses auditeurs ont particulièrement apprécié celui qui, à leurs yeux, est le "fort" du député de Verdun: rétablir l'ordre au Québec, rassurer les investisseurs.

"C'est le temps qu'on dise: c'est assez, s'est écrié M. Wagner. Les gouvernants vont apprendre à gouverner, les enseignants à enseigner..."

En réponse à des questions, il a dit (à Joliette) : "Ce ne sont pas les manifestants qui vont faire peur au gouvernement (celui qu'il dirigerait)". Cependant, il a ajouté: "..mais le gouvernement doit écouter les mécontents".

Le député de Verdun a attribué le mécontentement "général" à l'indécision du gouvernement Bertrand, "incapable de résoudre les problèmes qui se posent au Québec".

"Nettoyer la saleté"

Dans les régions, plus ou moins rurales, qu'il a visitées, les actes de violence survenus au cours des récentes manifestations à Montréal et à Québec ont semé l'inquiétude, au dire de militants libéraux. "Je ne voudrais pas être à Montréal dans le contexte actuel", a fait remarquer l'un d'eux, en soulignant que M. Wagner "nettoierait cette saleté" s'il devenait premier ministre.

Selon des militants pris au hasard, M. Wagner est devenu le candidat favori à la direction du PL, dans le comté de Joliette, tandis que M. Bourassa "perdrait beaucoup de terrain". A Victoriaville, on pouvait recueillir les mêmes réactions.

Et la candidature éventuelle de M. Gérard Filion ? Elle ne paraissait pas soulever beaucoup d'enthousiasme. "M. Filion n'a jamais été membre du PL et la politique l'a bien plus servi qu'il ne l'a servie lui-même", a lancé un militant, avec l'approbation de ses camarades.

Tout en indiquant de nouveau sa volonté de restaurer un climat de confiance au Québec, M. Wagner a rappelé ses prises de position contre le règlement municipal de Montréal limitant le droit de manifester publiquement. "Ce n'est pas à coups de lois qu'on va régler les problèmes... Pourquoi ne pas accorder des permis de manifester à des individus ou des groupes qui seront tenus responsables des dommages éventuels causées au cours des manifestations. Ce serait la solution la plus démocratique."

A Joliette, il a pris à partie le ministre de la Justice, M. Rémi Paul, notamment au sujet du rapport de la Commission Prévost sur le crime organisé. "Cette enquête, qui a coûté $800,000, ne nous a rien appris. Les conclusions du rapport seront étudiées par des experts, puis les conclusions de ces derniers seront étudiées par M. Paul et le conseil des ministres. Mais à ce moment-là le gouvernement aura changé!"

Il ne "bottera" pas M. Michaud

En ce qui concerne la récente démission de M. Yves Michaud, député libéral de Gouin, M. Wagner a déclaré: "Je ne prends pas sur moi de mettre des députés à la porte... Je ne me présente pas comme un dictateur qui va botter ceux qui disent des gros mots".

Enfin, le candidat à la "chefferie" a une nouvelle fois exhorté les militants à représenter la volonté du peuple:

"Le parti libéral ne doit pas être sous l'emprise des puissances 'd'en haut' ou des puissances financières qui veulent délibérément s'acheter une province. Quels que soient les milliers de dollars mis à la disposition de certains candidats, ne croyez pas au miracle. Faites que le parti libéral devienne le parti du peuple et ce dernier se souviendra à l'élection. L'équipe du tonnerre (nom donnée à celle de M. Lesage en 1960), c'est fini. Aujourd'hui, c'est l'équipe du peuple qu'il faut."

Quant au programme, M. Wagner a déclaré: "Il n'appartient pas aux candidats d'imposer un programme: ce sont les militants qui le feront au congrès du PL".

20 mineurs tués en Rhodésie

CHAKARI (Rhodésie) (AFP) Les opérations de recherche ont commencé à la mine d'or de Dalny, pour récupérer les corps des quelque vingt mineurs qui ont fait hier soir une chute de mille mètres dans le puits de la mine à la suite de la rupture du câble de leur benne.

Les recherches s'avèrent plus difficiles que prévu, étant donné l'état des corps. De plus, le fond du puits est noyé dans la boue. Une équipe de plus de trente hommes a commencé le pompage, qui se poursuivra jusqu'à lundi.

FINIS VOS PROBLÈMES DE DENTIERS!

AJUSTEMENT PARFAIT DES DENTIERS

Le plastique magique DENTURITE fixe les dentiers mal ajustés en cinq minutes. Son "coussinet de confort" soulage les gencives endolories. Il vous permet de manger, parler, rire, éternuer même, sans gêne. Il empêche aussi les particules de nourriture de pénétrer sous les dentiers.

DENTURITE tient pendant des mois et vous évite l'ennui des applications quotidiennes ainsi que l'usage de poudres salissantes, de pâtes collantes ou de coussinets. Il s'enlève facilement au moment de le remplacer. Inodore et insipide. Remboursement garanti.

Conseil des normes de la publicité

FORMULE DE PLAINTE

Produit ou service:.....

Date de publication de l'annonce:.....

Mode de publication: ☐ TV ☐ journal ☐ magazine ☐ radio ☐ panneau-réclame ☐ véhicule public

Nom de la publication ou de la station:.....

Veuillez vérifier si cette publicité n'enfreint pas, comme je le crois, pour la raison suivante, le Code canadien des normes de la publicité:.....

.....

.....

NOM.....

ADRESSE.....

VILLE.....ZONE.....PROVINCE.....

Conseil des normes de la publicité, Suite 1404,

Immeuble de la Place Victoria, Montréal 115, Québec

La publicité a besoin de votre aide

Vous trouverez ci-dessous votre exemplaire du Code canadien des normes de la publicité. Nous vous invitons à le lire attentivement et à le garder à portée de la main.

Si vous désirez recevoir des exemplaires supplémentaires, veuillez écrire au Conseil des normes de la publicité, Suite 1404, Immeuble de la Place Victoria, Montréal 115.

Lorsque vous constatez qu'une annonce enfreint ou contourne gravement les normes, veuillez nous envoyer la formule de plainte dûment remplie.

Le Code canadien des normes de la publicité

Publicité mensongère ou tendancieuse—On ne composera et on ne diffusera, en connaissance de cause, aucune annonce qui comporterait explicitement ou implicitement des déclarations mensongères, tendancieuses, injustifiées ou exagérées. L'annonceur ou l'agence de publicité doit être en mesure de prouver les avancés de ses annonces.

Moralité publique—On ne composera et on ne diffusera, en connaissance de cause, aucune annonce vulgaire, suggestive ou contraire à la morale publique.

Craintes et superstitions—On ne composera et on ne diffusera, en connaissance de cause, aucune annonce qui abuserait de la crédulité ou des superstitions populaires pour inciter le public à acheter un produit ou un service.

Exploitation de la détresse humaine—On ne composera et on ne diffusera, en connaissance de cause, aucune annonce qui offrirait de faux espoirs de guérison ou de soulagement à ceux qui souffrent d'afflictions mentales ou physiques, temporaires ou permanentes.

Indications de prix—On ne composera et on ne diffusera, en connaissance de cause, aucune annonce qui comporterait une indication ou une comparaison de prix, qui serait fausse ou qui tendrait à induire en erreur le public acheteur.

Témoignages—On ne composera et on ne diffusera, en connaissance de cause, aucune annonce qui comporterait des témoignages faux ou tendancieux ou qui ne refléterait pas l'opinion véritable de la personne dont on invoque le témoignage. Les annonceurs, aussi bien que les agences, devront être en mesure de prouver les affirmations que comportent les annonces-témoignages.

Propos dépréciateurs—On ne composera et on ne diffusera, en connaissance de cause, aucune annonce qui déprécierait les produits ou les services de concurrents. On devra établir le bien-fondé de toute comparaison.

Témoignages scientifiques ou professionnels—On ne composera et on ne diffusera, en connaissance de cause, aucune annonce qui dénaturerait le sens véritable de propos ou de déclarations faits par des hommes de science ou exerçant d'autres professions. Aucune annonce ne s'appuiera, sans justification, sur des faits scientifiques. Dans une annonce destinée au grand public, on évitera d'émailler le texte de termes scientifiques ou techniques pour lesquels l'annonceur ou l'agence ne pourrait assumer l'entière responsabilité.

Garantie—On ne composera et on ne diffusera, en connaissance de cause, aucune annonce comportant une garantie, sauf si la garantie est pleinement décrite et porte le nom du répondant, les conditions et les limites auxquelles elle est soumise, ou qui indique clairement au consommateur où il peut se procurer de tels renseignements.

Annonce destinée aux enfants—On ne composera et on ne diffusera, en connaissance de cause, aucune annonce qui pourrait porter préjudice aux enfants ou constituer pour eux un danger physique, mental ou moral.

Plagiat—On ne composera et on ne diffusera, en connaissance de cause, aucune annonce qui plagierait ou copierait délibérément le texte, les slogans ou les illustrations d'autres annonceurs ou qui, à cause de similitudes, serait de nature à induire le public en erreur.

Annonce frauduleuse—On ne composera et on ne diffusera, en connaissance de cause, aucune annonce qui offrirait un produit ou des services que le consommateur ne pourrait pas se procurer au prix ou aux conditions mentionnés dans l'annonce.

N.B. Le Code s'applique évidemment aux annonces dont il est possible d'évaluer objectivement la teneur. On a cru difficile d'inclure celles qui représentent des cas-limites qui donnent lieu à des jugements subjectifs. Néanmoins, les signataires s'entendent pour dénoncer les annonces d'un goût douteux ou qui constituent, par leur texte ou leur présentation, une source d'irritation pour le public.

Bureau consultatif de la publicité au Canada: pour une meilleure publicité

Votre heure

est arrivée!

Une véritable montre antichoc comme seuls les Suisses peuvent en fabriquer. Et le fonctionnement de ce mouvement antichoc est gouverné par un circuit électronique transistorisé qui garantit une finesse d'exactitude inégalée, au travail comme au jeu, sous toutes conditions. $125.00

TISSOT PR 516

La montre suisse électronique.

BIJOUTERIE JOËL

734 ouest, Ste-Catherine 866-7226

1027 ouest, Ste-Catherine 844-6717

Morgan
COMPAGNIE DE LA BAIE D'HUDSON

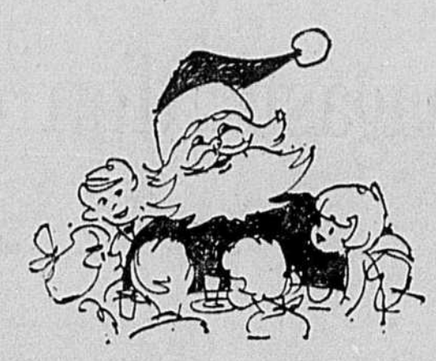

Les petits garçons et les petites filles sont invités à venir prendre le PETIT DEJEUNER avec le Père Noël

Ho ! Ho ! Ho ! Voici le Père Noël qui passe de table en table pour faire un brin de causette avec ses petits amis ! Et maintenant, voici des clowns ! Il y a de la musique et . . . des cadeaux pour tout le monde ! Et quel petit déjeuner délicieux ! . . . du bacon bien croustillant et des oeufs juste à point !

LES SAMEDIS, 22 et 29 NOVEMBRE, 6 et 13 DECEMBRE
à 8 h. 30, 9 h., 9 h. 30 et 10 h.

Au restaurant Le Buffet, au septième, chez Morgan, centre-ville

Retenez vos places dès maintenant pour le petit déjeuner du samedi 22 novembre
Adultes : $1 Enfants : .75
Téléphoner à 842-6261 pour retenir vos places

Les billets retenus avant le jeudi, 20 novembre seront portés à votre compte et postés. Vous pouvez aussi venir les chercher à la salle à manger Regency, au sixième, de 11 heures à 4 heures de l'après-midi. Les jeudis et vendredis, jusqu'à 8 heures du soir.

SECRETS DE FEMMES

A - B C D - E

B C

. . . celui de rester mince

Warner's vous tient en ligne avec des sous-vêtements fermes mais flexibles . . . et très flatteurs ! Téléphoner à 842-6261. Lingerie, rayon 369, au troisième, centre-ville. Aussi Dorval, Rockland et Boulevard.

A. Soutien-gorge "Shadow" en tricot beige. Bretelles extensibles et réglables. Dos extensible et très décolleté. Tailles 32-36 (A), 32-38 (B), et 34-38 (C) — *4.50*

B. Gaine-culotte courte "You Curve" en filet de tricot très souple. Blanc ou beige. Tailles M. et G. — *9.50*

C. Combiné "Body Creme" en filet de tricot blanc ou beige. Bonnets de dentelle. Bretelles extensibles. Petit bout de jambe. Tailles 34-38 (B et C) — *17.50*

D. Soutien-gorge "Body Creme" en filet de tricot blanc ou beige. Décolleté plongeant et bonnets bien découpés. Tailles 32-36 (A et B) — *$5*

E. Gaine-Culotte "Body Creme" en filet de tricot blanc ou beige. Jambes de longueur moyenne, ourlées de dentelle, cachant 4 jarretelles amovibles. Tailles M. et G. — *$9*

. . . celui de plaire

Cherchez la femme . . . et vous la trouverez sans doute douillettement enveloppée par les soins de Jean-Louis dans de ravissants vêtements de nuit en Arnel*/nylon de Cel-Cil. Sinon, hâtez-vous de lui offrir ces doux déshabillés. Téléphoner à 842-6261. Vêtements de nuit, rayon 364, au troisième, centre-ville. Aussi Dorval, Rockland et Boulevard.

A. Robe de nuit longue, petit col rond et garniture de dentelle. Manches longues. Rose, bleu, vert menthe, lilas. Tailles P. M. G. — *$9*

B. L'ensemble . . . robe de nuit à manches courtes, empiècement en broderie ajourée . . . et peignoir à petit col rond, empiècement et poignets en broderie ajourée. Bleu, rose, vert menthe. Tailles P. M. G. — *$15*

C. Robe de nuit courte, assortie. Bleu, rose, lilas, vert menthe. Tailles P. M. G. — *$7*

D. Pyjama de coupe classique. Veste à empiècement nervuré et petit col rond, soulignés de dentelle blanche. Rose, bleu, vert menthe, lilas. Tailles P. M. G. — *$9*

*Marque déposée

HEURES D'OUVERTURE

CENTRE-VILLE, Square Phillips, rue Ste-Catherine 842-6261	DORVAL, au centre commercial, 631-6741	ROCKLAND, au centre commercial, 739-5521	BOULEVARD, au centre commercial, 728-4571	SNOWDON, 5343 Chemin Reine-Marie, 844-2811
9h30 à 6h; jeudi et vendredi jusqu'à 9h	9h30 à 6h; jeudi et vendredi jusqu'à 10h	9h30 à 6h; jeudi et vendredi jusqu'à 10h	9h30 à 6h; jeudi et vendredi jusqu'à 10h	9h30 à 6h; jeudi et vendredi jusqu'à 9h

Morgan votre magasin d'un Joyeux Noël

COMPAGNIE DE LA BAIE D'HUDSON

MAXI

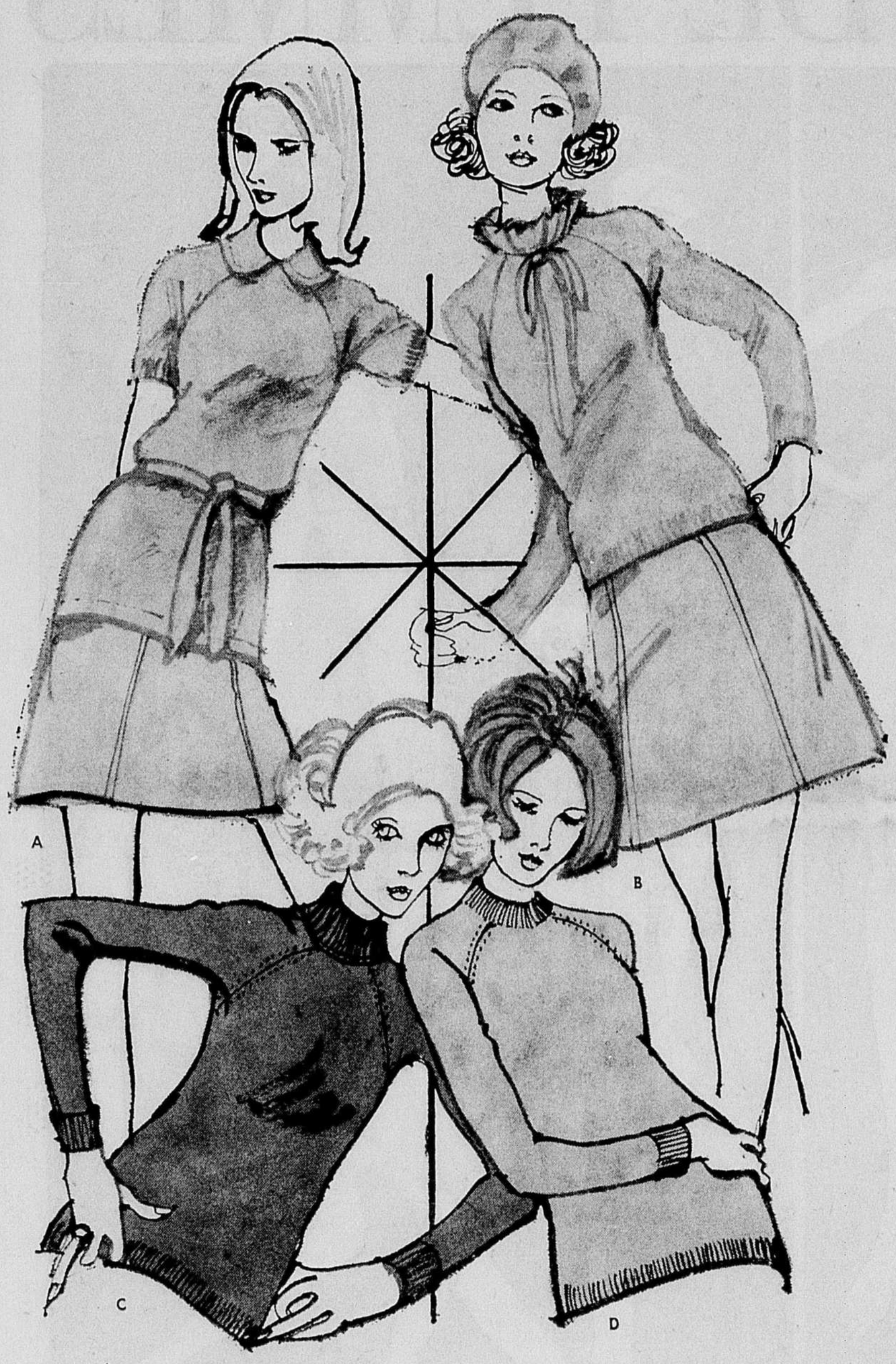

Ô Angora!

Soyez plus belle encore dans un chandail en doux angora de Parkhurst. C'est une idée-cadeau !

A. Long pull ceinturé, petit col rond Angora rose, menthe, jaune, lilas. Tailles 34 à 40. *$19*

Mini-jupe de laine assortie, ligne "A". Tailles 8 à 16. *$13*

B. Pull agrémenté d'un volant à l'encolure. Angora rose, jaune, ambre ou menthe. Tailles 34 à 40 *$19*

Jupe de laine assortie, ligne "A". Tailles 10 à 18. *$15*

Béret assorti en Angora. *$4*

Pas de commandes postales ni téléphoniques. Coordonnés, rayon 435, au deuxième, centre-ville.
Aussi Dorval, Rockland, Boulevard et Snowdon.

Chandails pour tous les jours

Toujours de mise et toujours beaux, les chandails en laine Botany. C'est une autre idée-cadeau ! Ils viennent dans les tailles 36 à 40.

C. Pull à col roulé. Blanc, brun, vert forêt, marine, or, noir. **$11**

D. Pull à col montant. Blanc, rubis, brun, vert fougère, noir, marine, vert forêt, gris, or **$10**
Centre-ville seulement.

E. (Non représenté) Cardigan classique. Rubis, blanc, brun, vert fougère, noir, marine **$10**
Pas de commandes téléphoniques — Centre-ville seulement.

Téléphoner à 842-6261 (sauf avis contraire).

Vêtements sport, rayon 439, au rez-de-chaussée, centre-ville seulement.

Article "C" également à Snowdon

Aussi Dorval, Rockland et Snowdon à moins d'avis contraire

L'élégante est romantique et frileuse. Elle aime le mystère d'une longue redingote aux teintes sombres, et la douceur d'un col de velours. C'est un manteau signé Niccolini. Il est en crêpe de laine grenu, et chaudement doublé, avec chamois au dos. Noir, brun, vert forêt, ou bleu sarcelle. Aussi en pourpre, au centre-ville et au Boulevard. Tailles 5 à 13. **$40**

Téléphoner à 842-6261. Boutique Kinetica, rayon 491, au deuxième, centre-ville.

Aussi Dorval, Rockland et Boulevard.

HEURES D'OUVERTURE

CENTRE-VILLE, Square Phillips, rue Ste-Catherine 842-6261
9h30 à 6h; jeudi et vendredi jusqu'à 9h

DORVAL, au centre commercial, 631-6741
9h30 à 6h; jeudi et vendredi jusqu'à 10h

ROCKLAND, au centre commercial, 739-5521
9h30 à 6h; jeudi et vendredi jusqu'à 10h

BOULEVARD, au centre commercial, 728-4571
9h30 à 6h; jeudi et vendredi jusqu'à 10h

SNOWDON, 5343 Chemin Reine-Marie, 844-2811
9h30 à 6h; jeudi et vendredi jusqu'à 9h

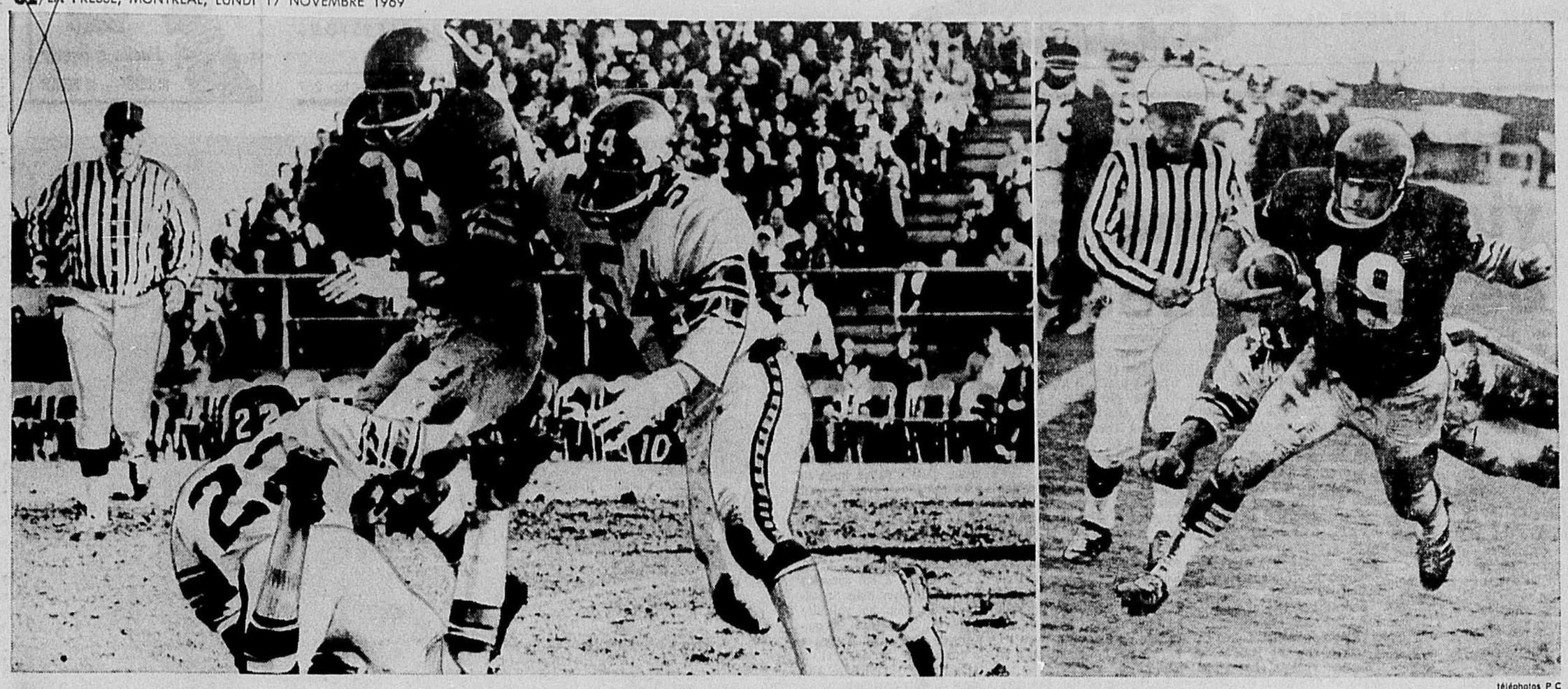

téléphotos P C

Les deux vedettes de l'importante victoire des Argonauts

Si les Argonauts ont réussi à vaincre les Rough Riders d'Ottawa, lors du premier match de la finale de l'Est, ils doivent une fière chandelle au demi Bill Symons (33) et au quart-arrière Tom Wilkinson (19), qui ont su réveiller les leurs après une première demie chancelante. Symons (photo de gauche) est plaqué par Gene Gaines (22) et Jerry Campbell (54) après une belle course, tandis que la photo de droite nous permet d'assister au touché de Tom Wilkinson. Bobby Taylor a aussi brillé avec deux majeurs.

Harrington ajoute une autre victime à sa collection et les Argonauts prennent une avance de huit points

par Michel BLANCHARD

envoyé spécial de LA PRESSE

TORONTO — La première rencontre de la demi-finale de la Conférence de l'Est a été un autre match dur, robuste, un match comme ceux que les Argonauts de Toronto nous ont habitués à voir depuis quelque temps. Un total de dix punitions pour rudesse ont été décernées. Fort de l'adage qui veut qu'au foootball la force d'une équipe réside dans son quart, les hommes de Leo Cahill ont frappé solidement Russ Jackson . . .

Mais Jackson n'a jamais paru sérieusement ébranlé. Dans la défaite du Ottawa, 22-14, aux mains des Argonauts, plusieurs milliers de personnes se demandaient par quel heureux stratège les hommes de Cahill avaient réussi à l'emporter.

De fait, Jackson n'a pas complété une seule passe durant la deuxième demie. Il faut croire que les charges répétées de Mike Blum, Pete Martin et Ed Harrington ont porté fruit. D'ailleurs Jackson souffrait d'une sérieuse blessure au nez. On craignait même qu'il y ait fracture.

"Les Argos m'ont atteint solidement en quelques occasions", de souligner Jackson. Et lorsqu'un journaliste lui a demandé s'il croyait que le coup d'Harrington était illégal, Jackson s'est empressé de répondre : "Ça devait certainement être un coup illégal, puisque l'arbitre a sévi."

On aurait aimé en savoir davantage. Mais Jackson, une serviette sur le nez, parlait peu . . . du moins, il pesait chacune de ses paroles. "Ils ont bien joué. Nous avons été incapables de profiter des chances qui se sont offertes à nous. A la fin de la première demie, nous aurions dû mener par 20 points. Mais plus de trois fois, nous avons été incapables de compter alors que nous étions à la porte des buts."

Jackson était calme. Il souriait. Il savait que son équipe venait de subir la défaite. Mais il ne semblait pas troublé outre mesure. "Nous ne traînons de l'arrière que par huit points. C'est une bien minime avance. Ne soyez pas inquiet. Notre équipe est assez fière pour remonter la pente".

Jackson parlait de fierté. Il est à se demander si les Argos n'ont pas commencé eux aussi à s'en bâtir une. Il fallait les voir bomber le torse lorsque le match a pris fin. Les quelques 33,000 personnes présentes leur ont réservé une ovation monstre. Et tandis que les joueurs de Cahill commençaient à se dévêtir, on pouvait entendre la foule hurler, scander leur cri de confiance . . . et dans ce brouhaha indescriptible, Ed Harrington commentait le dur plaqué qu'il avait servi à Jackson.

"J'ai toujours joué pour gagner. Je n'ai jamais, par contre, cherché à blesser qui que ce soit. Je joue dur, et je crois que je suis payé pour le faire . . ."

Harrington, un colosse de 245 livres, 6 pieds trois pouces, donnait une bien drôle d'impression. Le joueur de couleur, arborant fièrement une sévère moustache, parlait doucement. Sa voix portait peu . . . on aurait dit un vieillard.

"Lorsque je me dirige vers le quart-arrière, je tente toujours de lui faire échapper le ballon. C'est ce qui s'est produit lorsque j'ai atteint Jackson. J'ai essayé de lui ravir le ballon . . . et j'ai continué mon mouvement. Je l'ai alors touché au visage. Ce n'était pas un coup sournois". Puis, comme s'il voulait s'assurer de la pudeur de son geste, il a ajouté toujours avec la même candeur : "Ce n'était nullement intentionnel, n'est-ce pas ?"

Dans un autre coin, Cahill, confortablement assis, une horde de journalistes autour de lui, savourait sa victoire. "Toute la semaine, j'ai eu le pressentiment que nous allions gagner. Je le savais, parce que tout ce que nous avons prédit cette saison s'est produit."

"Nous avions dit que nous remporterions dix matches, nous l'avons fait. Nous avions prévu trois victoires contre les Alouettes, nous les avons vaincus trois fois. Contre les Tiger-Cats, comme prévu, nous avons remporté deux victoires . . ."

"Nous avions aussi dit que nous battrions les Rough Riders d'Ottawa deux fois . . . aujourd'hui il s'agissait de notre premier triomphe. Le second aura lieu samedi prochain . . ."

Goldston est inquiet

TORONTO — Jake Gaudaur, commissaire de la ligue Canadienne de football, était un homme fort occupé, lors du match d'hier après-midi. Entouré de journalistes, des différentes villes du circuit, chacun voulait en savoir plus long sur la vente des Alouettes. Et tandis que l'on tentait de faire vendre la mèche à Gaudaur, dans un autre coin de la passerelle, Ralph Goldston, instructeur de la défensive des Alouettes de Montréal, semblait fort soucieux.

"Bien sûr que cette nouvelle m'a surpris. Tout d'abord, j'avais la certitude que Joe Atwell ne vendrait pas. Puis, après avoir appris la nouvelle, j'ai cherché à en savoir plus long. Mais je n'ai malheureusement pu rejoindre personne."

"Je sais qu'il a été question d'une foule de choses. On a parlé de congédier les instructeurs, je crois que ce serait mauvais. Nous avons une bonne équipe présentement. Nous étions sur la bonne voie. Il serait dommage de saboter le travail de trois ans."

"En ce qui me concerne, j'attends que l'on m'avise. S'il faut que je quitte l'équipe, je me soumettrai aux exigences du nouveau propriétaire. Il n'y a pas d'autre attitude à prendre."

Le Regina vient de l'arrière et triomphe des Stampeders

REGINA (PC) — "Les Stampeders ont joué un match dur. Leur offensive a gagné beaucoup de terrain. Mais je suis content de mes hommes. Notre défensive a été alerte aux moments opportuns," a soulignée Eagle Keys, après le triomphe des Roughriders de Regina, 17-11, aux dépens du Calgary.

"Jerry Keeling, quart-arrière des Stampeders, a joué un très beau match. Je ne connais pas de quart au pays capable de lancer le ballon aussi bien que lui," de continuer Keys, instructeur des Roughriders.

On ne sait pas si les commentaires de Keys cherchaient à donner confiance aux hommes de Jim Duncan, mais il a semblé que le pilote du Regina se plaisait à rendre hommage à ses adversaires.

Dans le camp des Stampeders, Duncan s'en est pris au travail des officiels. Il a surtout fait mention de l'interception de Bob Kosid, du Regina. On sait que ce dernier devait courir 64 verges avant d'être plaqué.

Contrairement à la Conférence de l'Est, où la finale se limite à deux matches au total des points, dans la Conférence de l'Ouest, il s'agit d'une série deux de trois.

Après cette première défaite du Calgary, on doute fort que les hommes de Duncan réussissent à remonter la pente. D'autant plus que les Stampeders n'ont pas remporté une seule rencontre contre le Regina, cette saison.

Jack Abendschan, le meilleur compteur de la Conférence de l'Ouest, a botté trois placements, un converti et un simple. Bobby Thompson a réussi le seul majeur des vainqueurs.

On avait prédit que le match Roughriders-Stampeders porterait presque exclusivement sur la passe. De fait, Keeling a tenté pas moins de 43 passes. Il en a complété 25. Les Stampeders ont accumulé 408 verges par la voie de l'air.

Le seul majeur des Stampeders a été réussi par le demi Rudy Linterman. Il a saisi une courte passe pour ensuite courir 65 verges.

Larry Robinson devait compléter le pointage, en réussissant un converti, un placement et un simple.

Le fait saillant du match est survenu au deuxième quart, lorsque les Stampeders de Calgary se sont rendus jusqu'à la ligne de deux des Roughriders de Regina. Bob McCarthy, qui a saisi pas moins de cinq passes, au cours de la rencontre, avait attrappé deux passes, bonnes pour 71 verges, et conduit les siens jusqu'à la porte des buts.

Mais la défensive des Roughriders, la meilleure au pays, après celle des Eskimos d'Edmonton, devait superbement se resaisir. Les Stampeders ne devaient jamais pénétrer dans la zone des buts. Les hommes de Duncan ont dû céder le ballon à la ligne de une du Regina.

Le match était d'une importance capitale pour les Stampeders. Même si la rencontre avait lieu à Regina, ils se devaient de l'emporter.

téléphoto PC

Armstrong abandonne

Le pilote Neil Armstrong, des Eskimos d'Edmonton, a préféré démissionner avant que l'équipe le congédie, une rumeur qui n'a pas manqué de se rendre à ses oreilles tellement elle se faisait persistante depuis des semaines. Armstrong avait succédé, il y a six ans, à Eagle Keys, qui remplit les mêmes fonctions chez les Roughriders de Regina.

Les Redmen affronteront les Bisons du Manitoba

HALIFAX (PC) — Les Redmen de l'Université McGill, grâce à une défensive alerte, ont écrasé les Red Bombers de l'Université du Nouveau-Brunswick, 20-8, samedi, lors du match annuel pour la Coupe de l'Atlantique.

Les Redmen affronteront maintenant les vainqueurs de la finale de l'Ouest, les Bisons de l'Université du Manitoba, qui ont surclassé les Lancers de l'Université de Windsor, 41-7.

Peter Bender, Gord Cleland et Dave Fleiszer ont marqué les touchés des Redmen, tandis que Sal Lovecchio enregistrait deux convertis.

Joel Irvine a compté le seul majeur des Red Bombers, qui ont également réussi un touché de sûreté.

Les Redmen de McGill ont gagné un total de 253 verges, la plupart au sol, soit 23 verges de plus que les Bombers. Un vent de 20 milles à l'heure a empêché les deux équipes de compter lorsqu'elles jouaient le vent devant.

Les Diablos de T.-Rivières gagnent le trophée 'Plumica'

Le trophée PLUMICA demeurera encore une fois à la ligue Intercollégiale de football. En effet, les Diablos de Trois-Rivières, champions de la ligue Intercollégiale, section senior "B", ont remporté une brillante victoire, en triomphant des Cougars de Chicoutimi, 41-7.

L'an dernier, le trophée PLUMICA avait été remporté par les Voltigeurs de Rigaud. Mais à la suite de la cuissante défaite que les Voltigeurs avaient fait subir à leurs adversaires, la direction de la ligue Intercollégiale avait décidé d'envoyer le meilleur club de la section senior "B".

Peut-être que les Cougars de Chicoutimi étaient trop confiants, mais tout laisse croire qu'ils aient eux aussi été victimes d'une équipe visiblement mieux équilibrée. De l'avis de plusieurs, il semble que les Cactus du Collège Notre-Dame auraient pu triompher des Cougars. Soulignons que les Cactus sont les champions juniors du circuit intercollégial.

Le match a été disputé devant plus de 2,000 spectateurs.

Au sol, les Diablos ont gagné 195 verges, tandis que dans l'air, ils méritaient 195 verges. Pour les Cougars, ils ont remporté 154 verges au sol et 95 dans l'air. Les Diablos ont gagné 16 premiers essais, comparativement à neuf pour les Cougars.

Fait assez remarquable, les Diablos ont réussi sept touchés. Ils ont été marqués par sept joueurs différents. Il s'agit de Denis Dion, Alain Brière, Yvon Bellemare, Michel Thibault, Normand Chabot, Jean-Guy Paré et Marc Desmarais. Le seul majeur des Cougars a été l'oeuvre de Robert Boulé.

Le meilleur receveur a été Alain Brière Il a saisi cinq passes, et il a gagné 75 verges. Denis Dion s'est avéré le meilleur porteur de ballon, en gagnant 99 verges.

Il est donc assuré que les Diablos de Trois-Rivières mériteront une place dans la division senior "A", l'an prochain.

Les Hilltops conservent leur titre

OTTAWA (PC) — Les Hilltops de Saskatoon, "qui ne commettent pas d'erreurs", ont remporté samedi le championnat canadien de football junior pour la deuxième année consécutive, en surclassant les Sooners d'Ottawa, 28-7.

Les Hilltops avaient défait la même équipe, 27-19, l'année dernière, à Edmonton.

"C'est une excellente équipe. Vous ne pouvez pas gagner contre une équipe qui ne commet pas d'rerreurs" a déclaré le demi défensif John Kennedy, des Sooners.

Gord Remmen, Mark Schoenhals, Archie Thompson et Rob Kimpton ont marqué les touchés des Hilltops, tandis que Stan Polak réussissait trois convertis, et le botteur Darryll Chambers, un simple.

Doug Moses a marqué le seul majeur des Sooners. L'autre point des locaux a été réussi, lorsque Brock Fownes a bloqué un botté de Chambers dans la zone des buts des Hilltops.

Le club Ottawa a récolté 222 verges contre 170 seulement pour les Hilltops, qui ont été punis trois fois pour 40 verges, tandis que les Sooners ont mérité six punitions pour 72 verges.

téléphoto PC

Le 1er touché des champions

Les Hilltops de Saskatoon ont remporté le championnat canadien du football junior pour une deuxième année de suite, en l'emportant, 28-7, aux dépens des Sooners d'Ottawa, dans une mer de boue, dans la capitale fédérale. Ci-haut, le demi Gord Remmen franchit la ligne des buts avec le premier touché des Hilltops.

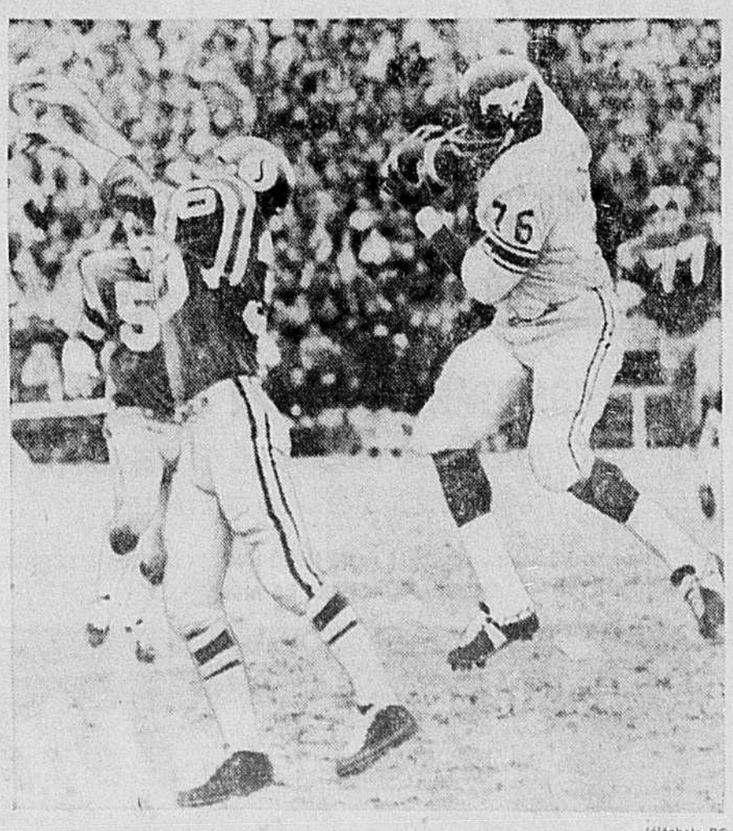

téléphoto PC

Attrapé sensationnel de Harrison

Même dans la défaite des siens, l'ailier Herman Harrison, des Stampeders de Calgary, a trouvé le moyen de se signaler, tel qu'en témoigne cet attrapé, alors qu'il bondit dans l'air derrière Bruce Bennett (30), des Roughriders de Regina, pour compléter une passe de Jerry Keeling.

Le National monte au 2e rang

Profitant d'un revers de 7-4 des Alouettes de St-Jérôme aux mains des Maple Leafs de Verdun, le National de Rosemont s'est hissé au 2e rang de la section Ouest de la ligue de hockey Junior du Québec, à trois points des Royaux de Cornwall, en disposant des Saints de Laval par le pointage serré de 3-2, hier, devant 1,400 partisans, au Centre Paul-Sauvé.

André Bouchard, le meilleur compteur de cette section au sein du circuit, a été la bougie d'allumage du National, en marquant deux buts sans réplique au dernier engagement. Les Saints menaient, 1-0, depuis le début de la période médiane, grâce à un but de François Rochon, et tentaient d'arrache-pied de conserver leur avance pour l'emporter une deuxième fois contre le National, et ainsi accueillir de la meilleure façon leur nouvel instructeur Léo Bossy, qui remplace Doug Harvey.

Le National, grâce à Armel Jolette, a augmenté son avance à 3-1, peu après, et a ensuite quelque peu relâché sa défensive, si bien que François Gamelin est venu compléter le pointage, pour les Saints, à 11 secondes de la fin.

A St-Jérôme, les Alouettes, qui ont échangé l'un de leurs meilleurs compteurs, Normand Dallaire, en retour du défenseur Jean-Denis Royal, des Castors de Sherbrooke, ont malgré tout connu d'autres difficultés à la défensive, et les Maple Leafs de Verdun en ont profité, l'emportant, 7-4.

Serge Martel, avec deux buts, Wayne Altomare, Marc Lamy, Steve Jones, Normand Cournoyer et Pierre Fontaine ont compté pour les vainqueurs tandis que Réjean Bélanger, deux fois, Jean Landreville et Luc Charbonneau répliquaient pour les Alouettes. Plus de 2,000 personnes ont assisté à ce revers du St-Jérôme, qui glisse ainsi au 3e rang de sa section.

A Drummondville, les Castors se sont inclinés, 11-7, devant les Rangers, alors que Michel Archambault dirigeait l'offensive des locaux, avec une autre performance de quatre buts. Pierre Plante a réussi le truc du chapeau pour les vainqueurs, tandis que Robert Lamoureux et Yvon Lambert complétaient avec deux buts chacun.

Michel Lefebvre avec trois, Norm Pecha avec deux et Bruno Isabelle et Jean-Claude Landry ont répliqué pour le Sherbrooke. Les Rangers passent ainsi seuls en tête de la section Est, puisque le Sorel était inactif hier.

Luc Simard, à Trois-Rivières, a repris la tête des compteurs du circuit, en comptant trois buts, pour mener les Ducs de Trois-Rivières à une victoire de 7-5, aux dépens des Remparts de Québec, tandis qu'à Cornwall, les Bruins de Shawinigan ont marqué quatre buts rapides et sans réplique, au dernier engagement, pour combler un déficit et l'emporter, 8-7, aux dépens des Royaux.

Les Globetrotters jouent et Riley Pitkoff siffle

Pendant que les fameux basketteurs Globetrotters de Harlem y vont de leurs prouesses fantastiques et de leur comédie merveilleuse, — comme ils le feront au Forum vendredi soir le 21 novembre prochain contre les Reds du New Jersey, — il y a constamment un arbitre de toute petite taille qui suit le jeu de près, comme il se doit. Et comme il se doit aussi, du moins si l'on réalise que ce sont les Globetrotters qui sont au jeu, ce même officiel est constamment en butte aux facéties des as noirs. Hâtons-nous d'ajouter que l'arbitre en question est Riley Pitkoff. Il a été arbitre officiel dans la National Basketball Association durant trois saisons avant d'accepter les offres alléchantes de feu Abe Saperstein en 1957.

A 19 ans, Pitkoff a été le plus jeune arbitre de l'ancienne Ligue Natilnale d'Amérique. Il a officié de plus dans la Ligue de l'Est et quand la Nationale devenu un peu plus tard la NBA, Riley s'est joint au nouveau circuit.

"Je m'amuse beaucoup avec les Globetrotters" déclarait Riley récemment. "Je sais être juste et sévère envers les as noirs comme il se doit, mais je dois dire aussi qu'ils sont toujors prêts à me surprendre avec quelque chose de nouveau. Cela ne m'empêche pas de les mettre au pas quand il faut le faire".

"J'ai amassé un tas de souvenirs. Je crois être le seul arbitre de l'histoire de la NBA a avoir officié, dans deux joutes et deux villes différentes le même jour.

J'arbitrais la joute New York à Philadelphie la veille du Premier de l'An puis je me suis dirigé en vitesse vers Boston pour arbitrer la rencontre Fort Wayne-Celtics qui débutait à minuit. Jocko Collins devait officier avec moi dans cette dernière partie, mais il s'est trompé de train et est arrivé à Boston qu'à cinq heures du matin. La joute avait pris fin ! J'ai arbitré seul."

Tous les joueurs de la fameuses équipe tentent immanquablement de trouver des trucs nouveaux pour l'embêter, mais il n'est pas facile à prendre en défaut et son sifflet ne cesse de fonctionner.

On pourra le constater au Forum dans quelques jours!

téléphoto PA

Un effort surhumain mais vain

En équilibre instable, le gardien de but Ed Johnston, des Bruins de Boston, ne cherche pas à se protéger la figure mais tente de bloquer le lancer de Bill Fairbairn, des Rangers de New York, qui brisait alors une égalité et causait le premier échec des Bruins à domicile depuis le 15 décembre 1968.

Billy Harris avec l'équipe nationale

TORONTO. (PC) — Billy Harris, un joueur de hockey professionnel depuis 14 ans, doit se joindre à l'équipe de hockey nationale du Canada, au cours de la semaine.

Harris, qui a déjà joué pour les Maple Leafs de Toronto et les Red Wings de Détroit, s'est retiré des Pingouins de Pittsburgh, de la ligue Nationale de hockey, après avoir pratiqué avec eux pendant trois semaines.

Buck Houle, le directeur exécutif de Hockey Canada, a reçu la permission, jeudi, des Pingouins, de demander à Harris de se joindre à l'équipe canadienne.

"Comme je l'ai expliqué à Buck, je ne suis pas tellement sûr de pouvoir aider l'équipe", a dit Harris.

Il accompagnera l'équipe en Tchécoslovaquie et en Russie lors d'une tournée de trois semaines "et nous discuterons ensuite à savoir si je puis être utile dans le tournoi mondial de hockey", a dit Harris.

FIAT
MEILLEURS PRIX
Le seul concessionnaire de FIAT et VOLVO à Montréal à se servir d'un oscillateur électronique et d'un dynamomètre pour mieux vérifier le fonctionnement de votre voiture
GAREAU
MOTOR SALES INC
10175, PAPINEAU
381-3987 • 381-3260

Lachine accepté; Longueuil et Ville-Marie reviennent

Si les membres du Parlement tenaient des assemblées aussi fructueuses que celles de la direction de la ligue de baseball Montréal junior, les technocrates et les fonctionnaires ne sauraient vraiment plus où prendre le temps pour aller s'accouder à la fontaine.

Lors de leur assemblée d'hier, au restaurant Etoile de l'Est, les dirigeants des équipes et de la ligue ont décidé d'une dizaine de points d'importance, entre 9 h. du matin et 6 h. du soir.

- L'exécutif du circuit a été réélu en bloc, à l'unanimité;
- Une nouvelle et 16e équipe, les Athlétiques de Lachine, a été acceptée au sein de la ligue;
- La candidature de l'équipe de LaSalle a été laissée au congélateur en attendant ... le 1er février, date limite pour une demande de franchise (problèmes de terrain et de commodités).
- Les Ducs de Longueuil ont accepté de reconsidérer leur décision d'abandonner le circuit et de donner une réponse ce soir ...
- Les Expos de Ville-Marie décident de demeurer dans le circuit, mais changent d'administration;
- Les dirigeants de la ligue "assouplissent" les règlements, etc.

Nouvelle équipe

Les cadres de la ligue, qui étaient de 15 équipes l'an dernier et qui risquaient d'être réduits à 13, en raison de l'abandon possible du Longueuil et du Ville-Marie, se retrouvent donc à 16 avec l'adhésion des Athlétiques de Lachine.

On sait que l'équipe senior de Lachine a quitté les rangs de la Ligue senior provinciale, l'an dernier. Or, ses dirigeants ont exprimé le voeu de se dépenser encore pour la cause du baseball, et c'est pourquoi ils ont inscrit une équipe dans le plus important circuit junior du Québec. Ils seront présidés par Moël St-Germain, député provincial de Jacques-Cartier. Marcel Tessier en sera le gérant-général, Jean-Gilles Gagnon, instructeur, Michel Lalande, publicitaire, et Jean-Paul St-Onge, directeur des joueurs.

Le Longueuil revient?

Pendant qu'on sohaitait la bienvenue à cette nouvelle formation, les Ducs de Longueuil, qui perdent les services de six joueurs-étoiles (Denis Picard, Reynald Comeau, Turib Côté, Marc Rioux, Bob Hastings et Jean St-Cyr), ont déclaré qu'ils tiendraient une réunion ce soir, et décideraient s'ils reviendraient au jeu au printemps. Tout laisse croire, cependant, que ce sera un gros nécessaire des partisans de "oui", si on obtient l'appui nécessaire des partisans de l'équipe.

Selon le gérant général Pierre Gingras, des Ducs, tout devrait rentrer dans l'ordre dès ce soir. "Si on revient, a-t-il dit, vous allez constater qu'on a de la bonne réserve malgré le départ de nos six joueurs".

Germain limogé

Les Expos de Ville-Marie, pour leur part, ont annoncé leur retour dans le circuit ainsi que le congédiement de l'instructeur noir Marc Germain. Claude Lavoie, fondateur de l'équipe, demeure dans les cadre de la direction, mais il est remplacé par Lionel Daigneault, à la présidence.

Les mêmes

Sans même q'il ne soit nécessaire de tenir une élection, le président Yves Mayrand a été réélu au même poste, à la tête de la ligue, et son équipe demeure entière: Par Coulombe, 1er vice-président, Gérald Ethier, 2e vice-président, Fernand L'Hostie, gérant général, Normand Martineau, trésorier, Claude Chaput, secrétaire, André Langevin, conseiller, et Pierre Terroux, conseiller-publicitaire.

Faut croire qu'ils ont fait du bon travail!

Les Aigles de Laval étaient représentés par René Gladu, en raison de la démission toute fraîche du président Guy Fortin et du secrétaire Aimé Guerrier.

Les Saints de St-Barnabé doivent annoncer, très bientôt, la nomination d'un nouvel instructeur, un sportif très connu, qui remplacera Michel Dufort, qui demeure au sein de la direction de l'équipe.

Le président Bernard Rhéaume, des Gentilhommes de Verdun, parle de possibilité de changement complet d'administration au sein de son équipe.

Nouveau poste à Gilles Tremblay

Gilles Tremblay, qui a tenté l'impossible pour revenir au jeu, aurait décidé avec la direction du Canadien, d'abandonner l'idée de jouer encore et entrerait dans de nouvelles fonctions avec le Tricolore, au Forum, dès cette semaine, apprend-on.

Gilles Tremblay deviendra ambassadeur du club montréalais.

Victoire de Bob Rosburg

SCOTTSDALE, Ariz. (PA) — Le vétéran Bob Rosburg a pris l'avance dès le début de la quatrième ronde et l'a conservée pour vaincre Jimmy Wright par un coup, dimanche, et remporter le championnat des professionnels de clubs de golf.

Le pro âgé de 43 ans de Saint-Louis, a joué la normale 72, hier, tandis que Wright, a terminé à 73 sur le parcours du club Roadrunner.

Rosburg a joué 275 pour les 72 trous du tournoi. Il a gagné $8,000. Lui et Wright avaient entrepris la dernière ronde sur un pied d'égalité à 13 coups sous la normale.

Bill Ogden, de Glenview, Ill., a terminé à trois coups derrière Rosburg après avoir joué 70 dimanche.

Tommy Bolt, de Sarasota, Fle, et John Molenda, de Birmingham, Mich, ont clôturé à 279.

CIGARETTES
EXPORT
BOUT UNI
ou FILTRE
RÉGULIÈRES ET "KING"

ESPOSITO

SUITE DE LA PAGE 31

Les Black Hawks occupent le cinquième rang parce qu'ils ne marquent pas suffisamment de buts.

Situation qui pourrait sensiblement s'améliorer avec le retour au jeu de Hull, dans deux jours. Le but que Stan Mikita a marqué, moins de trois minutes avant la fin du match, était seulement le 37e des Black Hawks en 14 matches.

Les partisans des Black Hawks ont quitté le Stadium sous l'impression que la crue Gerry Pinder avait scellé l'issue du match.

"Stan a fait dévier mon lancer. Je l'ai fait remarquer au marqueur officiel avant de quitter la patinoire", a expliqué Pinder, l'un des joueurs les plus combatifs du Chicago.

"Comment a-t-il pu faire dévier le lancer? Je l'ai projeté sur la glace quand Pinder a lancé", a commenté Terry Harper, le défenseur le plus efficace du Canadien contre les Black Hawks.

Les joueurs du Canadien ont mis du temps à quitter la patinoire. Ils ont tenu une réunion au sommet inutile, au centre de la patinoire, tentant de convaincre l'arbitre John Ashley que le lancer de Robert Rousseau avait pénétré dans le filet, cinq secondes avant la fin du match.

"J'étais tellement certain que Rousseau avait compté que j'ai cessé de patiner", a dit Serge Savard.

"Dis à mes amis du Canadien qu'ils avaient tort de discuter. Le lancer de Rousseau a frappé le poteau avant de dévier derrière le filet. D'ailleurs, son lancer n'était pas suffisamment puissant pour pénétrer dans le filet et en ressortir", de prétendre Esposito, le seul gardien de but du circuit dont la moyenne est inférieure à deux buts par match.

Esposito a été déjoué seulement huit fois dans les huit derniers matches du Chicago.

x x x

Nous avons appris que le gardien de but Glenn Hall aurait changé d'idée et qu'il signerait aujourd'hui un contrat de plus d'un an avec les Blues de St-Louis.

Jauffret aussi

Après un match qui a duré trois heures et trente, le Français François Jauffret a triomphé du Yougoslave Zelko Franulovic, en finale du simple masculin de ces mêmes championnats de tennis d'Amérique du Sud, en quatre sets, 3-6, 6-2, 6-4, 6-4.

MAINTENANT VOUS POUVEZ
jouer au CURLING
Seulement $2.75 par personne pour une partie de 2 h. (8 périodes)
INCLUS: instructions, équipement complet, stationnement, salle à dîner, bar salon, films sur le curling.
Renseignez-vous 342-3560
Payez quand vous jouez
CLUB de CURLING BONAVENTURE Ltd.
6605 COTE-DE-LIESSE, Montréal 342-3560

Composez ce numéro local pour une réservation assurée à un taux garanti pour n'importe quel hôtel Sheraton dans le monde:
842-5861
Vous serez traité comme un héros
Rien n'est trop bon pour Notre Héros aux hôtels et motels Sheraton
Un service mondial de ITT
A Toronto, rendez-vous à
l'hotel Sheraton King Edward
37, rue King est

Du lundi au vendredi
à l'antenne de
CKAC/73
Ecoutez "PLEIN AIR"
à 7 h. 15 et 18 h. 45 avec
SERGE DEYGLUN

économie & finance

la presse

Hydro-Québec emprunte $50 millions aux Etats-Unis

Hydro-Québec annonce qu'elle vient de déposer auprès de la Securities and Exchange Commission, à Washington, le prospectus relatif à un emprunt de $50 millions qui sera lancé sur le marché américain.

Les nouvelles obligations (séries BL) porteront la date du 15 décembre 1969 et viendront à échéance le 15 décembre 1995. Le syndicat chargé de l'émission est dirigé par les maisons First Boston Corporation, Salomon Brothers, "Hutzler, A.E. Ames Co." et Halsey, Stuart Co. Inc.

Les conditions de l'émission projetée seront négociées à une date ultérieure et seront alors annoncées par l'Hydro. Les revenus de la vente de ces obligations seront versés aux fonds généraux et serviront à couvrir les coûts du programme de construction.

Texaco Canada annonce une hausse de prix

Texaco Canada Limited annonce les augmentations suivantes de ses prix camion citerne pour détaillants et consommateurs commerciaux sur l'essence, carburant diesel, huile de chauffage et huile à poêle qui sont applicables immédiatement.

Les prix de l'essence et du carburant diesel sont augmentés d'un cent le gallon à travers le Canada à l'exception de la région comprise entre la vallée de l'Outaouais et la tête des Grands Lacs, où l'augmentation sera de quatre dixièmes de cent.

Les prix de l'huile de chauffage et de l'huile à poêle sont augmentés d'un cent le gallon pour la région comprise entre la tête des Grands Lacs et la Côte ouest.

Ces augmentations de prix raisonnables sont dues, selon la Compagnie, aux augmentations substantielles des salaires et de coûts divers et ce n'est qu'après une étude approfondie que la décision de les rendre effectives a été prise.

Nouvelle baisse de la production industrielle canadienne

OTTAWA (PC) — La production industrielle du Canada a diminué pour le deuxième quart d'année consécutif durant les mois de juillet, août et septembre, même si la production du mois de septembre a augmenté.

C'est la première fois que l'indice de la production industrielle descend durant deux quarts d'année consécutifs depuis 1960, fait savoir un rapport publié, par le Bureau fédéral de la statistique.

Les conflits ouvriers ont été la principale cause de cette plus basse production depuis le mois d'octobre 1968.

L'indice, qui se compare à la production de 1961, 100 points, a augmenté de 2-5 de 1 pour cent durant le mois de septembre, pour atteindre 165.2 points, comparativement à 164.5 en août. Il y a un an, l'indice était à 162.2. Durant le quart de juillet à septembre, l'indice a descendu de 1 pour cent pour se fixer à 165.4 points, comparativement à 167.2 points à la fin du quart avril, moi et juin, et 168.4 après le premier quart de l'année.

Le Bureau fédéral de la statistique a indiqué que, selon ses prévisions, l'indice aurait augmenté de 4 pour cent en septembre si la production n'aurait pas été ralentie par les grèves.

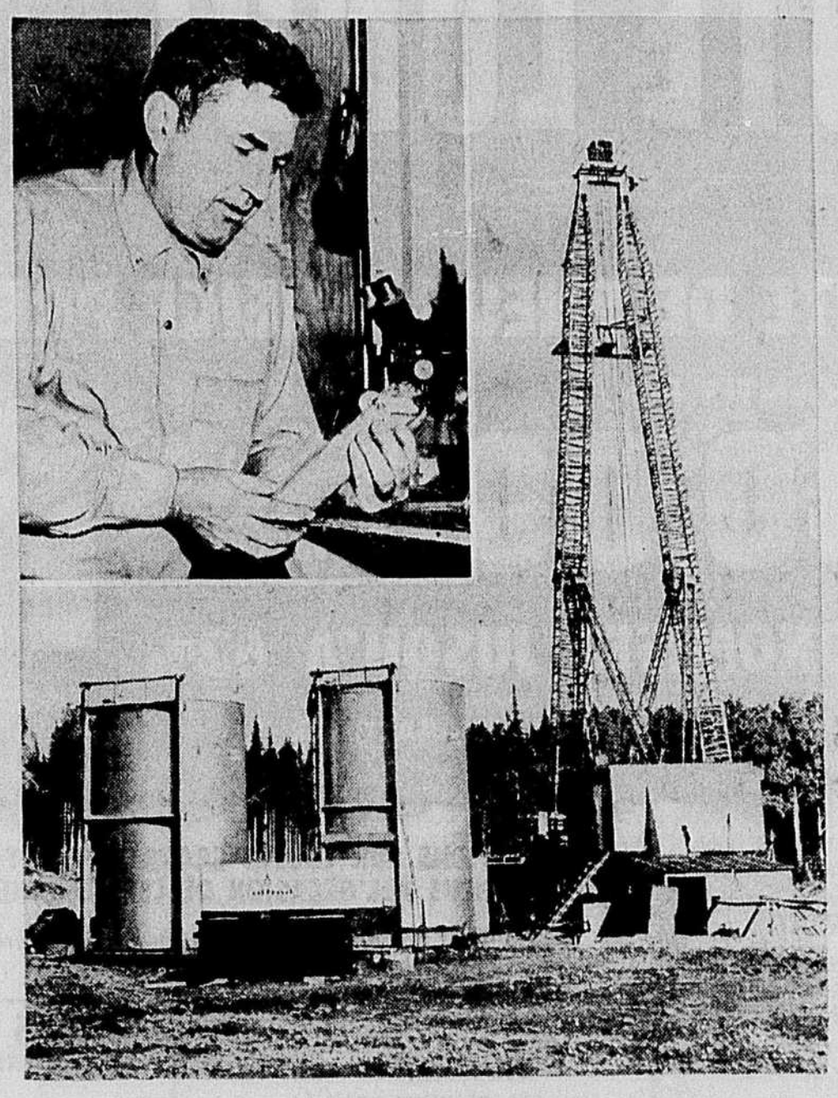

Recherches pétrolières en Gaspésie

Gulf Oil Canada vient de dépasser la moitié de la profondeur prévue d'un premier puits de 10,000 pieds que la Société fore présentement sur les 832,000 acres qu'elle détient dans la péninsule gaspésienne. Le géologue Rudy Lieskovsky (en haut) examine la carotte-témoin de deux pouces, cherchant des traces telles que porosité ou taches d'huile dénotant la présence de dépôts pétrolifères. Par suite des frais onéreux qu'occasionne le transport d'un appareil de sondage jusqu'à cet emplacement à l'est du pays, il a fallu modifier un appareil de sondage minier de 89 pieds pour procéder au forage du puits Sunny Bank #1 en terrain inexploité qui se trouve à quelque 10 milles à l'ouest du village de Gaspé.

Ottawa hausse le taux d'intérêt sur les fonds indiens qu'il administre

OTTAWA — Le ministre des Affaires indiennes, M. Jean Chrétien, a annoncé que le taux d'intérêt sur les fonds des bandes indiennes administrées par le gouvernement passera de 5 p. 100 à 7.24 p. 100, avec effet rétroactif au 1er avril de cette année.

M. Chrétien a déclaré que cette mesure a pour but d'aligner davantage ce taux sur la hausse générale des taux d'intérêt appliqués dans les secteurs privés.

Les fonds des bandes administrés par le gouvernement se chiffrent maintenant par un peu plus de 32 millions de dollars. Ils sont gardés en dépôt pour le compte de 515 bandes indiennes du pays et proviennent en grande partie des ventes de bien-fonds indiens, ventes qui remontent au début de la colonisation du Haut-Canada. Cependant, ce n'est que depuis quelques années qu'ils ont atteint des proportions importantes.

Le taux d'intérêt sur ces fonds, établi à 5 p. 100 en 1917, est resté inchangé jusqu'à maintenant malgré la baisse générale des taux dans les autres secteurs.

Un taux moyen inférieur

M. Chrétien a affirmé que "si, de 1917 à nos jours, on avait assujetti le compte des bandes au taux annuel d'intérêt des emprunts publics, l'intérêt moyen n'aurait été que de 4.14 p. 100 au lieu de 5 p. 100".

Le ministre a ajouté: "Devant l'expansion économique et l'augmentation des taux d'intérêt payés sur les argents placés, et étant donné que le Ministère doit jouer le rôle de fidéicommissaire de la collectivité indienne du Canada, il était de notre devoir d'obtenir le meilleur taux possible, compte tenu des méthodes d'investissement les plus saines. Je suis content que le gouverneur en conseil ait jugé à propos d'approuver la demande du Ministère, relativement à l'augmentation du taux d'intérêt sur les fonds des bandes."

Un taux indexé aux obligations

Le nouveau taux d'intérêt a été établi conformément à la formule élaborée dans le décret du conseil du 8 octobre, lequel stipule que l'intérêt à payer sur les fonds des bandes indiennes déposés au Fonds du revenu consolidé sera d'un taux équivalant à la moyenne mensuelle des revenus des obligations d'épargne du Canada vendues sur le marché (revenus dont le montant est publié chaque mercredi par la Banque du Canada dans ses statistiques financières hebdomadaires) et qui ont une échéance d'au moins dix ans.

Le fonds du revenu consolidé est constitué par les rentes capitalisées au moment de la Confédération auxquelles se sont ajoutés les produits des ventes de bien-fonds indiens depuis ce moment-là.

Le décret stipule aussi que le taux raisonnable pour calculer et créditer l'intérêt sur l'entrée des fonds de bandes indiennes au 1er avril de chaque année, sera "la moyenne du mois précédent, en plus d'un rajustement nécessaire pour rectifier les montants touchés par les variations du taux d'intérêt au cours de l'année, à compter du taux établi au commencement de l'année en question.

M. Chrétien a déclaré que l'intérêt sur les fonds des bandes continuera d'être crédité d'avance chaque année, afin de répondre à leurs besoins budgétaires.

Déficit des USA dans la balance des paiements

WASHINGTON, (AFP) — La balance des paiements des Etats-Unis s'est soldée par un déficit de près de 1 milliard de dollars (sur la base des transactions officielles) pendant le troisième trimestre, a indiqué devant une commission parlementaire, M. Paul Volcker, secrétaire adjoint au Trésor.

Sur la base des liquidités, qui tient compte non seulement des règlements officiels mais des mouvements de capitaux privés, la balance des paiements a été en déficit de 2.5 milliards de dollars environ pendant le trimestre.

Le déficit dans les transactions officielles est d'autant plus important qu'il fait suite à un surplus pendant les deux trimestres précédents, a souligné M. Volcker. "Il est donc évident que le rétablissement définitif de notre position concurrentielle ne peut s'accomplir ni facilement ni rapidement" a-t-il dit, en rappelant que, seul, le retour à un excédent commercial important permettrait de financer les investissements économiques et militaires des Etats-Unis dans le monde.

Sir Val Duncan est nommé à la présidence de Brinco et CFLCO

M. Henry Borden, président du Conseil d'administration de British Newfoundland Corporation Limited et membre du Conseil de Churchill Falls (Labrador) Corporation Limited, a annoncé hier la nomination, faite conjointement par les comités de direction de ces deux compagnies, de sir Val Duncan aux postes de président et administrateur délégué de Brinco et de président du Conseil, président et administrateur de Brinco et de président du Conseil, président et administrateur délégué de CFLCO. Il succède ainsi à M. Donald J. McParland, décédé le 11 novembre dans l'écrasement d'un avion au Labrador.

Membre du Conseil d'administration de Brinco et de CFLCO et président du comité de direction de ces deux compagnies, sir Val Duncan est président et directeur général de The Rio Tinto-Zinc Corporation, de Londres (Angleterre). Au tout début de l'aménagement de Churchill Falls, RTZ s'est engagé à fournir des services techniques et administratifs jusqu'au parachèvement des travaux.

"Mes collègues et moi, a déclaré M. Borden, sommes grandement redevables à sir Val Duncan d'assumer ces responsabilités qui viennent s'ajouter à ses nombreuses autres charges. Il a accepté de prendre ces fonctions en main pour un certain temps afin de faciliter l'élaboration d'une solution à long terme qui permettra de mieux combler les vides laissés à la suite de ce tragique accident."

A la suite de sa nomination, sir Val a rendu un vif hommage à M. McParland et à M. Eric Lambert, vice-président (finances) des deux compagnies, pour "leur apport éminent à la mise en valeur des richesses naturelles du Canada et notamment en ce qui concerne l'aménagement de Churchill Falls".

Sir Val a également tenu à rendre hommage à MM. Fred Ressegieu, J. Herbert Jackson et Arthur Cantle, membres de la haute direction de Acres Canadian Bechtel, société responsable des travaux de génie et de construction de l'aménagement de Churchill Falls, ainsi qu'à M. John Lethbrige, adjoint administratif de M. McParland, qui ont aussi perdu la vie dans l'accident.

"Les circonstances dans lesquelles j'assume ces nouvelles responsabilités, a déclaré sir Val, me sont, ainsi qu'à tous mes collègues, une cause de profonde douleur. Par ailleurs, la réalité même de l'aménagement de Churchill Falls et la progression des travaux selon les horaires établis témoignent de façon éclatante de l'esprit d'entreprise peu commun qui animait chacun de ces hommes."

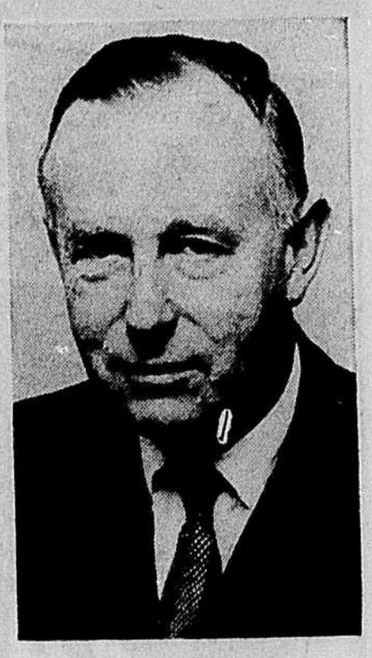

Sir Val Duncan, nouveau président de Brinco

Les gouverneurs des banques centrales de l'Occident nagent dans l'euphorie

BALE, (AFP) — C'est dans une "atmosphère d'euphorie", selon un expert financier international, que se retrouvaient hier pour la première fois depuis la mi-septembre, les gouverneurs des principales banques centrales occidentales a l'occasion de l'assemblée mensuelle de la Banque des règlements internationaux à Bâle. Ce climat s'explique par les signes de détente qui se multiplient dans le système monétaire international. Même si tout n'est pas pour le mieux dans les affaires financières mondiales, le contraste avec l'état de crise qui a prévalu depuis de longs mois et qui avait été déclenché par la fièvre de l'or est frappant.

Cette détente s'explique par:

1—Un meilleur équilibre des parités des grandes monnaies entre elles depuis la dévaluation du franc et la réévaluation du mark. Ce meilleur équilibre freine les mouvements aberrants de capitaux et favorise le rétablissement progressif des balances commerciales des pays jusqu'ici fortement déficitaires comme la France et la Grande-Bretagne.

2—L'adoption du système des droits de tirage spéciaux par la dernière assemblée annuelle du Fonds monétaire international avec l'accord de la France. Ce qui ouvre de nouvelles perspectives de crédits internationaux et réduit le rôle de l'or dans les transactions entre banques centrales.

3—L'augmentation des quote-parts du Fonds monétaire international sans que cette augmentation ne provoque de nouvelles sorties d'or pour les Etats-Unis.

4—La forte baisse de l'or qui va orienter les liquidités privées dans divers pays vers un investissement moins stérile et diminuer la pression sur les devises jusqu'ici contestées. Selon certains experts internationaux, les achats d'or, notamment en France, correspondaient en fait à des sorties légales de capitaux, malgré le contrôle des changes. L'effrondrement du cours du métal précieux pourrait provoquer une désaffection pour l'or, se traduisant par le retour de capitaux importants dans le circuit utilisable des liquidités.

Mais quoi qu'il en soit, cette meilleure santé du système monétaire international ne saurait être maintenue et consolidée, estime-t-on dans les milieux financiers internationaux de Bâle, que si l'on assiste à une amélioration notable de la balance des comptes des Etats-Unis, fortement déficitaire pour le moment.

Le développement harmonieux des nouveaux mécanismes de crédit monétaire internationaux (droits de tirage spéciaux, quote-parts accrues au Fonds monétaire international) ne pourrait s'effectuer que si le dollar, qui remplace progressivement dans ces systèmes l'or n'est pas contesté, c'est-à-dire si les dollars détenus à l'étranger n'augmentent pas dans les proportions que l'on a connues depuis plusieurs années.

C'est là un sujet de réflexion et de discussion dans une atmosphère très calme entre les gouverneurs des banques centrales européennes et leurs collègues américains présents à Bâle.

Des conversations bilatérales

Naturellement la réunion mensuelle de Bâle fournit toujours l'occasion aux responsables des grands instituts internationaux d'émission d'avoir de nombreuses conversations bilatérales. On s'attend notamment cette fois-ci à ce que Sir Leslie O'Brien, gouverneur de la Banque d'Angleterre, fasse connaître au directeur de la Banque nationale suisse, M. Willy Stopper, son mécontentement devant les pratiques de certaines banques privées suisses, qui favoriseraient l'évasion des capitaux britanniques vers la Confédération par l'intermédiaire de Hong-Kong.

Cette affaire a pris une grosse importance politique en Grande-Bretagne.

Toutefois, la requête anglaise, comme la pression constante exercée depuis de nombreux mois par les autorités américaines sur les autorités helvétiques, se heurte, d'une part, au secret bancaire suisse et, de l'autre, au fait que ni la violation du contrôle des changes ni la fraude fiscale ne sont considérées comme des délits en Suisse.

Londres se plaint que des banques suisses font fuir les capitaux britanniques

BALE (AFP) — "J'ai eu une discussion amicale et utile avec le Docteur Erwin Stopper, président de la Banque nationale suisse", a déclaré hier soir Sir Leslie O'Brien, gouverneur de la Banque d'Angleterre. "J'ai espoir que quelque chose pourra être fait".

Ces conversations ont porté sur les pratiques, révélées la semaine dernière à Londres, dans la presse, de certaines banques privées suisses qui favorisent l'évasion des capitaux britanniques vers la Confédération helvétique via Hong-kong.

Après ces conversations, de source britannique, on ne s'attend pas que les banques étrangères faciliteront spécialement la tâche du contrôle des changes britanniques mais on ajoute, toujours de même source, que les abus les plus flagrants, commis par les filiales de banques étrangères à Londres, pourraient être sanctionnés.

De son côté, le président de la Banque nationale suisse, M. Erwin Stopper, a confirmé au représentant de l'AFP, la cordialité de son entretien avec son homologue britannique. Il a ajouté qu'il avait demandé au gouverneur de la Banque d'Angleterre de lui faire parvenir par écrit les éléments concernant ces affaires d'évasion de capitaux. "Après, a-t-il conclu, il faudra voir".

Quebec North Shore Paper installe une machine unique en son genre

Quebec North Shore Paper Company, de Baie-Comeau, installe le Former Bel-Baie, un nouveau gabarit à deux conducteurs, plutôt que la Fourdrinier conventionnelle sur sa nouvelle machine à papier journal no 4, installée dans le cadre d'un programme d'expansion et de modernisation présentement en voie d'exécution à l'usine de Baie-Comeau, au coût de $54 millions. On prévoit pour le début de 1971 la mise en production de la nouvelle machine Beloit de 386 pouces.

En annonçant la nouvelle, le président de la compagnie, Robert M. Schmon, a déclaré que la machine à papier journal à grande vitesse sera la première au monde à être munie d'un gabarit à deux conducteurs comme équipement de première installation.

Cet été, la société a installé sur la machine no 3 à Baie-Comeau un prototype du Former qui subit des épreuves depuis lors. Le Bel-Baie fut mis au point grâce à un programme coopératif au coût de $1.5 million entre la compagnie, Beloit Corporation et Beloit Sorel Walmsley Ltd.

Le Former Bel-Baie est présentement installé en permanence sur la machine no 3 à Baie-Comeau.

Il couvre environ la moitié de la toile métallique Fourdrinier et diffère des formers précédents par l'application d'un nouveau bac de tête et d'un système de drainage plus rapide.

Le bac de tête, qui est spécialement adapté au gabarit à deux conducteurs, alimente la machine au moyen d'un ajustage à jet de coulée au lieu d'une règle de débit pour faire écouler l'eau plus rapidement de la section plus courte de la toile métallique.

L'administration des sociétés de la Couronne a besoin d'amélioration

— Gérard Laprise

OTTAWA (PC) — Le député créditiste Gérard Laprise, d'Abitibi, a demandé au gouvernement de prendre les mesures nécessaires pour que s'améliorent les méthodes administratives des sociétés de la Couronne.

"Celles-ci laissent beaucoup à désirer", a-t-il dit.

M. Laprise intervenait dans un débat sur un projet de loi qui prévoit d'assurer les Chemins de fer nationaux et la société Air Canada de capitaux d'investissement de $201,700,000 pour une période de 18 mois prenant fin le 1er juin 1970.

M. Laprise a affirmé qu'au lieu de chercher à dispenser des services qui attirent la clientèle le Canadien National s'assurait au préalable d'une clientèle avant de dispenser les services. "Dans ces circonstances, on ne doit pas s'étonner que les citoyens s'intéresse peu au Canadien National" a-t-il dit.

Le député créditiste a fait état d'une récente requête du CN présentée à la Commission canadienne des transports en faveur de l'abandon de ce qu'il estime d'être ses routes déficitaires de transports de voyageurs.

AIDE

AUX LOCATAIRES D'APPARTEMENTS

Informez-vous au sujet de quelques-uns des "extras" auxquels vous devez vous attendre dans votre prochain bail, des idées sur la décoration, plus de nombreux renseignements utiles sur la vie en ville et en banlieue. Tout cela dans le "GREATER MONTREAL HOME BUYERS GUIDE & APARTMENT LIVING", le seul magazine qui traite exclusivement de la meilleure façon de vivre dans la région de Montréal. Le numéro d'automne sera demain en vente à tous les kiosques de journaux, pour seulement 75¢.

Les mesures anti-inflationnistes touchent plus durement le Québec

— Jean-Paul Beaudry

QUEBEC (PC) — Le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Jean-Paul Beaudry, a déclaré que le Québec ne connaît pas vraiment de situation inflationniste, parce qu'il n'a pas le plein emploi.

C'est pourquoi les mesures anti-inflationnistes prises par le gouvernement fédéral et les institutions bancaires nous touchent plus durement que certaines autres provinces plus riches, a ajouté M. Beaudry, en commentant la publication des dernières taux statistiques du chômage par le Bureau fédéral de la statistique.

Selon le BFS, le taux de chômage au Canada a atteint le mois dernier 5.3 pour cent de la main-d'oeuvre, le chiffre le plus élevé des 136 derniers mois, alors qu'au Québec, le taux était de 6 pour cent, soit une augmentation de 11,000 chômeurs par rapport au mois de septembre.

M. Beaudry a expliqué que le Québec n'ayant pas le plein emploi au moment où le gouvernement fédéral a imposé ses mesures restrictives, l'économie s'en est ressentie davantage et son taux de chômage a augmenté plus que les autres.

Selon le ministre, plein emploi signifie "situation inflationniste", en général.

Par ailleurs, le critique financier du Parti libéral, M. Robert Bourassa, a exprimé l'opinion que le chômage au Québec pouvait augmenter davantage.

"La minute de vérité dont nous prévenions le gouvernement s'affirme de plus en plus", a-t-il dit.

"C'est simplement le reflet d'une poussée de la main-d'oeuvre qui va s'exprimer encore durant plusieurs années a-t-il ajouté, et qui poussera le prochain gouvernement à élaborer un programme d'urgence pour relancer l'économie durant cette crise de la sur-main-d'oeuvre".

M. Bourrassa a précisé que c'est exactement ce dont il parle depuis plusieurs années, quand il prévient le gouvernement actuel de l'arrivée massive sur le marché du trapail de quelque 500,000 jeunes travailleurs, et quant il incite ce dernier à prendre les mesures nécessaires pour y faire face.

"Il s'agit donc d'utiliser à fons toutes les sources de capitaux publics, privés et étrangers pour créer de nouveaux emplois, a soutenu M. Bourassa. "Au pouvoir, a-t-il conclu, j'accorderai priorité absolue à la mise en pratique de toutes les propositions que je fais depuis trois ans."

Ouverture du siège social de Transamerica Computer Co. of Canada

Transamerica Computer Company annonce l'ouverture du siège social, pour le district de Transamerica Computer Company of Canada, au 1980 ouest, rue Sherbrooke, Montréal, Québec. M. André Côté est nommé en charge du bureau à titre de Gérant de District pour l'Est du Canada.

Ces nouvelles sont confirmées du 10 novembre 1969 par le président de Transamerica Computer Company qui est aussi président du Conseil d'Administration, M. James Ritter et par M. A. William Wilbur, président de Transamerica Computer Company of Canada Ltd., lors d'une réunion des membres du Conseil d'Administration.

M. Wilbur commenta l'ouverture de ces bureaux par ces termes: "Transamerica Computer of Canada est appelé à devenir une compagnie donnant un service complet sur le marché canadien. Notre devise est de servir avec beaucoup d'intérêt tous les marchés canadiens dans la location d'ordinateurs, la fabrication d'ordinateurs, la fabrication et la mise en marché".

M. André Côté, âgé de 32 ans, entra au service de Transamerica en juillet. Antérieurement, il était conseiller dans le traitement des données avec ses bureaux à Montréal et était aussi autrefois associé avec Honeywell et IBM du Canada.

Il est un diplômé des Jésuites de Québec.

Le secteur privé américain prend conscience de ses responsabilités sociales accrues

Les milieux d'affaires et le grand public américain commencent à envisager sous un angle entièrement nouveau le rôle du secteur privé dans la société moderne, selon une analyse émanant du ministère du commerce des Etats-Unis.

Pour les hommes d'affaires, cette réévaluation se traduit par l'insistance de plus en plus grande mise sur "les responsabilités sociales du secteur privé."

Pour le grand public, elle est à l'origine d'un renouveau de considération pour les milieux d'affaires, et fait naître l'espoir que le secteur privé sera en mesure de résoudre certains des difficiles problèmes sociaux que n'ont pu jusqu'à présent faire disparaître les mesures prises par l'Etat.

Lorsque l'on essaie de comprendre les variations de l'attitude du public américain à l'égard des milieux d'affaires, il est bon de ne pas perdre de vue la distinction entre l'**acquisition** de la richesse et la **production** de la richesse.

Aussi loin que l'on remonte dans leur histoire, les Américains n'ont guère manifesté d'objection contre le principe de l'enrichissement individuel, dès l'instant que celui-ci était le résultat d'un travail dur et productif dont bénéficiait également la communauté. Le secteur privé n'est mal vu du public que lorsqu'il donne l'impression de s'approprier une part injustifiée des ressources de la nation sans rien produire de valable en échange. Lorsque le secteur privé est productif, il est bien vu, il se fait mal voir dans le cas contraire.

Les problèmes sociaux

Il est certain que les milieux d'affaires s'intéressent de plus en plus à la solution des problèmes sociaux; cette attitude s'explique de plusieurs façons.

La première explication — qui vient le plus souvent à l'esprit des cyniques — est que les hommes d'affaires ont été sensibles aux critiques passées et tiennent à faire quelque chose pour améliorer leur réputation. Ce facteur n'est cependant pas le seul à intervenir.

Les cadres des grandes entreprises américaines ont désormais une connaissance du monde extérieur beaucoup plus étendue que les boutiquiers et les propriétaires de petites usines qui constituaient autrefois le secteur privé de leur pays.

De nos jours, les dirigeants des milieux d'affaires sont plus enclins que leurs prédécesseurs à reconnaître que l'agitation qui règne dans les milieux urbains, la crise du logement et les imperfections du système éducatif, ne sont pas génératrices d'une ambiance favorable au développement d'entreprises productives et rémunératrices.

A cela s'ajoute le fait qu'après tout les hommes d'affaires sont des hommes et sont Américains. Ils sont nombreux à être sincèrement émus par les problèmes qui ont été portés à leur attention, et à éprouver un légitime sentiment de satisfaction lorsqu'ils savent qu'ils ont contribué à la solution de ces problèmes.

La contribution aux solutions

De quelle façon le secteur privé peut-il contribuer à la solution des problèmes sociaux?

Il y a certaines choses que les entreprises privées américaines peuvent faire et dont elles s'acquittent fort bien. L'expérience démontre que dans bien des cas, des organismes privés à but lucratif sont mieux qualifiés que l'Etat.

Les entreprises privées peuvent assurer la formation professionnelle et employer des jeunes appartenant à des groupes minoritaires peu instruits, et autres personnes considérées comme "inemployables"; elles peuvent construire ou remettre en état des logements destinés aux familles à revenu peu élevé; elles peuvent appliquer les connaissances technologiques les plus récentes et les techniques de gestion les plus perfectionnées à la solution des problèmes, d'éducation, de transport et de développement urbain.

Si ces activités étaient d'un rapport raisonnable, il est probable que certains hommes d'affaires américains dynamiques les auraient déjà entreprises, indépendamment de toute considération sociale. Il faut reconnaître malheureusement que bon nombre d'entre elles ne sont nullement rémunératrices dans les conditions actuelles ou en tout cas bien moins que d'autres usages qui peuvent être faits du temps et des capitaux qu'elles nécessitent.

On peut cite bien sûr certains cas récents où des entreprises américaines privées, à but lucratif, ont délibérément accepté de perdre de l'argent pour parrainer des activités de caractère social. La véritable question est toutefois de savoir dans quelle mesure une entreprise peut s'éloigner de son objectif normal, qui est de réaliser le maximum de bénéfices, et survivre malgré cela. Même si ses actionnaires n'émettent pas d'objection, cette entreprise sera désavantagée par rapport à celles qui ne se seront pas imposé ce genre de charge.

Participation de l'Etat

La conclusion, c'est que dans la plupart des cas les entreprises privées ont besoin de recevoir une subvention de l'Etat — soit directement, soit sous forme d'exonération fiscale — pour être en mesure de contribuer sur une grande échelle à la solution des problèmes sociaux.

C'est cette formule que les Etats-Unis ont décidé de mettre à l'essai en y consacrant des moyens considérables.

Pourquoi, dira-t-on, faire intervenir le secteur privé dans cette affaire? Si l'Etat doit payer une partie de la facture, pourquoi ne pas aller carrément de l'avant et prendre la direction des opérations?

C'est qu'à nouveau se pose la question de la qualification.

Les Américains ont appris qu'il ne suffit pas de mettre sur pied une organisation administrative étatique pour être certain qu'il en résultera quoi que ce soit d'utile. Le secteur privé américain a par contre fourni la preuve de sa productivité. Si une entreprise privée, bénéficiant d'une modeste subvention de l'Etat, peut construire des H.L.M., assurer la formation professionnelle d'apprentis ou d'autres services de caractère social plus efficacement qu'un organisme officiel, et à moindres frais pour l'Etat, il n'y aura guère d'Américains qui trouveront logique d'insister pour que la production de ces services soit le monopole de l'Etat.

Le secteur privé américain a ainsi à nouveau l'occasion de faire la preuve de ses capacités productrices, mais dans un sens différent et plus étendu que précédemment. La façon dont il s'acquittera de cette tâche ne manquera pas d'avoir une profonde incidence sur sa position et son influence futures dans la société américaine et les hommes d'affaires américains en sont conscients.

Une usine de Longueuil utilise un hachoir pour récupérer la ferraille

Une compagnie de la région de Montréal, vient d'aménager un nouveau procédé unique de récupération de la ferraille des carrosseries d'automobiles abandonnées ou accidentées. Ce nouveau procédé offre l'avantage important de ne pas empirer le problème déjà sérieux de la pollution de l'air.

Un déchiqueteur de carrosserie, capable de déchiqueter et de réduire une auto à la minute, en pièces de la grosseur d'une rondelle de hockey, est entré en opération au complexe récemment inauguré de la St. Lawrence Iron & Metal est une filiale à propriété entière de MacKinnon Steel Company Limited.

Avant l'installation du déchiqueteur, les autos destinées à la ferraille étaient brûlées à l'air libre pour être purifiées de leurs contaminants comme la peinture, le caoutchouc, le plastique et le capitonnage. Les carcasses étaient alors sanglées pour expédition vers l'acierie.

La ferraille qui en résultait n'était cependant pas de qualité suffisante pour permettre aux acieries domestiques d'utiliser économiquement les métaux et, conséquemment, toute la production de cette ferraille était perdue pour le marché domestique à l'avantage du marché d'exportation où les normes de qualité étaient moins sévères.

Le nouveau procédé de déchiquetages inversera cependant le courant et, en plus de fournir des matériaux bruts précieux de qualité adéquate pour l'utilisation domestique, contribuera à éliminer l'une des causes de la pollution de l'air.

Les cimetières d'autos

M. Gerald Josephson, président de MacKinnon, déclara: "Il n'y a probablement aucune évidence plus claire de la destruction de notre entourage naturel que ces amoncellements de vieilles autos accidentées et rouillées. A nos yeux, ces carcasses représentent cependant des matériaux bruts très précieux. Grâce à notre déchiqueteur, nous pouvons maintenant faire la cueillette de ces laideurs dans nos campagnes pour les redonner à l'industrie sous forme de ferraille précieuse et de haute qualité.

"Quoique moins visible, la pollution de l'air est un danger encore plus menaçant dans notre entourage et constitue un péril sérieux pour la santé," ajouta M. Josephson. "En déchiquetant ces carcasses dans notre nouvelle machine, nous éliminons la nécessité du brûlage des carrosseries à l'air libre et, conséquemment, faisons disparaître l'une des causes de la pollution de l'air. Notre déchiqueteur est construit de façon à prévenir l'émission de gaz et de poussière."

Le déchiqueteur, le premier du genre installé au Québec, fonctionne d'après le principe d'un broyeur puissant. Les carrosseries arrivent à la compagnie, écrasées ou intactes. Des grues alimentent alors les carrosseries dans la hotte où elles sont davantage écrasées avant d'entrer dans le broyeur. Une douzaine de masses, pesant chacune plusieurs centaines de livres, et fixées à un arbre actionné par un moteur de 2,500 c.v., déchiquettent les carcasses en pièces aussi petites qu'une rondelle de hockey ou qu'une balle de tennis.

Le système antipollution de la machine incorpore des souffleurs puissants et une tour de récurage qui enlèvent la poussière et la transforment en boue. On se débarrasse alors de cette boue et toute l'opération se fait sous des systèmes de contrôle d'échappement des gaz.

Pendant ce temps, les pièces déchiquetées sont transportées par convoyeurs à deux séparateurs magnétiques et passent par un immense haut-fourneau rotatif. Le produit final est constitué à 98 p. cent près de fer pur, ce qui en fait un matériau brut de première qualité pour les aciéries canadiennes.

Grève de protestation de 31,000 atomistes français

PARIS (AFP) — Trente et un mille atomistes français se sont mis en grève ce matin pour protester contre deux décisions rendues publiques la semaine dernière : l'abandon de la filière française et 2,500 licenciements.

A l'issue d'un conseil interministériel réuni par le président de la république, M. Georges Pompidou, on apprenait la semaine dernière que la France renonçait à la filière qu'elle avait imse au point et allait adopter la filière étudiée par la société américaine Westinghouse. Pour un grand nombre de chercheurs des centres nucléaires français c'est à terme le risque de l'abandon de toute recherche théorique nouvelle au profit d'études d'application d'un procédé qui n'est pas le leur.

D'autre part, on apprenait la semaine dernière également que des compressions budgétaires allaient entraîner le licenciement de un sur douze des 31,000 atomistes français. Tous les centres de France sont touchés, tous les services, toutes les usines, dont certaines même vont être fermées.

Enfin, certains problèmes locaux avaient déjà entraîné à la fin du mois d'octobre des mouvements notamment au centre de Saclay (région parisienne), où le licenciement de 98 femmes de ménage avait conduit cinq atomistes à observer une grève de la faim qui a duré dix-neuf jours.

C'est l'ensemble de ces causes qui a entraîné une grève que tous les syndicats sans exception ont organisée et qui s'est traduite par l'occupation d'un certain nombre de centres nucléaires jusqu'à présent considérés comme des lieux secrets où personne ne devait pénétrer.

Dans le communiqué publié par la présidence la semaine dernière au sujet de la politique nucléaire de la France, le gouvernement a annoncé la construction de plusieurs centrales à uranium enrichi et eau légère (filière américaine). Ces constructions seront faites dans le cadre du 9e Plan.

C'est parce qu'elle est la plus susceptible de conduire rapidement à des réalisations techniquement sûres et économiquement compétitives que la filière à "eau légère" a été choisie pour le lancement d'une première centrale dès 1970.

Proxmire demande à Nixon de s'opposer aux pressions de l'industrie du pétrole

WASHINGTON (AFP) — Le sénateur William Proxmire (démocrate de Wisconsin) a demandé au président Nixon de résister à ce qu'il a appelé les "pressions criardes" exercées par l'industrie du pétrole des Etats-Unis pour le maintien des restrictions aux importations de pétrole.

Dans un discours qu'il doit prononcer aujourd'hui devant le sénat mais dont le texte a été rendu public samedi soir, le sénateur a ajouté que le président devait décider entre "répondre aux besoins de millions de consommateurs américains escroqués par l'industrie pétrolière et aux désirs de ceux qui, dans cette industrie, apportent traditionnellement de fortes contribuations aux fonds de campagne électorale".

M. Proxmire a affirmé que M. Michael Haider, président de l'"American Petroleum Institute et ancien président du conseil d'administration de "Standard Oil of New Jersey", "s'est entretenu secrètement avec le président Nixon pendant une heure" et que d'après le quotidien pétrolier "Oil Daily" il "s'est senti confiant, après cet entretien, que le résultat sera favorable" au sujet de la révision du programme d'importation.

Le sénateur du Wisconsin a ajouté que les gouverneurs de trois des Etats des Etats-Unis producteurs de pétrole se sont entretenus à Washington dans un club avec M. Frank Ikard, président directeur général de l'"American Oil Institute" avant la conversation à la Maison Blanche sur la question pétrolière.

"Je ne sais pas ce qui s'est passé dans ce club mais je crois que l'on peut dire que les gouverneurs ont reçu leurs ordres de marche".

"La pression exercée sur les gouverneurs a dû être intense" d'après le sénateur Proxmire qui a ensuite cité un télégramme du gouverneur de l'Etat de New York M. Nelson Rockefeller dans lequel il appuie les contingents d'importation de pétrole "en dépit du fait que le maire (de New York) John Lindsay a démontré que les quotas d'importation coûtent aux consommateurs newyorkais un minimum de 95 millions de dollars par an en raison de l'augmentation des prix".

M. Proxmire a conclu que "d'après la loi, la seule justification d'un programme d'importation de pétrole est la sécurité nationale et à ma connaissance, rien n'a jamais été prouvé à ce sujet".

Imperial Tobacco

Les profits de l'Imperial Tobacco du Canada, pour le troisième trimestre de 1969 s'élèvent à $3,376,000 par rapport à $2,737,000 en 1968, soit une augmentation de $639,000 ou 6 cents par action ordinaire. Les résultats cumulatifs pour les neuf premiers mois de l'année donnent des profits de $8,835,000 ou 89 cents par action ordinaire contre 91 cents par action en 1968.

Les ventes durant le troisième trimestre, au montant de $132,534,000 accusent une augmentation de 27 pour cent sur l'an dernier. Les ventes durant les neuf premiers mois de l'année se chiffrent à $361,728,000 soit une augmentation de 18 pour cent par rapport à 1968.

Les chiffres de 1969 incluent S and W Fine Foods, Inc. et Uddo and Taormina Corporation et ses filiales depuis leur date d'acquisition soit les 1er janvier et 1er avril respectivement.

Nouvelle agence internationale de publicité pour Montréal

L'Agence Canadienne de Publicité Limitée, de Montréal et Toronto, et Ingalls Associates, Inc., de Boston, annoncent la fondation de Adgroup International Ltd., la première entreprise internationale de conception publicité au Canada. Les deux agences sont copropriétaires et se partagent la gestion de la nouvelle société, dont le siège social est situé au 666 ouest, rue Sherbrooke, à Montréal.

Destinée à apporter une nouvelle dimension à la création publicitaire canadienne, Adgroup International innove dans le domaine de la collaboration canado-américaine. Ses cadres représentent les deux pays. Le président du conseil d'administration est M. Léon Simard, éminent industriel, l'un des principaux actionnaires de l'Agence Canadienne.

Dans la poursuite de son objectif de "mettre les talents des meilleurs publicitaires des Etats-Unis et du Canada au service des annonceurs canadiens et des annonceurs internationaux", Adgroup International a nommé directeur des services aux clients M. Carl A. "Sandy" Dettman. M. Dettman occupait auparavant le poste de directeur de la publicité de la Sun Life du Canada.

Enfin, Mlle Carol Joly fait partie du personnel de Adgroup International à titre de coordonnatrice des services aux clients. Mlle Joly a fait des stages chez Vickers and Benson et Arnott Rogers Batten, et elle était encore tout récemment coordonnatrice indépendante à la télévision.

avis de l'Assemblée générale annuelle

L'Assemblée générale annuelle des actionnaires de la BANQUE CANADIENNE NATIONALE se tiendra le jeudi 11 décembre 1969, à onze heures du matin, au siège social de la Banque, Place d'Armes, à Montréal, aux fins d'élire les administrateurs et de délibérer sur les questions du ressort de l'assemblée.

Pour le Conseil d'administration,
Le Secrétaire général,
YVAN DESJARDINS

Banque Canadienne Nationale

UNE NOMINATION CHEZ DE LAIR FOOD

M. ARTHUR A. BONNELL

M. Roger Blouin, président de DeLair Food Ltd., annonce la nomination de M. Arthur A. Bonnell au poste de gérant de la division du service alimentaire. Avant de se joindre à DeLair M. Bonnell était gérant général d'une compagnie de service alimentaire dans la province de Québec et possède plusieurs années d'expérience dans cette industrie. La division du service alimentaire de DeLair est responsable du service aux cafétérias, aux machines automatiques, aux institutions et aux pourvoyeurs.

Jean Mehling câble de Paris

L'Allemagne aura-t-elle une balance déficitaire ?

L'Allemagne, en la personne d'un représentant de la Bundesbank, a fait savoir, au lendemain de la réévaluation du mark, qu'elle s'attend pour 1970 à un déficit de sa balance des paiements. On serait tenté d'écrire qu'elle le souhaite, ce qui marquerait pour elle le reflux d'un mouvement inflationniste dont elle souffre depuis des mois.

Parle-t-on ainsi outre-Rhin pour assurer l'opinion publique mondiale, pour "conjurer" en quelque sorte un destin jusque-là trop favorable au mark, ou parce que réellement l'Allemagne fédérale sait que, s'il n'en est pas ainsi pendant quelques années, les liquidités internationales manqueront à nouveau, La République allemande drainent vers elle trop de pouvoir d'achat mondial; donc verra peu à peu sa production condamnée à la mévente hors des frontières nationales ?

* * *

Une chose me parait certaine, en tout cas; c'en doit être fini, au nom de la logique, de la spéculation sur le mark. Sauf à supposer que les spéculateurs internationaux disposent de tant de liquidités qu'il leur est possible d'attendre plusieurs années et de voir peut-être fructifier leurs marks par une nouvelle réévaluation, il n'y a plus pour eux qu'une chose raisonnable à faire: quitter l'Allemagne pour retourner à des emplois vraiment productifs.

En d'autres termes, plus rien, à vue humaine, ne permet d'escompter une nouvelle parité du mark avant des années, sauf catastrophe internationale. La logique voudrait donc que les spéculateurs, ayant "pris leurs bénéfices", s'en retournent vers leurs pays d'origine.

* * *

D'autres difficultés frapperont peut-être, dans les prochains mois, telle ou telle monnaie des pays occidentaux; mais le mark atteint aujourd'hui une parité qu'on peut qualifier de définitive. Est-ce à dire que, véritablement, la balance des paiements allemands va entrer dans une pédiode de déficit? De cela, je suis bien moins convaincu. Arrêter les gigantesques déplacements de "hot money" vers l'Allemagne est une chose; renverser de façon durable, fondamentale même, les courants commerciaux et les courants d'investissements en est une autre.

Pour que s'accomplisse "la prévision" allemande, il faudrait que l'économie de la République fédérale donne, à l'avenir, des signes de faiblesse durable.

* * *

Or, pour l'instant et pour longtemps encore, il n'en est rien. L'économie fédérale est vigoureuse, incroyablement dynamique. Les Allemands ont atteint un palier minimum de croissance économique à partir duquel il n'est guère possible de retourner en arrière. Il n'en pourrait être ainsi que si dans la République fédérale on acceptait une réduction du niveau de vie.

Mais tous les indices, toutes les déclarations officielles prouvent que l'Allemagne court, chaque jour davantage, vers "l'économie d'abondance". Il lui faut exporter ce qu'un excès de vitalité produit. Pour longtemps encore, la balance sera "condamnée" à être positive.

La ville d'Elliot Lake fait face à de nouveaux problèmes

ELLIOT LAKE, Ont. (PC) — Selon un groupe d'hommes d'affaires, la ville d'Elliot Lake se trouve à nouveau dans une situation critique due cette fois à l'incapacité de payer ses dettes.

Ce centre minier qui a connu une succession de hauts et de bas depuis son ouverture, il y a quinze ans, doit présentement faire face à une dette de $9,552,000.

Cette dernière a été contractée pour la construction d'une ville minière moderne à partir d'un terrain vierge où avaient été découverts en 1953 des dépôts considérables d'uranium.

Mais les années de prospérité sont maintenant chose du passé et la population qui est passée de 18,000 à 10,000 habitants, est aujourd'hui insuffisante pour supporter le poids de sa dette, disent les hommes d'affaires.

M. Jack Gauthier, président intérimaire de la Chambre de Commerce, ad éclaré, devant un groupe d'hommes d'affaires réunis dimanche, que le gouvernement de l'Ontario devra soit payer la dette, soit prendre la ville en charge.

Par ailleurs, M. Reeve Alcide Alemany, qui n'était pas présent à la réunion, avait déclaré au cours d'une entrevue, la semaine dernière, que la ville courait à la banqueroute.

Ce n'est pas la première fois qu'Elliot Lake se trouve en mauvaise posture.

Les premières années de croissance rapide qui avaient vu la mise en opération de 13 mines ont été suivies par des années de déclin lorsque les Etats-Unis ont décidé en 1959 d'abandonner les options qu'ils détenaient sur l'uranium canadien.

A partir de 1965, les nouveaux développements des usages pacifiques de l'énergie atomique ont permis une rapide remontée de l'activité. En février 1968, Elliot Lake connait un nouveau sommet avec l'arrivée de centaines de travailleurs miniers qui viennent jalonner les claims sur le nouveau terrain de la Couronne.

Mais en raison de la saturation du marché de l'uranium et des problèmes de développement des centrales nucléaires, Elliot Lake régresse régulièrement depuis deux ans.

Comme l'a expliqué M. Gauthier, le problème actuel en est un de financement.

EXPOSITION A MONTREAL DE COMMERCE EN CONCESSION

les 21, 22, 23 novembre
PLACE BONAVENTURE
mezzanine sud

Vous n'aurez que l'embarras de la concession à choisir. Vous causerez avec des experts. Séminars gratuits tous les jours. Vous découvrirez comme il est facile de partir à votre propre compte.

HEURES : vendredi et samedi, de midi à 9 h. p.m.
dimanche, de midi à 7 h. p.m.
Entrée — $1.00 — Enfants admis gratuitement

Bache va de l'avant à Montréal !

Visitez notre nouveau bureau au
1 Square Westmount
Téléphone 937-5781

Le coquet nouveau bureau de Bache, au 2e étage de cet immeuble moderne, est conçu pour favoriser le succès de vos placements.

Vous y trouverez deux salles de conseil, pourvues chacune d'un équipement électronique moderne qui vous fournira, sur la pression d'un bouton, les dernières cotations boursières. Qui vous transmettra des rapports visuels des transactions effectuées aux principales Bourses canadiennes et américaines. Qui vous indiquera la tendance globale du marché des valeurs.

Pour des conseils en placements, vous pourrez recourir aux services d'un important personnel de recherche canadien, aussi bien qu'aux directives d'un des plus importants bureaux de recherche de Wall Street.

Et pour un service individuel conçu selon vos propres besoins en placements — vous trouverez un personnel nombreux de représentants autorisés. Des hommes qui travailleront avec vous — et pour vous — pour vous aider à atteindre l'objectif que vous visez en faisant des placements. Des hommes formés aux méthodes de recherche Bache qui vous permettent de prendre de sages décisions concernant les titres, obligations, fonds mutuels, valeurs commerciales — tout ce qui peut intéresser vos placements.

Et il y a un service distinct pour le secteur institutionnel. Venez nous voir au plus tôt. Donnez-nous l'occasion de servir vos intérêts. Nous ne croyons pas qu'un autre puisse mieux le faire.

BACHE & CO.
Incorporated
Membres des principales Bourses. Fondée en 1879.

1 Square Westmount, Montréal 216, Québec, Canada
Tél.: 937-5781. Lloyd G. Sampson, V.P., Gérant

TORONTO

par la PRESSE CANADIENNE

MINES

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	11.40	Ch. net
Accra	1000	16	16	16	
Acme Gas	4000	16½	16½	16½	
Advocate	100	240	240	240	
Agnico	300	123	123	123	
Am Larder	4900	80	79	79	+ 2
Ang U Dev	500	75	75	75	
Atl C Cop	1000	55	55	55	— 1
Avoca M	100	140	140	140	— 8
Bankeno	2705	770	750	750	—20
Bankfield	z200	13	13	13	
Bethlm	5685	$20½	19¾	20	— 1
Black Bay	9500	13½	13	13½	+ ½
Bralorne	200	335	385	385	—10
Brunswk	1775	840	835	840	+20
Bunker H	3000	10	10	10	
Cadillac M	3500	15	15	15	
Camflo	1400	355	350	355	
Camindx	500	27	27	27	
Can Chib	260	$12½	12¼	12½	— ⅛
C Tung	400	123	123	123	— 2
C Jamiesn	500	143	143	143	— 2
Cdn Keely	z10	9	9	9	
C Lencourt	2000	26	26	26	
Cdn Nisto	2000	30	30	30	+ 2
Can-fer	1000	390	390	390	—25
Cassiar	z50	$17⅝	17⅝	17⅝	
Cent Pat	9700	285	275	285	+ 5
Chemalloy	1100	345	340	345	+ 5
Chestrvile	1000	23	23	23	+ ½
Chimo	5700	175	173	175	+ 3
Conigo	600	29	29	29	— 1
C Marben	200	290	290	290	+20
C Morisn	200	530	530	530	
C Red Pop	5	11	11	11	
Conwst	133	$14⅛	13½	14	+ 1
Cop Fields	130	175	170	175	+10
Craigmt	200	$14	14	14	+ ¼
D'Aragon	500	32	32	32	+ ½
D'Eldona	5000	98	98	98	+ 2
Denison	145	$49⅜	49⅜	49⅜	— ⅛
Dicknsn	700	265	250	265	+25
Discovry	500	155	155	155	+ 9
Dome	z25	$51¾	51¾	51¾	
D Explor	2900	180	175	175	— 5
Donalda	z100	30	30	30	
Dunraie	1000	34	34	34	+ 1
Dynasty	320	$17	17	17	
East Sull	100	700	700	700	
Endako	2280	$15¾	15¼	15¾	+ ¾
F Mar	1000	185	185	185	
Fort Relnc	1500	91	91	91	— 3
Frobex	800	158	155	158	+ 1
Gnt Masct	2500	284	280	280	+ 4
Goldray	100	205	205	205	— 5
Gortdrm	500	495	495	495	— 5
Gulch	500	18	18	18	
Gunnar	z40	142	142	142	
Hollinger	6129	$31¼	31⅛	31¼	+ ¼
Huds Bay	z5	$84¼	84¼	84¼	
Hydra Ex	z240	26	19	26	
IHall e	z10	425	425	425	
Int Mogul	100	$19⅞	19⅞	19⅞	+ ⅜
Iso	2300	240	233	236	
Joutel	1300	170	170	170	
Kam Kta	12650	380	375	375	— 5
Kerr Add	1000	$13¾	13½	13⅝	+ ⅛
Kirk Twn	31500	54	40	54	+16
L Duf	22275	$17	16½	17	+ ⅜
Leitch	1400	250	250	250	
Louvicrt	5000	28	27½	28	+ ½
Lytton M	1400	385	385	385	— 5
Madeline	8520	655	645	650	+10
Madsen	100	151	151	151	
Man Bar	400	130	130	130	— 2
Match	5000	17	17	17	
Mattgmi	1985	$27⅝	26⅞	27	— ½
Maybrun	780	16½	16½	16½	
Mc Adam	1500	85	85	85	— 2
McWat	2000	68	68	68	+ 6
Mentor	500	79	79	79	
Min-Ore	1000	15	15	15	
Mt Wright	2500	32½	30½	30½	
Multi Mi	2300	110	110	110	
New Bid	1000	5½	5½	5½	
Newconx	100	725	725	725	
N Harri	1000	9	9	9	
N Imperal	7700	330	325	330	+ 5
Newlund	1000	22	22	22	— 1
N Mylama	3500	12	12	12	
N Que Ragl	3575	$22⅞	22	22¼	+ ⅝
Nick Rim	5100	13	13	13	— ½
Nicle M	100	260	260	260	+ 5
Norbaska	z200	23½	23½	23½	
Norbeau	500	27	27	27	
Norgoid	4000	8	8	8	+ 1
N Coldstm	1025	212	212	212	+ 4
Northgat	405	$14½	14⅛	14½	+ ⅜
Ooaska	1500	13	13	13	
Opemska	225	$14¼	14¼	14¼	— ¼
Orchan	1600	420	410	410	—10
Paramaq	2000	10	10	10	+ 1
Patino	660	$47½	47	47½	+ ¾
Pce Expl	650	90	90	90	+ 2
Pick Crow	z9	32	32	32	
Pine Point	131	$39⅝	39⅝	39⅝	+ ⅜
Placer	325	$46½	46	46½	— 3
Pure Silv	3400	420	400	400	—10
Q Mattgmi	400	120	118	118	
Radiore	z200	45	45	45	
Rayrock	700	183	180	180	
Reeves	500	295	295	295	+ 5
Rio Algom	170	$21¼	21¼	21¼	+ ¼
Roman	2500	$13⅛	13⅛	13⅛	— ⅛
Ryanr	11000	18	18	18	+ ½
Satellite	2500	22	22	22	— ½
Sherr	11090	$19	18⅞	19	+ ⅛
Sigma	250	480	480	480	
Silvmq	1000	37	37	37	+ 1
Steep R	305	450	450	450	+ 5
Sullivan	107	825	825	825	
Teck Cor A	887	760	750	760	
Teck Cor B	z40	715	715	715	
Texmt	11000	71	68	71	+ 5
Tex-Sol	500	57	57	57	— 2
Tombill	700	131	131	131	— 3
Torbrit	1000	72	72	72	— 3
Tribag	1700	132	130	130	
U Mining	2000	28½	28½	28½	— ½
Un Keno	z40	695	695	695	
Upp Can	500	270	270	270	+10
West Mine	1800	350	350	350	+ 5
Wilco	500	41	41	41	— 1
Yukon C	2000	210	210	210	—10
Zulapa	3000	17	16	17	+ 1

PETROLES

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	11.40	Ch. net
Alminex	3600	610	595	600	+10
Am Leduc	5500	16½	16	16	— ½
Asamera	300	$24⅝	24⅜	24⅜	— ½
Banff	5650	$13	12¾	13	+ ⅜
CS Pete	6125	750	720	735	+10
CS Pete w	200	500	500	500	
C Dehi	500	490	480	480	—20
C Ex Gas	250	650	650	650	
C Homestd	1825	$18¾	18½	18½	
C Ll Pete	z63	105	105	105	
Cdn Sup O	z45	$34½	34	34½	
Cent Del	1645	$14	13½	13½	— ⅜
Charter Ol	1000	930	930	930	+ 5
Chieftan D	400	$10½	10¼	10¼	— ¼
Clark Can	3300	350	335	350	
Dynamic	600	195	195	195	— 2
Ensign Oil	1300	380	380	380	— 5
French Pt	1000	825	825	825	+15
Gt COilsds	100	550	550	550	
Midcon	800	61	61	61	+ 1
Nat Pete	800	400	390	395	
N Cont	150	161	161	161	— 8
N Dav	19500	19	18	18	— 1
Northld	1000	61	61	61	— 2
Numac	250	775	765	775	+15

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	11.40	Ch. net
Okalta	1000	30	30	30	
Permo	1000	115	115	115	+ 5
Petrol	3400	148	145	145	+ 3
Pinnacle P	3700	145	140	140	+ 3
Place G	20400	218	195	200	— 7
Scurry Rn	1900	$26½	25	26⅜	+ ⅜
Spooner	4700	375	375	375	— 5
Triad Oil	2700	475	445	475	+25
U Canso w	100	380	370	370	+20
Ulster Pet	1300	225	225	225	+ 5
Vandoo	1500	18	17½	17½	
Voyager P	1200	575	555	575	
W Decalta	5300	825	800	825	+10
W Decit w	1400	70	465	470	+15

INDUSTRIELLES

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	11.40	Ch. net
Abel Black	z15	$6⅝	6	6⅝	
Abitibi	3630	$12⅝	12½	12½	— ¼
Acklands	z25	$12	12	12	
A.G.F.M	4300	$10¼	10	10¼	+ ⅛
Agra Vegt	380	$9⅞	9¾	9⅞	— ⅛
Alta Gas T	z40	$42½	42½	42½	
Alta Gas p	180	$75	74½	75	+ ½
Alta G D p	10	$125	125	125	
Algoma St	660	$15	14⅞	15	
Alcan	705	$29¾	29¼	29¼	
Alcan pr	150	$33½	33½	33½	
Alumin pr	100	$16½	16½	16½	
Anglo-cn	100	$7¼	7¼	7¼	— ⅜
Aquitaine	2985	$20½	20	20½	+ ⅞
Argus C pr	111	$13½	13½	13½	+ ¼
Asbestos	100	$25¾	25¾	25¾	— ⅛
Atco Ind	z50	$15½	15½	15½	
Atl Sugar	150	$7⅞	7¼	7¼	— ¼
Atl Sug A	z25	$15¼	15¼	15¼	
Atl Sug w	700	240	240	240	
Auto El	200	$9⅞	9¼	9⅞	
Auto Hard	z25	$10	10	10	
Bahama	1200	50	48	48	— 2
Bank Mtl	3336	$16¾	16¾	16¾	
Bank N S	200	$25⅝	25⅝	25⅝	
Bay Mills	z4	$7	7	7	
Beaver L	200	$15⅞	16⅞	16⅞	+ ¼
Becker B p	z20	$11	11	11	
Bell Canad	934	$45⅛	44¼	44⅜	— ¾
Block Bros	3800	$7¾	7⅝	7¾	
Bombrder	100	$19⅞	19⅞	19⅞	
Bow Valy	100	$24	24	24	
Bramalea	150	$6⅛	6⅛	6⅛	
Bramal w	100	460	460	460	+ 5
Brascan	250	$15⅞	15⅞	15⅞	
BC Forest	235	$36	35½	35½	— ½
BC Sugar	2600	$18½	18½	18½	+ ⅜
BCPh 4½ p	z10	$59½	59½	59½	
Bruck B	100	$11	11	11	+ ¼
Burns Fds	100	$20	20	20	—3¼
Calgary P	z35	$24¾	24¼	24¾	
Calgy 540 p	10	$102	102	102	
Cambridg	100	$8	8	8	
Campeau	150	$6⅜	6⅜	6⅜	+ ⅛
Can Cem	z4	$29½	29½	29½	
Can Malt	100	$23½	23½	23½	— ½
Canron	100	$18	18	18	— ½
Capit Div	325	380	380	380	
Cara	100	$8¼	8¼	8¼	
Carrier JD	200	$16¼	16⅛	16¼	+ ¼
Carrier w	1200	$12	11½	11¾	+ ¼
C Brew Ap	50	$29¾	29¾	29¾	— ⅛
CD Sugar	z10	$37½	37½	37½	
C Goldie	300	$7⅞	7⅞	7⅞	
C Chem w	600	105	105	105	+ 5
Cdn Can A	100	$6¼	6¼	6¼	— ¼
C Imp Bank	1925	$23	22¾	22¾	— ¼
C Hydro	210	$17½	17¼	17½	+ ¼
C Nor West	100	310	310	310	+ 5
CIL	107	$14	14	14	+ ⅜
C Ind Gas p	700	$25	25	25	+1½
C Interurb	z50	400	400	400	
CP Inve pr	1230	$34½	34½	34½	+ ½
C Refract	150	$145	14⅝	14⅝	+ ⅛
Cdn Tire A	314	$69½	69¼	69½	+ ½
CPR	361	$75	75	75	— ½
CP Inve w	3030	810	800	810	
C Ind Gas	9415	$10¾	10½	10⅝	+ ⅛
C Intrurb p	z40	$9½	9¼	9¼	
C Westing	200	$12⅛	12⅛	12⅛	— ⅜
CDRH Ltd	z20	$9⅛	9⅛	9⅛	
Chat-Gai	z50	$13	13	13	
Chemcell	250	$9¾	9¾	9¾	+ ⅛
Clairton	1000	165	165	165	
Columbia	z30	$8⅝	8⅝	8⅝	
Columbi p	z10	$19	19	19	
Cominco	600	$31⅝	31½	31⅝	— ⅛
C Holiday I	z50	$14⅛	14⅛	14⅛	
C Savings	200	$13	12⅞	12⅞	— ⅛
Computel	140	$7⅞	7⅞	7⅞	— ¼
Con Bath	668	$24⅛	24	24	— ⅛
Con Bldg	150	185	185	185	
Con Distrb	1250	$19	18⅞	18⅞	
Cons Ga	2340	$15⅞	15⅝	15⅞	
Control F	200	$5½	5½	5½	
Coronatn	600	185	185	185	
Crain R L	525	$20⅜	20¼	20¼	— ⅛
Crestbrk	z10	$11¼	11¼	11¼	
Crush Intl	900	$15	15	15	
Cygnus A	600	$7¾	7⅜	7⅜	— ⅜
Cygnus B	z125	$7⅞	7½	7½	
Dale-R	100	$13½	13½	13½	— ¼
Distl Seag	610	$54¼	54	54¼	+ ¼
Dome Pete	500	$84	83	84	— 1
D Bridge	200	$14⅜	14⅜	14⅜	+ ⅛
Dofasco	900	$24	24	24	
Dom Glass	315	$20	20	20	
D Lime w	200	120	120	120	
Dom Store	1900	$14	13⅞	14	
Domtar	1660	$15¾	15⅝	15¾	+ ⅛
D Textile	524	$13¾	13¾	13¾	+ ¼
Dupont	187	$26¼	26	26	— ⅜
Exquisite	z5	$6⅜	6⅜	6⅜	
Erie D A	600	$12⅜	12½	12⅜	+ ⅛
Erie D	100	$13	13	13	+ ¾
Electro ltd	595	$39⅛	39	39⅛	+ ⅛
Fa Play w	1080	245	245	245	+ 5
Fibre	100	$5⅜	5⅜	5⅜	+ ⅛
Falcon	1052	$152	151⅛	152	+ 1
Fed Farm	500	310	310	311	+10
Fleet Mfg	200	140	135	140	+ 5
Ford Cnda	65	$65	63¼	65	+ ½
Fraser	250	$26¼	26¼	26¼	
Gaz Metr	1351	$15	14¾	14¾	
GMC	75	$79½	79½	79½	— ½
G P Mfg A	25	$30	30	30	
Greb Ind	z30	$8¼	8¼	8¼	
GL Paper	197	$25	25	25	
Gt W Life	10	$124	124	124	+ 2
Gt WSadd	300	$7¼	7¼	7¼	— ¼
Greyhnd	302	$13¼	13	13¼	
Gulf Can	1500	$18⅞	18¾	18¾	— ¼
Halifax D	125	235	235	235	+ 5
Hard Crp A	300	$17¼	17	17¼	+ ½
Harlequin	100	$8⅛	8⅛	8⅛	
Harveys F	3500	$7½	7⅜	7½	
Hawker S	112	315	315	315	
Hawker pr	z35	$55	54	55	
Home A	200	$36½	36⅜	36⅜	+ ⅜
Home B	100	$33	33	33	+ ⅜
Horne Pit	200	330	320	320	+ 5
HB Oil Gas	40	$42¾	42¾	42¾	+ ¼
HB Oil G pr	50	$56½	56½	56½	— ¼
Hunter D	300	$11¾	11¾	11¾	— ¼
Husky Oil	1015	$13⅞	13⅝	13⅝	— ¼
Imp Oil	2291	$17⅜	17¼	17⅜	
Imp Tob	1775	$13½	13¼	13¼	— ¼
Indal Can	275	$15¼	15¼	15¼	
Ind Accept	800	$16	15¾	15¾	— ½
In Acc	1350	595	585	595	+ 5
Ind Adhes	z25	$11⅜	11⅜	11⅜	
Inglis	z100	$13¾	13¾	13¾	
Inspiratin	3200	72	70	70	
Int Nickel	6178	$45	44¾	44⅞	+ ½
Int Util	335	$28¾	28¾	28¾	
Intpr Pipe	1205	$22½	22⅜	22½	
Intpr Steel	600	495	495	495	
Inv Grp A	275	$11½	11½	11½	
Inv Grp 5 p	375	$25⅝	25½	25⅝	+ ⅛
In Ovrseas	60	$39½	39½	39½	— ½
IWC Ind	300	$5⅛	495	495	—17
James Ind	130	$5¾	5¾	5¾	+ ¼
Jefferson	310	$15	15	15	
Kaiser Re	1860	$18½	18	18¼	
Kaps Tran	6420	$10¼	9⅞	10¼	
Keeprite P	210	$12½	12½	12½	
Kelly D A	z50	$7⅜	7⅜	7⅜	
Koffler	2225	$13	13	13	+ ⅛
Labatt	973	$31½	30¾	30¾	— ⅝
Labatt pr	325	$31⅜	31⅜	31⅜	
Laidlaw M	1600	$8½	8¼	8⅜	+ ⅜
LOnt Cem	z50	295	295	295	
Laura Sec	z35	$14	14	14	
Lau Fin	1000	$7	7	7	
Lau Fn 6¼	z59	$13⅜	13⅜	13⅜	
Lau F 2.00	z65	$23¾	23½	23½	
Leigh Inst	1000	$50	50	50	
Lob Co A	100	$7½	7½	7½	
Lob Co B	300	$7⅜	7⅜	7⅜	
Lob G A pr	z10	$20½	20½	20½	
Loeb M	z150	$7¾	7¾	7¾	
Maclean H	300	$21	21	21	
MB Ltd	1700	$35	35	35	+ ¼
Magnetcs	1300	225	220	225	+ 5
Maritime	z1	$17½	17½	17½	
Markboro	500	$6	5¾	6	+ ¼
Markbro w	200	285	285	285	—15
Mass-Fer	550	$17⅞	17¾	17¾	
MEPC	100	465	465	465	+ 5
MEPC w	115	130	130	130	+10
Melchers	100	$13⅞	13⅞	13⅞	— ½
Milt Brick	300	$6¾	65	6⅝	+ ⅛
Molson A	100	$20½	20½	20½	+ ¼
Montex	100	95	95	95	— 5
Montex w	300	55	55	55	
Mnt Trst	100	$13½	13½	13½	— ⅛
Moore	6495	$36⅛	36	36	— ⅛
Nat Drug	100	$8½	8½	8½	
Neonex I	1000	$10⅜	10⅜	10½	
NB Tel	700	$12	12	12	
N Provid D	830	150	145	145	
Nia Wire B	300	$17	17	17	
Noranda	815	$35	34¾	35	— ½
Nor Ctl G	130	$16¼	16¼	16¼	+ ⅛
Nor Ctl B p	100	$29¼	29¼	29¼	— ¼
Nor Ctl w	200	800	800	800	
NS L P	300	$8	8	8	
NuWest H	400	$6¼	6⅛	6¼	
OSF Ind	1037	$11⅛	11	11	— ⅜
Oshawa A	665	$30¾	30½	30¾	
Oshawa w	250	750	750	750	+ 5
Overlnd 2 p	z110	450	450	450	
Pac Pete	1450	$31	30½	31	+ ¾
Pembina	8150	$22½	22	22	+ ¼
Petrofina	z10	$16⅞	16⅞	16⅞	
Pow Corp	2550	$14	14	14	
Prem Iron	300	$8¾	8¾	8¾	+ ¼
Price Com	500	$16⅝	16¼	16½	
Quinte A	600	$14½	14	14⅛	— ½
Rank Org	1300	$15	14⅞	15	+ ⅛
Realty C w	100	130	130	130	+ 5
Reed Oslr	850	$23½	23½	23½	+ ½
Reitman	325	$20½	20½	20½	
Revenu	15293	310	300	310	+ 5
Riv Yarn A	100	$36	36	36	+ 1
Rothman	100	$20	20	20	— ½
Royal Bnk	2425	$24⅛	24	24⅛	+ ⅛
Royal Trst	z5	$28	28	28	
Russell H	100	$19½	19½	19½	
St Maurice	500	170	170	170	
Sayvette	400	$5⅞	5⅞	5⅞	
Schneid b p	200	$7½	7¼	7½	
Scot York	110	$21¾	21¾	21¾	+ ¼
Scotts	1000	$11½	11⅛	11⅛	— ⅛
Seaway M	825	$12⅝	12⅝	12⅝	+ ⅛
Seaway pr	1675	$5⅝	5⅝	5⅝	+ ⅜
Seaway w	175	220	220	220	+ 5
Secur Cap	400	375	370	370	
Shaw Pipe	300	$15⅞	15¾	15⅞	+ ⅛
Shell Can	776	$28½	28½	28½	
Simpsons	500	$22½	22½	22½	+ ⅛
Simpson S	135	$29	29	29	+ ⅜
SKD Mfg	100	$5	5	5	— ⅛
Skyline H	107	$10	10	10	
Slater Stl	800	$14¼	14⅛	14⅛	— ⅛
Southam	350	$62	62	62	— 1
Steel Can	859	$23½	23⅜	23⅜	— ⅛
Steinbg A	100	$12	12	12	
Texaco	100	$25⅞	25⅞	25⅞	— ⅛
Thom Nes	6565	$22⅞	22½	22½	
Tor Dm Bk	2970	$24	23½	24	+ ⅜
Traders A	1100	$12⅛	12⅛	12⅛	— ⅛
Trader 65 w	z50	265	265	265	
Tr Can PL	z13	$32¾	32¾	32¾	
Tr Can Pl p	50	$40¼	40¼	40¼	
Tr Can P w	100	990	990	990	+10
Trans Mt	1660	$17⅛	17	17⅛	
Trans PPL	z20	$14	13⅞	14	
Trizec Crp	700	135	135	135	— 5
Trizec w	1500	55	55	55	
UNAS Inv	200	$18	18	18	
Union Acc	200	$6⅞	6⅞	6⅞	
Un Carbid	300	$16¾	16¾	16¾	
Un Gas	4008	$15¾	15¾	15¾	
U Corp B	270	$18	18	18	
U Sections	z20	$16	16	16	
Vascan	100	$9	9	9	
Versafd	100	$21½	21¼	21½	
Versatile	z50	$7½	7½	7½	
Vic G Tr	200	$17⅛	17⅛	17⅛	— ¼
V Wood A p	200	$6¼	6¼	6¼	+ ½
Villcentre	100	$9⅛	9⅛	9⅛	
Walk GW	2805	$45½	45½	45½	— ¼
Westc'st	125	$26½	26½	26½	
West Ind	300	200	200	200	—10
W Brdcast	500	$23½	23½	23½	
W Cdn Seed	300	190	190	190	
W Pacific	1200	$5½	5⅜	5½	
Weston	775	$24¼	24	24	— 1
White Pas	500	$24¼	24¼	24¼	+ ¼
White P w	100	775	775	775	+25
Woodwd A	z20	$20⅛	20⅛	20⅛	
Zellers	110	$13¼	13¼	13¼	— ⅛

titres au comptoir

Source : Bongard Leslie & Co.

	Achat	Vente
Abeta	12	15
Aconic	1	3
Advance R..	6	8
Albatross	5	15
Alscope	1 15	1 35
Amal. Mng	5	15
Amer. Chib.	4	7
Americ	5	15
Amigo	20	40
Bald. Mtn.	2	5
Barrington	75	85
Beacon	10	14
Beira	10	20
Beauport Hldg.	12	17
Black Cricket	50	75
Boma Chib.	5	15
Brace Mac	5	7
Brosnan Cdn	32	37
Bruce P	1	2
Cambridge	6	9
Caprive	22	24
Carmount	35	40
Chesbar	3¼	3¾
Clearwater	18	22
Cons. Shunsby	9	12
Copper AM	45	60
Creswell	60	80
Chromex	65	75
Cuvier	4	7
De Jour	40	45
Delesseps	55	65
Dom. Jubilee	50	70
Doral	1 40	1 60
Ducros	60	70
Dubisson	4	7
Expo Ungava	75	85
Fundy	22	26
Gaspe Copper	49	51
Gaspex	20	30
Gt LaNcki	5	5½
Gold Hawk	37	42
Hairen	23	28
Hanson	33	36
Hucamp	1 30	1 50
Independent	2	4
Indian Mt.	2 10	2 30
Joburke	2	4
Kardar Cnd.	1 20	1 40
Juma	6	8
Kelly D	2	5
Kewagama	6	9
Kukatush	1 50	2 00
Lke Beaver House	10	12
Leeds Mtls	3	5
Lun Exho	30	35
Magama	16	18
Madex	10	20
Matt Berry	42	47
Midland Nckl.	47	52
Mija	35	38
Mogar	15	18
Molybla	10	15
Murky Fault	2 25	2 50
Naganta	30	50
Natl. Mal.	1 00	1 20
Nemrod	30	40
New Ass Dv	20	22
New Baska	10	20
New Hosco	1 15	1 35
New Insco	13	16
New Lorie	10	12
New Miller Pl	7	9
New Pascalis	35	45
Nickel Offsets	30	33
Nordic I	1 60	1 80
North Ex	58	63
North Shore	25	30
Nouvelle	20	—
Pacific Nickel	30	40
Pango	2 40	2 50
RaloHill	35	40
Ram Pete	1 70	1 90
Rand Mal.	3	5
Renzy	1 00	1 10
September Mt.	15	25
Sarimco	9	11
Stump	15	20
Sogepet	1 00	1 10
Sturdy ML	47	50
Superior Acid	80	90
Spanish R	22	27
Silver Eureka	1 00	2 00
Tagami	14	16
Talisman	47	50
Tara	1 00	1 10
Universal	37	40
Valdex	73	78
Voyageur	5 25	5 50
Wee Gee	70	90
Westfield	2 50	2 70
Westville	5	10
Yellow Rex	28	33
Young Dave	17	20

SECTION INDUSTRIELLE

Source : Klopen and Co.

	Achat	Vente
A.G.F.	3 80	3 90
Aquacare	4¼	4¾
Bque d'Economie Que.	5½	6½
Bushnell TCA	19	19¾
Cdn Foreign Sec	13	15
Central Dyn	4½	5
C Theatres	5½	6½
Crown Life	34	35
Dist Trust	9½	10½
East Can Savings	4½	5½
Electron As	8	9
Facs Data	5¼	5¾
Gen Impact	11	11¾
Grenache	1 75	2 25
Hamilton Trust	9 50	10 00
H.M. taxsaver	1 40	1 70
Implace El	3 00	4 00
Inter Systcom	2⅝	2⅞
Jolly Jumper	8½	9
Kst Chemicals	3¼	4¼
La Prevoyance	17½	18½
Les Prevoyants	6¼	6¾
La Stabilite	6	7
Lincoln Trust	8	9½
London Life	77	80
Marinot Inc.	1 75	2 25
Medcom	3	3¾
Peoples S	18	19
Rapid Data	6 75	7 25
Sklar Mfg	2 75	3 25
Spar Aero	2¾	3
Superscl	3¾	4½
Steadman Indus	24	25
Union Cdn Assur	5½	6½
Wellington Bk	1 25	1 75
Zodiac A	2 10	2 40

fonds mutuels

par la PRESSE CANADIENNE

	Achat	Vente
Abbey Nth Am Fund	1.22	1.22
Adanac	2.60	2.84
A.G.F. Special	3.87	—
All Cdn Com	8.20	8.96
All Cdn Div	9.78	10.61
All Cdn Ven	4.65	5.02
American Growth	6.67	7.33
Andreae Equity	4.11	4.49
Associate Investors	5.57	5.63
Beacon Growth	6.61	7.22
Beaubran	44.02	47.79
Canada Growth	7.16	7.87
Canagex	10.59	11.03
Cdn Channing Ven	6.96	7.63
Cdn Gas Energy	13.76	15.08
Cdn Investment Fund	4.53	4.97
Cdn Scudder Fund	21.23	21.23
Cdn Sec Growth	5.20	5.70
Cdn S.A. Gold Fund	4.71	5.15
Cdn Trusteed	4.79	5.23
Champion Mutual	7.96	8.26
Canafund	64.02	67.22
Capital Growth	9.16	9.39
xChase Fund	12.17	13.30
Collective Mutual	7.74	8.50
Commonwealth Intl	13.94	15.28
Commonwealth Intl Lever	4.18	4.58
xCompetitive Capital	8.76	9.60
Corporate Investors	6.26	6.84
corporate Investors Stock Fd	6.41	7.00
xDividend Shares	3.75	4.11
Dominion Compound	5.06	5.50
xDreyfus	13.69	15.00
Entarea Investment	6.19	6.77
Executive Fund of Cdn	8.04	8.44
Exec Inv Intl Ltd	5.98	6.28
Federated Financial	5.28	5.80
Federated Growth	6.02	6.63
xFidelity Trend	26.96	29.46
First Participating	19.38	21.18
Fonds Collectif A	6.93	7.58
Fonds Collectif B	4.99	5.14
Fonds Collectif C	9.78	10.69
Fonds Desjardins A	4.43	—
Fonds Desjardins B	4.36	—
Fraser Growth	3.81	4.18
Gis Compound	10.29	11.25
Gis Income	4.18	4.57
Growth Equity	7.69	8.45
Growth Oil and Gas	20.67	—
Guardian Growth	8.37	—
Harvard	7.95	8.67
IOS Venture	4.98	5.44
Industrial Growth	5.82	6.38
International Growth	7.32	8.00
Investors Growth	11.81	12.91
Investors Intl Mutual	8.71	9.53
Investors Mutual	5.53	6.05
Keystone Canada	7.49	8.23
xKeystone Cust S-1	18.64	20.33
xKeystone Cust S-4	5.53	6.05
xKeystone Cust K-2	5.67	6.19
Keystone Polaris	4.58	5.01
Le Fonds P.E.P.	3.47	3.77
xLexington Research	16.34	17.86
Magna Carta	2.65	2.88
Maritime Equity	3.67	4.02
Marlborough	10.12	—
Molson M Fund	6.10	6.67
Mutual Accumulating	5.80	6.34
Mutual Bond	8.51	8.89
Mutual Bond Income	4.64	4.85
Mutual Growth	6.53	7.14
Mutual Income	5.91	6.46
Natrusco	14.13	14.73
Natural Resources	8.29	9.06
xOne William Street	17.01	17.01
Oppenheimzr Fund	8.19	8.95
Pension Mutual	8.39	9.17
Performance Plus	8.39	9.17
Pret et Rev.	7.58	8.27
Principal Growth	5.94	6.52
Provident Mutual	7.10	7.76
Prov Stock Fund	6.87	7.52
xPutman Growth	11.91	13.02
Radisson	3.57	—
Regent Fund	10.32	11.28
Royfund	5.88	6.06
Sav Inv Am Pref	11.34	12.46
Spec	9.99	10.01
Taurus	5.87	6.45
xTechnol	7.72	8.41
Timed Investment Fund	6.83	6.86
United Accumulative	5.35	5.88
United Horizon	3.80	4.16
United American	2.97	3.26
United Venture	5.05	5.55
Universal Savings Equity	7.49	8.19
Western Growth	6.26	6.88
Winfield Growth	6.17	6.74
Xanadu	4.19	4.58
York Fund of Canada	5.83	6.34

x—Fonds americains.

du parquet de la bourse

Marchés en baisse peu après l'ouverture

Les cours étaient irréguliers ce matin à la **Bourse de Montréal** mais se replient peu après l'ouverture dans un marché modérément actif.

Les écarts dans les deux sens demeurent pour le moment fractionnaires mais tous les principaux indices du marché, sous la conduite de l'indice bancaire, se replient.

L'indice combiné des industrielles, des services publics et des banques s'inscrit à 182.96 en baisse de 0.79.

* * *

La tendance était légèrement irrégulière en début de séance à la **Bourse de Toronto** ce matin.

Pembina a avancé de ¾ à 22½, Inco ½ à 44⅞, Aquitaine ¾ à 20, BC Forest ⅜ à 18½ et MacMillan Bloedel ¼ à 35.

Ford Canada a fléchi de 1¼ à 63¼, Bethlehem 1 à 20, Bell ¼ à 44⅞, Cominco, ¼ à 31½ et Kaps ¼ à 10.

* * *

Wall Street a débuté dans une tendance légèrement irrégulière mais se replie peu après l'ouverture dans un marché modéremment actif.

Le Dow Jones industriel, le baromètre des blue chips fléchit de 3.83 à 845.43 et l'indice général de la UPI se replie étroitement de 0.03 pour cent.

Parmi les écarts les plus sensibles, International Industries baisse de 2 et un huit à 42, General Electric perd 1 à 82 et demi et Burroughs sept huitièmes à 149 et demi. American Telephone perd trois huitièmes à 53 et trois huitièmes sur une transaction de 12,000 actions. Memorex gagne 1 point à 158 et Atlantic Richfield trois huitièmes à 97 et un huitième. Les automobiles, les chemins de fer et les services publics accusent tous une légère tendance à la baisse.

* * *

Le marché est plus actif et généralement en hausse aujourd'hui à la **Bourse de Londres.** Vers l'approche de la fermeture l'indice industriel du Financial Times s'inscrit à 392.7 en hausse de 5.3.

* * *

PARIS. — Les valeurs françaises sont irrégulières. Toutefois, les écarts dans un sens comme dans l'autre restent de faible amplitude.

Sur le marché de l'or proprement dit les cours sont en repli. Le lingot perd 55 fr. à 6.985 fr. et le napoléon 1,30 F. à 70,50 F. Le montant des transactions s'élève à 5,056.

RAPPORTS FINANCIERS

Genstar

Le bénéfice consolidé de Genstar Limitée avant rentrées extraordinaires, pour les trois mois se terminant le 30 septembre 1969, s'élève à $2,041,000 ou 31 cents par action en circulation comparé à $1,527,000 ou 26 cents par action pour la période correspondante de 1968.

Le bénéfice consolidé avant rentrées extraordinaires pour les neuf mois se terminant le 30 septembre 1969 s'élève à $4,558,000 ou 72 cents par action, soit un accroissement des profits par action de 24 pour cent sur $3,312,000 ou 58 cents par action pour la période correspondante de 1968.

Les ventes nettes, pour les trois mois se terminant le 30 septembre 1969, se chiffrent à $68,758,000 comparées à $63,461,000 pour la période correspondante de 1968. Pour les neuf mois se terminant le 30 septembre 1969, elles s'élèvent à $190,878,000 comparées à $146,766,000 pour la période correspondante de l'an dernier.

Algoma Steel

La société Algoma Steel a réalisé, au cours des neuf premiers mois de 1969, des bénéfices nets de $9,360,000 ou $0.81 l'action en regard de $14,570,000 ou $1.26 l'action pour les neuf premiers mois de l'exercice 1968. Les ventes nettes de cette société, au cours de cette période, ont marqué $156,733,000 à rapprocher de $160,882,000 pour les neuf mois comparables, en 1968.

Ciments Saint-Laurent

Les ventes nettes de la société Ciments Saint-Laurent, au cours des neuf premiers au cours des neuf premiers mois de 1969, se sont chiffrées à $30,375,313 à rapprocher de $31,961,493 pour les neuf premiers mois de l'exercice 1968. Les bénéfices nets de cette société, au cours de cette période, ont marqué $1,722,722.

Simpsons-Sears

La société Simpsons-Sears a rélisé, au cours des neuf premiers mois de 1969, des bénéfices nets de $6,676,000 ou $0.43 l'action à rapprocher de $6,809,000 ou $0.44 l'action pour la période correspondante, en 1968. Les ventes de cette société, au cours de cette période, ont marqué $417,164,000, soit une augmentation de l'ordre de 9.4 pour cent.

Noranda Mines

Le profit net de la société Noranda Mines, pour les trois premiers trimestre de 1969, s'élève à $39,073,000 en regard de $38,955,000 pour la période correspondante, en 1968. Le profit net par action a marqué $1.62 à rapprocher de $1.63 au cours des neuf premiers mois de 1968. Les revenus d'exploitation de cette société, au cours de cette période, se sont élevées à $305,528,000 en regard de $332,881,000 pour la période correspondante, l'année dernière.

R. L. Crain

Les bénéfices nets de la société R. L. Crain, au cours des neuf premiers mois de 1969, se sont élevés à $997,000 en regard de $633,000 pour la période correspondante, en 1968. Les ventes de cette société , au cours de cette période, se sont chiffrées à $15,663,000 à rapprocher de $13,067,000 pour les neuf premiers mois de l'exercice 1968.

Interprovincial Pipe Line

Les bénéfices nets de la société Interprovincial Pipe Line, au cours des neuf premiers mois de 1969, se sont chiffrés à $18,039,000 ou $0.71 l'action comparativement à $17,851,000 ou $0.70 l'action pour la période correspondante, en 1968.

General Steel Wares

Au cours des neuf premiers mois de 1969, le profit net de la société General Steel Wares s'est élevé à $779,000 à rapprocher de $650,000 pour la période correspondante, en 1968. Les ventes de cette société, au cours de cette période, se sont chiffrées à $48,011,000 en regard de $39,586,000 pour les neuf premiers mois de l'exercice précédent.

Molson

Le bénéfice net réalisé par la société Molson, au cours du semestre se terminant le 30 septembre 1969, s'est élevé à $8,544,000 à rapprocher de $8,290,000 pour les six mois comparables, en 1968. Les ventes de cette société, au cours de cette période, se sont chiffrées à $167,715,000 en regard de $157,370,000 pour la période correspondante, l'année dernière.

Combined Engineered Products

Le profit net de la société Combined Engineered Products, au cours de son année fiscale se terminant le 31 août 1969, s'est chiffré à $262,493 en regard de $386,973 pour l'exercice antérieur. Les ventes de cette société, au cours de son année fiscale, se sont élevées à $18,559,189 à rapprocher de $16,779,378 pour l'exercice 1968.

Reed Shaw Osler

La société Reed Shaw Osler a réalisé, au cours de son année fiscale se terminant le 31 août 1969, des bénéfices nets de $1,378,344 comparativement à $1,182,232 pour l'exercice antérieur. Les revenus d'exploitation de cette société, au cours de cette période, ont marqué $12,328,492 à rapprocher de $11,050,528 pour l'exercice 1968.

Michelin veut recruter des administrateurs canadiens

NEW-GLASGOW, N.-E. — La société de pneumatiques Michelin, qui construit actuellement deux usines en Nouvelle-Ecosse, est à la recherche de personnel canadien pour remplir ses cadres administratifs.

Si suffisamment d'administrateurs peuvent être recrutés, l'administration des deux usines sera composée majoritairement de Canadiens, a déclaré hier M. John Boynton, directeur du personnel pour la société française.

Les usines, dont l'une sera située à Granton et l'autre à Brigdewater, emploieront près de 1,400 personnes.

cours des obligations

GOUVERNEMENT DU CANADA			
6¾%, 1er oct	1970	98¾	99¼
5, 1er juil	1970	97¾	98¼
6, 1er avril	1971	97¼	97¾
4¼, 1er sept	1972	90¾	91¼
7¼, 1er avril	1972	98¼	98¾
7, 1er avril	1973	95¾	96¾
8, 1er oct.	1974	99¼	100¼
6¼, 1er dec	1973	92¾	93¾
7¼, 1er avril	1974	96¼	97¼
5½, 1er oct	1975	86¾	87¼
3½, 1er juin	1976	76¾	77¾
5½, 1er aout	1980	82¼	83
4½, 1er sept	1983	70	71
5¼, 1er mai	1990	71¾	73¼
5¾, 1er sept	1992	76¾	78¼
6½, 1er oct	1995	84¾	86¼
CN 4 fec	1981	67¾	69¼
CN, 5 15 dec	1971	94½	95½
CN, 5¾ 1er jan	1985	78¾	80¾
CN, 5 1er oct	1987	70¼	72¼
Perpetuel 3	—	41¼	42¾
GOUVERNEMENTS PROVINCIAUX			
AMFC 7½, 15 mars	1990-93	84½	86½
BC Elec 6½, 1er av	1990	78	80
Man Hy 7¼, 1er ao	1989-93	84¼	86¼
N.B. 7¾, 2 juil.	1988	88¾	90¾
Bfld 7½ 15 fev	1988	84¾	86¾
N E 7½, 15 juin	1988	87¾	89¾
Ont Hy 7¾, 18 juin	1989-94	90	92½
I.P.E. 7½, 4 jan.	1988	85½	87½
Que, 7½, 15 jan.	1985-88	84	86
MUNICIPALITES			
Mont, 1er jan	1988	78	80
Tor Mei 7¼ 1er mai	1988	84	86¼
INDUSTRIELLES			
Abitibi 7¼	1987	84	86
Alum of Can 4½	1973	86	88
Bq N.E.	1987	84	86
BA Oil 7⅜	1988	86	88
Can Cement 3¾	1975	78	80
C P R 5	1983	70	72
Domtar 6¾	1987	79	81
Eaton 5¾	1985	73	74
GMA 6½	1987	78	80
I Oil 8½ 15 aout	1989	99½	100½
Ind Acc 6¾	1984	77	79
Ind Acc 6¾	1984	78	80
Nornda 7½ 1er oct	1988	86	88
Roym 7½ 1er nov	1973	93	95
Roym 7¾ 1er nov	1978	92	94
Roy Nat 6¼	1971	79	81
Simpsons 4¾	1973	89	—
St Law Corp 5	1978	—	80
Triad 4¾	1973	90	—
Weston G 6¾	1987	79	81
SERVICES PUBLICS			
Alberta Gas 5¾	1985	74	76
Angl Ca Tel 6	1983	82	—
BC Tel 6¾	1989	79	81
Bell Tel 5¾	1984	74	76
Bell Tel 8	1977	98¼	98¾
Bell Tel 6¾	1992	79	81
Cala Pow 7½	1988	86½	88½
Can Elec ½	1972	87½	89½
Consum Gas 5	1978	78⅛	—
Consum Gas 6½	1979	84	86
Marit Elec 7¾	1987	87¼	89¼
Nfld Land p 7¾	1988	87	89
North C Gas —	1989	87	89
Q Nat G7	1990	81	83
North Tel 5¾		73¾	75¾
Q Tel 7	1989	78	—
TC Pipeline 5.85	1987	73	75
CONVERTIBLES			
TC Pipeline 5	1989	95	97
W Coast 5½ Ex-c	1988	92	94

MONTRÉAL

par la PRESSE CANADIENNE

Bourse de Montréal

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	11.40	Ch. net
AbbotL 1.10	2	73½	73½	73½	
Addres 1.40	1	71⅞	71⅞	71⅞	+ ¼
Admirl	5	17⅝	17½	17⅝	+ ⅛
AirRed 1.155g	23	19999⅝	19½	19⅝	+
Alcan 1.20	36	27¾	27⅛	27¼	
AllegC .10g	5	15¾	15¾	15¾	+ ¼
AllegL 2.40	1	41½	41½	41½	— ⅜
Alld C 1.20	44	29⅝	29½	29½	+ ⅛
Alld Su .60	10	15⅝	15⅝	15⅝	+ ⅛
AllisChalm	11	27	27	27	
AHess .07g	15	37⅛	36⅞	37	
AAirlin .80	33	35¼	35⅛	35⅛	— ¼
AmBrand 2		26	39¼	39¼	— M
ABC 1.60	9	57	56½	56½	— ⅝
AmCan 2.20	16	48	48	48	— ⅛
ACyan 1.25	69	30⅜	30⅛	30⅛	
AmEIP 1.64	29	30¾	30½	30½	+ ¼
AHome 1.40	17	65⅞	65½	65½	— ⅜
AHosp .22	21	42	42	42	
AmFdy .90	9	21½	21¼	21½	— ⅛
AmMot	134	11⅛	11	11	— ¼
AmPhot .12	39	12	11¾	12	+ ¼
AmStd 1	7	35⅜	35¼	35¼	— ¼
AT T 2.40	216	53⅝	53¼	53½	— ¼
Anacond 1.90	31	30⅞	30⅝	30⅞	— ⅛
Arlans .20	1	25½	25½	25½	+ ⅛
Armco 1.60	18	29½	29⅛	29⅛	—1
ArmC .80	39	35	34⅞	35	— ½
ArmRub 1.60	4	39½	39¼	39½	+ ⅜
AtlRich 2	62	97⅛	96¾	97⅛	+ ⅜
Avco 1.20	15	25⅞	25¾	25¾	— ⅛
avon 1.80	20	174	174	174	+1½
Babck 1.36	18	23½	23⅜	23½	
Bathl	8	23½	23½	23½	
Baxter .10	23	29⅞	29⅝	29⅞	— ⅛
Beckmn .50	4	58	57¾	58	+ ½
BeechAir .75b	4	19¾	19½	19½	
BellH .60	5	58¼	58	58	
Bndix 1.60	25	37⅜	37¼	37¼	— ⅛
BenF 1.60	20	52⅛	52⅛	52⅛	— ⅞
BethSt 1.80	63	28⅜	28⅛	28¼	— ¼
Boing 1.20	338	33⅞	33⅛	33¼	
Bordn 1.20	20	25⅜	25⅜	25⅜	
Borg 1.25	8	28½	28½	28½	— ⅛
BristMy 1.20	17	74⅛	73¾	74	
Brnswk .10g	91	19	18⅞	18⅞	— ⅛
BucyEr 1.20	4	21⅛	20⅞	21⅛	+ ¼
Budd .80	11	17⅛	17⅛	17⅛	+ ¼
Burlin 1.40	11	39	39	39	
Burrghs .60	18	149½	149½	149½	— ⅞
CampSp 1.10	12	36	35¾	35¾	— ¼
Carrier .60	13	40⅞	40¼	40¼	— ¼
CartW .40a	10	31¾	31¼	31¼	— ⅜
CatTr 1.20	100	44	43¾	43¾	— ¼
Celanese 2	8	64½	64¼	64¼	— ¼
ChesOh 4	11	58¼	58¼	58¼	+ ¼
ChocFN .60	7	11⅞	11⅞	11⅞	
ChrisCft .05d	11	13⅜	13⅜	13⅜	— ⅛
Chryslr 2	75	38⅞	38½	38½	— ½
CitFn 1.80	61	39⅛	38½	39	— ¼
CitiesSv 2	4	46¾	46½	46¾	
Cluett P .90	1	30¼	30¼	30¼	— ¼
CocaCol 1.32	24	83	82¾	82¾	+ ⅛
ColPal 1.20	8	47	47	47	+ ¼
CollAik 1	1	28	28	28	
CollinR .80	7	55⅞	55⅞	55⅞	+ ⅜
CBS 1.40b	23	50½	50¼	50¼	— ⅜
ColuGas 1.60	20	27⅜	27⅜	27⅜	— ⅛
ComEd 2.20	8	41⅛	41	41	
COilRef .60	7	22⅝	22⅝	22⅝	+ ⅛
ConEds 1.80	60	27⅛	26⅞	26⅞	— ⅛
CFds 1.10	1	45	45	45	— ¼
ContCan 2.20	x32	74½	74¼	74¼	+ ¼
ContOil 1.50	37	28½	28¼	28⅜	+ ¼
CnrData	21	114½	114¼	114¼	— ⅜
Coopin 1.40	x1	29¼	29¼	29¼	+ ⅜
CPCIntl 1.70	18	35½	35¼	35¼	
Crane 1.60b	3	44¼	44¼	44¼	— ⅜
Cr Zell 1.60	113	38⅛	38	38	
Culligan .28	2	26⅜	26¼	26¼	— ⅜
Curtiss Wr 1	13	20¾	20½	20⅝	+ ⅛
DanR 1.15g	17	14⅜	14⅛	14¼	— ⅛
DartInd .30b	20	52⅜	52	52	— ¼
Deere 2	87	42	41⅝	42	+ ¼
Dexter .24	2	33	33	33	+ ½
DiaSh 1.40	32	22	22	22	
Diversin .36	15	20⅞	20⅞	20⅞	+ ¼
DowC 2.60	22	71	70⅞	71	— ⅜
Dresin 1.40	10	27⅞	27¾	27¾	+ ⅛
duPon 3.75g	26	117	116⅜	116⅜	—1¼
DuqLt 1.66	16	24¾	24½	24⅝	+ ⅛
EastAir .37p	15	20	19⅞	19⅞	— ½
EastK 1	59	77	76½	76½	—1¼
Elect As	6	16⅞	16¾	16⅞	+ ⅛
ElPasNG 1	x14	19½	19¼	19¼	— ⅜
EmerEl 1	x5	59	59	59	+ ¼
ESB 1.20	4	26½	26½	26½	+ ¼
EthylCp .72	4	28½	28¼	28¼	— ⅛
Evershp	10	26½	26¼	26¼	— ½
ExCel 1.25	11	25¾	25½	25½	+ 1
Fairch .50e	7	96⅞	96¾	96¾	— ¼
Fed Pac El	2	22⅜	22⅜	22⅜	+ ⅛
Firest 1.60	56	55¼	55	55⅛	— ⅛
FChart 2.29f	101	42⅛	42	42	— ⅛
Flintkote 1	x1	27⅝	27⅝	27⅝	— ⅛
FlaPw 1.52	15	49¼	49	49¼	— ¼
Ford 2.40	91	44	44	44	— ⅛
Frueh 1.70	12	42⅞	42¾	42¾	— ⅜
GAF .40	54	17⅜	17	17⅜	— ⅛
GenDyn 1	12	29¼	29	29	— ½
GenEle 2.60	91	82½	81¾	81⅞	—1⅝
GFds 2.60	24	84⅛	8	84	— ⅞
GMC 4.30g	102	74¾	74⅜	74¾	— ½
GPubU 1.60	22	24¾	24⅝	24⅝	— ⅛
GTelEl 1.52	86	34¾	34⅝	34⅝	— ⅛
GTire 1b	17	19½	19½	19½	
Gillette 1.40	184	47⅝	47⅛	47½	
Igdyr .85	24	30½	30⅛	30½	
Grace 1.50	9	29⅞	29⅝	29⅞	+ ½
GrndU .80	32	29	28⅞	28⅞	+ ⅛
Gt A&P 1.30	55	30	29⅞	30	+ ⅛
G W Fin	81	25⅜	25⅛	25⅛	— ½
Greyhnd 1	15	18⅝	18⅜	18½	+ 1
GrumAir 1	8	29⅝	29⅛	29⅛	— ⅛
GulfO 1.50	9	31½	31¼	31½	— ⅛
GulfWI .40a	48	21⅝	21¼	21⅜	— ⅜
Gulton	8	21¾	21½	21½	— ⅛
Harrisl 1	9	76¾	76	76	—1⅛
Heinz	28	37⅞	37¾	37⅞	— ⅛
HeleneCurt	3	14⅛	14⅛	14⅛	— ¼
HershFd 1.10	12	23¾	23⅝	23⅝	— ⅜
Hobart 1.20	3	45¾	45½	45½	— ½
Hmstk .40	15	21⅝	21⅜	21⅝	+ ⅜
Honywl 1.20	6	148½	147¾	147¾	
HFC 1.10	18	43½	43⅜	43½	+ ¼
Howmet .70	18	29¾	29⅝	29⅝	— ⅝
IllCent 1.14	5	34⅜	34⅜	34⅜	+ ¼
INA 1.40	78	37¼	36	36⅝	— ⅜
InlandStl 2	20	28½	28½	28½	
IBM	15	363¼	362¼	362¼	— ¾
IntHar 1.80	24	27½	27⅛	27⅜	
IntMnr .25p	34	13¼	13	13¼	+ ¼
IPap 1.50	55	41½	41	41	
Ipco .30	5	32½	32¼	32½	— ¼
JnMan 1.20	32	32⅜	32	32⅜	— ⅛
JohnJ .80a	x5	148	148	148	+ ¾
JoneL 1.35	5	20⅜	20⅜	20⅜	
Joy 1.40	10	34⅛	34⅛	34⅛	— ⅜
KaiserAl 1	6	37⅝	37⅛	37½	+ ⅜
KaysRo .60	1	33⅛	33⅛	33⅛	— ¼
Kellogg 1.60	1	44¼	44¼	44¼	
Kendall .60	x23	46	45⅜	46	— ¾
Kennec 2.40	20	44⅜	44⅛	44⅛	+ ½
KerrM 1.50	12	98½	98½	98½	—1½
KimbC 2.20	9	78¼	77⅞	77⅞	— ⅝
Kraftco 1.70	23	39⅜	39	39	— ⅛
Kresge .40	14	58	57⅞	58	+ ⅞
Kroehl .80a	12	24⅞	24⅞	24⅞	
Leasco	45	27¾	27⅜	27⅜	— ½
LehPC .60	8	16¾	16¾	16¾	
LibbMcN	11	9	8⅞	8⅞	
LiggM 2.50	5	34⅜	34⅜	34⅜	+ ¼
Ling 1.33	28	34½	34¼	34¼	
Litton 1.89t	94	53	52⅜	52⅝	—1½
Lock A 1.20	165	21½	20½	20½	—1¼
Loews .13	21	36⅜	36¼	36¼	— ¼
LukensStl 1	5	28⅜	28¼	28⅜	— ⅛
Macy	1	39¼	39¼	39¼	
Mgnvx 1.20	23	41	40¾	41	— ½
Marathn 1.60	15	39⅜	39⅛	39⅛	
Marcor 1	24	48¾	48¼	48⅜	— ⅝
MartM 1.10	55	21½	21⅜	21⅜	— ¼
Mass F 1	6	18⅜	18⅛	18⅛	— ¼
McDnD .40	50	26⅞	26½	26½	— ¼
McGEd 1.40	8	36⅜	36⅛	36⅛	— ⅜
McGrH .60a	70	30½	29¾	29¾	—1
MGM .60p	1	33¼	33¼	33¼	+ ¼
MidldR 1.40	8	24¼	24⅛	24⅛	— ⅜
MMM 1.60	21	117¾	117¼	117¼	— ⅜
Mobil 2.20a	64	50½	50⅛	50½	— ⅛
Msant 1.80	46	40	39¾	39¾	— ½
Motorola 1	6	143⅞	143½	143½	— ¾
NatBisc 2.20	34	50	49½	50	+1
NatCan .80	1	72⅜	72⅜	72⅜	— 3
N Cash 1.20	25	144	143⅜	143⅜	—1⅛
NDist .90	12	19½	19¼	19½	+ ⅜
Nat Genl .20	98	21⅞	21⅞	21⅞	— ⅜
NGyps 1.05	23	25¾	25⅝	25¾	— ¼
NLead .85g	21	29¼	29	29¼	+ ¼
NatStl 2.50	5	45⅛	45⅛	45⅛	+ ⅛
NatTea .80	3	13¼	13¼	13¼	— ⅜
Newmnt 1.04	74	29¼	28⅞	28⅞	— ⅜
NiaMo 1.10	14	17¾	17¾	17¾	+ ⅛
NoAmRk 2	55	27⅜	27⅜	27⅜	
NorPac 2.60	2	43⅛	43⅛	43⅛	— ¼
NwstAir .45	87	34¾	34⅝	34¾	+ ⅛
NortS 1.22f	3	48⅛	48	48⅛	— ⅛
OlinCorp .88	34	23	22⅞	22⅞	— ⅛
OutbMar 1	6	28⅛	27⅞	28⅛	— ⅛
PacGEl 1.50	10	35⅛	35⅛	35⅛	— ⅛
PanA .20p	40	14¼	14⅛	14⅛	
ParkeDa 1	25	35⅝	35⅝	35⅝	
PenCen 2.40	1070	29⅝	29	29	— ½
PenneyJC	25	51	50½	50¾	— ¼
Pennzo .80	35	38	37¾	37¾	— ¾
PepsiCo 1	11	53⅝	53⅜	53⅜	— ¼
Pfizer 1.40a	7	102¾	102¾	102¾	+ ½
PhelD 2.10	x2	48¼	48	48¼	+ ⅜
PhilMr 1	10	35⅜	35¼	35⅜	+ ¼
PhilPet 1.30	49	25⅞	25⅝	25⅝	— ¼
PitneyB .68	2	40	40	40	— ¼
Pitstn 1.20b	2	67	67	67	+ ¼
Polroid .32	25	138	137½	137½	—1⅛
ProcG 2.60	4	110½	110½	110½	+ ½
Plimn 2.80	1	47¼	47¼	47¼	— ¼
Ralst P .60	21	27⅝	27½	27½	— ⅝
Raymint .80	3	16¾	16½	16½	
Raythn .60	42	37	36⅜	36⅜	— ⅞
RCA 1	46	40⅞	40¾	40¾	
ReichCh .50	11	14⅝	14⅜	14⅝	+ ⅛
RepSt 2.50	x10	38	37¾	38	+ ¼
Revere 1.50	2	24	23¾	23¾	
RexCh 1.50	6	32¼	32⅛	32¼	
RichM .90	78	59¼	59	59	+ ⅛
Ronsn .50b	4	12¼	12⅛	12¼	+ ⅛
RCCola .54	2	15⅝	15⅜	15⅜	
Safew 1.10	x20	27¼	27¼	27¼	+ ⅛
StReg 1.60	21	39⅞	39⅞	39⅞	
Saleind 1.60	32	27⅛	27⅛	27⅛	— ⅜
Schibg 1.40	7	103¾	103½	103½	
Scientif	37	15¼	15	15¼	— ⅜
SCM .60b	26	27⅞	27½	27½	— ¼
ScottPap 1	22	32½	32	32½	— ¼
SearsR 1.20a	93	71½	71⅛	71¼	— ⅛
Seilon 1.05f	7	7½	7¼	7½	
ShellO 2.40	14	52⅝	52⅝	52⅝	+ ⅛
Singer 2.40	x27	83½	83¼	83½	+ ⅜
SkilCp .90	3	38¼	38¼	38¼	+ ⅛
SmitA 1.40	2	43½	43½	43½	
Smith KL 2	25	46¼	46	46	— ½
SouPac 1.80	17	37⅝	37¼	37¼	
SouRy 2.80a	23	47½	47	47½	+ ¾
SpryR .47g	52	47⅜	44⅝	44⅝	— ½
StdBr 1.50	20	49	48	48	—1¾
StOCal 2.80b	31	56⅞	56¼	56⅜	— ⅝
StdInd 2.30	62	48¾	48½	48¾	—1
StdNJ 3.75g	106	64¾	64½	64¾	
StdOh 2.70	18	99	98¾	98¾	— ⅞
Std Pkg	10	11⅜	11⅜	11⅜	+ ⅛
SterlDr .75	13	42¾	42⅜	42½	+ ¼
SunOil 1b	11	50⅛	50⅛	50⅛	— ⅜
Sunbm .80	1	26⅛	26⅛	26⅛	
SunshM .52	11	18	18	18	+ ⅜
Swift .60	25	30	30	30	— ¼
Teledn	18	40⅝	40½	40½	— ¼
Tenco 1.32	x30	24⅞	24⅝	24⅞	+ ¼
Txco 1.60	113	30¼	30⅛	30⅛	+ ⅛
Textr .90	12	29¾	29½	29½	
Thiok .40	20	13½	13⅜	13½	
Time 1.90a	21	50	50	50	— ¾
Timkn 1.80	6	31¾	31½	31½	— ⅛
TrWAir .50p	62	29½	29½	29½	— ½
Transm .50b	51	28	¼—⅛	28⅛	+⅞
TriC 3.15g	7	32⅜	32⅜	32⅜	— ¼
TRWInc 1	14	39	39	39	— ⅜
TwntC .50p	37	19⅝	19¼	19½	— ¼
UALInc 1	44	32¼	32	32	— ½
Un Carb 2	60	40⅞	40⅝	40⅝	
UOilC 1.60	32	42½	42⅛	42⅜	
UPacif 2	1	43¾	43¾	43¾	+ ¼
UAirc 1.80	x19	45¾	45¼	45½	+ ½
UnFin Cal	8	15¼	15¼	15¼	— ⅜
UnNuclr .92f	8	22	21¾	21¾	— ¼
USGyps 3a	x23	66½	66¼	66¼	+ ½
USSmlt 1b	3	45⅜	45¼	45¼	— ⅜
USStl 2.40	46	36⅞	36¾	36⅞	
Vorna	22	23¼	23⅛	23⅛	— ⅛
WarnL 1.10	18	71⅞	71¾	71¾	
WUTel 1.40	30	49⅞	49⅝	49⅝	— ⅝
WstgEl 1.80	36	64¼	63¾	63⅞	+ ¾
WheelPitt Stl	2	19¾	19⅝	19⅝	— ⅜
WhiteCn .40b	12	23	23	23	
WhiteMt 2	6	33⅞	33¾	33⅞	+ ¼
Woolwth 1.20	35	40½	40⅜	40⅜	— ⅝
YngstSD 1.20	5	20⅝	20⅜	20⅜	
Zenith 1.40	61	38	37¾	37⅞	— ½
Abitibi	6825	$12½	12⅜	12½	— ¼
Alcan	410	$29⅜	29¼	29¼	
Algoma Stl	600	$15	14⅞	15	
Aquitaine	6050	$20¼	20	20	+ ⅜
Asbestos	423	$26	25⅝	26	+ ¼
Atl Sug	150	$7½	7½	7½	
Atl Sug A	125	$15½	15½	15½	+ ⅜
Bank Mont	2883	$16¾	16⅝	16¾	
Bank NS	635	$25½	25¼	25¼	— ¼
Banq CN	1900	$12	11⅞	12	
Banque Dep	2150	$12	12	12	
Banq PC	1190	$10⅜	10¼	10¼	
Bell Can	1965	$44⅞	44¼	44½	— ¾
Bombrdr	655	$19¾	19¾	19¾	
Brascan	60	$15¾	15¾	15¾	— ¼
BC Forest	425	$36	35½	35½	
CAE Ind	375	$7¾	7⅝	7⅝	— ⅛
Cal Pow	2300	$24¼	24¼	24¼	— ¼
Can Cement	200	$30	29⅞	29⅞	— ⅛
Cdn Brew	1050	$9⅛	9	9⅛	
Can Hydro	1100	$17½	17½	17½	+ ½
C Imp Bk	2350	$23	22½	22⅝	— ⅜
CIL	1250	$14¼	14	14¼	+ ⅜
C Int Pow	375	$28½	28	28	—1
C Int Pw pr	300	$13¼	13¼	13¼	
CP Inv pr	655	$34½	34	34½	+ ⅜
CP Inv wt	570	810	805	810	+10
CPR	1924	$75½	72⅞	72⅞	—2⅝
Canron	200	$18	18	18	— ¼
Charter Ind	500	$5¼	5¼	5¼	
Con Bathrst	894	$24¼	24⅛	24¼	
Couvrete	125	$7⅛	7⅛	7⅛	— ⅛
Crush	1100	$15	15	15	
Denison	350	$49½	49	49	—1
Dist Seag	200	$54	54	54	
Dom Bdge	200	$14½	14⅜	14½	+ ¼
Dofasco	410	$24	24	24	
Dom Text	825	$13¾	13⅝	13⅝	+ ⅛
Domtar	1651	$15¾	15½	15½	— ¼
Donohue	100	$10¼	10¼	10¼	
Du Pont	225	$26	26	26	— ¼
Falcon	245	$152	152	152	+ ½
Fin Coll	650	$10¼	10⅛	10⅛	— ⅛
Gaz Metro	100	$15	15	15	— ¼
Genstar	500	$13¼	13¼	13¼	+ ¼
Glengair	400	490	490	490	
Gulf Oil	1915	$18⅞	18¾	18⅞	— ⅛
Home A	325	$36⅜	36	36	
Hud Bay M	385	$85¾	85½	85½	— ½
Husky Oil	300	$13⅝	13½	13½	— ¼
Imp Oil	750	$13½	13½	13½	
Ind Accept	200	$15¾	15¾	15¾	— ½
Ind Ac wts	3100	595	590	590	
Int Nickel	2868	$45	44⅝	44¾	+ ⅜
Int Util	500	$28⅞	28⅞	28⅞	
Inter PL	5450	$22½	22¼	22¼	— ¼
Inv Grp A	1025	$11⅝	11⅜	11⅜	+ ⅛
Inv Gr pr	110	$25¾	25¾	25¾	+ ¼
Labatt	73	$31¼	30¾	30¾	— ⅜
Labattpr	75	$31⅜	31⅜	31⅜	+ ⅛
Laur Fin	300	$7	7	7	
McMillan	500	$35	35	35	+ ¼
Mar Tel	177	$17½	17½	17½	
Mass Ferg	720	$17¾	17¾	17¾	
Melchers	125	$14	14	14	
Moore Co	1400	$36	36	36	— ¼
Nfld Light	400	$8	7⅞	8	
Noranda	1475	$35¼	34¾	35	— ¼
N Cent Gas	400	$16⅛	16⅛	16⅛	
Pac Pete	500	$30¾	30¾	30¾	+ ½
Petrofina	100	$17¼	17¼	17¼	
Placer	100	$46½	46½	46½	
Popular Ind	100	$6	6	6	
Pow Corp	1375	$14	13⅞	14	+ ⅛
Pow Cp 5 pr	200	$15	15	15	+ ⅛
Reed Paper	400	$6¾	6¾	6¾	+ ½
Rio Algom	860	$21¼	21	21	— ¼
Rothmans	200	$20½	20½	20½	
Royal Bk	2732	$24⅛	24	24	
St Law C A	100	$24	24	24	+1
Scott Las	25	$28¾	28⅝	28¾	+ ¼
Scotts Rst	1775	$11⅛	11⅛	11⅛	— ⅛
Shell Can	725	$28⅝	28¼	28¼	— ½
Shell I P	100	$29	29	29	—1
Steel Can	635	$23½	23⅜	23⅜	— ⅞
Steinbg A	275	$12	11⅞	12	
Tor Domin	455	$23⅝	23⅝	23⅝	— ⅛
Trs C PL	200	$33¼	33¼	33¼	
Trans Mtn	525	$17⅛	17	17⅛	+ ⅛
Un Corp B	575	$18	18	18	— ¼
Velcro Ind	115	$43	42¾	43	— ¾
Walk GW	510	$45¾	45½	45½	— 1
Webb Knapp	100	25	25	25	
Wst Cst Tr	225	$26½	26½	26½	
Weston	450	$24½	24⅛	24⅛	— ⅝

Bourse Canadienne

par la PRESSE CANADIENNE

INDUSTRIELLES

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	11.40	Ch. net
Am Met Ent	100	120	120	120	+5
Blue Bonets	200	340	330	330	+5
Cantol Div	625	$10¾	10	10	— ⅝
Capitl Div	4000	390	390	390	
Crawfrd All	100	450	450	450	
WB Cross	200	430	425	430	+5
Furlong	350	$9	8⅞	9	+ ⅛
Inland Ch	100	400	400	400	
Lemtex	500	140	140	140	
Magnes	800	225	225	225	+10
Mt Roy R	100	11	11	11	
St Maurice	1000	165	165	165	—5
Select Fin	1200	$7⅝	7¼	7½	
Spartan	9800	210	185	200	+20
Superpack	100	$11	11	11	— ¼
Unican Sec	900	460	460	40	+10

MINES PETROLES

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	11.40	Ch. net
Abitibi Asb	200	650	650	650	
Abitibi Cop	10000	95	93	95	+5
Agassiz	1000	24	24	24	—10
Allied Min	1060	118	112	112	—3
Ameran	1500	4	2½	3	— ½
Baker Talc	1500	93	92	92	—3
Bateman	37000	23	21	22½	+ ½
Burnt Hill	9400	67	65	65	+1
Cadillac Ex	500	735	735	735	
Camflo	100	355	355	355	+5
C Magsite	1500	50	50	50	+2
Canadore	500	39	39	39	
Cannon	500	35½	35½	35½	— ½
Capri M	40400	71	65	69	+9
Carbec	5000	33	32	33	+1½
Cartier Q	500	15	15	15	+4
Castle OG	3700	285	270	270	—20
Chib Cop	2500	20	20	20	
Chipman	1500	8½	8½	8½	— ½
Cons Man	7900	37	33	35	
C Man rts	34928	3½	2½	3	+ ½
C Monpas	2000	13½	13	13½	
C Nor Ex	800	165	165	165	
C Pershourt	2000	25	25	25	
C Prop M	500	21	21	21	—1½
Crusade	500	240	230	230	—25
Dauphin	1000	27	27	27	—1
Dumont	500	26	26	26	+1
Early Bird	100	220	220	220	+5
Fano Min	34700	33	30	30½	—2
Flint Rock	1100	48	48	48	+3
Ten Lake	2000	91	90	90	—2
Gui Por Ur	2000	65	64	65	
Imp Min	500	30	30	30	
Int Norval	9000	23	19½	22	+2½
James B	3000	39	36	39	+1
Laduboro	100	135	135	135	—5
Lynx Can x	14500	96	95	96	—1
Madelene	500	660	660	660	+20
Mat Cndn	4000	47	46½	47	+2
Menorah	500	13	13	13	
Mid Chib	500	65	65	65	+1
Mistango	1500	18	16	18	+1
Mt Pisant	3500	555	55	55	
N Formaq	13000	10	10	10	—2
N W Canal	2000	8	8	8	— ½
Pat Silver	3000	24	24	24	
Paudash	2500	3½	3½	3½	
Pitt Gold	500	7	7	7	
Queenston	1000	23	23	23	—2
Sapawe	1000	8	8	8	—1½
Silver Sum	6000	8	7	7	—1½
South Duf	1000	11	11	11	—1½
Su co	1000	165	165	165	+1
Surluga	1000	36	36	36	+1
Tazin	1000	6½	6½	6½	— ½
Transterre	2000	20	20	20	+1
Voyager Pet	200	560	560	560	
West Hill	4000	62	53	62	+12
Wisconsin	4000	38	36	37	

denrées agricoles

(PC) — Cours des denrées transmis à Montréal par le ministère fédéral de l'Agriculture.

Beurre: arrivages courants, 92 points 64, 93 points 65. Prix de vente de la Commission canadienne du lait: 65.

Fromage: livré à Montréal, arrivages courants, Québécois coloré, 47 4-5; blanc, 47½.

Poudre de lait écrémé: procédé par vaporisation No 1 en sacs: 20 à 22; procédé par rouleau, No 1 en sacs 19 à 19½, autres catégories pour nourrissage 16 3-4 à 17.

Poudre de lait de beurre pour nourrissage 14 à 14½; poudre de lait 3½ à 4 cents.

Pommes de terre: Prix de gros: Québec, nouvelles $1.15 à $1.25 les 50 livres, .30 à .32 les 10 livres ; N.-B. $1.20 à $1.30 les 50 livres, .30 à .33 les 10 livres; I.-P.-E. $1.45 à $1.50 les 50 livres, .39 à .41 les 10 livres.

Prix des oeufs, en cartons d'une douzaine : A extra gros 69.7, A gros 67.6, A moyens 65.1, A petits 47.5.

fruits et LEGUMES

Prix payés aux producteurs du Marché central métropolitain pour les produits de première qualité. Ces prix sont fournis par le ministère de l'Agriculture.

Pommes : Macintosh, $2.50 à $2.75; Wolf River, $1.75 à $2 le boisseau; Cortland, $2.25 le boisseau.

Betteraves : $2.25 à $2.50 les 50 lb.

Brocoli : $3 pour 12.

Carottes : .65 à .75 la doz.; $2 à $2.25 les 50 lb; $3 à $3.25 24 cellos de 2 lb.

Chicorée et escarole : $1.50 à $1.75 la doz.

Choux : $1.75 à $2 pour 18; Savoy, $2 à $2.25 pour 12; rouges $2.00 pour 12.

Chinois : 1.75 à $2 pour 15.

Choux-fleurs : $2.25 à $2.50 pour 12.

Oignons : $1.75 à $2.00 les 50 lb, les gros $3 les 50 lb.

Panais : $2.75 le boisseau; $2.25 à $2.50 cellos de 12 par 2 lb.

Poireaux : $1 la doz.

Pommes de terre : $1.15 à $1.25 les 50 lb., .60 à .70 les 25 lb.

Rutabaga : $2.25 à $2.50 les 50 lb; $2.50 à $2.75 le boisseau.

Cours du dollar

La valeur du dollar américain par rapport au dollar canadien était en baisse aujourd'hui de 1/32 à 1.07 1/16 et la livre sterling déclinait de ⅛ à $2.57 11/16.

La valeur du dollar canadien par rapport au dollar américain perdait 1/64 à $0.92 31/32 et la livre sterling déclinait de 5/64 à $2.39 35/64.

americaine

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	11.40	Ch. net
AltArt	7	11½	11½	11½	— ¼
Amco In	1	8⅛	8⅛	8⅛	+ ⅛
Barnes E	1	19¼	19¼	19¼	
Brascan la	11	14⅞	14⅞	14⅞	+ ⅛
Camp Ch	22	12½	12½	12½	
Cdn Javelin	9	14⅜	14¼	14⅜	
CnCdnF	9	3 11-16	3 11-16	3 11-16	+3-16
Coroln	6	42⅞	42⅞	42⅞	+ ⅛
FiltDyn	4	15⅛	15⅛	15⅛	+ ⅛
Goldfield	6	5⅞	5⅞	5⅞	+ ⅛
HuntCh A .24	4	37¼	37	37	
NewPk	8	10¾	10¾	10¾	— ¼
NYTimeA .60	1	52½	52½	52½	+ ¼
Nuclear A	4	4¾	4¾	4¾	— ⅛
Pac Ind	2	6	6	6	+ ⅛
PeelEl	2	23¾	23¾	23¾	+ ¼
Iplantird	10	42½	42	42	— ¾
ScurryRain	31	24½	24	24½	+ ½
Seeman Br	1	9⅛	9⅛	9⅛	— ⅛
Stylon Cp	24	22¼	21¾	22	— ⅜
Syntex .0	6	77	77	77	
Techcol .40b	24	23⅞	23⅝	23⅝	+ ½
U Ash .02g	17	5¼	5	5⅛	+ ⅛
Wheelab .0 a	4	36¼	36¼	36¼	— ⅛
WrHarg	43	2 11-16	2 11-16	2 3-16	+3-16

Ventes 11:00 a.m. 861,000.

Appui total à Michel Chartrand de deux organismes syndicaux affiliés à la CSN

Deux organismes syndicaux affiliés à la Confédération des syndicats nationaux (C S N) viennent, chacun de leur côté, de rendre publique une déclaration, par laquelle ils affirment leur appui total au leader syndical Michel Chartrand, et dénoncent les atteintes à la liberté que connait actuellememt le Québec en général et la population de Montréal en particulier.

Les deux organismes sont d'une part le Syndicat professionnel des permanents syndicaux et des employés de bureau de la CSN, dont la déclaration est signée par son président, M. Gilles Girard, et, d'autre part le Conseil central des syndicats nationaux de Montréal, représenté pour la circonstance par son vice-président, M. J. Bourdouxhe, puisque le président du CCSSNM, comme l'on sait, M. Michel C h a r t r a n d, se trouve actuellement en prison.

Au nom de son syndicat, M. Gilles Girard affirme que, puisque tout comme les membres de son syndicat, Michel Chartrand est "un militant syndical et un défenseur de la liberté", les permanents de la CSN et les employés de bureaux, "voulant servir la justice et les travailleurs", se déclarent "unis contre la répression, contre la suppression même temporaire des libertés politiques, fondamentales, et contre le règlement Drapeau-Saulnier qui y attente", et que, de ce fait, ils sont "solidaires avec les forces, emprisonnées ou non, qui luttent pour la démocratie".

Puis M. G i l l e s Girard ajoute que les membres de son syndicat s'engagent "à aider pour sa défense le seul d'entre nous qui, à l'heure actuelle, se trouve sous le coup d'accusations se rapportant à son action comme président d'un organisme affilié à la CSN".

Enfin, ce syndicat assure Michel C h a r t r a n d de son appui et de sa sympathie dans les difficultés qu'il traverse actuellement.

Pour sa part, l'Exécutif du CCSSNM, par la voix de son vice-président, M. J. Bourdouxhe, "alerte les centrales syndicales du monde contre le fascisme qui s'instaure au Québec".

Affirmant que les libertés fondamentales individuelles et collectives sont en danger au Québec, l'e x é c u t i f du CCSSNM fait un parallèle entre l'Espagne, la Grèce et le Québec.

"On parlait de l'Espagne franquiste, dit-il, de la Grèce des colonels, on parlera bientôt du Québec fasciste de Rémi Paul et de l'Union nationale . . ."

Il ajoute : "Tracts, manifestations, paroles : la répression des libertés fondamentales est maintenent généralisée. Nous voyons l'administration municipale de Montréal, métropole du Canada, interdire par règlement le droit "d'assemblées, défilés et autres attroupements qui mettent en danger la tranquilité, la paix ou l'ordre public".

Et de c o n t i n u e r cette déclaration : "Jean-Jacques Bertrand, Rémi Paul, Drapeau et Saulnier, avec la passivité bienveillante des parlementaires du Québec, de tous les représentants du pouvoir établi, ces marionnettes du capitalisme anglo-canadien et américain, installent présentement dans le Québec un régime néo-fasciste, où la démocratie populaire est abolie, où les droits fondamentaux d'écrit, de parole et de manifestation sont exclus; un régime où la répression politique, policière et judiciaire est couramment utilisée".

Toutefois, cette déclaration se termine sur une note d'espérence.

"Mais les forces vives du peuple québécois réagissent et entreprennent une lutte dont l'unique but est de sauver la démocratie au Québec. Les travailleurs s y n d i q u é s de Montréal, pour eux, ont la f e r m e intention de mener cette lutte à bon terme."

L'arrestation de Chartrand: une atteinte à la liberté de parole — l'APFQ

L'Association québécoise des professeurs de français, qui compte maintenant quelque 1,200 membres après deux ans d'existence, a adopté en fin de semaine une résolution pour protester contre l'arrestation de M. Michel Chartrand, arrestation q u ' e l l e considère comme "une atteinte à la liberté de parole".

Réunis à Montréal p o u r leur 3e congrès annuel, les professeurs de français du Québec se sont élevés contre la mise en accusation du leader syndical et contre les conditions assorties au cautionnement exigé pour sa mise en liberté.

Pour l'APFQ, il ne fait pas de doute que la mise en prison de M. Chartrand par les autorités constitue une entrave à l'action du Front du Québec Français dont M. Chartrand est l'un des dirigeants. On sait que le FQF organise pour la mi-décembre un référendum à travers le Québec afin de voir si la population du Québec partage l'opinion de ses élites politiques et financières au sujet du bill 63.

Dans un autre ordre d'idée, l'Association des professeurs de français a décidé de ne pas présenter le mémoire qu'elle avait préparé à l'intention de la Commission Gendron.

Souligant que le président même de la commission, M. Jean-Denis Gendron, est membre del 'APFQ, les dirigeants de cet organisme ont révélé que le mémoire sera complété et remis directement aux média d'information.

L'AFPQ juge inutile de se présenter devant la commission Gendron puisque le gouvernement de l'Union nationale, en présentant le bill 63 avant même que la commission ait remis les conclusions de son enquête, a tout simplement bafoué et saboté l'organisme qu'il avait lui-même institué.

Le 3e congrès de l'APFQ, qui a attiré quelque 1,500 délégués, ne s'est pas uniquement intéressé aux questions de politique linguistique, qui concernent au premier chef les professeurs de français, mais aussi au nouveau programme-cadre de français.

L'une d e s préoccupations majeures du congrès a été de faire passer auprès des professeurs de français l'esprit d e s nouveaux programmes d'enseignement d e français, approuvés par le ministère de l'Education, et qui constituent une véritable révolution.

Selon l'ancien président de l'APFQ, M. Emile Bessette, le nouveau programme-cadre pour l'enseignement du français c'est le passage d'un enseignement d'une langue désincarnée à l'enseignement d'une langue incarnée.

Tout en respectant la norme du français international, le français qui sera dorénavant enseigné dans les écoles du Québec partira de la réalité québécoise. L'enseignement du français se fera en liaison avec le contexte social et politique da ns lequel l'écolier québécois vit.

L'assemblée g é n é r al e de l'APFQ a également adopté une résolution proposant que le gouvernement, avant d'accorder quelque budget que ce soit à la promotion du français comme langue seconde, accorde priorité à la promotion du français, langue maternelle.

Au terme du congrès, les professeurs de français se sont donné un nouvel exécutif qui sera présidé par M. Jacques Beauchamp.

GRANDE NOUVEAUTÉ
chez
'the tailored man'

Le style est seyant et confortable, à la manière de Herbert Keith qui a conçu et confectionné ces paletots pour nous, en Angleterre. Nous sommes fiers de présenter ces paletots aux connaisseurs d'avant-garde. Tons unis ou rayures estompées.

$69.50 et $75

Ouvrez un compte courant Harry Gold

harry gold
'the tailored man'

474 ouest, Ste-Catherine et centre commercial Rockland

CARRIÈRES et PROFESSIONS

ANALYSTES D'EXPLOITATION

Une société d'importance moyenne, située à l'est de l'Ontario, offre des postes d'analystes d'exploitation.

FONCTIONS :
Les candidats reçus feront partie d'un groupe opérationnel responsable du développement, de la planification, de la mise en oeuvre et de l'évaluation de nouveaux systèmes conçus pour être appliqués dans le domaine du transport.

CONDITIONS DE CANDIDATURE :
Diplôme universitaire avec une spécialisation en sciences (mathématiques) ou en génie. Une (1) à cinq (5) années d'expérience dans leurs domaines respectifs. Une expérience de l'application de systèmes à la résolution de problèmes et (ou) de la recherche opérationnelle constituerait un avantage. La connaissance des deux langues officielles, sans être essentielle, est une qualification souhaitable pour ces postes.

Traitement en rapport avec les qualifications et l'expérience. Conditions de travail excellentes et avantages complémentaires intéressants.

Veuillez adresser votre résumé, votre salaire actuel et votre numéro de téléphone a :

CASE 10881 LA PRESSE

SECRETAIRES "SENIOR"

Les titulaires doivent rencontrer les exigences suivantes :

- **12e année d'études ou l'équivalence**
- **au moins 5 ans d'expérience en qualité de secrétaire sénior**
- **rapidité en sténo et dactylo**
- **très bonne connaissance du français et de l'anglais écrits et parlés**
- **qualités personnelles appropriées.**

Faire parvenir curriculum vitae avec photo à Case 10,886 La Presse avant le 29 novembre 1969.

ASSURANCE — AUTOMOBILE

AJUSTEURS

— Si vous avez au moins 2 ans d'expérience dans l'INVESTIGATION D'ACCIDENTS D'AUTOMOBILES, et
— Si vous n'êtes pas satisfait de votre position actuelle, ou
— Si vous désirez améliorer la sécurité de votre situation;
Une compagnie d'assurance automobile très importante offre des opportunités à des jeunes hommes dans plusieurs districts au Québec.

QUALIFICATIONS : 22 à 28 ans, BILINGUES, dynamiques, ayant complété études supérieures ou équivalent, belle personnalité.

Toute réponse sera traitée confidentiellement. Ecrire mentionnant qualifications, salaire actuel et territoire préféré à :

CASIER POSTAL 73
SNOWDON, MONTREAL 248

UNE IMPORTANTE COMPAGNIE DE PRODUITS ALIMENTAIRES EST A LA RECHERCHE DE

DEUX REPRESENTANTS

pour Montréal. Si vous sollicitez des grossistes majeurs, si vous n'avez pas peur du travail, si votre position présente ne vous offre qu'un défi limité, nous pouvons vous offrir une position de responsabilité avec bon salaire, auto et dépenses.

Faites-nous parvenir un résumé complet de votre expérience à :

CASE 10,889 LA PRESSE

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

RENSEIGNEMENTS :

Les annonces publiées dans cette section sont facturées au tarif uniforme de .85 la ligne agate. Nous accordons la commission habituelle aux agences de publicité.

Le service de cases postales et du retour du courrier est gratuit et strictement confidentiel. La date limite pour réception de ces annonces est fixée à deux jours avant la date de parution.

SERVICE CONFIDENTIEL

Réponse via numéro de case. Il peut arriver, qu'en répondant à une annonce utilisant un numéro de case, vous appreniez, par la suite l'identité de l'annonceur et que l'ayant su au préalable vous n'auriez certainement pas écrit. Un tel risque peut être éliminé. Placez tout simplement votre d e m a n d e d'emploi dans une enveloppe adressée au numéro de case spécifié dans l'annonce ; joignez-y une liste de telles firmes ou personnes et glissez le tout dans une autre enveloppe adressée au Service Confidentiel de LA PRESSE, case 0000 Montréal 1. Il sera ainsi possible d'empêcher que votre demande d'emploi ne parvienne à destination si le nom de l'annonceur utilisant un numéro de case est mentionné dans votre liste et votre demande sera détruite.

Téléphonez à 874-7245, 7246 ou 7258
Demandez
Mlle PIERRETTE LALUMIERE ou Ecrivez à LA PRESSE
7, rue St-Jacques, Montréal

COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE DES MILLE-ILES

demande

1 professeur masculin Educateur Physique. Légalement qualifié pour les classes d'Initiation au Travail.

s'adresser :
M. René Ducharme
Classes spéciales secondaires
216 boul. Laval
Ste-Rose, Laval, P.Q.
Tél. : 625-6951

GIRL FRIDAY

Compagnie canadienne, située dans le secteur ouest de Montréal, recherche une secrétaire sténo bilingue avec expérience et ayant le sens des responsabilités, pour être le "bras droit" du gérant de la distribution régionale.

Conditions de travail agréables, bénéfices marginaux. Salaire en rapport avec l'expérience.

Veuillez faire parvenir un court résumé personnel et professionnel en mentionnant salaire désiré à :

CASE 10,900 LA PRESSE

INGENIEUR BILINGUE DANS LA VENTE

INGENIEUR GRADUE DEMANDE POUR ELECTRICITE ET MECANIQUE

Notre compagnie s'occupe de réparations électriques au niveau des industries aussi bien que la vente d'équipement à vitesse variable, moteurs et centres de contrôle.

Le candidat devra être bilingue et le salaire sera en rapport avec les qualifications et l'expérience. Excellents bénéfices marginaux.

Veuillez faire parvenir votre résumé complet par écrit au :

Directeur des ventes,
THOMSON ELECTRICAL WORKS LTEE,
5710 ouest, rue Notre-Dame, Montréal.

DIRECTEUR DES FINANCES

(Contrôleur)

LE POSTE :

a) Préparer les budgets et les états financiers mensuels et annuels;
b) Prendre charge du fonctionnement du département de la comptabilité et du personnel du bureau;
c) Prendre charge des achats approuvés au budget.

LE CANDIDAT :

a) Devra être âgé de 25 à 40 ans;
b) Devra posséder un C.A. ou un C.G.A.;
c) Devra posséder, au moins, deux (2) ans d'expérience dans le domaine des finances hospitalières.

LE SALAIRE :

Selon l'échelle des salaires établie par le ministère de la Santé.

Les applications seront acceptées jusqu'au **30 novembre 1969**, et devront être adressées comme suit :

DIRECTEUR GENERAL, SANATORIUM ROSS
C. P. 800
Gaspé (GASPE-SUD) Québec

Gaspé, le 11 novembre 1969.

En raison de l'ouverture prochaine de ses nouveaux services de Greffe rénale et d'Unité coronarienne

L'HÔPITAL MAISONNEUVE

requiert les services immédiats

D'INFIRMIÈRES LICENCIÉES

Quelques postes sont toujours disponibles dans ses unités spécialisées. Un certain nombre ont été laissés vacants dans des services spéciaux.

URGENCE — SOINS INTENSIFS
SALLE D'OPERATION
et dans des services généraux de :
MEDECINE ET CHIRURGIE

Se présenter ou appeler au :

Bureau d'emploi :
HOPITAL MAISONNEUVE,
5415 boul. L'Assomption, Montréal,
Tél.: 254-8341, local 443.

CITE D'OUTREMONT
POLICIER

Age : 21 à 30 ans — ne pas avoir atteint 30 ans à la date d'entrée en fonction.
Taille : minimum 5' 9" — pieds nus.
Poids minimum : 150 livres.
Education : 11ème année ou l'équivalent.
Bilingue : français et anglais.
Traitement initial : $5,300. Augmentations annuelles jusqu'à $7,500 après quatre ans de service.
Nouvelle convention collective en 1970.

POUR RENSEIGNEMENTS S'ADRESSER EN PERSONNE A :

Monsieur Gérard Marion — tél. 274-9451, poste 40
Directeur Service de la Police
40, avenue St-Just
Outremont, Québec

Richard Vanier
Ingénieur administrateur

HOPITAL CHARLES LEMOYNE

DEMANDE

1) **INFIRMIERES LICENCIEES** (soir et nuit)
2) **GARDE-MALADES AUXILIAIRES** (soir et nuit)
3) **TRAVAILLEUSES SOCIALES**
4) **ARCHIVISTES MEDICALES**
5) **TECHNICIENS (NES)** en inhalothérapie
6) **CYTOLOGISTES** (techniciens (nes)
7) **MECANICIENS** de machines fixes 3-D

BUREAU DU PERSONNEL
121 BOUL. TASCHEREAU
GREENFIELD PARK, P.Q.
TELEPHONE : 672-2211

L'HOTEL-DIEU DE ST-JEROME

Hôpital général de 300 lits situé à 25 milles de Montréal requiert les services de :

TECHNOLOGISTES MEDICAUX
(biochimie et hématologie)

SALAIRE : Selon la convention collective A.P.T.M.Q.

S'adresser au : DIRECTEUR DU PERSONNEL
HOTEL-DIEU DE ST-JEROME
ST-JEROME, QUEBEC

Maquillage "Ultralucent" de "Max Factor"

Ch. 3^{50}

Ce maquillage crémeux contribuera à redonner à votre épiderme toute sa beauté première. Sa toute nouvelle formule hydratante nourrit la peau tout en laissant un reflet lumineux. Une nouveauté de Max Factor !

- Choix de 8 teintes ... ivoire Limoges, ivoire bisque, fauve, miel naturel, bronze, aurore pêche, crème teintée, bronze pêche.

Commandes postales ou téléphoniques exécutées 842-7221

SIMPSONS — Parfumerie (701) au rez-de-chaussée. Aussi à Fairview et Anjou

Perruques nouvelles en fibre Hairlon

Ch. 29^{98}

Procurez-vous une de ces perruques coiffées de façon permanente ... vous assurerez votre beauté et oublierez tous vos soucis de coiffure spécialement durant les Fêtes !

- Ces perruques sont en Hairlon sans soucis
- Elles se lavent facilement et n'ont pas besoin d'être refrisées
- Choix de 2 modèles : **A.** Carefree **B.** Gamin
- Choix varié de coloris.

Pas de commandes postales ni téléphoniques

SIMPSONS — Boutique aux perruques (711) au rez-de-chaussée. Aussi à Fairview et Anjou

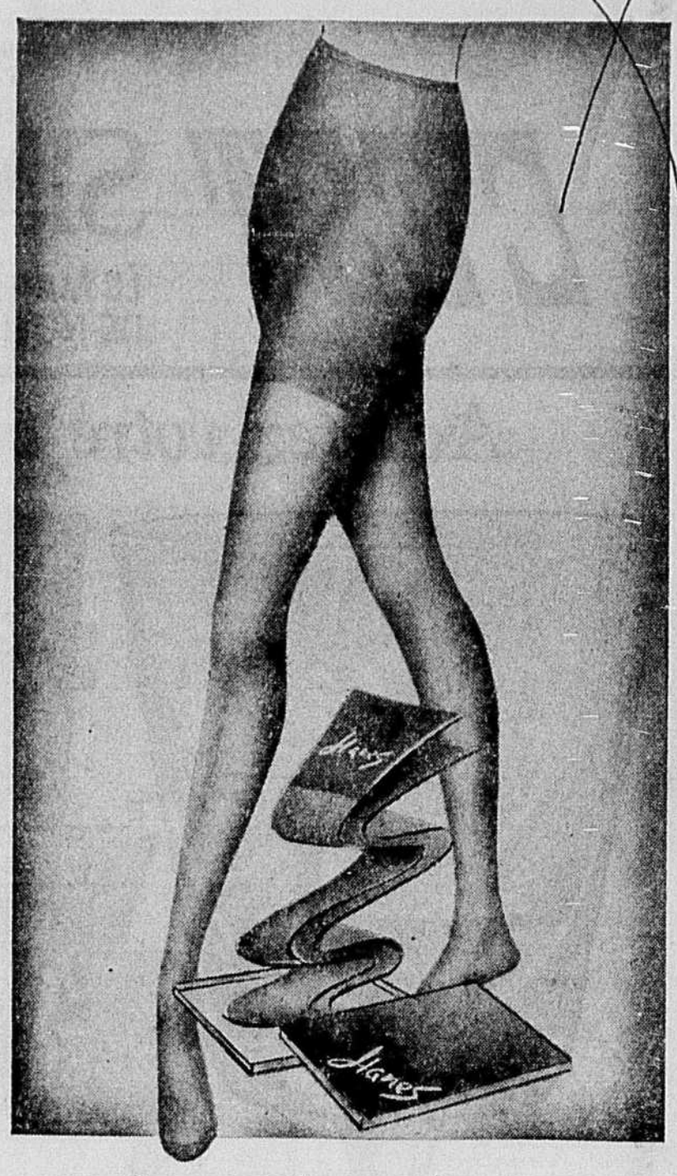

Bas et bas-culotte nylon de Hanes

Ils assurent confort et élégance à toutes celles qui les portent car ils galbent merveilleusement bien ! C'est un cadeau toujours apprécié !

- Bas nylon et filet de première qualité.
- Bas-culotte texturé en nylon ou Cantrece.
- Choix de tons clairs à foncés en vogue.

Bas de marche	Pai.	1.50
Cantrece	Pai.	1.75
Tricot simple	Pai.	1.65
Bas-culottes tricot uni	Ch.	$3
Bas-culottes Cantrece	Ch.	3.50

Bas : pointures 8½ à 11 moyen, et 9½ à 11 long.
Bas-culotte : tailles P, PM, M ou MG et G.

Commandes postales et téléphoniques exécutées sur ton beige seulement 842-7221

SIMPSONS — Bas pour dames (707) au rez-de-chaussée. Aussi à Fairview et Anjou

Dessous féminins de marques réputées

Oui, Oleg Cassini et Peter Pan viennent de créer une toute nouvelle collection de dessous aux tons pastels qui vous donneront une silhouette idéale !

de Oleg Cassini

A. COMBINE AVEC SOUTIEN-GORGE. Bonnets garnis de dentelle. Bande de jambe taillée dans un nouveau tissu "Miracle" de serge caoutchoutée afin de bien garder vos bas en place. Couleur fauve. Bonnets B 32 à 38, C 34 à 38 ..... Ch. $16

de Oleg Cassini

B. SOUTIEN-GORGE COURT. Haut de bonnet garni de dentelle, dos Lycra* extensible. Fauve, blanc, miel. Bonnets B et C 32 à 38, D 34 à 38 ..... Ch. $6

de Oleg Cassini

C. GAINE-CULOTTE. Devant renforcé même tissu, insertion latérale et au dos. Pannaau avant orné dentelle. Tour de jambe en serge "Miracle" caoutchoutée. Blanc, fauve, miel. Tailles M., G., TG. ..... Ch. $14

de Oleg Cassini

D. SOUTIEN-GORGE DIAPHANE. Tricot garni dentelle sur tricot denier. Noir ou miel. Bonnets B 32 à 38, C 32 à 38 ..... Ch. $6

de Peter Pan

E. MINI-JUPON. Tricot diaphane 15 deniers. Noir. Tailles : petite ou moyenne ..... Ch. $5

de Peter Pan

F. BIKINI S'HARMONISANT. Tricot denier sur tricot. Noir, fauve, miel. Tailles : P. M. G. ..... Ch. 2.50

*Marque déposée

Commandes postales ou téléphoniques exécutées 842-7221

SIMPSONS — Sous-vêtements féminins (741) au quatrième. Aussi à Fairview et Anjou

Nouveau maquillage lumineux MAX FACTOR *pour les yeux*

"The Shimmer Eye". Le maquillage le plus doux jamais créé pour les yeux.

Pour votre beauté, Max Factor a créé ces nouveaux produits :

A. Ombre pour paupières "Shimmer"

Un maquillage translucide qui donne beaucoup d'éclat à votre regard. L'éponge, avec embout applicateur, permet ainsi un maquillage diaphane. Bleu acier, bleu horizon, pétale bourgogne, taupe basanée ou turquoise tendre. $4

B. Traceur en crème "Shimmer" pour les yeux

Maquillage discret et qui résiste à l'eau. Noir crépuscule, bleu ténèbres, brun aurore sombre, brun miel ou bourgogne fusain. Ch. 2^{25}

Comandes postales ou téléphoniques exécutées : 842-7221

SIMPSONS — Parfumerie (701) au rez-de-chaussée. Aussi à Fairview et Anjou

C'EST SIMPSONS

LE MAGASIN DES EMPLETTES DE NOEL FORMIDABLES

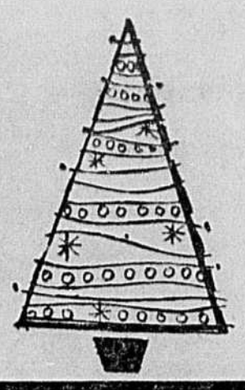

Faites vos emplettes à crédit chez Simpsons

Achetez maintenant ce dont vous avez besoin; vous paierez plus tard avec un compte Simpsons

Achetez votre cristal "Pinwheel" aujourd'hui chez Simpsons

Verres cristal au plomb taillés à la main

Spécial

2.22 ch.

Ces verres seront dignes de votre table ! Ils sont en fin cristal (contenant 24% d'oxyde de plomb) taillé à la main par des artisans européens. Ravissant motif "Pinwheel" exclusif à Simpsons !

A. Gobelet	B. Verre à eau 10 ou 12 on.
C. Old Fashioned	D. Martini
E. Cocktail	F. Sherry
G. Parfait	H. Verre à jus sur pied
J. Claret/vin	K. Liqueur
L. Champagne	M. Sorbet
N. Assiette à sorbet	P. Coupe à fruits
Q. Cognac	

Commandes postales ou téléphoniques exécutées — 842-7221

Rabais 20% à 41% ! Cristal "Pinwheel" taillé à la main

Profitez de cette aubaine pour vous procurer vos futurs cadeaux !

	Rég.	Prix
R. Plat à céleri 4½ x 11 po.	5.98	4.69
S. Plateau 3½ x 8½ po.	3.98	2.89
T. Cendrier 5 po. diam.	7.98	5.99
U. Pot à confitures	5.98	4.59
V. Bol à fruits sur pied 9 po. diamètre	18.98	13.59
W. Bonbonnière avec couvercle 6½ x 6¾ po. h.	10.98	8.49
X. Plat à hors-d'oeuvre	12.50	7.99
Y. Bol à salade 8½ po. diamètre	18.98	13.59
Z. Plat à gâteau sur pied 12 po. diamètre	19.98	11.69
AA. Chandeliers 3 po. h. pai.	8.98	5.99
BB. Beurrier avec couvercle 5½ po. diamètre	7.98	5.99
CC. Carafe carrée 28 on.	24.98	16.99
DD. Plat carré à condiments 6 x 6½ po.	8.50	6.79
EE. Pichet 32 on.	12.98	9.99
FF. Crémier et sucrier Pai.	8.98	6.99
GG. Carafe à vin 28 on.	19.98	13.59
HH. Pot à fleurs 8 po. h.	7.98	5.89
JJ. Vase 10 po. h.	18.98	13.59
KK. Carafe à liqueur 16 on	13.98	9.99

SIMPSONS — Porcelaine et verrerie (757) au cinquième. Aussi à Fairview et Anjou

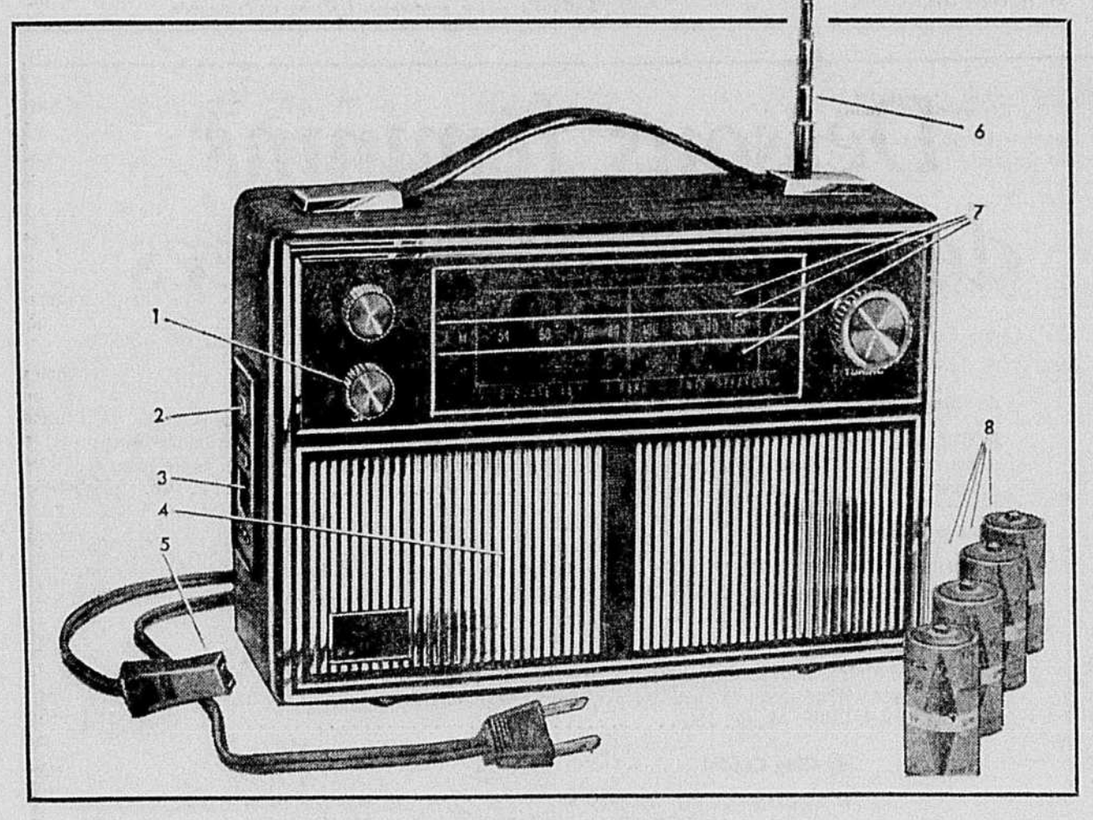

Radio portatif AM-FM-OC "Solid State"

Spécial Ch. **32.77**

Radio portatif fonctionnant sur batteries ou branché sur le courant ordinaire. Excellente tonalité.

1. Interrupteur et contrôle volume
2. Prise pour écouteur
3. Prise pour adapteur électrique
4. Haut-parleurs jumelés
5. Cordon pour courant alternatif
6. Antenne télescopique encastrée
7. 3 longueurs d'ondes : AM-FM-OC
8. 4 batteries "C" comprises dans le prix

Commandes postales ou téléphoniques exécutées 842-7221

SIMPSONS — Radio et TV (770) au cinquième. Aussi à Fairview et Anjou

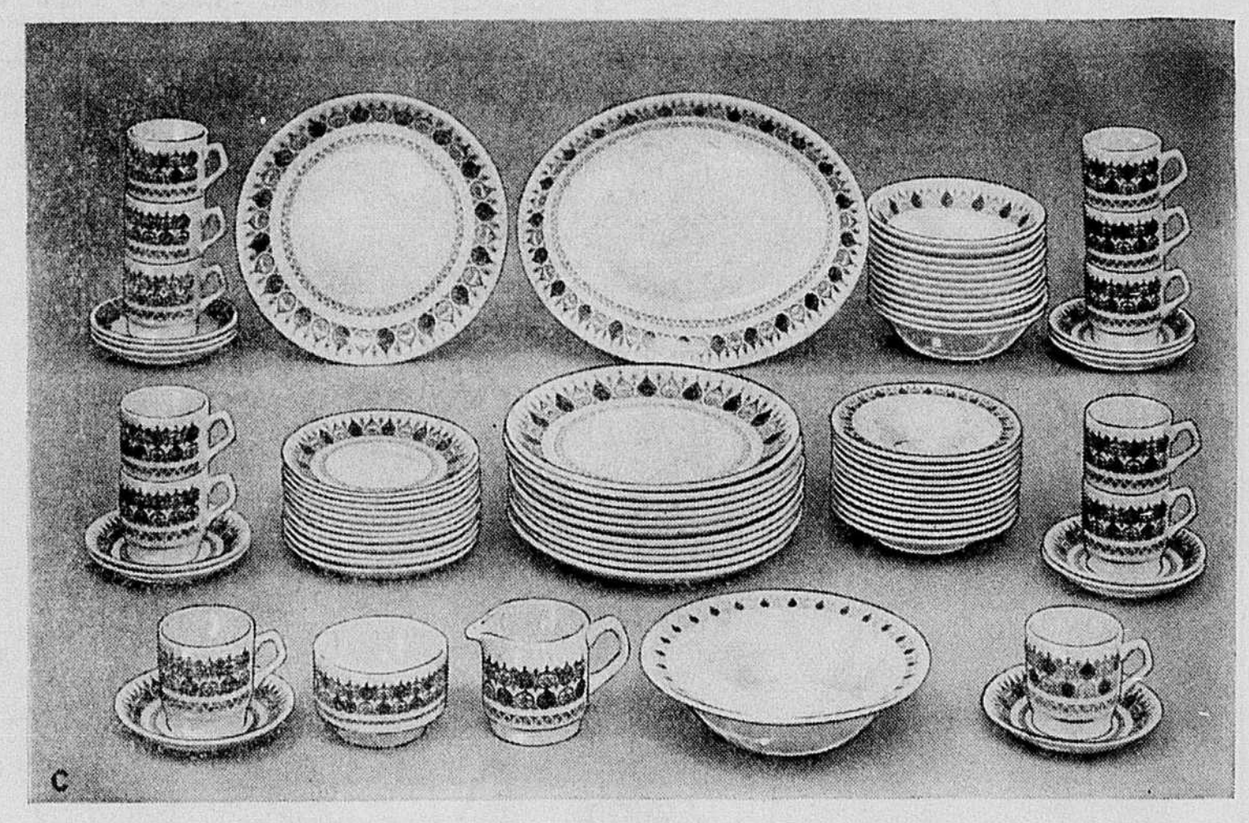

Service à dîner semi-porcelaine

76 pièces pour 12 — Prix spécial Ens. **29.99**

Se lave parfaitement dans la machine

Superbe service semi-porcelaine, une importation d'Angleterre ! Se lave à la machine et est indélébile. **Choix de 3 motifs :**

A. Non représenté, Astoria — Motifs bleu et noir sur fond blanc.
B. Non représenté, Octaira — Motifs brun et noir sur fond blanc.
C. Minaret — Motifs géométriques vert et noir sur fond blanc.

Le service de 76 pièces se compose de 12 de chaque : assiette à dîner, assiette à pain/beurre, tasse, soucoupe, bol à céréales et bol à fruits. 1 de chaque : plat de service, bol à salade, crémier, sucrier sans couvercle.

Commandes postales ou téléphoniques exécutées — 842-7221

SIMPSONS — Porcelaine et verrerie (757) au cinquième. Aussi à Fairview et Anjou

Spécial à Anjou seulement

Aubaines au rayon de la photo

- Projecteurs à diapositives Hanimex — Rabais ⅓
- Projecteurs à vues Eumig 501. Rég. 129.95 ch. 109.95 Mens. $9
- Ensembles photo "Easy-Load" de Simpsons-Sears Rég. 17.98 Ens. 13.98
- Ciné reflex Canon FX Rég. 169.95 ch. 139.95 Mens. $10

Pas de commandes postales ni téléphoniques

SIMPSONS — Appareils photographiques (3704) niveau du Promenoir. Anjou seulement

Rabais $20! Couvre-lits réversibles "Morgan Jones"

Rég. 49.98 Ch. **29.98**

Fameux couvre-lits Heirloom au motif "Minuet" qui vous permettront de rénover votre chambre ! Profitez de ce rabais ! • 100% coton. Lavables à la machine. Ne demandent jamais de repassage • Motifs coloniaux en relief. Réversibles pour en permettre un double usage. Frange nouée à la main, coins arrondis. • Choix de blanc et blanc antique • Dimensions approx. pour lits jumeaux, 81 x 108 pouces ; pour lit double, 96 x 108 pouces.

Commandes postales ou téléphoniques exécutées 842-7221

SIMPSONS — Linge de maison (751) au quatrième Aussi à Fairview et Anjou

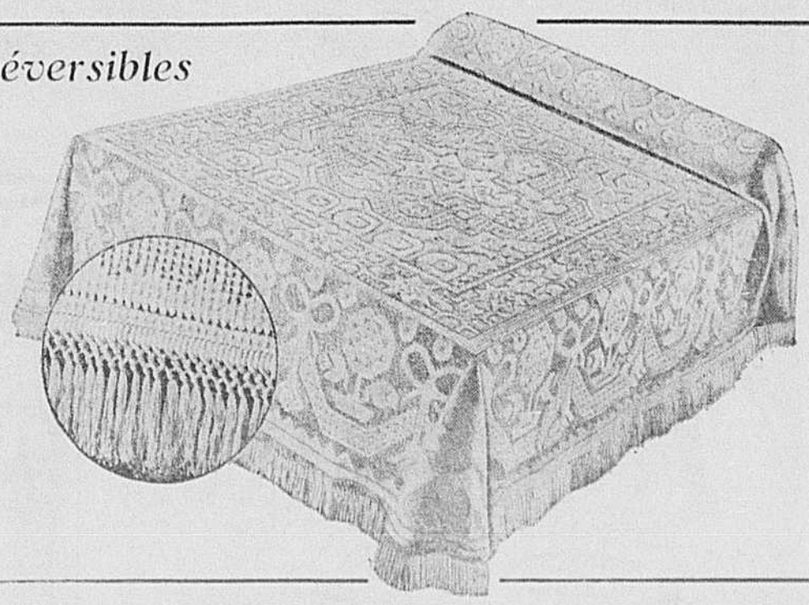

TOURNEZ CETTE PAGE... D'AUTRES BONS ACHATS SIMPSONS VOUS ATTENDENT

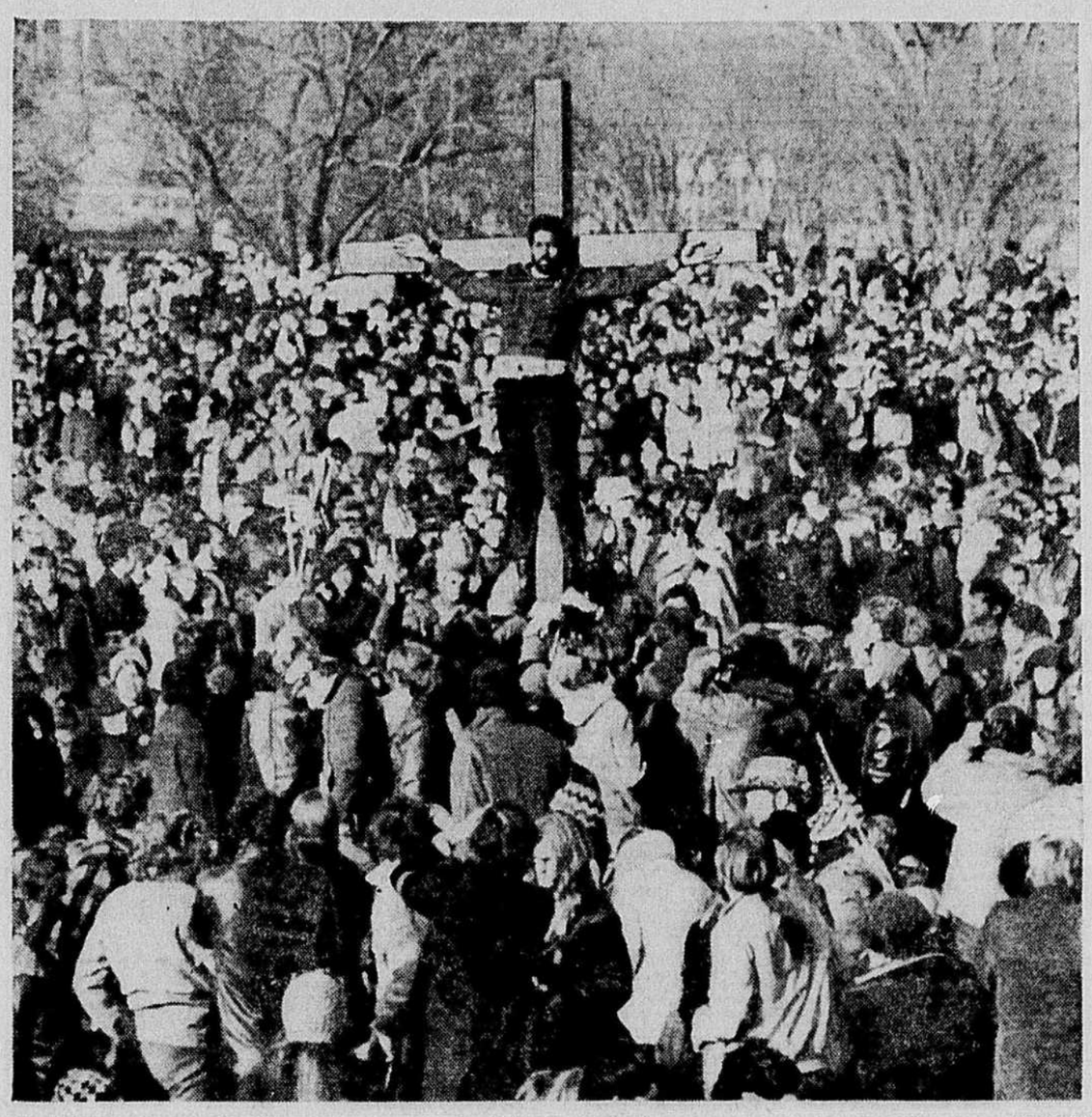

téléphoto PA

L'éternel symbole des sacrifiés

La manifestation monstre qui s'est déroulée samedi à Washington a donné lieu à toutes sortes de scènes symbolisant l'aspect tragique de la guerre au Vietnam. On voit ci-dessus un pacifiste attaché à une croix tout près du monument à George Washington, où des centaines de milliers de manifestants sont massés.

Malgré les pressions du moratoire

Nixon s'en tient à son plan secret de retrait du Vietnam

d'après AP, UPI, AFP

Barricadé dans une Maison Blanche cernée de toute part par des policiers et des autobus stationnés pare-choc contre pare-choc, le président Nixon a tenu en fin de semaine un important conseil de politique étrangère, et il a fait savoir, par un porte-parole, que rien ne le détournerait de la mise en oeuvre de son plan secret de désengagement militaire au Vietnam.

Les quelque 250,000 personnes — des jeunes pour la plupart, précisent les dépêches — qui ont participé samedi dans la capitale à ce qu'on dit être la plus grande manifestation pacifique de l'histoire des Etats-Unis achèvent de partir, laissant derrière elles une querelle qui grandit sur la question de savoir si ce deuxième moratoire a été pacifique tel que promis par ses organisateurs, ou violent comme prédit par le gouvernement.

L'Attorney-General, M. John N. Mitchell, se montre catégorique: "Je ne crois pas, dit-il, qu'en définitive le ralliement ici samedi peut être qualifié de pacifique."

M. Mitchell accuse le New Mobilization Committee de n'avoir pas réussi à tenir la promesse faite au département de la Justice à l'effet qu'il n'y aurait pas de violence.

"C'est là un mensonge", a répliqué le directeur du New Mobe, M. Ron Young, en prenant connaissance de l'accusation de l'Attorney General. "Hier, commente-t-il, des milliers de gens ont été aspergés de gaz lacrymogènes à Washington par les forces de l'ordre du gouvernement. Hier, des centaines de personnes ont été tuées au Vietnam par les soldats du gouvernement. Hier, des villages vietnamiens ont été détruits par des forces du gouvernement. 800,000 (pacifistes) sont venus dans cette ville et en sont partis, et il n'y eut que 150 arrestations et très peu de blessés." (La police avoue que son estimation de la foule à 250,000 est conservatrice).

La grande marche fut calme

Tous les correspondants se sont accordés à dire en fin de semaine que la grande marche de clôture du moratoire qui débuta samedi matin à 10 h., immédiatement après la fin de "la marche de la mort", s'est déroulée dans le plus grand calme.

On n'eut à déplorer qu'une attaque avortée par des membres de l'organisation étudiante SDS contre l'ambassade sud-vietnamienne vendredi soir, et un début d'accrochage, samedi soir, devant le département de la Justice.

Selon des observateurs, l'invasion de la capitale par les pacifistes en a grossi la population de 50 pour cent. La circulation a été dirigée par des agents de la police militaire cependant que des dizaines d'hélicoptères sillonnaient le ciel.

La grande marche est partie de la colline du Capitole mais a biffurqué à la 15e rue, évitant de mille pieds la Maison Blanche pour se rendre au monument Washington où eut lieu le ralliement de clôture. Les principaux orateurs au ralliement furent Mme Martin Luther King, les sénateurs George McGovern et Eugene McCarthy, le docteur Benjamin Spock, le comédien Dick Gregory, le chef d'orchestre Leonard Bernstein et plusieurs autres.

Le président Nixon a suivi la cérémonie à la télévision. Il s'est abstenu de tout commentaire public. Après avoir conféré plus de deux heures avec ses conseillers à la Maison Blanche, le président s'est distrait à regarder un match de football à la télévision samedi, et il a assisté hier à un autre match.

Comme la Maison Blanche, le Pentagone a été transformé en véritable place forte en fin de semaine.

50 Américains impliqués dans le massacre de 500 civils

d'après AP, UPI

La revue "Newsweek" et le "New York Times" ont rapporté, hier, que des témoins occulaires avaient affirmé que 50 soldats américains ou plus étaient impliqués dans le meurtre de plus de 500 Sud-Vietnamiens perpétré un mois après le début de l'offensive du Têt, le 16 mars 1968, dans le hameau de My Lai No 4 qui est situé à quelque 650 pieds du village de Son My, quelque six milles au nord-est de Quang Ngai.

"Newsweek" dit que le cas du lieutenant William Calley et du sergent David Mitchell (tous deux accusés du meurtre de civils sud-vietnamiens non combattants) "n'était qu'un maillon se rattachant aux incidents au cours desquels un total de 567 Sud-Vietnamiens ont été abattus dans trois hameaux différents.

"Selon des témoins oculaires à Quang Ngai, écrit la revue, entre 40 et 50 soldats américains sont impliqués dans cette tuerie." Les témoins, explique le reporter, ont été identifiés comme étant des civils qui ont échappé à la mort en se cachant derrière des monceaux de cadavres.

Pour ce qui est du New York Times, sa dépêche est datée de Troung An, au Sud-Vietnam, et raconte la même histoire, ajoutant qu'environ 60 soldats américains sont impliqués.

Un porte-parole du département de la Défense à Washington dit qu'il n'y aurait pas, pour le moment, de commentaire sur ces rapports de presse.

Le chef de la province de Quang Ngai a dit aujourd'hui à Saigon que des villageois lui avaient dit que 460 civils sud-vietnamiens avaient été tués durant une opération américaine (Americal), en mars 1968, mais il ajoute n'avoir aucune preuve que ces malheureux aient été abattus par des Américains.

Par ailleurs, des sources militaires alliées citent des résidants du hameau de Troung An qui disent que les civils, presque tous des femmes et des femmes sans armes, ont été tués par un peloton improvisé de militaires armés d'armes automatiques. Les maisons du hameau ont été ensuite incendiées.

Enfin, un Vietnamien, Tu Van Hanh, interprète pour les Américains, a parlé avec des résidants qui ont précisé que l'incident s'est produit à 6 h. du soir. "Les gens m'ont dit qu'environ deux pelotons américains sont entrés dans le village, ont ordonné à tout le monde de sortir des maisons, et leur ont tiré dessus à trois reprises, dit Hanh.

Dur raid de représailles israélien en Jordanie après l'attaque d'Eilat

D'après AFP-UPI-Reuter-PA

L'aviation israélienne, dans l'un des raids les plus longs depuis la guerre de Six Jours en juin 1967, a bombardé pendant plus de deux heures ce matin, des batteries de canons situées dans les confins des villages jordaniens de Oumra et Yarka.

Ce raid, le plus important effectué contre le territoire jordanien depuis deux ans, semble être la réponse aux demandes de représailles exigées par la presse israélienne à la suite du sabotage de trois navires israéliens par des hommes-grenouilles arabes, dans le port d'Eilat.

L'opération spectaculaire des commandos arabes contre les navires israéliens s'est déroulée à l'aube dimanche. Selon le Caire, les hommes-grenouilles auraient été aéroportés en territoire israélien et de là auraient accompli leur mission sans être d'aucune façon incommodés. La version du Caire affirme que les trois navires ont été coulés tandis qu'à Tel-Aviv on n'admet que des dégâts mineurs.

Le porte-parole du commandement militaire israélien affirme toutefois que les hommes-grenouilles sont partis du territoire jordanien dans le secteur d'Akaba qui n'est qu'à trois milles du port d'Eilat.

En Israël, on reconnait cependant que ce sabotage est un succès sans précédent pour les Arabes. Mais on ajoute que ce succès n'a été rendu possible que par la violation d'un accord tacite plaçant les ports d'Eilat (Israël) et d'Akaba (Jordanie), distants de quelque trois milles, hors de la zone des combats.

Les Israéliens ont les moyens de paralyser Akaba, alors que les Jordaniens ne peuvent le faire pour Eilat, estiment les commentateurs israéliens.

Par ailleurs, les observateurs au Caire se demandent si les autorités jordaniennes ont donné leur accord avant l'opération.

Sur le front jordano-israélien, deux duels d'artillerie ont mis aux prises hier les forces israéliennes et jordaniennes. Le porte-parole militaire israélien a annoncé qu'un soldat israélien avait été tué dans la nuit de samedi à dimanche au cours d'un échange de coups de feu entre forces israéliennes et jordaniennes. Ceci porte les pertes israéliennes au cours de week-end à 2 soldats tués et 18 blessés au cours de fusillades sur les frontières ou d'attentats dans les territoires occupés.

Enfin, 34 Arabes ont été blessés à Gaza et à Ramallah, au cours du week-end par des explosions de grenades ou des coups de feu, apprenait-on également à Tel-Aviv.

Mme Gandhi perd la majorité au Parlement

LA NOUVELLE-DELHI. (AFP) — Mme Indira Gandhi, premier ministre de l'Inde, a perdu la majorité absolue au Lok Sabah, chambre basse du Parlement indien, 65 députés du Parti du congrès ayant décidé dimanche de constituer un groupe d'opposition, dénommé lui-même, Parti du congrès.

Ces 65 députés auxquels s'étaient joints 46 membres du Congrès appartenant à la chambre haute du Parlement ont, en effet, décidé cette scission au cours d'une réunion tenue à la Nouvelle-Delhi sous la présidence de M. S. Nijaliigappa, à la fois président du parti et leader de son aile minoritaire opposée depuis un certain temps à Mme Indira Gandhi. Ils ont élu comme président de leur deux groupes parlementaire, M. Morarji Dessai, 73 ans, ancien vice-premier ministre, et comme leader du nouveau groupe au Lok Sabha, M. Ram Subhag, 47 ans, ancien ministre des Chemins de fer.

Dans ces conditions, le rapport des forces s'établit ainsi au Lok Sabah qui compte 530 députés : La majorité absolue est de 266 voix, mais Mme Gandhi ne pourra plus s'appuyer que sur 210 députés du Congrès, dont 11 indécis.

Même si l'on ajoute à ces 210 voix (219 selon Mme Gandhi), les 20 député; indépendants et les 24 membres du parti nationaliste Tamil du Dravida Munnetra Kazahagam (DMK), de Madras, qui soutiennent, le premier ministre, Mme Gandhi n'atteint toujours par la majorité absolue et il lui faudra vraisemblablement faire appel aux voix communistes si elle ne veut pas être mise en minorité.

Une motion de l'opposition, présentée par le parti Swatantra (conservateur), critiquant le gouvernement de Mme Indira Gandhi pour sa vaine tentative de participer au sommet arabe de Rabat de septembre dernier, a été retenue par le Parlement aujourd'hui.

La motion fera cet après-midi l'objet d'un vote qui constituera la première épreuve de force entre Mme Gandhi et ses adversaires. Si ce texte est adopté, il équivaudra, selon les usages parlementaires britanniques, à une motion de censure.

Après sa visite au Caire, Sharp reste pessimiste

LE CAIRE. (AFP, PC) — "Il faudrait être considérablement optimiste pour penser que beaucoup de progrès ont été accomplis vers une solution pacifique du conflit israélo-arabe", a déclaré M. Sharp, ministre canadien des Affaires extérieures, à une conférence de presse tenue à l'issue d'un entretien de 90 minutes avec le président Nasser.

"Les chances actuelles d'y parvenir sont maigres".

M. Sharp a également admis que, des entretiens avec Nasser, comme de ceux qu'il a eus précédemment avec les leaders israéliens, il était sorti plutôt découragé."

Il a toutefois refusé de dire si tous ces contacts aboutiraient à un changement dans la ligne politique adoptée par le Canada au Moyen-Orient. "Mon voyage a seulement clarifié la nature des difficultés qu'il faut affronter . . . Il valait mieux s'éviter des illusions..."

Questionné au sujet de l'emploi éventuel de troupes canadiennes dans ce secteur M. Sharp a souligné que personne en avait fait la demande.

Le "patriarche" Joe Kennedy est dans un état critique

HYANNIS PORT, Massachusetts (UPI) — M. Joseph P. Kennedy, le patriarche débile de l'une des familles les plus politiquement influentes aux Etats-Unis, est dans un état critique aujourd'hui à la suite d'une crise cardiaque samedi. Tous les membres de sa famille sont à ses côtés.

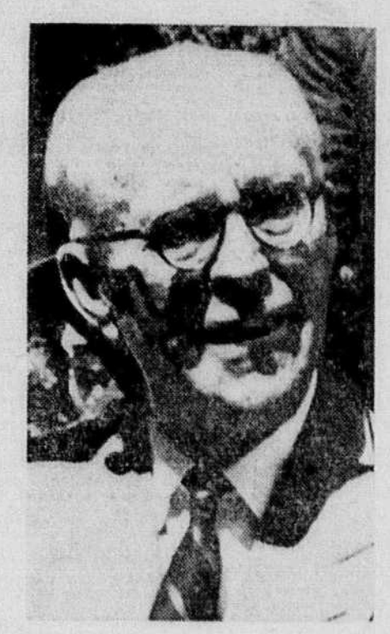

téléphoto PA

Le cardinal Richard Cushing, archevêque de Boston, ami intime des Kennedy, a déclaré hier: "Après huit ans d'une lutte sans espoir contre la maladie, il semble que le Seigneur s'apprête à le rappeler près de lui dans un avenir prévisible." Selon le cardinal Cushing, avec qui les Kennedy ont communiqué ce matin, l'ancien ambassadeur des Etats-Unis en Grande-Bretagne, qui est âgé de 81 ans, a subi samedi une crise dont il aura peine à se relever.

M. Kennedy a reçu les derniers sacrements "à deux ou trois reprises" depuis un mois.

Parmis ceux qui se sont rassemblés au chevet de l'illustre vieillard, on note la présence du sénateur Edward Kennedy et de sa femme Joan, de sa soeur et de son beau-frère, M. et Mme Stephen Smith et d'une autre soeur, Mme Patricia Lawford.

M. Sargent Schriver, ambassadeur à Paris et sa femme, l'ex-Eunice Kennedy, sont actuellement en route vers Hyannis Port.

M. Joseph P. Kennedy subissait la première de nombreuses crises cardiaques, le 19 décembre 1961, peu de temps après l'investiture à la présidence des Etats-Unis de son fils John F. Kennedy.

Depuis cette date, il est partiellement paralysé et partage son temps entre le lit et une chaise roulante.

Début des pourparlers USA-URSS sur la limitation des armes stratégiques

HELSINKI. (UPI) — Après une longue attente, les entretiens américano-soviétiques sur la limitation de la course aux armes nucléaires ont commencé aujourd'hui par une santé au champagne et un appel du président Nixon en faveur d'un accord dans lequel les deux parties puissent avoir confiance.

Dans un message lu à l'ouverture officielle de ces entretiens, le chef d'Etat américain déclare que les Etats-Unis sont "prêts à discuter des limitations susceptibles d'être imposées à tous les systèmes défensifs et offensifs et à conclure des accords capables de générer la confiance mutuelle".

Le président américain a dit de ces entretiens qu'ils constituent "l'une des plus importantes rondes de négociations jamais confiées à une délégation américaine".

Ces entretiens, dont la préparation remonte déjà à quelque 18 mois, vont véritablement débuter mardi.

Après la lecture du message de Nixon, le ministre adjoint des Affaires étrangères et chef de la délégation soviétique à ces entretiens, M. Vladimir S. Semenov, a déclaré :

"C'est notre désir de faire en sorte que cette rencontre d'Helsinki soit pleinement fructueuse. Limiter la course aux armements nucléaires et subséquemment réduire le stock d'armes nucléaires — c'est là l'objectif important que nous devons chercher à atteindre. Et si nous l'atteignons, nous nous serons conformés aux intérêts vitaux non seulement des peuples soviétique et américain mais de tous les peuples du monde."

Dans les deux camps, on exprime l'opinion que les entretiens qui s'amorcent seront les plus importants jamais tenus. Selon les observateurs, ils pourraient se prolonger pendant plus de cinq ans.

Hôte de la rencontre, le ministre finlandais des Affaires étrangères, M. Ahti Karjalainen, dans une allocution de bienvenue, a déclaré : "Il ne fait aucun doute que l'issue de ces entretiens va déterminer non seulement les perspectives de progrès futurs dans le domaine du désarmement et du contrôle des armements mais aussi de la route que suivront les relations internationales de l'avenir.

"Si ces entretiens se soldent par un résultat positif, ils apporteront une contribution majeure à la solution des problèmes mondiaux et rapprocheront l'heure d'une authentique paix internationale, "a déclaré le chef de la délégation soviétique, M. Semenov, qui répondait aux propos du ministre finlandais.

Dubcek deviendrait ambassadeur à Ankara

PRAGUE. (AFP) — Le presidium du PC Tchécoslovaque a proposé la nomination de M. Alexandre Dubcek, ancien premier secrétaire du parti et ancien président de l'assemblée fédérale, au poste d'ambassadeur de Tchécoslovaquie à Ankara, croit-on savoir de bonne source. De même source, on ajoute que le presidium aurait également proposé, au cours de sa dernière réunion, il y a une semaine, la nomination de M. Cestmir Cisar, président du Conseil national tchèque, comme ambassadeur de Tchécoslovaquie à Bruxelles.

Le tumulte organisé au Japon n'a pu empêcher le départ de Sato pour les USA

TOKYO. (AFP, PA, UPI) — Tandis que 700,000 étudiants et ouvriers manifestaient à travers tout le Japon contre le départ du premier ministre Eisaku Sato pour Washington, ce dernier parvenait effectivement à prendre l'avion en dépit de tout le tumulte organisé aux approches de l'aéroport international de Haneda par les étudiants extrémistes qui avaient mobilisé à cet effet près de 14,000 "guerilleros".

Ces derniers ont dû batte en retraite devant la détermination des forces de l'ordre, qui ont opéré 1,536 arrestations, portant ainsi à 1,893 le nombre des personnes arrêtées à Tokyo depuis hier.

L'échec des étudiants est attribué par la police japonaise à la mauvaise coordination qui régnait entre eux, à la saisie, ces derniers jours, de grosses quantités d'armes et de cocktails Molotov ainsi qu'à l'arrestation préalable de leurs leaders.

Le gouvernement avait mobilisé 25,000 officiers de police dont 15,000 dans la zone de l'aéroport et 10,000 au centre de la capitale. Tous les vols précédant celui de l'avion emmenant M. Sato aux Etats-Unis avaient été annulés trois heures d'avance.

De violents incidents ont eu lieu également hier soir dans le centre de la ville.

A l'aéroport même de Haneda, le calme n'a cessé de régner, les manifestants n'ayant jamais pu s'en approcher.

Cette campagne de violentes manifestations avait pour objectif d'obtenir du gouvernement japonais qu'il réclame le retour immédiat de l'île d'Okinawa, encore détenue par les Etats-Unis à la suite de la Seconde Guerre mondiale.

La question d'Okinawa est précisément à l'ordre du jour des entretiens que le premier ministre japonais va avoir avec le président Nixon, à partir de mercredi. Les Etats-Unis, rappelle-t-on, ont accepté de rendre l'île au Japon, sauf les bases, dès 1972.

Sato va essayer, pense-t-on, d'obtenir des Etats-Unis que les bases qu'ils maintiendraient à Okinawa soient sujettes à diverses restrictions dont l'interdiction d'y entreposer des armes nucléaires et des B-52. D'une manière générale, les Japonais désirent que les bases américaines d'Okinawa et de l'archipel de Ryu-Ky aient le même statut que celles existant encore au Japon même.

C'est-à-dire que le gouvernement américain s'engagerait à consulter celui du Japon avant de les utiliser pour une action opérationnelle.

C'est la troisième fois que M. Sato se rend aux Etats-Unis. Il y était allé en 1965 et 1967 pour des pourparlers avec le président Johnson.

Ceux qu'il va avoir avec le président Nixon, estiment les observateurs, pourraient influer sur son propre avenir politique, puisque les élections générales qui doivent avoir lieu en décembre ou janvier prochain se feront très probablement sur cette question d'Okinawa.

naissances · décès · remerciements · in memoriam

ALLAIN (Frédéric) — A Montréal, le 15 novembre 1969, à l'âge de 76 ans, est décédé M. Frédéric Allain, époux d'Alma Leblanc, demeurant à 250 est, boul. De Maisonneuve. Les funérailles auront lieu mercredi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Georges Godin Enrg.,
518, rue Rachel est.
à 7 h. 45, pour se rendre à l'église St-Jacques, où le service sera célébré à 8 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ARCHAMBAULT (Amanda) — A St-François de Ville de Laval, le 15 novembre 1969, à l'âge de 80 ans, est décédée Mme Joseph Archambault, née Amanda Légaré, demeurant au 8180, 4e avenue sud, St-François. Les funérailles auront lieu mercredi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Giroux et Fils Inc.
11130, boul. Pie-IX
à 9 h. 30, pour se rendre à l'église St-Etienne, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BELLEY (Georges) — A St-Eustache, le 14 novembre 1969, à l'âge de 61 ans, est décédé M. Georges Belley, époux de Yvette Tanguay, demeurant au 272 Feré, St-Eustache. Les funérailles auront lieu mardi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Donat Martin et Fils
105, rue St-Eustache
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BERGAMO (Alphonse) — A Montréal, le 15 novembre 1969, à l'âge de 78 ans, est décédé M. Alphonse Bergamo, époux de feu Anna Susi, père de Joseph (Jos), Mme Lambert Deguire (Rose) et Frank. Les funérailles auront lieu mercredi, le 19 novembre. Le convoi funèbre partira des salons
Granato Enrg.
292, rue Jean-Talon est.
pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Défense, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BERIAULT (Johane) — A Chomedey, Ville de Laval, le 15 novembre 1969, à l'âge de 18 ans, est décédé accidentellement Johane Bériault, fille unique d'Armand Bériault et Annabelle Boulais, demeurant rue Laval, à Chomedey. Les funérailles auront lieu mercredi, le 19 novembre. Le convoi funèbre partira
De la Résidence Funéraire
F. Brisebois Inc.,
1565, boul. Labelle,
Chomedey, Laval,
pour se rendre à l'église St-Pie-X, où le service sera célébré à 10 h., et de là, au cimetière de Mont-Royal, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOUCHER (Augustin) — A Outremont, le 15 novembre 1969, à l'âge de 82 ans, est décédé Augustin Boucher, époux de Gabrielle Hébert, demeurant au numéro 235, Avenue Bloomfield, père de Jean-Paul, Mme Robert Gareau (Thérèse) et de Lucien. Les funérailles auront lieu mercredi le 19 novembre. Le convoi funèbre partira des salons
J. S. Vallée Ltée,
1111, rue Laurier Ouest,
Outremont,
à 8 h 45, pour se rendre à l'église St-Viateur où le service sera célébré à 9 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BRAIS (Eva) — A Montréal, le 14 novembre 1969, à l'âge de 89 ans, est décédée Mlle Eva Brais, soeur de Auguste et Ovide Brais, demeurant 10,335 Grande-Allée. Les funérailles auront lieu mercredi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Roland Bisson Enrg.
130, boul. Henri-Bourassa est,
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Nicolas où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de St-Bruno, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BRIAND (Isidore) — A St-François de Ville de Laval, le 16 novembre 1969, à l'âge de 64 ans, est décédé M. Isidore Briand, époux de Marguerite Lalumière, épouse en premières noces de M. Lionel Lavigne, demeurant au 585, boul. du Moulin à Ville de Laval. Les funérailles auront lieu mercredi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Giroux et Fils Inc.
11,130 boul. Pie IX,
à 9 h. 30, pour se rendre à l'église St-Noël Chabannel, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BRISSETTE (Marie-Anne) — A Montréal-Nord, le 15 novembre 1969, à l'âge de 71 ans, set décédée Marie-Anne Guimond, épouse de feu Edouard Brissette demeurant 11,176, rue Jules Paul-Tardinel. Elle laisse dans le deuil, un fils, Maurice Brissette. Les funérailles auront lieu mardi, le 18 novembre. Le convoi funèbre partira des salons
A. Savaria Ltée.
5001, rue Henri-Bourassa est.
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Camille, où le service sera célébré à 9 h., et de là, au cimetière de St-Colomban, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BURNS (Arthur) — Après une longue maladie, le 15 novembre 1969, dans sa 59e année, est décédé Arthur Burns, époux bien-aimé de Winifred Doris Brazier, père de Margaret et Lawrence. La dépouille mortelle est exposée à la maison funéraire
Kane & Fetterly
5301, boulevard Décarie
Les amis du défunt pourront venir lui rendre un dernier hommage mardi, entre 2 et 4 et 7 et 9 p.m. Le service sera célébré à l'église St. Peter's, V.M.R., mercredi le 19 novembre, à 11 a.m. Au lieu de fleurs, des dons au Fonds de Recherches en Hématologie de l'hôpital Général de Montréal seraient grandement appréciés.

CADIEUX (Berthe) — A Montréal, le 15 novembre 1969, à l'âge de 70 ans, est décédée Mme Raoul Cadieux, née Berthe Roussel, demeurant à 10,285 St-Denis. Les funérailles auront lieu mardi le 18 novembre. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
400, rue Henri-Bourassa Est.
à 8 h 30, pour se rendre à l'église St-Jude (boul. Auteuil) où le service sera célébré à 9 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CALESTAGNE (Arthur) — A Montréal, le 15 novembre 1969, à l'âge de 70 ans, est décédé M. Arthur Calestagne, époux de Gabrielle Simpson. Les funérailles auront lieu mardi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Bazinet Inc.
1922, boul. Rosemont
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Jean-Berchmans, où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CARDIN (Jeanne-d'Arc) — A Longueuil, 15 novembre 1969, à l'âge de 49 ans, est décédée Mlle Jeanne-d'Arc Cardin, fille de feu Ferdinand Cardin et de feu Délia Lavallée, demeurant chez sa soeur Mme Conrad Lavoie au 300 rue Gardenville à Longueuil. Les funérailles auront lieu mercredi le 19 novembre. Le convoi funèbre partira des salons
B. Francoeur & Fils,
163, rue St-Charles Ouest,
à 9 h 45, pour se rendre à l'église St-Pierre-Apôtre où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Longueuil, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CASAVANT (Rosario) — A Montréal, le 15 novembre 1969, à l'âge de 79 ans, est décédé M. Rosario Casavant, époux de Laurette Bonville. Les funérailles auront lieu mardi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Magnus Poirier Inc.
185, rue de Castelneau
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église Ste-Cécile, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

La CJC dirige partiellement une imprimerie de Montréal

OTTAWA (PC) — Le coordonnateur des activités de la Compagnie des jeunes Canadiens au Québec, M. Pierre Renaud, sera invité à témoigner dans l'enquête que poursuivent les députés des Communes sur la CJC.

A la reprise de la séance du comité d'enquête, hier matin, le conseiller juridique, Me Claude-Armand Sheppard, a déclaré que M. Renaud était une des personnes dont le témoignage est essentiel pour éclaircir certains faits ou accusations.

Le président du comité, M. Pierre de Bane, se mettra en communications avec M. Renaud pour déterminer si celui-ci peut comparaître à la reprise de l'enquête, mardi.

Sinon, les députés poursuivront l'interrogatoire de M. Claude Vidal, directeur administrateur de la CJC, qui comparaissait hier matin.

Un membre du conseil exécutif du Parti québécois, nommé également Pierre Renaud, a fait une mise au point en raison de la confusion qui entoure l'identité de celui concerné dans l'enquête sur la CJC.

Le Pierre Renaud qui est coordonnateur de la Compagnie des jeunes Canadiens au Québec est une toute autre personne que le membre du conseil exécutif du PQ, a-t-il précisé.

Le comité des Communes sur la radiodiffusion a reçu mandat du gouvernement de faire la lumière sur les accusations de subversion portées par le président du comité exécutif de Montréal, M. Lucien Saulnier.

Aux Communes, hier matin, MM. Réal Caouette et Gilbert Rondeau, créditistes, ont tenté de faire pression sur le gouvernement pour qu'il force le comité d'enquête à convoquer M. Saulnier.

Mais le président, M. Lucien Lamoureux, s'y est opposé, faisant valoir que la Chambre n'avait pas le droit de s'immiscer dans le règlement interne d'un comité.

Pour sa part, au cours de la séance qui a été ajournée avant le début des travaux de la Chambre, à 11 heures, Me Sheppard a recommandé à la CJC d'obtenir l'avis de son conseiller juridique sur un bail de sous-location passé entre elle et M. Jean Roy, son vice-président, à Montréal.

M. Roy a loué un édifice de trois étages, où il exploite une imprimerie. En retour, la CJC lui défraie 75 pour cent du prix du loyer.

Le directeur administratif, M. Vidal, a reconnu que la CJC n'avait, jusqu'en juillet dernier, aucun mot à dire sur les travaux exécutés par cette imprimerie et que, depuis, le contrôle n'était que partiel. M. Vidal n'a pas caché qu'à son avis cet incident était grave.

Comme lors de séances précédentes, les membres du comité ont essayé d'obtenir plus d'éclaircissements sur des manifestations auxquelles des volontaires de la CJC ont participé.

M. Ian Hamilton, chargé des relations extérieures de la compagnie, a rappelé qu'à Calgary, c'est la CJC qui s'était attachée à maintenir l'ordre quand le premier ministre Trudeau, qui assistait à un banquet, était sorti de la salle pour dire à une délégation de citoyens qu'il refusait de discuter avec eux de rénovation urbaine.

A Montréal, a précisé M. Hamilton, le premier ministre avait soulevé la colère des citoyens de la Petite Bourgogne en arrivant avec une heure de retard à une réunion. Il fut hué et dut rebrousser chemin.

Mais, a affirmé M. Hamilton, la CJC ne faisait que suivre les citoyens à cette réunion.

M. Arthur Portelance, député libéral de Gamelin, lui a cependant fait remarquer que, selon ses renseignements, c'était un volontaire de la CJC qui avait organisé la manifestation "McGill français", au cours de laquelle "il ne laissait pas les autres parler".

M. Hamilton ne put que reconnaître les faits, expliquant que ce volontaire avait été contraint de démissionner à la suite de cette affaire.

Enfin, à M. Jacques Guilbault, député libéral de Saint-Jacques, qui lui lisait un document de la CJC, M. Vidal a précisé que le terme "constitution d'un pouvoir parallèle" voulait tout simplement dire création de comités de récréation ou d'amusement.

Les hôpitaux pour enfants soulignent les dangers que comporte, pour la recherche, le régime d'austérité

par Lise BLAIS

Les hôpitaux pour enfants du Canada devront intensifier leurs efforts pour sensibiliser l'opinion publique s'ils veulent réaliser le rattrapage qu'ils se sont fixé dans le domaine de la recherche, au moment où le gouvernement est en pleine période d'austérité.

C'est une des conclusions à laquelle en sont venus une cinquantaine d'administrateurs, de directeurs et de médecins d'hôpitaux pour enfants du Canada qui prenaient part à la fin de la semaine dernière à un deuxième colloque annuel, à l'hôpital Sainte-Justine de Montréal.

Au cours de cette rencontre, ces responsables de la distribution des soins aux enfants ont également abordé le problème des soins multidisciplinaires à donner aux enfants dans les cliniques externes des hôpitaux ou encore dans les cliniques-satellites (de quartiers) qui leur sont affiliées.

Ils ont également étudié la question des statistiques administratives et médicales des hôpitaux, compilées à partir de méthodes différentes dans chaque institution, et en ont conclu qu'il serait souhaitable d'établir un système uniforme dans ce domaine.

Selon le Dr Raymond Ducharme, directeur du département de pédiatrie à Sainte-Justine, le régime d'austérité préconisé actuellement par le gouvernement fédéral risque de mettre en danger tous les efforts qu'on fait depuis quelque temps dans les hôpitaux pour enfants en vue de combler le vide dans la recherche pédiatrique.

Au moment où la médecine préventive et les cliniques externes se sont suffisamment développées pour permettre aux hôpitaux de consacrer plus d'effectifs à la recherche, les responsables des soins aux enfants craignent que des restrictions budgétaires n'obligent les administrateurs d'hôpitaux à laisser "chômer" les chercheurs canadiens qu'on vient tout juste de former.

Pour combler cette lacune, les participants au colloque ont convenu qu'il y aurait lieu de mieux sensibiliser l'opinion publique à ce problème.

Au sujet de la décentralisation des soins par l'ouverture de cliniques à l'extérieur des hôpitaux spécialisés pour enfants, on voudrait que l'accent soit mis sur le traitement de l'enfant d'une façon globale. On déplore par exemple le fait que le jeune patient d'une clinique externe soit traité par sept médecins différents s'il doit effectuer sept visites à la clinique.

Considérant le fait qu'il existe très peu d'hôpitaux spécialisés pour enfants — deux au Québec, bientôt deux en Ontario mais ailleurs au Canada, les autres provinces n'en ont qu'un et parfois pas du tout — les participants au colloque ont admis le bien-fondé des cliniques satellites (de quartiers) mais estiment par ailleurs que ceci doit être envisagé dans le cadre d'une planification bien orchestrée de la part du gouvernement. Sans quoi disent-ils, les hôpitaux risquent de disperser leurs effectifs inutilement.

Enfin, les administrateurs d'hôpitaux pour enfants déplorent le fait que les méthodes qui servent à la compilation des statistiques soient complètement différentes d'une institution à l'autre. Cette situation les empêche, disent-ils, d'établir des échanges de renseignements sur une base rationnelle.

CHARBONNEAU (Rolande) — A Pont-Viau, le 15 novembre 1969, à l'âge de 65 ans, est décédée Mlle Rolande Charbonneau, célibataire, demeurant à 39, rue Berri. Les funérailles auront lieu mercredi, le 19 novembre. Le convoi funèbre partira des salons
J. C. Filiatreault,
90, boul. Lévesque,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Christophe, où le service sera célébré à 10 h., et de là, au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COMTOIS (Raoul) — A Montréal, le 15 novembre 1969, à l'âge de 67 ans, est décédé Raoul Comtois, époux de feu Blanche Dupuis, père de Marcel, il laisse deux petits-enfants, Nicole et Serge, demeurant rue Jeanne D'Arc. Les funérailles auront lieu mardi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Giguère et Tomasso Inc.
8989, rue Hochelaga
à 9 h. 30, pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste de Lasalle, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CORRIVEAU (Adèle) — A Montréal, le 15 novembre 1969, à l'âge de 69 ans, est décédée Mme veuve Antoine Corriveau, née Adèle Duguay, demeurant à 36, Villeray. Les funérailles auront lieu mardi le 18 novembre. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
et Soc. Coop. de Frais Funéraires,
7384, rue St-Denis,
à 8 h 45, pour se rendre à l'église St-Cécile où le service sera célébré à 9 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COUTURE (Laval) — A Montréal-Est, le 16 novembre 1969, à l'âge de 46 ans, est décédé M. Laval Couture, époux de Lydia Mailloux, père de Johanne, 168 rue Broadway, Montréal-Est. Les funérailles auront lieu mardi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.
11813 est, rue Notre-Dame,
Pointe-aux-Trembles
à 1 h. 45, pour se rendre à l'église St-Octave, où le service sera célébré à 2 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CROCHETIERE (Hugh-A.) — Subitement à sa résidence, le 15 novembre 1969, est décédé Hugh-A. Crochetière, époux bien-aimé de Ray O'Bready, frère de Lucille, James, Josephine, Henry et Annie (Mme Stewart Hansford), beau-frère de Mme Juliette Graham et Hertel O'Bready. La dépouille mortelle est exposée aux salons
Jos C. Wray and Bro.
1234, rue de la Montagne.
Les funérailles auront lieu mardi le 18 courant en l'église St. Malachy, à 9 h. a.m. et de là au cimetière de St. Michael's de Sherbrooke, Québec. Au lieu de fleurs des Dons au Boys Work Fund du Club Optimiste de Montréal, case 562 Montréal 101, où à la société des enfants infirmes seraient appréciés.

DELALEY (Ernest) — A Montréal, le 16 novembre 1969, à l'âge de 68 ans, est décédé Ernest Delaley, demeurant à 2067 Darling, époux de Liliane Theroux. Les funérailles auront lieu mercredi le 19 novembre. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée.
3198, rue Ontario Est.
pour se rendre à l'église de la Nativité où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Mont-Royal, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESJARDINS (Roger-Edouard) — A Montréal, le 15 novembre 1969, à l'âge de 69 ans, est décédé Roger-Edouard Desjardins, époux de Alice Morneau, père de André, époux de Jacqueline Pouliot, Lucette (Mme R. Desprès), Denise (Mme C. Lahaie). Les funérailles auront lieu mardi le 18 novembre. Le convoi funèbre partira des salons
J. A. Guilbeault Inc.,
5359, Boul. St-Michel,
à 9 h 45, pour se rendre à l'église St-Esprit de Rosemont où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESROSIERS (Arthur) — A Longueuil, le 15 novembre 1969, à l'âge de 61 ans, est décédé Arthur Desrosiers, époux de Jeannette Denoury, demeurant à 1094, Albanie, Longueuil, père de Jeannine et Lucie. Les funérailles auront lieu mardi, le 18 novembree. Le convoi funèbre partira des salons
Edouard Darche et Fils,
527, rue Ste-Hélène, Longueuil.
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Garde, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de St-Georges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DOCKSTADER (Joseph-Hilaire) — A Montréal, le 14 novmbre 1969, à l'âge de 83 ans et 5 mois, est décédé Joseph-Hilaire Dockstader, huissier de la cour Supérieure à sa retraite, Epoux de Valentine Dockstader, il laisse dans le deuil son fils Donald, époux de Annette Tougas, deux petits-fils Gérard et Daniel; une soeur, Emilia (Mme Eugène Déniger); un beau-frère et son épouse, M. et Mme Emile Dextradeur; sa belle-soeur, Zéphirine (Mme John Trudel); Victoria (Mme Jean-Baptiste Dextradeur) et Lucille (Mme Hector Dextradeur; ainsi que plusieurs neveux et nièces. Les funérailles auront lieu mardi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dalaire Inc.,
3254, rue Bellechasse, angle 11e ave,
Rosemont,
à 8 h. 45, pour se rendre à la Cathédrale de St-Jean, Québec, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de l'endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUBOIS (Jean-Jacques) — Accidentellement à Gananoque, Ontario, le 3 novembre 1969, à l'âge de 23 ans, est décédé M. Jean-Jacques Dubois, étudiant en pharmacie de l'Université de Montréal, fils de Jean-Paul Dubois et de Madeleine Frigon, demeurant à 2160 Alfred Laliberté, frère de Michèle. Les funérailles auront lieu mardi le 18 novembre. Le convoi funèbre partira des salons
Roland Bisson Enrg.,
130, rue Henri-Bourassa Est.
à 10 h 45, pour se rendre à l'église St-Gaétan où le service sera célébré à 11 h et de là au cimetière, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

La Libye annule des accords avec les USA

LE CAIRE (AFP) — "La Libye a décidé d'annuler certains accords économiques conclus entre l'ancien régime et les Etats-Unis", a déclaré M. Salah Boussir, ministre libyen des Affaires étrangères, au cours d'un colloque organisé au Caire par la Fédération des étudiants palestiniens.

Le ministre a ajouté que son pays n'attendrait pas 1970 pour voir évacuer la base américaine de Wheelus. Il a précisé par ailleurs, qu'à l'exception du système de transmission, la base était sous le contrôle du gouvernement libyen. "Le gouvernement libyen ne peut envisager d'entretenir des relations amicales avec les Etats-Unis tant que ce pays, par le soutien qu'il apporte à Israël, adopte une attitude agressive envers les Arabes", a-t-il conclu.

DUGAS (Rhéa) — A Outremont, le 17 novembre 1969, à l'âge de 80 ans, est décédée Rhéa Desrosiers, épouse de feu Maurice Dugas, mère de Gisèle de Paris, Mme Camille Archambault (Yvette), Mme Yvon Phénix (Denyse) et Jean de Québec. Les funérailles auront lieu mercredi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. S. Vallée Ltée,
1111, rue Laurier ouest.
à 9 h. 30, pour se rendre à l'église St-Joseph de Ville Mont-Royal, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Joliette, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUPUIS (Alma) — A Montréal-Nord, le 15 novembre 1969, à l'âge de 76 ans, est décédée Mme veuve Joseph Adolf Dupuis, née Alma Bergeron, demeurant à 11,337 St-Vital. Les funérailles auront lieu mardi le 18 novembre. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
3925, rue Monselet,
à 10 h 45, pour se rendre à l'église St-Vital où le service sera célébré à 11 h et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAGNON (Anne Marguerite) — A Montréal, le 16 novembre 1969, à l'âge de 77 ans, est décédée Anne-Marguerite Joncas, épouse de feu Joseph Gagnon, mère de Frère Etienne, Roméo, Monseigneur Edouard, Marguerite, Lucette, Thérèse, Anne-Marie et Yolande, demeurant 7977, Fabre. Les funérailles auront lieu mercredi, le 19 novembre. Le convoi funèbre partira des salons
A. Savaria Ltée.
340, rue Jarry est,
à 9 h. 30, pour se rendre à l'église St-Grégoire-le-Grand, où le service sera célébré à 10 h., et de là, au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAGNON (Elzéard) — A Ville de Laval, le 16 novembre 1969, à l'âge de 49 ans, est décédé Elzéard Gagnon, principal à l'école Jean XXIII, époux de Simone Riendeau, demeurant au 1075 Belleville, St-Vincent-de-Paul. Les funérailles auront lieu mercredi, le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. M. D. Cyr
1039, rue du Collège
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Vincent-de-Paul, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GALARNEAU (Paul-Emile) — A Pont-Viau, le 15 novembre 1969, à l'âge de 68 ans, est décédé M. Paul-Emile Galarneau, époux de Exavilda Pelletier, demeurant à 68, Berri. Les funérailles auront lieu mardi, le 18 novembre. Le convoi funèbre partira des salons
J. C. Filiatreault,
24, rue St-Florent,
Pont-Viau,
à 9 h. 45, pour ser rendre à l'église St-Christophe, où le service sera célébré à 10 h., et de là, au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GLADU (Pierre) — A Gananoque, Ontario, le 3 novembre 1969, à l'âge de 24 ans, est décédé accidentellement Pierre Gladu, pilote commercial, fils de Jean-Jacques Gladu, propriétaire du garage Van Horne et échevin de la Cité d'Outremont et Andrée Hébert. Les funérailles auront lieu mardi le 18 novembre. Le convoi funèbre partira des salons
J. S. Vallée Ltée,
1111, rue Laurier Ouest,
à 8 h 45, pour se rendre à l'église Ste-Madeleine où le service sera célébré à 9 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GLADU (Simone) — A Marieville, le 15 novembre 1969, à l'âge de 57 ans, 6 mois, est décédée Mme Roger Gladu, née Simone Bessette. Les funérailles auront lieu mardi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Delphis Monast et Fils
600, rue St-Charles
pour se rendre à l'église paroissiale de Marieville, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GREENE (Marguerite) — Subitement à Montréal, le 16 novembre 1969, à l'âge de 42 ans, est décédée Mme D. E. Greene, née Marguerite Godin, demeurant à 2169 Sauriol, mère de Mme Michel Racette (Carolyne), Donald, Joanne. Les funérailles auront lieu mercredi le 19 novembre. Le convoi funèbre partira des salons
Roland Bisson Enrg.,
1415, rue Fleury,
à 9 h 45, pour se rendre à l'église St-Martyrs-Canadiens où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GUERIN (Albert) — A Ville St-Pierre, le 16 novembre 1969, à l'âge de 49 ans, est décédé M. Albert Guérin, époux de Patricia Labelle et père de Pierrette, Gisèle (Mme André Champagne), Michel et Ginette. Les funérailles auront lieu jeudi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Raoul Bourgie Inc.
620, rue Provost, Lachine
à 10 h. 45, pour se rendre à l'église St-Pierre-aux-Liens, où le service sera célébré à 11 h. et de là au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LABADIE (Joseph-Pierre-Aurèle) — A St-Jacques-de-Montcalm, le 15 novembre 1969, à l'âge de 81 ans, est décédé M. Joseph-Pierre-Aurèle Labadie, ex-employé des postes, époux de feu Anna Ménard. Les funérailles auront lieu mardi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Placide Perreault,
8, rue Venne, St-Jacques,
pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré à 10 h., et de là, au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salon fermé de 5 à 7.

Nécrologie

M. AUGUSTIN BOUCHER

A Outremont, le 15 novembre 1969, à l'âge de 82 ans, est décédé M. Augustin Boucher. Il laisse pour pleurer sa perte son épouse, Gabrielle Hébert, ses enfants : Jean-Paul, Thérèse (Mme Robert Gareau) et Lu-

cien. Sa bru, Mme Jean-Paul Boucher (Marie-Berthe De Grandpré), son gendre le Dr Robert Gareau, son frère Georges, ses soeurs, Mme Edouard Morin (Aline) et Gabrielle, son beau-frère M. Paul-H. Mérizzi, ses belles-soeurs, Soeur Marie de Fourvières, (religieuse du Bon-Pasteur), Mme Paul-H. Mérizzi (Lucienne Hébert) et 3 petits-enfants Mariette, François et Dominique, ainsi que plusieurs neveux et nièces.

Exposé au Salon J.-S. Vallée, 1111 Laurier ouest.

Les funérailles auront lieu mercredi le 19 courant à 9 h. a.m. en l'église St-Viateur d'Outremont.

LACHANCE (Gérard) — A Montréal, le 16 novembre 1969, à l'âge de 59 ans, est décédé Gérard Lachance, débardeur, fils de feu Joseph Lachance et de feu Eugénie Délisle; demeurant 571 Montcalm. Les funérailles auront lieu mercredi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Victor Dubois Enrg.
1750, rue Amherst
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Pierre-Apôtre, où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAURIN (Gaston) — A Montréal, le 14 novembre 1969, à l'âge de 51 ans, est décédé Gaston Laurin, époux de Cécile Terrien, père de Michel et Jocelyne. Les funérailles auront lieu mardi, le 18 novembre. Le convoi funèbre partira des salons
René Thériault Ltée,
1120 rue Jean-Talon est,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Grégoire-le-Grand, où le service sera célébré à 10 h., et de là, au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAUZE (Simone) — A Montréal, le 15 novembre 1969, à l'âge de 57 ans, est décédé accidentellement, Mlle Simone Lauzé, fille de feu Joseph Lauzé et de feu Marie-Joseph Pinette, demeurant 2022 est, rue Sherbrooke, Montréal, autrefois de St-Eustache. Les funérailles auront lieu mardi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Donat Martin et Fils
105, rue St-Eustache, St-Eustache
à 1 h. 45, pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 2 h. et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAVALLEE (Alice) — A Montréal, le 15 novembre 1969, à l'âge de 76 ans, est décédée Mlle Alice Lavallée, fille de feu Arthur Lavallée, et de feu Octavie Brunette; demeurant 250 Ontario est, app. 5062. Les funérailles auront lieu mardi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Société Coopérative des
Frais Funéraires,
302, est rue Ste-Catherine,
à 7 h 45, pour se rendre à l'église St-Jacques, où le service sera célébré à 8 h et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEBLANC (Adéla) — A Laflèche, le 16 novembre 1969, à l'âge de 70 ans, est décédée Adèle Vailland, épouse de Hormidas Leblanc, demeurant 3312 MacKay, mère de Roger, Jean-Paul, Yvette, Marguerite. Les funérailles auront lieu mercredi, le 19 novembre. Le convoi funèbre partira des salons
Edouard Darche et Fils,
3219, rue Grande-Allée.
à 2 h. 45, pour se rendre à l'église St-Jean-Eudes, où le service sera célébré à 3 h., et de là, au cimetière de St-Maxime, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEFEBVRE (Adrien) — A Ville de Laval, le 14 novembre 1969, à l'âge de 59 ans, est décédé Adrien Lefebvre, époux de Cécile Pagé, officier de Sécurité chez Barnes; demeurant 963 Papineau, app. 1, Saint-Vincent-de-Paul. Père de Guy Lefebvre, C.A., de Michel Lefebvre. Les funérailles auront lieu mardi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. M. D. Cyr,
1039, rue du Collège,
St-Vincent-de-Paul,
à 9 h 45 pour se rendre à l'église St-Sylvain, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEMIEUX (Irma) — A Montréal, le 15 novembre 1969, à l'âge de 54 ans, est décédée Mme Alphonse Lemieux, née Irma Stanley. Les funérailles auront lieu mercredi, le 19 novembre. Le convoi funèbre partira des salons
René Thériault Ltée,
1120, rue Jean-Talon est,
à 8 hres 45, pour se rendre à l'église St-Etienne, où le service sera célébré à 9 h., et de là, au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEVORE (Carlo) — A Montréal, le 14 novembre 1969, à l'âge de 78 ans, est décédé Carlo Levore, époux de Lucrezia Quartarola, père de Nick Jimmy, Peter, Mme Emile Duquette (Mary) et beau-père de Yolande Vaisica et Mary Kovenko. Les funérailles auront lieu mardi, le 18 novembre. Le convoi funèbre partira des salons
Granato Enrg.
292, rue Jean-Talon est.
pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Défense, où le service sera célébré à 10 h., et de là, au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LORTIE (W. Alfred) — A Laval-ouest, le 16 novembre 1969, à l'âge de 78 ans, est décédé W. Alfred Lortie, époux de Maud Clément, demeurant à 5851, 35e avenue, Laval-ouest. Père de Annette (Mme Philippe Denis), Berthe (Mme André Rodrigue), Jeanne (Mme Jean-Paul Camirand) et Robert, Rolande (Mme J-Louis Pérotte). Les funérailles auront lieu mercredi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alban Mallette et Fils
3582, 24e rue, Laval-ouest
pour se rendre à l'église St-Théophile, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Rigaud où un libera sera chanté, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MALO (Yvonne) — A Verdun, le 15 novembre 1969, à l'âge de 53 ans, est décédée Mme Sylvio Malo, née Yvonne Gauthier, demeurant à 808, 6e Avenue, Verdun. Les funérailles auront lieu mercredi le 19 novembre. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
5551, rue Wellington.
à 9 h 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Lourdes où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MASSE (Exilia) — A Montréal, le 15 novembre 1969 à l'âge de 76 ans, est décédée Exilia Laviolette, épouse de Adrien-Wilfrid Massé, demeurant 4123 Drolet. Les funérailles auront lieu mardi le 18 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Georges Godin Enrg.,
518, rue Rachel est
9 h 45, pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MASSICOTTE (Lucien) — A Chomedey, Ville de Laval, le 14 novembre 1969, à l'âge de 61 ans, est décédé Lucien Massicotte, époux de Cécile Tellier; demeurant rue Notre-Dame. Père de Pauline (Mme André Germain). Il laisse également 5 petits-enfants. Les funérailles auront lieu mardi le 18 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraires
F. Brisebois Inc.,
1565, Blvd Labelle,
Chomedey, Laval
pour se rendre à l'église paroissiale Saint-Martin, où le service sera célébré à 10 h 30 et de là au cimetière de Ste-Mélanie, Co. Joliette où un libera sera chanté. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

L'abbé Gérard Laporte

L'abbé Gérard Laporte, curé fondateur de St-Gilles de Pont-Viau. Des messes seront dites les 19 et 23 novembre à St-Gilles de Pont-Viau, le 30 novembre à St-Damase et à Lavaltrie. A la mémoire de notre cher disparu dont le souvenir reste bien vivant dans nos coeurs.

MONIER (Roma) — A Montréal, le 16 novembre 1969, à l'âge de 65 ans, est décédé M. Roma Monier, époux de feu Berthe Viau, demeurant à 3561, Cr. Héloïse, (Fabreville). Les funérailles auront lieu jeudi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
745, rue Crémazie est,
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Vincent-Ferrier, où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de Ste-Rose, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PEPIN (Philias) — A Montréal, le 15 novembre 1969, à l'âge de 64 ans, est décédé M. Philias Pépin, époux de Félécité St-Louis. Les funérailles auront lieu mardi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Bazinet Inc.
1922, boul. Rosemont
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Jean-Berchmans, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PETIT (Claudia) — A Ville de Pincourt, Ile Perrot, le 15 novembre 1969, à l'âge de 56 ans, est décédée Mme Henri Petit, née Claudia Lapointe, demeurant sur la 5e Avenue à Ville Pincourt, mère de Claude, de Mme Jean Verdonck (Thérèse), de Gérard et Marie-Jeanne. Les funérailles auront lieu mardi le 18 novembre. Le convoi funèbre partira des salons
Aubry & Trudeau,
12, rue St-Charles à Dorion,
pour se rendre à l'église Notre-Dame de Lorette de ville Pincourt où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de l'Ile Perrot, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PICOTTE (Oliva) — A Montréal, le 14 novembre 1969, à l'âge de 74 ans, est décédée Mme François-Xavier Picotte, née Oliva Clément, demeurant av. Bureau. Les funérailles auront lieu mercredi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J-Paul Marchand,
4228, rue Papineau,
pour se rendre à l'église Immaculée-Conception, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PILETTE (Azélie) — A Montréal, le 15 novembre 1969, à l'âge de 88 ans, est décédée Alzélie Racicot, épouse de feu Alcibiade Pilette, demeurant chez son gendre M. Pierre Martel. Les funérailles auront lieu mercredi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.
5805, rue Boileau, angle Lacordaire
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Victoires, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PLANTE (Raoul) — A Montréal, le 15 novembre 1969, à l'âge de 46 ans, est décédé M. Raoul Plante, époux de Thérèse Brion; demeurant 5591 rue Hadley. Les funérailles auront lieu mercredi le 19 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
L. Thériault Inc.,
512, rue de l'Eglise, Verdun,
pour se rendre à l'église St-Paul, où le service sera célébré, et de là au cimetière de Pointe-Claire, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PLEAU (Joseph) — A Pointe-aux-Trembles, le 16 novembre 1969, à l'âge de 75 ans, est décédé M. Joseph Pleau, époux de feu Rosalba Chenier, demeurant au 2452, rue Châteauguay. Les funérailles auront lieu mercredi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons
L. Thériault Inc.
1270, rue La Prairie,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Charles, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

RENAUD-CROISSANT (Pierre) — A Montréal, le 15 novembre 1969, à l'âge de 77 ans, est décédé Pierre Renaud-Croissant, époux de Cécile Léonard, demeurant à 4414, rue de Bullion. Père de Michèle (Mme J. Demers). Les funérailles auront lieu mercredi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.
4340, rue St-Denis
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste, où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ROY (Roland) — A Laval-des-Rapides, le 16 novembre 1969, à l'âge de 34 ans, est décédé subitement M. Roland Roy, époux de Lucille Gaudreau, demeurant à 93, 17e rue à Laval-des-Rapides. Les funérailles auront lieu mercredi, le 19 novembre. Le convoi funèbre partira des salons
J. C. Filiatreault,
24, rue St-Florent
Pont-Viau,
à 1 h. 45, pour se rendre à l'église St-Claude, où le service sera célébré à 2 h., et de là, au cimetière, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

RUEL (Laura) — A Montréal, le 14 novembre 1969, à l'âge de 78 ans, est décédée Mme veuve Alphonse Ruel, née Laura Paré, mère de Alphonse Junior. Les funérailles auront lieu mardi, le 18 novembre. Le convoi funèbre partira des salons
René Thériault, Ltée,
1120, rue Jean-Talon est,
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église Ste-Madeleine-Sophie-Barat, où le service sera célébré à 9 h., et de là, au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SIROIS (Maurice) — A Montréal le 14 novembre 1969, à l'âge de 59 ans, est décédé M. Maurice Sirois, fils de feu Louis Sirois et de feu Joséphine Nadon, 946 St-Philippe. Les funérailles auront lieu mardi le 18 novembre. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
4505, rue Notre-Dame Ouest,
à 8 h 45, pour se rendre à l'église St-Thomas d'Aquin où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

TROTTIER (Georges) — A Montréal, le 16 novembre 1969, à l'âge de 94 ans, est décédé M. Georges Trottier, époux en premières noces de feu Albertine Trottier et en deuxièmes noces, de feu Béatrice Paquette, demeurant à 2284, rue Chambly. Les funérailles auront lieu mercredi, le 19 novembre. Le convoi funèbre partira des salons
E. Rajotte,
3635, rue Hochelaga,
pour se rendre à l'église Ste-Jeanne-d'Arc, où le service sera célébré à [illegible] h. Libera et inhumation à Grondines, P.Q., lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

TRUDEAU (Maximilien) — A Montréal, le 16 novembre 1969, à l'âge de 90 ans, est décédé Maximilien Trudeau, rentier, époux de Marie-Louise Bouffard. Les funérailles auront lieu mercredi, le 19 novembre. Le convoi funèbre partira des salons
Paul et Fortin,
835 est, avenue Laurier,
pour se rendre à l'église St-Denis, où le service sera célébré à 10 h., et de là, au cimetière de St-Michel de Napierreville, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

TURCOTTE (Stanislas) — A Laval-des-Rapides, le 15 novembre 1969, à l'âge de 64 ans, est décédé Stanislas Turcotte, époux de Marguerite Goudreau. Les funérailles auront lieu mercredi le 19 novembre. Le convoi funèbre partira des salons
J. S. Vallée Ltée,
6821, rue St-Hubert,
à 9 h 15, pour se rendre à l'église St-Claude de Laval, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

VALADE (Louis) — A Montréal, le 14 novembre 1969, à l'âge de 83 ans, est décédé M. Louis Valade, époux de Maria Cinq-Mars, demeurant à 11,055 Parc Georges. Les funérailles auront lieu mardi le 18 novembre. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée.
400, rue Henri-Bourassa Est.
à 9 h 45, pour se rendre à l'église St-Vital où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

VANASSE (Alphonse) — A Montréal, le 16 novembre 1969, à l'âge de 67 ans et 9 mois, est décédé M. Alphonse Vanasse, époux de Marie-Paul Hudon. Les funérailles auront lieu mercredi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-P. Marchand,
4228, rue Papineau
pour se rendre à l'église Immaculée-Conception, où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

VARY (Léona) — A l'hôpital St-Mathieu de Beloeil, le 16 novembre 1969, à l'âge de 70 ans, est décédée Mme veuve Pascal Vary, née Léona Handfield, demeurant au 251, rue Brion, à Beloeil. Les funérailles auront lieu mercredi, le 19 novembre. Le convoi funèbre partira des salons
Maurice Demers,
881, rue Monseigneur Laval,
Beloeil,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 10 h., et de là, au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

VIGER (Auréa) — A Montréal, le 15 novembre 1969, à l'âge de 63 ans, est décédée Mme Dollard Viger, née Auréa Vézina, demeurant à 1675 Vimont. Elle laisse dans le deuil une fille, Mme René Durocher (Thérèse); six petits-enfants, Germain, Gilles, Jean-Claude, Renée, Monique, Ghisline, quatre frères, Roland, Lucien, Joseph et Roméo Vézina; une soeur Mme Orient Roy (Germaine). Les funérailles auront lieu mardi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
4955, rue Adam,
à 9 h 45 pour se rendre à l'église Saint-Clément, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

REMERCIEMENTS

GOYETTE (Antonio) — Mme A. Goyette (Adrienne, Rose) et enfants; M. et Mme Yves Aubry (Raymonde), M. et Mme André Goyette (Nicole Lefebvre), M. et Mme Robert Goyette (Ginette Lauzon), Mme Hercule Goyette, la mère du défunt, ses frères et soeurs, remercient sincèrement les personnes qui ont bien voulu leur témoigner des marques de sympathies à l'occasion de la mort de M. Antonio Goyette, survenue le 5 novembre 1969, soit par offrande de messe, de fleurs, de sympathies, soit par bouquet spirituel, télégrammes, visite ou assistance aux funérailles. Les personnes ayant omis de s'inscrire, sont priées de considérer ces remerciements comme personnels.

DEPUIS PLUS DE 23 ANS
Morin Inc.
·VOTRE FLEURISTE DE CONFIANCE
504 e. Beaubien 270-4000

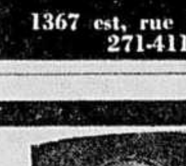
DEPUIS 24 ANS à votre SERVICE
JEAN MORIN
FLEURISTE
1367 est, rue Beaubien
271-4111

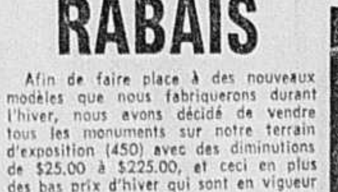

RABAIS
Afin de faire place à des nouveaux modèles que nous fabriquerons durant l'hiver, nous avons décidé de vendre tous les monuments sur notre terrain d'exposition (450) avec des diminutions de $25.00 à $225.00, et ceci en plus des bas prix d'hiver qui sont en vigueur actuellement.
Pour vous donner la chance de profiter de ces aubaines, nous avons décidé de laisser le bureau ouvert tous les jours de
9 h. a.m. à 8 h. p.m.
du lundi au vendredi, le samedi jusqu'à 5.00 hres, et le dimanche de 1.30 hre à 5.00 hres et ceci durant le mois de novembre.
Cette décision vous donnera le loisir de visiter notre salle de montre après avoir vaqué à vos occupations journalières.
Une simple visite peut vous faire épargner beaucoup !
Todoro & Bigras LIMITEE
MAURICE BOUCHER président
6752 est, Sherbrooke Tél. 255-4076 Rés. 387-9404

Les immigrants préfèrent l'école anglaise malgré les efforts de persuasion de trois commissions scolaires

par Lysiane GAGNON

Une expérience destinée à favoriser l'intégration des enfants d'immigrants à l'école française, par l'intermédiaire de classes d'acceuil, facultatives, est en train de s'effriter d'elle-même... faute d'élèves, et cela, malgré des efforts financiers, et des efforts de persuasion assez considérable de la part de trois commissions scolaires de l'île de Montréal.

Si, pour l'instant, la CECM réserve ses commentaires, aux Commissions scolaires de Lachine et de Saint-Léonard, par contre, on est très clair: "Les immigrants de fraiche date préfèrent inscrire leurs enfants à l'école anglaise, même s'ils ne connaissent ni le français ni l'anglais. La classe d'accueil est vouée à l'échec tant qu'on laissera aux immigrants la liberté de choix absolue de la langue d'enseignement."

- A Saint-Léonard, et bien que, selon le président, M. Jacques Deschênes, "on ait tout fait pour convaincre les parents du bien-fondé de cette initiative," seulement deux familles ont accepté d'inscrire leurs enfants à ce programme d'initiation à la vie québécoise (et à la langue française)... alors qu'on prévoyait un minimum de 53 élèves.
- A la Commission scolaire de Lachine, on n'a pu instituer aucune classe d'accueil, parce que là non plus il n'y avait pas assez d'élèves. Un porte-parole de la Commission scolaire estime que les enfants susceptibles de s'inscrire dans d'éventuelles classes d'accueil sont aujourd'hui, dans une proportion de 80 p. cent, dans les écoles anglaises de la Commission.
- Sur l'immense territoire de la CECM, enfin, il n'y a que sept classes d'accueil (129 élèves en tout, en majorité d'origine latine) et l'on est en train de "réétudier la formule". Un rapport sera présenté aux commissaires d'ici trois semaines.

Seules ces trois commissions scolaires avaient décidé d'instituer des clas-

Voir IMMIGRANTS, page 4

AUJOURD'HUI

- Un homme de Victoriaville gagne les $100,000 — page 23
- Lamontagne est réélu maire de Québec — page 3
- Le cancer: Québec doit agir vite affirment les médecins — page 8
- Moratoire: Nixon reste indifférent — page 45
- Le Festival est aussi l'affaire des jeunes — page 5

Le plus grand quotidien français d'Amérique

COTES BOURSIÈRES DE CLÔTURE

la presse

Montréal, lundi 17 novembre 1969, 85e année, no 267, 60 pages, 4 cahiers

DERNIÈRE ÉDITION 10¢

Au sujet des problèmes québécois

Stanfield: l'attitude de Trudeau est dangereuse

Selon le chef du parti conservateur fédéral, M. Robert Stanfield, le premier ministre Trudeau fait preuve d'une attitude et d'un état d'esprit dangereux, inspirés par des simplifications à outrance et des solutions toutes faites, dans sa façon d'envisager les problèmes québécois.

Rappelant les "emportements verbaux" de M. Trudeau il y a un mois, à Montréal, au sujet de Radio-Canada, de la ville de Montréal, des indépendantistes et du gouvernement Bertrand, le chef conservateur a affirmé qu'à l'heure où le Canada fait face à de grandes difficultés, les leaders politiques ont le devoir d'éviter les confrontations entre les gouvernements et de faire preuve de responsabilité en évitant "l'interprétation facile, l'analyse superficielle et la solution simpliste".

M. Stanfield, qui participait hier soir à Montréal à un diner bénéfice à $50 du couvert réunissant quelque 1,000 conservateurs québécois fédéraux, a ajouté que le leader politique qui a recours à ces tactiques ne rend pas service au Canada et risque de faire naître une situation conduisant au préjugé et à l'animosité.

S'il faut en croire le premier ministre, a poursuivi M. Stanfield, le problème du séparatisme est de peu d'importance, sa solution est bien facile et si ce n'était pas des indépendantistes dans le fonctionnarisme québécois et à Radio-Canada, il n'y aurait pas de mouvement indépendantiste au Québec.

Et ainsi pour remédier aux "aberrations dans le comportement du réseau

Voir TRUDEAU, page 4

- *Jusqu'où peut-on aller trop loin?* — page 2

Apollo-12 est entré dans le champ d'attraction lunaire

d'après AFP-UPI-PA

CENTRE SPATIAL DE HOUSTON, TEXAS — Après environ trois jours de voyage, où la monotonie n'a eu d'égale que la bonne humeur et l'entrain des astronautes Charles Conrad, Richard Gordon et Alan Bean, le vaisseau spatial d'Apollo-12 est entré dans le champ d'attraction lunaire à 8 h. 38 ce matin.

Le train spatial, qui filait à quelque 1,500 milles à l'heure, a franchi cette barrière invisible alors qu'il était à 211,322 milles de la Terre et à 38,933 milles de la Lune.

La vitesse de l'appareil s'est accrue par la suite, mais ses occupants, non préoccupés, étaient déjà au lit. En effet, dormant le jour et travaillant la nuit, ils devaient dormir une dizaine d'heures, à partir de 7 h. 15 ce matin.

On ne prévoyait donc en principe, aucune communication radio avec la Terre avant la fin de l'après-midi.

A midi, aujourd'hui, Apollo-12 n'était plus qu'à 28,068 milles de la Lune et atteignait une vitesse de 2,474 milles à l'heure.

L'équipage devait se réveiller à 3 h. 33 cet après-midi et procéder à une dernière vérification de la trajectoire

Voir APOLLO-12 en page 4

Demain...

... la chronique automobile de Jacques Duval

L'équipe d'Apollo-11 en visite au Canada les 2 et 3 décembre

OTTAWA (PC) — Les cosmonautes Neil Armstrong, Edwin Aldrin et Michael Collins se rendront en visite au Canada, les 2 et 3 décembre, en qualité d'invités du gouvernement fédéral, a annoncé aujourd'hui le Conseil national de recherche.

Les trois vétérans du vol lunaire Apollo-11 seront à Ottawa le 2 décembre et à Montréal le 3.

Taxe de 5 p.c. sur les billets d'avions

La taxe sur les transports aériens serait de 5 pour cent pour les vols à l'intérieur de l'Amérique et pourrait varier de $2 à $5 pour les vols à l'étranger.

Telle est la révélation de l'avis de motion inscrit au procès-verbal de la Chambre des Communes, aujourd'hui. Cet avis de motion précède le projet de loi qui sera ensuite soumis aux Communes.

On savait déjà, par le discours sur le budget, qu'une taxe frapperait bientôt les usagers du transport aérien. Mais l'avis de motion nous éclaire sur la somme qui pourra être exigée.

La résolution précise que la taxe serait de 5 p.c. dans une zone d'imposition comprenant le Canada, les Etats-Unis et les îles Saint-Pierre-et-Miquelon, mais à l'exception d'Hawaii.

La taxe pourrait varier entre $2 et $5 pour les vols à l'étranger, c'est-à-dire pour tous les vols non inclus dans la zone d'imposition décrite précédemment.

Soulignons que les voyageurs acquittent déjà une taxe dans la plupart des aéroports européens lorsqu'ils reviennent au pays.

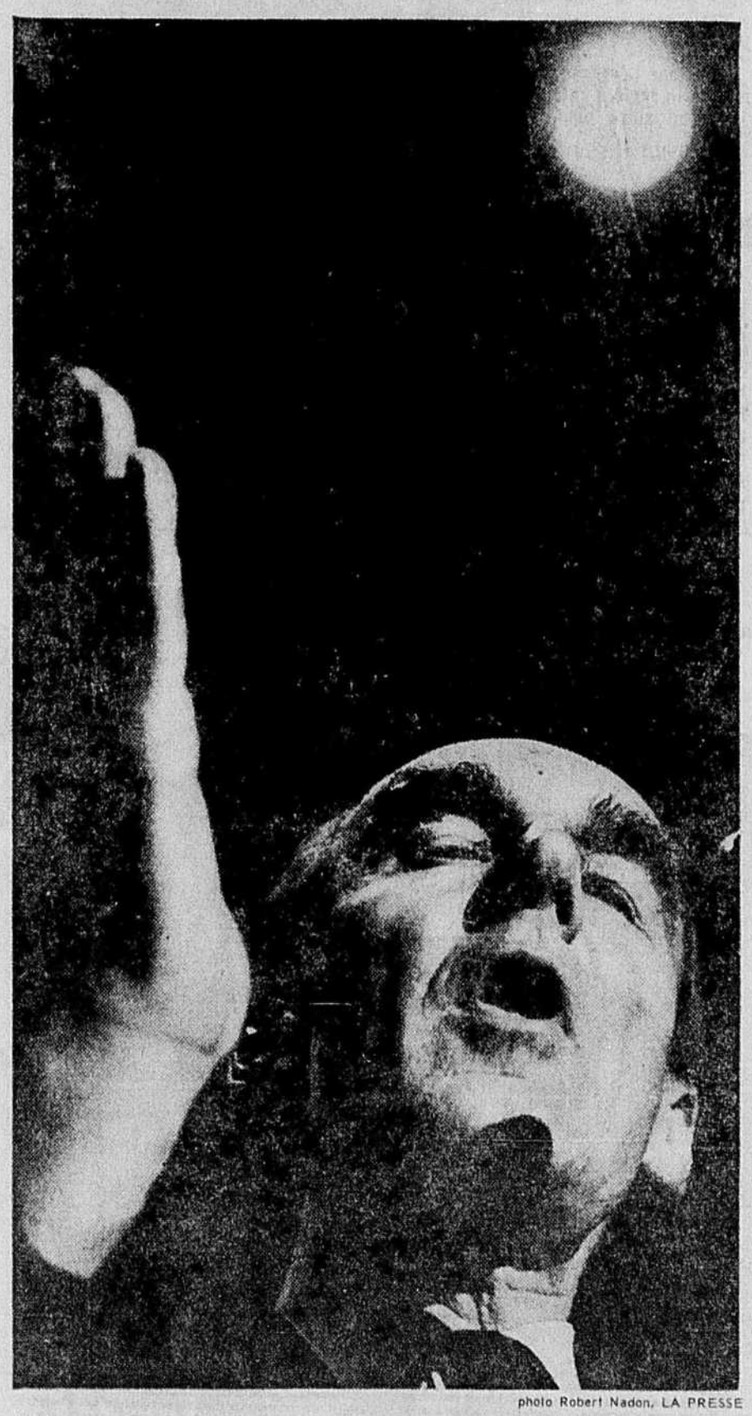

photo Robert Nadon, LA PRESSE

"A l'heure où le Canada fait face à de graves difficultés, les leaders politiques doivent éviter les solutions simplistes..."

Direction du parti libéral

Gérard Filion ne sera pas candidat

par Pierre SAINT-GERMAIN

— Pour le moment, je suis très bien ici à Marine Industrie, et ç'aurait été en contradiction avec ce que j'ai prêché que de me porter candidat à la direction du parti libéral.

C'est ce qu'a déclaré M. Gérard Filion, au début de l'après-midi, après avoir publié un communiqué annonçant qu'il ne serait pas candidat. Il a ainsi mis fin à un suspense qui durait depuis le 4 novembre, après son retentissant discours devant la Chambre de Commerce de Montréal.

— Après consultation et réflexion, j'ai donc décidé de rester dans le monde des affaires, souligne M. Filion dans son communiqué. J'espère que mon exemple aidera à convaincre les jeunes que la puissance économique est le fondement de la force politique et qu'on ne peut songer à édifier un Québec fort avec une économie en déclin.

— Quand j'ai quitté le journalisme, il y a six ans, j'avais la ferme volonté de me consacrer entièrement aux affaires parce que j'estimais que trop peu de Canadiens français avec une formation universitaire consentent à se retrousser les manches et à se salir les mains. Je n'ai pas changé d'opinion. Quitter le poste que je détiens présentement (président de Marine Industrie) pour tenter une aventure politique viendrait en contracdiction avec ce que je ne cesse de prêcher.

Au cours d'un entretien téléphonique, M. Filion a déclaré: "Beaucoup de gens de tous les milieux ont exprimé le désir que je me présente. Encore ce matin, j'ai reçu des lettres portant plusieurs signatures.

— Est-ce que ce sont les grands milieux d'affaires qui tenaient à ce que vous soyez candidat?

—Officiellement, persone ne m'a

Voir FILION, page 4

Le règlement contre les manifestations est contesté en Cour supérieure

par Léopold LIZOTTE

Au nom de Mlle Claire Dupond, une jeune fille de 22 ans, agent d'information au CEGEP du Vieux Montréal, Me Gaétan Robert (qui est incidemment l'un des avocats de Michel Chartrand) a déposé une requête en Cour supérieure un peu avant midi, aujourd'hui, pour réclamer l'annulation du règlement municipal contre les manifestations publiques.

Me Robert, dans une série d'allégués, soutient que ce règlement est à la fois ultra vires et anticonstitutionnel.

Il serait notamment contraire au préambule de la loi de l'Amérique britannique du Nord, qui mentionne que le Dominion canadien est régi par une constitution semblable, en principe, à celle du Royaume-Uni, où sont reconnues depuis des siècles la liberté de parole, la liberté de réunion, la liberté de presse et la liberté d'association, toutes ces libertés, y compris celle de manifestation, faisant partie du libre fonctionnement de l'organisation politique du Canada.

La requérante, qui a adressé un avis

Voir REGLEMENT en page 4

La Fédération des Sociétés St-Jean-Baptiste opte pour la souveraineté politique du Québec

La Fédération des Sociétés St-Jean-Baptiste, qui groupe quelque 165,000 membres répartis dans 14 sociétés diocésaines à travers le Québec, a opté, en fin de semaine au cours d'un congrès spécial, pour la souveraineté politique totale du Québec.

Le président de la fédération, M. Gilles Noiseux, a déclaré au cours d'une conférence de presse que 88 p.c. des 140 délégués qui ont participé au congrès se sont prononcés par scrutin secret en faveur de la souveraineté du Québec. Sur 133 votes exprimés, 117 étaient en faveur et 16 contre.

Il s'agit là, a souligné M. Noiseux, d'un changement d'orientation fondamental de la part du mouvement. Ce "nouveau visage" des SSJB du Québec, a-t-il ajouté, impliquera une ligne d'action différente qui fera de ce groupement, jusqu'ici confiné à un rôle de groupe de pression, un mouvement d'animation populaire.

Concrètement, cela signifie, a expliqué M. Noiseux, que la fédération s'engagera totalement dans la vie de la communauté québécoise aux plans politiques, économiques et sociaux. Dans ce but, elle va bientôt mettre en marche une série de séances d'information partout à travers le Québec.

En somme, étant elle-même arrivée à la conclusion de "l'urgente nécessité" de la souveraineté politique pour le Québec, au terme de dix années de recherches et de réflexions, la fédération fera en sorte d'informer les citoyens du Québec au sujet de cette option politique afin de permettre, dit le texte de la résolution qui a été remise aux journalistes, l'accession du Québec a la souveraineté dans l'ordre et la sérénité.

M. Noiseux a cependant précisé que cette prise de position des SSJB du Québec ne signifie pas que celles-ci appuieront ouvertement et uniquement le Parti Québécois, le seul parti du Québec à prôner la souveraineté du Québec.

Le texte de la résolution demande en effet à la fédération de faire les représentations nécessaires auprès des partis politiques et des groupes de pression pour qu'ils orientent en ce sens leur programme et leur action. L'engagement politique des SSJB n'a pas un caractère partisan, a souligné M. Noiseux.

L'évolution des SSJB vers l'option de la souveraineté politique ne s'est pas faite sans heurt. En cours de route, en effet, la fédération a perdu trois sociétés affiliées: celles de Québec, Sherbrooke et Valleyfield. Une autre société affiliée s'était retirée momentanement, non pas parce qu'elle était en désaccord avec l'option envisagée, mais tout simplement parce qu'elle trouvait que la fédération n'allait pas

Voir SSJB, page 4

sommaire

Annonces classées / 46 à 56
Arts et Spectacles / 24-25
Bandes dessinées / 42
Cinéma / 25
Courrier "Que faire?" / 18
Décès, naissances, etc. / 57
Editorial / 6
Finance / 38 à 40
Horoscope / 19
Informations étrangères / 45
Informations nationales / 8
Les secrets de polichinelle / 18
Loisirs et récréation / 42
Mots croisés / 47
"Mot-mystère" / 42
Radio et télévision / 26
Sports / 32 à 35
Vie féminine / 16 à 20
Vie sociale / 16
Votre médecin / 20

Météo: périodes ensoleillées, plus doux. Min. 30° Max. 45° • Détails page 4.

Pierre-C. O'NEIL
de notre bureau d'Ottawa

Jusqu'où peut-on aller trop loin?

A tout prendre, les diners-bénéfices des partis politiques n'ont que deux fonctions:

— garnir les coffres du trésor du parti;

— permettre au leader de montrer jusqu'où il est prêt à aller pour plaire aux militants.

Et dans le bilan qu'on en fait, il est toujours sage de calculer en même temps que les revenus, ce que coûteront au parti les propos du leader

M. Pierre Elliott Trudeau a passé l'épreuve l'autre jour avec le succès financier que l'on sait et des résultats politiques qu'en certains milieux on n'a pas encore fini d'évaluer.

Si on considère la force du parti conservateur au Québec, le fait que M. Stanfield ait attiré au Reine-Elizabeth un millier de personnes constitue une réussite. Mais il est plutôt difficile de voir à ce moment-ci quel profit politique il pourra tirer des liens étroits qu'il a semblé vouloir établir hier avec l'Union nationale.

Car comme M. Trudeau l'avait fait en octobre, M. Stanfield est carrément venu hier dans la politique provinciale pour appuyer d'une part l'Union nationale et pour s'attaquer vivement aux libéraux provinciaux tout en faisant le procès de l'esprit qui anime les libéraux fédéraux sous la direction de M. Trudeau.

Assez curieusement, c'est lorsqu'il a exprimé ses sympathies à l'Union nationale que M. Stanfield a été le plus chaleureusement applaudi.

"Je sais, a dit M. Stanfield, pour avoir eu une longue expérience dans la politique provinciale, combien il est difficile d'être premier ministre du Québec de nos jours, et j'ai une grande admiration pour le courage et la ténacité de M. Bertrand ... il n'est pas facile de trouver les fonds nécessaires pour administrer la province de Québec ... le gouvernement de M. Bertrand a à faire face à une tâche difficile et complexe. Lui et son précédesseur, feu Daniel Johnson, ont hérité, du régime Lesage, un marasme d'obligations financières dont le coût continue de s'accroître à un rythme sans précédent".

Si la clientèle des conservateurs fédéraux est fondamentalement la même que celle de l'Union nationale, on se perd cependant en conjectures sur la question de savoir pourquoi M. Stanfield évoquerait cette association à l'heure actuelle. Malgré la popularité du bill 63 a l'extérieur du Québec, il y a quand même au Canada pas mal de scepticisme à l'égard du gouvernement du Québec. Dans la Belle Province on voit mal encore ce que M. Stanfield gagne à ce jeu. Et si on se place du côté de l'Union nationale, on ne voit pas plus clairement ce que ce parti peut tirer à l'heure actuelle de ce genre de rapprochement.

M. Stanfield aurait pu faire le reste de la tâche qu'il s'était donnée sans paraître s'engager de trop près aux côtés de l'Union nationale. Car pour le reste, il s'agissait de s'attaquer à M. Trudeau d'abord et de l'associer à son tour à tout ce que le Québec a connu de libéraux provinciaux depuis quelques années.

Pour M. Stanfield, M. Trudeau c'est d'abord ce politicien bien connu qui "dans ce même hôtel, il n'y a pas si longtemps, s'est semble-t-il, un peu laissé emporter "dans ce qu'il devait qualifier plus tard avec assez d'humour une "déclaration brillante et réfléchie"; c'est aussi l'homme qui juge de la valeur de "prétendues solutions ... par le volume des applaudissements d'une clique de libéraux". Pour M. Stanfield le premier ministre est aussi l'homme à "l'interprétation facile", à "l'analyse superficielle", à "la solution simpliste", dont l'analyse superficielle "engendre l'opinion erronée qui mène à une distorsion de la vérité, qui, finalement, conduit au préjugé et à l'animosité.

Non content de s'en prendre à M. Trudeau, le chef de l'opposition s'en prend à ses amis. "Si les gouvernements avaient un sexe, je dirais que le gouvernement Lesage était féminin — il contractait les dettes; le gouvernement de l'Union nationale est masculin — il a entrepris de les payer".

Ou encore: "Sur le plan provincial, à quoi peut-on s'attendre des amis de M. Trudeau—Messieurs Lesage, Wagner, Bourassa et Laporte — ces individus dont les principes varient de jour en jour conformément au climat politique".

"M. Trudeau disait très récemment que son parti ne serait jamais absent d'une crise ou l'avenir du pays est en jeu. En regardant les agissements des libéraux de l'Assemblée nationale ces derniers jours, je suis porté à lui suggérer fortement de se rendre immédiatement au caucus libéral à Québec où il existe une crise, une contradiction profonde au sujet d'une mesure d'importance capitale pour le Québec et le Canada. Si M. Trudeau a des recommandations à faire en ce qui concerne la responsabilité, qu'il les dirige donc à celui qui mène et à ceux qui cherchent à mener le parti libéral provincial".

N'évoquant à peu près aucun des grands problèmes du pays, M. Stanfield n'eut pas à se préoccuper de proposer des solutions précises. Des problèmes existent bien sûr, mais il est fatal qu'on en vienne à bout "parce que c'est non seulement souhaitable et réalisable, mais aussi absolument nécessaire".

Bref, comme à tous les diners-bénéfices, il s'agissait avant tout pour M. Stanfield de louer ses amis et de fustiger ses adversaires selon une vieille formule employée jadis par un jeune homme politique ambitieux dont la carrière fut relativement courte.

En le faisant en français devant une salle beaucoup moins nombreuses que celle des libéraux il y a quelques semaines, M. Stanfield n'a pas manqué de courage.

Mais à aucun moment de cette réunion de famille on n'a senti que ce parti était profondément intégré à la réalité québécoise actuelle ou qu'il pouvait faire une contribution originale à la vie politique québécoise à l'heure actuelle.

Malgré tout ce qui s'est dit à la réunion des libéraux en octobre, on n'y sentait pas autant qu'hier l'existence de ce fossé qui paraît se creuser entre les vieux partis et la vie politique réelle.

Le Québec a trop besoin d'investissements pour imposer les gains de capital – *Bourassa*

par Gilles GARIEPY
envoyé spécial de LA PRESSE

HULL — Selon M. Robert Bourassa, candidat au leadership libéral du Québec, l'économie de la province a tellement besoin d'investissements au cours des prochaines années que le gouvernement provincial devrait s'abstenir d'imposer les gains de capital réalisés au Québec.

Au cours d'une conférence de presse à Hull, peu avant un meeting avec les militants libéraux des trois comtés de l'Outaouais, M. Bourassa a rappelé hier soir que le Québec doit favoriser les investissements pour créer les 400,000 nouveaux emplois qui seront nécessaires au cours des cinq prochaines années.

M. Bourassa a affirmé qu'il était d'accord en principe sur l'imposition des gains de capital, mesure retenue par le gouvernement fédéral et annoncée dans le libre blanc déposé le 7 novembre aux Communes.

Mais il a expliqué qu'il n'hésiterait pas, s'il était porté à la tête du gouvernement du Québec, à exempter les investisseurs d'une taxe sur les gains de capital réalisés au Québec, si une telle exemption permettait d'accroître les investissements.

D'autre part, M. Bourassa a déclaré que la province de Québec est la province qui "gaspille le plus", et qu'il lui faut un gouvernement "très ferme, très dur même", capable de prendre des mesures impopulaires s'il le faut pour redresser une telle situation.

Le député de Mercier, qui est le critique financier de l'Opposition, a expliqué par exemple que le gouvernement du Québec dépense quatre fois plus pour "la paperasse", toutes proportions gardées, que la Californie. Il a souligné que les services hospitaliers au Québec coûtent 30 p.c. de plus par jour-patient que dans l'ensemble des autres provinces.

M. Bourassa a déclaré aussi qu'à cause du retard dans le versement des subventions gouvernementales, les commissions scolaires sont obligées d'emprunter à un point tel qu'il en coûte $30 millions en intérêts par année pour financer leurs opérations.

Se déclarant "obsédé par l'efficacité" et convaincu que l'indépendance du Québec n'apporterait aucune réponse à son problème de base, qui est économique, M. Bourassa a réaffirmé qu'il est possible de "profiter du régime fédéral plus que jamais".

En ce qui concerne les relations fédérales-provinciales, le député a confié : "Mon approche ne sera pas mélodramatique. Je n'irai pas à Ottawa pour faire du théâtre. Mon attitude sera ferme, fondée sur des besoins précis, sur des demandes précises. Ce sera une approche "business-like".

"M. René Lévesque joue du violon, et moi de la règle à calcul", a-t-il ajouté.

Sur un autre plan, l'aspirant à la succession de M. Jean Lesage s'est dit d'accord avec les mesures prises au Québec pour assurer le respect de la loi. Mais, a-t-il dit, le gouvernement ne doit pas se limiter à réprimer le désordre : il doit s'attaquer à ses causes. "Autrement, a-t-il dit, cela revient à mettre un couvercle sur la marmite qui bout. Cela retarde le débordement, mais ça n'empêchera pas de sauter".

M. Bourassa a pris la parole devant un auditoire de quelque 120 militants des comtés de Hull, Gatineau et Papineau. Il a profité de l'occasion pour aborder quelques problèmes spécifiques à la région. Ainsi, il a appuyé la création d'un organisme par les trois niveaux de gouvernement pour favoriser la coordination du développement de l'agglomération Ottawa-Hull, "sans affecter l'intégrité du territoire". Il a déclaré que l'urgence de construire une route du côté québécois pour relier les comtés de l'Outaouais à la zone de Montréal "crève les yeux".

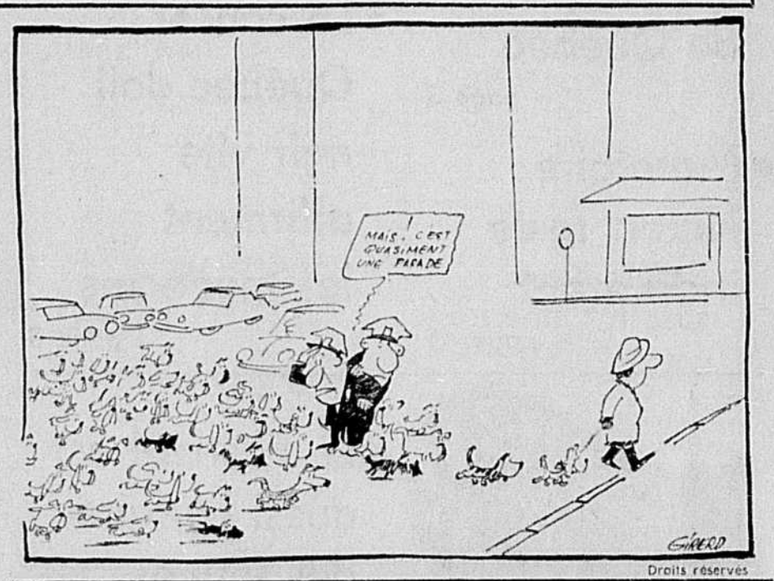

Droits réservés

Les camions ont commencé à rouler

par Pierre VENNAT

Le calme est revenu dans l'industrie montréalaise du camionnage, les membres du local 931 des Teamsters étant retournés ce matin à l'ouvrage, après une semaine d'arrêt de travail marquée de violence, surtout durant les premiers jours.

Les grévistes, au nombre de plus de 1,000 réunis hier au Centre Paul-Sauvé, ont voté pour la rentrée au travail ayant remporté ce qu'ils considèrent comme une grande victoire syndicale, surtout au chapitre de la sécurité routière.

En effet, les Teamsters ont maintenant en noir et blanc dans leur convention collective une clause garantissant au chauffeur d'un camion dont les freins seraient défectueux, le droit de refuser de conduire tel camion, sans pénalité et même, en certains cas, en lui donnant droit à une compensation pour la journée de travail perdue.

Côté salarial, les grévistes obtiennent 90 cents l'heure d'augmentation, répartie en 3 ans, soit 30 cents rétroactif au 1er octobre, 30 cents le 1er octobre 1970 et le dernier 30 cents le 30 octobre 1971. La convention prendra fin le 30 septembre 1972.

Pour l'Association du camionnage du Québec, organisation patronale, il s'agit d'une baisse de prestige puisqu'elle a été rabrouée à la fois par certains de ses membres ou ex-membres, par le ministère du Travail et les Teamsters.

Le local 931 négociait en effet avec 40 compagnies représentées, dans la dernière convention par l'Association de camionnage du Québec, dont le directeur-exécutif est M. Camille Archambault.

Pour des raisons obscures, huit compagnies, le "groupe des huit" ont décidé de faire bande à part et former un consortium pour fins de négociations, indépendamment de l'association. C'est ce consortium qui en est venu à une entente avec les Teamsters, après des négociations intensives.

Mercredi, M. Archambault, détenant un mandat des 32 autres compagnies mais après avoir confirmé avoir reçu des représentations des avocats d'une autre qui se retirait du groupe, donc n'en représentant que 31 et peut-être, officieusement, moins, demandait à Québec de nommer une commission d'enquête avec pouvoir d'arbitrage et de réclamer une injonction, le conflit, selon lui, menaçant "la santé et la sécurité publiques".

Le soir même, le ministère du Travail rejetait la requête, demandant qu'on s'en tienne aux négociations devant le conciliateur Yvan Blain, assisté en certaines occasions du sous-ministre Réal Mireault.

Pendant que le "groupe des huit" négociait avec les Teamsters de façon intensive, l'Association du camionnage se réunissait à huis clos, refusait d'émettre la moindre déclaration aux journalistes et, finalement, M. Archambault adressait un télégramme aux Teamsters, disant que les conditions acceptées par les "huit" le seraient par son groupe.

Ainsi prend fin la grève du camionnage local.

Rejoint au téléphone, dimanche soir, M. Camille Archambault, président du comité de négociations pour les employeurs, nous a déclaré que ses membres étaient insatisfaits de l'accord intervenu entre employés et employeurs.

"Nous avons cédé à la force et à la violence, a-t-il dit. L'augmentation que nous avons concédée est de 12%; elle est déraisonnable, car partout ailleurs en Amérique du Nord elle est de 7%. Nous avions mis le gouvernement en garde. Il aurait dû intervenir et faire une enquête. Nous avions insisté sur le fait que la sécurité et la santé publiques étaient en jeu, il n'a pas bougé. Résultats : des arrestations, six blessés, $300,000 de dommages et une perte de revenu frôlant le demi-million de dollars. Déjà une compagnie, la Saint-Aubin Parcel Delivery, est tombée en faillite à la suite de ces méfaits. D'autres vons suivre. Je le répète, nous avons cédé afin d'éviter que les choses ne dégénèrent davantage."

CETTE FENETRE PROTEGERA VOTRE MAISON CONTRE LES INTEMPERIES

CONTRE-FENETRES, CONTRES PORTES, AUVENTS et REVETEMENT en ALUMINIUM
(Choix de 18 couleurs)

achetez directement du plus important manufacturier en affaires depuis plus de 20 ans

CETTE COMPAGNIE PEUT FOURNIR LA MEILLEURE QUALITE ET LA MEILLEURE INSTALLATION AUX PRIX LES PLUS RAISONNABLES.

FACILITES D'ACHATS

Payez 90 jours après l'installation, sans intérêt, ou jusqu'à 36 mensualités

• Service de 24 heures • Appels interurbains acceptés
Démonstrations et renseignements gratuits, sans obligation

279-8551 ALSCO

1530 BEAUBIEN E., MONTREAL, P.Q.—SUCCURSALE D'OTTAWA : 605 SOMERSET—236-0734

COMPAREZ...IL N'Y A RIEN DE SEMBLABLE AU MONDE

ALLEZ CHEZ
VIC TANNY

et vous constaterez vous-même que c'est le centre de culture physique le plus luxueux au monde, avec ses boiseries, ses chromes, ses miroirs élégants et son équipement exclusif ultra-moderne, spécialement conçu pour vous aider à atteindre rapidement le but que vous vous êtes fixé.

De plus, si vous venez cette semaine vous aurez la possibilité de gagner une voiture neuve 1970, . . . une élégante Dodge Challenger ou une fringante Plymouth Baracuda, au choix. Renseignez-vous au centre Vic Tanny le plus proche de chez vous, pour tous les détails.

LES NOUVEAUX PROGRAMMES CHARTER '70 COMMENCENT CETTE SEMAINE

EN 20 VISITES SEULEMENT VOUS POURREZ

• AMINCIR VOS HANCHES ET VOS CUISSES DE 1" À 3"
• AMINCIR VOTRE TOUR DE TAILLE DE 2" À 5"
• PERDRE DE 5 À 20 LBS . . . GRÂCE AUX PROGRAMMES INDIVIDUELS POUR HOMMES ET FEMMES.

Centre d'achats Côte-St-Luc, Centre d'informations 487-5330
Place Bonaventure, Avenue Esterel "E" Mart 866-7907
Centre commercial Rockland 342-5550
Chomedey : 1278, boul. Labelle 688-7330

MAINTENANT OUVERT A QUEBEC

GAGNEZ! UNE NOUVELLE DODGE CHALLENGER 1970

ou une PLYMOUTH BARRACUDA

POUR DE PLUS AMPLES DÉTAILS ADRESSEZ-VOUS AU GÉRANT VIC TANNY DÈS AUJOURD'HUI

AUCUNE OBLIGATION
RIEN À ACHETER

la presse

MONTREAL, LUNDI 17 NOVEMBRE 1969 — 85e ANNEE — No 267 **REDACTION (JOUR) 874-7078 / LIVRAISON A DOMICILE 874-6911 / RENSEIGNEMENTS 874-7272** /3

au fil des municipalités

LAVAL — LONGUEUIL — MONTREAL — VERDUN — ANJOU — OUTREMONT — POINTE-CLAIRE — BOUCHERVILLE — SAINT-JÉROME — JOLIETTE — SHERBROOKE — QUÉBEC — MONTRÉAL-NORD — LACHINE — DORVAL — REPENTIGNY — GREENFIELD — SAINT-HYACINTHE — DRUMMONDVILLE — VAL D'OR — SAINTE-AGATHE

par René-François DESAMORE

Longueuil : $300,000 pour la CTM

Pour l'année 1969, la Corporation de Montréal métropolitain réclame de la ville de Longueuil, la somme de $300,000 pour effacer le déficit de $6 millions de la CTM et pour amortir la dette contractée par Montréal pour la construction du métro.

Des $300,000, $121,000 sont la quote-part de l'ex-Jacques-Cartier et $179,000 la participation de l'ex-Longueuil.

Pour publier dans les journaux locaux des avis concernant la vente pour non-paiement de taxes qui se tiendra le 17 décembre prochain, la ville de Longueuil a dû débourser la somme de $19,203.20. Lors de la vente, sur plus de mille propriétés mises en vente, il en restera une cinquantaine dont les taxes n'auront pas été soldées.

Sainte-Blaise : résultat modifié

Le conseiller Arthur Drouin avait perdu son siège aux mains de M. René Duquette qui avait obtenu une majorité d'une voix, lors de l'élection du 2 novembre. Le recomptage demandé par M. Drouin lui a permis de reprendre son siège par une majorité de 5 voix. Un recomptage des voix à la mairie a confirmé M. Aimé Latour dans ses fonctions avec une majorité de 12 voix au lieu de 11.

Saint-Lambert : des cafés-bars ?

Y aura-t-il des c a f é s - b a r s dans Saint-Lambert ?

Une requête demandant l'émission de permis de cafés-bars a été reçue par le conseil et un avis de motion a été présenté.

Le règlement visant à autoriser l'exploitation des bars dans la ville sera présenté lors de la réunion du conseil de ce soir. S'il est approuvé par le conseil municipal, un référendum aura lieu et toute persomme payant une taxe d'eau aura droit au suffrage.

Un permis de café-bar est accordé seulement au détenteur d'un permis de restaurant et l'autorise à vendre des spiritueux, du cidre, du vin, de la bière, excepté de la bière en fût, pour consommation sur les lieux.

Dorval : nouveau nom de route

Le conseil de Dorval a demandé au ministère de la Voirie de donner le nom de "Boulevard Bonaventure" à la route qui commence à l'autoroute Bonaventure et qui se prolonge vers l'ouest jusqu'au territoire de Dorion. Cette route est l'artère principale entre Dorval, Pointe-Claire, Beaconsfield, Baie d'Urfé et Sainte-Anne-de-Bellevue.

Saint-Luc : pas de stationnement

Plus de stationnement durant la nuit, pendant la saison d'hiver. Les automobilistes devront dénicher un coin pour garer leur voiture car le conseil a adopté une résolution en ce sens.

Saisie de 50,000 billets de loterie

Au moins quatre individus ont été appréhendés au cours d'autant de descentes effectuées au début de la fin de semaine et qui ont permis à la police de mettre la main sur plus de 50,000 billets de loterie.

C'est à la suite d'une information que l'enquête a été amorcée, vendredi après-midi, par les membres de l'escouade de la Moralité de la Sûreté du Québec, sous les ordres du caporal Fernand Côté.

Il s'agissait d'un réseau de distribution de billets de loterie pour des parties de hockey de la ligue Nationale qui opérait sur une grande échelle mais il n'a fallu que quelques heures d'enquête pour le démanteler.

Une perquisition dans un immeuble à bureaux de la métropole a conduit à l'arrestation d'un homme et à la saisie de 26,000 billets, prêts à être mis en circulation, et d'un revolver de calibre .38.

Un peu plus tôt, dans la nuit de vendredi à samedi, les policiers provinciaux avaient intercepté une automobile, à l'angle des rues Hochelaga et Montgomery, dans l'est de la métropole. Son conducteur a été mis aux arrêts après qu'on eut découvert 22,000 billets dans le véhicule.

Fusillade : deux blessés

Un jeune homme de 22 ans repose dans un état critique dans un hôpital de la métropole à la suite de blessures qu'il a subies au cours d'une fusillade, tôt samedi matin, dans un garage de la banlieue de Greenfield Park où il s'apprêtait, semble-t-il à commettre un vol.

Vers 2 h, samedi matin, le prévenu aurait tenté de s'introduire par effraction au garage Beauchêne, situé à l'angle des boulevards Churchill et Taschereau, à Greenfield Park, mais se trouvait sur place M. Robert Goulet, 56 ans, le gardien de nuit.

Celui-ci a demandé à l'intrus de se rendre. Des coups de feu ont alors éclaté et M. Goulet a été atteint au bras. Le suspect a reçu un projectile dans l'abdomen.

Bien que gravement blessé, il a pris la fuite pendant que le gardien de nuit faisait appel aux policiers de Greenfield Park. La chasse à l'homme a surtout été concentrée sur les hôpitaux de la région métropolitaine et les soupçons se sont jetés sur un jeune homme qui s'était fait conduire à l'hôpital Notre-Dame, par son frère.

Il souffrait d'une blessure grave à l'abdomen et il n'en fallait pas plus pour attirer l'attention des policiers qui l'ont placé sous bonne garde en attendant de connaitre sa version des faits.

Battu, Mgr Lavoie croit avoir remporté une victoire morale

Le maire Gilles Lamontagne est réélu avec toute son équipe, à Québec

par André BEAUVAIS

QUEBEC — M. Gilles Lamontagne a obtenu hier soir un deuxième mandat consécutif de quatre ans à la mairie de Québec en triomphant de son adversaire, M. Isidore Deschênes, avec une majorité écrasante de 19,642 voix. M. Lamontagne a récolté 40,923 voix contre 21,281 pour M. Deschênes qui, incidemment, essuyait un deuxième revers en autant de tentatives d'être élu maire contre M. Lamontagne.

De plus, tous les candidats du parti du Progrès civique de M. Lamontagne ont été portés au pouvoir. Les neuf conseillers mnicipaux qui occupaient déjà un siège sous la bannière du Parti civique ont été réélus tandis que les autres postes de conseiller qui étaient détenus par des indépendants ont été confiés hier à des membres de l'équipe Lamontagne. C'est donc une victoire totale pour le Progrès civique.

Il faut souligner toutefois que deux des trois conseillers indépendants sortant n'ont pas sollicité un renouvellement de mandat. Il s'agit de MM. Jules Morency, dans le quartier Saint-Roch, et Médéric Robichaud, dans Limoilou. Ils sont remplacés respectivement, par MM. Robert Blais et Jean-Paul Pelletier, journaliste.

Le seul conseiller défait au scrutin d'hier dans la Vieille Capitale est l'indépendant Charles-Edouard Morency qui a été défait au siège no 2 du quartier Saint-Roch, par M. Gilles Laforce qui a obtenu 7,614 voix contre 5.366 pour son principal rival.

Quant au curé de la paroisse Saint-Roch, Mgr Raymond Lavoie, il a subi la défaite. Pour lui, cependant, ce fut une "victoire morale, une très grande victoire morale", a-t-il déclaré aux journalistes après l'annonce des résultats. Le curé Lavoie a obtenu 7,461 votes tandis que M. Gérard Moisan, de l'équipe L a m o n t a g n e, en récoltait 9,157. L'autre candidat, Mme Fournier-Jobin, a reçu l'appui de 381 électeurs.

Mgr Lavoie était volubile en fin de soirée hier. "Moi, disait-il, j'ai découvert une chose sensationnelle au cours des élections. Je me suis rendu compte que le quatre-cinquièmes de mon organisation devait surtout travailler à surveiller les voleurs d'élections, à protéger ma candidature. C'est incroyable comme il faut se défendre et surtout être prévoyant dans un scrutin. J'imagine que ce fut la même chose pour tous les candidats..."

Gilles Lamontagne

Le "curé des pauvres" considère que l'élection en bloc des candidats du Progrès civique "n'est pas rassurante du tout". En rigolant, il a déclaré: "Il y a maintenant un maire et 12... apôtres qui vont appliquer religieusement la politique du chef. J'espère qu'ils auront le saint Esprit avec eux sinon ce sera une grande catastrophe!

Mgr Lavoie a laissé entendre que le fait d'avoir perdu ne signifie pas pour lui qu'il s'est trompé. "Cela veut plutôt dire que la population ne croit pas que le moyen le plus efficace pour corriger des situations alarmantes est la politique...", a-t-il dit. "Mais c'est quand même embêtant tout ça, poursuivait-il, puisque nous étions un groupe de citoyens contestataires au sein duquel les extrémistes n'avaient pas de main mise et on nous a refusé. Je me demande maintenant si nos groupes de citoyens prendront des tournures comme à Montréal."

Dans l'ensemble, tous les candidats du Progrès civique ont vaincu leurs adversaires avec des majorités confortables. Cette équipe donc qui sera puissante à l'hôtel de ville de Québec comprendra, en plus du maire Gilles Lamontagne, les conseillers Emile Robitaille, Olivier Samson, Jules Blanchet, Rosaire Clermont, Gérard Moisan, Gilles Laforce, Robert Blais, Alfred Roy, Jos Coulombe, J.-Alphonse Charland, Jean-Paul Pelletier et Armand Trottier. Cette équipe a été portée au pouvoir par 62,204 électeurs, soit un peu plus de 50 pour cent de l'électorat.

La GRC enquêtait sur un présumé terroriste de New York

NEW YORK (PC-UPI) — Le journal "The Times", de New York, a révélé en fin de semaine, qu'une simple "demande de routine" faite par la GRC avait grandement aidé à faire avorter une présumée conjuration dont les auteurs auraient été mêlés aux récents attentats à la bombe perpétrés à New York.

Selon le quotidien, les informations qu'aurait données la GRC au FBI seraient à l'origine de l'arrestation de Samuel Joseph Melville, soupçonné d'être l'un des auteurs des explosions qui ont secoué huit édifices de l'île de Manhattan depuis le mois de juillet dernier.

Le Times ajoute que la GRC avait demandé au FBI de surveiller très étroitement Melville, et ce, il y a un peu plus d'un mois. La police fédérale canadienne aurait fait cette recommandation à la suite des nombreux attentats commis dans la région de Montréal. C'est d'ailleurs, poursuit le journal, à la suite de cette information que le FBI a entrepris de surveiller Melville.

Celui-ci a été arrêté en compagnie d'un autre individu alors qu'il s'apprêtait à déposer une bombe dans un camion de l'armée américaine. Il est détenu avec trois de ses compagnons, dont une jeune femme de 22 ans. Vendredi, "l'attorney" Robert M. Morgenthau a consenti à ce que les cautionnements des accusés qui s'élevaient à $2 millions soient abaissés à $750,000. Melville à lui seul doit débourser une somme de $300,000 s'il veut reprendre sa liberté sous caution.

Cambriolage de $10,000

Des cambrioleurs se sont emparés de $10,000 en argent de $300 en chèques au magasin général de la localité du Cap Vert (Fatima), aux Iles de la Madeleine, dans la nuit de samedi à dimanche, en utilisant un moyen radical.

L'importante somme d'argent était remisée dans un coffre-fort, pesant 400 livres, et comme les voleurs n'étaient semble-t-il pas "équipés" pour le fracturer, on a tout simplement décidé de l'emporter.

On ne connait pas le nombre de malfaiteurs impliqués dans de vol mais il est évident qu'ils étaient au moins deux...

André Bonami, l'évadé du fourgon cellulaire, écope de 25 ans

par Maurice MORIN

Le juge Peter-V. Shorteno siégeant aux Assises a imposé une peine de 25 ans à André Bonami, âgé de 37 ans, pour deux tentatives de meurtre sur des policiers, une conspiration, un vol à main armée, le port d'une cagoule lors de ce vol et aussi le vol d'une automobile, incidents qui s'étaient déroulés en septembre 1968.

Mais le tribunal a dit ne pouvoir se rendre à la requête de Me André Ledoux, procureur spécial de la police de Montréal, qui avait présenté, au nom de la Couronne, une requête pour le faire déclarer repris de justice ou criminel d'habitude.

Le juge Shorteno a, ainsi, maintenu les prétentions, les observations de l'avocat de la défense, Me Jean-Guy Boilard, dans cette affaire spécifique, à l'effet que l'autorisation du procureur général à l'appui de cette requête était prématurée, en ce sens qu'elle avait été donnée avant que Bonami ne s'avous coupable des crimes précités.

En tout et partout, le juge Shorteno a imposé un total de 115 années de pénitencier à Bonami, mais les plus imposantes ont été de 25 pour chaque tentative de meurtre.

Toutes les peines seront purgées simultanément mais après celle de cinq ans qu'un juge de la Cour des sessions de la paix lui avait infligée, ces jours derniers, pour évasion, évasion sensationnelle qui s'était produite du fourgon cellulaire de la prison commune de Montréal, à Bordeaux, angle des rues Lajeunesse et Sauvé, dans le nord de la ville, à la mi-octobre.

Huit autres bagnards avaient... brûlé la politesse à leurs gardiens en cette occasion et il en reste encore quatre au large.

C'est donc dire que Bonami, contre qui pèsent encore des accusations de tentative de meurtre sur un gardien de la prison, un policier; de conspiration et de vols à main armée en marge de cette évasion devra passer les 30 prochaines années au pénitencier.

Les sentences rendues par le juge Shorteno l'ont été en relation avec le hold-up commis en septembre 1968, répétons-le, à la Caisse d'économie des employés de la brasserie Molson.

Les peines de 25 ans l'ont été dans le cas du sergent Jean Delaney, de la police de Montréal; du policier Pierre Fontaine, de la Sûreté du Québec, qui avait contribué à sa capture, avec le vol au montant de $10,000, etc. etc.

Le même juge a imposé le pénitencier à vie à Wilfrid-Patrick Lafferty, 47 ans, de la rue Saint-Mathieu, qui s'était reconnu coupable, il y a quelques semaines, d'homicide involontaire par suite de la mort d'un architecte à sa retraite, M. Ian Gibson Ross, 65 ans, poignardé dans l'appartement de l'inculpé, le 29 novembre 1968. Le juge a décrété que la sentence sera purgée à compter du 9 juin dernier, date à laquelle Lafferty s'était reconnu coupable.

Le juge Paul Trépanier siégeant, lui aussi, aux Assises, a imposé une peine de dix ans de pénitencier à Mario Proulx, 25 ans et de cinq ans à Yves Martineau, 24 ans, qui s'étaient reconnus coupables, ces jours derniers, de crimes émanant d'un hold-up commis dans une banque de Laval.

En plus de reconnaître leur culpabilité à l'accusation de hold-up, ils avaient reconnu avoir tiré dans la direction des policiers Serge Morin et M.-C. Bazinet dans l'intention de les blesser. Morin avait été atteint d'une balle à la main droite, mais Bazinet s'en était tiré indemne.

Outremont permet une manifestation pacifique devant chez Trudeau

par Pierre VENNAT

Trois jours après l'adoption, à Montréal, d'un règlement interdisant toute manifestation durant les 30 prochains jours, règlement qui a même touché la traditionnelle "Parade du P è r e Noël", Outremont a connu samedi sa première manifestation à caractère politique devant la demeure de son "plus illustre citoyen", le premier ministre du Canada, Pierre Elliott Trudeau.

Non seulement la manifestation s'est-elle déroulée dans l'ordre et n'a-t-on pas eu à déplorer des actes de vandalisme, mais les nombreux policiers d'Outremont présents sur les lieux n'étaient ni casqués, ni munis de matraques. Ce fut "l'entente cordiale" entre les quelque 50 manifestants et les policiers qui n'hésitaient pas à bloquer la circulation pour leur laisser la voie libre.

Conçue dans le cadre du moratoire d e Washington, pour p r o t e s t e r contre la guerre au Vietnam, la "mini-manifestation", interdite à Montréal, est partie de la frontière Montréal-Outremont, rue Van Horne, a emprunté la rue Outremont, le chemin d e la Côte-Sainte-Catherine pour aboutir devant la maison du premier ministre, ou plutôt celle de sa mère, rue McCulloch.

Après le déploiement de bannières et pancartes dénonç a n t la "complicité canadienne" au Vietnam et certains discours des organisateurs, tout le monde se dispersa dans l'ordre le plus complet.

Si tout s'est passé en "gentleman" à la grande satisfaction du maire Pierre DesMarais II, qui n'avait que des félicitations à adresser à ses policiers et, également aux manifestants pour leur bonne conduite, il n'en demeure pas m o i n s qu'Outremont avait pris ses précautions, au cas où le pire serait survenu.

En plus des nombreux policiers, la quasi-totalité des effectifs, en devoir le long du parcours et autour de la maison du premier ministre, 50 policiers de trois autres villes avoisinantes (Mont-Royal, Saint-Laurent et Westmount) et de la Sûreté du Québec étaient sur un pied d'alerte au quartier général de la police d'Outremont rue Saint-Just. Ils n'eurent même pas à se montrer, des ordres très sévères ayant été donnés pour ne pas provoquer les manifestants par des démonstrations de force inutiles.

Visiblement soulagé, car il s'attendait à pire, le maire DesMarais a déclaré à LA PRESSE:

—que la manifestation de samedi l'a convaincu qu'il y a possibilité de manifestations pacifiques, mais également de la difficulté de prévoir à l'avance si une manifestation sera pacifique ou non;

—que les autorités civiques ont demandé à leurs conseillers juridiques d'étudier la constitutionnalité d'un règlement anti-manifestation;

—qu'il est "faux et fantastique" de prétendre qu'il a permis la manifestation de samedi pour narguer l'administration Drapeau-Saulnier et prendre sa r e v a n c h e sur ceux-ci qui ont "balancé" son père, M. Pierre DesMarais père, président du c o m i t é exécutif de Montréal en 1960;

—qu'à la suite de la recommandation des conseillers juridiques de la ville, il est possible qu'Outremont adopte un règlement sur les manifestations. Ce r è g l e m e n t sera conçu pour Outremont et ne sera donc pas une copie du règlement montréalais;

—que la présence de la résidence de M. Trudeau dans les limites d'Outremont n'a, jusqu'ici, causé aucun problème et que même si ça en causait à l'avenir, c'est la sécurité des citoyens d'Outremont dans leur ensemble qui servira de critère, et non celle d'un seul citoyen, fut-il le "plus illustre" du pays.

Montréal ne participera pas à l'Expo d'Osaka

La ville de l'Exposition Universelle de 1967 a décidé de ne pas participer à l'Expo '70, exposition universelle qui doit avoir lieu au Japon.

La participation de Montréal devait être symbolisée par le gigantesque stabile de Calder, "L'Homme", une oeuvre d'aluminium de 48 tonnes, d'une hauteur équivalente à 17 étages.

Le président du Comité exécutif, M. Lucien Saulnier, a déclaré qu'il ne restait pas assez de temps pour démembrer et expédier l'immense sculpture qui était un des principaux points de repère de l'Exposition, en '67.

La plus belle collection de tapis orientaux à Montréal, c'est chez Yervant's

Il vous faut voir la magnifique collection Yervant's de tapis de Perse Turcomans, INDIENS ET CHINOIS tissés main si vous avez l'intention de faire un tel achat.

Vous ne ferez pas mieux ailleurs

Tapis orientaux et broadloom
4903 ouest, rue Sherbrooke
Broadloom seulement :
5182, Côte-des-Neiges

Yervant's ORIENTAL rugs LTD.

urgences médicales
Cueillette & livraison gratuites
24 heures par jour 7 jours par semaine 845-7251
PHARMACIE MONTREAL
La plus grande Pharmacie de Détail au Monde/ Jean P. Duquet, L.Ph.
916 est, rue Ste-Catherine

Changez d'allure...
Changez de chaussures

Nouvelles formes
Nouvelles couleurs-mode
Nouvelles idées audacieuses
pour plaire à
tous les goûts

$22.95

BOTTILLONS faits de "CORFAM"
Doublure en laine
Créations Pierre Chantal — Paris
Couleurs : noir, vison, gris, beige. — $22.95

CHOIX DE SACS A MAIN POUR S'HARMONISER A VOS SOULIERS
A deux pas de la sortie du métro Jean-Talon ou Mont-Royal

Louis Deslauriers Ltée — H. Giroux et Fils Inc.

6914, rue Saint-Hubert — 1500 est, rue Mont-Royal
4029 est, rue Ontario

TRUDEAU

SUITE DE LA PAGE 1

français de Radio-Canada", il ne suffit que de mettre la clé dans la porte et le problème du séparatisme, toujours selon M. Trudeau, serait automatiquement enrayé si Québec et Montréal démontraient plus de fermeté et moins d'ambiguïté dans leurs rapports avec les indépendantistes.

"M. Trudeau semble avoir cru qu'il allait enrayer entièrement le problème du séparatisme, a poursuivi M. Stanfield, en nommant plusieurs ministres canadiens-français dans son cabinet, et en faisant adopter un projet de loi qui avait comme but de garantir certains droits linguistiques à travers le pays.

Le principe est louable, mais il est naïf de croire que ceci mettra fin au mécontentement."

Et les libéraux provinciaux

Au sujet de la question linguistique actuellement débattue au Québec, le chef conservateur a dit qu'il lui apparaissait qu'un grand nombre de Canadiens français semblaient être convaincus d'une possibilité réelle d'assimilation.

"On ne va pas, a-t-il lancé, atténuer leur inquiétude en affirmant d'une façon têtue, que le problème n'existe pas, ou qu'il ne devrait pas exister."

Après s'en être pris à M. Caouette, le chef créditiste qui, par manque de perspicacité ou par démagogie, est allé dire dans les provinces de l'Ouest qu'il n'existait pas de problème linguistique, M. Stanfield a dirigé son attaque vers les libéraux provinciaux, ces "amis de M. Trudeau — MM. Lesage, Wagner, Bourassa et Laporte — ces individus dont les principes varient de jour en jour conformément au climat politique".

Citant les paroles du premier ministre Trudeau selon lesquelles son parti ne serait jamais absent d'une crise où l'avenir du pays est en jeu, le chef conservateur s'est exclamé :

"En regardant les agissements des libéraux à l'Assemblée nationale ces derniers jours (allusion à leur attitude vis-à-vis le bill 63), je suis porté à lui suggérer fortement de se rendre immédiatement au caucus libéral à Québec où il y existe une crise, une contradiction profonde au sujet d'une mesure d'importance capitale pour le Québec et le Canada."

Si M. Trudeau a des recommandations à faire en ce qui concerne la responsabilité, a ajouté M. Stanfield, qu'il les dirige donc à celui qui mène et à ceux qui cherchent à mener le parti libéral provincial.

Le chef conservateur s'est également porté à la défense du gouvernement Bertrand qui s'était lui aussi mérité les foudres de M. Trudeau. Il n'est pas facile d'être premier ministre du Québec, de nos jours, a-t-il dit en notant qu'il avait une grande admiration pour le courage et la ténacité de M. Bertrand.

Selon M. Stanfield, le gouvernement Bertrand, et son prédécesseur, feu Daniel Johnson, ont hérité du régime Lesage des obligations financières dont le coût continue de s'accroître à un rythme sans précédent. Les amis de M. Trudeau étaient là pour établir la commande mais ils sont étrangement absents lorsqu'il s'agit de payer la note.

Et M. Stanfield de commenter :

"Si les gouvernements avaient un sexe, je dirais que le gouvernement Lesage était féminin — il contractait des dettes; le gouvernement de l'Union nationale est masculin — il a entrepris de les payer !"

SSJB

SUITE DE LA PAGE 1

assez vite.

Il s'agit de la société St-Jean-Baptiste de St-Jérôme. M. Noiseux s'est dit convaincu que cette société reviendra au bercail maintenant que la fédération a pris une position claire sur la question constitutionnelle.

Selon l'historien Michel Brunet, les prises de position qui ont marqué depuis 15 ans les différentes étapes de la prise de conscience collective des Québécois s'intègrent dans un mouvement irréversible du Québec vers l'indépendance.

M. Brunet, qui s'est adressé aux délégués participant aux travaux du congrès, a déclaré que les Québécois francophones se sont départis de l'idée de leurs pères selon laquelle ils étaient nés pour un "petit pain" et condamnés à se soumettre indéfiniment à la domination d'un peuple étranger.

La politique raciste du Canada anglais durant la seconde guerre, l'immigration massive qui débuta dès la fin du conflit, les recensements de 1951 et 1956, les élections fédérales de 1957 et 1958 révélèrent aux Canadiens français que leur patrie ne s'appellerait plus jamais le Canada, a expliqué l'historien.

Retraçant les grandes lignes de la lutte entreprise par les Québécois, depuis Duplessis, pour une plus grande autonomie, M. Brunet a souligné qu'en s'intéressant de près aux problèmes de leur milieu, ils découvrirent graduellement qu'ils étaient beaucoup plus des citoyens québécois que des citoyens canadiens.

Au cours des 20 dernières années, la collectivité francophone du Québec a acquis une nouvelle image d'elle-même, selon M. Brunet. Ses membres ont rejeté les mythes et les écrans protecteurs à l'intérieur desquels les générations précédentes s'étaient réfugiées.

Le Canadien français de "mentalité minoritaire" fut un produit de l'époque victorienne alors que le Québécois s'affirme à l'âge de la démocratie sociale. Les Québécois se rendent compte, non sans indignation, que leur collectivité a dû subir depuis sept générations un sort humiliant au nom du droit de conquête.

"Deux siècles d'abus de pouvoir, ça suffit!" de conclure l'historien.

le TEMPS qu'il fera

Moins froid

Le ciel sera généralement ensoleillé, aujourd'hui, par une température qui se maintiendra à quatre degrés au-dessus de la normale, avec un maximum probable de 45 degrés et un minimum, la nuit prochaine, de 31 degrés.

Le vent soufflera du sud-ouest à 15 milles à l'heure, la plupart du temps en rafales. On s'attend à des chutes de neige légère dans la majeure partie du Québec, sauf le long de la vallée du Saint-Laurent, entre Montréal et Québec. La région d'Ottawa sera également épargnée.

Dorval prévoit pour demain une pluie occasionnelle, dans la région de Montréal.

Par ailleurs, selon un rapport de revue du mois rédigé par les météorologistes, le soleil a brillé au-delà des heures normales du mois d'octobre, ce qui en fait le mois le plus ensoleillé depuis 1963, en dépit des quatre journées où le ciel a été entièrement cou-

FETE : saint Grégoire

APOLLO-12

SUITE DE LA PAGE 1

avant d'atteindre la Lune et faire la correction nécessaire, le cas échéant, à 5 h. 57.

Mais, comme le vaisseau spatial file dans une trajectoire quasi-parfaite, le contrôle terrestre a décidé d'annuler cette correction; ce qui laisse un peu plus de temps libre aux voyageurs de l'espace.

L'horaire de la journée prévoit une autre émission télévisée à 8 h. 52 ce soir et à 10 h. 36, le vaisseau spatial devait passer derrière la Lune, manoeuvre qui dure 20 minutes et pendant laquelle toute communication est interrompue avec la Terre.

La manoeuvre la plus importante prévue au cours de la soirée commencera à 10 h. 57, alors que l'équipage d'Apollo-12 allumera le moteur principal du vaisseau pour s'inscrire sur une orbitre lunaire, ayant 68 milles de périgée et 194 milles d'apogée.

Attiré de plus en plus par la Lune, le vaisseau spatial aura alors atteint une vitesse de 5,700 milles à l'heure. Le moteur principal restera allumé pendant exactement 5 minutes et 55 secondes et réduira ainsi la vitesse de l'appareil à 1,965 milles à l'heure.

Placé ainsi sur orbite lunaire, au moment où il passe "derrière" la Lune, Apollo-12 décrira 14 révolutions autour du satellite terrestre avant que les astronautes Conrad et Bean n'entreprennent leur descente à la surface lunaire tôt mercredi matin.

Une autre émission télévisée est prévue pour 11 h. 22 ce soir et, finalement à 3 h. 06 demain matin, l'équipage corrigera son orbite elliptique pour la rendre circulaire, en lui donnant un rayon variant entre 61 et 75 milles.

C'est après avoir décrit deux orbites à cette altitude autour de la Lune, que le module lunaire "Intrépide" se séparera du module de commande "Yankee Clipper" pour amorcer sa descente dans l'Océan de la Tranquillité à la surface lunaire.

Et finalement, une autre période de repos d'une durée de huit heures et demie, à partir de 7 h. 52 demain matin, la dernière avant l'atterrissage sur la lune prévue pour 1 h. 53 mercredi matin.

La journée d'hier s'est déroulée un peu comme celle de samedi: études, vérifications de routines, repas et repos. Dans la nuit de dimanche à lundi, peu avant de se mettre au lit, les astronautes ont fait une deuxième vérification, télévisée celle-ci, du module lunaire. Tout était en ordre.

Samedi, l'équipage a été réveillé par la sonnerie réglementaire de la Marine, émise par radio, du centre de contrôle.

Comme on prévoyait que la journée serait calme pour eux, ils ont pu prendre leur petit déjeuner tranquillement et faire leur toilette sans se presser. Au menu: des pêches, des céréales, du jus d'orange et du café. C'est sans surprise que les astronautes ont appris la suppression de la manoeuvre de correction de trajectoire prévue en fin de journée d'hier.

Avant de s'endormir ils en avaient, en effet, parlé avec le contrôle au sol qui leur avait rapporté que la manoeuvre effectuée samedi avait été si parfaite que leur vitesse ne différait que de moins d'un mille à l'heure de celle qui avait été prévue.

Au cours de l'émission de télévision de samedi, les trois astronautes ont montré aux terriens leur globe dont les dimensions ne cessaient de diminuer pour aux trois lorsqu'ils l'observaient au travers des hublats de leur habitacle. C'était peu avant 18 heures (HNE) samedi la seconde émission en couleurs transmise depuis le train "spatial".

Elle a eu lieu au moment même de la délicate manoeuvre qui devait placer "Apollo-12" sur la trajectoire hybride qui doit le conduire à l'altitude maximale de 73.6 milles au-dessus du sol lunaire et permettre une mission de reconnaissance photographique au moins si, pour une raison ou pour une autre, au dernier moment, l'on décidait de surseoir à l'alunissage d'"Intrepid" en cas de nouveaux ennuis techniques.

La manoeuvre a consisté à mettre à feu pendant huit secondes et huit dixièmes exactement le moteur du propulseur principal du module de commande de manière à freiner la vitesse du train spatial de 42 milles à l'heure pour qu'il quitte la trajectoire libre sur laquelle il se trouvait jusqu'alors et qui l'aurait fait tourner trop loin autour de la Lune au cas où l'alunissage prévu était supprimé. Car la mission photographique est presque aussi importante que l'alunissage du module, pour les prochaines missions "Apollo".

L'utilisation de cette nouvelle technique permet en outre d'économiser le carburant du module lunaire dans sa phase de descente lunaire et donne ainsi une marge de manoeuvre plus grande à Alan Bean pour rendre le plus précis possible son alunissage manuel.

Chartrand: pas d'expertise et ... pas de cautionnement

Tel que nous l'avions prédit samedi, et sans grand mérite, Michel Chartrand attendra son enquête préliminaire, cédulée pour demain, aux cellules.

A midi, il a fait une brève et fort silencieuse apparition devant le juge Maurice Rousseau, au moment où, normalement, ses procureurs devaient suggérer le nom d'un expert qui, pour la défense, devait examiner la bande sonore enregistrée par un policier provincial, lors d'une réunion syndicale tenue à l'école de Lanaudière.

Mais, tel que prévu également, Me Gaétan Robert le procureur de l'inculpé, soumit qu'il voulait se désister de sa requête pour expertise, à ce stade-ci des procédures, en raison du témoignage direct rendu par le policier quant à la non-altération du ruban magnétique.

Appelé à se prononcer, le procureur de la Couronne, Me Gilbert Morrier, se contenta de dire qu'il ne voulait que "constater" le désistement de son confrère.

Me Robert souligna lors que le juge Rousseau n'avait rendu, vendredi, qu'un jugement intérimaire, lorsqu'il avait annulé le cautionnement du prévenu.

"Même jugement", trancha alors, et sans hésitation, le tribunal.

Chartrand en a donc encore pour au moins 24 heures de méditation rue Parthenais.

Et demain?

Comme dirait l'autre, attendons à demain.

IMMIGRANTS

SUITE DE LA PAGE 1

ses d'accueil — c'est sur leurs territoires, d'ailleurs, que se concentre l'immense majorité de la population néo-québécoise.

Avec le bill 63...

Dans le contexte du bill 63, qui consacre deux principes inhérents à la formule actuelle de la classe d'accueil (la liberté de choix et des mesures incitatives plutôt que coercitives pour intégrer les immigrants), c'est avec une amertume manifeste que le président de la Commission scolaire de Saint-Leonard et un porte-parole de la Commission scolaire de Lachine commentent l'échec des classes d'accueil.

"C'est absolument désastreux, dit le premier, on n'a rien négligé pour convaincre les parents néo-québécois : on les a rencontrés par groupes de huit à dix, avec des interprètes au besoin... On avait engagé trois professeurs spécialisés, on s'était procuré du matériel audio-visuel coûteux, on avait mis au point un programme extrêmement valable d'initiation à la vie québécoise et à la langue française... Rien n'y a fait : l'objection principale des parents, c'était tout simplement qu'ils veulent que leurs enfants apprennent tout de suite l'anglais.

Du côté de la Commission scolaire de Lachine, on est tout aussi pessimiste: "En tentant d'instituer des classes d'accueil, nous nous sommes rendus compte que nous n'avons aucun contrôle sur la population, à cause du "libre choix" laissé aux parents, et aussi parce que le "dépistage" des enfants d'immigrants de fraîche date est difficile, par suite d'un manque de coordination entre les ministères fédéral et provincial de l'Immigration.

On a malgré tout essayé de convaincre des parents néo-québécois... mais ils le disent clairement, ils veulent que leurs enfants s'orientent immédiatement vers le secteur anglais, pour avoir plus tard accès au marché du travail nord-américain.

Rappelons que la classe d'accueil est un peu l'équivalent des "Centres d'Orientation et de formation des immigrants" mis sur pied par les ministères de l'immigration et de l'Education à l'intention des adultes. La classe d'accueil, elle, est destinée aux enfants d'âge scolaire qui, faute d'une connaissance suffisante du français ou de l'anglais, peuvent difficilement s'intégrer dans des classes régulières. Leur séjour dans une classe d'accueil, où ils s'initient à leur nouveau pays tout en apprenant les rudiments du français, peut varier selon les cas de quelques semaines à un an.

"De toute façon, souligne-t-on à la Commission scolaire de Lachine, les classes d'accueil sont assez peu utiles si par la suite les parents peuvent librement transférer leurs enfants à l'école anglaise."

REGLEMENT

SUITE DE LA PAGE 1

de sa requête aussi bien au ministre fédéral de la Justice qu'au ministre provincial correspondant et à la ville de Montréal, soutient par ailleurs que ces mêmes libertés sont de stricte juridiction fédérale et non pas des matières d'une nature purement locale ou privée.

Selon elle, la réglementation adoptée crée une nouvelle offense criminelle, contrairement à la loi de 1867, qui donne juridiction exclusive au parlement canadien en matière de droit pénal.

Elle est aussi, dit-elle, en contravention avec la déclaration canadienne des droits, qui mentionne que toutes ces libertés fondamentales continueront à exister pour tout individu au Canada, et que toute loi du Canada doit s'interpréter et s'appliquer de manière à ne pas supprimer, restreindre ou enfreindre l'un quelconque des droits ou des libertés reconnus, ni à en autoriser la suppression, la diminution ou la transgression.

Les dispositions prises mercredi dernier, précise la requête, sont abusives, arbitraires et discriminatoires dans leur prétension illégale de contrôler les libertés de parole, de presse, de réunion et d'association en ce qu'elles ne mentionent aucune condition, ou aucun critère pour leur application.

Contraires à la justice naturelle, ces règlements, selon Me Robert, devraient être déclarés nuls et de nul effet, ultra vires, anticonstitutionnels et inopérants.

La requête sera présentée pour adjudication en Chambre 31 du Vieux Palais de Justice le 28 novembre.

FILION

SUITE DE LA PAGE 1

pressenti dans le milieu des affaires. Au niveau des marchands et des industriels petits et moyens, l'accord semblait unanime pour que j'entre dans l'arène politique.

— N'est-ce pas la crainte d'être défait au congrès libéral qui vous a (a u s s i) amené à ne pas être candidat ?

— Je n'ai vraiment pas évalué mes chances.

— Eventuellement, si ça allait très mal au Québec, seriez-vous prêt à réviser la décision prise aujourd'hui ?

— Tout cela est hypothétique.

En conclusion, M. Filion assure :

— Je vais continuer à avoir mon franc-parler !

Droit au but

Cet homme croit fermement à la réalité des chiffres, des dollars et des cents, et il n'y va pas par quatre chemins!

Les clients de cet agent de la New York Life aiment sa façon de faire les affaires; en fait, le plus gros de son commerce, il le tient de leurs amis.

Sa tâche consiste à les aider dans tous les aspects de leur assurance-vie: assurance-maladie, rente annuelle, fonds de retraite ou même police destinée à assurer l'éducation des enfants.

Fier de son travail, il ira tout droit chez vous, le moment venu, pour concevoir un programme d'assurance adapté à vos besoins à venir.

Donnez-lui simplement un coup de téléphone.

NEW YORK LIFE

New York Life

1425, rue de la Montagne
M. Leslie F. Farrell, CLU
Superviseur, succursales de l'Est
2120, est rue Sherbrooke
M. Albert Vaillancourt, CLU directeur
500 Place d'Armes, Suite 1655
M. Paul Lavergne, CLU directeur
Ville de Québec
1091, chemin St-Louis
M. Guy McInnis, CLU, directeur

vous parlerez!

La seule assurance de Berlitz.

Votre professeur d'anglais ne vous a laissé aucun espoir? Alors reprenez confiance.

BERLITZ vous fera parler anglais en quelques semaines. Sans peine, sans devoirs, sans livres.

BERLITZ vous fera parler anglais en vous le faisant parler sans cesse jusqu'à ce que vous vous surpreniez "*suddenly*" à le parler couramment, tout comme votre professeur BERLITZ.

Cette facilité et cette efficacité vous étonnent?

Alors, pour vous en convaincre, venez prendre une leçon d'essai gratuite chez BERLITZ.

Prenez rendez-vous "*immediately*" en appelant:

Berlitz

Près d'un siècle d'avant-garde.

MONTRÉAL: 2055, rue Peel ou 50, Place Crémazie 288-3111
ST-JEAN: 207, rue Richelieu 346-6100

TORONTO

par la PRESSE CANADIENNE

MINES

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch. Net
Accra	5695	16	15	15	—1
Acme Gas	5000	17½	16½	17½	+1
Advocate	500	240	235	235	—5
Agnico	1400	125	116	115	—7
Allied Mng	300	118	113	113	—5
A Lard	4500	80	74	77	
Ang Ruyn	3000	94	91	91	
Ang U Dev	1700	76	75	76	+1
Area	500	360	360	360	—20
Armore	1000	18½	18½	18½	—½
Arcadia	2500	8	8	8	—½
Atl C Cop	3959	56	55	56	
Avoca M	500	140	140	140	—8
Bnkno	10460	770	720	750	—20
Bankfield	1000	8	8	8	
Barnat	4000	52	52	52	
B-Dqu	z8	14	14	14	
Bthlm	18438	$20½	19⅜	19½	—1½
Big Nama	5000	25	24	25	+1
Bl bay	135641	14½	13	14	+1
Bl Hawk	1000	60	60	60	—5
Bralorne	860	390	385	385	—10
Broul Reef	3400	1	40	41	+1
Brunsk	106945	850	825	850	+30
Bunker H	7000	10½	10	10	
Cadiac	32000	15½	14	14	—1
Calmor IB	5000	78	76	78	+4
Cam Mine	1030	39	39	39	
Camflo	3075	365	350	360	+5
Camindx	520	27	27	27	
Cam Chib	437	$12½	12¼	12⅜	—¼
C Tung	2400	130	123	130	+5
C Jamiesn	8700	150	142	150	+5
Cdn Keely	z310	9	8½	9	
Cn Lncrt	14500	26	23	23	—3
C Malart	3000	33	32	33	+2
Cdn Nisto	9750	32	29	29	+1
Candore	5000	12	11½	11½	—½
Can-fer	1000	390	390	390	—25
Captain	1500	11½	11	11	—½
Cassiar	200	$17¼	17¼	17¼	
C Pat	19200	290	270	275	—5
Chemaloy	2500	345	325	340	
Chestrvile	8000	24	23	24	+1½
Chib Kay	1500	16½	16½	16½	
Chim	16700	179	172	173	+1
Coch Will	1200	7	77	77	—1
Coniagas	500	42½	42½	42½	+1½
Conigo	600	29	29	29	—1
C Callinan	3000	9½	9	9	—1
Con Fardy	200	360	360	360	
C Marben	300	290	290	290	+20
C Morisn	900	530	510	510	—20
C Neg	19000	23	21½	21½	—1½
C Ramb	43740	103	100	103	+3
C Red Pop	9508	11	11	11	
Conwst	33553	$14⅛	13¼	13⅜	+⅜
Coprcorp	1000	45	45	45	—1
Cop Fields	6633	175	167	169	+4
Cop Man	8500	14	14	14	
Coulee	111000	40	36½	39	+3
Craigmt	2120	$14	13⅞	14	+¼
Cstland	500	22½	22½	22½	
D'Aragon	8800	33	31	32½	+1
Deer Horn	1500	14½	14	14	
D'Elda	28027	98	95	95	—1
Denison	1256	$49⅞	49	49	—½
Dicknsn	3150	265	250	255	+15
Discovry	1660	158	146	147	+1
Dome	625	$54½	52¾	54½	+4
D Explor	6150	180	170	170	—10
Donal	44800	33½	32	32½	+½
Dunraie	2000	37	34	37	+4
Dynasty	4045	$17¼	16¾	16¾	—¼
East Sull	555	700	690	700	
Endako	3940	$15¾	15¼	15⅜	+⅜
Farwest	5000	13	12	13	
F Mar	1340	185	185	185	
Fort Reinc	2000	92	91	92	—2
Frobex	5050	158	146	146	—11
Gnt Mascf	8100	285	275	279	+3
Giant k	3000	$10¼	980	10¼	+100
Goldray	7610	215	200	215	+5
Goldrim	2000	48	45	45	—1
Gortdrm	3700	505	495	505	+5
Grandroy	2600	47	45	45	
Granduc	700	$10½	10¼	10½	+⅜
Granisle	150	$16⅛	16⅛	16⅛	+⅛
Green Pnt	2700	21	20	21	+1
Gulch	500	18	18	18	
Gulf L	4000	10	9½	10	1
Gunnar	1050	145	145	145	
Hdway	40500	15	11½	14	+2
High-Bl	100	465	465	465	+10
Hollinger	6844	$31¼	31	31¼	+¼
Huds Bay	277	$85½	85½	85½	+¼
Hydra Ex	z511	26	19	23½	
Int Bibis T	1000	35	35	35	
Int Mogul	4654	$19⅞	19½	19⅞	+⅜
Irish Cop	3000	24½	23	24	+1
Iso	10100	240	231	231	—5
Jelex	1000	37½	37½	37½	½
Joliet	500	34	34	34	
Jonsm	16500	14	13½	13½	
Jorex Ltd	300	165	165	165	
Joutel	10000	174	170	172	+2
Jowsey	1977	60	58	58	—2
Kam Kta	24200	380	365	375	—5
Kenn Hold	8060	55	54	55	—1
K Anacon	4943	63	59	60	+1
Kenn Hold	8060	55	54	55	—1
Kerr Add	4048	$14½	13½	13⅝	+⅛
K Anacon	4943	63	59	60	+1
Kid Coper	5000	41	40	40	+2
Kirk Twn	62000	54	40	47½	+9½
Lab Min	130	$28	28	28	+⅜
L Duf	81205	$17¾	16½	17⅜	+¾
La Luz	z25	$11¾	11¾	11¾	
Leitch	6000	256	250	255	+5
Liberian	200	$11	11	11	—¼
LL Lac	725	230	220	220	—20
Louvicrt	9500	28	27	27	—½
Lytton M	6540	385	370	370	—20
Macassa	z95	156	150	156	
Madlin	16430	655	620	625	—15
Madsen	2600	151	145	145	—6
Man Bar	8020	131	125	126	—6
Marchant	1000	59	59	59	+1
Match	9500	18	17	18	+1
Matt	12560	$27⅝	26½	26¾	—¾
Maybrn	13320	16½	15	16	—½
Mc Adam	4600	85	83	83	—4
Mc Intyre	100	$143¼	143¼	143¼	+2¼
McWat	4700	68	66	66	+4
Ment	42000	85	79	85	+6
Meta Uran	1000	23	23	23	+2
Midrim	1600	51	51	51	+1
Min-Ore	6000	15½	15	15	
Moneta P	2000	110	110	110	+5
Mt Wrt	21500	32½	30½	32½	+2
Multi-Ml	9400	112	105	111	+1
New Bid	2000	6	5½	6	+½
Newconx	450	725	720	720	—5
N Goldvue	2000	7	7	7	—½
N Harri	1000	9	9	9	
N Impri	17210	330	320	325	
N Kelore	2000	5½	5	5½	+½
Newlund	2100	22	22	22	—1
N Myla	10600	12½	11	11	—1
N QRagl	29430	$22½	21¼	21¼	—⅜
N Senator	3500	23	22	22	—1
Nick Rim	9100	14	12½	14	+½
Noble M	6550	270	260	270	+15
Norbaska	900	27	27	27	+2
Norbeau	500	27	27	27	
Norgold	5698	8	7	7	
Norlex	20100	47	43	44	—5
N Canada	2800	75	74	75	+1
N Cold	10475	215	210	214	+6
Northgat	1008	$14½	14⅛	14½	+⅜
N Rank	11000	46	45	45	
N Rock	700	60	60	60	
N Beauc	500	40	40	40	
Obaska	2000	13	13	13	
Orchan	2750	435	410	415	—5
Osisko	1500	47	47	47	+1
Pamour	8000	235	230	230	—7
Pararnaq	3500	10	9½	9½	+½
Patino	1400	$47¾	47	47½	+¾
Pce Expl	7716	90	87	87	—1
Pick Crow	509	36	36	36	—2
Pine Point	2216	$40	39⅝	40	+¾
Placer	1225	$46½	45½	45½	—1⅜
Pow Rou	1000	34	34	34	—1
Prado Exp	1000	380	370	375	
Preston	100	$12⅜	12⅜	12⅜	+⅛
Pure Sil	10450	420	400	405	—5
Q Mattgmi	600	120	118	118	
Que Sturg	500	21	21	21	
Radiore	6500	50	48	50	+1
Rayrock	3300	185	175	183	+3
Reeves	1400	300	295	300	+10
Rio Algom	315	$21¼	21¼	21¼	+¼
Rio Alg c w	100	675	675	675	—10
Rjx Athab	1500	21	20	20	—2
Roman	5600	$13⅜	13⅛	13⅛	—⅛
Ryanr	102700	20½	18	19	+1½
St Fabien	1020	23½	23	23½	+½
Satellite	5000	23	22	23	+½
Sherr	23390	$19	18⅝	19	+¼
Sigma	253	480	480	480	
Sil Miller	2000	13½	13	13	
Silvmq	4900	37	34½	34½	—1½
Sisco	2475	315	310	310	
Steep R	3845	455	450	455	+10
Sud Cont	2000	38	35	38	+5
Sullivan	1139	830	815	815	—10
Sunburst	3000	8	8	8	+½
Teck Cor A	1997	760	745	760	
Teck Cor B	390	685	685	685	—10
Texmt	90275	78	68	76	+10
Texore	6250	21	19½	19½	—1½
Tex-Sol	4200	57	56	56	—3
Thom L	2000	31	31	31	+1
Tombill	2400	133	131	132	—2
Torbrit	1000	72	72	72	—3
Tormont	2000	8	7	8	+1½
Towag	2000	32	32	32	+1
Tribag	7150	137	130	137	+7
Trin Chib	5500	29	28	28	
U Mining	2000	28½	28½	28½	—½
Un Keno	z40	695	695	695	
Upp Can	2200	270	255	260	
Vespar	1600	49	49	49	
W Min	14250	370	350	370	+25
Wilco	18700	43	41	41	—1
Willroy	6500	103	98	100	+4
Windfall	3500	18½	18	18	—½
Wr Harg	516	205	205	205	
Yk Bear	3100	810	775	785	+15
Yukon C	9535	210	200	200	—20
Zenmac	4800	12½	12	12½	+½
Zulapa	12800	17	16	16	

PETROLES

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch. Net
Almin	12150	610	575	575	—15
Am Leduc	8500	16½	16	16½	
A Quasar P	700	240	235	240	+20
Asamera	575	$24⅝	24⅛	24⅛	—⅜
Banff	13530	$13¼	12⅝	12⅞	+¼
Bralsa	100	370	370	370	+10
Calvert	2500	28	28	28	—1
CS Pet	21625	750	685	695	—30
CS Pete w	1855	500	450	450	—50
C Dehi	1100	510	480	510	+10
C Ex Gas	1100	650	630	650	
C Gridoil p	100	$27½	27¼	27½	+½
C Homestd	5986	$19	18½	19	+½
C Ll Pete	4663	115	105	115	+6
Cdn Sup O	1395	$34¼	33⅝	33⅝	—⅜
Cdn Tricnt	100	$10⅞	10⅞	10⅞	+⅛
Cent Del	4525	$14	13⅜	13½	—⅜
Charter Ol	3550	930	925	925	
Chieftan D	6950	$10¼	10	10¼	+¼
Clark Can	4500	355	335	345	—5
C West P	114	195	195	195	—5
Dynamic	6600	199	195	197	
Ensign Oil	4050	385	375	375	—10
French Pt	2905	825	800	815	+5
Gt COilsds	200	550	550	550	
Int Helium	500	60	60	60	+2
Midcon	1000	61	61	61	+1
Mill City	3600	230	226	230	+1
Nat Pete	3100	400	380	380	—15
N Cont	450	165	161	165	—4
N Dav	95700	19	16½	18½	—½
Northld	4000	62	61	62	—1
Numac	1200	775	755	765	+5
Petrol	12600	150	141	150	+8
Pinn P	10931	145	137	138	+1
Scurry Rn	3074	$26½	26	26	
Triad	12375	495	445	480	+30
Scurry Rn	3074	$26½	26	26	
Spoon	16120	375	365	370	—10
Triad	12375	495	445	480	+30
U Canso	400	680	660	680	+25
U Canso w	500	380	370	380	+30
Ulster P	13390	265	225	249	+29
Vandoo	3000	18	17½	17½	
Voyager P	3210	575	555	555	
Wespac	z1010	30	26	30	
Wcoast P	200	$10⅞	10⅞	10⅞	+⅛
W Dec	15970	835	800	830	+15
W Decl w	3950	480	465	480	+25

INDUSTRIELLES

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch. Net
Abel Black	1290	$6¼	6⅛	6¼	
Abitib	15450	$12⅝	12¼	12⅜	—⅜
Acklands	275	$12	11⅞	11⅞	
Acres Ltd	290	$18	18	18	
A.G.F.M	7325	010¾	10	10¼	+⅛
Agra Vegt	5365	$10	9¾	10	
Agratec I	1200	$12⅜	12⅛	12⅛	+⅛
Aimco Ind	550	$13	12⅞	12⅞	+⅜
Alta Gas T	1680	$43	42¾	42⅞	+⅛
Alta Gas p	2480	$76	74½	76	+1½
Alta G D p	25	$125	124¼	124¼	—¾
Alta Nat	200	$23¾	23½	23½	+¼
Algo Cent	1400	$7⅜	7¼	7¼	—⅛
Algoma St	4117	$15	14⅞	14⅞	—⅛
Algon	300	385	340	340	—35
Alcn Al	10331	$29⅜	29	29¼	
Alcan pr	930	$34½	33½	34½	+1
Alumin pr	113	$16½	16½	16½	
Almin 2p	200	$34	34	34	—½
Anglo-cn	125	$7¼	7¼	7¼	—⅜
Anglo-c pr	125	$16½	16½	16½	+¼
Anthes C p	z10	070	70	70	
Aquitaine	9420	$21	20	20¼	+⅜
Args 250 p	z10	$35½	35½	35½	
Argus B pr	235	$35⅞	35½	35½	—½
Argus C pr	711	$13½	13½	13½	+¼
Asbestos	907	$26¼	25¾	26¼	+⅜
Atco Ind	z85	$15½	15⅛	15⅛	
Atl Sugar	2900	$7½	7¼	7⅜	—⅛
Atl Sug A	575	$15¼	15¼	15¼	
Atl Sug pr	35	$62¼	62¼	62¼	—¾
Atl Sug w	1100	245	240	245	+5
Auto El	1750	$10⅛	9¼	10⅛	+¾
Auto Hard	225	$10	9¾	10	—⅜
Bahama	2900	50	48	49	—1
Bk Mtl	14321	$16⅞	16⅝	16¾	
Bank N S	3308	$25⅝	25⅛	25¼	—⅜
Bay Mills	z4	$7	7	7	
Beaver L	1000	$17	16¾	16¾	+⅛
Becker B p	170	011	11	11	—⅛
Belding L	100	$9¼	9¼	9¼	+¼
Beldng w	200	300	300	300	+5
Bell Canad	5731	$45⅛	44⅛	44½	—⅜
Block B	17780	$7¾	7⅝	7¾	
Bombrder	1575	$19⅞	19½	19½	—⅜
Bow Valy	725	$24	21½	21½	—2½
Bramalea	2500	$6¼	6	6	—⅛
Bramal w	200	460	450	450	—5
Brascan	1694	$15⅞	15½	15½	—⅜
Brdg Tnk p	z50	$23	23	23	
Br Am Bnk	100	$20	20	20	+1
BC Forest	335	$36	35¼	35¼	—¾
BC Pack B	130	$16½	16½	16½	
BC Sugar	2480	$18½	18	18	—⅛
BC Phone	290	$71	70½	70½	
BCPh 4½ p	z10	$59½	59½	59½	
BCPh 4.84	300	$16	15⅝	15⅝	+⅛
Brinco	3222	$5¼	5	5⅛	
Bruck B	200	$12	11	12	+1¼
Burns Fds	625	$24	23¾	24	+¾
Burrard	435	$10½	10½	10½	
Cad Dev	125	$7	7	7	
Cad Dev b p	z5	$17¾	17¾	17¾	
CAE Ind	352	$7⅞	7½	7½	—¼
Calgary P	1085	$24¼	24¼	24¼	
Calgy 540 p	110	$102	102	102	
Calvrt Dle	500	90	90	90	—2
Cambridg	100	$8	8	8	
Campeau	550	$6⅜	6¼	6¼	
C DSugar	z30	$37½	37⅜	37⅜	
Can Bread	550	$11½	11½	11½	
Can Cem	604	$29⅞	29½	29½	—½
Can Malt	515	$24	23½	24	
Can Malt p	z60	90	90	90	
C Nor West	700	310	310	310	+5
C Packrs	525	$18¾	18½	18½	—½
Can Perm	725	$13¼	13	13¼	
Cdn Brew	7998	$9⅛	9	9⅛	
C Brew Ap	50	$29¾	29¾	29¾	—⅛
CB Alum A	100	$21¾	21¾	21¾	+⅛
Cdn Can A	200	$6½	6¼	6½	
C Chem w	2600	105	100	100	
CC Manag	50	$52½	52½	52½	+½
C Curtis	3300	100	100	100	
Cn Food 2p	450	$40	40	40	
C Found	z100	$5	5	5	
C Goldie	3106	$7⅞	7¾	7⅞	
C Hydro	1710	$17⅞	17¼	17⅞	+⅜
C Imp Bank	5054	$23	22½	22½	—½
CGOL	29030	$10⅞	9⅝	10⅜	+⅞
C Ind Gas p	1000	$25	24½	24½	+1
CIL	945	$14¼	14	14¼	+⅛
C Interurb	750	420	415	420	—5
C Intrurb p	z40	$9½	9¼	9¼	
C Marconi	200	$5½	5½	5½	
C Pinve pr	2250	$34½	34⅛	34⅛	+⅛
CP Inve w	9335	820	800	810	
CPR	3275	$75	72⅞	73⅛	—1⅞
CPR $3. pr	200	$9⅜	9⅜	9⅜	—⅛
CPR UK P	400	$6¾	6¾	6¾	—⅜
C Refract	250	$14⅝	14⅝	14⅝	+⅛
Cdn Tire	25	$74	74	74	+1¾
Cdn Tire A	1578	$70	69¼	69½	+½
C Uilties	475	$38	38	38	
CWN Gas	z50	$17¼	17¼	17¼	
C Westing	900	$12¼	12⅛	12¼	—¼
Canron	150	$18	18	18	—½
Canron pr	z10	$75	75	75	
Capit Div	5152	395	375	395	+15
Cara	400	$8½	8¼	8½	+¼
Carrier JD	840	$16¾	16⅛	16¼	+¼
Carrier w	1400	$12	11½	12	+½
Cassidy L	225	495	495	495	+45
Casidy A p	100	$9⅛	9⅛	9⅛	—⅜
CDRH Ltd	z20	$9⅛	9⅛	9⅛	
Ctl Fund A	500	$6	6	6	—⅛
Chat-Gal	z50	$13	13	13	
Chemcell	2035	$9¾	9½	9½	—⅛
Chem 175 p	133	$25	25	25	+1
Chrysler	z5	$40½	40½	40½	
Clairton	2800	165	155	155	—10
Clairton w	300	75	75	75	—5
Collwood	37	$30	30	30	—5
Columbia	1955	$8½	8¼	8⅜	+¼
Columbi p	285	$19¾	19¾	19¾	+¼
Cominco	2490	$31⅜	31¼	31½	—¾
C Holiday I	515	$14½	14⅜	14½	
C Savings	4400	$13¼	12⅞	13⅛	+⅛
Compr Ap	100	$9¾	9¾	9¾	+¼
Computel	975	$8¼	7⅞	8¼	+⅛
Con Bath	2133	$24⅛	24	24	—⅛
Con Bath p	z50	$20⅞	20½	20½	
C Bath 68 w	z75	$11	11	11	
Con Bldg	2870	185	180	180	—5
Con Dis	23835	$19¼	18¾	19	+⅛
Cons Ga	9369	$15⅞	15½	15½	—⅜
Con Gas B	z20	$81	81	81	
Con Glass	90	$28½	28½	28½	+½
Control F	1150	$5½	5¼	5½	
Corby vt	50	$28½	28½	28½	+½
Coronatn	3400	185	180	180	—5
Corontn p	1800	210	200	200	
Costain R	z65	$5⅞	5½	5⅞	
Crain R L	1905	$20½	20⅛	20⅛	—¼
Crestbrk	1385	$10⅝	10¼	10¼	
Crwn Trst	95	$55	54¼	55	
Crush Intl	3290	$15	14¾	14⅞	—⅛
Cummngs	2700	$12	12	12	—¼
Cygnus A	2100	$7¾	7⅜	7½	—¼
Cygnus B	925	$7½	7½	7½	+¼
Dale-R	100	$13½	13½	13½	—¼
Delta Elec	100	260	260	260	+20
Distl Seag	2245	$54¼	53¾	53¾	—¼
Dome Pete	1219	$84	83	83	—2
D Bridge	430	$14½	14⅜	14½	+¼
D Citrus	400	$7¾	7¾	7¾	
D Dairies	100	$25	25	25	+4½
Dofasco	3212	$24	23½	23½	—½
Dofasco p	235	$74½	74	74	—1
Dom Glass	1571	$20	20	20	
D Lime w	200	120	120	120	
Dom Store	4990	$14¼	13⅞	14¼	+¼
Domtar	8116	$15¾	15⅜	15⅜	
D Textile	614	$13¾	13¾	13¾	+½
Donlee M	200	$17¼	17¼	17¼	—⅝
Douglas L	100	275	275	275	
DRG Ltd	1100	$12	11½	12	+¼
Dupont	382	$26¼	26	26	—⅜
Dylex Div	z30	$13	13	13	
Dylex D A	250	$10⅜	10¼	10¼	+¼
E-L Fin	1000	$11½	11½	11½	
E-L Fin w	200	525	525	525	—40
Electro ltd	3160	$39½	39	39⅛	+¼
Electro p	z5	$70	70	70	
Erie D	1600	$13	12¼	12¾	+½
Erie D A	1475	$12⅞	12½	12⅞	+⅜
Exquisite	z5	$6⅜	6⅜	6⅜	
Exquite w	4500	8	7	7	—1
Falcon	5327	$155	151⅛	155	+4
Fam Play	970	$13¾	13¾	13¾	
Fa Play w	1450	245	240	240	
Fed Farm	See list below.				
Fed Grain	375	$6⅜	6⅜	6⅜	+⅛
Fibre	3550	$5½	5¼	5⅜	+⅛
Finning T	100	$13½	13½	13½	—¼
Fleet Mfg	1500	140	135	140	+5
Fleetw'd	150	$19	19	19	—1
Ford USA	z25	$48	47	48	
Ford Cnda	715	$65	63¼	64	—½
F Seasons	225	$12	12	12	—⅛
Fraser	381	$26¾	26¼	26¾	+½
Freiman	100	$6	6	6	—⅛
Fruehauf	z25	$21	21	21	
Gaz Metr	1388	$15	14¾	14¾	
Gen Distrb	940	$15½	15¼	15¼	—½
GMC	614	$80¼	79½	80¼	+¼
G P Mfg A	58	$32	30	32	+2
G Stl Ware	200	$16	16	16	
Genstar L	574	$13½	13	13½	+½
Gnstar L w	1235	500	490	500	+5
Gdn Mang	720	$13¾	13	13¼	—⅝
Glendale	200	$8¾	8¾	8¾	—⅛
G Mckay A	100	$6¼	6¼	6¼	
Greb Ind	z80	$8⅜	8¼	8⅜	
GL Paper	647	$25⅜	25	25	
GL Power	400	$19½	19½	19½	
GL Capital	500	$8	8	8	—¼
Gt W Life	20	$124	124	124	+2
Gt WSadd	2900	$7¼	7	7⅛	—⅜
Greyhnd	902	$13¼	13	13	—¼
Guar Trst	z5	$11⅜	11⅜	11⅜	
Gulf Can	3712	$19	18¾	18¾	—¼
Halifax D	650	235	225	225	—5
H Cotton	25	$38½	38½	38½	+2½
Hand Chm	100	$14½	14½	14½	
Hardee	1700	105	100	105	
Hard Carp	z25	$18	18	18	
Hard Crp A	1450	$17⅜	17	17	+¼
Harlequin	2300	$8⅜	8⅛	8⅜	+¼
Harris J S	200	410	410	410	
Hrvey F	11930	$7½	7⅞	7¼	—¼
Hawker S	992	315	310	315	
Hawker pr	z35	$55	54	55	
Hays Dna	100	$12	12	12	
Home A	720	$36½	36	36	
Home B	400	$33	32⅞	33	+¾
Horne Pit	1100	320	315	320	+5
H Bramor	400	$5½	5½	5½	
H Bay Co	z90	$20	19⅝	20	
HB Oil Gas	453	$43	42¾	42¾	+¼
HB Oil G pr	60	$56½	56½	56½	—¼
Hunter D	700	$11¾	11¾	11¾	—¼
Huron Erl	820	$17	16⅞	17	
Husky Oil	2555	$13⅞	13⅝	13⅝	—¼
Husky B pr	50	$42	42	42	—¼
Husky D w	515	755	750	750	—50
Imp Gen	950	460	450	450	—50
Imp Gen w	900	170	160	160	
Imp Life	z2	$163	163	163	
Imp O	10815	$17⅜	17⅛	17⅛	—¼
Imp Tob	2767	$13½	13¼	13¼	—¼
Imp Tob pr	150	405	405	405	—5
Indal Can	400	$15¼	15	15	—¼
Indusmin	392	$16	15¾	16	+½
Ind Accept	3340	$16	15¾	15⅞	—⅜
In Accept p	z25	$68½	68½	68½	
In Acc	3010	600	575	575	—15
Ind Adhes	z25	$11⅜	11⅜	11⅜	
Ingersol	150	$8¼	8¼	8¼	
Inglis	400	$14	13⅞	14	+⅛
Inland Gas	655	$11⅞	11¾	11⅞	+¼
Inland G p	100	$13¾	13¾	13¾	
Inspiratin	6000	72	65	65	—5
Inspirati p	330	$9	8½	8½	—½
Intr Cty w	500	540	540	540	—10
Intrmetco	500	$5½	5¼	5½	+⅜
IBM	131	$390	388	388	
IMC	153	$14	14	14	
I Nickel	15583	$45	44¾	44¾	+⅜
Int Util	2220	$29	28¾	28⅞	+⅛
Int Util A	425	$30	29⅝	30	+⅛
Intpr Pipe	4910	$22½	22¼	22½	
Int Pipe w	1475	$10¼	10¼	10¼	
Intpr Steel	1800	$5	495	5	+5
Inv G A	21070	$11¾	11½	11½	
Inv Grp 5 p	7275	$25⅝	25⅛	25⅛	—⅜
In Ovrseas	660	$40	39½	39½	—½
Irwin Toy	590	$16¼	16	16¼	
ITL Ind	600	$18	18	18	+⅜
IWC Ind	1575	$5⅛	490	5	—⅛
James Ind	2025	$5¾	5½	5½	
Jefferson	2160	$15	15	15	
Jockey C	4413	$5⅛	5	5	
Kaiser Re	3875	$18½	17¾	18	—¼
Kaps Tr	16585	$10¾	9⅞	10½	+¼
Keeprite P	705	$12½	12⅜	12½	
Kelly D A	175	$7⅜	7⅜	7⅜	—¼
Kelsey H	100	$13	13	13	—¼
Kelvinatr	100	$8½	8½	8½	—½
Kenting	150	$17½	17½	17½	—¼
Koffler	3425	$13	12¾	12⅞	
Labatt	3531	$31½	30⅞	30½	—⅞
Labatt pr	2155	$31⅜	30¼	30¼	—1⅛
Laidlaw M	7635	$8¾	8¼	8¾	+¾
LOnt Cem	550	300	290	290	—10
Laura Sec	410	$14	14	14	
Lau Fin	7945	$7	6½	7	
Lau Fn 6¼	159	$13½	13½	13½	—1¼
Lau F 1.25	585	$14¼	14¼	14¼	+¼
Lau Fn 140	150	$15¾	15¾	15¾	+⅛
Lau F 2.00	173	$23	23	23	
Leigh Inst	4525	$50	50	50	
Leons Fur	110	$5⅜	5⅜	5⅜	
Life Inves	100	$10	10	10	—¼
Life Inv w	1000	250	250	250	—10
Livingsto	200	$12	12	12	+½
Living w	174	775	775	775	+10
Lob Co A	1840	$7⅜	7½	7½	
Lob Co B	2430	$7⅜	7½	7½	—⅛
Lob G A pr	230	$21	20⅞	21	+⅜
Lob G B pr	200	$21½	21	21	—½
Loeb M	1880	$7⅞	7¾	7⅞	+⅛
Maclarn A	100	$20½	20½	20½	+⅛
Maclean H	500	$21	20¾	20¾	—¼
MB Ltd	3991	$35	34½	34½	—¼
Magna El	550	$9⅝	9½	9⅝	+⅛
Magnetcs	4777	230	220	225	+5
Major H D	400	210	210	210	+10
Manoir	24800	230	215	230	+15
M Lf Gard	100	$27	26¾	26¾	—¼
M Lf Mills	2530	$16⅛	16	16⅛	—¼
Maritime	125	$17½	17½	17½	—½
Markboro	750	$6	5¾	5¾	
Markbro w	400	285	275	275	—25
Mass-Fer	2952	$18	17¾	17⅞	+⅛
McBrin p	200	$7	7	7	+1
McLaghin	350	$9	9	9	—⅞
MEPC	100	465	465	465	+5
MEPC w	115	130	130	130	+10
Melchers	200	$13⅞	13¾	13¾	—⅜
Met Stores	z6	$29	29	29	
Met Str 67 p	z10	$17⅞	17⅞	17⅞	
MGFM	1000	410	400	410	—25
MPG Inv	100	$6⅜	6⅜	6⅜	
Milt Brick	800	$7	6½	7	+½
Mindustri	100	$10	10	10	—¾
Molson A	1306	$20⅞	20⅛	20⅛	—⅛
Molson B	200	$20¾	20¾	20¾	—⅛
Montex	100	95	95	95	—5
Montex w	1077	55	52	52	—3
Mnt Trst	300	$13½	13½	13½	—⅛
Moore	9770	$36⅛	35⅞	36	—⅛
Morse A	100	$16⅞	16⅞	16⅞	+⅜
Murphy	210	$8¼	8¼	8¼	
Nabrs Dlg	610	$27¼	26¼	26½	—1
NaChrs I	100	$6⅛	6⅛	6⅛	
Nat Drug	700	$86	8½	8¾	+¼
Nat Groc p	100	$21¼	21¼	21¼	+¼
Neonex I	8450	$10⅝	10⅜	10⅜	—⅛
NB Tel	700	$12	12	12	
N Provid D	4480	150	145	150	+5
Nia Wire	z25	$19	19	19	
Nia Wire B	300	$17	17	17	
Noranda	3992	$35¼	34½	35	—½
Nor Ctl G	2225	$16¼	16	16⅛	
Nor Ctl A p	150	$25⅝	25⅝	25⅝	+⅛
Nor Ctl B p	2750	$29¼	29	29	—½
Nor Ctl w	1200	800	775	775	—25
Nor Tar pr	200	$18½	18½	18½	+½
NS L P	490	$8	8	8	
NuWest H	1575	$6¼	6	6	—¼
Okanagan	100	310	310	310	—5
Orlando R	715	$7¾	7¾	7¾	—¼
OSF Ind	1887	$11⅛	11	11⅛	—¼
Oshawa A	1425	$30⅞	30½	30½	—¼
Oshawa w	1850	750	730	730	—15
Overlnd 2 p	4710	445	445	445	—5
Pac Pete	1735	$31	30½	31	+
Peace Riv	300	410	410	410	+10
Pembina	9360	$23	22	23	+1¼
Petrofina	560	$17⅞	17⅛	17¼	+¼
Pitts Eng	2283	$24¼	23¾	23¾	—½
Pow Corp	3863	$14	13⅞	14	
Pow Crp pr	25	$32	32	32	+1
Prem Iron	1750	$8¾	8¾	8¾	+¼
Price Com	2550	$16⅝	16¼	16⅜	—⅛
Quinte Cm	z50	$15	15	15	
Quinte A	1362	$14½	14	14	—⅝
Rank Org	5425	$15	14¾	14¾	—⅛
Realty C w	100	130	130	130	+5
Reed Osir	2079	$24	23¼	23¼	+¼
Reichhold	100	$11¼	11¼	11¼	—¼
Reid Litho	z20	$42	42	42	
Reitman	675	$20½	20½	20½	
Reitman A	z3	$15¼	15¼	15¼	
Revelstk	125	$15¾	15¾	15¾	
Revenu	23853	310	295	300	—5
RileysD	1550	450	450	50	
Riv Yarn A	250	$36	34	36	+1
Rolland	400	$6	5⅞	6	+¼
Rothman	680	$20¼	20	20	—½
Rothmn w	840	550	530	530	—30
Royal Bnk	6239	$24⅛	24	24⅛	+⅛
Royal Trst	2590	$29	28¼	28⅞	+⅜
Russell H	200	$19	19	19	—½
Russl H p	300	$21¼	21	21	—¼
StL Cem A	100	$23	23	23	—1
StL Corp p	z20	$69	69	69	
St Maur	10410	170	160	160	—10
Sayvette	1400	$6	5⅞	6	+⅛
Schneid b p	220	$7½	7¼	7½	
Scot York	660	$21¾	21¼	21¼	—¼
Scot Lasal	50	$28¾	28¾	28¾	+⅞
Scot Paper	200	$24¾	24¾	24¾	+¾
Scotts	7015	$11½	11	11¼	
Seaway M	3225	$12⅝	12	12	—½
Seaway pr	3025	$5⅝	5½	5½	+¼
Seaway w	1975	220	205	205	—10
Secur Cap	1150	375	360	375	+5
Select P	100	280	280	280	
Shaw Pipe	2690	$15⅞	15⅝	15¾	
Shell Inv p	375	$29	29	29	+½
Shell Inv w	z25	$13⅝	13⅝	13⅝	
Shell Can	1536	$28½	28	28	—½
Shully's	1570	$9	8½	9	+⅜
Sifton Pro	100	465	465	465	
Silverwd A	z10	$22	22	22	
Silverwd B	z10	$21½	21½	21½	
Simpsons	3260	$22⅝	22¼	22⅜	
Simpson S	385	$29	28¾	29	+⅜
SKD Mfg	100	$5	5	5	—⅛
Sdyline H	416	$10	10	10	
Slater Stl	1528	$14¼	14	14	—¼
Slater A w	500	550	550	550	—35
Slate Walk	500	$5¾	5¾	5¾	
Soby Stor	z10	$8¼	8¼	8¼	
Southam	500	$62¾	62	62¾	—¼
Stafford	100	420	420	420	—5
St Brodcst	150	$13	13	13	—¼
Steel Can	3144	$23½	23¼	23⅜	—⅛
Steinbg A	251	$12	11⅞	12	
Ster Trust	100	$7⅜	7⅜	7⅜	+⅛
Stuart Oil	200	$20	20	20	
Suptst com	200	$7¼	7⅛	7⅛	+⅛
Suptest od	600	$40½	40	40½	
Surpass C	z30	350	350	350	
Tamblyn	47	$27	27	27	+¼
vTexaco	456	$26	25¼	25¼	—¾
Thd CGInv	3600	$11⅞	11¾	11⅞	
Thom Nes	8095	$22⅞	22	22	—½
Thom N pr	30	$46	46	46	—½
Tone Craft	z50	$22¼	22¼	22¼	
Toromont	3150	160	150	150	—10
Tor Dm Bk	2575	$24	23½	24	+⅜
Towmart	325	90	90	90	—5
Traders A	2860	$12⅛	11¾	11⅞	—⅜
Traders 5 p	50	$27	27	27	
Trader A p	150	$23¾	23¾	23¾	+1½
Trader B p	350	$26⅜	26½	26⅜	
Trader 65 w	400	275	270	270	—5
Trader 66 w	250	420	400	400	—40
Transair	200	460	460	460	+5
Tr Can PL	430	$33¼	33⅛	33⅛	
Tr Can Pl p	300	$40½	40¼	40½	+¼
Tr Can A pr	90	$64	62½	62½	—1½
Tr Can P	1550	990	975	990	+10
Trans Mt	7735	$17¼	17	17⅛	
Trizec Crp	3950	140	135	135	—5
Trizec w	2550	55	51	51	—4
Tru-Wall	200	310	310	310	—5
UNAS Inv	200	$18	18	18	
Union Acc	800	$6⅞	6⅞	6⅞	
UnAcc 2p	650	$6¾	6¾	6¾	
Un Carbid	540	$16¾	16⅝	16⅝	—⅛
U Gass	11744	$16	15⅝	15⅝	—⅛
Union Oil	z10	$42	42	42	
U Corp B	370	$18	18	18	
U Corp pr	100	$19½	19½	19½	—½
Un Wburn	z166	$14¼	11¾	11¾	
U Sections	340	$15⅝	15½	15½	
Van Ness	2800	255	245	245	—20
Vascan	4550	$10⅛	9	9¾	+¾
Versafd	1650	$21½	20¾	21⅛	—⅜
Versatile	250	$8	7¾	8	+⅛
Versatil A	100	$7¼	7¼	7¼	+¼
Vic G Tr	300	$17⅛	17	17	—⅜
V Wood A p	300	$6¼	6	6	+¼
Villcentre	100	$9⅛	9⅛	9⅛	
Vulcan	150	$9	9	9	—⅛
Wajax	200	$12	12	12	+¼
Wainoco O	100	450	450	450	—20
Walk GW	8060	$45½	45⅛	45½	—¼
Weldwod	200	$18½	18½	18½	
Wstburne	1050	$12½	12¼	12½	+½
Westc'st	1305	$26½	26½	26½	
West Ind	500	210	200	205	—5
W Brdcast	1050	$23⅛	23½	23½	
WSuppls A	100	$7¼	7¼	7¼	—¼
W Cdn Seed	1500	190	185	185	—5
W Pacific	3800	$5½	5⅜	5½	
Weston	6744	$24⅜	24	24¼	—¾
White Pas	1595	$24½	24	24¼	+¼
White P A p	z50	$21¾	21¾	21¾	
White P w	900	775	770	775	+25
Winn SF	100	$9	9	9	
Wood Alex	110	400	400	400	
Woodwd A	1680	$20½	20⅛	20½	
Zellers	1180	$13¼	13⅛	13⅛	—¼
Zenith	1000	230	230	230	

du parquet de la bourse

Marchés en baisse mais peu actifs

La **Bourse de Montréal** en début d'après-midi continue de se maintenir en baisse modérée dans un marché par ailleurs peu actif. Tous les principaux indices sont en baisse et le combiné des industrielles, des services publics et des banques s'inscrit à 182.81 en baisse de 0.94.

Aux industrielles, Weston se replie de cinq huitièmes à 24 et un huitième, Industrial Acceptance de un demi à 15 et trois quarts et Gulf Oil de un quart à 18 et trois quarts. C.I.L. à 14 et demi et Atlantic Sugar "A" à 15 et demi s'élèvent de cinq huitièmes, Canadian Hydrocarbons de un demi à 17 et demi et Inco de trois huitièmes à 44 et trois quarts.

Aux banques, Canadienne Impériale de Commerce perd cinq huitièmes à 22 et cinq huitièmes. Aux services publics, Canadien Pacifique baisse de 2 et cinq huitièmes à 72 et sept huitièmes. Canadian International Power de 1 à 28 et Bell Canada de trois quarts à 44 et demi. Aux papeteries, Abitibi perd un quart à 12 et demi de même que Domtar à 15 et demi. Aux mines et pétroles industriels, Denison perd 1 point à 49 et Shell un demi à 28 et quart. Aquitaine gagne un demi à 20 et un huitième et Pacific Pete de même à 30 et trois quarts.

A la Bourse Canadienne, Cantol se replie de cinq huitièmes à 10.00 et Spartan Air gagne 20 cents à 2.00. Aux minières et pétrolières, Abitibi Copper gagne 5 cents à 95 cents et Capri Mining 10 à 70 cents. Castle Oil perd 20 cents à 2.70 et Fano Mining 3 à 29 cents.

* * *

A **Toronto**, le principal secteur du marché, celui des industrielles, évolue en baisse modérée sous la conduite des alimentaires, tandis que qu'à l'indice, les aurifères et les pétroles de l'Ouest gagnent un peu de terrain et que les métaux restent inchangés.

Parmi les principaux écarts, Burns Food perd 3 et quart points à 20 et Weston 1 à 24. Inco gagne un demi à 44 et sept huitièmes et Falconbridge 1 à 152. Bethlehem Copper baisse de 1 et demi à 19 et demi; la compagnie présentement est à négocier la vente d'actions du trésor au prix de $21. l'action à des intérêts étrangers.

* * *

Wall Street vers l'approche de la fermeture évolue assez nettement en baisse mais le marché est par ailleurs peu actif.

Les aurifères sont fermes et les pharmaceutiques sont généralement en hausse mais la plupart des autres groupes se replient dans un marché qui est en est à sa cinquième baisse consécutive.

La lourdeur du marché est due principalement aux liquidations habituelles de fin d'année pour fins de règlements d'impôt et au peu d'espoir d'un allègement de la situation monétaire actuelle.

Le Dow Jones industriel s'inscrit à 843.91 en baisse de 5.35 et l'indice des 60 titres clé de la PA se replie de 1.3 à 292.3.

* * *

Le marché est plus actif et généralement en hausse aujourd'hui à la **Bourse de Londres.** Vers l'approche de la fermeture l'indice industriel du Financial Times s'inscrit à 392.7 en hausse de 5.3.

* * *

PARIS. — Les valeurs françaises sont irrégulières. Toutefois, les écarts dans un sens comme dans l'autre restent de faible amplitude.

Sur le marché de l'or proprement dit les cours sont en repli. Le lingot perd 55 fr. à 6.985 fr. et le napoléon 1,30 F. à 70,50 F. Le montant des transactions s'élève à 5,056.

dividendes

		Taux	Paiement	Enrg.
Anthes-Imperial (B priv)		$1.37½ tr.	2-2-70	19-1-70
id. (C priv)		$1.31¼ tr.	2-2-70	19-2-70
Camflo Mines		$0.05 —	31-12-69	15-12-69
Canada Permanent Mortgage		$0.14 tr.	2-1-70	5-12-69
Cdn. Interntl. Power (5.2% priv)		$0.26 tr.	31-12-69	19-12-69
id. (ord)	(X)	$0.45 tr.	2-1-70	19-12-69
Gaz Metropolitain (5.40% priv)		$1.35 tr.	31-12-69	15-12-69
id. (5½% pr. — 1966)		$1.375 tr.	31-12-69	15-12-62
Goodyear Tire (4% priv)		$0.50 tr.	30-1-70	9-1-70
Kilembe Copper Cobalt		$0.10 —	29-12-69	28-11-69
id.		$0.35 boni	29-12-69	28-11-69
Loblaw Companies ($2.40 pr.)		$0.60 tr.	1-12-69	21-11-69
id. (A et B)		$0.09½ tr.	1-12-69	21-11-69
Mattagami Lake Mines		$0.30 —	18-12-69	28-11-69
id.		$0.30 boni	18-12-69	28-11-69
McDermott Inc. (en $ amér.)		$0.25 tr.	2-1-70	5-12-69
Mitchell, Robert "A"		$0.25 tr.	15-12-69	28-11-67
Milton Brick		$0.08 tr.	1-12-69	21-11-69
Newfondland Light & P.		$0.12½ tr.	1-12-69	21-11-69
Revelstoke Bldg. Materials (pr.)		$0.30 tr.	1-12-69	21-11-69
S.K.D. Manufacturing		$0.05 tr.	1-12-69	18-11-69

(X) Payable en $US — augmentation de 5 cents par action.

Genstar

Le bénéfice consolidé de Genstar Limitée avant rentrées extraordinaires, pour les trois mois se terminant le 30 septembre 1969, s'élève à $2,041,000 ou 31 cents par action en circulation comparé à $1,527,000 ou 26 cents par action pour la période correspondante de 1968.

Le bénéfice consolidé avant rentrées extraordinaires pour les neuf mois se terminant le 30 septembre 1969 s'élève à $4,558,000 ou 72 cents par action, soit un accroissement des profits par action de 24 pour cent sur $3,312,000 ou 58 cents par action pour la période correspondante de 1968.

Les ventes nettes, pour les trois mois se terminant le 30 septembre 1969, se chiffrent à $68,758,000 comparées à $63,461,000 pour la période correspondante de 1968. Pour les neuf mois se terminant le 30 septembre 1969, elles s'élèvent à $190,878,000 comparées à $146,766,000 pour la période correspondante de l'an dernier.

denrées agricoles

(PC) — Cours des denrées transmis à Montréal par le ministère fédéral de l'Agriculture.

Beurre: arrivages courants, 92 points 64, 93 points 65. Prix de vente de la Commission canadienne du lait: 65.

Fromage: livré à Montréal, arrivages courants. Québécois coloré, 47 4-5; blanc, 47½.

Poudre de lait écrémé: procédé par vaporisation No 1 en sacs: 20 à 22; procédé par rouleau, No 1 en sacs 19 à 19½, autres catégories pour nourrissage 16 3-4 à 17.

Poudre de lait de beurre pour nourrissage 14 à 14½; poudre de lait 3½ à 4 cents.

Pommes de terre: Prix de gros: Québec, nouvelles $1.15 à $1.25 les 50 livres, .30 à .32 les 10 livres; N.-B. $1.20 à $1.30 les 50 livres, .30 à .33 les 10 livres; I.-P.-E. $1.45 à $1.50 les 50 livres, .39 à .41 les 10 livres.

Prix des oeufs, en cartons d'une douzaine: A extra gros 69.7, A gros 67.6, A moyens 65.1, A petits 47.5.

fonds mutuels

par la PRESSE CANADIENNE

	Achat	Vente
Abbey Nth Am Fund	1.22	1.22
Adanac	2.65	2.90
A.G.F. Special	3.87	——
All Cdn Com	8.20	8.96
All Cdn Div	9.78	10.61
All Cdn Ven	4.65	5.02
American Growth	6.67	7.33
Andreae Equity	4.11	4.49
Associate Investors	5.57	5.63
Beacon Growth	6.61	7.22
Beaubran	44.08	47.87
Canada Growth	7.16	7.87
Canagex	10.59	11.03
Cdn Channing Ven	6.96	7.63
Cdn Gas Energy	13.76	15.08
Cdn Investment Fund	4.53	4.97
Cdn Scudder Fund	21.23	21.23
Cdn Sec Growth	5.20	5.70
Cdn S.A. Gold Fund	4.71	5.15
Cdn Trusteed	4.79	5.23
Champion Mutual	8.02	8.76
Canafund	64.02	67.22
Capital Growth	9.16	9.39
xChase Fund	12.17	13.30
Collective Mutual	7.74	8.50
Commonwealth Intl	13.94	15.28
Commonwealth Intl Lever	4.18	4.58
xCompetitive Capital	8.76	9.60
Corporate Investors	6.26	6.84
corporate Investors Stock Fd	6.41	7.00
xDividend Shares	3.75	4.11
Dominion Compound	5.06	5.50
xDreyfus	13.69	15.00
Entarea Investment	6.19	6.77
Executive Fund of Cdn	7.97	8.37
Exec Inv Intl Ltd	6.00	6.30
Federated Financial	5.28	5.80
Federated Growth	6.02	6.63
xFidelity Trend	26.96	29.46
First Participating	19.38	21.18
Fonds Collectif A	6.91	7.55
Fonds Collectif B	4.99	5.14
Fonds Collectif C	9.74	10.65
Fonds Desjardins A	4.48	——
Fonds Desjardins B	4.36	——
Fraser Growth	3.81	4.18
Gis Compound	10.29	11.25
Gis Income	4.18	4.57
Growth Equity	7.69	8.45
Growth Oil and Gas	20.67	——
Guardian Growth	8.37	——
Harvard	7.95	8.67
IOS Venture	4.98	5.44
Industrial Growth	5.82	6.38
International Growth	7.32	8.00
Investors Growth	11.80	12.90
Investors Intl Mutual	8.67	9.48
Investors Mutual	5.56	6.05
Keystone Canada	7.48	8.22
xKeystone Cust S-1	18.64	20.33
xKeystone Cust S-4	5.53	6.05
xKeystone Cust K-2	5.67	6.19
Keystone Polaris	4.55	4.99
Le Fonds P.E.P.	3.41	3.71
xLexington Research	16.34	17.86
Magna Carta	2.65	2.88
Maritime Equity	3.67	4.02
Marlborough	10.12	——
Molson M Fund	6.10	6.67
Mutual Accumulating	5.80	6.34
Mutual Bond	8.51	8.89
Mutual Bond Income	4.64	4.85
Mutual Growth	6.53	7.14
Mutual Income	5.91	6.46
Natrusco	14.13	14.73
Natural Resources	8.29	9.06
xOne William Street	17.01	17.01
Oppenheimzr Fund	8.19	8.95
Pension Mutual	8.39	9.17
Performance Plus	8.39	9.17
Pret et Rev.	7.58	8.27
Principal Growth	5.94	6.52
Provident Mutual	7.10	7.77
Prov Stock Fund	6.82	7.46
xPutman Growth	11.91	13.02
Radisson	3.57	——
Regent Fund	10.32	11.28
Royfund	5.88	6.06
Sav Inv Am Pref	11.34	12.46
Spec	9.90	10.82
Taurus	5.87	6.45
xTechnol	7.72	8.41
Timed Investment Fund	6.83	6.86
United Accumulative	5.35	5.88
United Horizon	3.80	4.16
United American	2.97	3.26
United Venture	5.05	5.55
Universal Savings Equity	7.49	8.19
Western Growth	6.26	6.88
Winfield Growth	6.17	6.74
Xanadu	4.19	4.58
York Fund of Canada	5.83	6.34

x—Fonds americains.

MONTRÉAL

Bourse de Montréal

par la PRESSE CANADIENNE

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch. Net
Abitibi	10425	$12⅝	12¼	12¼	—½
Alcan	3050	$29⅜	29¼	29¼	
Algoma Stl	1066	$15	14⅞	14⅞	—⅛
Alum 4 pr	100	$16½	16½	16½	
Alum 4½ pr	284	$34	34	34	—½
Ang C P P	500	$7½	7½	7½	
Aquitaine	7025	$20½	20	20½	+⅞
Asbestos	663	$26	25⅝	26	+¼
Atl Sug	1235	$7½	7⅜	7⅜	—⅛
Atl Sug A	155	$15½	15½	15½	+⅛
Bank Mont	9371	$16⅞	16⅝	16¾	
Bank NS	2120	$25½	25	25	—½
Banq CN	2440	$12⅛	11⅞	12⅛	+⅛
Bq Deparge	2150	$12	12	12	
Banq Prov	2600	$10⅜	10¼	10¼	
Bell Can	3172	$44⅞	44¼	44⅜	—⅞
Bombardr	1055	$19¾	19½	19½	—¼
Brascan	600	$15¾	15¾	15¾	—¼
BC Forest	425	$36	35½	35½	
Brinco	336	$5⅛	5⅛	5⅛	
CAE Ind	875	$8	7⅞	8	+¼
Cal Pow	2590	$24⅜	24¼	24⅜	—1
Can Cement	204	$30	29⅞	29⅞	—⅛
Can Brew	1950	$9⅛	9	9⅛	
Can Br A A	100	$21⅝	21⅝	21⅝	
Can Hydro	1800	$17⅜	17½	17½	+½
Can Im BC	3675	$23	22½	22½	—¾
CIL	1878	$14¼	14	14¼	+⅛
Can Intl Pow	400	$29	28	29	
Can In P pr	300	$13¼	13¼	13¼	
Can Marconi	500	$5⅝	5½	5⅝	—⅛
Can P I pr	1385	$34½	34	34⅛	
Can P In wt	720	810	805	810	+10
C P R	2439	$75½	72⅞	73½	—2
Canron	200	018	18	18	—¼
Cent Del Rio	200	$13½	13½	13½	—¼
Chart Ind	700	$5¼	5⅛	5⅛	—⅛
Chemcell	875	$9¾	9½	9½	—¼
Col Cell	2600	$8⅝	8½	8½	—¼
Col Cell pr	1150	$19¾	19¾	19¾	
Cominco	875	$31½	31	31½	
Con Bath	2189	$24¼	24	24	—¼
Coronation	500	190	180	180	
Couvrette	1483	$7⅛	7⅛	7⅛	—⅛
Crush	1900	$15	14¾	14¾	—¼
Cummings	700	$12	12	12	—½
Denison	350	$49½	49	49	—1
Dist Seag	250	$54	54	54	
D Bridge	740	$14¾	14⅝	14¾	+½
Dom Corset	100	$8	8	8	
Dofasco	410	$24	24	24	
Dom Glass	470	$20⅛	20	20⅛	+⅛
Dom Lime	500	470	460	460	
Dom Stores	895	$14	13⅞	14	
Dom Text	1225	$13⅞	13½	13⅞	+⅜
Domtar	3974	$15¾	15½	15⅝	—⅛
Donohue	100	$10¼	10¼	10¼	
Du Pont	675	$26	26	26	—¼
Falcon	467	$154½	152	154½	+3
Fam Players	200	$13¾	13¾	13¾	+¼
Fin Coll	1075	$10⅜	10⅛	10⅜	+⅛
Fraser	200	$26½	26½	26½	+¼
French Pet	150	810	810	810	—15
Gaz Met	157	$15	15	15	+¼
Genstar	950	$13½	13¼	13½	+½
Glengair	800	500	490	500	
Gt Lak Pap	497	$25	25	25	
Gr W Sadd	500	$7	7	7	—½
Gulf Oil	3115	018⅞	18¾	18¾	—¼
Home A	625	$36⅜	36	36	
HudBay MS	605	$85¾	85½	85½	—½
HudBay Co	110	$19¾	19¾	19¾	+¼
Husky Oil	426	$13⅝	13½	13⅝	—⅛
Imp Oil	2368	$17⅜	17¼	17¼	—⅛
Imp Tob	1950	$13½	13¼	13¼	—⅛
Ind Acc	2295	$16¼	15¾	16	—¼
Ind Acc wt	4900	600	580	580	—10
Int Nickel	4978	$45	44⅝	44¾	+⅜
Intern Paper	209	$435	43⅝	43⅝	—⅛
Int Util	1075	$28⅞	28⅞	28⅞	
Int Util A	3000	$30¼	30	30¼	—3½
Inter PL	12560	$22½	22¼	22½	
Invest G A	3075	$11⅝	11¼	11½	
Invest G pr	1110	$25¾	25½	25½	
Jamaica PS	625	56	56	56	
Kaiser	200	$18	17¾	17¾	—¾
Koffler Store	400	$13	12⅞	12⅞	
Labatt	173	$31¼	30¾	30¾	—⅜
Labatt pr	175	$31⅜	30⅜	30⅜	—⅞
Laur Fin	1800	$7	6½	6⅞	—⅛
Loblaw B	400	$7½	7½	7½	
Loblaw B	470	$7⅜	7⅜	7⅜	—⅛
Loeb M	500	$7⅞	7⅞	7⅞	
Mackinn	1400	$20	19½	20	+½
Maclaren A	200	$20½	20½	20½	+½
Macmillan	652	$35	34¾	34¾	
Marche Un	200	$8½	8½	8½	+¼
Maritime T	177	$17½	17½	17½	
Mass Ferg	1370	$18	17¾	17⅞	+⅛
Melchers	835	$14	13¾	13¾	—¼
Miron 6 pr	500	310	310	310	+10
Mitch RA	150	$11⅛	11⅛	11⅛	+⅛
Molson A	353	$20¼	20¼	20¼	+¼
Molson B	100	$20¾	20¾	20¾	
Monenco	551	$10	9¾	10	—⅛
Mont Trust	109	$13½	13½	13½	—¼
Moore Corp	2150	$36	35⅞	36	—⅛
M S N Ind	116	$5¾	5¾	5¾	+⅛
Nat Sea Pr	100	$8½	8½	8½	
Nfld Light	1300	$8	7⅞	7⅞	—⅛
Noranda	1825	$35¼	34¾	35	—¼
Nor Cent G	500	$16⅛	16⅛	16⅛	
NS LP	375	$8	8	8	—¼
Pac Petrol	800	$30¾	30½	30⅝	+⅜
Petrofina Ca	420	$17⅜	17¼	17¼	
Placer	150	$46½	46½	46½	
Popular Ind	375	$6⅛	6	6⅛	+⅛
Pow Corp	1800	$14	13⅞	14	+⅛
Pow Cor 5p	300	$15	14½	14½	—⅜
Shell Can	925	$28⅝	28⅛	28⅛	—⅝
Shell In P	425	$29¼	29	29¼	—¾
Simpsons	366	$22¼	22¼	22¼	—¼
Soc Gen DF	2251	$8½	8½	8½	
Steel Can	1345	$23½	23¼	23¼	—⅜
Steinbg A	388	$12	11¾	11¾	—¼
Texaco Can	220	$25½	25½	25½	—½
Tor Dom	1780	$24	23⅝	23⅞	+⅛
Traders GA	1000	$11¾	11¾	11¾	—½
Trans C PL	800	$33¼	33	33⅛	—¼
Trans Mt P	1175	$17¼	17	17⅛	+⅛
Trizec	1800	140	135	140	
Trust G C pr	400	$26¾	26¾	26¾	
Untd Corp B	575	$18	18	18	—¼
Walk GW	1420	$45¾	45	45½	—½
Velcro Ind	295	$43	42¾	42¾	—1
Weston	1000	$24⅜	24⅛	24⅜	—⅜
WCoast Tr	225	$26½	26½	26½	
Webb Knp	1100	25	25	25	
Zellers	920	$13¼	13	13¼	—⅛

Bourse Canadienne

par la PRESSE CANADIENNE

INDUSTRIELLES

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch. Net
A Met Ent	600	120	115	115	
Blue Bonets	1200	340	330	335	+10
Cantol Div	1740	$10¾	9¾	9¾	—⅞
Com Holds	500	390	380	380	—30
Crwfrd All	500	450	435	435	—15
W B Cross	300	430	410	410	—15
Domco Ltd	100	$7⅞	7⅞	7⅞	+⅛
Furlong	900	$9	8¾	8¾	—⅛
Grissol	100	$6½	6½	6½	
Inland Ch	600	400	400	400	
Inspiratn	500	67	67	67	—3
Lemtex	1200	140	130	130	—10
Magnetics	800	225	225	225	+10
Mt Roy Rice	100	$11	11	11	
St Law D C	700	265	260	265	—5
St Maurice	1000	165	165	165	—5
Select Fin	2700	$7⅝	7¼	7½	
Spartan	11400	210	185	200	+20
Superpack	1100	$11	10⅛	10⅛	—1⅛
Unican Sec	1800	460	440	440	—10
Van Der Ht	1100	490	465	480	—10
Visa Bella	100	290	290	290	—5

MINES PETROLES

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch. Net
Abitibi Asb	400	650	650	650	
Abitibi Cop	18500	98	93	97	+7
Africana	1000	22½	22½	22½	+½
Agassiz	5000	24	22	22	—3
Ajax Mnrls	1000	8	8	8	
Allied M	2060	118	110	110	—5
Am Bea Bel	500	12	12	12	—2
Ameran	2000	3½	2½	3½	
Anthonian	5000	11	11	11	
Arno	3000	6½	6½	6½	
Baker Tic	2800	93	91	91	—4
Bateman	76500	23	21	21	—1
Bluewtr	500	30	30	30	
Bruneau	3000	12	12	12	
Burnt Hill	17400	67	64	64	
Cadillac X	2800	745	725	740	+5
Camflo	400	360	355	360	+10
Can Mags	2500	50	48	48	
Canadore	1500	39	37	37	—2
Cannon	20500	37	35½	36½	+½
Capri Min	77200	73	65	73	+13
Carbec	7000	33	32	33	+1½
Cartier Q	500	15	15	15	+4
Castle O G	5200	285	260	275	—15
Chemalloy	600	345	340	345	
Chib Cop	3000	20	20	20	
Chipman	4500	8½	8½	8½	—½
Clero Mines	1000	25	25	25	—2½
Cons Man	11800	37	33	34	—1
C Man rts	70309	3½	2½	2½	
Cons Monpa	2000	13	13	13	
Cons Nor X	2300	174	165	174	+9
C Pershourt	7000	25	24	24	—1
C Prop Mh	500	21	21	21	—1½
C Virginia	5800	246	240	241	—9
C Mc Kiney	1000	15½	15	15½	—1
Crusade	500	240	230	230	—25
Daering	1000	6	6	6	
Dauphin	3000	27	23	23	—5
Dumont	6500	26	25	26	+1
Eagle M	500	390	390	390	+10
Early Bird	100	220	220	220	+5
East Sull	100	700	700	700	
Fano Mng	56200	33	28	29	—3
Fidelity	2500	30	29	30	+3
Flint Rock	2000	48	44	44	—1
Fontana	500	4½	4½	4½	—½
Futurity	1000	40	40	40	—6
Glen Lake	7000	92	90	92	
Gr W M Sm	5000	26	24	24	—3
Gul Por U	12000	65	64	65	
Imp Miner	3500	30	29	29	—1
Int Norval	14166	23	19½	22	+2½
James Bay	8000	39	36	38	
Laduboro	1500	136	135	135	—5
Lingside	2000	7½	7½	7½	
Lynx Ca E	21100	97	94	94	—3
Madel Mine	1000	660	640	640	
Massval	500	13½	13½	13½	—½
Mat Cdn	4000	47	44½	47	+2
Menorah	1000	13	13	13	
Mid Chib	3000	66	63	66	+2
Miro	4000	20	19	19	+1
Mistango	4000	18	16	18	+1
Monteagle	2000	75	75	75	
Mnt Pisant	12500	55	55	55	
N Formaq	2 000	11	10	11	—1
Nrth W Can	2000	8	8	8	—½
Pat Silver	3500	24	24	24	
Paudash	2900	3½	3½	3½	
Peso Silv	100	124	124	124	
Pitt Gold	500	7	7	7	
Prime Pot	2500	7	6	7	
Queenston	1000	23	23	23	—2
Rainbow M	1000	25	25	25	
Sapawe	4000	8	8	8	—1½
Silver Sum	14000	8	7	7	—1½
South Duf	1000	11	11	11	—1½
Stand Gold	3500	25	24	25	+1½
Subeo	1200	165	165	165	+1
Sillivan Gr	1300	825	820	825	+20
Surluga	1000	36	36	36	+1
Voyager P	200	560	560	560	
Wstrn Tin	4500	12	11½	12	+½
Wst Hill Ent	8500	65	53	57	+7
Wisconsn	9000	38	35½	35½	—1½

newyork

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch. Net
AbbotL 1.10	26	73⅝	72¼	73⅜	—⅛
Addres 1.40	99	71⅞	69¾	69¾	—1⅞
Admirl	67	17⅞	17½	17⅝	+⅛
AirRed 1.15g	131	19⅝	19⅛	191	—⅜
Alcan 1.20	143	27⅜	27	27	—¼
AllegC .10g	23	15¾	15⅜	15⅜	—⅛
AllegL 2.40	23	41⅝	41¼	41¼	—⅝
Alld C 1.20	174	29⅝	29¼	29⅜	
Alld Su .60	27	15⅝	15	15	—½
AllisChalm	45	27	26⅞	27	
AHess .07g	170	37½	36⅞	37¼	+¼
AAirlin .80	301	35⅜	34⅝	35⅛	—¼
AmBrand 2	145	39½	38⅜	38⅜	—1¼
ABC 1.60	29	57	55¾	55⅞	—1¼
AmCan 2.20	68	48⅜	48	48⅜	+¼
ACyan 1.25	187	30⅜	29⅝	30	—⅛
AmEIP 1.64	487	30¼	29¾	29¾	—½
AHome 1.40	90	66⅛	65⅛	65¾	—¼
AHosp .22	397	42⅜	41⅞	42⅛	+⅛
AmFdy .90	60	21¾	21¼	21⅝	
AmMot	454	11⅛	10⅞	10⅞	—⅜
AmPhot .12	110	12	11½	11½	—¼
AmStd 1	48	35⅝	34¾	34⅞	—⅝
AT T 2.40	771	53⅝	53	53¼	—½
AmZinc	1	22¾	22¾	22¾	—⅛
Anacond 1.90	207	31	30	30⅜	—⅞
Arians .20	14	25¾	25½	25¾	+⅜
Armco 1.60	110	29¾	29⅛	29¼	—⅞
ArmC .80	244	35¼	34¾	35¼	—¼
ArmRub 1.60	8	39½	39	39	
AllRich 2	212	98¼	96¾	98	+1¼
Avco 1.20	85	25⅞	25⅛	25⅜	—½
avon 1.80	97	174½	172½	173¾	+1¼
Babck 1.36	144	23¾	23⅛	23¼	—¼
Bathl	30	23½	23	23⅛	—⅜
Baxter .10	116	29⅞	29⅜	29¾	—¼
Beckmn .50	73	58	56¾	57	—½
BeechAir .75b	51	19⅞	18¾	19⅜	—⅜
BellH .60	36	58¼	57½	57½	—½
Bndix 1.60	113	37⅜	36⅝	37¼	—⅛
BenF 1.60	137	52⅞	52	52	—1
BethSt 1.80	404	28⅜	28	28⅜	—⅛
BlackD 1.20	51	75½	74¼	75	+¾
BlissL 1	12	27⅜	26¾	27	—¼
Boing 1.20	571	33⅞	32¾	32¾	—½
Bordn 1.20	169	25¾	25¼	25½	+½
Borg 1.25	78	29⅛	28½	28⅞	+¼
BristMy 1.20	61	741	73½	73⅞	—⅛
Brown	11	12⅜	12	12	—⅛
Brnswk .10g	255	19⅛	18½	18½	—½
BucyEr 1.20	40	21⅜	20⅝	20⅝	—½
Budd .80	41	17¼	17	17¼	+⅜
Bulova .60	32	39¼	39	39⅛	
Burlin 1.40	84	39	38½	38⅝	—⅜
Burndy .70	43	24½	24¼	24½	+¼
Burrghs .60	205	153	149½	152¾	+2⅜
CampSp 1.10	131	36¼	35	36¼	+¼
CPR 3.20	21	70	69¾	69¾	—¼
Carrier .60	41	40⅞	40¼	40¼	—¼
CartW .40a	94	31¾	30¼	30¼	—1⅜
Case JI	10	15	15	15	—¼
CatTr 1.20	672	44¼	43¼	43¼	—¾
Celanese 2	126	64½	63¼	63⅞	—⅝
ChesOh 4	32	58½	58	58⅛	+⅛
ChocFN .60	28	11⅞	11½	11⅝	+⅛
ChrisCft .05d	96	13½	12⅞	12⅞	—⅝
Chryslr 2	440	38⅞	38	38½	—½
CitFn 1.80	118	39⅛	38	38	—1¼
CitiesSv 2	28	46¾	46¼	46¼	—½
Cluett P .90	18	30¾	30⅛	30⅛	—⅛
CocaCol 1.32	76	83	82¼	82½	—⅛
ColPal 1.20	48	47⅛	46⅜	46⅞	+⅛
CollAik 1	19	28	27¾	27¾	—⅛
CollinR .80	31	55⅞	54⅜	54⅜	—⅞
CBS 1.40b	201	50½	49⅞	50¼	—⅛
ColuGas 1.60	88	27⅝	27⅛	27⅛	—⅜
ComEd 2.20	85	41⅛	40	40⅛	—⅞
COilRef .60	151	22⅜	22⅛	22⅜	—⅛
ConEds 1.80	182	27	26⅞	26⅞	—⅛
CFds 1.10	50	45	44	44⅛	—1⅛
ContCan 2.20	x61	74½	74⅛	74¼	+⅛
ConOil 1.50	326	28¾	28¼	28½	+⅛
CnrData	319	114¾	112¼	112¼	—2⅜
Coopln 1.40	x12	29¼	28¾	28¾	—⅛
CPCIntl 1.70	87	35¾	35⅛	35⅜	+⅛
Crane 1.60b	6	44½	44⅛	44⅛	—½
Cr Zell 1.60	190	38⅛	37¾	37⅞	—⅛
Culligan .28	21	26⅜	25¾	26¼	—⅜
Curtiss Wr 1	58	20¾	20⅜	20⅜	—⅛
Cyprus 1.40	4	51¼	51	51	—¼
DanR 1.15g	43	14½	14⅛	14½	+⅛
Dartind .30b	80	53	51⅞	52	—¼
Deere 2	185	42	41⅝	41⅝	—¼
Dexter .24	52	33¾	32⅝	33½	+1
DiaSh 1.40	124	22⅛	21½	21⅝	—⅜
Diversln .36	92	20⅞	20⅛	20½	—⅛
DowC 2.60	64	71⅜	70¾	71⅛	—¼
Dresln 1.40	63	$8	27½	27½	—⅛
duPon 3.75g	119	117	115⅛	115⅜	—2¼
DuqLt 1.66	49	24¾	24⅜	24⅜	+⅛
EastAir .37p	120	20⅛	19⅝	19⅝	—¾
EastK 1	369	77	75½	76⅞	—⅞
Elect As	42	16⅞	16⅝	16⅝	—⅛
jelPasNG 1	x82	19½	19	19	—⅝
EmerEl 1	x27	59	58¼	58¼	—½
ESB 1.20	8	26½	26½	26½	+¼
EthylCp .72	39	28½	27⅛	27⅜	—1
Evershp	48	26½	25¾	25¾	—1
ExCel 1.25	47	25⅞	25⅜	25⅜	
Fairch .50e	408	96⅞	93	93	—4
Fed Pac El	15	22½	22⅛	22⅛	—⅛
Firest 1.60	127	55¼	55	55¼	
FChart 2.29f	235	42¼	41½	42	—⅛
Flintkote 1	x161	27⅜	26⅞	26⅞	—⅝
FlaPw 1.52	35	49¾	49	49¾	+¼
Ford 2.40	235	44⅛	43⅞	43⅞	—¼
Frueh 1.70	35	42⅞	42⅜	42⅜	—½
GAF .40	153	17⅜	17	17⅛	—⅜
GenDyn 1	93	29¼	28	28¼	—1¼
GenEle 2.60	262	83⅛	81¾	83⅛	—⅜
GFds 2.60	73	84⅞	84	84	—¼
GMC 4.30g	839	74⅞	74¼	74½	—⅜
GPubU 1.60	116	24¾	24¼	24½	—¼
GTelEl 1.52	432	35	34½	34½	—¼
GTire 1b	90	19⅝	19⅜	19½	
Gillette 1.40	408	47¾	47⅛	47⅝	+⅛
Gdyr .85	300	30¾	30	30⅜	—⅛
Grace 1.50	84	29⅞	29	29	—⅜
GrndU .60	102	29	28¾	28¾	
Gt A& P1.30	78	30	29¾	30	+⅛
G W Fin	329	25⅝	25⅛	25⅜	—¼
Greyhnd 1	116	18⅝	18¼	18¼	—⅛
GrumAir 1	34	29⅝	29	29¼	
GulfO 1.50	483	31½	30⅞	31⅜	—¼
GulfWl .40a	348	21⅝	21	21⅜	—⅜
Gulton	48	21⅞	21	21⅛	—½
Harrisl 1	49	76¾	75¾	76⅜	—¾
Heinz	57	37⅞	37¼	37¾	—⅛
HeleneCurt	15	14¼	14	14	—⅜
HershFd 1.10	43	24⅛	23⅝	24⅛	+⅛
Hobart 1.20	7	45¾	44¾	44¾	—1¼
Hmstk .40	91	22	21⅜	22	+¾
Honywl 1.20	66	148½	146½	146¾	—1
HFC 1.10	106	43½	41¼	41¼	—2
Howmet .70	49	29¾	29⅜	29⅜	—⅞
IllCent 1.14	37	34½	33⅞	34⅛	
INA 1.40	189	37¼	36	36⅛	—⅝
IngRand 2	106	42⅛	41½	41½	—⅝
InlandStl 2	107	28½	28⅛	28¼	—⅛
IBM 4	179	363¾	361½	362½	—½
IntFF .40b	45	62	61¾	62	—¾
IntHar 1.80	105	27½	27	27	—⅜
IntMnr .25p	125	13⅛	13	13	
IPap 1.50	248	41½	40⅞	41⅜	+⅜
IntT&T 1.05	547	58⅝	57¾	57⅞	—⅜
Ipco .30	22	32½	32¼	32½	—¼
ITEC .55	6	30	30	30	
JnMan 1.20	65	33⅛	32	32⅜	—⅛
JohnJ .80a	x54	148	142	143	—4¼
JoneL 1.35	15	20⅜	20⅛	20¼	—⅛
Joy 1.40	28	34¾	34⅛	34⅛	—⅜
KaiserAl 1	61	38	37⅛	37½	+⅜
KaysRo .60	3	33⅛	32⅞	32⅞	—½
Kellogg 1.60	17	44¼	44⅛	44⅛	—⅛
Kendall .60	x57	46⅞	45⅜	46¾	+⅜
Kennec 2.40	108	44⅜	43¾	43⅞	—⅛
KerrM 1.50	42	99	98	98⅛	—1⅞
KlmbC 2.20	62	79½	77⅞	79	+½
KLMA 2.49g	8	57	56¼	56¼	—½
Kraftco 1.70	154	39⅝	39	39	—⅛
Kresge .40	89	58	57¼	57¼	—½
Kroehl .80a	20	24⅞	24	24	—⅞
Leasco	197	28	27¼	27⅞	
LehPC .60	47	16⅞	16¾	16¾	
LIbbMcN	33	9	8⅞	8⅞	
LiggM 2.50	44	34½	34¼	34⅜	+¼
Ling 1.33	54	34⅞	34¼	34½	+¼
Litton 1.89t	358	53	51½	52	—1⅞
Lock A 1.20	1830	21½	19	19⅜	—2⅜
Loews .13	239	36⅝	35¼	35¼	—1¾
LukensStl 1	8	28½	28⅛	28⅛	—⅜
Macy	25	39½	39	39½	+¼
Mgnvx 1.20	112	41½	40¾	41⅛	
Manpow .72	16	52⅜	52⅛	52⅛	—½
Marathn 1.60	111	39⅜	38¼	38¼	—⅞
Marcor 1	154	49	48¼	48¾	—¼
MartM 1.10	240	21½	21	21	—⅝
Mass F 1	39	18⅜	17⅞	18	—⅜
McDnD .40	175	26⅞	26¼	26¼	—¾
McGEd 1.40	78	37	36⅛	37	+¼
McGrH .60a	139	30½	29⅝	30	—¾
MGM .60p	54	33½	32⅝	32¾	—¼
MidldR 1.40	41	24⅜	24⅛	24⅛	—⅜
MMM 1.60	91	117¾	116⅝	116¾	—1⅛
Mobil 2.20a	274	51½	50⅞	51⅛	+½
Msant 1.80	246	40⅛	39⅜	39⅞	—⅜
Motorola 1	222	144¼	142½	142½	—1¾
NatBisc 2.20	81	50¼	49½	50	+1
NatCan .80	17	72¾	72⅜	72⅜	—⅛
N Cash 1.20	177	144	141	141½	—3
NDist .90	106	19½	18⅝	18⅞	—¼
Nat Genl .20	336	21⅞	21⅛	21¾	—½
NGyps 1.05	97	25⅞	25⅛	25⅛	—⅞
NLead .85g	111	29¼	28⅝	28¾	—¼
NatStl 2.50	75	45¼	44⅞	45	
NatTea .80	37	13¾	13¼	13¾	+⅜
Newmnt 1.04	211	29¼	28¾	28¾	—½

Dow-Jones de clôture
−6.73 à 842.53

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch. Net
NorPac 2.60	26	43½	42¾	43	—⅜
NwstAir .45	296	35⅛	34⅝	35	+⅜
NortS 1.22f	22	48¼	47½	47½	—⅞
OlinCorp .88	135	23	22¾	23	
OutbMar 1	37	28⅛	27⅛	27⅛	—1⅛
OwensC 1.40	17	86½	86	86½	—¼
PacGEl 1.50	69	35⅜	34⅛	34¼	—1
PanA .20p	338	14¼	14	14	—⅛
ParkeDa 1	130	35⅜	35¼	35¼	—⅜
PenCen 2.40	1630	29⅞	29	29¾	+¼
PenneyJC	152	51⅛	50½	50¾	—¼
Pennzo .80	164	38	37¼	37⅜	—1⅛
PepsiCo 1	92	53⅝	52¾	52⅞	—⅝
Pfizer 1.40a	215	103¼	101½	102	—¼
PhilMr 1	71	35⅜	34½	34⅝	—½
PhilPet 1.30	802	26	25⅜	25½	—⅜
PitneyB .68	261	40¼	39⅜	39⅝	—⅝
Pitstn 1.20b	36	67	66½	67	+¼
Polroid .32	360	138	136	137	—1⅝
ProcG 2.60	122	110⅝	109	109½	—½
Plimn 2.80	3	47½	47¼	47½	
Ralst P .60	77	27⅝	27⅛	27½	—⅝
Raymint .80	11	16¾	16¼	16½	
RCA 1	345	40⅞	40	40	—¾
ReichCh .50	27	14⅞	14⅜	14½	
RepSt 2.50	x39	38	37½	37½	—¼
Revere 1.50	11	24	23¾	24	+¼
RexCh 1.50	26	32¼	31¾	32	—¼
ReyT 2.40	908	49⅞	48	48⅞	—1⅜
RichM .90	99	59¾	59	59½	+⅜
Ronsn .50b	18	12¼	12	12⅛	
RCCola .54	100	15⅜	15¼	15½	+⅛
Safew 1.10	x108	27⅜	26⅞	27	—⅛
StReg 1.60	88	39⅞	38⅞	38⅞	—1
SaFeInd 1.60	106	27⅜	27⅛	27⅛	—⅜
Schenl 1.40	20	24⅛	24	24	—1
Schlbg 1.40	100	103¾	100	100½	—3
SCM .60b	163	27⅞	27⅜	27⅜	—⅜
ScottPap 1	71	32⅞	32	32½	—¼
SearsR 1.20a	252	71½	69⅛	69⅛	—2¼
Sellon 1.05f	20	7¾	7¼	7⅜	—⅛
ShellO 2.40	94	52⅜	52	52⅜	—⅜
Simmn 1.40a	x3	53¾	53¼	53¾	+¼
Singer 2.40	x130	83½	83	83	—⅛
SkilCp .90	15	38⅛	38	38	—⅛
SmitA 1.40	23	43½	42	42	—1½
Smith KF 2	316	46½	456	46⅛	—⅜
SouPac 1.80	176	37⅝	37¼	37¼	
SouRy pf 1	11	14	13⅞	14	
SpryR .47g	825	44⅞	43⅞	44	—1⅛
StdBr 1.30	79	49⅛	48	49⅛	—⅝
StOCal 2.80b	222	56⅞	55⅜	55⅜	—1⅜
StdNJ 3.75g	510	64¾	64⅛	64½	—¼
Std Pkg	57	11⅜	10⅞	10⅞	—⅜
Std Pkg	57	11⅜	10⅞	10⅞	—⅜
SterlDr .75	127	43	41¼	41¾	—½
StewW 1.80	6	37⅜	37½	37½	—½
StudeW 1	25	46½	45¼	45⅝	—1⅛
SunOil 1b	37	50¼	50⅛	50¼	—½
Sunbm .80	16	26¼	26	26¼	+⅛
SunshM .52	48	18	17⅜	17⅜	—¼
SuperOil 1.40	8	158½	157	157	
Swift .60	120	30¼	29⅞	29⅞	—¼
Teledn	199	40¾	40⅛	40¼	—½
Tenco 1.32	x179	24⅞	24½	24½	—⅛
Txco 1.60	907	30⅜	29⅞	30	
TexGS .60	339	23¾	23	23⅜	—½
Textr .90	293	29¾	29	29¼	—¼
Thio9 .40	119	13⅜	13⅛	13⅛	—⅜
Time 1.90a	33	50⅛	49¾	50	—¾
Timkn 1.80	30	31¾	31⅛	31⅛	—⅜
TrWAir .50p	330	30½	29½	30⅛	+⅛
Transm .50b	227	28⅛	27¾	27⅞	+⅛
TriC 3.15g	29	32½	32⅛	32¼	—⅜
TRWInc 1	80	39½	39	39¼	—⅜
TwntC .50p	214	19⅜	18⅜	18⅜	—1⅛
Unil NV .79g	4	34	34	34	—⅜
Un Carb 2	228	40⅞	40⅜	40⅝	
UOilC 1.60	211	42¾	41⅞	42¼	—⅛
UPacif 2	23	43¾	43⅛	43⅜	—⅛
UAirc 1.80	x77	45¾	44¾	45	
UnFin Cal	38	15¼	14¼	14½	—1⅛
UnNuclr .92f	64	22	21⅝	22	
USGyps 3a	x171	66½	65½	66¼	+½
USSmlt 1b	23	45¾	44⅞	44⅞	—¾
Vorna	106	23¼	22⅝	22⅝	—⅝
WarnL 1.10	111	72¼	71½	71⅞	+⅛
WUTel 1.40	100	49⅞	49⅛	49⅜	—⅝
WstgEl 1.80	166	64⅜	63⅜	64⅛	+⅜
WheelPitt Stl	22	9¾	19¼	19½	—½
WhiteCn .40b	45	23	22⅝	22⅝	—⅜
WhiteMt 2	23	33⅞	33⅝	33⅝	
Woolwth 1.20	80	40⅝	40¼	40⅜	—⅛
Xerox .60	612	106¼	103½	105⅞	+1⅛
YngstSD					1 20
	10	20⅝	20½	0½	—⅛

Total des ventes : 10,120,000

americaine

par la PERSSE CANADIENNE

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch. Net
AllArt	30	11¾	11¼	11¼	—½
Amco In	12	8⅛	7¾	7¾	—¼
Barnes E	3	19½	19¼	19½	+¼
Brascan 1a	39	14⅞	14⅜	14½	—¼
Camp Ch	163	12½	11½	11¾	—¾
Cdn Javelin	92	14⅜	13¾	13¾	—½
Carnatn 1.40	8	101	100¼	100¼	—1
CnCdnF	53	3 11-16	3⅜	3⅜	—⅛
Coroln	11	42⅞	42¼	42¼	—½
CrownPet .60	17	25⅛	24½	25⅛	+⅝
FiltDyn	9	15¼	15	15	+⅛
Goldfield	49	6	5¾	5⅞	+⅛
Hofmind	5	4¾	4⅝	4⅝	—¼
HuntCh A .24	10	37¼	36½	36⅞	—⅛
Hygrad F	13	33½	32⅝	32¾	—1
InvRoy .14a	3	5⅜	5½	5½	
NewPk	62	10⅞	10½	10½	—½
NYTimeA .60	8	52½	52¼	52½	+¼
Nuclear A	73	4⅞	4¾	4¾	—⅛
Pac Ind	17	6⅛	5¾	6⅛	+¼
PeelEl	24	23¾	22¾	22¾	—¾
PEPIInc	54	40	39¾	40	+½
Plantind	45	43⅜	42	43	+¼
ScurryRain	78	24⅜	24	24	
Seeman Br	26	9⅜	9	9¼	
Stylon Cp	75	22⅜	21⅝	22¼	—⅛
Syntex .40	220	77	74¼	74½	—2½
Techcol .40b	123	24	23½	23½	+⅜
Telefl .40	7	16⅞	16¾	16⅞	+¼
UnAircPd .50	11	15⅜	14⅞	15	—⅛
Wheelab .60a	138	38	36	38	+1¼
WoolLtd .12g	1	2 1-16	2 1-16	2 1-16	

fruits et LEGUMES

Prix payés aux producteurs du Marché central métropolitain pour les produits de première qualité. Ces prix sont fournis par le ministère de l'Agriculture.

Pommes : Macintosh, $2.50 à $2.75; Wolf River, $1.75 à $2 le boisseau; Cortland, $2.25 le boisseau.

Betteraves : $2.25 à $2.50 les 50 lb.

Brocoli : $3 pour 12.

Carottes : .65 à .75 la doz.; $2 à $2.25 les 50 lb; $3 à $3.25 24 cellos de 2 lb.

Chicorée et escarole : $1.50 à $1.75 la doz.

Choux : $1.75 à $2 pour 18; Savoy, $2 à $2.25 pour 12; rouges $2.00 pour 12.

Chinois : 1.75 à $2 pour 15.

Choux-fleurs : $2.25 à $2.50 pour 12.

Oignons : $1.75 à $2.00 les 50 lb, les gros $3 les 50 lb.

Panais : $2.75 le boisseau; $2.25 à $2.50 cellos de 12 par 2 lb.

Poireaux : $1 la doz.

Pommes de terre : $1.15 à $1.25 les 50 lb., .60 à .70 les 25 lb.

Rutabaga : $2.25 à $2.50 les 50 lb; $2.50 à $2.75 le boisseau.

calgary

par la PRESSE CANADIENNE

INDUSTRIELLES

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	11.40	Ch. net
Amalg Prop	1000	90	90	90	+3
Alask Yuk R	400	10	10	10	+4
Carltons	100	70	70	70	+5
Cryogenics	4000	22	20	22	
Farmers Tr	2000	265	265	265	
Terra Devp	1000	75	75	75	

PETROLES

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	11.40	Ch. net
Aberdeen	15000	65	55	65	+15
Acrolis	7200	200	175	175	—20
Berkley	1100	115	115	115	
Brett	17500	29½	25	29	+5
Bonanza	600	245	215	240	+5
Fortune	2000	19	19	19	—1
Hydrogas	100	140	140	140	+4
Clarepine	2000	27	27	27	—3
Freehold	500	105	105	105	+2
Kamalta	2250	130	125	130	+5
Lassiter	9000	35	33	33	—1
Leduc	1 000	14	12	14	+3
Lochiel	1300	159	150	159	—1
Madison	2000	40	40	40	—1
New York	1500	44	43	44	+2
Nitracell	1500	55	54	55	+1
North Cont	4000	4½	4	4½	—½
Pascar	1000	14	14	14	
Petromin	6300	90	77	77	—8
Quinalta	1000	9	9	9	
Sastex	1000	27	27	27	
Twin Rich	700	100	100	100	+15
West Warn	1300	68	68	68	—1

MINES

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	11.40	Ch. net
Burrex	3500	15	15	15	
Columbia R	2500	50	45	45	+5
Copper Pass	300	120	120	120	
Duke	3600	140	130	130	—15
Flagstone	2000	30	30	30	—6
Flin Flon	3500	35	33	33	
Pac Copper	1000	325	325	325	
Rapid Riv	1000	64	6	64	+2
Rexdale	2500	26	25	26	—2
Terra	800	660	655	660	+5
Trans Yuk	2000	12	12	12	+2

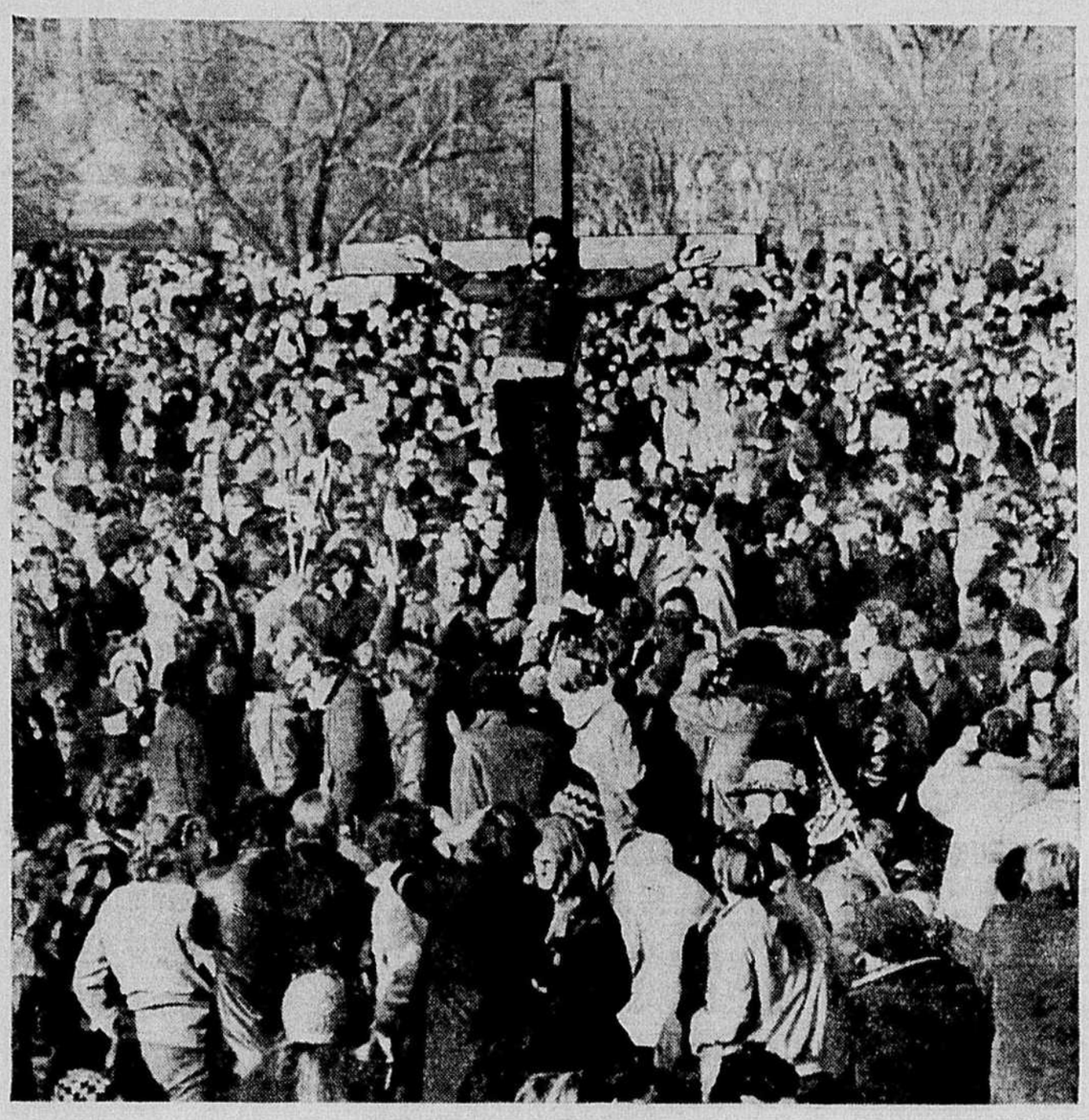

téléphoto PA

L'éternel symbole des sacrifiés

La manifestation monstre qui s'est déroulée samedi à Washington a donné lieu à toutes sortes de scènes symbolisant l'aspect tragique de la guerre au Vietnam. On voit ci-dessus un pacifiste attaché à une croix tout près du monument à George Washington, où des centaines de milliers de manifestants sont massés.

Malgré les pressions du moratoire

Nixon s'en tient à son plan secret de retrait du Vietnam

d'après AP, UPI, AFP

Barricadé dans une Maison Blanche cernée de toute part par des policiers et des autobus stationnés pare-choc contre pare-choc, le président Nixon a tenu en fin de semaine un important conseil de politique étrangère, et il a fait savoir, par un porte-parole, que rien ne le détournerait de la mise en oeuvre de son plan secret de désengagement militaire au Vietnam.

Les quelque 250,000 personnes — des jeunes pour la plupart, précisent les dépêches — qui ont participé samedi dans la capitale à ce qu'on dit être la plus grande manifestation pacifique de l'histoire des Etats-Unis achèvent de partir, laissant derrière elles une querelle qui grandit sur la question de savoir si ce deuxième moratoire a été pacifique tel que promis par ses organisateurs, ou violent comme prédit par le gouvernement.

L'Attorney-General, M. John N. Mitchell, se montre catégorique: "Je ne crois pas, dit-il, qu'en définitive le ralliement ici samedi peut être qualifié de pacifique."

M. Mitchell accuse le New Mobilization Committee de n'avoir pas réussi à tenir la promesse faite au département de la Justice à l'effet qu'il n'y aurait pas de violence.

"C'est là un mensonge", a répliqué le directeur du New Mobe, M. Ron Young, en prenant connaissance de l'accusation de l'Attorney General. "Hier, commente-t-il, des milliers de gens ont été aspergés de gaz lacrymogènes à Washington par les forces de l'ordre du gouvernement. Hier, des centaines de personnes ont été tuées au Vietnam par les soldats du gouvernement. Hier, des villages vietnamiens ont été détruits par des forces du gouvernement. 800,000 (pacifistes) sont venus dans cette ville et en sont partis, et il n'y eut que 150 arrestations et très peu de blessés." (La police avoue que son estimation de la foule à 250,000 est conservatrice).

La grande marche fut calme

Tous les correspondants se sont accordés à dire en fin de semaine que la grande marche de clôture du moratoire qui débuta samedi matin à 10 h., immédiatement après la fin de "la marche de la mort", s'est déroulée dans le plus grand calme.

On n'eut à déplorer qu'une attaque avortée par des membres de l'organisation étudiante SDS contre l'ambassade sud-vietnamienne vendredi soir, et un début d'accrochage, samedi soir, devant le département de la Justice.

Selon des observateurs, l'invasion de la capitale par les pacifistes en a grossi la population de 50 pour cent. La circulation a été dirigée par des agents de la police militaire cependant que des dizaines d'hélicoptères sillonnaient le ciel.

La grande marche est partie de la colline du Capitole mais a biffurqué à la 15e rue, évitant de mille pieds la Maison Blanche pour se rendre au monument Washington où eut lieu le ralliement de clôture. Les principaux orateurs au ralliement furent Mme Martin Luther King, les sénateurs George McGovern et Eugene McCarthy, le docteur Benjamin Spock, le comédien Dick Gregory, le chef d'orchestre Leonard Bernstein et plusieurs autres.

Le président Nixon a suivi la cérémonie à la télévision. Il s'est abstenu de tout commentaire public. Après avoir conféré plus de deux heures avec ses conseillers à la Maison Blanche, le président s'est distrait à regarder un match de football à la télévision samedi, et il a assisté hier à un autre match.

Comme la Maison Blanche, le Pentagone a été transformé en véritable place forte en fin de semaine.

50 Américains impliqués dans le massacre de 500 civils

d'après AP, UPI

La revue "Newsweek" et le "New York Times" ont rapporté, hier, que des témoins occulaires avaient affirmé que 50 soldats américains ou plus étaient impliqués dans le meurtre de plus de 500 Sud-Vietnamiens perpétré un mois après le début de l'offensive du Tét, le 16 mars 1968, dans le hameau de My Lai No 4 qui est situé à quelque 650 pieds du village de Son My, quelque six milles au nord-est de Quang Ngai.

"Newsweek" dit que le cas du lieutenant William Calley et du sergent David Mitchell (tous deux accusés du meurtre de civils sud-vietnamiens non combattants) "n'était qu'un maillon se rattachant aux incidents au cours desquels un total de 567 Sud-Vietnamiens ont été abattus dans trois hameaux différents.

"Selon des témoins oculaires à Quang Ngai, écrit la revue, entre 40 et 50 soldats américains sont impliqués dans cette tuerie." Les témoins, explique le reporter, ont été identifiés comme étant des civils qui ont échappé à la mort en se cachant derrière des monceaux de cadavres.

Pour ce qui est du New York Times, sa dépêche est datée de Troung An, au Sud-Vietnam, et raconte la même histoire, ajoutant qu'environ 60 soldats américains sont impliqués.

Un porte-parole du département de la Défense à Washington dit qu'il n'y aurait pas, pour le moment, de commentaire sur ces rapports de presse.

Le chef de la province de Quang Ngai a dit aujourd'hui à Saigon que des villageois lui avaient dit que 460 civils sud-vietnamiens avaient été tués durant une opération américaine (Americal), en mars 1968, mais il ajoute n'avoir aucune preuve que ces malheureux aient été abattus par des Américains.

Par ailleurs, des sources militaires alliées citent des résidants du hameau de Troung An qui disent que les civils, presque tous des femmes et des femmes sans armes, ont été tués par un peloton improvisé de militaires armés d'armes automatiques. Les maisons du hameau ont été ensuite incendiées.

Enfin, un Vietnamien, Tu Van Hanh, interprète pour les Américains, a parlé avec des résidants qui ont précisé que l'incident s'est produit à 6 h. du soir. "Les gens m'ont dit qu'environ deux pelotons américains sont entrés dans le village, ont ordonné à tout le monde de sortir des maisons, et leur ont tiré dessus à trois reprises, dit Hanh.

Dur raid de représailles israélien en Jordanie après l'attaque d'Eilat

D'après AFP-UPI-Reuter-PA

L'aviation israélienne, dans l'un des raids les plus longs depuis la guerre de Six Jours en juin 1967, a bombardé pendant plus de deux heures ce matin, des batteries de canons situées dans les confins des villages jordaniens de Oumra et Yarka.

Ce raid, le plus important effectué contre le territoire jordanien depuis deux ans, semble être la réponse aux demandes de représailles exigées par la presse israélienne à la suite du sabotage de trois navires israéliens par des hommes-grenouilles arabes, dans le port d'Eilat.

L'opération spectaculaire des commandos arabes contre les navires israéliens s'est déroulée à l'aube dimanche. Selon le Caire, les hommes-grenouilles auraient été aéroportés en territoire israélien et de là auraient accompli leur mission sans être d'aucune façon incommodés. La version du Caire affirme que les trois navires ont été coulés tandis qu'à Tel-Aviv on n'admet que des dégâts mineurs.

Le porte-parole du commandement militaire israélien affirme toutefois que les hommes-grenouilles sont partis du territoire jordanien dans le secteur d'Akaba qui n'est qu'à trois milles du port d'Eilat.

En Israël, on reconnaît cependant que ce sabotage est un succès sans précédent pour les Arabes. Mais on ajoute que ce succès n'a été rendu possible que par la violation d'un accord tacite plaçant les ports d'Eilat (Israël) et d'Akaba (Jordanie), distants de quelque trois milles, hors de la zone des combats.

Les Israéliens ont les moyens de paralyser Akaba, alors que les Jordaniens ne peuvent le faire pour Eilat, estiment les commentateurs israéliens.

Par ailleurs, les observateurs au Caire se demandent si les autorités jordaniennes ont donné leur accord avant l'opération.

Sur le front jordano-israélien, deux duels d'artillerie ont mis aux prises hier les forces israéliennes et jordaniennes. Le porte-parole militaire israélien a annoncé qu'un soldat israélien avait été tué dans la nuit de samedi à dimanche au cours d'un échange de coups de feu entre forces israéliennes et jordaniennes. Ceci porte les pertes israéliennes au cours de week-end à 2 soldats tués et 18 blessés au cours de fusillades sur les frontières ou d'attentats dans les territoires occupés.

Enfin, 34 Arabes ont été blessés à Gaza et à Ramallah, au cours du week-end par des explosions de grenades ou des coups de feu, apprenait-on également à Tel-Aviv.

Mme Gandhi survit sans difficulté à une motion de censure

LA NOUVELLE-DELHI (PA) — Le premier ministre Indira Gandhi n'a eu aucune difficulté à surmonter aujourd'hui son premier test majeur au Parlement de l'Inde depuis la scission survenue dimanche au sein du parti du Congrès.

Avec l'aide des Indépendants, des socialistes et des communistes, Mme Gandhi a aisément défait une motion de censure présentée par le parti de droite Swatantra, pour protester contre la participation du gouvernement à la Conférence islamique au sommet tenue à Rabat en septembre.

La motion de censure a été battue par 306 voix contre 143. La facilité de la victoire de Mme Gandhi, en dépit de la division au sein de son parti dont 65 membres ont choisi de siéger avec l'Opposition, indique que son gouvernement pourra se maintenir au pouvoir en dépit du fait qu'il ne bénéficie plus de la majorité absolue.

Les 65 députés du parti du Congrès auxquels s'étaient joints 46 membres du Congrès appartenant à la chambre haute du Parlement ont, en effet, décidé cette scission au cours d'une réunion tenue à la Nouvelle-Delhi sous la présidence de M. S. Nijaliigappa, à la fois président du parti et leader de son aile minoritaire opposée depuis un certain temps à Mme Indira Gandhi. Ils ont élu comme président de leur deux groupes parlementaire, M. Morarji Dessai, 73 ans, ancien vice-premier ministre, et comme leader du nouveau groupe au Lok Sabha, M. Ram Subhag, 47 ans, ancien ministre des Chemins de fer.

Dans ces conditions, le rapport des forces s'établit ainsi au Lok Sabah qui compte 530 députés : La majorité absolue est de 266 voix, mais Mme Gandhi ne pourra plus s'appuyer que sur 210 députés du Congrès, dont 11 indécis.

Même si l'on ajoute à ces 210 voix (219 selon Mme Gandhi), les 20 député indépendants et les 24 membres du parti nationaliste Tamil du Dravida Munnetra Kazahagam (DMK), de Madras, qui soutiennent, le premier ministre, Mme Gandhi n'atteint toujours par la majorité absolue et il lui faudra vraisemblablement faire appel aux voix communistes si elle ne veut pas être mise en minorité.

Après sa visite au Caire, Sharp reste pessimiste

LE CAIRE. (AFP, PC) — "Il faudrait être considérablement optimiste pour penser que beaucoup de progrès ont été accomplis vers une solution pacifique du conflit israélo-arabe", a déclaré M. Sharp, ministre canadien des Affaires extérieures, à une conférence de presse tenue à l'issue d'un entretien de 90 minutes avec le président Nasser.

"Les chances actuelles d'y parvenir sont maigres".

M. Sharp a également admis que, des entretiens avec Nasser, comme de ceux qu'il a eus précédemment avec les leaders israéliens, il était sorti plutôt découragé."

Il a toutefois refusé de dire si tous ces contacts aboutiraient à un changement dans la ligne politique adoptée par le Canada au Moyen-Orient. "Mon voyage a seulement clarifié la nature des difficultés qu'il faut affronter . . . Il valait mieux s'éviter des illusions..."

Questionné au sujet de l'emploi éventuel de troupes canadiennes dans ce secteur M. Sharp a souligné que personne en avait fait la demande.

Liban: des fédayin ont occupé des camps de réfugiés de l'ONU

NATIONS-UNIES. (AFP) — Dans un exposé fait lundi devant la Commission politique spéciale de l'Assemblée générale, qui poursuit son débat sur la question des réfugiés arabes de Palestine, M. Laurence Michelmore, commissaire général de l'agence des Nations unies de secours et de travaux pour ces réfugiés, a confirmé que certains des camps de l'agence au Liban avaient été occupés et contrôlés par des éléments des organisations palestiniennes basées au Liban. "Au cours des récentes semaines", a déclaré M. Michelmore, "des "hommes armés" étaient présents dans un certain nombre de camps de réfugiés au Liban tandis que la police libanaise en était absente". "Pendant quelques jours", a poursuivi M. Michelmore, "les fonctionnaires de l'agence n'ont pu entrer dans certains de ces camps mais ont pu le faire ensuite et les services de l'agence ont fonctionné de façon presque normale". Le commissaire général Michelmore a donné en outre les indications suivantes: "Dans un petit nombre de camps, les hommes armés ont occupé un des bâtiments de l'agence de secours et travaux — un foyer de jeunes ou un foyer féminin — peut-être en tout une demi-douzaine de bâtiments dans tout le Liban. A ces exceptions près, les activités et les apports de secours de l'agence n'ont pas été perturbés. En ce qui concerne les bâtiments occupés, l'agence a demandé aux autorités gouvernementales (libanaises) de faire en sorte qu'ils soient promptement restitués à l'agence".

M. Michelmore a souligné que, d'un point de vue humanitaire, la cessation des services et prestations de l'Agence des secours et travaux serait catastrophique : "Les réfugiés dépendent de l'Agence pour leur survie, pour la protection de leur santé et pour la formation de leurs jeunes", a-t-il déclaré. "Si une solution équitable du problème des réfugiés pouvait être réalisée, selon la résolution du 22 novembre 1967 du Conseil de sécurité qui inclut une telle solution parmi les mesures qu'elle prévoit, d'autres arrangements pourraient être mis au point pour procurer aux personnes intéressées ces services vitaux mais, jusqu'à nouvel ordre, la responsabilité en incombe à l'Agence."

Le commissaire général de l'Agence de secours et travaux a dit encore : "Dans l'actuelle atmosphère de tension et d'épreuve qui règne partout où vivent les réfugiés, mettre fin ou réduire l'aide qui leur est apportée pourrait avoir des conséquences extrêmement dangereuses, retarder et compliquer encore les efforts visant à un règlement pacifique et reconnu . . . Les événements des semaines récentes ont mis de tels dangers en relief . . ."

M. Michelmore a évoqué par ailleurs le deficit financier de l'Agence pour l'année en cours et a souligné que la menace d'un déficit pour l'année prochaine pourrait mettre en danger l'ensemble des programmes de l'Agence.

Début des pourparlers USA-URSS sur la limitation des armes stratégiques

HELSINKI. (UPI) — Après une longue attente, les entretiens américano-soviétiques sur la limitation de la course aux armes nucléaires ont commencé aujourd'hui par une santé au champagne et un appel du président Nixon en faveur d'un accord dans lequel les deux parties puissent avoir confiance.

Dans un message lu à l'ouverture officielle de ces entretiens, le chef d'Etat américain déclare que les Etats-Unis sont "prêts à discuter des limitations susceptibles d'être imposées à tous les systèmes défensifs et offensifs et à conclure des accords capables de générer la confiance mutuelle".

Le président américain a dit de ces entretiens qu'ils constituent "l'une des plus importantes rondes de négociations jamais confiées à une délégation américaine".

Ces entretiens, dont la préparation remonte déjà à quelque 18 mois, vont véritablement débuter mardi.

Après la lecture du message de Nixon, le ministre adjoint des Affaires étrangères et chef de la délégation soviétique à ces entretiens, M. Vladimir S. Semenov, a déclaré :

"C'est notre désir de faire en sorte que cette rencontre d'Helsinki soit pleinement fructueuse. Limiter la course aux armements nucléaires et subséquemment réduire le stock d'armes nucléaires — c'est là l'objectif important que nous devons chercher à atteindre. Et si nous l'atteignons, nous nous serons conformés aux intérêts vitaux non seulement des peuples soviétique et américain mais de tous les peuples du monde."

Dans les deux camps, on exprime l'opinion que les entretiens qui s'amorcent seront les plus importants jamais tenus. Selon les observateurs, ils pourraient se prolonger pendant plus de cinq ans.

Hôte de la rencontre, le ministre finlandais des Affaires étrangères, M. Ahti Karjalainen, dans une allocution de bienvenue, a déclaré : "Il ne fait aucun doute que l'issue de ces entretiens va déterminer non seulement les perspectives de progrès futurs dans le domaine du désarmement et du contrôle des armements mais aussi de la route que suivront les relations internationales de l'avenir.

"Si ces entretiens se soldent par un résultat positif, ils apporteront une contribution majeure à la solution des problèmes mondiaux et rapprocheront l'heure d'une authentique paix internationale, "a déclaré le chef de la délégation soviétique, M. Semenov, qui répondait aux propos du ministre finlandais.

Le tumulte organisé au Japon n'a pu empêcher le départ de Sato pour les USA

TOKYO. (AFP, PA, UPI) — Tandis que 700,000 étudiants et ouvriers manifestaient à travers tout le Japon contre le départ du premier ministre Eisaku Sato pour Washington, ce dernier parvenait effectivement à prendre l'avion en dépit de tout le tumulte organisé aux approches de l'aéroport international de Haneda par les étudiants extrémistes qui avaient mobilisé à cet effet près de 14,000 "guerilleros".

Ces derniers ont dû batte en retraite devant la détermination des forces de l'ordre, qui ont opéré 1,536 arrestations, portant ainsi à 1,893 le nombre des personnes arrêtées à Tokyo depuis hier.

L'échec des étudiants est attribué par la police japonaise à la mauvaise coordination qui régnait entre eux, à la saisie, ces derniers jours, de grosses quantités d'armes et de cocktails Molotov ainsi qu'à l'arrestation préalable de leurs leaders.

Le gouvernement avait mobilisé 25,000 officiers de police dont 15,000 dans la zone de l'aéroport et 10,000 au centre de la capitale. Tous les vols précédant celui de l'avion emmenant M. Sato aux Etats-Unis avaient été annulés trois heures d'avance.

De violents incidents ont eu lieu également hier soir dans le centre de la ville.

A l'aéroport même de Haneda, le calme n'a cessé de régner, les manifestants n'ayant jamais pu s'en approcher.

Cette campagne de violentes manifestations avait pour objectif d'obtenir du gouvernement japonais qu'il réclame le retour immédiat de l'île d'Okinawa, encore détenue par les Etats-Unis à la suite de la Seconde Guerre mondiale.

La question d'Okinawa est précisément à l'ordre du jour des entretiens que le premier ministre japonais va avoir avec le président Nixon, à partir de mercredi. Les Etats-Unis, rappelle-t-on, ont accepté de rendre l'île au Japon, sauf les bases, dès 1972.

Sato va essayer, pense-t-on, d'obtenir des Etats-Unis que les bases qu'ils maintiendraient à Okinawa soient sujettes à diverses restrictions dont l'interdiction d'y entreposer des armes nucléaires et des B-52. D'une manière générale, les Japonais désirent que les bases américaines d'Okinawa et de l'archipel de Ryu-Ky aient le même statut que celles existant encore au Japon même.

C'est-à-dire que le gouvernement américain s'engagerait à consulter celui du Japon avant de les utiliser pour une action opérationnelle.

C'est la troisième fois que M. Sato se rend aux Etats-Unis. Il y était allé en 1965 et 1967 pour des pourparlers avec le président Johnson.

Ceux qu'il va avoir avec le président Nixon, estiment les observateurs, pourraient influer sur son propre avenir politique, puisque les élections générales qui doivent avoir lieu en décembre ou janvier prochain se feront très probablement sur cette question d'Okinawa.

Dubcek deviendrait ambassadeur à Ankara

PRAGUE. (AFP) — Le presidium du PC Tchécoslovaque a proposé la nomination de M. Alexandre Dubcek, ancien premier secrétaire du parti et ancien président de l'assemblée fédérale, au poste d'ambassadeur de Tchécoslovaquie à Ankara, croit-on savoir de bonne source. De même source, on ajoute que le presidium aurait également proposé, au cours de sa dernière réunion, il y a une semaine, la nomination de M. Cestmir Cisar, président du Conseil national tchèque, comme ambassadeur de Tchécoslovaquie à Bruxelles.

naissances·décès·remerciements·in memoriam

ALLAIN (Frédéric) — A Montréal, le 15 novembre 1969, à l'âge de 76 ans, est décédé M. Frédéric Allain, époux d'Alma Leblanc, demeurant à 250 est, boul. De Maisonneuve. Les funérailles auront lieu mercredi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Georges Godin Enrg.,
518, rue Rachel est,
à 7 h. 45, pour se rendre à l'église St-Jacques, où le service sera célébré à 8 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ARCHAMBAULT (Amanda) — A St-François de Ville de Laval, le 15 novembre 1969, à l'âge de 80 ans, est décédée Mme Joseph Archambault, née Amanda Légaré, demeurant au 8180, 4e avenue sud, St-François. Les funérailles auront lieu mercredi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Giroux et Fils Inc.
11130, boul. Pie-IX
à 9 h. 30, pour se rendre à l'église St-Etienne, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BELLEY (Georges) — A St-Eustache, le 14 novembre 1969, à l'âge de 61 ans, est décédé M. Georges Belley, époux de Yvette Tanguay, demeurant au 272 Feré, St-Eustache. Les funérailles auront lieu mardi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Donat Martin et Fils
105, rue St-Eustache
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BERGAMO (Alphonse) — A Montréal, le 15 novembre 1969, à l'âge de 78 ans, est décédé M. Alphonse Bergamo, époux de feu Anna Susi, père de Joseph (Jos), Mme Lambert Deguire (Rose) et Frank. Les funérailles auront lieu mercredi, le 19 novembre. Le convoi funèbre partira des salons
Granato Enrg.
292, rue Jean-Talon est,
pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Défense, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BERIAULT (Johane) — A Chomedey, Ville de Laval, le 15 novembre 1969, à l'âge de 18 ans, est décédé accidentellement Johane Bériault, fille unique d'Armand Bériault et Annabelle Boulais, demeurant rue Laval, à Chomedey. Les funérailles auront lieu mercredi, le 19 novembre. Le convoi funèbre partira
De la Résidence Funéraire
F. Brisebois Inc.,
1565, boul. Labelle,
Chomedey, Laval,
pour se rendre à l'église St-Pie-X, où le service sera célébré à 10 h., et de là, au cimetière de Mont-Royal, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOUCHER (Augustin) — A Outremont, le 15 novembre 1969, à l'âge de 82 ans, est décédé Augustin Boucher, époux de Gabrielle Hébert, demeurant au numéro 235, Avenue Bloomfield, père de Jean-Paul, Mme Robert Gareau (Thérèse) et de Lucien. Les funérailles auront lieu mercredi le 19 novembre. Le convoi funèbre partira des salons
J. S. Vallée Ltée,
1111, rue Laurier Ouest,
Outremont,
à 8 h 45, pour se rendre à l'église St-Viateur où le service sera célébré à 9 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BRAIS (Eva) — A Montréal, le 16 novembre 1969, à l'âge de 89 ans, est décédée Mlle Eva Brais, soeur de Auguste et Ovide Brais, demeurant 10,335 Grande-Allée. Les funérailles auront lieu mercredi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Roland Bisson Enrg.
130, boul. Henri-Bourassa est,
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Nicolas où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de St-Bruno, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BRIAND (Isidore) — A St-François de Ville de Laval, le 16 novembre 1969, à l'âge de 64 ans, est décédé M. Isidore Briand, époux de Marguerite Lalumière, épouse en premières noces de M. Lionel Lavigne, demeurant au 585, boul. du Moulin à Ville de Laval. Les funérailles auront lieu mercredi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Giroux et Fils Inc.
11,130 boul. Pie IX,
à 9 h. 30, pour se rendre à l'église St-Noël Chabannel, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BRISSETTE (Marie-Anne) — A Montréal-Nord, le 15 novembre 1969, à l'âge de 71 ans, set décédée Marie-Anne Guimond, épouse de feu Edouard Brissette demeurant 11,176, rue Jules Paul-Tardinel. Elle laisse dans le deuil, un fils, Maurice Brissette. Les funérailles auront lieu mardi, le 18 novembre. Le convoi funèbre partira des salons
A. Savaria Ltée,
5001, rue Henri-Bourassa est,
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Camille, où le service sera célébré à 9 h., et de là, au cimetière de St-Colomban, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BURNS (Arthur) — Après une longue maladie, le 15 novembre 1969, dans sa 59e année, est décédé Arthur Burns, époux bien-aimé de Winifred Doris Brazier, père de Margaret et Lawrence. La dépouille mortelle est exposée à la maison funéraire
Kane & Fetterly
5301, boulevard Décarie
Les amis du défunt pourront venir lui rendre un dernier hommage mardi, entre 2 et 4 et 7 et 9 p.m. Le service sera célébré à l'église St. Peter's, V.M.R., mercredi le 19 novembre, à 11 a.m. Au lieu de fleurs, des dons au Fonds de Recherches en Hématologie de l'hôpital Général de Montréal seraient grandement appréciés.

CADIEUX (Berthe) — A Montréal, le 15 novembre 1969, à l'âge de 70 ans, est décédée Mme Raoul Cadieux, née Berthe Roussel, demeurant à 10,285 St-Denis. Les funérailles auront lieu mardi le 18 novembre. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
400, rue Henri-Bourassa Est,
à 8 h 30, pour se rendre à l'église St-Jude (boul. Auteuil) où le service sera célébré à 9 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CALESTAGNE (Arthur) — A Montréal, le 15 novembre 1969, à l'âge de 70 ans, est décédé M. Arthur Calestagne, époux de Gabrielle Simpson. Les funérailles auront lieu mardi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Bazinet Inc.
1922, boul. Rosemont
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Jean-Berchmans, où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CARDIN (Jeanne-d'Arc) — A Longueuil, 15 novembre 1969, à l'âge de 49 ans, est décédée Mlle Jeanne-d'Arc Cardin, fille de feu Ferdinand Cardin et de feu Délia Lavallée, demeurant chez sa soeur Mme Conrad Lavoie au 300 rue Gardenville à Longueuil. Les funérailles auront lieu mercredi le 19 novembre. Le convoi funèbre partira des salons
B. Francoeur & Fils,
163, rue St-Charles Ouest,
à 9 h 45, pour se rendre à l'église St-Pierre-Apôtre où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Longueuil, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CASAVANT (Rosario) — A Montréal, le 15 novembre 1969, à l'âge de 79 ans, est décédé M. Rosario Casavant, époux de Laurette Bonville. Les funérailles auront lieu mardi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Magnus Poirier Inc.
185, rue de Castelneau
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église Ste-Cécile, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

La CJC dirige partiellement une imprimerie de Montréal

OTTAWA (PC) — Le coordonnateur des activités de la Compagnie des jeunes Canadiens au Québec, M. Pierre Renaud, sera invité à témoigner dans l'enquête que poursuivent les députés des Communes sur la CJC.

A la reprise de la séance du comité d'enquête, vendredi matin, le conseiller juridique, Me Claude-Armand Sheppard, a déclaré que M. Renaud était une des personnes dont le témoignage est essentiel pour éclaircir certains faits ou accusations.

Le président du comité, M. Pierre de Bane, se mettra en communications avec M. Renaud pour déterminer si celui-ci peut comparaître à la reprise de l'enquête, mardi.

Sinon, les députés poursuivront l'interrogatoire de M. Claude Vidal, directeur administrateur de la CJC, qui comparaissait hier matin.

Un membre du conseil exécutif du Parti québécois, nommé également Pierre Renaud, a fait une mise au point en raison de la confusion qui entoure l'identité de celui concerné dans l'enquête sur la CJC.

Le Pierre Renaud qui est coordonnateur de la Compagnie des jeunes Canadiens au Québec est une toute autre personne que le membre du conseil exécutif du PQ, a-t-il précisé.

Le comité des Communes sur la radiodiffusion a reçu mandat du gouvernement de faire la lumière sur les accusations de subversion portées par le président du comité exécutif de Montréal, M. Lucien Saulnier.

Aux Communes, hier matin, MM. Réal Caouette et Gilbert Rondeau, créditistes, ont tenté de faire pression sur le gouvernement pour qu'il force le comité d'enquête à convoquer M. Saulnier.

Mais le président, M. Lucien Lamoureux, s'y est opposé, faisant valoir que la Chambre n'avait pas le droit de s'immiscer dans le règlement interne d'un comité.

Pour sa part, au cours de la séance qui a été ajournée avant le début des travaux de la Chambre, à 11 heures, Me Sheppard a recommandé à la CJC d'obtenir l'avis de son conseiller juridique sur un bail de sous-location passé entre elle et M. Jean Roy, son vice-président, à Montréal.

M. Roy a loué un édifice de trois étages, où il exploite une imprimerie. En retour, la CJC lui défraie 75 pour cent du prix du loyer.

Le directeur administratif, M. Vidal, a reconnu que la CJC n'avait, jusqu'en juillet dernier, aucun mot à dire sur les travaux exécutés par cette imprimerie et que, depuis, le contrôle n'était que partiel. M. Vidal n'a pas caché qu'à son avis cet incident était grave.

Comme lors de séances précédentes, les membres du comité ont essayé d'obtenir plus d'éclaircissements sur des manifestations auxquelles des volontaires de la CJC ont participé.

M. Ian Hamilton, chargé des relations extérieures de la compagnie, a rappelé qu'à Calgary, c'est la CJC qui s'était attachée à maintenir l'ordre quand le premier ministre Trudeau, qui assistait à un banquet, était sorti de la salle pour dire à une délégation de citoyens qu'il refusait de discuter avec eux de rénovation urbaine.

A Montréal, a précisé M. Hamilton, le premier ministre avait soulevé la colère des citoyens de la Petite Bourgogne en arrivant avec une heure de retard à une réunion. Il fut hué et dut rebrousser chemin.

Mais, a affirmé M. Hamilton, la CJC ne faisait que suivre les citoyens à cette réunion.

M. Arthur Portelance, député libéral de Gamelin, lui a cependant fait remarquer que, selon ses renseignements, c'était un volontaire de la CJC qui avait organisé la manifestation "McGill français", au cours de laquelle "il ne laissait pas les autres parler".

M. Hamilton ne put que reconnaître les faits, expliquant que ce volontaire avait été contraint de démissionner à la suite de cette affaire.

Enfin, à M. Jacques Guilbault, député libéral de Saint-Jacques, qui lui lisait un document de la CJC, M. Vidal a précisé que le terme "constitution d'un pouvoir parallèle" voulait tout simplement dire création de comités de récréation ou d'amusement.

Les hôpitaux pour enfants soulignent les dangers que comporte, pour la recherche, le régime d'austérité

par Lise BLAIS

Les hôpitaux pour enfants du Canada devront intensifier leurs efforts pour sensibiliser l'opinion publique s'ils veulent réaliser le rattrapage qu'ils se sont fixé dans le domaine de la recherche, au moment où le gouvernement est en pleine période d'austérité.

C'est une des conclusions à laquelle en sont venus une cinquantaine d'administrateurs, de directeurs et de médecins d'hôpitaux pour enfants du Canada qui prenaient part à la fin de la semaine dernière à un deuxième colloque annuel, à l'hôpital Sainte-Justine de Montréal.

Au cours de cette rencontre, ces responsables de la distribution des soins aux enfants ont également abordé le problème des soins multidisciplinaires à donner aux enfants dans les cliniques externes des hôpitaux ou encore dans les cliniques-satellites (de quartiers) qui leur sont affiliées.

Ils ont également étudié la question des statistiques administratives et médicales des hôpitaux, compilées à partir de méthodes différentes dans chaque institution, et en ont conclu qu'il serait souhaitable d'établir un système uniforme dans ce domaine.

Selon le Dr Raymond Ducharme, directeur du département de pédiatrie à Sainte-Justine, le régime d'austérité préconisé actuellement par le gouvernement fédéral risque de mettre en danger tous les efforts qu'on fait depuis quelque temps dans les hôpitaux pour enfants en vue de combler le vide dans la recherche pédiatrique.

Au moment où la médecine préventive et les cliniques externes se sont suffisamment développées pour permettre aux hôpitaux de consacrer plus d'effectifs à la recherche, les responsables des soins aux enfants craignent que des restrictions budgétaires n'obligent les administrateurs d'hôpitaux à laisser "chômer" les chercheurs canadiens qu'on vient tout juste de former.

Pour combler cette lacune, les participants au colloque ont convenu qu'il y aurait lieu de mieux sensibiliser l'opinion publique à ce problème.

Au sujet de la décentralisation des soins par l'ouverture de cliniques à l'extérieur des hôpitaux spécialisés pour enfants, on voudrait que l'accent soit mis sur le traitement de l'enfant d'une façon globale. On déplore par exemple le fait que le jeune patient d'une clinique externe soit traité par sept médecins différents s'il doit effectuer sept visites à la clinique.

Considérant le fait qu'il existe très peu d'hôpitaux spécialisés pour enfants — deux au Québec, bientôt deux en Ontario mais ailleurs au Canada, les autres provinces n'en ont qu'un et parfois pas du tout — les participants au colloque ont admis le bien-fondé des cliniques satellites (de quartiers) mais estiment par ailleurs que ceci doit être envisagé dans le cadre d'une planification bien orchestrée de la part du gouvernement. Sans quoi disent-ils, les hôpitaux risquent de disperser leurs effectifs inutilement.

Enfin, les administrateurs d'hôpitaux pour enfants déplorent le fait que les méthodes qui servent à la compilation des statistiques soient complètement différentes d'une institution à l'autre. Cette situation les empêche, disent-ils, d'établir des échanges de renseignements sur une base rationnelle.

CHARBONNEAU (Rolande) — A Pont-Viau, le 15 novembre 1969, à l'âge de 65 ans, est décédée Mlle Rolande Charbonneau, célibataire, demeurant à 39, rue Berri. Les funérailles auront lieu mercredi, le 19 novembre. Le convoi funèbre partira des salons
J. C. Filiatreault,
90, boul. Lévesque,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Christophe, où le service sera célébré à 10 h., et de là, au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COMTOIS (Raoul) — A Montréal, le 15 novembre 1969, à l'âge de 67 ans, est décédé Raoul Comtois, époux de feu Blanche Dupuis, père de Marcel, il laisse deux petits-enfants, Nicole et Serge, demeurant rue Jeanne D'Arc. Les funérailles auront lieu mardi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Giguère et Tomasso Inc.
8989, rue Hochelaga
à 9 h. 30, pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste de Lasalle, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CORRIVEAU (Adèle) — A Montréal, le 15 novembre 1969, à l'âge de 69 ans, est décédée Mme veuve Antoine Corriveau, née Adèle Duguay, demeurant à 36, Villeray. Les funérailles auront lieu mardi le 18 novembre. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
et Soc. Coop. de Frais Funéraires,
7384, rue St-Denis,
à 8 h 45, pour se rendre à l'église St-Cécile où le service sera célébré à 9 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COUTURE (Laval) — A Montréal-Est, le 16 novembre 1969, à l'âge de 46 ans, est décédé M. Laval Couture, époux de Lydia Mailloux, père de Johanne, 168 rue Broadway, Montréal-Est. Les funérailles auront lieu mardi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.
11813 est, rue Notre-Dame,
Pointe-aux-Trembles
à 1 h. 45, pour se rendre à l'église St-Octave, où le service sera célébré à 2 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CROCHETIERE (Hugh-A.) — Subitement à sa résidence, le 15 novembre 1969, est décédé Hugh-A. Crochetière, époux bien-aimé de Ray O'Bready, frère de Lucille, James, Josephine, Henry et Annie (Mme Stewart Hansford), beau-frère de Mme Juliette Graham et Hertel O'Bready. La dépouille mortelle est exposée aux salons
Jos C. Wray and Bro.
1234, rue de la Montagne.
Les funérailles auront lieu mardi le 18 courant en l'église St. Malachy, à 9 h. a.m. et de là au cimetière de St. Michael's de Sherbrooke, Québec. Au lieu de fleurs des Dons au Boys Work Fund du Club Optimiste de Montréal, case 562 Montréal 101, où à la société des enfants infirmes seraient appréciés.

DELANEY (Ernest) — A Montréal le 16 novembre 1969, à l'âge de 68 ans, est décédé Ernest Delaney, demeurant à 2067 Darling, époux de Liliane Théroux. Les funérailles auront lieu mercredi le 19 novembre. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée,
3198, rue Ontario Est,
pour se rendre à l'église de la Nativité où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Mont-Royal, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESJARDINS (Roger-Edouard) — A Montréal, le 15 novembre 1969, à l'âge de 69 ans, est décédé Roger-Edouard Desjardins, époux de Alice Morneau, père de André, époux de Jacqueline Pouliot, Lucette (Mme R. Desprès), Denise (Mme C. Lahaie). Les funérailles auront lieu mardi le 18 novembre. Le convoi funèbre partira des salons
J. A. Guilbeault Inc.,
5359, Boul. St-Michel,
à 9 h 45, pour se rendre à l'église St-Esprit de Rosemont où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESROSIERS (Arthur) — A Longueuil, le 15 novembre 1969, à l'âge de 61 ans, est décédé Arthur Desrosiers, époux de Jeannette Denoury, demeurant à 1094, Albanie, Longueuil, père de Jeannine et Lucie. Les funérailles auront lieu mardi, le 18 novembre. Le convoi funèbre partira des salons
Edouard Darche et Fils,
527, rue Ste-Hélène, Longueuil,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Garde, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de St-Georges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DOCKSTADER (Joseph-Hilaire) — A Montréal, le 14 novmbre 1969, à l'âge de 83 ans et 5 mois, est décédé Joseph-Hilaire Dockstader, huissier de la cour Supérieure à sa retraite. Epoux de Valentine Dockstader, il laisse dans le deuil son fils Donald, époux de Annette Tougas, deux petits-fils Gérard et Daniel; une soeur, Emilia (Mme Eugène Deniger); un beau-frère et son épouse, M. et Mme Emile Dextradeur; sa belle-soeur, Zéphirine (Mme John Trudel); Victoria (Mme Jean-Baptiste Dextradeur) et Lucille (Mme Hector Dextradeur; ainsi que plusieurs neveux et nièces. Les funérailles auront lieu mardi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.,
3254, rue Bellechasse, angle 11e ave,
Rosemont,
à 8 h. 45, pour se rendre à la Cathédrale de St-Jean, Québec, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de l'endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUBOIS (Jean-Jacques) — Accidentellement à Gananoque, Ontario, le 3 novembre 1969, à l'âge de 23 ans, est décédé M. Jean-Jacques Dubois, étudiant en pharmacie de l'Université de Montréal, fils de Jean-Paul Dubois et de Madeleine Frigon, demeurant à 2160 Alfred Laliberté, frère de Michèle. Les funérailles auront lieu mardi le 18 novembre. Le convoi funèbre partira des salons
Roland Bisson Enrg.,
130, rue Henri-Bourassa Est,
à 10 h 45, pour se rendre à l'église St-Gaétan où le service sera célébré à 11 h et de là au cimetière, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

La Libye annule des accords avec les USA

LE CAIRE (AFP) — "La Libye a décidé d'annuler certains accords économiques conclus entre l'ancien régime et les Etats-Unis", a déclaré M. Salah Boussir, ministre libyen des Affaires étrangères, au cours d'un colloque organisé au Caire par la Fédération des étudiants palestiniens.

Le ministre a ajouté que son pays n'attendrait pas 1970 pour voir évacuer la base américaine de Wheelus. Il a précisé par ailleurs, qu'à l'exception du système de transmission, la base était sous le contrôle du gouvernement libyen. "Le gouvernement libyen ne peut envisager d'entretenir des relations amicales avec les Etats-Unis tant que ce pays, par le soutien qu'il apporte à Israël, adopte une attitude agressive envers les Arabes", a-t-il conclu.

DUGAS (Rhéa) — A Outremont, le 17 novembre 1969, à l'âge de 80 ans, est décédée Rhéa Desrosiers, épouse de feu Maurice Dugas; mère de Gisèle de Paris, Mme Camille Archambault (Yvette), Mme Yvon Phénix (Denyse) et Jean de Québec. Les funérailles auront lieu mercredi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. S. Vallée Ltée,
1111, rue Laurier ouest,
à 9 h. 30, pour se rendre à l'église St-Joseph de Ville Mont-Royal, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Joliette, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUPUIS (Alma) — A Montréal-Nord, le 15 novembre 1969, à l'âge de 76 ans, est décédée Mme veuve Joseph Adolf Dupuis, née Alma Bergeron, demeurant à 11,337 St-Vital. Les funérailles auront lieu mardi le 18 novembre. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
3925, rue Monselet,
à 10 h 45, pour se rendre à l'église St-Vital où le service sera célébré à 11 h et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAGNON (Anne Marguerite) — A Montréal, le 16 novembre 1969, à l'âge de 77 ans, est décédée Anne-Marguerite Joncas, épouse de feu Joseph Gagnon, mère de Frère Etienne, Roméo, Monseigneur Edouard, Marguerite, Lucette, Thérèse, Anne-Marie et Yolande, demeurant 7977, Fabre. Les funérailles auront lieu mercredi, le 19 novembre. Le convoi funèbre partira des salons
A. Savaria Ltée,
340, rue Jarry est,
à 9 h. 30, pour se rendre à l'église St-Grégoire-le-Grand, où le service sera célébré à 10 h., et de là, au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAGNON (Elzéard) — A Ville de Laval, le 16 novembre 1969, à l'âge de 49 ans, est décédé Elzéard Gagnon, principal à l'école Jean XXIII, époux de Simone Riendeau, demeurant au 1075 Belleville, St-Vincent-de-Paul. Les funérailles auront lieu mercredi, le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. M. D. Cyr
1039, rue du Collège
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Vincent-de-Paul, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GALARNEAU (Paul-Emile) — A Pont-Viau, le 15 novembre 1969, à l'âge de 68 ans, est décédé M. Paul-Emile Galarneau, époux de Exavilda Pelletier, demeurant à 68, Berri. Les funérailles auront lieu mardi, le 18 novembre. Le convoi funèbre partira des salons
J. C. Filiatreault,
24, rue St-Florent,
Pont-Viau,
à 9 h. 45, pour ser rendre à l'église St-Christophe, où le service sera célébré à 10 h., et de là, au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GLADU (Pierre) — A Gananoque, Ontario, le 3 novembre 1969, à l'âge de 24 ans, est décédé accidentellement Pierre Gladu, pilote commercial, fils de Jean-Jacques Gladu, propriétaire du garage Van Horne et Achevin de la Cité d'Outremont et Andrée Hebert. Les funérailles auront lieu mardi le 18 novembre. Le convoi funèbre partira des salons
J. S. Vallée Ltée,
1111, rue Laurier Ouest,
à 8 h 45, pour se rendre à l'église Ste-Madeleine où le service sera célébré à 9 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GLADU (Simone) — A Marieville, le 15 novembre 1969, à l'âge de 57 ans, 6 mois, est décédée Mme Roger Gladu, née Simone Bessette. Les funérailles auront lieu mardi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Delphis Monast et Fils
600, rue St-Charles
pour se rendre à l'église paroissiale de Marieville, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GREENE (Marguerite) — Subitement à Montréal, le 16 novembre 1969, à l'âge de 42 ans, est décédée Mme D. E. Greene, née Marguerite Godin, demeurant à 2169 Sauriol, mère de Mme Michel Racette (Carolyne), Donald, Joanne. Les funérailles auront lieu mercredi le 19 novembre. Le convoi funèbre partira des salons
Roland Bisson Enrg.,
1415, rue Fleury,
à 9 h 45, pour se rendre à l'église St-Martyrs-Canadiens où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GUERIN (Albert) — A Ville St-Pierre, le 16 novembre 1969, à l'âge de 49 ans, est décédé M. Albert Guérin, époux de Patricia Labelle et père de Pierrette, Gisèle (Mme André Champagne), Michel et Ginette. Les funérailles auront lieu jeudi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Raoul Bourgie Inc.
620, rue Provost, Lachine
à 10 h. 45, pour se rendre à l'église St-Pierre-aux-Liens, où le service sera célébré à 11 h. et de là au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LABADIE (Joseph-Pierre-Aurèle) — A St-Jacques-de-Montcalm, le 15 novembre 1969, à l'âge de 81 ans, est décédé M. Joseph-Pierre-Aurèle Labadie, ex-employé des postes, époux de feu Anna Ménard. Les funérailles auront lieu mardi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Placide Perreault,
8, rue Venne, St-Jacques,
pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré à 10 h., et de là, au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salon fermé de 5 à 7.

Nécrologie

M. AUGUSTIN BOUCHER

A Outremont, le 15 novembre 1969, à l'âge de 82 ans, est décédé M. Augustin Boucher. Il laisse pour pleurer sa perte son épouse, Gabrielle Hébert, ses enfants : Jean-Paul, Thérèse (Mme Robert Gareau) et Lu-

cien. Sa bru, Mme Jean-Paul Boucher (Marie-Berthe De Grandpré), son gendre le Dr Robert Gareau, son frère Georges, ses soeurs, Mme Edouard Morin (Aline) et Gabrielle, son beau-frère M. Paul-H. Mérizzi, ses belles-soeurs, Soeur Marie de Fourvières, (religieuse du Bon-Pasteur), Mme Paul-H. Mérizzi (Lucienne Hébert) et 3 petits-enfants Mariette, François et Dominique, ainsi que plusieurs neveux et nièces.

Exposé au Salon J.-S. Vallée, 1111 Laurier ouest.

Les funérailles auront lieu mercredi le 19 courant à 9 h. a.m. en l'église St-Viateur d'Outremont.

LACHANCE (Gérard) — A Montréal, le 16 novembre 1969, à l'âge de 59 ans, est décédé Gérard Lachance, débardeur, fils de feu Joseph Lachance et de feu Eugénie Délisle; demeurant 571 Montcalm. Les funérailles auront lieu mercredi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Victor Dubois Enrg.
1750, rue Amherst
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Pierre-Apôtre, où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAURIN (Gaston) — A Montréal, le 14 novembre 1969, à l'âge de 51 ans, est décédé Gaston Laurin, époux de Cécile Terrien, père de Michel et Jocelyne. Les funérailles auront lieu mardi, le 18 novembre. Le convoi funèbre partira des salons
René Thériault Ltée,
1120 rue Jean-Talon est,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Grégoire-le-Grand, où le service sera célébré à 10 h., et de là, au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAUZE (Simone) — A Montréal, le 15 novembre 1969, à l'âge de 57 ans, est décédé accidentellement, Mlle Simone Lauzé, fille de feu Joseph Lauzé et de feu Marie-Joseph Pinette, demeurant 2022 est, rue Sherbrooke, Montréal, autrefois de St-Eustache. Les funérailles auront lieu mardi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Donat Martin et Fils
105, rue St-Eustache, St-Eustache
à 1 h. 45, pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 2 h. et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAVALLEE (Alice) — A Montréal, le 15 novembre 1969, à l'âge de 76 ans, est décédée Mlle Alice Lavallée, fille de feu Arthur Lavallée, et de feu Octavie Brunette; demeurant 250 Ontario est, app. 5062. Les funérailles auront lieu mardi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Société Coopérative des
Frais Funéraires,
302, est rue Ste-Catherine,
à 7 h 45, pour se rendre à l'église St-Jacques, où le service sera célébré à 8 h et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEBLANC (Adéla) — A Laflèche, le 16 novembre 1969, à l'âge de 70 ans, est décédée Adèle Vailland, épouse de Hormidas Leblanc, demeurant 3312 MacKay, mère de Roger, Jean-Paul, Yvette, Marguerite. Les funérailles auront lieu mercredi, le 19 novembre. Le convoi funèbre partira des salons
Edouard Darche et Fils,
3219, rue Grande-Allée,
à 2 h. 45, pour se rendre à l'église St-Jean-Eudes, où le service sera célébré à 3 h., et de là, au cimetière de St-Maxime, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEFEBVRE (Adrien) — A Ville de Laval, le 14 novembre 1969, à l'âge de 59 ans, est décédé Adrien Lefebvre, époux de Cécile Pagé, officier de Sécurité chez Barnes; demeurant 963 Papineau, app. 1, Saint-Vincent-de-Paul. Père de Guy Lefebvre, C.A., de Michel Lefebvre. Les funérailles auront lieu mardi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. M. D. Cyr,
1039, rue du Collège,
St-Vincent-de-Paul,
à 9 h 45 pour se rendre à l'église St-Sylvain, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEMIEUX (Irma) — A Montréal, le 15 novembre 1969, à l'âge de 54 ans, est décédée Mme Alphonse Lemieux, née Irma Stanley. Les funérailles auront lieu mercredi, le 19 novembre. Le convoi funèbre partira des salons
René Thériault Ltée,
1120, rue Jean-Talon est,
à 8 hres 45, pour se rendre à l'église St-Etienne, où le service sera célébré à 9 h., et de là, au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEVORE (Carlo) — A Montréal, le 14 novembre 1969, à l'âge de 78 ans, est décédé Carlo Levore, époux de Lucrezia Quartarola, père de Nick Jimmy, Peter, Mme Emile Duquette (Mary) et beau-père de Yolande Vaisica et Mary Kovenko. Les funérailles auront lieu mardi, le 18 novembre. Le convoi funèbre partira des salons
Granato Enrg.
292, rue Jean-Talon est,
pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Défense, où le service sera célébré à 10 h., et de là, au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LORTIE (W. Alfred) — A Laval-ouest, le 16 novembre 1969, à l'âge de 78 ans, est décédé W. Alfred Lortie, époux de Maud Clément, demeurant à 5851, 35e avenue, Laval-ouest. Père de Annette (Mme Philippe Denis), Berthe (Mme André Rodrigue), Jeanne (Mme Jean-Paul Camirand) et Robert, Rolande (Mme J-Louis Pérotte). Les funérailles auront lieu mercredi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alban Mallette et Fils
3582, 24e rue, Laval-ouest
pour se rendre à l'église St-Théophile, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Rigaud où un libera sera chanté, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MALO (Yvonne) — A Verdun, le 15 novembre 1969, à l'âge de 53 ans, est décédée Mme Sylvio Malo, née Yvonne Gauthier, demeurant à 808, 6e Avenue, Verdun. Les funérailles auront lieu mercredi le 19 novembre. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
5551, rue Wellington,
à 9 h 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Lourdes où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MASSE (Exilia) — A Montréal, le 15 novembre 1969 à l'âge de 76 ans, est décédée Exilia Laviolette, épouse de Adrien-Wilfrid Massé, demeurant 4123 Drolet. Les funérailles auront lieu mardi le 18 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Georges Godin Enrg.,
518, rue Rachel est
9 h 45, pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MASSICOTTE (Lucien) — A Chomedey, Ville de Laval, le 14 novembre 1969, à l'âge de 61 ans, est décédé Lucien Massicotte, époux de Cécile Tellier; demeurant rue Notre-Dame. Père de Pauline (Mme André Germain). Il laisse également 5 petits-enfants. Les funérailles auront lieu mardi le 18 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraires
F. Brisebois Inc.,
1565, Blvd Labelle,
Chomedey, Laval
pour se rendre à l'église paroissiale Saint-Martin, où le service sera célébré à 10 h 30 et de là au cimetière de Ste-Mélanie, Co. Joliette où un libéra sera chanté. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

L'abbé Gérard Laporte

L'abbé Gérard Laporte, curé fondateur de St-Gilles de Pont-Viau. Des messes seront dites les 19 et 23 novembre à St-Gilles de Pont-Viau, le 30 novembre à St-Damase et à Lavaltrie. A la mémoire de notre cher disparu dont le souvenir reste bien vivant dans nos coeurs.

MONIER (Roma) — A Montréal, le 16 novembre 1969, à l'âge de 65 ans, est décédé M. Roma Monier, époux de feu Berthe Viau, demeurant à 3561, Cr. Héloïse, (Fabreville). Les funérailles auront lieu jeudi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
745, rue Crémazie est,
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Vincent-Ferrier, où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de Ste-Rose, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PEPIN (Philias) — A Montréal, le 15 novembre 1969, à l'âge de 64 ans, est décédé M. Philias Pépin, époux de Félécité St-Louis. Les funérailles auront lieu mardi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Bazinet Inc.
1922, boul. Rosemont
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Jean-Berchmans, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PETIT (Claudia) — A Ville de Pincourt, Ile Perrot, le 15 novembre 1969, à l'âge de 56 ans, est décédée Mme Henri Petit, née Claudia Lapointe, demeurant sur la 5e Avenue à Ville Pincourt, mère de Claude, de Mme Jean Verdonck (Thérèse), de Gérard et Marie-Jeanne. Les funérailles auront lieu mardi le 18 novembre. Le convoi funèbre partira des salons
Aubry & Trudeau,
12, rue St-Charles à Dorion,
pour se rendre à l'église Notre-Dame de Lorette de ville Pincourt où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de l'Ile Perrot, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PICOTTE (Oliva) — A Montréal, le 14 novembre 1969, à l'âge de 74 ans, est décédée Mme François-Xavier Picotte, née Oliva Clément, demeurant av. Bureau. Les funérailles auront lieu mercredi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J-Paul Marchand,
4228, rue Papineau,
pour se rendre à l'église Immaculée-Conception, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PILETTE (Azélie) — A Montréal, le 15 novembre 1969, à l'âge de 88 ans, est décédée Azélie Racicot, épouse de feu Alcibiade Pilette, demeurant chez son gendre M. Pierre Martel. Les funérailles auront lieu mercredi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.
5805, rue Boileau, angle Lacordaire
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Victoires, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PLANTE (Raoul) — A Montréal, le 15 novembre 1969, à l'âge de 46 ans, est décédé M. Raoul Plante, époux de Thérèse Brion; demeurant 5591 rue Hadley. Les funérailles auront lieu mercredi le 19 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
L. Thériault Inc.,
512, rue de l'Eglise, Verdun,
pour se rendre à l'église St-Paul, où le service sera célébré, et de là au cimetière de Pointe-Claire, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PLEAU (Joseph) — A Pointe-aux-Trembles, le 16 novembre 1969, à l'âge de 75 ans, est décédé M. Joseph Pleau, époux de feu Rosalba Chenier, demeurant au 2452, rue Châteauguay. Les funérailles auront lieu mercredi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons
L. Thériault Inc.
1270, rue La Prairie,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Charles, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

RENAUD-CROISSANT (Pierre) — A Montréal, le 15 novembre 1969, à l'âge de 77 ans, est décédé Pierre Renaud-Croissant, époux de Cécile Léonard, demeurant à 4414, rue de Bullion. Père de Michèle (Mme J. Demers). Les funérailles auront lieu mercredi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.
4340, rue St-Denis
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste, où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ROY (Roland) — A Laval-des-Rapides, le 16 novembre 1969, à l'âge de 34 ans, est décédé subitement M. Roland Roy, époux de Lucille Gaudreau, demeurant à 93, 17e rue à Laval-des-Rapides. Les funérailles auront lieu mercredi, le 19 novembre. Le convoi funèbre partira des salons
J. C. Filiatreault,
24, rue St-Florent
Pont-Viau,
à 1 h. 45, pour se rendre à l'église St-Claude, où le service sera célébré à 2 h., et de là, au cimetière, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

RUEL (Laura) — A Montréal, le 14 novembre 1969, à l'âge de 78 ans, est décédée Mme veuve Alphonse Ruel, née Laura Paré, mère de Alphonse Junior. Les funérailles auront lieu mardi, le 18 novembre. Le convoi funèbre partira des salons
René Thériault, Ltée,
1120, rue Jean-Talon est,
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église Ste-Madeleine-Sophie-Barat, où le service sera célébré à 9 h., et de là, au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SIROIS (Maurice) — A Montréal le 14 novembre 1969, à l'âge de 59 ans, est décédé M. Maurice Sirois, fils de feu Louis Sirois et de feu Joséphine Nadon, 946 St-Philippe. Les funérailles auront lieu mardi le 18 novembre. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
4505, rue Notre-Dame Ouest,
à 8 h 45, pour se rendre à l'église St-Thomas d'Aquin où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

TROTTIER (Georges) — A Montréal, le 16 novembre 1969, à l'âge de 94 ans, est décédé M. Georges Trottier, époux en premières noces de feu Albertine Trottier et en deuxièmes noces, de feu Béatrice Paquette, demeurant à 2284 rue Chambly. Les funérailles auront lieu mercredi, le 19 novembre. Le convoi funèbre partira des salons
E. Rajotte,
3635, rue Hochelaga,
pour se rendre à l'église Ste-Jeanne-d'Arc, où le service sera célébré à 8 h. Libera et inhumation à Grondines, P.Q., lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

TRUDEAU (Maximilien) — A Montréal, le 16 novembre 1969, à l'âge de 90 ans, est décédé Maximilien Trudeau, rentier, époux de Marie-Louise Bouffard. Les funérailles auront lieu mercredi, le 19 novembre. Le convoi funèbre partira des salons
Paul et Fortin,
835 est, avenue Laurier,
pour se rendre à l'église St-Denis, où le service sera célébré à 10 h., et de là, au cimetière de St-Michel de Napierreville, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

TURCOTTE (Stanislas) — A Laval-des-Rapides, le 15 novembre 1969, à l'âge de 64 ans, est décédé Stanislas Turcotte, époux de Marguerite Goudreau. Les funérailles auront lieu mercredi le 19 novembre. Le convoi funèbre partira des salons
J. S. Vallée Ltée,
6821, rue St-Hubert,
à 9 h 15, pour se rendre à l'église St-Claude de Laval, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

VALADE (Louis) — A Montréal, le 14 novembre 1969, à l'âge de 83 ans, est décédé M. Louis Valade, époux de Maria Cinq-Mars, demeurant à 11,055 Parc Georges. Les funérailles auront lieu mardi le 18 novembre. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
400, rue Henri-Bourassa Est,
à 9 h 45, pour se rendre à l'église St-Vital où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

VANASSE (Alphonse) — A Montréal, le 16 novembre 1969, à l'âge de 67 ans et 9 mois, est décédé M. Alphonse Vanasse, époux de Marie-Paul Hudon. Les funérailles auront lieu mercredi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-P. Marchand,
4228, rue Papineau
pour se rendre à l'église Immaculée-Conception, où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

VARY (Léona) — A l'hôpital St-Mathieu de Beloeil, le 16 novembre 1969, à l'âge de 70 ans, est décédée Mme veuve Pascal Vary, née Léona Handfield, demeurant au 251, rue Brion, à Beloeil. Les funérailles auront lieu mercredi, le 19 novembre. Le convoi funèbre partira des salons
Maurice Demers,
881, rue Monseigneur Laval,
Beloeil,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 10 h., et de là, au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

VIGER (Auréa) — A Montréal, le 15 novembre 1969, à l'âge de 63 ans, est décédée Mme Dollard Viger, née Auréa Vézina, demeurant à 1675 Vimont. Elle laisse dans le deuil une fille, Mme René Durocher (Thérèse); six petits-enfants, Germain, Gilles, Jean-Claude, Renée, Monique, Ghisline, quatre frères, Roland, Lucien, Joseph et Roméo Vézina; une soeur Mme Orient Roy (Germaine). Les funérailles auront lieu mardi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
4955, rue Adam,
à 9 h 45 pour se rendre à l'église Saint-Clément, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

REMERCIEMENTS

GOYETTE (Antonio) — Mme A. Goyette (Adrienne, Rose) et enfants; M. et Mme Yves Aubry (Raymonde), M. et Mme André Goyette (Nicole Lefebvre), M. et Mme Robert Goyette (Ginette Lauzon), Mme Hercule Goyette, la mère du défunt, ses frères et soeurs, remercient sincèrement les personnes qui ont bien voulu leur témoigner des marques de sympathies à l'occasion de la mort de M. Antonio Goyette, survenue le 5 novembre 1969, soit par offrande de messe, de fleurs, de sympathies, soit par bouquet spirituel, télégrammes, visite ou assistance aux funérailles. Les personnes ayant omis de s'inscrire, sont priées de considérer ces remerciements comme personnels.

DEPUIS PLUS DE 23 ANS
Morin Inc.
VOTRE FLEURISTE DE CONFIANCE
504 e. Beaubien 270-4000

DEPUIS 24 ANS à votre SERVICE
JEAN MORIN
FLEURISTE
1367 est, rue Beaubien
271-4111

RABAIS

Afin de faire place à des nouveaux modèles que nous fabriquerons durant l'hiver, nous avons décidé de vendre tous les monuments sur notre terrain d'exposition (450) avec des diminutions de $25.00 à $225.00, et ceci en plus des bas prix d'hiver qui sont en vigueur actuellement.

Pour vous donner la chance de profiter de ces aubaines, nous avons décidé de laisser le bureau ouvert tous les jours de

9 h. a.m. à 8 h. p.m.

du lundi au vendredi, le samedi jusqu'à 5.00 hres, et le dimanche de 1.30 hre à 5.00 hres et ceci durant le mois de novembre.

Cette décision vous donnera le loisir de visiter notre salle de montre après avoir vaqué à vos occupations journalières.

Une simple visite peut vous faire épargner beaucoup !

Todoro & Bigras LIMITEE
MAURICE BOUCHER président
6752 est, Sherbrooke Tél. 255-4076 Rés. 387-9404